Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17953 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 15 OCTOBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TONY GENTILE/REUTERS

FIAT
L'Etat italien prêt à venir au secours des Agnelli p. 20

EUROPE
Quel président pour l'Union ? p. 6

SUPPLÉMENT
Le Monde ÉCONOMIE
Amérique latine : les revers du libéralisme
EMPLOI

DE GAULLE
Une taupe de l'OAS à l'Elysée ? p. 9

ÉTUDIANTS
La crise du logement p. 12

ENQUÊTE
Les chrétiens cachés du Japon, ces drôles de paroissiens p. 16

PRESSE
Ces mensuels qui s'arrachent papies et mamies p. 22

J. DANIEL/L'ŒIL PUBLIC

PORTRAIT
Franco La Cecla, anthropologue du monde vécu p. 34

International 2
Union européenne ... 6
France 8
Société 12
Carnet 14
Abonnements 14
Régions 15
Horizons 16
Entreprises 20
Communication 22
Marchés 23
Aujourd'hui 25
Météorologie 29
Jeux 29
Culture 31
Radio-Télévision 35

SPORTS

Le plaisir des Bleus

J. NAEGELEN/REUTERS

L'ÉQUIPE DE FRANCE a retrouvé le plaisir du jeu, samedi au Stade de France, à l'image de Steve Marlet *(photo)*, auteur de deux des cinq buts contre la Slovénie. Tous les sports du week-end. *Lire pages 25 à 28*

Terreur à Bali, craintes en Europe

AU LENDEMAIN de l'attentat de Bali, le plus meurtrier depuis les attaques du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, nombre de gouvernements disaient voir leurs craintes confirmées d'un regain d'activisme islamiste dans cette partie de l'Asie. Si le gouvernement indonésien ne pouvait encore, lundi 14 octobre, mettre une signature sur le carnage perpétré, samedi soir, dans l'île de Bali, l'hypothèse islamiste paraissait la plus probable.

Plusieurs gouvernements voisins – à Singapour, aux Philippines, en Malaise, en Australie – pointaient dès dimanche une organisation islamiste locale, la Jemaah Islamiyah. Celle-ci aurait des liens avec la mouvance Al-Qaida du dissident saoudien Oussama Ben Laden. C'est aussi dans cette direction que se tournaient les Etats-Unis. Depuis plusieurs mois déjà, ils considèrent l'Indonésie et les Philippines comme le champ d'affrontement le plus probable avec Al-Qaida.

L'explosion de la voiture piégée, samedi 12 octobre, vers 23 heures, près d'une boîte de nuit très fréquentée, dans la localité de Kuta, sur l'île de Bali, a fait, selon un bilan encore provisoire, 190 morts, quelque 300 blessés et des dizaines de disparus. Nombre des victimes sont des touristes, notamment australiens. L'attentat n'a pas été revendiqué. Venant après l'attaque contre un pétrolier français au large du Yémen et la mort d' un soldat américain au Koweït, il confirme la réalité de la menace terroriste. Les services antiterroristes européens sont sur leurs gardes. Ils redoutent notamment des attentats en France, en Belgique et en Allemagne.

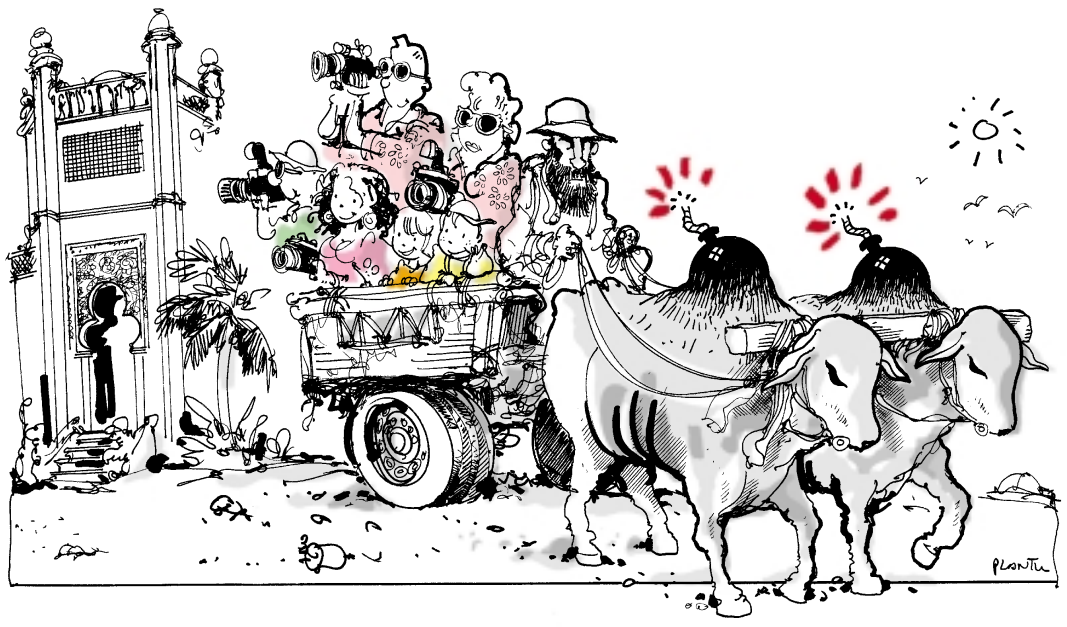

- ▸ Au moins 190 morts et 300 blessés dans l'explosion d'une voiture piégée
- ▸ L'Indonésie, refuge de groupes radicaux islamistes
- ▸ Selon les Etats-Unis, ces mouvements sont proches d'Al-Qaida
- ▸ En Europe, l'attentat renforce les craintes des services antiterroristes

Lire pages 2 à 4, notre éditorial page 19 et Pierre Georges page 36

Chirac revient sur la scène intérieure

JACQUES CHIRAC devait se rendre, lundi 14 octobre, à Troyes (Aube) pour une visite d'une journée. Ce déplacement constitue, pour le chef de l'Etat, un retour sur la scène intérieure, là où, en 1997, il avait commencé sa lente reconquête de l'opinion après la dissolution de l'Assemblée nationale. A cette occasion, le président devait intervenir sur le thème de la *« cohésion nationale »*. Défendant le projet de loi de décentralisation présenté par M. Raffarin et dont une partie du texte vient d'être dénoncée par le Conseil d'Etat, M. Chirac devait déclarer : *« Nous devons nous engager sur cette voie sans crainte, sans redouter qu'elle puisse se traduire par l'affaiblissement de notre unité nationale. »* Et lancer un appel *« aux professeurs de France »* afin de refaire de l'école *« le modèle de l'ascension sociale »*. Cet appel intervient à quarante-huit heures d'un mouvement de grève dans l'éducation nationale. Enfin, le chef de l'Etat devait se déclarer le gardien *« des valeurs communes de la République »*.

- ▸ A Troyes, il défend la décentralisation
- ▸ L'école « modèle d'ascension sociale »
- ▸ Entretien : « DSK » répond à Francis Mer

Lire page 8, le budget page 10 et un point de vue page 18

L'opération de charme d'un chef rebelle ivoirien

BOUAKÉ
de notre envoyé spécial

Non, ils ne pouvaient pas franchir le barrage militaire à la sortie de la ville pour rejoindre leur famille à proximité de Bouaké ou tenter de descendre jusqu'à Yamoussoukro ou Abidjan. Les militaires rebelles qui contrôlent Bouaké, la seconde ville de Côte d'Ivoire, avaient des consignes : ne pas laisser passer les habitants, même si la nourriture manque dans l'agglomération, coupée du reste du monde depuis trois semaines. Raison invoquée : des *« éléments incontrôlés »* – en clair des soldats loyalistes – rôdent.

Samedi 12 octobre, une foule de civils s'est regroupée de bon matin au poste de contrôle : trois cents ou quatre cents candidats à l'exode qui ne voulaient pas quitter les lieux. Ils ont eu raison de patienter. Alerté, l'un des chefs rebelles, Chérif Ousmane, est venu leur parler et leur a donné raison. Ils étaient libres de quitter Bouaké, eux et tous ceux qui le souhaiteraient à l'avenir. L'homme, une belle gueule de combattant malgré quelques dents cassées naguère sous la torture et un bras en écharpe, souvenir de la « bataille de Bouaké », la semaine passée, a transformé un geste humanitaire en opération de relations publiques.

Debout face à la foule, en quelques minutes, il a retourné l'assistance et changé une foule impatiente en autant de sympathisants à sa cause. En français, avec des mots simples, il leur a dit qu'il ne devait plus y avoir d'Ivoiriens du Nord et d'Ivoiriens du Sud, de bons Ivoiriens et de mauvais Ivoiriens ; que les soldats mutins n'étaient pas venus pour *« casser ce qui appartient à la population »* ; que les rebelles recherchaient le dialogue, mais que le pouvoir mettait à profit les ébauches de négociations pour renforcer ses positions militaires. *« Dieu vous bénisse »*, a lancé en guise d'au revoir le chef rebelle.

Les heures suivantes, sous un soleil de plomb, des centaines de civils cheminaient sur des kilomètres vers Brobo, ville carrefour avant le sud du pays. Certains étaient arrêtés en bordure de la route, attendant des autobus qui ne viendraient pas. D'autres s'étaient enfoncés dans la brousse pour rentrer *« au village »*. L'armée française est positionnée à l'entrée de Brobo, dont elle surveille la traversée. C'est au rythme quotidien de 1 500 à 2 000 personnes que les gens fuient la région.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire notre entretien avec le président Gbagbo, page 5

MYTHE

Napoléon Bonaparte, empereur à grands spectacles

PHILIPPE LEDRU

HÉROS ROMANTIQUE, dictateur, incarnation prométhéenne : à l'écran comme à l'écrit, la popularité de Napoléon Bonaparte, qu'on l'encense ou le diabolise, ne se dément pas en France et hors de nos frontières. Son mythe n'en finit pas de se réincarner, comme en témoignent la série de France 2 avec Christian Clavier, le nouveau spectacle de Robert Hossein à Paris et une abondante production littéraire, en attendant le film d'Antoine de Caunes, dont la sortie en salles est prévue pour début 2003. Retour sur une figure incroyablement féconde pour le show-business. *Lire page 31*

POINT DE VUE

Détruisons la langue française

par Christophe Bataille

C'EST UNE ÉVIDENCE : il faut détruire la langue française. La briser. La tordre comme une fiche d'eau et de sang. Nettoyer l'orthographe, la grammaire. Vider les temps et les structures. Oublier l'éternelle leçon faite aux écoliers. Ouvrir grand aux autres langues.

Pour commencer, je hais le vieux discours du *« grand français d'autrefois »*, bardé de majuscules, indépassable, toujours trahi par les temps modernes.

C'est la rengaine des morts-vivants. Ah, le beau français classique ! Les alexandrins ! Les décasyllabes ! Merci Boileau et Corneille... Cette époque de grâce, de soleil... Et d'ordre, bien sûr. On savait écrire, alors ! Et on croyait aux mots ! Sur ce canevas funèbre, de charmantes Pénélope tissent une littérature qui plaît aux ministères, aux académies, aux rombières. Mais qui ne voit que ces phrases sont déjà mortes à peine écrites ? Se faire le perroquet de l'ancien temps, inquiet de tout, tricotant de petits livres pour l'hiver... est-ce vraiment le destin de la littérature ? Est-ce ainsi qu'on donne vie ?

Car cette langue « grand siècle », cette langue lumineuse, apollinienne, si juste, si proche de nos pensées, cette écriture qui court de Boileau à Morand, de Corneille à Drieu – tiens donc... –, et par là même jusqu'à Aragon manière « monde réel », est bien morte et pourrissante. Quand elle réapparaît, c'est par une étrange ruse de la raison, une réaction, je ne vois pas d'autre mot. Les grognards de la langue font de la noirceur de Versailles une vasque fantasmée : l'écrivain épuisé y trouverait la clarté. Un soleil d'écriture classique, revigorant – pour tout dire, propre. Or cette langue théorique baigne dans le vrai Versailles où se mêlent les poisons et le sperme.

Lire la suite page 18

CHRISTOPHE BATAILLE est écrivain.

REPRISE minimum

3.500 €*

pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION, C5** OU XANTIA.

2.000 €*

pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA , XSARA PICASSO** OU SAXO.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

* Offre valable jusqu'au 31/10/02 non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, **en échange de cette publicité.** Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf modèles HDI.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE
fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Cadenaux	04 42 78 77 37

M 00147 - 1015 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

L'APRÈS-11 SEPTEMBRE

« Horreur absolue », *« carnage total »* : c'est en ces termes que des rescapés ont décrit l'attentat à la **VOITURE PIÉGÉE** qui a fait sur l'île de Bali, samedi 12 octobre, près de deux cents morts, selon un bilan provisoire. L'acte terroriste n'a pas été revendiqué, mais un groupe islamiste indonésien, la Jemaah Islamiyah, est **FORTEMENT SUSPECTÉ**. Ce groupe entretient des liens avec les réseaux d'Al-Qaida. L'attentat de Bali, qui survient après des actes terroristes au **YÉMEN ET AU KOWEÏT**, fait craindre à plusieurs spécialistes occidentaux une nouvelle offensive d'Al-Qaida. *« C'est le début, et nous allons en avoir beaucoup plus »*, a averti le sénateur américain Richard Shelby. L'Indonésie fait depuis des mois figure de **MAILLON FAIBLE** de la lutte antiterroriste. Washington presse le régime indonésien de prendre de nouvelles mesures.

L'attentat de Bali fait craindre une vaste offensive d'Al-Qaida

L'explosion d'une voiture piégée a fait, samedi 12 octobre, près de deux cents morts. Cet acte succède à l'attaque d'un pétrolier français au Yémen et au meurtre d'un marine au Koweït. Les Etats-Unis considèrent l'Indonésie comme un deuxième front pour la lutte antiterroriste

WASHINGTON
de notre correspondant

L'attentat de Bali justifie les craintes exprimées depuis plusieurs mois par les dirigeants américains, qui considéraient l'Indonésie, avec les Philippines voisines, comme le plus probable champ d'affrontement avec Al-Qaida après que l'organisation terroriste a été mise en déroute en Afghanistan.

George Bush a exprimé, dimanche 13 octobre, sa condamnation de *« cet acte haineux »*, preuve, à ses yeux, du caractère *« global »* de la menace terroriste. *« Nous devons, ensemble, combattre et vaincre l'idée que le massacre d'innocents choisis au hasard fait avancer quelque cause ou aide quelques aspirations que ce soient »*, a déclaré le président américain. Il a indiqué que les Etats-Unis avaient proposé à l'Indonésie de *« l'aider à livrer ces meurtriers à la justice »*.

Survenant exactement deux ans après l'attentat contre le navire de guerre *Cole*, dans le port d'Aden, au Yémen, l'opération menée à Bali est un message adressé particulièrement aux Etats-Unis. Le département d'Etat avait lancé, le 9 octobre, une nouvelle alerte à tous les postes diplomatiques américains dans le monde, en insistant sur le danger existant en Indonésie. L'ambassade à Djakarta avait déjà été fermée pendant six jours autour du 11 septembre, premier anniversaire des attaques sur New York et Washington. Un mois plus tard, c'est une augmentation du *« trafic »* observé par les services de renseignement une source indiquant même que la voix d'Oussama Ben Laden avait peut-être été identifiée dans une conversation interceptée qui a entraîné l'alerte diffusée par le département d'Etat.

AP

« Je crois que c'est le début et que nous allons en voir* [des attentats] *beaucoup plus »
RICHARD SHELBY

« Je crois que c'est le début et que nous allons en voir beaucoup plus, peut-être même aux Etats-Unis », a déclaré, dimanche, sur la chaîne de télévision ABC, Richard Shelby, chef de file des républicains à la commission du renseignement du Sénat.

La présidente indonésienne, Megawati Sukarnoputri, était venue à Washington, le 19 septembre 2001, sa visite, prévue avant les attentats du 11 septembre, ayant été maintenue. Son entrevue avec M. Bush avait été courte, mais un long communiqué avait été publié, et le président américain s'était engagé à faire tout son possible pour obtenir du Congrès une augmentation de l'aide à l'Indonésie. L'exécutif a multiplié les pressions sur le Congrès pour que les barrières mises à la coopération des forces armées américaines avec celles de l'Indonésie soient levées. Depuis 1992, en effet, à la suite d'un massacre commis par des forces indonésiennes à Timor-Oriental, les fournitures d'armements américains sont contingentées, et l'entraînement des unités de Djakarta par des cadres américains est interdit.

COOPÉRATION RENFORCÉE

Début octobre, encore, le Congrès ayant à voter sur des attributions de crédits à la défense, les sénateurs et les députés ont reçu une lettre d'organisations indonésiennes de défense des droits de l'homme, affirmant que l'armée ne remplit toujours pas les critères requis par les législateurs américains pour que la coopération soit autorisée.

Ces organisations assuraient que la menace terroriste, mise en avant par l'administration Bush pour demander la levée des restrictions sur l'aide militaire, était *« très exagérée »*. Elles ajoutaient que les organisations terroristes locales bénéficiaient de complicités au sein de l'armée.

A plusieurs reprises, Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, a plaidé publiquement pour une coopération pleine et entière avec le régime indonésien. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, s'est rendu à Djakarta au printemps. Les services américains chargés du renseignement et du contre-terrorisme ont développé des relations avec leurs homologues indonésiens, qui sont étroitement liés à l'armée. Robert Mueller, le directeur du FBI (Bureau fédéral d'investigation), est allé sur place en avril. Des agents américains, vraisemblablement du FBI, ont été dépêchés à Bali dès dimanche.

Numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz, qui fut ambassadeur à Djakarta dans les années 1980, plaide avec constance pour une aide accrue à l'Indonésie. En raison, d'abord, de sa population musulmane, la plus nombreuse du monde, l'Indonésie est un pays *« critique »* pour la lutte contre le terrorisme islamiste, expliquait M. Wolfowitz, en juin, à l'occasion d'une visite à Singapour. Sans reprendre l'expression du président de Singapour, Lee Kuan Yew, qui avait parlé de *« maillon faible »*, M. Wolfowitz estimait que les capacités de pénétration du terrorisme en Indonésie étaient importantes et que la tendance dominante de l'islam indonésien, modérée et tolérante, devait être soutenue face à l'extrémisme.

Patrick Jarreau

Les services antiterroristes redoutent maintenant « un gros coup » en Europe

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

L'Europe sera-t-elle la prochaine cible d'Al-Qaida ? Planant depuis plusieurs mois, envisagée par tous les spécialistes, la menace était jugée *« plus forte »* depuis quelques semaines. L'attentat de Bali n'a fait que renforcer des craintes qui seront évoquées par les ministres de la justice et de l'intérieur des Quinze, réunis lundi 14 et mardi 15 octobre à Luxembourg. La task-force *« antiterroriste »* constituée au sein d'Europol, l'Office de police criminelle intergouvernemental, se réunira dans quelques jours pour tenter de cerner avec plus de précision le risque. Les rapports reçus de différentes capitales semblent, en tout cas, le juger élevé.

Dans les différents Etats membres les services antiterroristes redoutent ce qu'un officier appelle *« un gros coup »* dont ils soupçonnent qu'ils pourraient viser la France, l'Allemagne ou la Belgique. Les deux premières ont été explicitement citées dans des messages attribués au bras droit d'Oussama Ben Laden, la troisième abrite des institutions internationales qui offriraient des cibles de choix. Une autre source évoque une menace sur le Royaume-Uni.

« DES AVERTISSEMENTS »

« Nous sommes confrontés à une série d'événements qui ressemblent à des avertissements », explique ce responsable, pour lequel les attentats contre les ingénieurs français de Karachi, l'explosion à la synagogue de Djerba, l'attaque contre le *Limburg* au Yémen et, enfin, l'explosion survenue à Bali font partie d'une même chaîne. *« Comme si on voulait nous démontrer que des groupes peuvent frapper où ils veulent quand ils veulent »*, poursuit notre interlocuteur, qui souligne que des *« messages »* du même type avaient été envoyés aux Etats-Unis avant le 11 septembre 2001.

Soucieux de ne pas créer un état de psychose, les responsables politiques des Quinze préfèrent ne pas évoquer publiquement de telles analyses. Ils se rappellent toutefois qu'en juin dernier plusieurs officiers supérieurs de sécurité avaient jugé *« presque inévitable »* une attaque en Europe. Le directeur d'Europol, l'Allemand Jürgen Storbeck avait déclaré que la question n'était pas de savoir s'il y aurait un attentat, mais quand... Plus aucun responsable ne tiendra de tels propos en public, mais quelques-uns pensent que M. Storbeck avait raison.

Certains soulignent par ailleurs la difficulté, pour les pays de l'Union, d'affronter ce risque. Ils redoutent que la structure d'Al-Qaida, nébuleuse de cellules autonomes, de petits groupes développant des activités criminelles et d'*« agents dormants »* rende encore plus difficile le travail de prévention et de renseignement des services de police. *« Nous sommes tous persuadés qu'Al-Qaida est présente, à des degrés divers, dans la plupart des pays européens. Et il faut rappeler que toutes les opérations du 11 septembre ont été étudiées, montées et coordonnées en Europe »*, souligne un officier.

Présentée par ses voisins comme le pays le plus répressif à l'égard des islamistes radicaux, la France serait du même coup devenue, selon ce spécialiste, la cible privilégiée de certains groupes relégués dans les pays voisins. Membres du Groupe salafiste pour la prédication et le combat, ou du Groupe islamique armé algérien, jeunes Occidentaux engagés dans le Djihad, réseaux de soutien aux opposants islamistes des régimes en place dans le Maghreb : ces groupes longtemps épars forment l'ossature d'un réseau qu'Al-Qaida serait parvenu à fédérer et qui avait déjà envisagé de faire sauter l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Jean-Pierre Stroobants

Un « carnage total » transforme en cauchemar des vacances de rêve sur l'île des Dieux

La présidente Megawati Sukarnoputri, se rendant sur place, estime que la sécurité nationale de l'archipel est menacée

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La voiture piégée qui a explosé devant le Club Sari a provoqué un carnage et des scènes de panique à proximité de Kuta, l'une des plages favorites des surfeurs de Bali. *« Un carnage total »*, a résumé à la BBC un témoin. La boîte de nuit et un restaurant-bar attenant se sont embrasés vers 23 heures, samedi 12 octobre, au moment où l'affluence était le plus forte. L'incendie a gagné les constructions voisines, alors que des corps calcinés gisaient sur la chaussée et que des gens s'enfuyaient leurs vêtements brûlés collés à la peau.

Le bilan provisoire de l'explosion, qui a creusé un cratère de 1,50 mètre de profondeur et provoqué un incendie de plusieurs heures, est d'au moins 190 morts et plus de 300 blessés. Des survivants, selon l'Agence France-Presse (AFP), ont décrit des scènes d'horreur : corps carbonisés, déchiquetés, touristes tentant de fuir l'enfer de feu et de fumée à l'intérieur du night-club. Un témoin a rapporté avoir vu des corps sans tête, sans jambes ou sans bras. L'explosion – qui a été si violente que les plafonds d'un hôtel situé à 1 kilomètre de distance se sont effondrés et que toutes les vitres ont été brisées dans un rayon de 500 mètres – avait été précédée, de quelques minutes, par une autre explosion de faible intensité dans une discothèque voisine, le Paddys.

RÉFUGIÉS SUR LES PLAGES

Les secours ont commencé à s'organiser avec les moyens limités d'un centre touristique resté ces dernières années, pour l'essentiel, à l'écart de la tourmente indonésienne. Malgré des mises en garde récentes de plusieurs missions diplomatiques, le tourisme demeurait très populaire à Bali, où la majorité de la population est hindouiste.

Des dizaines de corps ont été alignés à la morgue de Denpasar, chef-lieu de l'île, et leur identification est d'autant plus difficile qu'ils sont carbonisés. Une autre explosion, à proximité d'un bâtiment consulaire américain, n'a pas fait de victimes.

LE PREMIER PAYS MUSULMAN AU MONDE

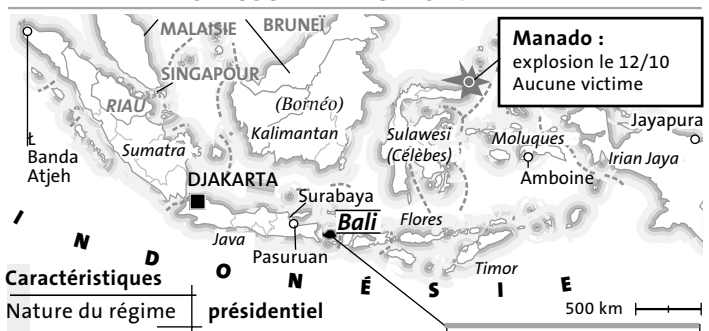

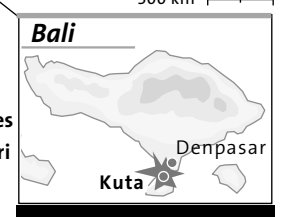

Kuta : explosion le 12/10 devant le « Club Sari » vers 23 heures, 190 morts et 300 blessés (bilan provisoire)

Caractéristiques	
Nature du régime	**présidentiel**
Superficie	**1 919 000 km²**
Population	**212,2 millions**
Langues	**indonésien (off.), 200 langues ou dialectes**
Chef d'Etat 2002	**Megawati Sukarnoputri**
Capitale	**DJAKARTA**
Monnaie	**roupie indonésienne**
Espérance de vie	**68 ans**
Taux de fécondité	**2,6 enfants/femme**
Religions	**musulmans** (88%), **protestants** (5%), **catholiques** (3%), **hindous** (2%), **bouddhistes** (1 %), **autres** (1%)
Ethnies	**Javanais** (45%), **Sundanais** (14%), **Madurais** (7,5%), **Malais** (7,5%), **autres** (26 %)

Source : Bilan Le Monde

Quelques heures plus tôt, une autre bombe avait déjà explosé, mais également sans faire de victimes, devant le consulat philippin à Manado, le port de l'extrême nord des Célèbes.

Les gens se sont réfugiés sur les plages ou autour des piscines d'hôtel jusqu'à l'aube de dimanche. La plupart des touristes étrangers présents à Kuta ont alors pris le chemin de l'aéroport, où des vols supplémentaires ont été progressivement mis à leur disposition.

Des survivants australiens de retour à Sydney ont, lundi 14 octobre, raconté à l'AFP comment leurs vacances à Bali se sont transformées en cauchemar. Parmi les victimes figurent de nombreux footballeurs d'Australie, dont plusieurs équipes avaient offert à leurs joueurs une « virée » à Bali pour fêter la fin de la saison sportive. *« C'était l'horreur »*, a témoigné Tim McGrath, joueur de l'équipe de Geelong (ouest de Melbourne), qui a utilisé des draps de son lit d'hôtel pour confectionner des bandages. *« Les gens hurlaient : "Je n'y vois rien !" Il y avait des personnes dépouillées de leurs vêtements qui avaient brûlé. »* Une douzaine d'équipiers de McGrath sont portés disparus. Angela Graham, 28 ans, a sauvé son amie d'enfance, Sophie Karagiannis, des décombres en feu après avoir poussé de côté un cadavre carbonisé.

Kuta était une plage fréquentée en particulier par de jeunes Australiens, mais aussi par d'autres Occidentaux, qui se retrouvaient le soir dans les bistrots et boîtes de nuit du coin. L'attentat a aussi fait de nombreuses victimes parmi le personnel indonésien de ces établissements ou celui d'échoppes situées à proximité.

UN « TOURNANT »

La présidente Megawati Sukarnoputri s'est rendue sur les lieux dimanche après avoir *« fermement condamné »* l'attentat le plus grave depuis les attaques du 11 septembre 2001 et exprimé ses condoléances aux familles des victimes. Elle a jugé qu'il s'agissait d'un *« danger réel et d'une menace potentielle pour la sécurité nationale »*. Le ministre de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, qui l'accompagnait, a déclaré qu'il s'agissait *« clairement »* de *« terrorisme »* et d'un *« tournant »*, en ajoutant que, *« désormais, le gouvernement ne pourra plus entretenir de doutes sur une action sévère »*.

Bali, l'île des Dieux, était une oasis de paix situé au milieu d'un vaste pays rudement secoué par la crise financière de 1997 et par les violences qui ont accompagné, en mai 1998, la chute de Suharto et mis fin à trente-deux ans de dictature. Plus de 2 millions d'étrangers s'étaient rendus, en 2001, dans cette île où les musulmans sont largement minoritaires. Mais Bali a désormais perdu toute innocence. Comme d'habitude, en Indonésie, personne n'a revendiqué la paternité d'un attentat conçu et exécuté par des professionnels.

Jean-Claude Pomonti

Bilan provisoire : cent quatre-vingt-dix morts

Cent quatre-vingt-dix personnes ont été tuées, plus de trois cents autres ont été blessées et des dizaines sont portées disparues, selon un bilan non définitif rendu public, lundi 14 octobre. La majorité des victimes sont de nationalité australienne : 14 identifiées parmi les morts, plus de 200 portées disparues et plus de 200 blessés. Un Français aurait été tué, cinq autres ont été blessés. Deux Britanniques auraient été tués, 40 ont été blessés, 22 autres et 3 Irlandais sont portés disparus. Les autres victimes sont de différentes nationalités : allemande (une femme tuée, 8 blessés et 10 disparus), suisse (une femme tuée et 5 blessés), grecque (un blessé, un disparu), japonaise (4 blessés), sud-coréenne (2 disparus), sud-africaine (un blessé, 2 disparus), singapourienne (un mort), néerlandaise (un mort), équatorienne (un mort), américaine (un mort et 3 blessés) et suédoise (8 portés disparus).

[M'B'A ESCP-EAP]

L'ACCÉLÉRATEUR de carrière

L' **Executive M'B'A ESCP-EAP** à **Paris** est un programme de management conçu pour des cadres à fort potentiel très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie interactive et novatrice combine cours, ateliers et séminaires en Europe, Asie et Amérique latine. Ce programme MBA bilingue anglais / français permet le maintien d'une activité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme référencé dans le monde entier.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs répartis dans 65 pays.

ESCP-EAP
79 avenue de la République - 75011 Paris
Isabelle du Merle - Tél. : 01 49 23 22 89
E-mail : emba@escp-eap.net

www.escp-eap.net

ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

CHOO YOUN-KONG/AFP

Kuta Beach, le quartier des boîtes de nuit

LE PARADIS des vacanciers de Bali, Kuta Beach, a été dévasté par l'attentat du samedi 12 octobre en fin de soirée, à l'heure d'affluence dans les boîtes de nuit et restaurants de la station. L'explosion a causé la mort d'au moins 190 personnes et on comptait plus de 300 blessés, dont une centaine dans un état critique. Les plus nombreuses victimes sont de nationalité australienne. Samedi également, une bombe a explosé, sans faire de victime, près du consulat américain de Denpasar, la principale ville de la région.

Une série d'attentats anti-occidentaux

L'attentat de Bali est le plus grave des actes terroristes contre des cibles occidentales depuis les attentats du 11 septembre 2001.

● **11 avril 2002 :** 19 personnes sont tuées dans l'explosion d'un camion citerne contre le mur d'enceinte de la synagogue de la Ghriba, sur l'île de Djerba, en Tunisie. L'attentat est attribué au réseau Al-Qaida.

● **8 mai 2002 :** un attentat-suicide à la voiture piégée contre un autobus fait 14 morts, dont 11 Français, à Karachi, au Pakistan. Il est attribué à un groupe islamiste.

● **14 juin** : un attentat au véhicule piégé devant le consulat américain à Karachi fait 12 morts.

● **6 octobre** : une explosion à bord d'un pétrolier français au large du Yémen fait un mort parmi les membres d'équipage. Les premiers résultats de l'enquête imputent l'explosion à un attentat.

● **8 octobre :** un militaire américain a été tué dans une attaque conduite par deux islamistes koweïtiens, sur une île au large de Koweït-City où avaient lieu des manœuvres américano-koweïtiennes.

Des menaces récentes d'Al-Qaida ont été diffusées sur Al-Jazira

PRIS au sérieux par les services de renseignement occidentaux, deux messages récents d'Al-Qaida avaient menacé d'attaquer les intérêts des Etats-Unis et de leurs alliés. Ces enregistrements sonores, attribués respectivement à Oussama Ben Laden et à son adjoint, l'Egyptien Aymar Al-Zawahri, ont été diffusés par la télévision qatarie Al-Jazira. Ils ont précédé de peu la série d'attentats commis, depuis une semaine, contre des ressortissants occidentaux au Koweït, au Yémen et en Indonésie.

Le 8 octobre, une voix diffusée pendant que s'affichait un cliché de l'Egyptien, s'adressant à *« l'Amérique et ses alliés »*, déclarait : *« Nous leur conseillons de quitter rapidement la Palestine, la péninsule arabique, l'Afghanistan et tous les pays musulmans avant qu'ils ne perdent tout. »* A Washington, un responsable américain a déclaré, sous couvert d'anonymat, que les services spécialisés *« pensent que c'est sa voix »*. L'enregistrement ajoutait : *« Nous avons adressé quelques messages aux alliés de l'Amérique* (...), *notamment un message à l'Allemagne et un autre à la France. Mais si ces doses ne sont pas suffisantes, nous sommes prêts à les augmenter. »* La voix dénonçait la *« campagne contre l'Irak »*, estimant que *« son premier objectif est de détruire toute force militaire efficace autour d'Israël »*.

Le 6 octobre, une bande audio avait énoncé : *« Au nom d'Allah, les enfants d'Allah sont en train de préparer pour vous* [les Américains] *des choses qui rempliront vos cœurs de terreur et frapperont vos organes économiques jusqu'à ce que vous arrêtiez votre oppression et votre agression »* contre les musulmans. Al-Jazira puis la CIA ont attribué la voix à Ben Laden.

L'Australie se découvre en cible du terrorisme

SYDNEY
de notre correspondant

« Le terrorisme frappe à la maison » : les gros titres à la une des principaux journaux nationaux disent tous la même chose. Pour la première fois depuis les attentats du 11 septembre, les Australiens ont l'impression d'avoir été directement visés par le terrorisme international.

Le lieu des explosions à Bali n'est pas étranger à ce sentiment populaire. Les deux boîtes de nuit détruites sont depuis de nombreuses années des endroits très appréciés de la jeunesse australienne qui vient à Kuta Beach pour nocer et boire toute la nuit. Bali est l'une des principales destinations touristiques des Australiens. Chaque année, plus de 200 000 « Aussies », sur une population de 19 millions d'habitants, se rendent sur l'île. A cette période de l'année, la proportion d'Australiens à Kuta est encore plus importante qu'à l'accoutumée. La plupart des Etats de la fédération sont en vacances scolaires et, comme tous les ans, de nombreux sportifs viennent fêter la fin de leur saison sportive à Bali.

PUISSANCE RÉGIONALE

Les attentats de samedi soir visaient-ils toutefois spécifiquement les Australiens ou plus largement les touristes occidentaux ? C'est la question que tout le monde se pose en Australie, surtout depuis les déclarations ces dernières semaines du gouvernement fédéral en faveur de la politique de répression prônée par le président américain George W. Bush.

« La cible a pu être choisie pour viser la culture occidentale, mais c'est aussi un endroit bien connu qui symbolise la présence australienne en Indonésie », estime Hugh White, le directeur de l'Institut de politique stratégique australienne (ASPI), une organisation mise en place par le gouvernement pour lui apporter des idées nouvelles en matière de défense et de politique stratégique. *« Plusieurs raisons peuvent être avancées afin de comprendre pourquoi les Australiens auraient pu être visés. Le pays est tout d'abord la plus grande puissance occidentale de la région. Le rôle de l'Australie au Timor-Oriental a également créé un ressentiment profond parmi la population indonésienne. Cette rancœur, aussi étonnant que cela puisse paraître, ne diminue pas avec le temps et elle est ressentie par des gens qui n'étaient pas forcément opposés à l'indépendance de cette île. Ce facteur, bien plus que la position de Canberra envers une possible intervention en Irak, pourrait expliquer en partie cet attentat »*, considère l'analyste.

D'autres experts ne partagent pas cet avis. *« Ce sont pas les Australiens en particulier mais plutôt les Occidentaux qui étaient visés,* juge Clive Williams, un spécialiste du terrorisme international à l'Université nationale australienne (ANU) de Canberra. *Ces deux bombes ont dû être placées par des membres du Jemaah Islamiyah. Cette organisation extrémiste qui est présente dans toute l'Asie du Sud-Est mais qui est surtout très bien implantée en Indonésie avait déjà prévu de faire exploser des voitures piégées à Singapour et elle a toujours visé l'Occident au sens large, alors que Al-Qaida cherche davantage à atteindre des objectifs américains. »*

Le premier ministre fédéral, John Howard, refuse d'admettre que la politique de son gouvernement ait pu influencer les terroristes. Cette idée *« est complètement fausse,* a réagi dimanche le chef du parti libéral. *Ce qui l'a rend erronée est que des citoyens d'autres pays qui ont choisi de prendre une position* (...) *neutre ou différente de celle de l'Australie ont été tués dans des attaques terroristes, et je pense tout particulièrement aux Allemands et aux Français »*.

La possible intervention des troupes australiennes au Moyen-Orient pourrait toutefois changer cette donne. *« Si l'Australie venait à s'impliquer lourdement dans une campagne armée contre l'Irak, les menaces concernant la sécurité des Australiens seraient nettement plus sérieuses,* estime Clive Williams. *En Australie même, les terroristes pourraient recevoir le soutien de sympathisants vivant sur place. »*

En l'absence de revendication, le ministre australien des affaires étrangères, Alexander Downer, a estimé que *« Jemaah Islamiyah possède des liens avec Al-Qaida, et il est vraisemblable qu'une organisation comme celle-ci se trouve à l'origine des attentats »* de Bali.

Frédéric Therin

Appels à la mobilisation

Dans la multitude de réactions ayant suivi les attentats de Bali, dimanche 13 octobre, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan a déclaré que *« de tels événements tragiques soulignent l'importance de la coopération de tous les Etats dans la lutte contre le terrorisme et la défense des droits de l'homme »*. Le premier ministre australien, John Howard, a pressé *« le gouvernement indonésien d'agir en faveur d'un effort de coopération* [antiterroriste] *dans la région »*.

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué que la vague d'attentats à Bali *« confirme que la communauté internationale doit coordonner de façon plus étroite encore sa lutte contre le terrorisme international »*. Le président français, Jacques Chirac, a assuré la présidente indonésienne de sa disposition à lui *« apporter toute l'aide possible pour identifier les auteurs et les commanditaires de ces actes ignobles »*.

L'ensemble de l'économie indonésienne devrait être affecté

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le tourisme ne sera pas le seul secteur à pâtir du sanglant attentat de Bali. Dans la matinée du 14 octobre, la Bourse de Djakarta a chuté de plus de 9 %. Entre-temps, une invitation pressante de Washington à l'évacuation des familles américaines présentes en Indonésie pourrait encourager des décisions analogues d'autres capitales. La roupiah indonésienne a également faibli : elle s'échangeait à 9 230 pour 1 dollar, contre 9 000 lors de la clôture vendredi. A l'ouverture de la Bourse de Paris, lundi, le Club Méditerranée, qui possède sur l'île un centre de vacances, perdait 11 %.

L'Indonésie accueille environ 4 millions de visiteurs par an, dont 1,7 million se rendent directement à Bali, alors que d'autres font le détour, notamment par Yogyakarta, centre culturel de Java, avant de gagner l'île des Dieux. Les images de l'attentat à Kuta et les rapatriements de nombreux Occidentaux devraient ébranler une industrie qui commençait à peine, en dehors de Bali, à retrouver une clientèle depuis la crise financière de 1997 et les violences qui l'ont suivie. Ils pourraient également avoir une incidence négative sur l'ensemble d'une région aux prises avec des réseaux terroristes.

L'économie indonésienne, quant à elle, se redressait lentement, avec un taux de croissance de 3,2 % en 2001 et, selon les prévisions, proche de 3,5 % cette année. Mais cette légère expansion ne permettait déjà pas de résorber le chômage – lequel, sous ses formes déguisées, affecte au moins un tiers de la force de travail –, ni, surtout, d'absorber les 1,2 million de jeunes qui se présentent sur le marché de l'emploi chaque année. Selon un récent sondage, 60 % des chômeurs appartiennent à la classe d'âge des 15-24 ans, parmi laquelle les islamistes recrutent leurs militants.

L'attentat de Bali pourrait également accentuer la chute des investissements étrangers, déjà en baisse de près de 50 % pendant le premier semestre de 2002. Il intervient à une époque de désinvestissements dans les secteurs de la chaussure et du textile, liés à la peur de l'insécurité, à un environnement syndical jugé défavorable, au coût de la main-d'œuvre et à la corruption. En outre, la consommation intérieure, devenue le principal moteur de la croissance à la suite d'une stagnation des exportations, montre de premiers signes de faiblesse.

La priorité économique, pour le gouvernement indonésien, est donc d'enrayer la méfiance des opérateurs étrangers. Des mesures de sécurité ont été déjà annoncées en ce qui concerne la protection des sites miniers, des ambassades et des centrales électriques. D'autres doivent suivre.

Depuis l'accession à la présidence de Megawati Sukarnoputri, en juillet 2001, la stabilité politique avait de nouveau prévalu, en dépit de la poursuite de conflits parfois brutaux mais localisés. La coopération entre le FMI et Djakarta avait repris et s'était relativement bien déroulée. La roupiah s'était stabilisée et la Bourse était en hausse. L'attentat de Bali a remis en cause ce calme relatif. Il faudra toutefois attendre quelque temps pour mesurer l'ampleur du nouveau plongeon.

J.-C. P.

Photo © Catherine Cabrol.

L'Indonésie est accusée d'être le maillon faible de la lutte antiterroriste

Le chef présumé de la Jemaah Islamiyah nie toute responsabilité dans l'attentat

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Depuis des mois, Washington fait pression sur le gouvernement indonésien pour que ce dernier prenne des mesures contre un réseau terroriste, le Jemaah Islamiyah, dont l'ambition est de créer un vaste Etat islamique regroupant les populations musulmanes de l'Asie du Sud-Est. Les Américains ajoutent que le Jemaah Islamiyah, dont des dizaines d'agents ont été arrêtés à Singapour, en Malaisie et aux Philippines, est lié à Al-Qaida.

Lors du premier anniversaire du 11 septembre 2001, plusieurs chancelleries occidentales dans la région ont fermé leurs portes à la suite de l'interrogatoire d'Omar Al-Farouq, un individu apparemment d'origine koweïtienne, arrêté en Indonésie le 5 juin et remis aux autorités américaines. Al-Farouq aurait avoué, début septembre, avoir été le principal opérateur d'Al-Qaida en Asie du Sud-Est.

Il aurait également déclaré s'être appuyé sur le Jemaah Islamiyah dont l'inspirateur, a-t-il confirmé, est Abou Bakar Baashir, un directeur d'école coranique du centre de Java, sur le compte duquel il a mis des attentats antichrétiens ainsi que l'explosion d'une bombe à la grande mosquée de Djakarta.

La semaine dernière encore, les Etats-Unis ont invité leurs ressortissants à prendre de sérieuses précautions quand ils sont contraints de se déplacer en Indonésie et annoncé que, pour des raisons de sécurité, ils allaient réduire le nombre de leurs diplomates sur place.

Le dossier établi par Washington semble conséquent. Les Américains affirment que, profitant de la dilution du pouvoir après la chute de Suharto en mai 1998, des centaines de moujahidines venus du Pakistan, d'Afghanistan ou du Proche-Orient, ont été entraînés dans des zones indonésiennes de conflits religieux, comme les archipels des Célèbes et des Moluques, ainsi qu'à Mindanao, dans le sud des Philippines.

Ils ont collaboré avec des radicaux islamistes locaux peu nombreux, mais bénéficiant de complicités et relativement bien organisés. Le terrain s'y prête. Les frontières maritimes de ce pays aux 17 000 îles sont de véritables passoires et sont la proie de boucaniers et de contrebandiers.

Pendant longtemps, les Indonésiens, qui pratiquent un islam fort modéré dans leur immense majorité, ont douté des arguments américains. Même au sein du Parlement et du gouvernement, des voix se sont élevées pour exprimer l'incrédulité ou, pis, dénoncer un exercice de propagande américain. Mais des informations fournies en privé par Washington ont commencé à ébranler les autorités, notamment concernant la préparation d'attentats, à l'aide de camions bourrés d'explosifs, contre des missions diplomatiques étrangères et d'un projet d'assassinat de la présidente Megawati Sukarnoputri.

Œuvre de professionnels dont l'objectif était de faire un maximum de victimes occidentales et un minimum de dégâts parmi les musulmans, l'attentat de Bali place, cette fois-ci, l'Indonésie le dos au mur. Pour les autorités, politiques et militaires, il ne peut plus être question d'émettre des *« doutes »*, ainsi que l'a reconnu le ministre de la sécurité, ancien général de l'armée de terre. La stabilité du gouvernement et, peut-être, la présidence de Megawati Sukarnoputri, fille aînée du fondateur de l'Indonésie, sont en cause.

Comme d'habitude, Abou Bakar Baashir nie toute responsabilité dans ce sanglant attentat. *« Au regard de la forte puissance des explosifs utilisés, ce doit être l'œuvre d'étrangers, probablement des Etats-Unis »*, a-t-il déclaré dimanche à Solo (Java centre), avant d'ajouter : *« Les Etats-Unis font des choses pour justifier leur position selon laquelle l'Indonésie est un refuge pour les terroristes et j'espère que notre gouvernement ne tombera pas dans ce piège. »*

Baashir dément l'existence du Jemaah Islamiyah, affirme qu'il est lui-même hostile au terrorisme et qu'il n'entretient aucun lien avec Al-Qaida, même s'il admire Oussama Ben Laden.

Bête noire des islamistes, la présidente Megawati a besoin d'un retournement d'opinion pour pouvoir passer à la contre-offensive

Face aux radicaux indonésiens, dont certains ont été entraînés en Afghanistan et au Pakistan, Djakarta dispose de moyens limités. Depuis que les forces armées ont perdu, en 1999, le contrôle de la police, les relations entre les deux corps sont devenues parfois exécrables, ainsi que l'a encore souligné, début octobre, une fusillade à Sumatra qui a fait au moins huit morts et 28 blessés. En outre, les islamistes ont beau être très minoritaires, ils font peur.

Dans ce pays qui abrite près de deux cents millions de musulmans, soit plus de 85 % de sa population, des combattants de la guerre sainte ont pris le parti de leurs coreligionnaires dans les affrontements avec les chrétiens aux Moluques et aux Célèbes. La police ne fait que commencer de réprimer un autre mouvement à vocation de police religieuse qui saccage régulièrement débits d'alcool et discothèques à Djakarta.

La nébuleuse islamiste a beau être réduite, elle a néanmoins réussi à interdire, sur le petit écran, des campagnes de prévention de l'endémie de sida, jugeant les images *« pornographiques »*. Elle empêche également tout débat sur le communisme, interdit depuis 1966, et les événements qui, à l'époque, ont précédé une répression qui aurait fait un demi-million de victimes.

Bête noire des islamistes, la présidente Megawati a donc besoin d'un retournement d'opinion pour pouvoir passer à la contre-offensive contre des mouvements qui, tel le Jemaah Islamiyah, sèment probablement le chaos sur lequel ils espèrent pouvoir bâtir les fondations d'un Etat musulman. Que les parlementaires oublient leurs petits calculs et ne rechignent pas à la soutenir, notamment en votant une législation antiterroriste qui ne remette pas en cause les libertés acquises depuis quatre ans. Que militaires et policiers, abandonnant leurs clients respectifs, acceptent de coopérer dans une lutte qui s'annonce pleine d'embûches. Que l'opinion publique se réveille et accepte la ligne de partage entre la revitalisation de l'islam – en cours depuis près de vingt ans –, et le terrorisme islamiste.

Les conséquences du carnage dont Bali vient d'être le théâtre pourraient être le déclic d'un tel revirement, même si les images de la répression en Palestine et l'hostilité évidente à l'égard d'une attaque américaine contre l'Irak plaident contre. Mais il faudra attendre encore quelque temps pour en voir, le cas échéant, les effets. En Indonésie, la politique est à double détente, et les autorités n'interviennent que lorsqu'elles ont assuré leurs arrières, ce qui devrait requérir, cette fois-ci, un sérieux ménage.

Jean-Claude Pomonti

Abou Bakar Baashir, ouléma de combat

Pommettes saillantes, barbichette soignée, vêtu d'une écharpe et d'une blouse blanche et d'un simple sarong, Abou Bakar Baashir, 64 ans, d'origine yéménite, appartenait à la petite nébuleuse de prédicateurs islamistes qui ont joué une dure partie de cache-cache avec les autorités indonésiennes à l'époque de Suharto. Ses campagnes en faveur d'un Etat islamique lui ont valu quatre années de prison. Pour ne pas y retourner, il s'est enfui en Malaisie en 1985 et y a attendu la chute de Suharto, en 1998, pour regagner son pays et y retrouver son école. A son retour d'exil, Abou Bakar Baashir a fondé, à Yogyakarta, le MMI ou Conseil indonésien des moudjahidins, dont il est toujours le président. En 1996, Abou Bakar Baashir aurait conçu, en compagnie de Riduan Isamuddin, alias Hambali, l'idée de créer un vaste Etat islamique incorporant la Malaisie péninsulaire, l'Indonésie et le sud islamisé des Philippines, et qui regrouperait donc quelque 250 millions de personnes et les territoires qui étaient sous l'emprise de sultanats islamisés en place avant l'arrivée des Espagnols et des Hollandais. – *(Corresp.)*

En Irak, les journalistes ont été conviés à visiter l'ancien site nucléaire d'Al-Furat

« Nous n'avons rien à cacher, les portes sont ouvertes à tous », affirment les Irakiens en dénonçant les « mensonges » du président Bush

AL-FURAT (Irak)
de notre envoyé spécial

Des hangars désaffectés, deux chars aux chenilles rouillées, une carcasse de camion, du sable, des parpaings, des monceaux de ferraille,

REPORTAGE

L'inspection, orchestrée par le ministère de l'information, n'a guère fait avancer le débat

des radars d'un autre âge, des locaux administratifs, une poignée de soldats et quelques dizaines d'employés, secrétaires, balayeurs, jardiniers, étonnés mais plutôt fiers de voir débarquer les médias du monde entier... Est-ce là, comme l'annoncent les Etats-Unis, un lieu stratégique susceptible de mettre en danger la sécurité de la planète ? Les Irakiens, en tout cas, s'en défendent. A défaut d'inspecteurs de l'ONU, c'est aux journalistes étrangers qu'ils ont cherché à prouver leur bonne foi, samedi matin 12 octobre, en les conduisant jusqu'au site militaire d'Al-Furat, à une trentaine de kilomètres au sud de Bagdad.

Cette opération de communication, orchestrée par le ministère de l'information, visait à contrer ce que le régime appelle les *« mensonges »* du président américain George W. Bush. Photos-satellites à l'appui, celui-ci avait en effet assuré, lundi 7 octobre, que les installations d'Al-Furat étaient utilisées pour la mise au point de l'arme nucléaire (*Le Monde* du 9 octobre).

Cinq jours plus tard, l'Irak a donc répliqué en organisant une visite guidée. Des cars avaient été affrétés, ainsi que des voitures officielles pour leur ouvrir la route. Le convoi était d'importance : environ cent cinquante journalistes européens, asiatiques et même nord-américains, venus à Bagdad en prévision du référendum présidentiel du 15 octobre, un scrutin destiné à confirmer au pouvoir le candidat unique et *« leader adoré »* Saddam Hussein.

Une fois sur place, dans une zone semi-désertique, la visite a duré une petite heure. Pour voir quoi ? D'abord, des murs d'enceinte hérissés de barbelés, puis l'inévitable portrait du chef de l'Etat, à droite de l'entrée. Au-delà, le long de l'allée principale, se dressaient divers bâtiments, les uns occupés, les autres à l'abandon. Tous n'ont pas été ouverts aux reporters, discrètement canalisés. Ceux-ci ont tout de même pu jouer les inspecteurs de l'ONU, filmant, photographiant, cherchant ici ou là les constructions, anciennes ou récentes, mentionnées sur les photos de M. Bush, prises en décembre 1998 et septembre 2002. L'intérêt essentiel de l'affaire résidant dans la stratégie médiatique des autorités de Bagdad, les équipes de télévision ont surtout filmé les autres équipes de télévision.

Les officiels irakiens se sont voulus rassurants, au risque, parfois, de tenir des propos contradictoires sur l'histoire et les fonctions de ces installations, qualifiées tour à tour de *« civiles »* et de *« militaires »*. *« Ce site n'a strictement rien à voir avec des activités nucléaires »*, a cependant assuré l'un des hôtes, le brigadier Samir Ibrahim.

Son supérieur, le général Saadi Abbas, a précisé que l'un des édifices mis en cause par les Américains – une sorte d'immense blockhaus de briques brunes et de béton laissé à l'abandon – était bien destiné, autrefois, à accueillir des travaux liés au nucléaire, mais que la construction, interrompue par la guerre de 1991, n'avait jamais repris.

JÉRÔME DELAY/AP

Une nuée de journalistes cerne les officiels irakiens lors de la visite, samedi 12 octobre, de l'ancien site nucléaire Al-Furat à une trentaine de kilomètres de Bagdad. Cent cinquante journalistes avaient été emmenés sur place pour visiter les installations qui, officiellement, sont devenues un centre de recherche électronique pour l'armée. Cette visite était une réplique aux accusations du président Bush concernant cette usine.

Selon le général Abbas, le site d'Al-Furat a été maintes fois inspecté par l'ONU jusqu'en 1998 et se consacrerait aujourd'hui à la *« recherche et au développement du matériel électronique de l'armée »*. D'où la présence de radars mobiles, et la surveillance du complexe par quelques soldats en armes. L'officier a toutefois refusé de préciser le nombre de personnes employées sur place. Interrogé au sujet d'éventuelles d'installations souterraines, donc secrètes, le brigadier Ibrahim a répondu, tout sourire : *« Creusez si vous le souhaitez et regardez s'il y a quelque chose en sous-sol ! »*

Personne n'a creusé, et la visite s'est poursuivie, au pas de charge, dans un bâtiment plus moderne – occupé, celui-là –, également considéré comme suspect par les Américains. D'un couloir à l'autre, passant devant les bureaux et les toilettes des dames, micros et caméras ont fureté quelques minutes, sans davantage de résultat.

Avant d'inciter tout le monde à remonter dans les cars, Udai Al-Taie, le directeur général du ministère de l'information, a conclu : *« Nous n'avons rien à cacher ; les portes sont ouvertes à tous, même aux inspecteurs américains et britanniques pour vérifier si oui ou non nous sommes en train de refabriquer des armes de destruction massive. »*

Cette inspection médiatique, si elle n'a guère fait avancer le débat – dans un sens comme dans l'autre –, a au moins permis aux journalistes de mesurer l'immensité de la tâche éventuellement confiée aux spécialistes de l'ONU. Sur le chemin du retour, le long de l'autoroute, les visiteurs d'Al-Furat ont pu remarquer, comme dans n'importe quelle métropole, des centaines de hangars, garages, usines, propriétés privées et bâtisses en tous genres. Faudra-t-il tout fouiller, tout suspecter ?

Philippe Broussard

Une deuxième lettre irakienne à Hans Blix

Le négociateur irakien, le général Amir Al-Saadi, a envoyé, samedi 12 octobre, une nouvelle lettre au chef de la commission de désarmement Hans Blix, ainsi qu'au directeur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), Mohammed Al-Baradeï, afin de rectifier l'effet négatif provoqué par celle qu'il leur avait adressée deux jours plus tôt. Cette nouvelle tentative a de nouveau été jugée insuffisante par Washington.

Le général irakien invite les inspecteurs à venir à Bagdad dès le 19 octobre mais se borne à *« prendre note »* de la demande de l'ONU de pouvoir visiter sans restriction les huit *« palais présidentiels »*. Sur l'autre point possible de frictions, les interrogatoires de scientifiques irakiens, il indique que Bagdad les *« facilitera »*, mais *« d'une manière susceptible de garantir les droits légaux des citoyens irakiens »*.

L'ONU et l'Irak s'étaient mis d'accord, le 2 octobre à Vienne, sur les modalités pratiques d'inspection. Depuis, Hans Blix a demandé aux Irakiens de confirmer par écrit leur accord, tout en ajoutant des éléments qui n'avaient pas fait l'objet d'accord à Vienne. – *(Corresp.)*

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Certains spectateurs vous regarderont émerveillés.

Golf R32. Moteur V6 de 3.2 litres, 24 soupapes. 4MOTION BVM6.
Les plus émerveillés restent les conducteurs.

Golf R32*

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute). *Edition limitée à 200 exemplaires et uniquement disponible en 3 portes. Golf R32 V6 3,2 4MOTION BVM6 CE 99/100 (l/100 km), cycle urbain/extra urbain/mixte, poids à vide minimal - maximal : 16,4-16,5 / 8,6-8,7 / 11,5-11,6. Emission CO_2 (g/km) : 276-278.

France : premières manifestations contre la guerre

À SON TOUR, la France a connu, samedi 12 octobre, ses premières « manifs » contre la guerre en Irak. Non sans un léger retard par rapport à leurs homologues britanniques, italiens, espagnols et même américains, les pacifistes français se sont retrouvés dans la capitale et dans une dizaine de villes de province pour dénoncer, entre autres, le concept de *« guerre préventive »* avancé par les Etats-Unis.

A Paris, ils étaient ainsi plusieurs milliers – 6 000 selon la police, 15 000 selon les organisateurs – à défiler à l'appel d'une quarantaine d'associations, syndicats, partis de gauche et d'extrême gauche. Ces formations, si elles sont parvenues à faire descendre dans la rue leurs cadres et militants, n'ont pas réussi, pour ce premier test, à élargir au-delà. *« C'est une première étape, il s'agissait de donner le signal de départ d'un mouvement qui va aller crescendo »*, ont expliqué les organisateurs, en ajoutant : *« La difficulté, en France, c'est que le gouvernement a une position un peu ambivalente. Il n'est pas engagé de manière tranchée derrière Bush comme peuvent l'être Tony Blair ou Silvio Berlusconi, ce qui nourrit l'importance des mobilisations en Grande-Bretagne ou en Italie. »*

Rangés derrière une large banderole proclamant *« non à la guerre contre l'Irak, justice et paix au Proche-Orient »*, trois anciens candidats à la présidentielle, Robert Hue (PCF), Noël Mamère (Verts) et Olivier Besancenot (LCR) avaient pris la tête du cortège parisien, réclamant l'utilisation par la France de son droit de veto au Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies. *« Je suis venu dire non à cette guerre que veut Bush en Irak »* a indiqué M. Hue, souhaitant que *« le gouvernement français aille plus loin »* dans ses réserves face à la position américaine. *« La France a une position ambiguë*, a déclaré pour sa part M. Mamère, opposé à toute intervention *« y compris si elle bénéficie du feu vert de l'ONU ». « Ce sont les opinions qui peuvent arrêter l'engrenage »* assurait M. Besancenot, qui ne *« fait pas confiance »* au gouvernement pour empêcher la guerre.

Aucun responsable socialiste n'était visible dans le cortège, seul le Mouvement des Jeunesses socialistes était venu en nombre. La porte-parole de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller était également présente, mais avait choisi de défiler avec son organisation. Dans les rangs des manifestants, les slogans ont pris à partie le président américain – *« pas touche à l'Irak, stoppons Bush », « pas de sang pour du pétrole », « non au diktat guerrier de George Doubleyou »* —, beaucoup réclamant la fin de l'embargo. Les associations de soutien aux Palestiniens scandaient pour leur part *« Bush-Sharon assassins »*, brandissant le drapeau national.

Caroline Monnot

Laurent Gbagbo, président de la Côte d'Ivoire

« Je me sens trahi. Ce coup d'Etat est injustifiable. Depuis deux ans, j'ai tout fait pour l'éviter »

Le ministre de la défense a été limogé. Les rebelles ont pris la ville de Daloa, dans l'Ouest

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

Ce dimanche 13 octobre, malgré la prise par les rebelles de Daloa, une grande ville de l'Ouest dont il est originaire, le président Laurent Gbagbo se veut serein. Dans sa résidence à Abidjan, en compagnie de son épouse et d'une demi-douzaine de ministres, il déjeune, discute, répond au téléphone aux chefs d'Etat africains qui l'assaillent de questions. Il accorde aussi, au *Monde*, son premier entretien depuis le début de la rébellion, le 19 septembre.

GEORGES GOBET/AFP

Vous venez de limoger votre ministre de la défense. Est-ce une sanction ?

Pas du tout ! Je n'ai rien à reprocher à mon ministre d'Etat, qui reste d'ailleurs à mes côtés à la présidence. Mais je dois compter avec mon opinion publique. Les Ivoiriens pensaient que la crise serait brève. Elle ne l'est pas. Il y a de la grogne parmi la population. Il fallait sacrifier quelqu'un. Il sert de bouc émissaire.

Une médiation se poursuit au nom de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Y croyez-vous ?

La Cedeao demande à l'agresseur, qui a été clairement désigné, de déposer les armes. Elle m'a demandé si, dans un deuxième temps, j'étais disposé à discuter avec les rebelles. J'ai répondu que oui.

Etes-vous prêt à réintégrer des rebelles dans l'armée ?

On ne me l'a pas encore demandé...

Est-il vrai que vous avez prévenu les autorités françaises qu'un coup se préparait à l'étranger, mais que Paris n'a pas réagi ?

Les Français sont nos alliés. Je leur avais simplement dit que le Burkina Faso accueillait sur son territoire des soldats en rupture avec l'armée ivoirienne, et qu'ils préparaient un mauvais coup. Les Français m'ont jugé trop alarmiste. Je ne l'étais pas.

La France vous soutient-elle comme elle le devrait ?

La France est maîtresse de sa politique. Je lui ai demandé, dans le cadre des accords existants, des munitions et du matériel. Ça a été fait. Je sais que l'on me critique à Paris dans certains cercles. Moi aussi, je critique leurs analyses. On n'a pas pris mes avertissements au sérieux. Nous, nous sommes des Ivoiriens. Nous gérons les affaires du pays. Nous connaissons mieux que quiconque nos problèmes. Tant qu'on se refusera à admettre cette évidence, il y aura des problèmes de compréhension entre nous. C'est d'ailleurs un problème de culture qui dépasse la Côte d'Ivoire. Regardez le Zimbabwe : l'Occident tout entier est ligué contre le président Mugabe, alors que l'ensemble de l'opinion publique africaine le soutient.

Au fil des coups d'Etat, la Côte d'Ivoire s'enfonce-t-elle dans une crise sans fin ?

Je ne suis pas aussi pessimiste. Nous étions en train de remettre sur pied l'économie. La croissance s'approchait de 3 % l'an. Et puis est venue cette attaque. Je me sens trahi. Depuis deux ans, tout ce qui pouvait être tenté pour que de tels événements ne se répètent plus a été fait. Je ne crois pas qu'un seul chef d'Etat en Afrique ait œuvré autant que moi pour la réconciliation nationale. J'ai discuté avec tout le monde. Je venais de former un gouvernement d'union nationale. Ce coup d'Etat est injustifiable. C'est d'ailleurs pour ça que les assaillants n'ont aucun mot d'ordre.

Depuis des années, la vie politique se cristallise sur l'ex-premier ministre, Alassane Ouattara, empêché d'être candidat aux élections. Comment sortir du cercle vicieux ?

Demandez-le lui. J'ai discuté avec lui. Nous avons formé ensemble ce gouvernement d'union. C'est un cadre pour discuter et pour continuer à avancer. Qu'il comprenne qu'on n'obtient rien par la force. Même mon assassinat ne réglerait pas son problème. Ouattara n'a jamais été aussi libre que depuis que je suis à la tête du pays.

Vous pensez que M. Ouattara est mêlé au coup d'Etat ?

Non, je dis que si le coup d'Etat était un moyen pour régler le problème Ouattara, c'est un mauvais calcul. Même si je quitte le pouvoir, quel que soit mon successeur, Ouattara sera confronté à une politique pire.

Le général Robert Gueï, tué le 19 septembre, a été désigné comme l'instigateur du putsch. Maintenez-vous cette accusation ?

Le gouvernement n'est pas un tribunal. Avant le déclenchement du coup d'Etat, nous savions que quelque chose se tramait. Une trentaine de personnes avaient été interpellées. Sur la base des interrogatoires, nous avons des soupçons sur la participation du général Gueï. Mais c'est à la justice de nous dire la vérité.

A Abidjan, des bidonvilles ont été rasés. L'opinion publique étrangère a été choquée...

Alors que, chez nous, la population applaudissait... Toujours ce décalage de culture entre l'Occident et nous. Les armes qui ont servi à l'attaque du 19 septembre étaient cachées pour partie, depuis un an, dans ces quartiers. Lorsque les gendarmes l'ont appris, ils sont allés les raser. Ce n'était pas une chasse à l'homme, mais la volonté que ce type d'événements ne se reproduise pas. J'ai stoppé l'opération, mais, à l'avenir, il faut que les périmètres autour des camps militaires soient sécurisés, qu'on éloigne les habitations précaires de ces camps.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

La Serbie devra revoter pour élire son président

L'invalidation du scrutin pour cause de participation inférieure à 50 % est un succès pour l'extrême droite

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Les deux vainqueurs de l'élection présidentielle en Serbie ne sont ni Vojislav Kostunica, le juriste nationaliste, ni Miroljub Labus, l'économiste libéral, les deux candidats démocrates qui se sont affrontés, dimanche 13 octobre, dans les urnes. Le scrutin étant invalidé pour cause de participation inférieure à 50 % (45,9 %), les vrais gagnants sont l'extrémiste nationaliste Vojislav Seselj, arrivé en troisième position au premier tour et qui avait appelé à boycotter le duel final, et son parrain, Slobodan Milosevic, qui doit savourer, de sa cellule de la prison de l'ONU à La Haye, l'échec de ses successeurs réformateurs.

Une élection présidentielle devrait donc être organisée en Serbie d'ici deux à trois mois. L'actuel président yougoslave, Vojislav Kostunica, qui a obtenu 66,7 % des votes, devrait être de nouveau candidat, tandis que Miroljub Labus, qui n'a recueilli que 31,3 % des suffrages, n'a pas indiqué l'attitude qu'il comptait adopter. Vojislav Seselj devrait lui aussi se porter candidat. D'ici là, il est probable qu'un consensus rassemble les mouvements politiques en faveur d'une modification de la loi électorale, afin qu'un président soit la prochaine fois élu à coup sûr.

L'autre perdant est le premier ministre Zoran Djindjic, l'impopulaire chef de file des réformateurs, qui soutenait Miroljub Labus. Sa politique, souvent saluée par la communauté internationale, est très critiquée en Serbie. Le faible taux de participation et le score de M. Labus sont pour lui aussi des échecs, la population n'ayant pas été convaincue par les deux premières années de réformes. Certes, M. Djindjic va de facto être seul aux commandes du pays ces prochains mois, mais la crise politique ne devrait pas lui profiter.

Vojislav Kostunica a annoncé dimanche qu'il comptait *« poursuivre* [son] *combat contre le gouvernement Djindjic »*. Certains des alliés du premier ministre envisageraient déjà de former un front anti-extrême droite autour de M. Kostunica, convaincus que la Serbie a encore besoin d'un discours conservateur, voire nationaliste, pour faire avaler la pilule des réformes économiques.

La crise va d'ores et déjà freiner certains projets cruciaux pour le pays, dont l'adoption de la Charte constitutionnelle du futur Etat Serbie-Monténégro, précondition à une procédure d'adhésion au Conseil de l'Europe, ou le transfert vers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye de criminels de guerre réclamés par la justice. L'invalidation du scrutin offre notamment un répit à Milan Milutinovic, le discret président serbe dont le mandat expire fin décembre, et qui est le dernier lieutenant de Slobodan Milosevic encore à son poste.

« UN JOUR DE HONTE »

Accusé de *« génocide »* et de *« crimes contre l'humanité »*, le dictateur emprisonné prend un peu, à distance, sa revanche sur le 5 octobre 2000, jour de sa chute. Les relations entre les deux hommes qui ont provoqué son départ du pouvoir, MM. Kostunica et Djindjic, sont exécrables, et la Serbie vient d'exprimer, au mieux, un sérieux doute envers les réformes engagées. Les électeurs, en portant un tiers des suffrages sur l'extrême droite au premier tour, ont même rappelé qu'ils contestaient radicalement certains aspects de la nouvelle ère qui s'est ouverte dans le pays, notamment la coopération avec la justice internationale. La population de Serbie, qui avait largement soutenu les guerres de M. Milosevic avant de se détourner de lui pour des raisons intérieures, n'a pas soudainement changé d'idées ce 5 octobre, il y a deux ans, parce qu'elle se félicitait de la chute d'un homme alors détesté pour sa gestion totalitaire et mafieuse de la vie du pays.

« Je suis triste pour la Serbie. Que va-t-on penser de nous dans le monde ? Ce scrutin est un peu l'anti-5 octobre, un jour de honte pour mon pays », confie une journaliste serbe. *« Cela va peser sur notre image de ne pas avoir de président à la tête de la Serbie. Aucun pays ne s'en enorgueillirait d'ailleurs »*, reconnaît Miroljub Labus, affirmant toutefois, à destination des institutions et gouvernements occidentaux, que *« le processus de transition va se poursuivre, car il n'y a pas d'autre choix »*.

Rémy Ourdan

Le difficile redémarrage de Zastava, ancien fleuron de l'économie serbe

KRAGUJEVAC
de notre envoyé spécial

Une plaque métallique de 1950 orne encore un mur du siège de l'usine automobile Zastava, à Kragujevac (Centre). Dessus, une étoile rouge et un slogan pas si démodé qu'il n'y paraît à l'heure de la privatisation et de l'économie de marché : « Sous le drapeau de la révolution et de l'autogestion. » Car cinquante ans plus tard, Zastava est à nouveau appelé à servir d'exemple, celui, cette fois, de la reconversion d'un monstre industriel socialiste en une entreprise compétitive.

« Zastava est une opération pilote », nous confirme Bozidar Djelic, ministre serbe des finances, qui, pour donner l'exemple, roule désormais dans un modèle décapotable de la firme yougoslave. Le gouvernement réformateur a pris le taureau par les cornes. Le groupe a été démantelé. Zastava, créé en 1850 autour d'une fonderie, était devenu un obèse fabricant de camions, d'automobiles, de canons et de produits chimiques. Comme les 46 autres usines du groupe, qui employait 36 000 personnes au total, Zastava automobiles est maintenant juridiquement indépendante. Les dégraissages ont été massifs. Les effectifs de la branche automobile ont été divisés par trois pour ne conserver que 8 000 salariés. *« Syndicats, patronat, gouvernement et autorités locales ont signé un accord pour mener une restructuration indispensable et trouver des solutions aux chômeurs »*, raconte Prvoslav Radosljajevic, secrétaire général de l'Union des syndicats indépendants de la région de Sumadija. *« Un an après cette signature, je suis déçu. On ne m'avait pas dit que l'application de ce plan dépendrait au plan local de la carte du parti que l'on a en poche, comme au temps de Milosevic »*, confie-t-il.

Sur les décombres du régime de Slobodan Milosevic, le nouveau pouvoir s'est forgé des baronnies et a réparti les postes en fonction du poids de chacun des 18 partis de l'Opposition démocratique serbe (DOS). Le petit Parti démocrate-chrétien de Serbie (DHSS), du ministre de la justice, Vladan Batic, a mis la main sur la direction de Zastava. *« Ils n'avaient pas les cadres, donc ils ont récupéré les socialistes de Milosevic. Le nouveau directeur général n'est autre que l'ancien directeur de la Genex* [société d'import-export contrôlée par la famille Milosevic], *Milorad Savicevic. C'est un jeu de chaises musicales »*, dénonce un cadre.

« LA CONCURRENCE EST RUDE »

Dans une économie serbe déprimée, les 30 000 chômeurs officiels de Kragujevac — *« 50 000 en fait, soit 50 % de la population active »*, selon le syndicaliste — ont du mal à partager l'enthousiasme des réformateurs de Belgrade et à croire en leur avenir hors de Zastava. Une poignée de courageux se sont lancés dans les affaires en profitant de crédits subventionnés de l'Etat, mais très peu ont réussi. *« La concurrence est rude et les sommes allouées trop petites »*, témoigne Milorad Jevtovic, qui comptait vingt ans de maison avant de se reconvertir dans la photographie et de s'inscrire au centre de travail alternatif, où les licenciés de Zastava sont censés bénéficier en priorité des créations d'emploi dans l'usine quand l'activité le permettra.

Ce qui n'est sans doute pas pour demain. Zastava ne produit que 1 200 voitures par mois, soit quinze fois moins qu'à sa période de gloire des années 1980. L'avenir repose sur l'arrivée d'un repreneur étranger. *« Zastava ne peut pas survivre seule »*, reconnaît Snezana Andjelkovic, responsable des relations extérieures. Un appel d'offres est en préparation et Peugeot fournit déjà des moteurs. Mais les grands constructeurs mondiaux se sont installés dans les pays en transition d'Europe centrale et orientale épargnés, eux, par les guerres, l'embargo et les sanctions. Le *« client »* à la reprise le plus motivé n'est d'ailleurs pas un constructeur mais Zastava Motor Works, société américaine importatrice de voitures yougoslaves aux Etats-Unis, avec laquelle une lettre d'intention a été signée début octobre. Il faudra bien une foi de révolutionnaire pour gagner le pari du redémarrage.

Christophe Châtelot

Le Fatah accuse Israël d'avoir rompu un accord

JÉRUSALEM. Mohammed Abayat, activiste du Fatah, le principal parti palestinien, est mort dimanche soir 13 octobre, à Bethléem, après l'explosion d'une cabine téléphonique piégée. Selon des sources palestiniennes qui ont mis en cause Israël, l'engin qui l'a tué visait en fait son frère Nasser, considéré comme l'un des responsables des activistes du Fatah à Bethléem. Cette explosion est intervenue alors que le calme prévalait dans cette ancienne zone autonome depuis un accord conclu en août entre Israéliens et Palestiniens intitulé « Gaza-Bethléem d'abord ».
Par ailleurs, la presse israélienne a fait état dimanche de vives critiques américaines vis-à-vis des autorités israéliennes à propos de la dégradation des conditions de vie des Palestiniens consécutive aux réoccupations et aux couvre-feux imposés depuis la mi-juin, ainsi qu'à la multiplication des « bavures » de l'armée israélienne. Dimanche, outre l'activiste du Fatah, cinq Palestiniens ont été tués dans les territoires, dont un enfant de 4 ans et une femme de 40 ans. – *(Corresp.)*

Un étudiant est à l'origine de l'explosion d'Helsinki

STOCKHOLM. La bombe qui a explosé vendredi 11 octobre dans un centre commercial de la banlieue d'Helsinki, faisant sept morts et environ 80 blessés, a été fabriquée et transportée sur place par l'une des victimes, un étudiant finlandais en chimie âgé de 19 ans, selon la police. Une perquisition au domicile des parents du jeune homme, chez qui il vivait, a permis de confirmer les soupçons qui pesaient contre lui. Il n'était pas connu des services de police et ne semblait pas avoir milité dans une quelconque organisation politique. Les enquêteurs s'interrogent encore sur les motivations de leur seul et unique suspect : est-il mort à cause d'une fausse manipulation de l'engin explosif qu'il transportait ou bien avait-il l'intention de se suicider au milieu de la foule ?
L'examen de l'ordinateur personnel du jeune homme pourrait permettre à la police d'éclaircir les causes de l'explosion, qui a choqué la Finlande entière. Selon la presse locale, l'étudiant, décrit par un camarade d'université comme *« triste et solitaire »*, aurait trouvé sur Internet les informations nécessaires pour fabriquer l'engin explosif. Il aurait participé à un forum de discussion sur Internet rassemblant des passionnés de chimie et terminé chacun de ses messages par cette phrase : *« Je ne suis pas un meurtrier mais ne me provoquez pas. »* – *(Corresp.)*

DÉPÊCHE

■ **INDE : le vice-premier ministre, Lal Krishan Advani, a déclaré dimanche 13 octobre** que l'Inde est prête à parler à des représentants des Cachemiris après les récentes élections régionales au Cachemire indien, dans le cadre de discussions sur l'avenir du territoire. *« Je suis sûr que ces élections vont se révéler un tournant dans nos efforts visant à trouver une solution durable à la question du Cachemire »*, a-t-il dit au sujet d'un scrutin qui a vu le parti pro-indien au pouvoir depuis des décennies subir un rude échec, au bénéfice du Congrès et du PDP, favorables à un dialogue avec les séparatistes. – *(AFP.)*

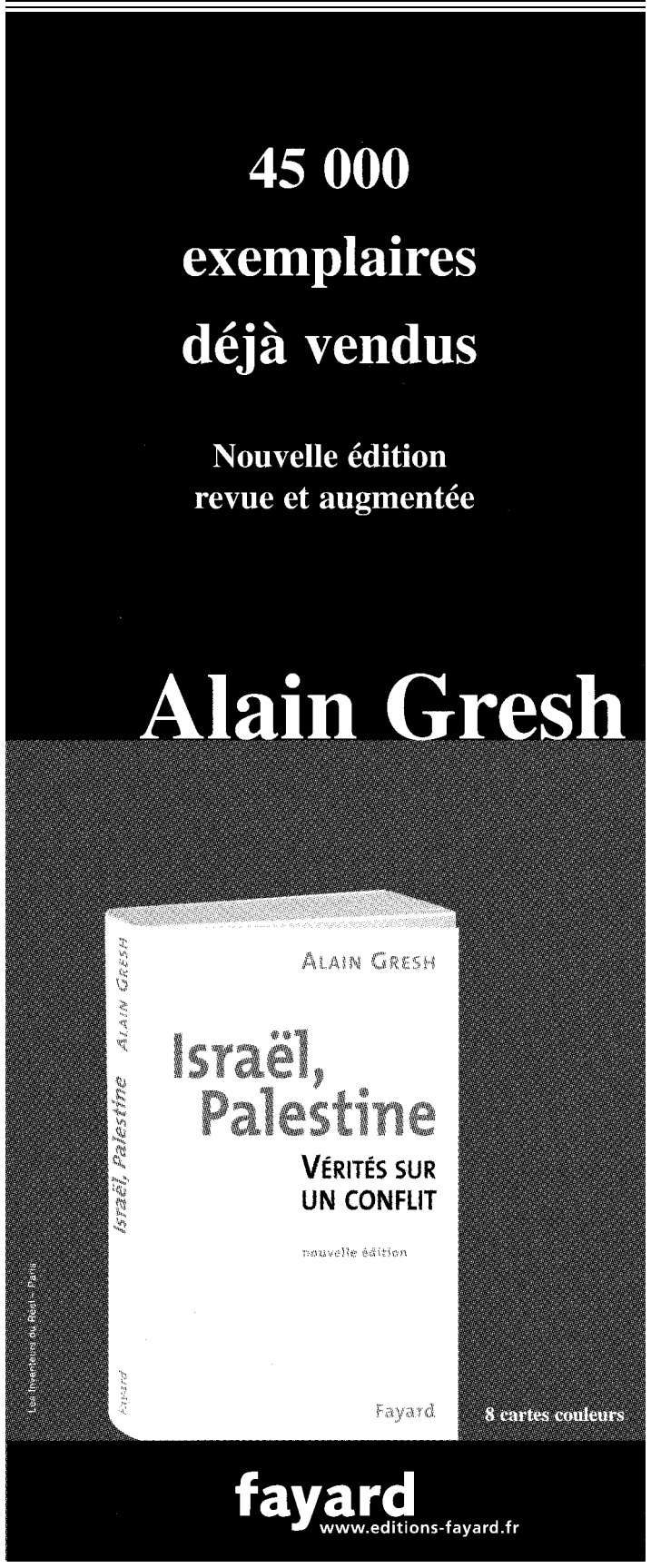

L'Europe est à la recherche d'un véritable président

Comment abandonner l'actuelle présidence tournante, jugée inefficace ? Paris veut rallier Berlin à la proposition franco-britannique de nommer une personnalité qui serait la voix et le visage de l'Union, dotée de vrais pouvoirs, et ce malgré l'opposition des petits pays

TOUT LE MONDE ou presque en est d'accord. Pour se faire entendre dans les affaires internationales, il manque à l'Europe un visage et une voix. Les divergences commencent quand il s'agit de savoir qui doit justement incarner l'Europe. C'est une des tâches de la Convention que d'y répondre.

L'Assemblée que préside Valéry Giscard d'Estaing vient d'entrer dans une phase concrète. Il s'agit maintenant de mettre en forme le contenu de la Constitution, ou du traité constitutionnel, dont les Quinze, assistés des pays candidats, entendent se doter pour définir ce que les Européens veulent faire ensemble. Même si, selon le vœu de Valéry Giscard d'Estaing, elle ne doit être réglée qu'à la fin, le débat sur cette question est reparti de plus belle.

Qui exercera le pouvoir ? En février, au début de la Convention, le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, suivi quelques jours plus tard de Jacques Chirac, lançait l'idée d'un président de l'Europe pour mettre fin aux présidences tournantes actuelles de l'Union, assumées à tour de rôle pour six mois par les Etats membres et jugées de moins en moins efficaces. Dans leur esprit, ce rôle devait revenir à une personnalité choisie par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union. Celle-ci présiderait pour plusieurs années le Conseil européen.

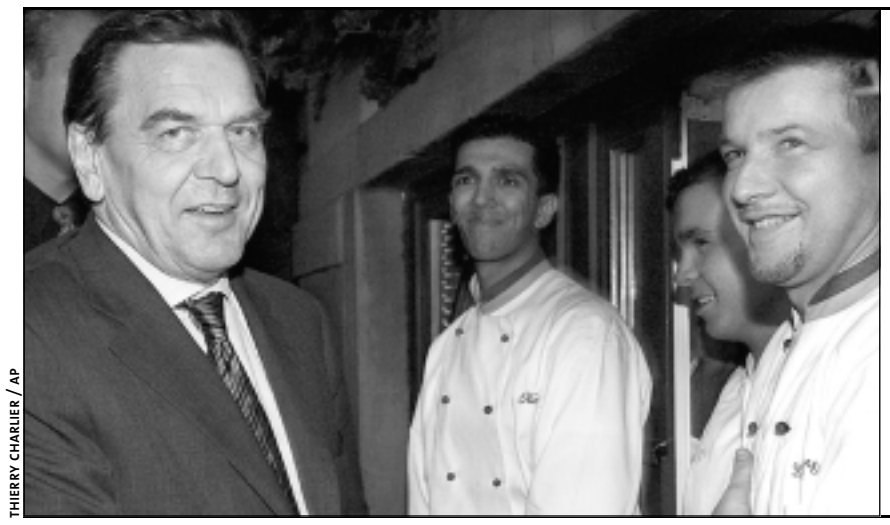

THIERRY CHARLIER / AP

Gerhardt Schröder, le 9 octobre, à La Truffe noire, à Bruxelles, où il a dîné avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Le chancellier allemand ne serait pas hostile à la proposition franco-britannique de créer un poste de président de l'Union.

LEVÉE DE BOUCLIERS

En août, le président de la République, à la réunion des ambassadeurs, précisait qu'il souhaitait voir ce président flanqué d'un ministre des affaires étrangères de l'Union, qui exercerait les fonctions aujourd'hui assumées par le haut responsable de la politique étrangère et de sécurité, « M. PESC » (Javier Solana), et par le commissaire chargé des relations extérieures (Chris Patten). Dans un autre discours, Jacques Chirac avait également évoqué un projet de coopération renforcée entre les pays volontaires pour *« faire un effort particulier en matière de défense »*, semblant se rallier à l'idée caressée par Londres d'une sorte de conseil de sécurité européen.

Ces propositions, auxquelles l'Espagnol José Maria Aznar s'est rallié, au moins en partie, ont provoqué une levée de boucliers à Bruxelles et dans les petits pays de l'Union. Le soupçon est fort parmi ces derniers de voir les grands pays se tailler la part du lion. Ils estiment qu'un tel système aboutirait de facto à réduire les pouvoirs de la Commission européenne, garante jusqu'ici de l'intérêt communautaire, et qui deviendrait ainsi une sorte d'appendice administratif.

Traditionnellement favorables à un modèle fédéral avec un exécutif contrôlé par un Parlement fort et une Chambre des Etats, les Allemands considéraient que, s'il fallait un président de l'Europe, celui-ci devait être celui de la Commission, doté d'une légitimité démocratique. Le chancelier Schröder et son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, seraient-ils prêts à se rallier à l'idée franco-britannique ? C'est ce que laisse entendre le *Financial Times*, en se fondant sur des échos de la rencontre qu'ont eue le chancelier allemand et le président de la Commission, Romano Prodi, le 9 octobre à Bruxelles. Le porte-parole du gouvernement allemand, Bela Anda, a cependant déclaré que si Berlin n'écartait pas l'hypothèse d'un président du Conseil européen, dont le fonctionnement, admet-il, est à revoir, cela ne devait pas se faire au prix d'un affaiblissement de la Commission.

FORMULES INTERMÉDIAIRES

« Sur fond d'élargissement, [il est] *important que la Commission européenne et son président soient renforcés »*, a-t-il dit, en réaffirmant que le président de la Commission pourrait être élu directement par le Parlement.

De nombreuses formules intermédiaires ont été suggérées. Il sera intéressant à cet égard d'observer les travaux du Parti populaire européen (PPE), qui réunit les partis de la droite traditionnelle des pays membres, dont le congrès se réunit à la fin de la semaine pour adopter son projet de Constitution européenne. Plusieurs conventionnels français, dont la socialiste Pervenche Beres, et Pierre Lequillier, président (UMP) de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale, militent pour que le président de l'Europe chapote en même temps le Conseil et la Commission. Une proposition que pourrait défendre le représentant de l'exécutif allemand, l'universitaire social-démocrate Peter Glotz, à condition, dit-il, qu'il s'agisse d'un président plutôt représentatif comme en Allemagne.

Les groupes de travail mis en place à Paris et à Berlin au sein des deux ministères des affaires étrangères ont reçu pour instruction de travailler étroitement de concert, de pair avec les représentants des deux gouvernements – celui de la France est l'ancien ministre socialiste des affaires européennes Pierre Moscovici, secrétaire national du PS pour les questions européennes. On est conscient à Paris qu'il faudra bien trouver avec Berlin une position de compromis qui pourrait ensuite servir de pivot à la discussion au sein de la Convention. Il faudra ensuite imposer ces idées, qui ne concernent pas la seule présidence, à l'ensemble des Etats membres face aux conceptions plus libérales de Londres.

Henri de Bresson et Daniel Vernet

Une ambition encore secrète de José Maria Aznar ?

MADRID
de notre correspondante

José Maria Aznar serait-il un bon *« présidentiable »* pour l'Europe ? On dit beaucoup que c'est là une de ses ambitions. José Maria Aznar a dit et répété qu'il ne se représenterait ni à la présidence du gouvernement espagnol, en 2004, ni à celle de son parti, en 2005 (où il a été réélu lors du 14e congrès du Parti populaire, en janvier 2002, avec plus de 99 % des suffrages).

On le voit mal rester inactif et ce n'est sans doute pas la Fondation pour l'analyse et les études sociales (FAES), sorte de vivier idéologique du parti dont il doit s'occuper, qui suffira à meubler ses loisirs. M. Aznar aime travailler beaucoup et rapidement : il ne lui a fallu que quelques heures pour procéder au remaniement ministériel du 10 juillet (cinq sortants, trois changements, cinq entrants). Et il aime rappeler qu'il peut courir *« 10 kilomètres en 5 min 20 s »*.

D'ailleurs, il se propose de parcourir toute l'Espagne *« village par village »* et d'assister à toutes les conventions régionales de son parti avant les élections municipales du 25 mai, pour éviter un réveil socialiste et convaincre, selon sa formule, *« qu'il n'y a pas d'alternative, parce qu'il n'y en a pas »*.

On lui reproche souvent un manque de charisme – dont il se vante – et qui lui a, en fait, parfaitement réussi. Une économie de gestes (des froncements de sourcils, des mouvements de main), une panoplie vestimentaire d'une banalité confondante, un discours rarement passionné mais toujours ferme, sobre, répétitif pour plus de conviction et de pédagogie, un profil de citoyen parfait (catholique pratiquant, sportif, heureux en ménage et bon père de famille, sobre, frugal même) et un parcours de dirigeant tenace, réaliste et efficace font qu'il suscite peu de réactions passionnelles. Mais des critiques, des reproches, des antagonismes, car il peut se montrer hautain, obstiné, intransigeant. Tout comme il sait lâcher du lest lorsque la raison le conseille.

Il a dit et répété qu'il ne se représenterait ni à la présidence du gouvernement, en 2004, ni à celle de son parti, en 2005

Proche de Tony Blair et de plus en plus de Silvio Berlusconi, proche également du président américain George W. Bush, M. Aznar a toujours veillé à la place de l'Espagne dans les instances internationales.

Vice-président du Parti populaire européen (PPE), il s'est fortement investi dans les travaux pratiques et politiques de l'Union européenne, défendant la place de l'Espagne comme *« cinquième grand pays »*. La présidence espagnole de l'Union européenne, de janvier à juin 2002 a été un des temps forts de sa carrière. Il a de nombreux atouts pour en vouloir plus.

Martine Silber

Les petits pays préfèrent renforcer la Commission

VOICI comment une présidence de l'Europe est actuellement envisagée.

▶ **France :** le président français, Jacques Chirac, veut un président du Conseil européen pour remplacer le système actuel de présidence tournante tous les six mois entre les pays membres. Il serait désigné par les chefs d'Etat et de gouvernement *« pour une durée suffisamment longue »*. Il propose que l'Europe dispose auprès du président d'un ministre des affaires étrangères.

▶ **Grande-Bretagne/Espagne :** Londres est en principe hostile à l'élection du président de la Commission par le Parlement européen. Le ministre des affaires étrangères, Jack Straw, vient de réaffirmer dans une interview parue dans *The Economist* son appui à une Constitution européenne et à la proposition du président français sur l'élection d'un président du Conseil européen. Cette proposition a également l'aval de José Maria Aznar.

▶ **Allemagne :** le chancelier Gerhard Schröder n'est pas hostile à un président du Conseil européen, mais ne veut pas remettre en cause l'équilibre entre les trois piliers institutionnels de l'Europe. Il souhaite que le président de la Commission soit également renforcé en étant élu à la majorité par le Parlement européen.

▶ **Commission :** l'Italien Romano Prodi, président de la Commission, s'est dit favorable en juillet à Milan à un président de l'Union choisi par les gouvernements et confirmé par le vote du Parlement européen pour un mandat de cinq ans. Il estime que cette présidence devrait coïncider avec celle de la Commission.

En mai, dans son projet pour l'Union européenne, Bruxelles estimait elle aussi nécessaire de regrouper les fonctions du haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité (M. Pesc) et celles du commissaire pour les relations extérieures, mais au sein de la Commission.

▶ **Petits pays :** la réforme du fonctionnement du Conseil européen et du conseil des ministres est reconnue par tous, et le dernier sommet de Séville, en juin, a d'ailleurs entériné des modifications dans leur fonctionnement. Mais les petits pays se méfient d'un président de l'Europe à la tête du Conseil dont ils craignent qu'il soit entre les mains des grands. Le chancelier autrichien et le premier ministre finlandais se sont prononcés, par exemple, pour le renforcement du président de la Commission élu par le Parlement européen. Les pays du Benelux, dans un mémorandum avant l'été, partageaient également le souci de maintenir les équilibres actuels.

▶ **Convention :** le sujet de la présidence de l'Union ne devrait être abordé officiellement qu'à la fin des travaux, au printemps 2003. Le président Giscard d'Estaing a paru favorable aux idées de renforcement du Conseil européen, et il est favorable à un ministre des affaires étrangères de l'Union.

Au sein de la Convention, les opinions sont naturellement multiples selon les pays. Une majorité semble favorable au moins à ne pas remettre en cause l'équilibre Commission/Conseil. Mais plusieurs propositions de compromis ont été émises, notamment pour que les deux institutions soient coiffées par une seule présidence. Robert Badinter souhaite notamment un gouvernement placé sous l'autorité d'un premier ministre qui préside les travaux du Conseil des ministres et dirige l'action de la Commission.

Les désaccords franco-allemands au menu de l'Elysée

Jacques Chirac et Gerhard Schröder tentent de reprendre l'initiative

COMMENT éviter un nouvel affrontement entre Paris et Berlin lorsque le Conseil européen se réunira les 24 et 25 octobre sur la question du financement de l'élargissement ? Comment relancer une dynamique franco-allemande au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe ? Ces deux questions étaient au menu du dîner réunissant, lundi 14 octobre à Paris, le président Chirac, le chancelier allemand Gerhard Schröder et leurs deux ministres des affaires étrangères, Dominique de Villepin et Joschka Fischer.

Le financement de l'Union pose aux deux pays des problèmes compliqués, qui jusque-là ont conduit à des frictions graves. L'Allemagne redoute que l'élargissement ne lui coûte trop cher. Elle veut des garanties que la politique agricole commune (PAC) ne devienne à terme un gouffre financier, et comprend mal le refus de Jacques Chirac de discuter d'une réforme avant l'échéance prévue pour 2006.

« UN NOUVEAU DÉPART »

Le compromis pourrait consister à s'entendre au moins sur des principes. La France pourrait s'engager à accepter à terme une réforme en profondeur qui réduirait les aides de la PAC, à condition qu'il y ait accord avec Berlin pour qu'elle ne soit pas la seule à subir les conséquences financières de l'élargissement. Paris demande que les fonds structurels et de cohésion, mais aussi le rabais consenti aux Britanniques sur le montant de leur contribution, soient revus.

Cette question de la PAC est depuis le sommet européen de Berlin de 1999 au cœur du contentieux franco-allemand. Le chancelier comme le président de la République devront commencer à surmonter cette méfiance réciproque pour donner crédit à leur volonté de *« refonder »*, selon les vœux de Jacques Chirac, la relation franco-allemande.

Cette refondation, qui a vocation à retrouver à deux une faculté d'impulsion pour réussir l'élargissement, doit conduire à un toilettage du traité franco-allemand de l'Elysée, dont on célébrera en janvier les quarante ans. *« La volonté d'un avenir commun doit maintenant être une force motrice créatrice d'identité »*, écrit l'ancien député CDU (Union chrétienne-démocrate) Karl Lamers, père de l'idée du noyau dur européen, qui vient de quitter le Bundestag après beaucoup d'années à œuvrer, auprès du chancelier Kohl, pour une Allemagne européenne.

Dans une sorte de testament politique, M. Lamers estime que le renforcement du traité de l'Elysée doit être le signal d'un « nouveau départ ». Il suggère de redonner une visibilité plus politique aux deux coordinateurs chargés au sein de leur gouvernement respectif de veiller à cette relation franco-allemande, mais aussi d'accroître les échanges entre les Parlements et les fonctionnaires.

H. de B.

Jacques Gautier
Bijoux d'art

36, rue Jacob 75006 Paris
Tél/fax 01 42 60 84 33

Les déboires de Pernod Ricard en Pologne

BRUXELLES
de notre bureau européen

Jean Rodesch, le directeur des affaires européennes de Pernod Ricard, est aujourd'hui serein : la société française a fini par s'implanter en Pologne, où elle produit et commercialise la vodka Wyborowa, dont il montre une bouteille, dans une belle vitrine illuminée qui présente les cognacs, gins, tequilas, rhums et autres portos acquis par Pernod Ricard. *« Mais il y a deux semaines, l'atmosphère était électrique, ici ! »*, affirme ce lobbyiste, installé au rond-point Schuman, en plein cœur du quartier européen de Bruxelles, avant de relater les *« deux tentatives de renationalisation dont Pernod Ricard a fait l'objet »* en Pologne. Une histoire exemplaire au moment où ce pays se prépare à l'élargissement.

En 1994, dans le cadre de la privatisation des commerces d'Etat, le gouvernement polonais introduit en Bourse Agros, l'ancienne centrale de commerce extérieur, qui s'était vu confier l'exportation exclusive des vodkas polonaises. En 1999, Pernod Ricard achète Agros, *« pour commercialiser la vodka Wyborowa »*. Grâce à son réseau international de distribution, Pernod Ricard exporte cette vodka en plus grandes quantités, ses filiales acceptant de l'inclure dans leur portefeuille et de l'offrir aux cafés ou aux hypermarchés.

« C'est alors que le gouvernement polonais a voulu nous confisquer la marque, en faisant voter une loi qui nous imposait de la "transférer" aux entreprises qui fabriquent la vodka, c'est-à-dire aux distilleries ! », raconte M. Rodesch. *« En fait, il essayait ainsi de valoriser ces "fermes d'Etat" qu'il entendait privatiser »*, explique-t-il. Pernod Ricard fait alors appel au bureau polonais du cabinet Gide-Loyette-Nouel, qui saisit le commissaire Günter Verheugen, chargé de l'élargissement, et adresse un dossier au président de la République, Alexandre Kwasniewski. En 2000, M. Kwasniewski soumet la loi au tribunal constitutionnel polonais, qui la déclare inconstitutionnelle.

« Nous n'étions, hélas, pas au bout de nos peines ! », soupire M. Rodesch. En 2002, Pernod Ricard, qui veut s'assurer le contrôle de l'outil de production, achète la distillerie qui fabrique la vodka Wyborowa. *« Le Parlement a alors tenté de faire de la vodka Wyborowa un produit générique, et non plus une marque ! »*, s'indigne M. Rodesch. Dans le cadre de la transposition en droit polonais de la loi communautaire qui définit les spiritueux, les députés du Parti paysan ont introduit un amendement qui précise la définition de la vodka Wyborowa, et non seulement de la vodka. *« S'il était passé, tout le monde pouvait en fabriquer ! »*, s'exclame-t-il.

INTERVENTION DE M. FISCHLER

Pernod Ricard sollicite alors le soutien du commissaire Franz Fischler, chargé de l'agriculture. A Varsovie, le 12 septembre, M. Fischler rappelle à l'ordre le Parlement polonais, en citant l'exemple de la Wyborowa, et en formulant le vœu que cette marque continuera d'*« être protégée selon les règles de la Communauté »*. Le président de la Diète demande à son service juridique d'étudier l'amendement, qui est déclaré contraire au droit polonais, au droit communautaire et au droit international. *« Nous avons gagné, mais que d'argent dépensé en frais d'avocats, que de temps perdu en recours et en tracasseries ! »*, constate M. Rodesch. Il espère que *« cette tendance à renationaliser les biens publics après leur cession à des investisseurs étrangers »* ne persistera pas après l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne.

Rafaële Rivais

FRANCE
POLITIQUE

Jacques Chirac s'est rendu, lundi 14 octobre, à Troyes (Aube) pour une **VISITE** d'une journée. A cette occasion, le chef de l'Etat devait prononcer un discours consacré à la « *cohésion nationale* » et à la décentralisation, après les critiques émises par le Conseil d'Etat sur le projet de loi de M. Raffarin. « *Il faut nous engager sur cette voie* **SANS CRAINTE**, a-t-il dit, *sans redouter qu'elle puisse se traduire par l'affaiblissement de notre unité nationale.* » A 48 heures de la grève annoncée dans l'**ÉDUCATION NATIONALE**, il devait lancer un appel à la mobilisation « *des professeurs de France* » afin de refaire de l'école « *le modèle de l'ascension sociale* ». Le chef de l'Etat devait invoquer le « *message* » que les électeurs lui ont adressé **LE 5 MAI** en se déclarant le gardien des « *valeurs communes de la République* ».

M. Chirac défend son gouvernement et la « cohésion nationale »

En visite à Troyes, lundi 14 octobre, le chef de l'Etat devait apporter son soutien à l'action de Jean-Pierre Raffarin en insistant sur la nécessité de « renforcer le pacte républicain ». Evoquant la décentralisation, il souhaite que le premier ministre « s'engage sur cette voie sans crainte »

POUR sa première rentrée sans cohabitation sur la scène intérieure depuis cinq ans, Jacques Chirac s'est rendu à Troyes (Aube), lundi 14 octobre, afin de « *faire le point sur les réformes engagées par le gouvernement et tracer les perspectives pour les mois qui viennent* », a officiellement indiqué l'Elysée. Le chef de l'Etat devait, à cette occasion, apporter un soutien affirmé à Jean-Pierre Raffarin dans son projet de décentralisation.

En se posant en protecteur du gouvernement, le chef de l'Etat pouvait ainsi savourer, en ce lieu symbolique, le contraste des situations : c'est à Troyes, en 1997, qu'il avait repris ses voyages en province, après une dissolution qui l'avait privé de majorité. Là aussi que le jeune maire, François Baroin, familier du chef de l'Etat – aujourd'hui vice-président (UMP) de l'Assemblée nationale –, lui avait lancé, comme une consolation : « *La Constitution fait de vous le maître du temps et des échéances* ».

La phrase n'a pas si mal tenu le choc des années, mais les temps ont changé. Cette fois, le chef de l'Etat ne revient pas sur ses pas pour disputer au gouvernement une prérogative (en 1997, c'était la modernisation du pays) ; celui-ci lui est tout acquis. Il ne retourne pas non plus à Troyes pour préparer des lendemains difficiles : le ciel électoral est dégagé, au moins jusqu'en 2004.

S'il s'est ostensiblement tourné vers la politique extérieure depuis sa réélection, M. Chirac n'a pas été tout à fait absent de la scène française. Le discours de Troyes devait néanmoins constituer sa première intervention importante pour marquer les contours de son rôle et fixer les priorités du gouvernement. Elu par 82 % des Français, M. Chirac entend toujours se présenter comme le garant de la cohésion nationale et le porteur des valeurs communes de la République.

En bonne logique, il soutiendra l'action du gouvernement. Son discours a même été communiqué au premier ministre durant le week-end. « *Les réformes dont notre pays a besoin exigent une volonté politique forte. Le gouvernement n'en manque pas* », devait notamment déclarer le chef de l'Etat, selon les indications livrées par avance par la présidence. Alors que le projet de décentralisation de Jean-Pierre Raffarin vient d'être dénoncé par le Conseil d'Etat (*Le Monde* daté 13-14 octobre), M. Chirac devait trancher en ces termes : « *Il faut nous engager sur cette voie sans crainte, sans redouter qu'elle puisse se traduire par l'affaiblissement de notre unité nationale.* »

« CORSET DU CENTRALISME »

Mais il ne devait souffler mot d'un éventuel référendum sur ce sujet, qu'il avait promis durant sa campagne : l'Elysée estime qu'il est trop tôt pour l'évoquer. La France « *n'a nul besoin du corset du centralisme pour se tenir debout* », devait encore ajouter le chef de l'Etat. « *Mais elle a en revanche besoin de fortifier sa cohésion : pour cela, nous devons remettre les valeurs républicaines au cœur de notre pacte social.* » Voilà la grande affaire : « *Renforcer le pacte républicain pour que les Français soient unis autour des mêmes objectifs et des mêmes valeurs.* »

Au premier rang d'entre elles, l'égalité des chances. Afin de la restaurer, M. Chirac devait fixer une direction assez précise à M. Raffarin. Deux questions « *mobiliseront tout particulièrement l'énergie du gouvernement dans les mois à venir : l'école et la politique de la ville* », devait indiquer son discours. A trois jours d'une grève annoncée dans l'éducation nationale et quelques semaines après les polémiques qui ont agité le ministère de Luc Ferry sur les suppressions de postes envisagées, le président devait tenter de lancer, en ces termes, un appel aux enseignants : « *Pour faire à nouveau* [de l'école] *le modèle de l'ascension sociale, il faut rendre l'école à sa mission. Ce n'est pas seulement une question de moyens. Je suis certain que les professeurs de France sont prêts à se mobiliser.* »

Enfin, il devait aussi s'impliquer personnellement, en déclarant partager « *avec le gouvernement* » trois priorités : la sécurité et le droit dans les cités, la politique de la ville et l'intégration. Retrouvant ses accents de candidat, M. Chirac devait assurer que « *la République ne peut pas accepter de voir des quartiers entiers s'enfoncer dans la violence, le non-droit et le désespoir* ». Elle se renierait, estime-t-il, si elle acceptait « *qu'un nombre grandissant de ses habitants soient abandonnés à eux-mêmes et finissent par ne plus adhérer aux valeurs qui la fondent* ». Tolérer la discrimination, devait-il ajouter, « *c'est faire le lit de la révolte, de l'incompréhension, du rejet de la société* ». Une manière, sans doute, d'approuver la politique menée par Nicolas Sarkozy, très actif ministre de l'intérieur.

En guise de conclusion, le président de la République devait rappeler qu'il s'est « *engagé, voilà cinq mois, à rendre toute sa force à notre pacte national* ». Se posant en garant des libertés et en vigie de la République, il devait avertir que la cohésion d'une nation « *n'est jamais acquise une fois pour toutes* ». A chaque génération de la « *préserver et de l'enrichir* », devait-il ajouter.

Parlant d'une « *exigence essentielle* », M. Chirac devait conclure en invoquant « *le message que nos concitoyens ont exprimé avec force quand ils ont su se retrouver pour défendre les valeurs de la République* », dans une allusion explicite au vote massif des électeurs de gauche en sa faveur, le 5 mai, pour repousser le Front national.

Béatrice Gurrey

Le président visite une ZEP avec M. Ferry

Au programme de la visite de Jacques Chirac à Troyes, lundi 14 octobre, figure la visite d'une école élémentaire en zone d'éducation prioritaire (ZEP) qui a adopté la méthode de « *la main à la pâte* », défendue par le Prix Nobel Georges Charpak, qui sera du voyage. Luc Ferry, le ministre de l'éducation nationale, omniprésent dans les médias pour ses ouvrages philosophiques, a été convié par la président de la République à se joindre à ce déplacement.

De son côté, Jack Lang dénonce, dans le *Journal du dimanche* du 13 octobre, le « *saccage attristant* » de l'éducation nationale en raison des suppressions de postes. Pour le prédécesseur de M. Ferry, « *le gouvernement Raffarin tourne le dos à la priorité à l'éducation* ».

Deux spécialistes de la présidence racontent en détail le septennat

BIBLIOGRAPHIE
***L'Incroyable Septennat*, de M.-B. Allaire et Ph. Goulliaud**
Ed. Fayard, 746 p., 24 €.

« ***SEULS*** *les commencements sont beaux.* » Cette épigraphe due à Heidegger, placée en exergue de *L'Incroyable Septennat,* vient signer les débuts du premier mandat de Jacques Chirac. Marie-Bénédicte Allaire et Philippe Goulliaud se font ici les chroniqueurs minutieux des « années Juppé », avant que le premier ministre ne s'abîme dans le mouvement social qu'il a suscité. Puis des années consacrées à la reconquête de l'opinion après l'échec de la dissolution.

Familiers du palais – Philippe Goulliaud, pour l'AFP, y a son bureau comme tous les « agenciers » –, les deux journalistes ont cherché à se tenir au plus près des faits, sans dégager la dimension romanesque du personnage Chirac. Mais ceux qui voudront retrouver une exacte chronologie de l'histoire ont là un document précieux.

Il vaut aussi par le regard que porte le président lui-même sur cette histoire récente, car il a beaucoup parlé aux auteurs, qui le citent abondamment. De sa passation de pouvoirs avec François Mitterrand, il dit : « *On a parlé un moment des essais nucléaires. Je lui ai dit que je les reprendrai probablement. Il m'a dit que j'avais tort.* » Les relations du président avec Alain Juppé sont assez finement analysées. Revenant sur l'histoire de son appartement, dont il n'a pas mesuré tout de suite la portée, l'ancien premier ministre a ce regret : « *Le président m'a épaulé, mais pour me soutenir, il a peut-être été trop indulgent. Il aurait dû me dire : "Vous avez fait une connerie (...), il faut déménager".* »

Berezina de la dissolution, cohabitation de velours, puis cohabitation en armes, le récit se lit plaisamment. Le chapitre consacré à Bernadette Chirac, intitulé « Un agent électoral », est particulièrement réussi. Ou comment, en sept ans, l'épouse du président a mené « *la course de la tortue* », animal fétiche qu'elle collectionne avec « *la lente détermination qui permet de coiffer au poteau le lièvre inconstant* ». On lit aussi avec intérêt le récit du dîner que les Tiberi firent à l'Elysée, le soir où Mme Chirac était allée soutenir Philippe Séguin dans sa lutte désespérée pour gagner Paris.

B. G.

A l'Elysée, une équipe à coloration très « sociale » veille à ne pas s'immiscer dans le travail de Matignon

LA CONSIGNE a été officiellement passée : les conseillers du palais n'ont pas à imposer leurs vues. « *En réunion interministérielle, c'est Matignon qui parle. Quitte à discuter après avec ceux qui s'occupent des mêmes affaires que nous* », témoigne un conseiller. Même instruction pour les ministres : ce qui leur a été refusé rue de Varenne, qu'ils n'espèrent pas l'obtenir à l'Elysée. Voilà pour la doctrine.

Mais les choses sont un peu plus compliquées. Après cinq ans de cohabitation, une nouvelle ère s'ouvre, qui voit un renouvellement des hommes et des femmes qui conseillent M. Chirac. « *Il est maintenant entouré de gens plus jeunes, qui n'ont pas d'histoire commune avec lui,* explique un ancien. *Il est toujours ouvert aux observations, mais ce n'est pas la même chose. Ils ne peuvent pas tout exprimer comme le font Monod et Ulrich, les deux vieux amis du président.* »

Le rôle des conseillers a aussi changé. S'ils gardent leur capacité d'expertise, leur fonction d'« antenne » à l'écoute de la société, de tête de pont de réseaux, ce n'est évidemment plus pour « monter des coups », mais avant tout pour informer le président et aider, le cas échéant, les ministres ou la Rue de Varenne.

« *Cela a été bien nécessaire, car un certain nombre de ministres étaient inexpérimentés. D'autres ont débarqué dans une administration extrêmement hostile* », analyse l'un des experts du palais présidentiel. Petit à petit, à mesure que le gouvernement prend sa vitesse de croisière, ce rôle devrait encore évoluer. Il est un cap, cependant, que l'équipe présidentielle devrait garder : veiller à ce que les engagements soient tenus.

RÉUNIONS DE TRAVAIL

Le profil des conseillers, aussi, est différent. Avec le passage de Philippe Bas au poste de secrétaire général de l'Elysée, à la place de Dominique de Villepin, c'est une équipe à la coloration très « *sociale* » qui s'est mise en place. M. Bas est un ancien collaborateur de Jacques Barrot, comme ses deux adjoints – Frédéric Lemoine et Frédéric Salat-Baroux – de sensibilité démocrate-chrétienne. Marie-Claire Carrère-Gée, auteur d'un livre sur les retraites, proche de la revue *Esprit,* complète cette équipe.

Respecter le travail du gouvernement n'interdit pas les réunions de travail à l'Elysée. François Fillon y a passé de longues heures avant le débat sur les 35 heures, Jacques Chirac portant lui-même une grande attention aux questions sociales. Son arbitrage sur l'harmonisation des smics a été, paraît-il, déterminant. Il n'y a guère que la réunion du mardi, réunissant les chefs de file de l'opposition de l'époque, qui a été supprimée. Désormais, les poids lourds de la majorité se réunissent à Matignon autour du premier ministre.

On est loin de la conception du rôle du président de la République qui était celle de Valéry Giscard d'Estaing : « *J'avais une conception active du rôle du chef de l'Etat. Le premier ministre ayant un rôle du type chef d'état-major.* » Ce « *chef d'état-major* » n'était autre, de 1974 à 1976, que M. Chirac. Cette confidence de l'ancien chef de l'Etat dans le documentaire de France 2 (*VGE ou le théâtre du pouvoir,* de William Karel et Jean-Marie Colombani), qui sera diffusé les 29 et 30 octobre sur France 3, éclaire le malentendu entre les deux hommes. Un proche de l'actuel président l'assure : « *Cela a structuré Chirac. C'est entre autres pour cela qu'il a soutenu si longtemps Juppé. C'est pour cela qu'il ne veut pas gêner Raffarin.* » Pour ne pas infliger aux autres ce qu'il n'a pas supporté qu'on lui fît.

B. G.

Parce que le cuir est comme une seconde peau, nous exposons le 1er choix.

Steiner, Burov, Duvivier, Robustaflex, Dorsoconfort, Hag... seules les plus grandes marques siègent à l'espace confort Topper : sur 4 niveaux d'exposition, la pleine fleur du mobilier contemporain, des fauteuils de relaxation et de bureau.

Du 13 octobre au 28 octobre 2002, des conseils, des idées et des prix qui donnent matière à vos envies.
Ouverture exceptionnelle dimanche 27 octobre.

TOPPER LE PLUS GRAND ESPACE CONFORT À PARIS DEPUIS 1926
63 rue de la Convention - Paris 15e. Tél. : 01 45 77 80 40. M° Boucicaut, parking gratuit.

Safari

Le chef de l'Etat plaide pour un débat politique « pacifié »

POURQUOI récuser des méthodes éprouvées ? Jacques Chirac reprend ses voyages en province, il n'allait pas non plus se priver de ses fameux déjeuners. Au rythme de deux ou trois par mois – comme avant sa réélection –, le président a entrepris de rencontrer les parlementaires du cru 2002. Dénicher de nouveaux talents, voire d'autres têtes, rester en contact avec la base de la représentation démocratique, telle est la nécessité qu'il sait souvent transformer en plaisir.

Cela tombe bien, ce plaisir est généralement partagé. Et quand, parfois, des parlementaires de l'opposition sont conviés à l'Elysée, ils ne boudent pas l'invitation. « *Arrêtez de dire que Chirac est sympa !* », avait lancé un Lionel Jospin passablement agacé à des parlementaires socialistes séduits par M. Chirac. Maintenant, ils ne se gênent plus pour l'affirmer. « *Il est comme ça, il écoute tout le monde. On ne va quand même pas dire le contraire* », rigole l'un d'eux.

Dernier exemple, le déjeuner du 8 octobre avec le bureau du Sénat, le jour du débat sur l'Irak à l'Assemblée nationale et la veille de ce débat au Palais du Luxembourg. Un jour spécial. « *J'ai quelque chose à vous dire*, a lancé, guilleret, M. Chirac. *Je vous ai réunis pour... souhaiter un bon anniversaire à Jean-Claude* », a poursuivi le président à l'intention de M. Gaudin, vice-président du Sénat et vice-président de l'UMP. Ce n'est certainement pas ces jours-là que l'on parle des affaires qui fâchent. M. Chirac a offert au maire de Marseille une montre achetée chez un bijoutier parisien et un livre « *magnifique* » sur la sculpture en Afrique, Asie et Océanie. « *C'est dommage que cela n'ait pas été notre anniversaire* », a commenté avec un peu d'ironie un sénateur de l'opposition.

« PAS DE POLÉMIQUE ! »

Néanmoins, quand il s'est agi de passer au fond, c'est-à-dire à la position française sur les Etats-Unis et l'Irak, personne n'a fait état de la moindre déception. « *Il n'y a pas eu de banalités. C'était un dialogue très libre, mais avec une intervention très structurée de la part de Chirac* », reconnaît un élu de gauche, qui ajoute : « *C'est quand même normal qu'il nous invite, c'est le président de tous les Français.* »

Voilà qui ne devrait pas déplaire à celui qui vient de renouveler son bail à l'Elysée en peaufinant sa stature d'homme d'Etat au-dessus de la mêlée, garant des institutions, héraut de la cohésion nationale. « *Je crois que cela correspond profondément à son tempérament* », avance une collaboratrice de longue date du président. Aussi étrange que cela puisse paraître, lui qui a donné et reçu tant de coups durant sa vie politique, « *le conflit lui répugne* ». Il pense que les comportements brutaux, y compris au Palais-Bourbon, ne sont plus de saison. Parce que les Français n'en ont, selon lui, plus envie. « *Pas de polémique !* » : ce fut même le « gimmick » des Guignols dans la bouche du candidat.

Logiquement, M. Chirac est préoccupé par la manière dont les Français perçoivent la politique : « *Il insiste sur le fait que le débat politique doit être pacifié, qu'il faut éviter l'invective, respecter l'autre* », témoigne un visiteur. Alors qu'il a lui-même échappé à un attentat lors du défilé du 14-Juillet, il s'est profondément indigné, devant ses hôtes, de l'agression contre Bertrand Delanoë. Soucieux tout d'abord de la santé du maire de Paris, dont il a régulièrement pris des nouvelles, M. Chirac a fait part à ses invités de son inquiétude devant le désamour suscité par les hommes politiques. Pour l'instant, ce n'est pas ce qui semble le guetter. Jusqu'à ce que la réalité du combat politique ne le rattrape ?

B. G.

Mme Royal au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Le PS doit être à gauche et, en même temps, capable d'incarner l'alternance »

Deux offensives ont été déclenchées contre la direction du PS, l'une par le duo Emmanuelli-Mélenchon, l'autre par le trio Dray-Montebourg-Peillon. Les uns et les autres critiquent son immobilisme. Est-ce fondé ?

Nous sommes en phase de reconstruction : il n'est donc pas anormal que les uns et les autres prennent la parole. Mais en même temps, il faut nous laisser travailler. Au-delà de la refondation du parti, c'est sur la refondation de notre projet que l'on nous attend. Que chacun se demande ce qu'il peut faire pour le PS avant de se demander ce que le PS peut faire pour lui.

Trouvez-vous injuste le procès fait à François Hollande ?

Mais ça prouve qu'on attend beaucoup de lui !

Doit-il prendre la tête d'un courant central au sein du PS ?

Ce n'est pas la question essentielle. La seule question qui vaille est de savoir comment le parti et sa direction parviennent à refonder le projet du PS.

DR

« Projeter des images pornographiques à de jeunes enfants, c'est une forme insupportable de violence »

SÉGOLÈNE ROYAL

Parler de refondation suppose que le PS n'a pas connu plus qu'un simple échec électoral au printemps dernier...

Oui. La crise politique est beaucoup plus profonde. Un certain nombre d'électeurs ne se sentent plus représentés. Comment redonner confiance dans la responsabilité des politiques et dans la gauche en particulier, comment redéfinir les règles du progrès social pour tous, comment redéfinir les conditions de l'égalité des possibles, en particulier à l'école, dans les quartiers, dans les cités. Voilà les questions essentielles.

Entre une aile « gauche » autour d'Emmanuelli et une aile « droite » autour de Fabius ou Strauss-Kahn, quelle peut être la place de François Hollande ?

Il ne se situe ni à droite, ni à gauche, mais en avant. Aujourd'hui, personne n'a la légitimité au PS de s'attribuer l'étiquette de gauche ou de plus à gauche que son voisin. Il faut sortir de cela pour reconstruire autour de ce qui nous rassemble.

C'est-à-dire ?

Il faut être à gauche, c'est le mouvement de l'histoire, et en même temps, il faut être capable, un jour, de réincarner une alternance. Sinon il y aura une désespérance dans ce pays.

Vous critiquez le projet de décentralisation du gouvernement. Pourquoi ?

Il faut relancer la décentralisation. Simplement, il faut une vraie décentralisation. Peut-on dire qu'une expérimentation à la carte, qu'un vague principe de subsidiarité, qu'une péréquation dont on ne connaît pas le contenu répondent à la crise politique du 21 avril et rapproche le citoyen du pouvoir politique ? Je ne le crois pas.

Cette réforme doit-elle être soumise à un référendum ?

La solution du congrès me paraît plus adaptée au sujet.

Vous vouliez supprimer le divorce pour faute. Le gouvernement ne veut plus en entendre parler. A vos yeux, pourquoi ?

C'est tout à fait dommage. C'est un regard très archaïque sur la réalité des familles aujourd'hui. Je pense qu'ils n'ont pas d'idées, pas de convictions, pas de vision, si ce n'est de détruire ce qui a été fait avant.

Faut-il interdire les films pornographiques à la télévision, comme le demande le président du CSA et une bonne partie de la droite ?

Il y a une légitimité de l'Etat, des pouvoirs publics et des chaînes de télévision à s'interroger sur l'effet de la violence et de la pornographie. Je crois que projeter des images pornographiques à des jeunes enfants, c'est une forme insupportable de violence. La télévision doit faire des progrès pour lutter contre cette violence.

Il faut donc interdire ?

Tant qu'il n'y a pas de double cryptage – à l'émission et à la réception –, suspendons la diffusion des films d'extrême violence. Il ne s'agit pas de censure, mais de protection de l'enfance et de l'adolescence.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Un ancien membre de l'OAS met en cause un policier proche de De Gaulle dans l'attentat du Petit-Clamart

Dans un livre, Lajos Marton, un des membre du commando qui a voulu assassiner le chef de l'Etat en 1962, accuse de complicité le commissaire Jacques Cantelaube, chargé de la sécurité du Général

IL Y AVAIT une taupe de l'OAS dans l'entourage du général de Gaulle. Telle est la principale révélation du livre de Lajos Marton, intitulé *Il faut tuer de Gaulle* (Editions du Rocher), à paraître mercredi 16 octobre, et dont *Le Figaro* daté 12-13 octobre a dévoilé le contenu. L'auteur, d'origine hongroise, fut l'un des artisans des soubresauts qui marquèrent la fin de la présence française en Algérie. Il participa au commando de neuf hommes qui tenta en vain d'assassiner le président de la République Charles de Gaulle, le 22 août 1962 au Petit-Clamart. Arrêté le 10 septembre 1963 au terme de plusieurs mois de vie dans la clandestinité, M. Marton fut libéré près de cinq ans plus tard, le 22 mars 1968.

Les ultras de l'Algérie française regroupés dans l'OAS ont, selon lui, bénéficié des informations fournies par un membre de l'entourage de De Gaulle, pour mener à bien leurs tentatives d'assassinat contre le chef de l'Etat. Cette hypothèse avait déjà été évoquée, notamment dans le livre de Jacques Delarue *L'OAS contre de Gaulle* (Editions Fayard) paru en 1981, dont un chapitre était intitulé : la « taupe » de l'Elysée. L'apparente connaissance par l'OAS des itinéraires empruntés par le Général avait éveillé les soupçons. Mais le mystérieux personnage n'avait pas été identifié.

M. Marton donne le nom du contrôleur général Jacques Cantelaube. En 1962, il était l'un des responsables de la protection rapprochée du général de Gaulle. Selon M. Marton, il aurait fourni à l'OAS la liste des numéros d'immatriculation de la vingtaine de véhicules utilisés par le président, facilitant ainsi les préparatifs d'attentat. Dans un récit digne des meilleurs romans d'espionnage, M. Marton a raconté au *Monde* les circonstances dans lesquelles il avait rencontré le policier, et la mission que ce dernier lui avait confiée.

« C'était en juillet 1963, a-t-il expliqué. *Avec mon groupe, j'avais la charge de protéger un rendez-vous entre l'écrivain Jacques Perret et un commissaire de police en activité. C'était Jacques Cantelaube. Il m'a dit ce jour-là qu'il se considérait comme un membre de l'OAS, et qu'il voulait que ses activités soient connues après sa mort. S'il ne tuait pas lui-même de Gaulle, c'était parce qu'il avait deux filles handicapées, et qu'il n'avait pas le courage de passer à l'acte. Il a fait de moi et de trois autres personnes les dépositaires de sa volonté d'être reconnu après son décès. Je ne l'ai jamais revu. »*

De son vivant, M. Cantelaube ne s'est jamais publiquement exprimé sur son appartenance passée à l'OAS. Décédé en 1993, il aurait pourtant pu le faire sans danger. Selon des sources policières, il avait déjà été cité, comme la probable « taupe » de l'Elysée, sans que cette hypothèse ne parût invraisemblable.

> « Cantelaube m'a dit qu'il se considérait comme un membre de l'OAS »
>
> **LAJOS MARTON**

En 1996, M. Marton avait une première fois voulu révéler son nom. Selon ses déclarations, il avait alors été en contact avec un journal, qui avait finalement renoncé à la publication.

Mêlé aux activités clandestines de l'OAS, M. Marton n'a jamais mis les pieds en Algérie. Né en 1931 dans un village hongrois situé près de la frontière autrichienne, il explique son engagement par son *« anticommunisme »*. Nostalgique du régime du régent Horthy, allié de l'Allemagne nazie, il raconte dans son livre sa participation à l'insurrection de 1956 contre le régime prosoviétique. Officier de l'armée, il avait fourni dès le début des années1950 des renseignements confidentiels au consul des Etats-Unis à Budapest.

Après l'écrasement des insurgés, il parvient à s'enfuir jusqu'en France. Il y fréquente le milieu des exilés hongrois. Ceux-ci voient derrière le FLN algérien *« la main de Moscou »*. Un officier de l'OAS entre en contact avec lui. Il s'agrège aux commandos en charge de préparer l'assassinat de De Gaulle. *« On m'a parlé d'une mission importante et dangereuse,* se souvient-il. *Et j'ai tout de suite dit OK. »*

Pascal Ceaux

A Vitrolles, le MNR boycotte l'élection de Guy Obino (PS)

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Le socialiste Guy Obino a été élu, dimanche 13 octobre dans la matinée, maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) à l'unanimité des 30 membres du conseil municipal présents. Bruno Mégret et les 9 élus du MNR, en l'absence de Catherine Mégret, avaient en effet tenu une conférence de presse peu avant pour expliquer les raisons de leur boycott du premier conseil tenu depuis le vote du 6 octobre. Pour le dirigeant du MNR, *« le processus électoral a été fondé sur une annulation partisane et arbitraire du précédent scrutin, puis sur une campagne basée sur une espèce de référendum pour ou contre l'extrême droite, alors que nous ne sommes pas l'extrême droite, et qu'il s'agissait avant tout de parler de la gestion de la ville »*.

Interrogé sur son avenir, puisqu'il doit désormais choisir entre le conseil municipal de Marseille, où il est élu, et celui de Vitrolles, où il vient d'entrer, M. Mégret a déclaré : *« J'étais sur la liste pour apporter mon soutien à une équipe municipale. Dès lors qu'on ne gère pas la ville, mon soutien sera différent. »* Ce qui, malgré ses dénégations, laisse supposer qu'il va abandonner Vitrolles. La désignation du vitrollais Alain Césari, l'un des plus anciens militants d'extrême droite de la ville, à la tête du groupe d'opposition au conseil municipal conforte cette hypothèse.

Solennellement réunis dans la grande salle du conseil municipal, les nouveaux élus, tous sur leur trente et un, ont été accueillis par la commission spéciale qui avait pris les rênes de la ville depuis l'annulation du scrutin de mars 2002. Le public, acquis à la cause de la nouvelle équipe, filtré par un important dispositif policier, n'a cessé de manifester bruyamment sa joie. Le premier adjoint, socialiste, le deuxième, communiste, le troisième, Vert, ainsi que les suivants ont tous été élus avec les 30 voix prévues, chaque proclamation des résultats étant saluée par une salve d'applaudissements.

« L'AMPLEUR DES DÉGÂTS »

Après avoir reçu les clés du bureau du coffre-fort du maire, M. Obino, costume gris anthracite impeccable, assez impressionné, a lu son premier discours de maire. *« Aujourd'hui, Vitrolles est libre. La République revient dans sa maison avec ses valeurs »*, a-t-il commencé, avant d'évoquer *« l'ampleur des dégâts occasionnés par les cinq années de la gestion précédente »*, annonçant avoir découvert qu'il y avait *« 1 600 fiches de paie, alors que le nombre de titulaires ne s'élève qu'à 833 personnes »*.

Le nouveau maire a pourtant confirmé son engagement, malgré *« la situation financière catastrophique »*, de ne pas augmenter les impôts. Ses conseillers, dont certains avaient la larme à l'œil, l'ont applaudi debout avant de sortir avec lui. Sur le parvis de la mairie, une petite foule de 200 supporteurs les ont accueillis avant une cérémonie protocolaire au monument aux morts.

Michel Samson

D'Arcy

>>>
FIAT STILO un temps d'avance

Quel placement vous garantit
DE GAGNER 1500 €
en moins d'une heure ?*

1500 € d'économie
*sur toute la gamme Fiat Stilo**

Exemple : Fiat Stilo JTD 80 Active Plus 5p.
à 14 990 € (98 328 F)*

Moteur Turbo Diesel 1.9 Common Rail à injection directe
Climatisation • Autoradio CD RDS + 6 HP • Condamnation centralisée des portes à distance
ABS avec EBD • 6 Airbags Fiat® • Systèmes d'anti-patinage ASR/MSR...

*Offre Fiat de 1 500 € (9 839 F) réservée aux particuliers, chez les concessionnaires participants, valable pour toute Stilo commandée avant le 31/12/02. Exemple pour la version présentée : Fiat Stilo JTD 80 Active Plus : 16 490 € (tarif hors option au 14/8/02), soit 14 990 € offre Fiat déduite.

2+
Deux ans de SuperGarantie avec kilométrage illimité
2 ans de Garantie Constructeur, kilométrage illimité, conditions chez votre concessionnaire.

www.e-fiat.com
FIAT

Dominique Strauss-Kahn (PS), ancien ministre de l'économie et des finances

« Francis Mer a commencé à parler de plan de rigueur, il n'y a rien de tel pour casser la confiance »

« C'est peut-être la plus grave crise financière de l'après-guerre », estime le député socialiste

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par Dominique Strauss-Kahn.

Le gouvernement a construit le budget 2003 sur une hypothèse de croissance de 2,5 %. Qu'en pensez-vous ?

La prévision de 2,5 % de croissance pour 2003 n'est pas raisonnable et le gouvernement le sait. Nous traversons une crise financière qui est peut-être la plus grave de l'après-guerre. Le gouvernement ne me semble pas en prendre la mesure.

Mais le rôle d'un gouvernement n'est-il pas d'afficher un objectif volontariste ?

Si, évidemment. Mais il faut qu'il soit réaliste et crédibilisé par une politique qui justifie ce volontarisme. Or le budget que présente Jean-Pierre Raffarin ne permet pas une croissance de 2,5 % en 2003.

C'est-à-dire ?

Au niveau macroéconomique, la politique du gouvernement est dénuée de ligne claire, à cause des promesses électorales contradictoires de Jacques Chirac. D'abord, à l'heure de l'euro, le gouvernement n'a aucune stratégie européenne. La France fait cavalier seul. Cela peut sembler courageux à certains, mais c'est totalement inefficace. Aujourd'hui, la menace principale est une asphyxie financière de l'investissement des entreprises. Pour parer ce risque, il faut une politique monétaire qui baisse les taux. Un demi-point en moins sur les taux d'intérêt européens aurait un effet sur notre croissance deux fois supérieur à la baisse prévue de l'impôt sur le revenu. Or, en particulier à cause de la France, la Banque centrale européenne n'a pas confiance et risque de ne pas baisser ses taux. Depuis début 2001, les taux d'intérêt américains ont baissé de 5 points, alors que la BCE les a maintenus stables sur les douze derniers mois après les avoir réduits d'un peu plus d'un point. De plus, le déficit public, annoncé à 2,6 % du PIB, risque de frôler la barre des 3 % *[fixée dans le pacte de stabilité]*, ce qui conduit le gouvernement à parler de plan de rigueur. Francis Mer a commencé. Il n'y a rien de tel pour casser la confiance. La politique budgétaire n'est pas une politique de croissance car ce n'est pas une politique de confiance.

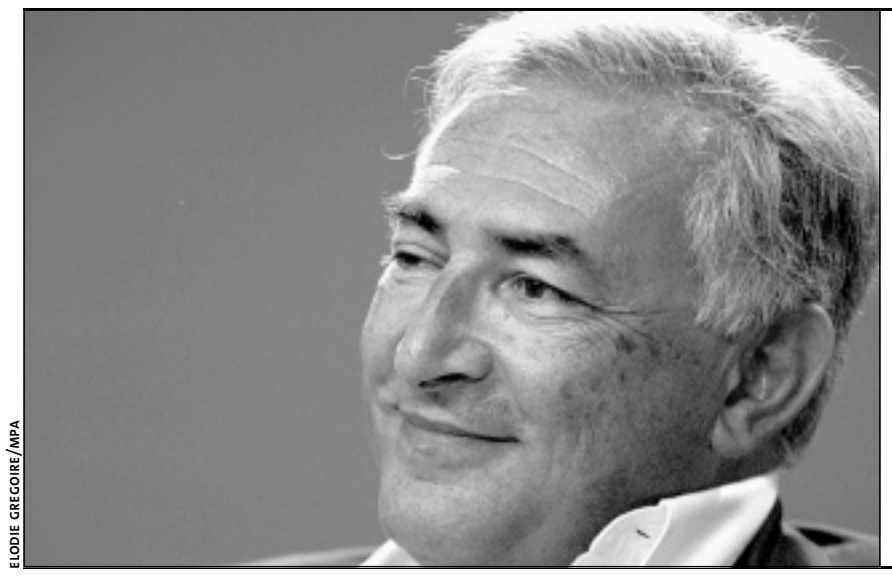

ELODIE GREGOIRE/MPA

Dominique Strauss-Kahn (ici en août 2000, lors de l'université d'été du Parti socialiste) reproche au gouvernement sa politique budgétaire qui, affirme-t-il, rend la France « aphone dans le débat européen ».

Vous voulez dire que la France devrait réduire ses déficits en 2003 malgré la conjoncture morose ?

Non. Je ne suis pas rigide en matière de déficits et, conjoncturellement, il peut y avoir des raisons de retarder l'ajustement budgétaire. Ce que je veux dire, c'est que la France aurait dû entraîner ses partenaires européens pour définir une politique de soutien à la croissance associant, comme nous l'avons fait en 1998 pendant la crise asiatique, une politique budgétaire responsable à une politique monétaire expansionniste. Ce n'est qu'ainsi qu'elle aurait pu obtenir un soutien de la BCE. Au lieu de cela, elle s'est affranchie seule des règles communautaires sans proposer à ses partenaires une stratégie cohérente et concertée de politique économique. J'ajoute que la France, en se rangeant parmi les plus mauvais élèves de la classe européenne, se rend aphone dans le débat européen, notamment sur l'élargissement. Elle perd sa crédibilité et donc son autorité.

Au-delà du point de vue européen, vous pensez donc que le gouvernement a raison de ne pas réduire ses déficits dans la conjoncture actuelle ?

Il aurait raison s'il mettait vraiment la politique budgétaire au service de la croissance.

C'est ce qu'il prétend faire.

Oui, mais c'est faux ! Prenez les mesures fiscales, elles ne contribueront pas à la croissance. Avec la baisse de l'impôt sur le revenu, on distribue du pouvoir d'épargne aux plus favorisés, pas du pouvoir d'achat aux plus modestes. Or les achats de sicav n'ont jamais contribué à la croissance. Qui plus est, le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2004-2006 envoyé à Bruxelles montre bien que M. Chirac ne pourra pas baisser de 30 milliards d'euros les impôts sur la législature, comme il l'avait promis en campagne. Entre les baisses de charges (6 milliards d'euros) et la baisse du taux de TVA sur la restauration (3 milliards) sur la législature, il ne reste plus d'argent au gouvernement, au dire même de M. Raffarin, pour poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu, qui devait être de 15 milliards d'euros de 2002 à 2007. Il manque 12 milliards. Cet ensemble de promesses est contradictoire. Je n'ai rien dit d'autre pendant la campagne. Pour les entreprises, le budget se limite à la poursuite de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle que j'ai moi-même initiée il y a cinq ans. Elle ne constitue pas un soutien supplémentaire.

M. Raffarin dit qu'il a mis le budget 2003 au service de l'emploi. Qu'en pensez-vous ?

Là encore, c'est faux. La baisse des charges ne fait que compenser la hausse du smic décidée par le gouvernement pour régler le problème des smic multiples, né de la mise en place des 35 heures.

Mais il fallait le faire ?...

Harmoniser les smic ? Certainement, et c'était prévu. Mais, pour le reste, les dépenses affectées au soutien de l'emploi sont les grandes perdantes du budget 2003. A peine 80 000 contrats emploi-solidarité sont budgétés, alors que M. Fillon en promet 20 000 par mois. Les emplois-jeunes vont disparaître. Avec, en plus, le coup d'arrêt donné aux 35 heures, je crains que ce ne soit la fin d'une croissance riche en emplois. Enfin, en 2003, les efforts consacrés à l'éducation et à la recherche vont baisser. Pas un euro n'est prévu pour abonder le Fonds de réserve des retraites. Le budget 2003 réussit à la fois à aggraver le présent et à sacrifier l'avenir.

Lionel Jospin a laissé à ses successeurs des comptes dégradés. Qu'auriez-vous fait à leur place ?

Il n'y a pas de solution miracle. Nous aurions poursuivi l'augmentation de la prime pour l'emploi plutôt que d'alléger l'impôt sur le revenu ou de couper dans les dépenses consacrées au soutien de l'emploi. Cela en obtenant la mise en œuvre d'une politique européenne concertée de soutien à la croissance.

Propos recueillis par Virginie Malingre et Michel Noblecourt

Le PCF gagne deux cantons, le PS en perd un

L'UDF, qui remporte un succès dans la Marne, est battue dans une primaire à droite à Lyon

LE PARTI COMMUNISTE a confirmé au second tour, dimanche 13 octobre, les bons résultats qu'il avait obtenus une semaine plus tôt à l'occasion des élections cantonales partielles. Le PCF parvient, en effet, à enlever deux cantons à la droite. A Dieppe-Ouest (Seine-Maritime), Sébastien Jumel met en échec Annick Leveau (UMP), épouse du conseiller sortant, Edouard Leveau, qui avait dû démissionner pour cause de cumul (*Le Monde* daté 13-14 octobre). Alors que la participation a progressé de près de 9 points entre les deux tours, l'ancien attaché parlementaire de Christian Cuvilliez, battu aux élections législatives de juin par M. Leveau, a su rassembler sur son nom les voix qui s'étaient portées au premier tour sur le candidat socialiste.

Beaucoup plus aléatoire était la victoire du candidat communiste à Limay (Yvelines). Jacques Saint-Amaux était certes arrivé en tête du premier tour, mais il ne devançait son adversaire de droite, Samuel Boureille, que de 56 voix, et le total des voix recueillies par la gauche ne lui était guère favorable. Bien que n'étant pas investi officiellement par l'UMP, M. Boureille avait obtenu le soutien des principaux représentants de la majorité, à commencer par celui de Pierre Bédier, le secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, dont le suppléant à l'Assemblée nationale, André Samitier, avait dû renoncer à son siège de conseiller général. La droite paie au second tour le prix de sa division au premier, puisque l'épouse du conseiller sortant, Danièle Samitier, briguait également sa succession. D'un tour à l'autre, M. Saint-Amaux accroît légèrement son avance sur son adversaire, pour le devancer au final de 117 voix.

FISMES BASCULE

Si le PCF enregistre deux succès, le PS, en revanche, laisse filer à droite le canton de Fismes (Marne). Son candidat, Jean-Pierre Pinon, n'aura pas réussi à inverser une situation qui, à l'issue du premier tour, paraissait bien compromise pour la gauche. Son échec profite au représentant de l'UDF, François Mourra, qui avait déjà pris le pas au premier tour sur la candidate de l'UMP. Les partisans de François Bayrou confortent ainsi leurs positions dans ce département, présidé par Albert Vecten (UDF), où ils craignent de devoir essuyer une offensive de l'UMP lors du prochain renouvellement cantonal, en 2004.

A Lyon-8, c'est Lionel Lassagne (UMP), soutenu par le président de la Droite libérale et chrétienne, Charles Millon, qui s'est imposé au premier tour dans la primaire à droite face au candidat de l'UDF. Tous les résultats et les commentaires de ces élections cantonales partielles peuvent être consultés sur lemonde.fr.

Patrick Roger

François Hollande postule à sa propre succession

FRANÇOIS HOLLANDE sera candidat à sa propre succession à la tête du Parti socialiste lors du congrès prévu à Dijon en mai 2003. *« J'ai la volonté de faire de mon parti un parti plus fort et d'en prendre, bien sûr si les militants le souhaitent, la responsabilité dans ce moment très particulier »*, a déclaré, dimanche 13 octobre, le premier secrétaire du PS au « Grand Rendez-vous » d'Europe 1. Très critiqué ces dernières semaines à l'intérieur du parti, M. Hollande s'est dit *« attentif à ce qu'est la démocratie dans mon propre parti »*, ajoutant avoir *« souhaité un débat »* et ne pas vouloir *« le trancher avant qu'il ait été conclu ». « Lorsqu'un congrès est prévu en mai, il n'y a pas urgence à créer de nouveaux courants, à mettre en cause des personnes »*, a-t-il relevé, tout en précisant qu'il n'y a pas besoin *« d'un nouveau Parti socialiste »*, mais seulement de *« refonder, de réformer profondément, de rénover, de changer un certain nombre de pratiques »*. Il a dit vouloir *« créer un axe majoritaire »* au PS.

Invité, dimanche, de « France-Europe-Express » sur *France 3*, Laurent Fabius s'est pour sa part dit prêt à *« fondre la sensibilité »* qu'il représente au sein du PS *« dans quelque chose de beaucoup plus vaste qui a vocation à être la majorité réformiste du parti socialiste. »* L'ancien premier ministre socialiste a souligné que le PS allait devoir *« avancer, renouveler ses méthodes, ses équipes, avoir plus de représentants des jeunes, des femmes, des immigrés »*.

Chirac « meilleur candidat » de la droite pour 2007, selon M. Pasqua

CHARLES PASQUA, invité du « Forum Radio J » dimanche 13 octobre, a estimé que Jacques Chirac est actuellement *« le meilleur candidat »* de la droite pour la présidentielle de 2007. Aux yeux du président du Rassemblement pour la France (RPF), le chef de l'Etat serait *« trop jeune pour se retirer »*. M. Pasqua pense même que l'actuel locataire de l'Elysée *« se représentera »* dans cinq ans, ce qui le conduit à qualifier de *« ridicule* [...] *tout ce que l'on dit sur la constitution d'écuries présidentielles au sein de l'UMP »*.

M. Pasqua s'est par ailleurs prononcé pour la tenue d'un référendum sur la décentralisation, l'un des grands chantiers du gouvernement Raffarin *: « ce genre de réforme (...) ne peut être conclu, tranché que par la voie du référendum. Les forces qui vont s'opposer à la modernisation du pays sont tellement importantes qu'on ne pourra pas les briser. »* Il a également assuré qu'il n'est *« pas fermé »* sur la question du droit de vote des étrangers, débat relancé la semaine dernière par le député UMP Yves Jego. *« S'ils viennent chez nous pour y rester, on doit prendre des mesures pour favoriser leur intégration. C'est dans ce cadre (...) qu'on peut envisager qu'on va d'abord leur donner le droit de vote aux élections locales, en attendant qu'ils soient intégrés complètement »*, a assuré M. Pasqua.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : Vincent Peillon, porte-parole du PS, a souligné, lundi 14 octobre sur LCI, que le droit de vote des étrangers** pour les élections locales figurait dans le programme de Lionel Jospin. *« Mais en situation de cohabitation, il ne pouvait pas le faire »*, a-t-il argué. Ce droit est *« tout à fait lié à nos valeurs. J'espère que cela fera »*, a-t-il conclu.

■ **SYNDICATS : la CFDT compte faire *« la démonstration de sa force »*** à deux mois des élections prud'homales, en rassemblant 20 000 militants mardi 15 octobre au Palais omnisports de Paris-Bercy. Le but est de mobiliser pour atteindre 1,2 million d'adhérents en 2007 (865 000 actuellement) et *« en finir avec cette exception française qu'est le syndicalisme minoritaire en adhérents »*. A la veille de ce rendez-vous, François Chérèque, le secrétaire général de la centrale syndicale, s'est déclaré satisfait d'avoir été *« entendu »* par le gouvernement sur le smic. A propos des 35 heures, il a, en revanche, indiqué que *« nous continuerons à nous battre contre ce marché de dupes pour les salariés, dont les petites entreprises subiront un effet boomerang avec des difficultés de recrutement accrues »*.

Le gouvernement exclut de modifier le budget 2003 à l'Assemblée

L'EXAMEN à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2003, qui doit débuter mardi 15 octobre, s'annonce calme. Les députés de la majorité se sont rangés aux recommandations gouvernementales et, malgré le désir de quelques élus d'animer le débat sur certains sujets, ils devraient rester discrets. La commission des finances n'a d'ailleurs adopté que très peu d'amendements au texte. Hormis une amélioration du dispositif Besson pour le logement et la mise en place d'une surtaxe sur les activités liées à la pornographie, elle n'a pas cherché à modifier le projet de budget gouvernemental.

La gauche, toutefois, ne devrait pas se priver de porter le débat sur la crédibilté de l'hypothèse de croissance de 2,5 % retenue pour construire le budget 2003. Les économistes sont, dans leur grande majorité, plus pessimistes que M. Raffarin et misent plus souvent sur un chiffre de 2 %. L'opposition devrait également dénoncer la *« rigueur »* promise pour 2004 par Francis Mer, mercredi 9 octobre, lors d'une intervention devant les députés. Le ministre de l'économie et des finances s'était alors contenté de traduire les engagements qu'il venait de prendre devant ses homologues européens à Luxembourg, les 7 et 8 octobre : la réduction de 0,5 point de PIB par an du déficit structurel (hors effets de conjoncture) français à compter de 2004. Après avoir ainsi provoqué l'exaspération des partenaires européens de la France qui, eux, vont faire cet effort dès 2003, il a donné à la gauche des arguments pour critiquer les choix du gouvernement. Les propos de M. Mer ont également agacé à Matignon et, plus encore, à l'Elysée. Jacques Chirac ne veut pas entendre parler d'une réédition de 1995 où, pour mettre la France en conformité avec le traité de Maastricht, il avait dû annoncer près de 100 milliards de francs de hausses d'impôts.

RECTIFIER LE TIR

« La rigueur n'est pas le mot que nous utilisons aujourd'hui pour caractériser la politique économique que nous voulons conduire, a corrigé Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, vendredi, sur Europe 1. *Le gouvernement est obsédé par l'idée de stimuler le pouvoir d'achat des Français et de se bagarrer pour préserver l'emploi. »*

Mardi soir, lors de la discussion générale, M. Mer cherchera sans doute à rectifier le tir, en mettant plus l'accent sur les réductions fiscales inscrites dans le budget que sur les engagements européens de la France. La baisse de l'impôt sur le revenu de 1 % en 2003, après une première baisse de 5 % en 2002, sera mise en avant. Tout comme la réforme de la prime pour l'emploi, qui devrait désormais être plus favorable aux salariés à temps partiel. M. Mer fera aussi valoir que le gouvernement soutient l'emploi en allégeant de près de 1 milliard d'euros les charges sociales : il servira à compenser le surcoût, pour les entreprises, de l'harmonisation du smic devenu multiple avec la mise en place des 35 heures. L'opposition, elle, fustigera le choix de M. Raffarin de réduire le coût des heures supplémentaires ainsi que le nombre de contrats emploi-solidarité et d'emplois-jeunes à l'heure où le chômage remonte.

Mais il est une chose que M. Mer ne pourra pas faire mardi, c'est revenir sur le programme pluriannuel de finances publiques transmis à Bruxelles et qui fixe les grandes orientations de la France en ce domaine pour la période 2004-2006. Car celui-ci est rigoureux, : il prévoit que les dépenses des administrations (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) progressent de 1,4 % par an en volume, contre 2 % environ ces dernières années. Les crédits de l'Etat, notamment, devraient progresser de 0,3 % par an, contre 1,2 % en 2003. Il s'agit bien d'un tour de vis budgétaire.

V. Ma.

Jacques Delors : le « mauvais effet » de la France

Il s'étonne de la « maladresse » du ministre des finances

ET DE QUATRE ! Les « cartons jaunes » distribués au gouvernement français s'accumulent. Après Pedro Solbes, commissaire européen aux affaires économiques, Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, puis Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, c'est Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, qui, ce week-end, a tancé l'exécutif français à propos de son projet de budget 2003 et plus particulièrement de son refus de réduire le déficit public. *« Cela fait mauvais effet ! »*, a-t-il estimé dans un entretien au *Journal du dimanche*.

S'étonnant de la *« maladresse »* du ministre français de l'économie et des finances, Francis Mer, qui, la semaine passée, lors d'une réunion avec ses homologues européens à Luxembourg, a assuré avoir *« d'autres priorités »* que la réduction du déficit, M. Delors a considéré que cela *« n'accroît pas les atouts de la France dans les négociations futures sur l'élargissement et sur les institutions »*. Basé sur une croissance de 2,5 %, le budget français 2003 anticipe un déficit maintenu à 44 milliards d'euros, soit 2,6 % du PIB. Des chiffres qui placent la France en queue du peloton européen, avec l'Allemagne, l'Italie et le Portugal.

« On est passé à côté d'un peu plus de croissance durant la période des vaches grasses et l'on se retrouve dans la situation absurde de devoir réduire les déficits quand la croissance ralentit », a déploré M. Delors. *« Est-ce que la France, qui s'affirme européenne, se donne les moyens d'être à nouveau à la tête de la construction européenne ? »*, s'est-il interrogé, notant qu'*« à l'étranger, une interrogation revient régulièrement : "Où est la France, que veut la France" ? »*.

L'ancien président de la Commission européenne propose *« d'adopter un pacte de coordination des politiques économiques »* qui *« permettrait à la Commission de proposer aux ministres, en temps utile, les mesures capables de renforcer la convergence des économies, pour plus de croissance et d'emploi »*.

Ph. L. C.

SOCIÉTÉ

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La rentrée universitaire 2002 est marquée par une grave pénurie de logements. On compte seulement 150 000 lits dans les cités universitaires pour **DEUX MILLIONS D'ÉTUDIANTS** – dont 41 % vivent chez leurs parents. La **HAUSSE DES LOYERS** dans le privé et l'afflux d'étudiants étrangers compliquent encore la donne. A Paris, la crise du logement est aiguë. Certains jeunes se voient contraints de différer leurs études, voire de changer de cursus. Les grandes villes de province ont elles aussi des difficultés à satisfaire les besoins. Le **TRANSFERT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** de compétences en matière de logement étudiant apparaît comme l'une des pistes pour sortir de l'impasse. **A ANTONY** (Hauts-de-Seine), la cité universitaire, construite en 1952 et jamais rénovée depuis, accueille des étudiants parmi les pauvres, qui n'ont pas d'autre choix.

Les étudiants sont confrontés à une grave pénurie de logements

Listes d'attente démesurées, inflation des prix, conditions d'études dégradées : les conséquences de la crise sont lourdes pour les candidats au logement. La rareté des locations privées et l'afflux d'étudiants étrangers pèsent sur cette situation. Le financement des régions est sollicité

DURE RENTRÉE pour les étudiants en quête de logement : la pénurie atteint cette année des sommets. *« L'augmentation des loyers dans le privé et l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers entraînent un afflux supplémentaire dans les Crous des grandes villes »,* commente Jean-Francis Dauriac, président de l'association des directeurs de Crous (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), lui-même en poste à Versailles. On a recensé, en 2001, 360 000 demandeurs dans les Crous, sans compter ceux qui se présentent au dernier moment. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on compte plus de deux millions d'étudiants – dont environ 40 % vivent chez leurs parents – pour 150 000 lits dans les cités U.

Dans la capitale, c'est le cauchemar pour se loger. Les locations se font de plus en plus rares et de plus en plus chères. Avec plus de 300 000 étudiants, le Crous de Paris compte quelque 2 200 logements sociaux intra-muros, soit une chambre pour 140. Et les 5 000 lits de la Cité universitaire ne suffisent pas à combler le manque. Face à cette pénurie, la Mairie de Paris travaille sur deux fronts : elle a d'une part impulsé un programme de construction de 3 000 logements étudiants d'ici à 2007 avec la participation de l'Etat et de la Région et tente, avec l'aide d'une société immobilière d'économie mixte, de convaincre les propriétaires réticents de mettre en location leur appartement.

Emir, qui arrive de Metz, vient d'être admis à Sciences-Po. Boursier, il squatte chez des amis à Noisy-le-Grand (Seine-St-Denis). *« Mes moyens ne me permettent pas de louer un studio,* explique-t-il. *Alors nous nous sommes mis à quatre pour chercher. Nous avions trouvé un F5 pour 8 000 francs, mais le propriétaire s'est désisté au motif qu'il avait trouvé un locataire mieux disant à 10 000 francs. »* La crise s'étend sur l'ensemble de l'Ile-de-France. Dans l'académie de Créteil (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne), avec 3 600 lits pour 105 000 étudiants dont plus de 20 % de boursiers, le Crous gère la pénurie. Dans celle de Versailles (Essonne, Val-d'Oise, Hauts-de-Seine, Yvelines), mieux lotie avec un parc de 10 000 lits, quasiment toutes les places étaient attribuées dès la fin août, contrairement aux années précédentes.

EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE

En France, on compte 100 000 chambres de résidences universitaires traditionnelles d'une superficie de 9 m2 datant pour l'essentiel des années 1960, dont 75 % auraient besoin d'être réhabilitées. Entre 1975 et la fin des années 1980, rien n'a été construit pour accompagner l'explosion démographique. Il a fallu attendre une loi de 1985, qui fait rentrer le logement étudiant dans le cadre juridique des HLM, pour que soient construits, ces dix dernières années, près de 50 000 studios (18 m2) gérés par les Crous.

Mais les nouvelles résidences construites par les offices HLM ne correspondent pas forcément aux besoins des plus défavorisés. Alors qu'il en coûte moins de 80 euros par mois pour une chambre en cité U, les prix dépassent 100 euros pour les studios, aides déduites. *« On a probablement trop axé l'offre de logement sur la résidence type HLM, alors que le logement traditionnel fait encore l'objet d'une demande très forte, surtout dans notre académie »,* insiste Denis Guillaumin, directeur du Crous de Créteil. *« Avec le logement type HLM, on a perdu l'esprit du logement étudiant, il faut recréer des lieux de convivialité et éviter un isolement qui peut conduire à des drames »,* déplore Patrice Serniclay, directeur du Crous de l'académie de Lille, qui comptabilisait, début octobre, 22 000 demandes de logement pour 9 500 lits. D'autant que les logements HLM se louent sur douze mois, ce qui n'arrange pas forcément les étudiants.

En province, les grandes villes ont, elles aussi, des difficultés à satisfaire les besoins. *« Avec la reprise de l'activité économique sur le bassin d'emploi, et plus particulièrement des Chantiers navals de Saint-Nazaire, les salariés se sont précipités sur les petits logements traditionnellement occupés par les étudiants »,* souligne Michel Noctulle, directeur du Crous de Nantes, qui se plaint de ne pouvoir loger que 6,42 % des étudiants de l'agglomération. Des situations qui peuvent contraindre certains à différer, voire modifier leurs études. Caroline, 21 ans, qui voulait étudier l'histoire à Lyon a dû attendre un an faute de logement. *« J'estime avoir eu de la chance,* déclare-t-elle. *J'ai plusieurs copains qui, eux, n'ont pas pu faire les études qu'ils souhaitaient. »*

Cette pénurie est aiguisée par l'afflux d'étudiants étrangers, organisé par le biais par exemple de conventions interuniversitaires ou bien à titre individuel. L'an dernier, certains ont fait le siège du Crous de Bordeaux pour obtenir un logement. *« Cette année, nous avons beaucoup travaillé avec les universités pour faire une information systématique des étudiants,* explique-t-on au Crous. *Dans tous les dossiers de pré-inscription était inséré un document concernant l'offre de logement. »*

Encouragée par les pouvoirs publics depuis 1998, cette politique d'ouverture internationale pèse sur les Crous. Entre 1997 et 2001, la proportion d'étrangers dans la population étudiante est passée de 8,5 % à 11,4 %. *« En trois ans, la part de nos logements occupés par des étudiants étrangers a doublé pour passer à 20 %,* souligne Jacques Soulas, directeur du Crous. *Il faut, pour répondre à cet enjeu d'ouverture, trouver des mécanismes de solvabilisation et améliorer l'accueil. »*

Pour sa part, l'UNEF demande une accélération du rythme de la réhabilitation et, pour faciliter les locations privées, l'extension à tous les étudiants du dispositif Locapass qui offre une avance gratuite pour le dépôt de garantie et assure la caution. Actuellement, seuls les étudiants salariés ou boursiers d'Etat peuvent y prétendre.

ACCÉLÉRER LES RÉHABILITATIONS

Confronté à la crise, le ministère de l'éducation nationale a décidé de passer d'un rythme annuel de réhabilitation des chambres de cités U de 2 200 à 7 000, à partir de 2003. Des financements de l'éducation nationale et des œuvres universitaires vont s'ajouter aux crédits consacrés à la réhabilitation (228 millions d'euros) et à la construction (151 millions d'euros) dans le cadre des contrats de plan Etat-région prévus pour la période 2000-2006. Mais au total, les besoins financiers nécessaires à la réhabilitation s'élèvent à près de 1 milliard d'euros.

Donner aux collectivités territoriales des compétences en matière de logement étudiant apparaît aujourd'hui comme une des pistes pour sortir de l'impasse. Les régions, mais aussi les agglomérations, se sentent très concernées par la question de la vie étudiante et connaissent bien les besoins. Mais les premières l'ont déjà fait savoir : tout transfert de charges doit s'accompagner de moyens financiers à la hauteur des enjeux.

Martine Laronche

41 % vivent chez leurs parents

● **Mode de logement.** Selon l'Observatoire national de la vie étudiante (enquête 2000), 17 % des étudiants sont logés en résidence collective, le plus souvent en cité universitaire, 34 % louent un logement – seul, en couple ou avec des amis – et 41 % vivent exclusivement chez leurs parents (de 59 % à 18 ans à 30 % à 26 ans).

● **Conditions de vie.** Le montant moyen que les étudiants consacrent chaque mois à leur loyer est de 450 euros à Paris, de 350 euros en région parisienne, de 300 euros dans les villes de plus de 200 000 habitants et de 240 euros dans les communes de moins de 100 000 habitants.

● **Budget.** Les ressources financières dont disposent les étudiants croissent avec l'âge, de 295 euros mensuels en moyenne à 18 ans à 704 euros à 25 ans. A 18 ans, elles proviennent à 48 % de versements parentaux tandis qu'à 25 ans, elles sont issues pour plus de la moitié (51 %) d'activités rémunérées.

● **Les aides.** L'étudiant peut bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières pour son loyer : l'aide personnalisée au logement (APL) pour les logements HLM ou conventionnés et l'allocation logement à caractère social (ALS) pour les autres logements dont les chambres universitaires. Le Locapass, un dispositif qui offre l'avance gratuite du dépôt de caution et garantit au propriétaire le paiement du loyer, ne s'applique qu'aux étudiants salariés ou boursiers.

Pour sortir de l'impasse, la région Rhône-Alpes revendique des compétences accrues

LYON
de notre correspondante

Chaque semaine, lorsque paraît *« Le 69 »*, une longue file se forme sur le trottoir devant les locaux de cet hebdomadaire gratuit de petites annonces. Dans la foule, des étudiants, prêts à réserver un appartement sans même le visiter. Les agences immobilières ont été prises d'assaut. Dans le hall d'accueil du Crous, à Lyon, les panneaux réservés aux annonces de propriétaires privés sont presque vides. Les quelques offres qui n'ont pas encore trouvé preneur se situent dans la banlieue est de Lyon, à Vénissieux et à Pierre-Bénite, le long du couloir de la chimie.

La file d'attente pour obtenir un logement du Crous – une chambre de 9 m² ou un studio de 18 m² équipé d'une kitchenette – ne diminue pas, alors même que le parc est déjà saturé. *« Nous avons actuellement trois demandes pour une chambre »*, estime le directeur du Crous Lyon-Saint-Etienne, Denis Lambert. En août, le Crous a enregistré une hausse de 11 % de la demande par rapport à août 2001. En septembre, elle s'est stabilisée autour de 3 %. *« Souvent, les étudiants s'inscrivent dans plusieurs villes et déposent des demandes de logements par précaution. Mais l'offre reste de toute façon inférieure à la demande »*, explique M. Lambert.

EXPLOSION DU MARCHÉ IMMOBILIER

Cette tension s'explique tout d'abord par l'attractivité de la région lyonnaise, deuxième ville étudiante de France, avec quatre universités et dix-sept grandes écoles. La ville compte plus de 110 000 étudiants alors que le parc ne représente que 10 000 logements (Crous et résidences étudiantes HLM). Si les grandes écoles comme l'Ecole normale supérieure ou l'Institut national de sciences appliquées disposent sur leur campus de logements, souvent luxueux, les universités en sont souvent dépourvues. Ni le campus de Bron, pourtant spacieux et moderne, ni les universités du centre-ville ne disposent de la moindre chambre. Les résidences étudiantes privées existent, mais elles sont plus chères que celles du Crous.

Par ailleurs, la proportion d'étudiants étrangers croît d'année en année. Ils représentent désormais 9,5 % des étudiants lyonnais et 20 % des étudiants logés par le Crous. Parallèlement, le mode de vie des jeunes de la région a changé. *« Les étudiants qui pouvaient rester chez leurs parents sont de plus en plus demandeurs d'autonomie »*, constate M. Lambert.

Enfin et surtout, le marché immobilier lyonnais est en pleine explosion. Hausse démographique, rénovation des quartiers anciens, la chambre d'étudiant devient un bien de plus en plus rare, le studio ou le petit appartement, un luxe. Lyon est devenue la troisième ville la plus chère de France. Entre juillet 2001 et juillet 2002, les loyers ont augmenté de 8 %.

Face à cette évolution, le président du Crous reconnaît la nécessité *« d'accroître l'offre de logements, mais de manière fine »*. *« Saint-Etienne ne présente pas de besoins car le marché se régule bien*, explique-t-il. *En revanche, le centre de Lyon et le campus de Bron devront être prioritaires. »*

Le contexte pourrait également évoluer puisque la présidente du conseil régional de Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini (UDF), a annoncé, le 1er octobre, qu'elle demandait au premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le transfert complet du bloc éducatif, afin de *« promouvoir, dès la rentrée 2003, un véritable espace régional d'éducation et de formation tout au long de la vie »*. Concernant l'enseignement supérieur, la Région prendrait alors sous sa responsabilité la carte des formations, le patrimoine et le logement étudiant.

Sophie Landrin

Les résidents de la cité U d'Antony doivent supporter le délabrement et la saleté

Jamais rénové depuis son ouverture, en 1952, l'ensemble accueille les étudiants les plus pauvres, ceux qui n'ont pas le choix

***« C'EST INSUPPORTABLE.** Mais on n'a pas le choix. »* Tout est dit. En quelques mots, Arezki, 25 ans, résume l'état d'esprit des étudiants qui logent dans la cité universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine). Avec ses 2 400 places, elle est l'une des plus grosses de France. Mais, plus que par la taille, elle se distingue surtout par sa profonde vétusté.

■ **REPORTAGE**

Arezki, en licence de maths : « Je ne rentre ici que pour dormir »

Depuis son ouverture en 1952, le décor n'a quasiment pas varié. Les étudiants de 2002 vivent donc, à peu de choses près, dans un univers hérité tout droit des années 1950 – période glorieuse de cette cité U sise aux portes sud de Paris et qui abrita des étudiants qui allaient devenir célèbres, comme Lionel Jospin, Claude Allègre, l'ancien préfet de Corse Claude Erignac ou le président camerounais Paul Biya.

Couloirs sans fin au lino troué, murs fissurés, peintures écaillées, escaliers en béton vieilli, sanitaires fatigués, vitres cassées, système électrique défectueux, boîtes aux lettres hors d'usage... la liste des réparations à faire est interminable. *« On ne sait plus par quel bout prendre les travaux »*, résume sans fard Fouad Dogga, chargé de mission au Crous de Versailles, qui gère ce patrimoine immobilier propriété de l'office départemental d'HLM des Hauts-de-Seine. Depuis sa création, la cité d'Antony n'a fait l'objet d'aucune réhabilitation d'ensemble. *« Elle fait les frais d'une impéritie bureaucratique, car elle n'est rattachée à aucune université. Personne ne se bat donc pour elle »*, analyse M. Dogga, qui estime que 45 millions d'euros seraient nécessaires pour repenser intégralement la cité.

Au-delà des actions récurrentes – campagne anti-cafards tous les trois mois, grattage des douches quand la moisissure devient trop présente... –, des rénovations parcellaires ont lieu. Dans le bâtiment C, les toilettes ont été repeintes cette année, des portes coupe-feu installées. Un peu plus loin, les fenêtres ont été équipées de double vitrage – indispensable pour amortir le bruit de l'A 86 toute proche. Ailleurs encore, des sanitaires flambant neufs détonnent dans un univers très décrépit. Autant d'emplâtres coûteux qui ne changent pas, au final, la triste physionomie des lieux.

PAR OBLIGATION

« Je ne rentre ici que pour dormir, vers 23 heures », raconte Arezki, qui prépare une licence de mathématiques à Paris-V, dans le centre de la capitale. Comme lui, Djamel, 23 ans, passe le plus de temps possible hors de la cité U, *« travaille dans les bibliothèques, Beaubourg ou Sainte-Geneviève »*. Il n'est pas fier de l'endroit où il loge. *« Jamais je n'y emmènerais une fille »*, lâche-t-il comme une évidence. *« Ceux qui le peuvent vont ailleurs. Ne restent ici que les plus pauvres »*, constate le jeune homme, qui s'investit dans la vie de la cité U en participant au conseil de résidence. D'origine algérienne, Djamel étudie en France depuis deux ans. La première année, il l'a passée *« chez son oncle, à Bastille, dans 18 mètres carrés »*. On comprend à demi-mot que la situation ne pouvait plus durer. Mais ses faibles ressources ne lui laissaient guère de possibilités : avec un loyer de 124 euros, dont 47 euros pris en charge au titre de l'allocation logement social (ALS), la chambre universitaire était la seule accessible. Sa demande l'a conduit à Antony. Malgré le caractère inhospitalier du lieu, il a accepté. Par obligation.

« Seulement un tiers des étudiants qui posent une réservation prennent finalement la chambre », rapporte Fouad Dogga. Paradoxe dans un marché locatif étudiant en pleine pénurie, la cité d'Antony ne fait pas le plein avec les dossiers ordinaires d'accès sur critères sociaux. Seuls 1 000 des 2 400 lits sont attribués par ce biais. Le reste est dévolu aux *« cas particuliers »* – quotas de chambres retenus pour certains pays africains, étudiants ne répondant pas aux critères sociaux mais en rupture familiale, etc.

Louisa, 21 ans, et Sophia, 20 ans, sont là depuis deux semaines, mais, déjà, n'ont qu'une obsession : partir. *« J'ai été choquée en arrivant ici »*, raconte la première, qui est partie de chez ses parents pour raccourcir son temps de trajet. Elle en sort à peine gagnante : en BTS dans le 17e arrondissement de Paris, elle met une heure pour se rendre en cours, contre une heure trente auparavant. *« Moi, je voulais partir de chez moi, parce que ma petite sœur m'empêche de travailler. Mais, franchement, c'est dur de passer d'un cadre confortable à cet état de saleté »*, témoigne Sophia, qui s'est armée désormais de lingettes jetables et d'eau de Javel. *« On va chercher des chambres de bonne »*, disent les deux copines. En aparté, Djamel murmure : *« Avec leur budget, elles ne trouveront pas. »* Ou alors elles feront comme beaucoup d'autres, précise M. Dogga : travailler pour améliorer ses ressources, avec le risque majeur que les études passent au second plan.

Marie-Laure Phélippeau

ESPRIT Octobre 2002
Résister à l'impuissance démocratique
☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Une filière pakistanaise de recrutement islamiste découverte en France dans l'enquête sur Richard Reid

Deux Français de Mantes-la-Jolie et un Pakistanais auraient été en contact en 2001 avec le Britannique qui avait embarqué sur le vol Paris-Miami avec des chaussures bourrées d'explosifs

L'HYPOTHÈSE d'une filière pakistanaise de recrutement de militants islamistes en France est en train de se préciser dans l'enquête sur le soutien logistique dont aurait bénéficié Richard Reid. Le 22 décembre 2001, ce Britannique de 28 ans avait embarqué sur un vol Paris-Miami avec des chaussures bourrées d'explosifs. En juin, trois personnes – deux Français et un Pakistanais – soupçonnées d'avoir été en contact avec Richard Reid entre septembre et décembre 2001 avaient été mises en examen et écrouées pour *« association de malfaiteurs en vue de préparer un acte terroriste »* par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière (*Le Monde* du 18 juin). Leurs interrogatoires ont ouvert des horizons nouveaux aux enquêteurs, plus rompus aux filières algériennes en matière de terrorisme.

Les Français Hakim Mokhfi et Hassen Al-Cheguer, dont la demande de remise en liberté a été rejetée vendredi 11 octobre par la juge des libertés et de la détention Elisabeth Gayet, habitent tous deux à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Ils ont expliqué aux policiers de la brigade criminelle comment ils s'étaient retrouvés, en septembre 2001, dans un camp d'entraînement terroriste au Pakistan. Ce récit, dont *France Soir* a publié des extraits dans son édition du 11 octobre, révèle le rôle-clé joué par le troisième homme, Ghulam Mustafa Rama. Ce Pakistanais de 64 ans, qui a également un passeport britannique, est le président d'une association caritative basée à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), appelée Le Chemin droit, financée par une organisation saoudienne, El-Haramein, qui fait du prosélytisme wahhabite. Ghulam Mustafa Rama est soupçonné par la brigade criminelle d'être à la tête d'une véritable filière de recrutement, par laquelle seraient passés d'autres jeunes militants islamistes avides d'action, dont le nombre et l'identité ne sont pas connus.

SUIVRE DES COURS

C'est le responsable européen de la fondation El-Haramein, le cheikh Chenketti, qui aurait présenté les deux Français à M. Rama. Officiellement, les deux hommes souhaitaient partir étudier le Coran à la prestigieuse université de Médine, en Arabie saoudite. M. Rama les a conduits dans un premier temps à Birmingham, haut lieu de recrutement de la mouvance islamiste en Angleterre, où ils n'ont pas répondu aux critères de sélection. Hassan Al-Cheguer et Hakim Mokhfi se sont alors envolés pour le Pakistan, à la fin du mois d'août 2001, pour suivre des cours. Ghulam Mustafa Rama, organisateur du voyage, les a accueillis sur place. Selon leurs dires, les deux visiteurs se sont alors aperçus que les cours étaient dispensés en ourdou, et non en arabe, dont ils ont des notions. *« Etant déçu des écoles, j'ai voulu voir ce que c'était un camp* [...]. *En fait, nous étions partis pour les études, ensuite cela s'est fait au feeling »*, a expliqué Hassan Al-Cheguer aux policiers en juin.

Ghulam Mustapha Rama a donc conduit – simplement déposé, selon lui – les deux Français dans le local de recrutement du Lashkar-e-Taiba, un mouvement radical pakistanais prônant la guerre sainte et l'indépendance du Cachemire, interdit en janvier par le président pakistanais, Pervez Moucharraf. Puis direction le camp d'entraînement, situé dans la montagne près de Muzaffarabad, la capitale de la zone pakistanaise du Cachemire.

Au programme : beaucoup d'exercices physiques, de maniement d'armes, de prière. Ils y sont restés jusqu'au 11 septembre. Ce soir-là, *« ça criait de joie »* dans le camp, selon Al-Cheguer, qui assure que, dès le lendemain, il aurait demandé à partir, avec Hakim Mokhfi.

Aujourd'hui, Hassan Al-Cheguer se dit trahi et manipulé par Ghulam Mustapha Rama. *« Mon client a été d'une ingénuité, presque d'une niaiserie incroyable,* explique son avocat, Pierre Gonzalez de Gaspard. *Rama est un sergent recruteur. Avec sa sympathie et son argent prévu pour payer leurs études coraniques, il a annihilé leur volonté. »*

Concernant Richard Reid, les policiers de la Brigade criminelle ne sont pas encore parvenus à déterminer les aides dont il a bénéficié lors de son séjour parisien, avant d'embarquer sur le Paris-Miami. Aucune trace d'enregistrement hôtelier n'a été trouvée. Les trois mis en examen nient avoir aidé le Britannique, qui a plaidé coupable devant la justice américaine le 4 octobre.

En avril, avant de se rétracter par la suite, Ghulam Mustapha Rama a reconnu avoir rencontré Richard Reid fin septembre 2001 par l'intermédiaire des deux Français. Evoquant Ricahrd Reid, il se disait *« très étonné de sa tenue négligée et de sa puanteur. Il faisait penser à un sans-domicile-fixe. »* L'avocat du Pakistanais, Me Didier Macketo, assure que les problèmes cardiaques de son client au moment de son interrogatoire l'auraient fragilisé. Ce même jour d'avril, interrogé sur les attentats du 11 septembre, Ghulam Mustapha Rama avait expliqué que *« seuls les juifs israéliens et américains* [avaient la] *capacité »* de les organiser.

Piotr Smolar

Hani Ramadan, le directeur du Centre islamique de Genève, suspendu d'enseignement après avoir justifié la lapidation des femmes adultères

LE DIRECTEUR du Centre islamique de Genève, Hani Ramadan, a été suspendu d'enseignement par les autorités du canton de Genève, à la suite de la parution d'une tribune dans *Le Monde* dans laquelle il justifiait la lapidation contre les femmes adultères (*Le Monde* du 10 septembre). Outre ses activités de militant musulman, M. Ramadan est en effet professeur de français dans l'enseignement secondaire public en Suisse. Le département de l'instruction publique (DIP) de Genève a estimé qu'il avait outrepassé son obligation de réserve et de neutralité en publiant ce point de vue.

Hani Ramadan avait déjà été l'objet de deux avertissements. Vendredi 11 octobre, une interdiction d'enseigner lui a été signifiée. Selon Martine Brunschwig Graf, responsable du DPI, une enquête interne a été ouverte, elle pourrait entraîner son licenciement de la fonction publique genevoise sur une décision du Conseil d'Etat (le gouvernement genevois).

Dans son point de vue publié par *Le Monde*, Hani Ramadan expliquait que la lapidation des femmes adultères avait *« surtout une valeur dissuasive.* (...) *Elle constitue une punition, mais aussi une forme de purification »*. Il écrivait : *« Qui a créé le virus du sida ? Observez que la personne qui respecte strictement les commandements divins est à l'abri de cette infection, qui ne peut atteindre, à moins d'une erreur de transfusion sanguine, un individu qui n'entretient aucun rapport extra-conjugal, qui n'a pas de pratique homosexuelle et qui évite la consommation de drogue.* (...) *La mort lente d'un malade atteint du sida est-elle moins significative que celle d'une personne lapidée ? »* Et il concluait : *« Les musulmans sont convaincus de la nécessité, en tout temps et tout lieu, de revenir à la loi divine. »*

« DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE »

La publication de cette tribune avait entraîné de vives réactions, particulièrement dans les associations de défense des homosexuels. Victoire Patouillard, présidente d'Act Up-Paris, s'était insurgée contre ces propos. Hani Ramadan est le petit-fils d'Hassan Al-Banna, fondateur de l'organisation des Frères musulmans en Egypte en 1928. Sa mère, Wafa Al-Banna, avait épousé Saïd Ramadan, le disciple préféré du maître, au point qu'on l'appelait en Egypte *« le petit Hassan Al-Banna »*. Contrainte à l'exil par Nasser, la famille s'est établie en Suisse en 1954.

Hani Ramadan est aussi le frère de Tariq Ramadan, intellectuel et prédicateur très populaire auprès des jeunes musulmans de France. Contrairement à celui-ci, Hani est resté lié au réseau international des Frères musulmans. Portant barbe longue et de larges lunettes de myope, il est l'un des orateurs attitrés de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF). Les cassettes reproduisant ses prédications sont en vente dans de nombreuses librairies islamiques de France, au même titre que celles de son frère.

Dans un entretien au journal suisse *Le Temps*, Hani Ramadan affirmait, il y a de cela quelques années, cette phrase souvent citée *: « Mon frère et moi, nous sommes comme les deux faces d'une même pièce. »* Aujourd'hui, Tariq Ramadan affirme, pour sa part, être *« en désaccord »* avec les positions de son frère. Au cours du procès en diffamation qui l'a opposé, à Lyon, le 26 septembre au mensuel *Lyon Mag'*, l'orateur vedette des jeunes musulmans français a indiqué qu'il avait interdit désormais que ses articles soient reproduits dans la revue du Centre islamique de Genève, dirigée par Hani Ramadan (*Le Monde* du 28 septembre).

Tariq Ramadan a également été mis à l'écart par l'UOIF, fédération proche des Frères musulmans : depuis 2000, il n'est plus invité à intervenir comme conférencier au cours du grand rassemblement annuel organisé par l'UOIF, qui se tient au printemps au Bourget (Seine-Saint-Denis). Son frère Hani continue d'y intervenir.

Xavier Ternisien (avec AFP)

Conte de Noël en octobre pour deux Guinéens courageux

LAON (Aisne)
de notre correspondant

Des façades de maisons en brique rouge entourées de terres mangées par la betterave ou les céréales. Tel est le décor d'une belle histoire d'amitié et de courage, une rencontre impromptue entre l'Afrique et un petit coin de France, rural et besogneux. Elle commence le 12 juin à Saint-Quentin (Aisne), près du canal, vers 17 h 30. Cyril Lenoir, un handicapé mental de 22 ans, se promène tranquillement quand il est attaqué par un molosse. Le jeune homme tombe à l'eau. Des cris retentissent.

Deux sans-abri guinéens ont choisi un pont pour passer la nuit. N'Famara Bangoura, 25 ans, séjourne en France depuis un an et demi, et son ami, Mustapha Keita, 26 ans, comme lui en situation irrégulière, depuis neuf mois. Les deux jeunes gens se sont retrouvés à Lille en avril et ont choisi de demeurer ensemble. Les appels au secours qu'ils entendent ne les laissent pas sans réaction. C'est N'Famara qui saute à l'eau le premier. *« J'étais sûr que j'allais mourir »*, raconte-t-il. Mustapha plonge à son tour pour l'aider à se dégager de l'emprise du jeune handicapé qui s'agrippe à sa bouée humaine pour ne pas couler. Les deux amis africains parviennent enfin à conduire Cyril sur la berge.

Choqué par ce qu'il vient d'endurer, celui-ci indique juste le nom de son village, Nauroy, une bourgade située à une dizaine de kilomètres de Saint-Quentin. Les trois jeunes gens y parviennent dans la voiture difficilement conduite par Cyril. Son père, Joël Lenoir, un chauffeur de car de 44 ans est le seul à subvenir aux besoins de la famille. Cinq personnes vivent déjà sous le même toit dont un beau-frère depuis l'âge de 14 ans. Dans la maison, chacun se sert bientôt pour accueillir les deux Guinéens, qui apprécient le repas servi après trois jours passés sans pouvoir se nourrir.

Depuis cette date, les deux sauveteurs sont hébergés dans une chambre vacante. *« J'étais loin d'imaginer que je pourrais être reçu comme un fils dans la maison d'un Blanc »*, a déclaré M. Bangoura. Joël Lenoir, lui, n'oublie pas l'attitude des deux Guinéens : *« Ils ont sauvé mon fils. C'est mieux que d'avoir sauvé ma vie »*, juge-t-il. Têtu et volontaire, il se bat alors afin d'obtenir le statut de réfugié pour ceux qu'il considère comme ses enfants.

« EN CONSIDÉRATION DE L'ATTITUDE »

Avec succès : la préfecture de l'Aisne a annoncé, jeudi 10 octobre, que les deux Africains venaient d'obtenir des titres de séjour. Moustapha Keita s'est vu reconnaître la qualité de réfugié par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), décision qui ouvre droit à la délivrance d'une carte de résident de dix ans. Quant à N'Famara Bangoura, qui s'était vu refuser ce statut par l'Ofpra, il va recevoir une autorisation de séjour et de travail d'un an. Le préfet de l'Aisne a pris cette décision exceptionnelle *« en considération de l'attitude courageuse dont il a fait preuve et eu égard aux garanties de bonne insertion en France que comporte son accueil dans la famille de la personne à qui il a porté secours »*. Samedi 12 octobre, à Nauroy, les deux sauveteurs africains, très émus, ont reçu, au cours d'une fête, des mains du conseiller général, Raymond Froment (PCF), la médaille du conseil général de l'Aisne récompensant les actes de courage et de dévouement.

Thierry de Lestang-Parade

Lyon : six demandeurs d'asile toujours en grève de la faim

PHILIPPE MERLE / AFP

SIX DEMANDEURS D'ASILE poursuivaient leur grève de la faim, lundi 14 octobre, dans le troisième arrondissement de Lyon *(photo)*. Samedi 12 octobre, trois d'entre eux avaient été hospitalisés de force, mais ont retrouvé l'église Saint-André dès dimanche. La préfecture du Rhône met en doute la date du début de leur jeûne, que les grévistes fixent au 24 août, jour de l'anniversaire du collectif lyonnais pour la régularisation des sans-papiers.

Près d'un tiers des peines de prison ferme ne seraient pas exécutées

SELON UN RAPPORT de l'Inspection générale des services judiciaires, dont *Le Figaro* daté 12-13 octobre publie des extraits, 28,5 % des peines de prison ferme ne sont pas exécutées par les tribunaux. Ces statistiques sont proches de celles publiées en avril par le ministère de la justice, qui évaluait à 32 % les peines d'emprisonnement non exécutées. A l'origine commandé par l'ancienne ministre de la justice, Marylise Lebranchu, le rapport d'inspection confirme les raisons de l'inexécution des peines : une bonne part des jugements sont atteints par le décret de grâce présidentielle du 14 juillet, d'autres font l'objet d'un aménagement de peine décidé par le juge d'application des peines, tandis que les derniers ne sont pas exécutés en raison de *« l'absence de domicile connu »* des condamnés.

DEPÊCHES

■ **CHASSE : un chasseur a été tué, cinq personnes légèrement** blessées, dimanche après-midi, à Vertheuil (Gironde), à la suite d'une altercation. Estimant que l'on s'approchait trop près de sa maison, un propriétaire, bien connu de la justice pour ses querelles de voisinage, a ouvert le feu sur un groupe de quatre chasseurs parmi lesquels se trouvait un enfant. L'échange de coups de feu a été interrompu par la gendarmerie qui a placé une dizaine de personnes en garde à vue**.**

■ **LECTURE : le ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, a présenté, lundi 14 octobre, un livr**et, intitulé *Lire au CP*, qui sera distribué dans les écoles primaires. Parents, enseignants et professionnels sont invités à émettre, d'ici fin décembre, des critiques et des propositions d'amélioration de ce livret consultable sur Internet (www.eduscol.education.fr).

■ **JUSTICE : la nomination d'Yves Bot à la tête du parquet de Paris** devrait être retardée d'une dizaine de jours, le décret de nomination de l'ancien procureur de Nanterre ayant omis de le nommer simultanément avocat général à la Cour de cassation, conformément au nouveau statut des magistrats, ainsi que l'a indiqué le *Journal du Dimanche* du 13 octobre. la Chancellerie, en rédigeant le décret, avait utilisé *« un formulaire ancien »*.

■ **Une amende de 37 500 euros a été requise, vendredi 11 octobre, contre deux responsables de la Sodexho**, qui comparaissaient pour *« tromperie et publicité mensongère »* devant le tribunal correctionnel de Marseille. Ils sont accusés d'avoir menti sur la nature de la viande bovine servie dans 209 cantines lors de la crise de la vache folle de l'automne 2000, et de ne pas avoir servi de la viande de bovins âgés de moins de 4 ans. jugement le 20 décembre.

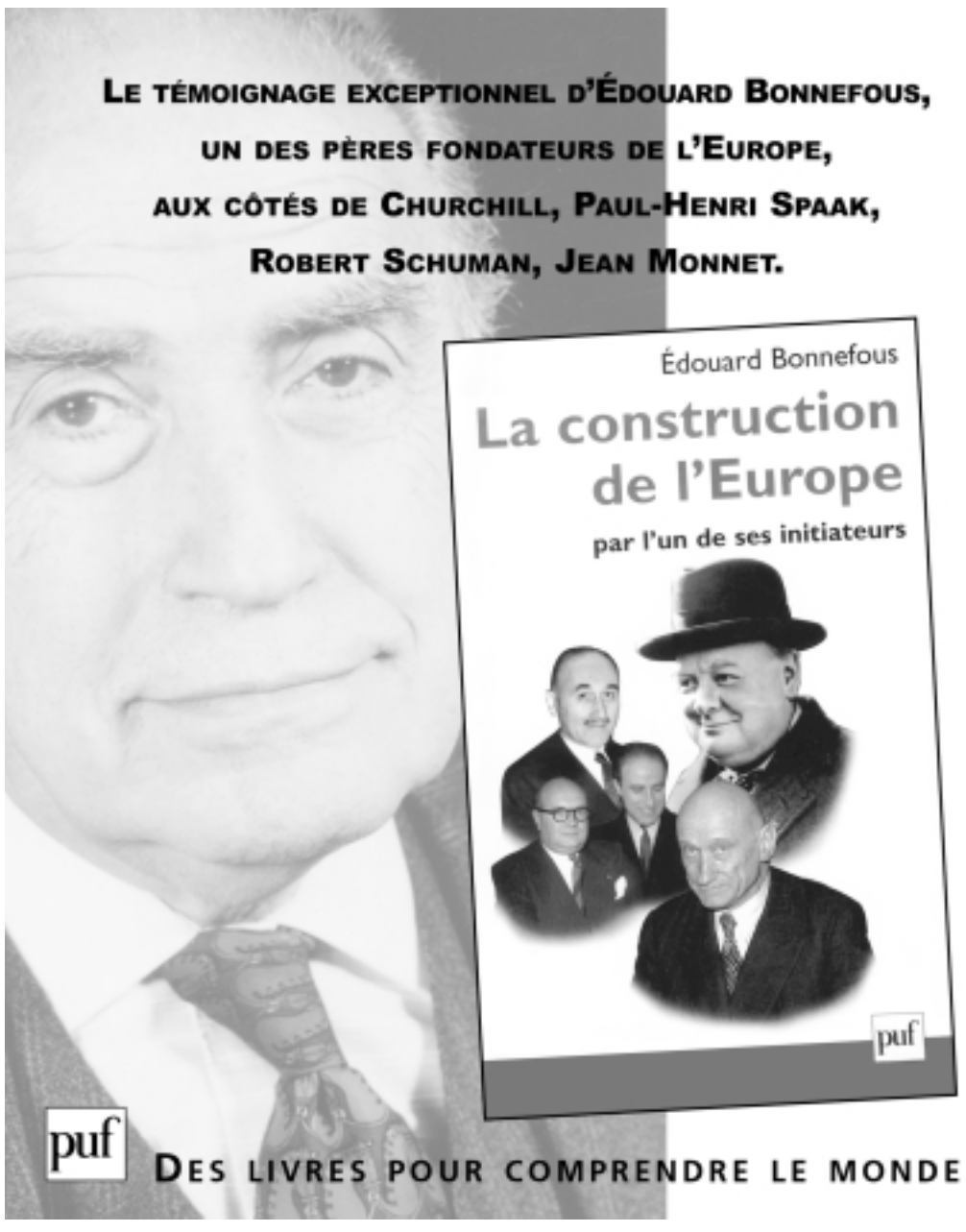

CARNET

DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL JEAN-LOUIS DELAYEN,** spécialiste des commandos en Indochine, puis en Algérie, est mort, jeudi 3 octobre, aux Etats-Unis où il s'était retiré, à l'âge de 81 ans. Né le 16 mars 1921 à Saint-Raphaël (Var), Jean-Louis Delayen, qui a participé à la seconde guerre mondiale, avait créé en Indochine, au sein de l'armée française engagée par la IVe République pour lutter contre l'indépendance, le « Commando 13 » qui regroupait d'anciens partisans du Vietminh ralliés. A la tête de cette unité, il menait, de nuit, à bord de jonques ou de sampans, des opérations derrière les lignes adverses. En Algérie, il réédita la méthode, en prenant le commandement du commando de chasse « Yatagan », composé de fellaghas ralliés, qui combattit contre le FLN. En 1972, il servit au Tchad, durant sept ans, comme conseiller auprès de la Garde nationale nomade et, en 1979, il quitta le service actif avec le grade de général de brigade. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix des théâtres d'opérations extérieurs (TOE) et de la croix de la valeur militaire, le général Jean-Louis Delayen était grand-croix de la Légion d'honneur.

■ **GARFIELD TODD,** qui fut entre 1953 et 1958 premier ministre de Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe, alors colonie britannique, est mort dimanche 13 octobre à l'âge de 94 ans dans un hôpital de Bulawayo, deuxième ville du Zimbabwe. Né le 13 juillet 1908 en Nouvelle-Zélande, Garfield Todd avait été évincé du pouvoir parce que les Blancs le jugeaient trop favorable à la reconnaissance de l'égalité politique et sociale aux Noirs. Il était devenu un opposant implacable au gouvernement blanc de Ian Smith, qui proclama unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie en 1965. Le gouvernement Smith l'avait alors assigné à résidence pendant cinq ans à compter de 1965. Lors de l'accession au pouvoir de la majorité noire, en 1980, le président Robert Mugabe avait nommé Garfield Todd au Sénat, mais ce dernier avait rapidement dénoncé un gouvernement qu'il jugeait de plus en plus corrompu.

■ **STEPHEN AMBROSE,** historien américain, est mort dans un hôpital du Mississippi (Etats-Unis), dimanche 13 octobre, d'un cancer du poumon. Né dans le Wisconsin le 10 janvier 1936, cet universitaire qui avait milité contre la guerre du Vietnam et écrit la biographie de Nixon et d'Eisenhower, est devenu célèbre sur le tard avec ses livres sur la seconde guerre mondiale, dont *Band of Brothers* (*Frères d'armes,* Albin Michel, 2002) qui a connu un grand succès avant d'être sérialisé à la télévision. Son but était d'intéresser à l'histoire la grande masse des lecteurs, et il reçut pour cela le soutien de nombreux vétérans du Débarquement en Normandie. Selon Douglas Brinkley, directeur du Centre Eisenhower de l'université de La Nouvelle-Orléans, Stephen Ambrose *« était un grand historien populiste. Il n'écrivait pas pour les intellectuels, mais pour les gens ordinaires ».* Il avait été accusé de plagiat pour avoir cité sans guillemets des passages d'autres ouvrages.

■ **RAY CONNIFF,** tromboniste américain, compositeur et arrangeur de pop orchestrale, est mort samedi 12 octobre à Escondido (Californie) à l'âge de 85 ans. Sa carrière est jalonnée d'une centaine d'enregistrements qui connurent le succès dans les années 1950 (il a vendu environ 50 millions d'albums) grâce à ses versions de classiques comme *Besame Mucho*, *New York, New York* ou *S'Wonderful.* Né le 6 novembre 1916 à Attleboro (Massachusetts), Ray Conniff avait reçu son éducation musicale de ses parents, son père étant lui-même tromboniste et sa mère pianiste. Il débute comme tromboniste de big band, accompagnant Bunny Berigan, Bing Crosby et Artie Shaw avant de devenir arrangeur pour la firme Columbia à partir de 1954. Avec son orchestre, The Ray Conniff Orchestra and Singers, il popularise une pop légère à base de chœurs sans paroles. L'explosion du rock allait marginaliser cette génération de musiciens d'*easy listening.* Ray Conniff devait pourtant encore faire un tube en 1966 avec sa version du thème de *Docteur Jivago.*

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 12 octobre sont publiés :

● **Election présidentielle :** seize décisions du Conseil constitutionnel relatives aux comptes de campagne des candidats à l'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai 2002.

● **Viticulture :** un décret fixant les conditions de production du vin de pays des côtes catalanes.

● **Equipement :** un décret relatif aux équipements routiers et modifiant le code de la voirie routière.

● **Santé :** un décret relatif à l'organisation des épreuves de vérification des connaissances des personnels aides-opératoires et aides-instrumentistes.

NOMINATIONS

Anne Boquet a été nommée directrice des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer lors du conseil des ministres réuni mercredi 9 octobre.

Jean-François Hebert, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé président de la Cité des sciences et de l'industrie lors du conseil des ministres réuni mercredi 9 octobre.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une propositon de loi de François Scellier visant à n'autoriser que les deux seuls candidats arrivés en tête au premier tour des élections législatives à se présenter au second tour.
www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0109.asp

La Documentation française publie le rapport du médiateur, Bernard Stasi, remis au président de la République et au Parlement.
www.ladocumentationfrancaise.fr/bpr/notices/024000509.shtml

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marc-Emmanuel

est né le 11 octobre 2002, pour la plus grande joie de
Anne-Emmanuelle
et de
Jean-François.

Tout *Le Monde* te souhaite la bienvenue.

Famille Vieira-Périé,
22, rue du Général-Sarrail,
82000 Montauban.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire et beau chemin à

Céline,
créatrice de Parfums de villes.

Tendrement, de la part de
Th., A. et C.

Décès

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Eric BLOCH.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 octobre 2002, à 16 h 30, au cimetière de Dennemont (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tél. : 01-43-20-00-90.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Suzanne BONNET,
née LIEBERS,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégée de l'Université,

survenu le 3 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Régis Dahuron,
son époux,
Odile et Jean Lacoste,
Geneviève Dahuron,
Philippe et Michèle Dahuron,
Pierre Dahuron,
ses enfants,
Clémence, Anne-Laure, Matthieu et Pascale, Guillaume, Charlotte, Antoine, Olivier, Alice, Mathilde,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Laurence DAHURON,
née **LUCQUET**,

survenu le 11 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une messe sera célébrée le mardi 15 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Dornecy (Nièvre).

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Condoléances sur registres.

62, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
80, rue du Nord,
58530 Dornecy.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– Yvette Salomon-Bernard,
sa sœur,
Claudine Hanau,
sa belle-sœur,
Anne Gompel,
David et Emmanuelle,
Danielle Salomon et Olivier Borraz et Samuel,
Thierry Hanau,
Mathilde, Juliette et Arthur,
Cécile et Christopher D'Amelio et Chloé,
ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Michèle Colombier,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jacqueline HANAU,
née BERNARD,

le 24 septembre 2002, après de longues souffrances supportées courageusement.

Elle repose au côté de son mari

Julien HANAU,

décédé le 13 août 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

16, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

M. Jean MAUDET,

survenu le 11 octobre 2002, à Paris.

De la part de
Bertrand Maudet (†),
Pierre Maudet (†),
Marie Maudet,
Mme Jean Maudet, née Paulette Carnot.

La levée du corps se fera le mardi 15 octobre, à 8 h 45, à son domicile.

L'inhumation aura lieu le même jour, à Javerlhac (Dordogne).

Ni fleurs ni couronnes.

99, rue de Sèvres,
75006 Paris.

– Mme Catherine Peska,
M. Jean-René Peska,
ses enfants,
Pierre et Claire,
Justine et Benoît,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Vladimir PESKA,

survenu le 9 octobre 2002, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 octobre, à 9 h 20, dans la salle Landowski, au crématorium du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris (20e), où l'on se réunira, suivie de la crémation.

Mme Catherine Peska,
23, rue des Lyanes,
75020 Paris.
M. Jean-René Peska,
10, rue de l'Eglise,
28310 Toury.

– La famille,
Et les amis du

docteur Christian PY

ont la tristesse de faire part de sa disparition.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 octobre 2002, à 16 heures, en l'église de la collégiale Notre-Dame, à Vernon (Eure), suivie de l'inhumation au cimetière de Vernon.

Christine et Pascal Leduc,
41, lotissement Les Cadenas,
95510 Aincourt.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisa ROSSIGNOL-MANNÉ,

survenu le 10 octobre 2002, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 67, rue des Raguidelles, à Suresnes, et l'inhumation dans l'intimité familiale, à Montreux-Jeune (Haut-Rhin).

24, avenue de La Criolla,
92150 Suresnes.

– Mme Sarah Rozenbaum,
son épouse,
Henri et Gisèle Rozenbaum,
Evelyne et Joseph Gdak,
ses enfants,
Marc, Alain, Fabrice et Vincent,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 10 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Grenoble, de

Lucien ROZENBAUM,
croix de guerre,
Luc Rivière dans la Résistance (FFI),

le seul survivant d'une famille décimée par les nazis.

Remerciements

– Thonon-les-Bains. Paris.

Mme Manon Novarina,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que leurs familles,
très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

M. Maurice NOVARINA,

remercient de tout cœur les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Il y a douze ans, disparaissait

Delphine SEYRIG.

Pasquale Gerico garde toujours présent son doux et cher souvenir.

« Elle était le lys de cette vallée où elle croissait pour le ciel, en la remplissant du parfum de ses vertus. »
Honoré de Balzac.

« Et maintenant, vous êtes là de nouveau...
Vivante comme vous l'avez été. »
Marienbad, d'Alain Resnais.

Colloques

Les 11es Entretiens
de droit comparé auront pour thème :
« Droit, mensonge et politique »,
et auront lieu le **dimanche 20 octobre 2002, de 9 h 30 à 17 heures, au Sénat, salle Médicis.**
Deux tables rondes :
« Le fondamentalisme éthico-juridique est-il dangereux pour la démocratie ? »
et **« Le discours politique peut-il être vérité ? ».**
Avec les interventions
d'André Benayoun,
Marie-Dominique Bedou Cabau,
Charles Moscara, Henri Plagnol, Daniel-Julien Noël, Jean-Paul Durand, Raphaël Draï, Ghaouthy Hadj Eddine Sari, Eric Halphen, Marc Lambron, Jacques Séguéla, Françoise Atlan,
Michel Guenaire,
Anne et Martine Rambach,
Jacques Darcanges.
Inscriptions obligatoires auprès de :
Nora. Tél. : 01-45-17-06-14.
Fax : 01-42-07-04-18.

Cours

Besoin d'aide en informatique ?
Appelez Aldisa
au 01-56-79-70-70.
Formations sur site à Paris ou à domicile.
Dépannage, maintenance.
Installation, réseaux.

Chaque vendredi
LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ SAMEDI

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Séminaires

Judith Balso : **« Actualité de Dante ».** 22 octobre et 12 novembre : 18 heures-20 heures ; 26 novembre : 20 heures-22 heures; 3 décembre et 7 janvier : 18 heures-20 heures ; 28 janvier : 18 h 30-20 h 30 ; amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Béatrice Han Kia-Ki : **« Suivre l'erre. Voir et écrire à travers des lignes, des cartes et des tableaux ».** 19 octobre : 10 heures-12 heures, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e. 16 novembre, 7 décembre, 11 janvier : 15 heures - 17 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Hidetaka Ishida : **« Comment poser la question de la philosophie en Extrême-Orient ? Penser les conditions historiques de l'universel ».** 19 octobre, 14 décembre : 15 heures-18 heures, Maison franco-japonaise (salle 601), 3-9-25 Ebisu, Shibuya-Ku, Tokyo, Japon.

Anca Vasiliu : **« Regard, image et réflexivité dans la philosophie antique et médiévale ».** 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre, 20 janvier : 18 heures - 20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

François-David Sebbah : **« Atelier de lecture de textes philosophiques (VII) ».** 18 octobre, 22 novembre, 13 décembre, 17 janvier : 10 h 30-12 h 30, salle K230, département TSH, centre Pierre Guillaumat, université de technologie de Compiègne.

Alain David : **« La solution finale ».** 21 octobre : 9 heures - 14 heures ; 22 et 23 octobre : 9 heures - 12 h 30 ; 24 octobre : 9 heures - 16 heures ; 25 octobre : 9 heures - 12 heures ; salle SRI-515, Universität Klagenfurt, Fakultät für Kulturwissenschaften, Universitätstrasse 65-67, Klagenfurt, Autriche.

Philippe-Joseph Salazar : **« Rhétorique et démocratie : parler pontifical (IV) ».** 18 octobre : 14 heures - 19 heures, Grand Salon, American University of Paris, 31, avenue Bosquet, Paris-7e.

Michael Groneberg et Alexandrine Schniewind : **« Etudes et transitions (II) : l'intersubjectivité ».** 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre : 10 heures - 13 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e. 25 janvier : 10 heures - 15 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Jocelyne Sfez : **« Perutz et la romantisation de l'histoire : subversion fantastique et construction psychique ».** 23 octobre, 6 novembre : 20 heures - 22 heures, amphi B ; 20 novembre et 4 décembre : 20 h 30 - 22 h 30, amphi B; 17 décembre : 20 heures - 22 heures, amphi B, Carré des sciences,1, rue Descartes, Paris-5e.

Annick Nay en collaboration avec Bernard Benattar et Gunther Gorhan : **« Management : valeurs du quotidien, un art de l'entre-deux ».** 16 octobre : 18 h 30 - 20 h 30, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris-7e. 13 novembre, 11 décembre, 8 janvier : 18 h 30 - 20 h 30 ; amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements :
01-44-41-46-80.
Consultation du site :
www.ci-philo.asso.fr

Soutenances de thèse

– **Nathalie Donio-Journo** a soutenu, le jeudi 3 octobre 2002, à l'université Panthéon-Assas - Paris-II, sa thèse sur **« Le redressement et la liquidation judiciaires des personnes morales civiles ».** Elle a été admise au grade de docteur en droit.

Le jury, composé des professeurs Michel Germain, université Paris-II, Xavier Linant de Bellefond, université Paris-II et Paris-XII, et Jean-Pierre Legros, université de Franche-Comté, lui a décerné à l'unanimité la mention Très Honorable.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES , ANNI. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 €- 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191 518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

2
Le Monde 2
LIRE ET VOIR
MAGAZINE MENSUEL 3 €

Faut-il décentraliser la gestion des forêts publiques ?

Dans le cadre de l'« expérimentation » annoncée par Jean-Pierre Raffarin, plusieurs régions veulent tester la régionalisation dans ce domaine. Cette perspective suscite des interrogations à l'ONF et chez les acteurs de la filière, qui souhaitent le maintien d'une politique forestière nationale

TEMPÊTES de décembre 1999, crise financière et chute du cours du bois sur fond de restructuration en profondeur menée tambour battant, l'Office national des forêts (ONF) vit des heures troublées. D'autant qu'une autre crainte apparaît à l'horizon, suscitée par l'intérêt nouveau de certaines régions à gérer, elles-mêmes, leur patrimoine forestier public, dans le cadre du droit à l'expérimentation inclus par Jean-Pierre Raffarin dans sa réforme de la décentralisation.

Au sein du personnel de l'Office, en arrière-fond des propos des uns et des autres, plane donc le danger, encore perçu confusément, que pourrait faire courir pour l'établissement une régionalisation plus ou moins poussée. Encore que celle-ci ne puisse s'effectuer qu'au cas par cas, les disparités étant très importantes d'une région à une autre – entre les forêts de l'Est et celles du Sud, par exemple, ou entre les forêts essentiellement productives et celles à vocation de loisirs.

Si l'ONF n'arrive pas à surmonter ses difficultés financières à l'horizon 2006, échéance du contrat de plan signé en 2001 avec l'Etat, ce dernier sera-t-il tenté, alors, comme il se dit dans les milieux forestiers, de confier aux régions qui le désirent la gestion des quelque 1,8 million d'hectares du parc forestier public ? C'est déjà le cas en Corse, depuis l'entrée en vigueur du nouveau statut de l'île.

La crainte est qu'une généralisation de ces transferts ne débouche sur le démantèlement déguisé d'un organisme qui assure, dans son domaine, la fonction régalienne de l'Etat. Cette fonction s'exerce y compris pour la prévention des risques naturels majeurs : dans les massifs forestiers qui bordent le littoral aquitain, les plantations protègent les dunes, tandis que l'entretien des forêts en montagne participe à la prévention des avalanches.

Tous les acteurs de la filière forestière – communes (2,6 millions d'hectares), propriétaires privés (10 millions d'hectares), Fédération nationale du bois (la filière bois emploie 500 000 personnes) – apparaissent sensibilisés, à des degrés divers, par cette nouvelle approche, encore à ses prémices, de gestion des forêts domaniales. L'ONF est intéressé au premier chef par ce débat.

« S'OUVRIR ET ÊTRE ACTIF »

Il faut, dit-on à la direction, que les évolutions envisagées dans le secteur forestier « *contribuent à préserver l'unité de l'établissement, maintiennent la propriété des forêts domaniales à l'Etat et confirment le régime forestier* ». L'Office est conscient qu'il doit être plus ouvert aux préoccupations des régions dans la gestion des massifs dont il a la charge et accorder une meilleure écoute aux besoins des collectivités : l'ONF « *a la capacité d'élaborer des offres de services et des montages financiers complexes* » correspondant aux attentes des collectivités, mais aussi à celles de l'Etat et de l'Europe. « Savoir s'ouvrir et être actif » pourrait être, en quelque sorte, son nouveau slogan.

Plusieurs régions ont fait savoir au ministère de l'agriculture qu'elles aimeraient bénéficier d'un transfert de compétences pour la gestion de leurs massifs forestiers domaniaux. La région Languedoc-Roussillon, qui possède environ 250 000 hectares de forêts publiques (domaniales et communales), semble être en pointe. Elle a émis l'idée de la création d'un office régional des forêts lors de son assemblée plénière du 26 juillet. « *Nous sommes plus près du terrain et mieux à même de gérer les espaces naturels sensibles* » assure-t-on à Montpellier. Mais l'Aquitaine, dont l'assise forestière est l'une des plus importantes de l'Hexagone, et l'Ile-de-France, avec ses forêts entourant les villes, lieux de détente de millions de promeneurs, sont aussi sur les rangs. Avec, bien sûr, une vision propre à la spécificité de leur patrimoine : plus environnementale et écologique pour les Franciliens, nettement plus économique pour les Aquitains. D'autres régions seraient également intéressées, mais affirment en être encore au stade des hypothèses...Un rapide tour de table des principaux acteurs des filières « forêt » et « bois » indique que les demandes de ces régions soulèvent, déjà, de nombreuses interrogations, en particulier la crainte qu'elles puissent mettre à mal la politique forestière nationale, dont l'importance est réaffirmée.

« DÉPECER UN OUTIL RECONNU »

Ainsi la Fédération nationale du bois (FNB) souligne qu'« *il faut y regarder à deux fois avant de dépecer un outil reconnu et apprécié par la communauté internationale* ». Si régionalisation il y a, explique Pierre Verneret, directeur à la FNB, elle « *entraînera au niveau des entreprises* [du bois] *des différences néfastes sur leur économie en fonction du lieu de leur implantation. Pour les entreprises leaders ou moyennes, l'approvisionnement a, aujourd'hui, un caractère plurirégional : une rétention relative ou absolue dans les approvisionnements n'aidera pas à développer des entreprises déjà exposées ni à encourager le secteur bancaire à investir* ».

Yann Gaillard, sénateur (appar. UMP) de l'Aube et vice-président de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), rappelle que face à cette nouvelle donne les élus des communes forestières ont une « *attitude prudente* ». « *Mais nous tenons,* dit-il, *à ce que l'Etat continue sa mission régalienne et donc que nous ayons un interlocuteur national.* » Une mission d'information va, d'ailleurs, être confiée au président délégué de la FNCOFOR, Jean-Claude Monin, et un rapport sera remis au ministère de l'agriculture. Les élus redoutent surtout qu'une décentralisation dans la précipitation ne porte atteinte au principe du versement compensateur, une manne que l'Etat apporte aux communes forestières les plus défavorisées pour équilibrer leurs revenus du bois, face à celles qui en vivent très largement.

Les propriétaires privés ne sont pas en reste et se disent très favorables au maintien d'une politique nationale. Les questions liées à la gestion des forêts ne peuvent pas, selon eux, se traiter au niveau régional : la responsabilité de l'Etat doit rester entière dans ce domaine, explique en substance Henri Plauge-Gillon, le président de la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs. Ces derniers assurent qu'une décentralisation posera rapidement le problème des inégalités de revenus des régions forestières, et donc de la péréquation entre les plus pauvres et les plus riches.

Ali Habib

La réforme de l'ONF entraînera une diminution de 6,5 % des emplois

LE PLAN de restructuration et de réformes en profondeur de l'Office national des forêts (ONF), lancé il y a un peu plus d'un an par Bernard Goury, l'actuel directeur général, est effectif depuis le 1er septembre. Les échéances décidées au siège de l'ONF, avenue de Saint-Mandé, à Paris, ont été respectées malgré le tumulte que la mise en place de ce plan pour l'office (PPO) a suscité au sein de l'organisme *(Le Monde* du 25 mai). Cette restructuration est supposée engendrer des gains de productivité : l'obligation découle du contrat de plan Etat-ONF signé en octobre 2001. La réforme entraînera une diminution des emplois de 6,5 %, soit 450 postes, par des départs à la retraite non remplacés.

Tout le monde – direction, personnel et syndicats – s'accordait sur l'urgence d'une grande réforme pour sortir l'office de la crise financière durable – 450 millions d'euros de déficit cette année – que les tempêtes de décembre 1999 avaient révélée, et qui s'accentue actuellement avec la chute du cours du bois, pour certaines essences. Mais les divergences sont vite apparues sur le plan lui-même et sur la manière de l'appliquer. Une intersyndicale a mené le combat contre la direction, qui a fait descendre les agents dans la rue pour de nombreuses manifestations régionales. Un moratoire et une intervention des pouvoirs publics ont même été réclamés par une partie des personnels.

« CLIMAT D'ANARCHIE »

En vain : le plan n'était pas à discuter mais à expliquer. La date de son application, le 1er septembre 2002, a été maintenue. Un mois et demi plus tard, la direction peut s'estimer satisfaite, même si l'on y adopte une attitude conciliante, en se gardant de pavoiser : « *Nous avons maintenant la possibilité de relever tous ensemble les défis qui se posent à notre organisme, en travaillant sur des objectifs concrets dans le cadre de la gestion durable de nos forêts.* »

Du côté des syndicats, qui laissent percer leur amertume, l'heure est au profil bas et à la recherche d'une nouvelle stratégie. « *On va attaquer la réforme sur son financement* », dit Bernard Franquin, secrétaire général de la CFDT-ONF, qui précise : « *On laisse donc tomber la lutte contre le patron, que l'on attend, par ailleurs, sur son bilan financier de fin d'année, qui sera catastrophique.* » Les cégétistes évoquent le « *climat d'anarchie* » et la « *grande incertitude* » dans lesquels, selon eux, la réforme a plongé le personnel. Un travail de terrain est également envisagé par la CGT-ONF pour tenter de renégocier des aménagements du PPO.

Cependant, au Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'environnement et de la forêt (Snicef-CGC), qui a suivi avec attention les péripéties de la mise en application du plan, on estime que celui-ci représente « *une ouverture* » et un outil permettant à l'ONF de s'adapter à la gestion durable et globale de la forêt qui lui est désormais demandée.

A. H.

Week-end du bon goût à Beaufort, en Savoie

BEAUFORT (Savoie)
de notre correspondant

La crème de cassis de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) côtoie le poiré de Domfront (Orne), l'andouille du Val d'Ajol (Vosges), le piment d'Espelette (Pyrénées-Atlantiques), l'huile de noix de Martel en Quercy (Lot) ou le sel de Guérande (Loire-Atlantique). Tous ces produits ont la particularité de provenir d'un site remarquable du goût, distinction délivrée par les ministères de l'agriculture, de la culture, du tourisme et de l'environnement. Chaque automne depuis 1996, les producteurs de retrouvent à Beaufort (Savoie), commune d'origine d'un fromage réputé « prince des gruyères ».

Il y a six ans, ils n'étaient qu'une poignée à participer cette manifestation conviviale organisée en dehors de la saison touristique. Les samedi 12 et dimanche 13 octobre, les représentants de 44 sites français s'étaient déplacés au 6e Salon de Beaufort, qui a accueilli environ 10 000 visiteurs, dont le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, venu l'inaugurer dans le cadre de la semaine nationale du goût, du 14 au 20 octobre.

« *A Paris, on m'avait ri au nez lorsque j'avais émis l'idée de créer un tel Salon ici* », se rappelle Jean-Pierre Jérôme, bénévole de l'office de tourisme de Beaufort et membre du conseil d'administration de l'Association nationale des sites du goût. L'association regroupe près de 80 adhérents, sélectionnés pour des productions emblématiques associées à une tradition et à un sens de l'accueil. Les responsables insistent sur l'« *accessibilité* » d'un produit de qualité – souvent classé en appellation d'origine contrôlée (AOC) ou pourvu d'un label rouge – fruit d'un terroir, d'un savoir-faire et d'une histoire. « *Visites, dégustations, classes du goût et séjours à thème font partie du cahier des charges* », précise Murielle Bousquet, permanente de l'association chargée à la fois de l'animation du réseau et de l'expertise des candidatures à l'association.

CHEMINS DE TRAVERSE

A Beaufort, le visiteur pouvait choisir la facilité en dégustant un vin d'Alsace ou de Champagne, une huître de Bouzigues ou de Marennes, ou encore un foie gras du Périgord. Mais il était aussi incité à prendre des chemins de traverse en direction de la fouace, brioche parfumée de Najac (Aveyron), ou de la soupe de cresson de Méréville (Essonne). « *Notre village a cette particularité de compter encore une dizaine de producteurs de cresson, et le département trente-trois* », expliquait Christian Barberot, président de la fédération française des cressiculteurs et inlassable défenseur d'une salade trop oubliée.

Le curieux pouvait également découvrir que l'histoire du Domfrontais normand est liée non à la pomme mais à la poire, utilisée pour le Calvados (*Le Monde* du 20 août), que la fleur de sel, cueillie délicatement à la surface de l'eau est un condiment « *qui ne se cuit pas mais se chauffe* », ou encore que les secrets de la fabrication de l'andouille du Val d'Ajol ne se transmettent qu'« *oralement* »...

Philippe Revil

DÉPÊCHES

■ **OGM : plusieurs dizaines de militants de Greenpeace** se sont rendus, samedi 12 octobre, au rayon boucherie de quinze hypermarchés Auchan de treize villes pour dénoncer la présence d'OGM dans l'alimentation animale. Selon Greenpeace, Auchan n'a pas pris de mesures pour s'approvisionner en animaux nourris sans OGM.

■ **PARIS : le lancement de la concertation pour l'extension du tramway à l'est,** jusqu'à la porte de Charenton, en complément de la ligne Pont de Garigliano-Porte d'Ivry, prévue dans le contrat de plan Etat-région, a été autorisée, jeudi 10 octobre, par le Syndicat des transports d'Ile-de-France. La Mairie de Paris souhaitait un prolongement jusqu'à la porte de Bagnolet.

Le Dell™ Dimension™ 8200 et le processeur Intel® Pentium® 4 : l'alliance de la performance et de la haute qualité graphique

Une imprimante Lexmark Z35 pour 1 €HT de plus*

Offre valable sur certaines configurations Dell™ Dimension™ et Inspiron™.
Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre.

Dell™ | Offre spéciale

Dell™ Dimension™ 8200

Vitesse et haute qualité graphique
- Processeur Intel® Pentium® 4 à 2.4 GHz
- Chipset Intel® 850E à 533 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 256 Mo de mémoire RDRAM
- Disque dur 40 Go 7200 tr/min
- Carte vidéo **nVIDIA® GeForce 4MX AGP 4x** avec **64 Mo** de mémoire vidéo et sortie TV
- **Moniteur 19" couleur**
- **Combo graveur CD RW 32/40 et lecteur DVD**
- Enceintes Harman Kardon HK 395, 2x6 W et caisson de basse 18 W
- Carte modem PCI 56 K
- **Appareil photo numérique Logitech Clicksmart 310**
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0

1 253 €HT 1 498,59 €TTC

9 830,09 FTTC. Réf. 170-D1038
Possibilité de financement : contactez-nous

Option sélectionnée :
Passage à l'écran plat 15" **165 €HT 197,34 €TTC**

Doté du processeur Intel® Pentium® 4, le Dell™ Dimension™ 8200 assure des performances optimales dans les environnements multitâches, pour les technologies Internet et applications multimédias. La puissance de sa carte graphique et son écran 19" procurent un confort absolu pour les utilisations graphiques. Considéré comme le "must" des ordinateurs Dell™, le Dimension 8200 est l'outil idéal pour les entreprises qui recherchent productivité, performance et stabilité.

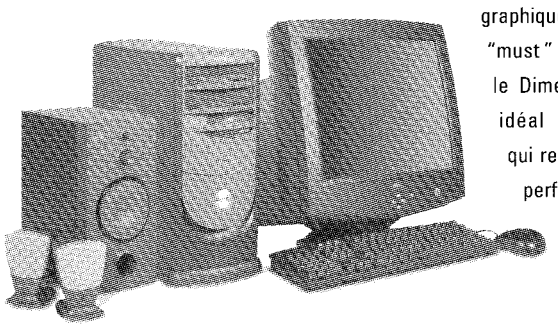

intel inside pentium 4

Dell recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour les entreprises.

DELL™

Offres valables jusqu'au 31/10/02, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. *Offre en quantité limitée, valable jusqu'au 16/10/02 pour toute commande sur internet de certains dell dimension et inspiron équipés du processeur Intel Pentium 4. Prix achat séparé de l'imprimante : 67,81 €HT. Voir www.dell.fr pour le détail de cette offre. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 004 659
0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :
www.dell.fr

CES DRÔLES DE PAROISSIENS NIPPONS

Convertis à la fin du XVe siècle, longtemps persécutés, quelques milliers de « chrétiens cachés » pratiquent encore dans les petites îles du Japon un culte archaïque mêlé de shintoïsme

« LE DIEU auquel vous croyez est-il le même que celui qui est honoré dans la petite église catholique voisine ?

– *Je ne sais pas. Mais ce que je sais, c'est que là-bas, c'est une autre religion* », répond Tomeichi Ooka. Encore vert en dépit de ses quatre-vingt-quatre ans, le vieil homme emmitouflé dans sa canadienne fut jusqu'au milieu des années 1990 le « vieux père » *(oji),* c'est-à-dire le chef spirituel qui administre le baptême d'une communauté de « chrétiens cachés » de la petite île d'Ikitsuki, dans le département de Nagasaki, l'une des régions les plus évangélisées du Japon.

Non reconnus par Rome, ces chrétiens cachés qui ne comptent plus aujourd'hui que quelques milliers d'âmes disséminées à travers le chapelet d'îles de la côte occidentale du Kyushu, sont les héritiers de l'Eglise fondée à la fin du XVIe siècle par saint François Xavier. Ils sont en train de disparaître : leurs enfants se désintéressent d'un culte autrefois secret, exigeant, et qui ne peut vivre que s'il est fervent. Longtemps ramenées à un folklore local, une note en bas de l'histoire de l'évangélisation du Japon, les traditions des « crypto-chrétiens » recèlent pourtant de précieuses indications sur la foi que diffusèrent les missions il y a quatre siècles et sur les efforts d'« inculturation » (l'adaptation du message chrétien à un contexte culturel) ébauchés alors par les jésuites. Aujourd'hui, anthropologues japonais et étrangers s'empressent de recueillir ces traditions orales avant que ne s'évanouisse cette mémoire vivante d'un christianisme d'autrefois. Ils en décryptent l'iconographie et étudient ses rites, tandis que les musicologues enregistrent les cantiques de ces chrétiens anachroniques, dont certains sont des versions de chants grégoriens aujourd'hui disparus.

Après l'interdiction de la foi et les persécutions au tournant du XVIe et du XVIIe siècle, beaucoup de Japonais croyants se replièrent sur un culte clandestin, sans pasteur ni sacrement, vénérant secrètement des images saintes et psalmodiant des prières dont, peu à peu, le sens fut perdu. Cette foi secrète survécut pendant deux siècles et demi. Avec le retour des missions au milieu du XIXe siècle, qui sera suivie de la levée de l'interdiction du christianisme en 1873, les chrétiens sortirent de la clandestinité : c'est ainsi qu'un beau jour de 1865, le Père Bernard Petitjean, des missions étrangères de Paris, qui avait rouvert une petite église à Nagasaki, vit arriver vers lui trois femmes qui lui dirent à voix basse en regardant l'autel qu'elles « *croyaient dans le même dieu* » que lui. D'autres les rejoignirent, si bien qu'on décompta près de 50 000 descendants des 700 000 convertis de la fin du XVe siècle. Une partie rejoignit l'Eglise officielle, les autres restèrent fidèles au culte de leurs ancêtres persécutés. C'est le cas de la famille de M. Ooka qui vit à Ikitsuki depuis sept générations.

Cette petite île située au large de celle de Hirado fut une sorte de « Rome » nippone. En 1945, sur ses 12 000 habitants, pour la plupart baleiniers et paysans, la majorité étaient des crypto-chrétiens. Aujourd'hui, Ikitsuki ne compte plus que 8 000 habitants, dont un millier de chrétiens cachés et à peine 300 catholiques réguliers. Avec ses rizières en terrasses et ses criques rocheuses battues par les vagues, c'est une petite bande de terre paisible et accueillante, dont on fait le tour en voiture en moins d'une heure. Comme les îles Goto, plus au sud, autres terres de chrétiens secrets, on y retrouve des paysages d'un Japon des estampes, étrangement piqués par les clochers de ses petites églises, sans banc ni prie-dieu, au sol en tatamis (nattes), où l'on se déchausse en entrant.

Cette poussière d'îles fut aussi une terre de supplices, que signalent des tombes de martyrs aux noms chrétiens dont l'histoire tend à se confondre avec celles de grandes figures bibliques. Ikitsuki fut évangélisée très tôt : le missionnaire Luis de Almeida, qui s'y rendit en 1561, écrit qu'il y avait une grande croix au sommet d'une colline et que l'église pouvait contenir 600 personnes. La conversion des seigneurs de la guerre – et quelque peu pirates –, de Hirado, soucieux de développer le commerce avec les Portugais, favorisèrent les conversions.

Lorsque le christianisme fut interdit – par crainte des ambitions colonisatrices qui se profilaient derrière les missions, mais aussi de l'influence de cette nouvelle foi sur les révoltes paysannes –, des croyants se réfugièrent à Ikitsuki. Beaucoup périrent dans la destruction de l'église et le massacre des fidèles. Certains furent brûlés vifs sur ce qui s'appelle aujourd'hui la « Montagne enflammée ». D'autres furent suppliciés sur l'îlot inhabité de Nakaeshima, qui devint par la suite le lieu saint des chrétiens d'Ikitsuki, lesquels vont y recueillir l'eau sacrée des baptêmes. Certains abjurèrent en foulant au pied des images pieuses. D'autres firent semblant et, tout en observant les rituels bouddhiques ou shinto (religion autochtone, sorte d'animisme), ils continuèrent à vénérer en secret des reliques (images jaunies et écornées de Marie arrachées à des missels, médaillons aux figures presque effacées) ou des divinités du panthéon bouddhiques sur l'envers desquelles était représenté un saint chrétien : telle la déesse de la miséricorde, Kannon, muée en « Maria Kannon ». La clandestinité décuple les imaginations : des miroirs de cuivre poli placés sous un certain angle de lumière font apparaître la croix.

Une femme dépose des fleurs sur une tombe à l'« église » d'Amakusa, dans le département de Nagasaki, sur l'île de Kyushu.

PHOTOS MICHAEL S. YAMASHITA/CORBIS

Hommes et femmes sont assis séparément durant l'office de la veillée pascale.

De même que les reliques devinrent des objets sacrés détachés de toute doctrine et que les figures de l'Ecriture tendirent à se confondre avec celles de la cosmologie bouddhique, les rites se mâtinèrent de pratiques religieuses locales liées aux rites agraires du culte shinto. C'est ainsi que les chrétiens cachés célèbrent Noël, non le 25 décembre, mais au moment du solstice d'hiver et que le riz et le saké remplacent le pain et le vin. Délibéré pour les premières générations, ce métissage finit par ne plus être ressenti comme tel par les suivantes et, lentement, s'opéra un syncrétisme des croyances chrétiennes et locales aujourd'hui indissolublement confondues.

M. Ooka commence sa journée par une prière devant une peinture sur soie représentant celui qu'il nomme Gozensama : un homme à la coiffure en chignon comme un samouraï, vêtu d'un kimono et dont le front est surmonté d'une croix qui, selon les experts, serait un Saint-Jean. Il se signe du pouce droit sur le front et la poitrine à la manière des missionnaires de jadis. Ensuite, il va se recueillir devant le petit autel shinto suspendu en haut du mur de la pièce principale où sont placées des offrandes, puis il va faire ses dévotions à la « divinité du foyer » (divinité populaire du culte shinto qui protège la maison) et enfin devant l'autel bouddhique où est honorée la mémoire de ses ancêtres. « *Tous les dieux sont bons et aucun ne doit être discriminé* », explique M. Ooka qui s'incline toujours en passant devant l'Eglise, où il n'entre cependant que pour les funérailles d'un ami : « *Si nos ancêtres n'avaient honoré qu'un seul dieu nous aurions tous été massacrés.* » On retrouve ce chevauchement des cultes dans les funérailles : après qu'un moine bouddhiste fut venu réciter des soutras suivant la coutume japonaise, la famille du défunt procède à des rites de purification shinto, puis le *oji*, seul avec le mort, récite un *oratio* et place dans sa bouche une petite croix en papier...

Les chrétiens cachés ont hérité de leur longue clandestinité le goût du secret : ils sont organisés en petites communautés (*kakiuchi*), refermées sur elles-mêmes, sans contacts avec leurs homologues des autres îles. Les lieux de culte sont une maison où un officiant (*oyaji*) dit la prière. Il y a quatre communautés à Ikitsuki, réunissant 269 familles. Avant la guerre, les femmes ne devaient pas participer aux cérémonies, mais, au cours du conflit, les hommes étant absents, c'est elles qui maintinrent les rites.

Si le culte a résisté aux persécutions et à la guerre, il est en train de capituler devant les mutations sociales et économiques. Auparavant, travaux agraires et pratique religieuse allaient de pair, et la prospérité due à la chasse à la baleine avait permis de maintenir des structures communautaires étroites. Mais au cours des dix dernières années, la crise économique a fait éclater les communautés : les enfants sont partis et le culte n'est plus pratiqué que par leurs vieux parents. « *Le temps a changé. Nos enfants ne veulent plus apprendre les prières. On ne peut rien faire contre cela. Autrefois, l'appel de Dieu était plus fort* », dit M. Ooka.

« *Il y avait une force dans la clandestinité qui a disparu aujourd'hui*, commente le professeur Kentaro Miyazaki qui étudie les chrétiens cachés de Nagasaki. *Aujourd'hui, aux yeux des jeunes, il ne reste que des rites, des tabous et une doctrine amorphe. Le culte a perdu son mystère.* » Ce mystère se trouve encore dans l'*oratio* : il ne faut pas moins de sept ans pour apprendre ces prières transmises oralement qui mêlent dans un sabir difficilement compréhensible latin, portugais et japonais et sont psalmodiées comme un soutra, sans égard à leur signification.

C'est l'oubli, par les petits-enfants, des ancêtres morts pour leur foi qui meurtrit le plus profondément les vieux chrétiens d'Ikitsuki, estime Keiji Watanabe, de l'université Columbia (Etats-Unis), qui tourne un film sur eux. « *Certains se replient dans le secret espérant y retrouver une flamme. D'autres enfin se résignent à la disparition de leur culte et se préparent à dissoudre leur communauté* », dit-il. Dans ce cas, ils se sentent coupables vis-à-vis de leurs ancêtres et se donnent un ou deux ans pour les « *prévenir* » de leur décision...

DANS l'île Narushima, chaque village honore un kimono qu'aurait porté un martyr. Lors des funérailles, on en coupe une pièce qui est placée dans les mains jointes du défunt. « *Si l'on réunissait tous ces petits morceaux de tissu, on pourrait reconstituer le kimono. Mais bien que ce rituel rappelle la conception chrétienne du corps du Christ composé des membres de l'Eglise, il s'agit ici d'une communauté non pas universelle mais locale* », dit l'anthropologue Christal Whelan, auteur d'un documentaire.

Avec la disparition de ces drôles de chrétiens, c'est une page de l'action des missions qui est en train de se tourner. « *Il est erroné de comparer leur culte avec le christianisme contemporain. Ce qu'il éclaire, c'est le passé* », estime Shigeo Nakazono, conservateur du Musée d'Ikitsuki et auteur d'un livre, richement illustré par les images pieuses du culte. Celles-ci sont significatives du processus d'inculturation ébauché par les successeurs de François Xavier tels qu'Alessandro Valignano (1539-1606). Visiteur des Indes, responsable de la mission au Japon, il prônait une conversion douce, et s'attacha à « acclimater » les images pieuses. Un atelier de beaux-arts fut ouvert à la fin du XVIe siècle à Arima, puis à Nagasaki, sous la direction du jésuite Giovanni Nicolo : en sortirent des peintures à l'huile et des aquarelles qui se mâtinèrent peu à peu d'influence locale. Rares sont les œuvres qui ont survécu au bannissement du christianisme dans l'archipel. L'iconographie de ces « dieux du débarras » (parce qu'ils étaient dissimulés au fond des maison)s est l'expression, encore mal connue, d'un art religieux qui n'a pas atteint des sommets esthétiques mais témoigne d'une époque. Ainsi, remarque Shigeo Nakazono, le kimono que porte le Saint-Jean vénéré par M. Ooka est-il décoré de motifs de camélia, dont la fleur tombe d'un seul coup avant d'être fanée, telle la tête décapitée d'un martyr...

Philippe Pons

La vie terne d'un bureaucrate gris, Erich Honecker

Arrivé au pouvoir grâce à la construction du mur de Berlin, renversé par sa chute, l'ancien dictateur est-allemand n'a jamais compris, selon « Focus », les raisons de l'effondrement du communisme

LA DÉCOUVERTE ne bouleversera ni la connaissance historique de l'ancienne RDA ni celle de ses dirigeants. Elle permettra tout juste de confirmer ce que l'on pressentait en observant Erich Honecker, dirigeant de l'Allemagne communiste, dont la chute du Mur causa la perte : l'homme avait la grandeur d'un bureaucrate gris, soucieux de respectabilité.

Jusqu'à sa mort, en 1994, il n'a rien compris de ce qui avait provoqué l'écroulement de son régime. Etalés dans le magazine allemand *Focus*, photos et documents privés inédits retracent la vie familiale de l'ancien dirigeant est-allemand, ex- tout-puissant chef du parti et de l'Etat, mort en exil au Chili, où survit toujours sa veuve, Margot, elle-même ancienne ministre de la culture et de l'éducation de RDA.

Focus raconte l'histoire de ces documents : depuis trois ans, sa journaliste, Katrin Sachse, était à la recherche de tableaux de maître que Honecker aurait mis à l'abri au lieu de les restituer à l'Etat allemand réunifié. Mais c'est sur deux modestes valises, une rouge en faux cuir et une en tissu noir avec serrures dorées, qu'elle est tombée. Elles ne contenaient que des effets et des documents personnels.

A la demande de Margot, la famille demeurée à Berlin avait reçu mission de les faire parvenir au Chili. Un camarade, ancien homme de confiance du couple du temps de sa splendeur, les a finalement réceptionnées. Désargenté et peu scrupuleux, il les a confiés à *Focus* moyennant *« honoraires »*. La rédaction du magazine refuse d'en révéler le montant, mais assure qu'il n'est *« pas exorbitant »*.

Inventaire fait, ce sont quelque 400 photos, des documents officiels mineurs, des manuscrits politiques, des lettres personnelles qui sont livrés au public. Photos de famille où l'on voit le jeune couple s'amuser avec sa fille, puis, plus tard, avec sa petite-fille. Photos de vacances modestes au bord de l'eau, puis, moins modestes, dans une île de la Baltique exclusivement réservée à la nomenklatura est-allemande, ou encore à Cuba, où Honecker (costume, chemise, cravate, chaussures et chapeau blancs) examine avec un Fidel Castro empâté dans son battle-dress vert olive une curiosité tropicale. Margot Honecker, en robe longue, gravit le grand escalier de l'Opéra de Paris.

Plus qu'un dictateur, Honecker était ce que l'historien berlinois Michael Lemke appelle un *« administrateur de la dictature »*. L'administrateur en chef. Mais, une fois quitté le bureau et rentré chez lui, il redevenait le petit homme conventionnel que le système avait façonné.

LA FAUTE À LA « RACAILLE »

Les photos le montrent élève à l'Ecole des cadres de Moscou dans les années 1930, puis chef des Jeunesses communistes d'une RDA qui naît sur les ruines du nazisme. Le regard est droit et la posture décidée, l'avenir du socialisme s'annonce radieux et l'enthousiasme du jeune Erich, comme réchauffé au souffle de la révolution à venir, semble intact malgré les épreuves subies ; il a passé dix ans dans les prisons hitlériennes. En 1961, l'homme porte feutre et manteau gris, et se fait un nom en organisant la construction du mur de Berlin.

Construit sans états d'âme, ce Mur lui ouvre la voie du pouvoir suprême, qu'il atteint en 1971, en remplaçant Walter Ulbricht à la tête du PC. Mais c'est ce même Mur qui, lorsqu'il tombera, causera sa chute. Débarqué par la perestroïka et ses pairs, en octobre 1989, il atterrit finalement à Santiago du Chili, après un passage par Moscou, d'où il est quasiment expulsé par Boris Eltsine, puis par la prison de Berlin, qu'il quitte à cause de son état de santé.

Les lettres de cette époque, échangées avec ses proches restés au pays, témoignent d'un Honecker malade et aigri qui n'a toujours rien compris. Chef d'un Etat dont la moitié des citoyens surveillait l'autre moitié, il ne pouvait vivre les événements qu'à travers le prisme policier. Sans, au choix, ces *« cochons »*, cette *« racaille »* qui ont poussé à *« la chasse aux sorcières anticommuniste »*, écrit-il, le pouvoir rouge régnerait toujours à Berlin-Est.

Georges Marion

★ www.focus.msn.de

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Numérique hertzien

■ Le 15 octobre, Michel Boyon doit rendre son rapport sur la télévision numérique terrestre (financement, coûts, service public, développement des chaînes locales).
www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=34958

■ Le 31 octobre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel rendra public la liste des candidats retenus. On peut d'ores et déjà consulter la transcription des auditions publiques.
www.csa.fr/infos/publications/publications_television.php?cat=1

■ La direction du développement des médias présente « les principales étapes de l'arrivée de la TNT dans les foyers ».
www.ddm.gouv.fr/television/dossiers_thematiques/tnt2.html

■ L'Institut national de l'audiovisuel publie une réflexion sur les enjeux de la diffusion numérique hertzienne du point de vue du téléspectateur.
www.ina.fr/produits/publications/da/98/articles/telespectateur.fr.html

■ Le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a étudié les *« enjeux et modalités de mise en œuvre* [de la TNT] *au regard des règles de la concurrence »*.
www.minefi.gouv.fr/minefi/pratique/tvnum/index.htm

■ Le CSA a commandé une étude sur la distribution commerciale de cette technologie.
www.csa.fr/pdf/etudeADL.pdf

■ Le ministère de la culture fait le point sur la mise en place de cette technologie dans le monde.
www.culture.gouv.fr/culture/actualites/forum/dossier.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les « rouges-verts » vus par la presse allemande

La tâche du chancelier Schröder sera rude face aux exigences de ses partenaires

RUDE sera la tâche du gouvernement *« rouge-vert »* de Gerhard Schröder, réélu de justesse le 22 septembre. Les mauvaises nouvelles économiques s'accumulent alors que le chancelier est en pleine négociation avec ses partenaires sur un *« contrat de coalition »*.

« L'économie au bord de la récession », titre le quotidien économique **Handelsblatt**. *« Pas de lumière au bout du tunnel : pour le quatrième mois consécutif, la conjoncture allemande s'est aggravée. La situation est particulièrement morose en ex-RDA. »* L'évolution est surtout inquiétante sur le front du chômage : *« Presque 4 millions de chômeurs, le chiffre le plus élevé depuis 1999, 200 000 de plus en un an. Et les économistes pensent que la reprise n'est pas pour demain. Une hausse à 4,5 millions n'est pas exclue l'an prochain »*, renchérit la **Süddeutsche Zeitung**, qui rappelle que *« la lutte contre le chômage de masse constitue le principal défi pour la coalition »*. Un petit *« air de déjà vu règne à Berlin »* : selon le journal de Munich, les partenaires de la coalition *« donnent l'impression de vouloir continuer là où ils s'étaient enlisés en 1999 »*.

Pour l'hebdomadaire **Die Zeit** (centre gauche), M. Schröder a réussi un premier coup *« en créant un super-ministère de l'économie et du travail, à la tête duquel il a nommé Wolfgang Clement, le chef du gouvernement de Rhénanie-Westphalie du Nord »*. Avec ce puissant baron social-démocrate, il pourra imposer ses réformes.

Selon **Die Welt** (droite), le chancelier indique ainsi *« qu'il veut revenir au centre après deux années gaspillées à la tête du pays et une campagne électorale plutôt gauchiste »*. La preuve : *« Clement est un modernisateur opposé aux sociaux-démocrates traditionnels et aux syndicats. »* Ces derniers sont d'ailleurs *« ouvertement critiques »* alors que le patronat *« se félicite de cette nomination »*. Mais **Die Zeit** croit voir derrière ce choix un enjeu plus politicien : *« Le très bon résultat électoral des Verts risquait de donner un peu trop de poids au ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer. Avec la forte tête Wolfgang Clement, l'équilibre est rétabli. »*

DES « RECETTES » SUFFISANTES ?

Les Verts peuvent cependant se prévaloir d'avoir *« fait bouger le SPD dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Sûrs d'eux-mêmes et forts de leurs convictions, ils ont arraché deux concessions au chancelier (...) : la réforme de la Bundeswehr est relancée et la réduction de ses effectifs est à l'ordre du jour ; de plus, la conscription n'est plus un dogme intouchable. Un débat aura lieu à la fin de la législature pour savoir si elle correspond encore aux exigences de la politique de sécurité. C'est plus qu'un succès d'estime pour les Verts »*, estime la **Süddeutsche Zeitung**.

La **Frankfurter Allgemeine Zeitung** critique les Verts, accusés de *« mener une attaque idéologique en règle contre tout ce que l'on peut considérer comme valeurs traditionnelles d'une société libérale, notamment la famille au sens classique »*. Ils insistent en effet *« sur la réduction des avantages fiscaux consentis aux couples mariés afin de financer de nouvelles crèches pour enfants »*.

C'est que la coalition de gauche *« souhaite de plus en plus lancer un vaste débat sur la justice sociale avec, pour mots d'ordre, l'égalité des chances, la richesse excessive des nantis et le rééquilibrage en faveur des autres*, écrit le **Spiegel**. *Schröder avait joué sur cette corde pendant la campagne, accusant les patrons d'avidité et critiquant l'exploitation des petites gens. On parle de nouveau en Allemagne de solidarité et le besoin s'accroît d'être rassuré face à une économie plus rude »*. Or, demande **Die Welt**, *« ses recettes suffiront-elles pour appliquer à l'Allemagne le traitement de choc dont elle a besoin ? »*.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
Le terrible attentat de Bali démontre la réalité de la menace planétaire qu'est aujourd'hui le terrorisme, très justement dénoncée par George Bush. Mais cet effrayant carnage souligne aussi la vanité des réponses que l'Amérique oppose aujourd'hui à ce danger. Se focaliser sur Bagdad quand ce terrorisme ne connaît ni frontières ni nationalités, mais frappe aussi bien à New York qu'à Bali, au Yémen qu'à Djerba, à Karachi ou à Kaboul paraît une aberration. Le détestable attentat de Bali devrait faire réfléchir les dirigeants occidentaux. Plutôt que de s'interroger sur la pertinence d'une guerre éclair contre l'Irak, avec ou sans la bénédiction des Nations unies, il leur revient de se préparer à une guerre longue et inédite avec un terrorisme qui n'a pour seule motivation que sa haine brute de l'Occident.

■ **LE FIGARO**
Michel Schifres
Pour qui a accepté l'idée d'une guerre sans fin et sans scrupules menée par le terrorisme, le carnage de Bali n'est pas une surprise. Ce n'est évidemment pas une raison pour baisser les bras. Au contraire. Le problème est que les questions touchant au terrorisme sont volontairement emmêlées par les principaux acteurs afin de renforcer leur démonstration. Ainsi le terrorisme a-t-il tout intérêt à sataniser l'Occident pour trouver de nouveaux adeptes. Et aussi détestable que soit le parallèle, l'administration Bush va puiser dans la tuerie indonésienne de nouveaux arguments pour justifier sa croisade et tenter d'obtenir la pleine adhésion de ses alliés dans son combat contre le terrorisme, donc, suivant sa logique, contre l'Irak. Il y a là une spirale où les règles et les principes des relations internationales risquent d'être emportés. Et où les réserves de certains, comme la France, seront plus délicates à exprimer.

AU COURRIER DES LECTEURS

Histoire et politique

Au cours de la séance de l'Assemblée nationale du mercredi 2 octobre, M. François Fillon s'est permis de reprocher aux socialistes *« la responsabilité du Front populaire dans l'effondrement de la nation française en 1940 » (Le Monde* du 4 octobre).

La phrase de M. Fillon est indécente, d'abord parce qu'elle reprend des arguments dignes des poubelles du gouvernement de Vichy, ensuite parce que l'argument de l'impréparation militaire imputée au gouvernement du Front populaire n'a pas tenu historiquement.

Par contre, ainsi que l'a écrit le général de Gaulle : *« L'armée se figeait dans les conceptions qui avaient été en vigueur avant la fin de la dernière guerre. Elle y était d'autant plus portée que ses chefs vieillissaient à leur poste, attachés à des errements qui avaient, jadis, fait leur gloire. »* (*Mémoires de guerre- l'Appel.*)

L'histoire devait juger – pas M. Fillon.

André Luguet
Bry-sur-Marne (Val-de-Marne)

Rose bonbon et la création artistique

La fiction a bon dos et la création n'excuse rien car dans ce cas l'on pourrait fort bien tenir des propos racistes voire négationnistes en se cachant derrière d'éventuels personnages. Mais la loi, en France, empêche cette hypocrisie. Il est paradoxal de porter aux nues la création artistique tout en expliquant que son contenu est sans conséquences *« ce n'est que de la fiction »* (*Le Monde* daté 6-7 octobre), comme si seul le discours scientifique, religieux, politique, avait un contenu, tandis que le discours artistique n'aurait pas de sens ou les aurait tous, annihilant ainsi tout lien entre esthétique et thétique. Si la censure ne résout rien, le relativisme non plus et la provocation nihiliste qui tient lieu aujourd'hui de littérature, voire de pensée pour certains, non plus. Degré zéro du sens, à force de non-sens.

Lucien-Samir Oulahbib
Paris

Patrick Henry : espoir déçu

J'ai été, avec quelques autres, l'un de ceux qui ont aidé Patrick Henry à passer du primaire au baccalauréat scientifique. Puis, le relais a été pris par la faculté de Caen. Je lui renvoyais des devoirs de sciences physiques corrigés et je dois dire que j'ai rarement eu un élève si motivé, si persévérant et si appliqué. J'ai un peu débordé vers mon collègue de lettres en lui conseillant des lectures pour se cultiver. Notamment, Balzac, Stendhal, Hugo et surtout Flaubert car j'ai considéré qu'il était une réplique moderne d'Emma Bovary. Puis, pour la langue, je lui ai proposé Anatole France et André Gide. Il m'en a rendu compte et en semblait heureux.

Chaque année, il m'envoyait une carte de vœux et, dès sa sortie, il m'a téléphoné et je l'ai même reçu chez moi. Je n'ai pas reçu que des félicitations pour cela ni de mes amis ni de ma famille.

A 87 ans, je pense encore que dans la pire des fanges on peut trouver la graine qui donnera naissance à une fleur et, dans le pire des hommes, faire jaillir l'étincelle d'où pourra sortir le meilleur.

Aujourd'hui, j'avoue que je suis très déçu.

Henri Montias
Paris

2003 sera une année terrible

par Nicolas Baverez

QUATRE facteurs contribuent à donner à l'exercice budgétaire de la France pour 2003 une exceptionnelle importance. En premier lieu, l'économie mondialisée affronte sa première crise générale, qui touche tous les continents et se traduit par un krach boursier d'une intensité comparable à celui de 1929 (dix-huit mois de baisse continue des marchés depuis mars 2000, avec un recul de 60 % des cours des actions).

Par là même, l'illusion d'une autorégulation des systèmes d'échanges et de paiements s'est dissipée, entraînant un retour en force des Etats dans le soutien de la conjoncture comme dans la conduite des politiques structurelles, ramenant le pouvoir du côté de la politique économique et non plus de celui des marchés (Etats-Unis en tête avec une action coordonnée de la politique monétaire et budgétaire, le recours au protectionnisme et à la dévaluation du dollar, le soutien direct des secteurs les plus touchés par les attentats du 11 septembre 2001).

Après la mise en place effective de l'euro en 2002, l'actuelle procédure budgétaire constitue ensuite, sur le plan européen, le premier test grandeur nature des institutions de l'Euroland, et notamment de la mécanique du pacte de stabilité destinée à coordonner les finances publiques des onze Etats membres.

Enfin, en l'absence de débat économique lors des élections présidentielle et législatives, la loi de finances pour 2003 fournit la première occasion de prendre connaissance et d'évaluer les priorités économiques et sociales du nouveau gouvernement.

Le budget pour 2003 doit donc être évalué au regard de trois critères : la crédibilité des hypothèses économiques et des comptes qui en résultent ; la cohérence de la politique économique dont il est la traduction ; l'impact sur le système de l'Euroland et, plus largement, sur les engagements européens de la France.

« Le mensonge n'est pas haïssable en lui-même, mais parce qu'on finit par y croire », soulignait Marcel Arland. Ainsi la bulle spéculative s'est-elle nourrie de la pseudo-norme du retour sur investissement de 15 %, érigée en loi d'airain du capitalisme dérégulé avant de disparaître avec le krach.

De même, le gouvernement français s'obstine contre toute raison à soutenir que le taux de croissance naturel de l'économie française s'élève à 3 % et qu'il ne sera que légèrement affecté à la baisse par la configuration redoutable d'un krach boursier mondial, des scandales comptables et financiers, du blocage du processus de mondialisation et de la perspective d'un conflit en Irak.

L'erreur est complète. Du point de vue des structures, le potentiel de croissance de l'économie française est limité à 1,5 %, ce qui correspond à un taux de chômage incompressible qui se situe entre 8,5 % et 9 % de la population active.

Ces performances ne peuvent être significativement améliorées que par une conjoncture exceptionnellement favorable (ce qui fut le cas de 1997 à 2000) ou par des réformes fondamentales du fonctionnement de l'Etat, des prélèvements fiscaux et sociaux, du marché et du droit du travail, de la protection sociale, réformes que l'ensemble de la classe politique s'accorde pour exclure.

A l'inverse, elles ont vocation à être très inférieures en cas de récession mondiale, ainsi qu'il fut observé en 1993 après la guerre du Golfe (croissance négative de – 1 %, chômage repassant de 9 % à 11,5 %, déficits publics dérapant entre 4 % et 5 % du PIB).

Or 2003 se présente comme une nouvelle année terrible. Avec une croissance de l'ordre de 1 %, hors l'hypothèse d'une guerre avec l'Irak qui, via la hausse du pétrole au-delà de 30 dollars le baril (contre une hypothèse de 25 dollars dans la loi de finances), ferait basculer l'économie mondiale et la France dans la récession.

Du côté de l'offre, le nombre des faillites est en train de doubler sous l'effet des contraintes de trésorerie liées aux 35 heures et à la suspension des crédits bancaires aux entreprises, tandis que les profits et les investissements régressent.

Du côté de la demande, les exportations sont en très fort recul (– 10 %) et la consommation est en passe de s'enrayer, sous l'effet de l'arrêt des créations d'emplois et de la hausse du chômage qui va toucher à nouveau 10 % de la population active.

Le constat est clair : en guise de déficit zéro pour 2004, la France va droit à la croissance zéro pour 2003. Ce qui, en termes de finances publiques, se traduira par un déficit compris entre 3,5 % et 3,8 % du PIB, très comparable à celui qui attend l'Allemagne et qui peut être estimé à 3,7 % du PIB contre 2,7 % officiellement.

Compte tenu des mécanismes cumulatifs des dépenses liées à la fonction publique (115 milliards d'euros), à la dette (38 milliards d'intérêts pour 880 milliards d'encours) et à la protection sociale (déficit de 6 à 7 milliards pour la seule assurance-maladie), comme de la chute des recettes fiscales liées à la baisse de l'activité, la France se trouve sur une tendance de déficit de 4 % à 5 % du PIB pour 2004.

> Le constat est clair : en guise de déficit zéro pour 2004, la France va droit à la croissance zéro pour 2003

Cela apparaît au reste parfaitement logique compte tenu de l'absence de changements fondamentaux dans la régulation de l'économie et dans la sphère publique (sinon la hausse de 10 % des effectifs de la fonction publique) depuis le début des années 1990.

Ce spectaculaire dérapage des finances publiques françaises ne constitue pas pour autant une faute de politique économique. Il est paradoxalement justifié par la gravité de la situation de l'économie mondiale que masquent des hypothèses de croissance irréalistes.

La crise des années 1930 montre que trois conditions doivent être réunies pour transformer le dégonflement d'une bulle spéculative en déflation mondiale : une politique monétaire restrictive ; une faillite en chaîne des banques ; une course aux barrières protectionnistes et aux dévaluations compétitives qui détruit le système des échanges et des paiements internationaux.

Aujourd'hui, ces trois conditions ne sont heureusement pas remplies dans leur totalité, mais les signaux d'alerte localisés ne manquent pas : le maintien d'une politique monétaire déflationniste par la BCE (qui n'a rien compris ni rien appris de la stag-déflation européenne du début des années 1990) ; la montée du risque systémique sur le secteur bancaire au Japon (créances douteuses équivalentes au PIB de l'Australie) mais aussi en Europe et aux Etats-Unis, ce qui se traduit par un début de credit crunch ; la conversion de l'administration Bush au protectionnisme et la dévaluation du dollar.

Dans ces conditions, une politique budgétaire de retour à l'équilibre, par ses effets déflationnistes, serait totalement contre-productive, y compris sur le plan des finances publiques puisqu'elle détruirait plus de recettes fiscales qu'elle ne réduirait les dépenses.

Il est par ailleurs juste de rappeler que le gouvernement agit sous la contrainte d'une situation financière très dégradée du fait du laxisme de la gauche plurielle (15 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires de 1997 à 2002 intégralement affectés à la fonction publique).

Pour autant, il est permis de s'interroger sur le contenu du déficit, qui reflète l'absence d'une politique économique cohérente. Le déficit peut en effet être consacré à la modernisation des structures économiques ou sociales, ou aller à des dépenses improductives. C'est à ce second choix que s'est rangé le gouvernement, dans la continuité de ses prédécesseurs.

Le déclin économique de la France ne cesse de s'accélérer, avec un PIB désormais inférieur de 9 % à celui du Royaume-Uni (alors qu'il était de 25 % supérieur dans les années 1970), un PIB par tête qui la place au 12e rang en Europe et au 18e au sein de l'OCDE, un taux d'emploi de 58 % et un investissement stagnant depuis le début des années 1990.

> L'argent public reste affecté en priorité à un certain nombre de clientèles et de corporations, et non pas orienté vers la restauration de la base productive de la nation

Le problème français est donc d'abord un problème d'offre, lié aux politiques malthusiennes poursuivies par les différents gouvernements depuis la fin des années 1980, faites de déflation monétaire et fiscale, d'une part, d'éviction du travail par le jeu des préretraites et des 35 heures, d'autre part.

Une utilisation dynamique du déficit devrait donc s'articuler autour de deux volets : le renforcement de l'offre productive par une forte baisse des impôts (notamment les plus antiéconomiques tels l'impôt sur le revenu et l'ISF) et des charges, incitant à la mobilisation du travail et du capital ; la réorientation des dépenses publiques vers les investissements structurants générant de fortes externalités (transports, énergie, télécommunications...) et vers les secteurs d'avenir, au premier rang desquels la recherche.

Les Etats-Unis mènent actuellement ce type de politique, à travers 50 milliards de dollars de baisse d'impôts qui ont jusqu'à présent permis d'éviter la récession et des programmes massifs de soutien public à la recherche (38 milliards de dollars pour la défense, 27 pour la médecine...).

Or le budget 2003 a choisi de ne pas choisir en se privant de toute marge de manœuvre du fait de la non-réforme de l'Etat et en pratiquant le saupoudrage.

Les baisses d'impôts et de charges sont en définitive limitées et éclatées entre les ménages et les entreprises. Le caractère symbolique des suppressions d'emplois civils (1 089 sur 58 000 départs en retraite) entraîne une hausse des charges de la fonction publique de 2,5 milliards d'euros (dont 1,3 milliard pour les retraites, ce qui n'empêche pas un prélèvement de 830 millions sur le régime général de la CNAV, extraordinaire exemple de solidarité à rebours des salariés travaillant jusqu'à 65 ans vers les fonctionnaires retraités à partir de 60).

L'investissement civil, laminé de 4,7 milliards en 2002, ne progresse que de 650 millions d'euros en 2003. Dans le même temps, le budget de la recherche est soumis à d'importantes coupes.

L'argent public reste donc affecté en priorité à un certain nombre de clientèles et de corporations, et non pas orienté vers la restauration de la base productive de la nation.

D'un point de vue européen, le budget de la France pour 2003 apporte la démonstration du caractère pervers et inapplicable du pacte de stabilité. La France, mais aussi l'Allemagne et l'Italie (sauf manipulation de leurs comptes) dépasseront, sans doute largement, les 3 % de déficit en 2003 et ne seront nullement en situation d'équilibre en 2006. Cette mise en échec d'un mécanisme absurde sur le plan théorique (car ajoutant la déflation à la déflation) comme sur le plan pratique (la norme de 3 % est laxiste en période de haute croissance comme lors de la seconde moitié des années 1990 et dangereuse en période de crise) n'aurait rien que de très satisfaisant si elle ne laissait entier le problème de la conduite de la politique économique de l'Euroland.

NICOLAS BAVEREZ est avocat, économiste et historien.

Si le pacte de stabilité est absurde, il reste vrai qu'une discipline budgétaire est indispensable entre les onze membres, sauf à provoquer l'implosion à terme de la zone monétaire. Mais cette discipline ne peut être que politique, fondée autour d'un gouvernement économique de l'Euroland et non pas sur de pseudo-critères dont le degré de sérieux est équivalent à la défunte norme du retour sur investissement de 15 % du capital investi.

Deux conclusions en découlent. L'Euroland, confrontée à une crise majeure du capitalisme, ne peut rester davantage dénuée de toute capacité à définir et conduire une politique économique, et s'installer durablement dans le pire des compromis, expérimenté dans les années 1990, fondé sur une politique monétaire déflationniste et une politique budgétaire hors de tout contrôle. D'où l'absolue nécessité de réformer le statut de la BCE et de lui donner un contrepouvoir politique, chargé notamment de la coordination des politiques budgétaires.

Seconde conclusion : la France, au-delà du choix de court terme qui consiste à laisser filer les déficits et une fois le risque de déflation conjuré, va se trouver inéluctablement confrontée d'ici à 2005, comme dans les années 1980, à un nouveau choix cardinal entre la poursuite de ses engagements européens – au premier rang desquels sa participation à l'Euroland – et l'immobilisme de ses structures corporatistes.

Sous 2003 pointent non seulement le spectre de 1993 – avec la récession – mais celui de 1983 – avec le tournant de la rigueur.

Détruisons la langue française

Suite de la première page

Apollinaire songe à ce paradoxe, sans doute, en ouvrant *Zone* sur

A la fin tu es las du monde ancien

et en l'achevant par...

Soleil cou coupé

Il faut décapiter l'hydre des Louis, ce français toujours renaissant qui, essoufflé dans son jabot de soie, note au jour dernier sur son calepin : *« Aujourd'hui ? rien. »*

> Ecrivons dans le délit, avec le désir affiché de briser la grammaire, de balayer l'orthographe

Pour autant, écrire à la suite de ceux qui ont bouleversé les formes n'est pas chose facile. Qu'écrire après *Finnegans Wake* ? Cette angoisse postmoderne, la crainte d'écrire le déjà-dit, le déjà-rêvé, c'est d'abord la peur de penser ce qu'on ne sait pas encore. Nul ne connaît la forme du nouveau *Sanctuaire*, pas même son auteur.

Mais sans aucun doute le jeune Gide, le jeune Proust, le jeune Apollinaire, sans parler des dadas, ou de Faulkner ivre devant sa vieille machine, savaient travailler après Racine, Dostoïevski, Zola : était-ce moins angoissant ?

La liberté d'écrire impose la reprise de l'ancien monde – Picasso détricotant à l'infini les *Ménines* de Vélasquez. Cette liberté impose ensuite de briser l'héritage, de tuer en soi le livre des *« âmes mortes »*.

Aujourd'hui, c'est la passion des icônes qui me frappe : Rimbaud, Joyce, Kafka, Céline sont cités jusqu'à la nausée, par pur goût de la liquidation. Car nous vivons cet étrange paradoxe : les anciens brandissent Flaubert comme l'ultime conservateur de la langue ; et les faux modernes se branlent sur un Flaubert de révolution formelle. C'est aux tuniques partagées qu'on décèle les hivers...

Or la pornographie de la littérature française d'aujourd'hui, ce n'est pas le sexe. Ni son usage, ses détournements, sa répétition, comme le crient les anciens. La pornographie, c'est la platitude de l'écriture.

La pornographie, c'est la langue des sourds, pourtant si fiers de leurs gueuloirs. Pauvre Flaubert, cité mais trahi, Flaubert humilié, lessivé...

Je ne vois qu'un chemin : citons moins et lisons davantage... Oublions la paralysie face à la langue, écrivons dans le délit, avec le désir affiché de briser la grammaire, de balayer l'orthographe, d'utiliser tout Babel, les langues étrangères, la musique, le cinéma, les images subliminales, bref, avec le désir de chercher la pure émotion, hors des formes, hors du temps.

Loin de moi l'idée du revival (horreur ! un mot anglais, sans italique, sans guillemets). Et loin de moi l'idée de simplifier la langue, au motif que la société spectaculaire triompherait, et son cortège de laideurs...

Car je n'ai qu'un credo, orgueilleux, implacable : malheureusement, il faut croire à la littérature.

Christophe Bataille

Requiem pour une salle de cinéma *par Jean-Pierre Mocky*

LE Brady est mort au combat des artistes et artisans perdus.

La salle mythique du boulevard de Strasbourg à Paris, la salle culte des années 1950, après un pneumothorax opéré par Jean-Pierre Mocky de 1994 à 2002, a rendu son âme de cinéphile le 15 octobre 2002.

Soignée par les médecins du *Malade imaginaire* (le ministère de la culture, la Mairie de Paris et le Centre national de la cinématographie), la malade a reçu des médications qui n'ont pas fait de miracle.

JEAN-PIERRE MOCKY est cinéaste

Ces médecins (de droite ou de gauche) ont laissé à leurs *« subordonnés »* le choix des remèdes. Jamais un grand patron, un puissant, n'a daigné recevoir le porte-parole de la malade. Des occupations plus importantes les accaparaient (dîner par-ci, gala par-là, etc.).

Pas une minute pour recevoir le messager du Brady.

Je vais épargner au lecteur la fastidieuse liste des demandes, tergiversations, promesses faites et non tenues, des retards dans les réponses, des courriers énigmatiques et vains.

Sans doute les puissants se justifieront en contre-attaquant, expliquant qu'ils ont tout fait pour sauver la mourante. Ce qui est faux. Je pourrais le prouver.

Le Brady va devenir un supermarché de cosmétiques. Le Kinopanorama va devenir un restaurant.

La Scala est devenue le siège d'une secte.

Bientôt, le cimetière des cinémas défunts comptera d'autres tombes.

Exsangue, incompris, oublié, le Brady, rend son dernier soupir.

Soupirent avec lui : Jean-Pierre Mocky, qui a sué sang et eau pour prolonger son existence, ses fidèles employés, ses fidèles spectateurs.

Requiescat in pace !

Vive les puissants !

Vive les ministères !

Vive le Centre national de la cinématographie !

Et vive Paris !

Amen.

Le Monde www.lemonde.fr

Abonnés du *Monde*, votre nouvel avantage : les archives

Profitez, sur lemonde.fr, de l'accès privilégié à plus de 700 000 articles publiés dans *Le Monde* depuis 1987.

Inscrivez-vous vite au Desk, l'édition abonnés du Monde.fr

Le Monde.fr édition abonnés

Les textes proposés à la page Débats du *Monde* peuvent être transmis :
- par voie postale :
Le Monde, page Débats, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : **01 42 17 21 22**
- par courriel : **opinions@lemonde.fr**

Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

L'Europe, lieu vide de la souveraineté

Telle qu'elle s'est construite, l'Union européenne présente un paradoxe : elle a certes nécessité de notables abandons de souveraineté de la part des Etats qui la composent, mais elle n'y a encore substitué aucun équivalent à l'échelle communautaire. Privilégiant un mode d'intégration qui consiste surtout à contenir les prérogatives des Etats à l'intérieur de normes toujours plus contraignantes, elle a peu à peu vidé le siège de la souveraineté nationale sans pour autant investir celui de la souveraineté européenne. De fait, le gouvernement de l'Europe ressemble plus souvent à un gouvernement par des règles qu'à un gouvernement par des choix. Ce faisant, il alimente le malentendu entre ceux qui ne veulent entendre que la nostalgie de l'ordre ancien – celui des nations – et ceux qui sont pressés d'atteindre un ordre communautaire et fédéral politiquement déterminé.

(...) Pourquoi les responsables nationaux ont-ils consenti à une telle évolution, alors même qu'elle contribuait à la déception de leurs électeurs ? En France, par exemple, depuis 1978 aucun gouvernement n'a gagné d'élections générales, et la période a été dans d'autres pays européens caractérisée par de fréquentes alternances. Certes, c'est l'honneur des gouvernements d'Europe d'avoir fait passer les exigences de la construction européenne avant leurs propres intérêts électoraux. Mais on a vu cependant que le système qui en résultait représentait une régression relativement à la capacité de la politique macroéconomique de fournir l'assurance collective d'activité si essentielle au bien-être de nos sociétés. Une autre hypothèse est que les gouvernements d'Europe se sont convertis à la théorie des anticipations rationnelles et ont fait leur résultat le plus spectaculaire : le « théorème » de l'inefficacité de la politique macroéconomique. Tout se passe, en effet, comme si les Etats-Unis représentaient le plus gros producteur de doctrine au monde – mais à usage externe seulement – et l'Europe la plus grande consommatrice de ces doctrines. Mais le scepticisme européen est peu compatible avec l'hypothèse de la conversion massive.

Il reste une dernière hypothèse qui me semble la plus vraisemblable. Les gouvernements d'Europe recherchent sincèrement le bien-être de leur population, mais leur poids dans les négociations dépend de leur réputation. Or la convention « sociale » qui semble s'être établie en Europe est que les critères de la réputation sont évalués davantage sur la base d'objectifs intermédiaires – naguère la parité de la monnaie, aujourd'hui la stabilité des prix, l'importance des privatisations et l'équilibre budgétaire – plutôt que sur celle d'objectifs finaux tels que le plein-emploi ou l'augmentation des niveaux de vie. Or il est possible de montrer que, lorsqu'il en est ainsi, l'équilibre qui prévaut est le plus fréquemment celui d'une croissance molle. C'est à la fois la raison de la déception des électeurs, les objectifs finaux n'étant pas atteints, et celle de l'apparence doctrinaire de la conduite des politiques économiques en Europe.

LIBRE INTERACTION DES INDIVIDUS

Il est urgent, en procédant à des réformes pragmatiques et progressives, de revenir à un gouvernement où les choix dominent les règles. C'est dans la démocratie que l'Europe est notre avenir. Or, entre marché et démocratie, l'architecture présente des institutions européennes privilégie le marché. Le déficit démocratique qui en résulte, tant à l'échelle de l'Europe qu'à l'échelle des nations qui la composent, est supposé servir l'efficacité. Mais cette relation suppose l'acceptation d'une doctrine économique particulière, qui depuis les prémisses de son élaboration au XVIIIe siècle, a toujours été controversée. Et surtout elle est fondée sur une hiérarchie des valeurs – le primat de l'économique sur le politique, des libertés économiques sur les libertés politiques – dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est contestable. « Le doux commerce » n'a jamais été suffisant ni pour apaiser les relations sociales ni pour occuper pleinement l'espace du politique. Pourtant, l'un des enseignements de cette doctrine, qu'il faut privilégier la règle au choix dans le gouvernement des sociétés, constitue la meilleure grille de lecture des institutions européennes.

C'est que, dans la théorie pure de l'économie de marché, l'usage de la souveraineté conduit à une moindre efficacité économique. En juillet 1998, au cours d'une conversation avec Kenneth Arrow, le concepteur de cette théorie, je lui parlais du thème de mes recherches en cours : le marché était-il compatible avec la démocratie ? N'y avait-il pas dans les évolutions récentes le risque d'une régression de la démocratie ? Sa réponse, même si elle m'apparut a posteriori évidente, fut comme toujours lumineuse. Le marché, me dit-il, n'est, en théorie, compatible avec aucun régime politique, aucune forme de gouvernement, ni la démocratie, ni l'oligarchie, ni la dictature. Bien sûr : n'enseigne-t-on pas dans la théorie élémentaire des marchés parfaits que toute intervention de l'Etat ne peut que réduire l'efficacité de l'économie ? Je connaissais donc la réponse pour l'avoir moi-même enseignée. Mais jusqu'à ma conversation avec Arrow, je n'en avais jamais vraiment compris les conséquences politiques. C'est une chose que de raisonner en termes économiques et une autre que de le faire en termes politiques. Le cloisonnement des savoirs, l'hypothèse implicite qui préside à tous les débats économiques, selon laquelle la démocratie en tant que régime politique est indépendante des politiques économiques effectivement mises en œuvre, nous empêchent fréquemment de percevoir les enjeux de ce que nous professons. Une autre façon d'appréhender les choses est de souligner que le marché n'a besoin pour fonctionner que d'individus, d'électrons libres, et que toute intrusion du collectif ne peut que conduire à une affectation non optimale des ressources.

(...) Bien sûr, ces considérations peuvent paraître excessives, au regard de la volonté politique obstinée qui a présidé à la construction européenne. Mais à mi-parcours, et en l'absence pour l'instant d'un projet politique cohérent, l'Europe apparaît comme un lieu vide de la souveraineté, un gouvernement par des règles, plutôt qu'un gouvernement par des choix. Le pouvoir monétaire a été confié à une institution indépendante – la seule qui dans le monde moderne n'est pas vraiment contrainte de rendre des comptes à la démocratie (même si elle le fait effectivement) – et le pouvoir budgétaire des Etats a été soigneusement encadré par des règles. Or il apparaît qu'un tel système n'est pas efficace au regard même des critères économiques qui en constituent le fondement. Trop rigide, il ne permet pas de tirer pleinement profit de la libre interaction des individus.

Le dogmatisme n'a jamais été de bonne méthode pour atteindre les objectifs finaux, au premier rang desquels le plein-emploi, auxquels les sociétés aspirent légitimement. Les piètres performances de l'Europe dans les années 1990 – croissance molle, chômage de masse – auraient dû au moins susciter le doute. Heureusement, il se trouve que la démocratie, au-delà de sa désirabilité intrinsèque, permet aussi une meilleure adaptation aux circonstances, une plus grande flexibilité. Elle procède de choix explicites, que le débat et la persuasion éclairent, et qui ont pour effet tantôt de remettre en cause ce qui semble acquis, tantôt de le conforter. Une certaine dose de discrétion démocratique est indispensable au traitement de l'imprévu, qui ne se laisse pas aisément circonscrire par des règles préétablies. En bref, la « gouvernance » d'un espace a vraiment besoin de souveraineté.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

★ Extraits de *La Règle et le Choix, De la souveraineté économique en Europe*, au Seuil, 93p. 10,5 €

Fumer ou conduire PAR SERGUEI

Le « non » des Eglises à la guerre en Irak

AVANT et pendant la guerre du Golfe, les Eglises avaient déjà exprimé leur répugnance pour ce conflit armé, en multipliant les déclarations, les veillées de prière, les jours de jeûne, les messages à George Bush père et à Saddam Hussein. Du premier jour de l'invasion irakienne du Koweït, en août 1990, jusqu'aux attaques de missiles sur Bagdad, en janvier 1991, le pape s'était prononcé à une cinquantaine de reprises contre l'usage de la force militaire. A la surprise des dirigeants américains et européens, il s'était désolidarisé de la coalition occidentale contre Bagdad.

Les Eglises protestantes des Etats-Unis avaient fait pression sur leur administration pour qu'elle use de tous les moyens disponibles – sanctions économiques, pressions diplomatiques – afin de faire céder l'Irak et d'éviter le recours aux armes.

Onze ans après, presque toutes les Eglises des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Europe et du Proche-Orient, toutes confessions confondues, font à nouveau bloc contre la politique de Washington. Elles multiplient les avertissements quant aux conséquences matérielles et humaines, par avance jugées catastrophiques, d'une intervention militaire en Irak. Si elles n'ont jamais eu le moindre élan de sympathie pour le régime de Saddam Hussein (à l'exception de minorités chrétiennes contrôlées et manipulées au Proche-Orient), elles ont lutté avec constance contre l'embargo qui isole et martyrise des populations civiles.

Aujourd'hui, elles estiment que les critères de la « guerre juste » ne sont pas réunis, que le concept de guerre préventive développé par George W. Bush est un coup porté au droit international et que les pertes qui suivraient une intervention américaine préluderaient à une déflagration, aux conséquences imprévisibles, entre le monde occidental, à large majorité chrétienne, et toute l'aire arabo-musulmane.

Depuis le XIIIe siècle, notamment depuis Thomas d'Aquin, qui l'a formalisé, le concept de « guerre juste » est défendu par toute la tradition chrétienne. Le recours aux armes n'est légitime que s'il est une réponse à une agression, un moyen de rétablir un ordre international violé, et s'il y a *« proportionnalité »* entre les forces engagées, les dommages prévisibles et les injustices à réparer. La guerre en Afghanistan, suivant les attentats du 11 septembre sur le sol américain, avait soulevé des oppositions, mais, pour le Vatican comme pour la grande majorité des Eglises protestantes, anglicane et orthodoxes à travers le monde, elle répondait largement aux critères de la « guerre juste ».

L'actuelle menace de guerre en Irak n'obéit pas du tout aux mêmes critères. La guerre contre l'*« axe du mal »* est loin d'avoir convaincu des Eglises qui fondent la sécurité internationale d'abord sur le respect des procédures, de la justice économique, des droits des populations, de la dignité humaine. Le Conseil national des Eglises aux Etats-Unis – qui réunit une cinquantaine de dénominations, méthodiste, presbytérienne, luthérienne, baptiste, etc. – a écrit à plusieurs reprises à M. Bush pour dire que *« l'usage préventif et unilatéral de la force militaire n'a aucune légitimité morale »*. Et qu'une intervention militaire en Irak, même sous le couvert de l'ONU, offrirait au monde *« un modèle d'agression susceptible d'encourager d'autres nations à attaquer des voisins qui les menacent »*.

UN ANTÉCÉDENT PÉRILLEUX

Le Conseil œcuménique des Eglises (Genève), la Communion anglicane (Londres), le Vatican déclinent les mêmes arguments. Pasquale Borgomeo, l'une des voix les plus autorisées dans l'entourage du pape, a déclaré le 1er octobre que *« la doctrine de l'attaque préventive »* est *« non seulement une blessure portée au droit international, un coup donné à la crédibilité des Etats-Unis, mais aussi, si elle est mise en application, un antécédent périlleux pour de futurs imitateurs »*. Autrement dit, renchérissent les dirigeants religieux américains, des relations pacifiques entre les peuples ne peuvent se construire que par des prises de décision *« multilatérales »*, jamais par *« les actions unilatérales d'une seule nation »*.

Si les Eglises campent sur cette position, c'est aussi parce que, un an après le 11 septembre, la crainte d'un affrontement planétaire entre l'Occident et les pays d'islam ne leur est jamais apparue aussi manifeste. Une intervention en Irak provoquerait, selon elles, la *« déstabilisation »* de toute une région soumise depuis longtemps aux pires convulsions. Il s'ensuivrait, vient de déclarer le Conseil national des Eglises américaines, une aggravation du sentiment antiaméricain et antioccidental dans tout le Proche-Orient et le golfe Arabo-Persique.

Le désarroi des minorités chrétiennes dans les pays d'islam n'a jamais été aussi grand, au Pakistan, où des ONG d'obédience chrétienne sont prises pour cibles par des groupes terroristes, aussi bien que dans les territoires occupés de Palestine. Le cycle des attentats suicides et des représailles n'a fait qu'aggraver la montée des fondamentalismes et des fanatismes religieux dans toute la région. Dans les minorités chrétiennes les plus exposées comme dans les Eglises occidentales, monte la conviction que la guerre n'est pas la réponse la mieux adaptée au terrorisme.

Il ne s'agit pas de transformer les Eglises en une *« agence d'éthique internationale qui délivrerait des brevets à tel ou tel gouvernement »*, disait pendant la guerre en Afghanistan le cardinal Carlo-Maria Martini, alors archevêque de Milan. La mission de l'Eglise est de se placer sur un plan plus élevé, d'*« aller aux sources des misères et des injustices internationales, qui constituent toujours les racines de la violence terroriste »*.

Henri Tincq

Le Monde
ÉDITORIAL

Leçons de Bali

BIEN SÛR, la prudence s'impose. Le gouvernement indonésien n'a pas encore le début d'une piste sur l'attentat de Bali, le plus terrible commis dans le monde depuis le 11 septembre 2001. L'Indonésie est un archipel de 212 millions d'habitants, dont certaines parties échappent très largement aux autorités centrales. Mais, dans le carnage perpétré samedi 12 octobre, nombre d'éléments désignent la piste islamiste.

Le fait même qu'il n'y ait pas de « signature », pas de revendication, est la marque des réseaux terroristes informels qui opèrent dans la mouvance d'Al-Qaida. La cible choisie par ceux qui ont planifié cet attentat à la voiture piégée : des civils, des touristes, en grande partie étrangers, fréquentant une boîte de nuit. Les avertissements répétés des dernières semaines, venus des Etats-Unis ou d'Australie, signalaient la menace de l'islamisme radical en Indonésie – et, plus largement, en Asie du Sud-Est.

Dès dimanche, le gouvernement australien et d'autres dans la région pointaient une organisation présente en Indonésie, la Jemaah Islamiyah. Elle aurait des liens avec le réseau d'Oussama Ben Laden. Même en se méfiant des amalgames, de la psychose et des jugements hâtifs, la piste islamiste paraît la plus crédible.

L'attentat de Bali est alors à mettre en relation avec les événements des dernières semaines : un pétrolier français attaqué au large du Yémen le 6 octobre ; un militaire américain assassiné quelques jours plus tôt au Koweït, notamment. Centralisés ou non, planifiés par une cellule dirigeante ou décidés de manière informelle par des réseaux flottants, ces attentats manifestent une réalité : la permanence du danger de l'islamisme radical ; la permanence de la bataille que ce dernier est décidé à livrer aux Occidentaux ou à des gouvernements qui leur sont proches. Le renversement des talibans, en Afghanistan, a peut-être réduit la menace islamiste ; elle ne l'a aucunement éliminée. Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu dans un pays aussi sensible que le Pakistan est un nouvel avertissement : jamais les partis islamistes n'y ont réalisé meilleur score...

D'où la deuxième leçon à tirer du drame de Bali : les Etats-Unis se trompent de priorité avec leur obsession irakienne. Celle-ci paraît relever de considérations étrangères à la lutte contre le terrorisme islamiste : préoccupations pétrolières ; ambitions stratégiques au Proche-Orient ; positionnement sur la scène politique intérieure américaine.

Point n'est besoin d'être grand politologue pour prédire, sans grand risque, l'impact que pourrait avoir une campagne de bombardements sur l'Irak : des recrues par milliers pour Al-Qaida et un regain de terrorisme dans le monde. Il ne faudra pas, alors, jouer les innocents.

Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, appelait ses forces armées, dimanche, à opérer avec plus de munitions *« intelligentes »*. On voudrait humblement lui suggérer d'opérer non pas avec des bombes, mais avec une politique *« intelligente »*.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES
1 Alexandre Dumas
2 Le surréalisme
Octobre 2002 - 8 pages - 2,20 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

AUTOMOBILE

Silvio Berlusconi a reçu, dimanche 13 octobre, les dirigeants de Fiat, pour examiner avec eux les conditions du **SAUVETAGE** du groupe automobile. Après l'annonce de 8 100 suppressions d'emplois par Fiat Auto, le gouvernement italien se dit prêt à intervenir directement pour éviter des **FERMETURES D'USINES.** Fiat Auto est susceptible d'être vendu, d'ici à 2004, à l'américain **GENERAL MOTORS**, qui en détient déjà 20 %. L'hypothèse d'une entrée de l'Etat dans le capital de Fiat, à l'image de ce qui existe chez Renault et Volkswagen, serait une véritable **RÉVOLUTION CULTURELLE** pour le capitalisme italien et marquerait la fin du règne de la **FAMILLE AGNELLI** sur l'économie du pays. La Commission européenne surveille de près le dossier, pour éviter que l'interventionnisme ne fausse les règles de la concurrence.

Silvio Berlusconi se pose en garant de l'avenir de Fiat

Le gouvernement italien veut tout mettre en œuvre pour limiter la casse sociale et industrielle au sein du groupe automobile. Parmi les hypothèses évoquées : une entrée de l'Etat dans le capital du groupe, pour équilibrer le poids de l'américain General Motors

MILAN
correspondance

Le gouvernement italien est en train d'explorer plusieurs *« hypothèses stratégiques de renforcement du secteur automobile »*, peut-on lire dans le communiqué diffusé par Palazzo Chigi, le Matignon italien, après quatre heures de réunion au sommet, dimanche 13 octobre. Le président du conseil, Silvio Berlusconi, entouré de son ministre des finances, Giulio Tremonti, et du directeur du Trésor italien, Domenico Siniscalco, a reçu dans sa résidence d'Arcore, près de Milan, les dirigeants de Fiat : son président Paolo Fresco, l'administrateur délégué, Gabriele Galateri di Genola, et le numéro un de Fiat Auto, Giancarlo Boschetti.

« Toutes les options considérées sont des solutions de marché, destinées à valoriser et à développer le patrimoine technologique, humain et d'expérience de l'industrie italienne de l'automobile. Le plan industriel et financier devra permettre de tracer un nouveau chemin d'innovation et de développement et d'améliorer le plan de restructuration actuellement à l'étude, en sauvegardant les centres de production », poursuit le communiqué officiel. Une *« table ronde technique »* va être mise en place auprès du ministère de l'économie, avec la participation de la présidence du conseil, des ministres de l'industrie et des affaires sociales et de tous les partenaires concernés, pour aboutir à une solution avant la fin du mois.

L'objectif est donc de sauver les usines et les emplois – alors même que l'usine de Termini Imerese, près de Palerme en Sicile, est vouée à la fermeture par le plan de restructuration présenté par l'entreprise la semaine dernière, et que les ouvriers de ce site ont proclamé douze heures de grève cette semaine.

> « Il faut avoir confiance, ensemble nous dépasserons cette crise aussi »
>
> **CLARA AGNELLI**

Mais même le terme « solutions de marché » n'a pas dissipé les rumeurs, toujours plus insistantes, d'une prise de participation de l'Etat dans Fiat, directe ou via des organismes publics. Dimanche, *La Repubblica* évoquait un projet précis, que le quotidien attribuait aux dirigeants de Fiat avec l'appui des grandes banques créancières du groupe, et qui concernerait Fiat Auto. Aujourd'hui, le groupe américain General Motors détient 20 % dans la filiale automobile du groupe de Turin, Fiat disposant d'une option pour lui vendre ses parts restantes à partir de 2004.

Le projet prévoirait une augmentation de capital pour Fiat Auto de l'ordre de 4 à 5 milliards d'euros, souscrite pour une part de 40 % à 50 % par General Motors, et pour le reste par les banques et par l'Etat. Celui-ci deviendrait actionnaire par le biais d'une société publique, qui pourrait être Sviluppo Italia, créée pour aider le développement du Mezzogiorno, croit savoir *La Repubblica*. La famille Agnelli, principale actionnaire de Fiat, ne mettrait donc pas un euro de plus dans Fiat Auto. Après cette augmentation de capital, Fiat descendrait de 80 % à environ 33 % des parts de Fiat Auto, tandis que General Motors monterait à un tiers et que le dernier tiers serait divisé entre les institutions financières et le secteur public.

Bref, l'Italie imiterait le modèle de Renault ou de Volkswagen – deux modèles qui auraient été cités en privé par M. Berlusconi, selon *La Repubblica*. La solution présenterait certains avantages financiers : elle permettrait d'injecter de l'argent frais dans Fiat Auto, éviterait une anticipation de la vente de Fiat Auto à General Motors (la branche automobile, dans les conditions actuelles, ne pourrait qu'être bradée) et tiendrait compte du fait que le constructeur américain s'apprête à très fortement dévaluer dans son bilan la valeur de sa participation dans Fiat. Lundi, *La Repubblica* lançait une autre hypothèse : la cession, pour 1 euro, de Fiat Auto à une nouvelle société, constituée par les banques, General Motors et l'Etat italien. Pour l'heure, l'actionnaire américain demeure silencieux quant à ses intentions.

LES AGNELLI ISOLÉS

Répartition du capital du groupe Fiat

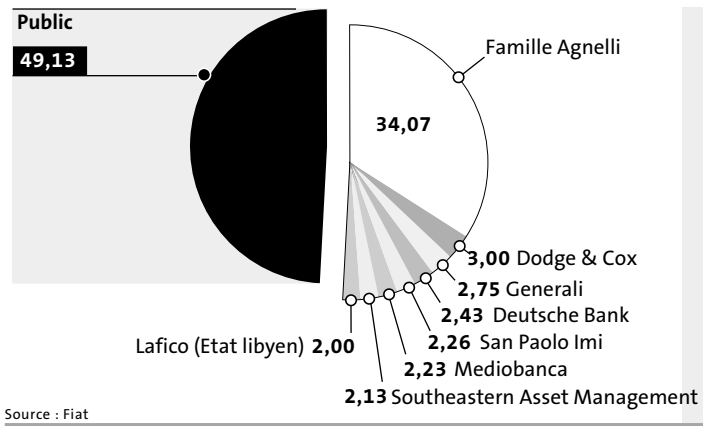

Source : Fiat

L'hypothèse d'une entrée de l'Etat au capital de ce qui est, depuis plus d'un siècle, la première entreprise privée du pays reste une solution extrême, qui apparaîtrait à contre-courant dans le contexte européen actuel. Le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, a déjà fait savoir que l'Italie ne devra pas verser d'argent à Fiat avant que l'opération ne soit autorisée par ses services. La visite à Turin, lundi 14 octobre, du président de la Commission européenne, Romano Prodi, montre à quel point l'exécutif européen se montre préoccupé par le sort de Fiat – d'autant plus que les deux hommes forts de Bruxelles sont italiens. A l'heure où M. Monti s'apprête à ouvrir une enquête à l'encontre d'EDF, qui abuserait de son statut d'entreprise publique, le gardien de la concurrence ne peut que se montrer inflexible à l'égard de Fiat et du gouvernement italien.

Mais au-delà des éventuelles limitations imposées par Bruxelles une prise de participation publique dans Fiat représenterait un bouleversement majeur dans le capitalisme italien. La famille Agnelli, qui demeure l'une des grandes dynasties mondiales de l'automobile et qui a régné en maître sur l'économie du pays pendant tout le XXe siècle, subirait une défaite symbolique d'importance, en reconnaissant la suprématie de Rome sur son empire de Turin.

Certes l'augmentation de capital envisagée permettrait à la famille de ne pas solder ses parts dans Fiat Auto à General Motors. Umberto Agnelli, président de la holding de la famille, l'Ifil, avait déclaré mercredi qu'il lui semblait difficile d'accélérer les délais pour la vente de l'automobile à l'américain. La famille apparaît elle-même divisée quant aux solutions pour sortir de la crise. Clara Agnelli, sœur d'Umberto et de Giovanni, a tenu à assurer aux travailleurs de Fiat qu'*« il faut avoir confiance. Ensemble nous dépasserons cette crise aussi »*. Plus que jamais se fait sentir l'absence de l'*Avvocato* Gianni Agnelli, le patriarche de la famille, que sa santé fragile retient loin de la scène publique depuis plusieurs mois déjà.

Marie-Noëlle Terrisse

Une possible nationalisation partielle de la firme divise politiques et syndicats

ROME
de notre correspondante

Fiat nationalisé ? L'idée fait son chemin en Italie, même si elle divise le monde politique et syndical. Le ministre de l'économie italien, Giulio Tremonti, pourtant peu suspect de socialisme, a lancé vendredi, lors d'un congrès sur les privatisations, le slogan *« privé si possible, public si nécessaire »* (sans citer Fiat néanmoins). L'ancien président de la République, Francesco Cossiga, qui joue volontiers les provocateurs, a même déposé une proposition de loi prévoyant une nationalisation de Fiat pour 1 euro symbolique.

Dimanche 13 octobre au soir, à la sortie de la villa d'Arcore, où Silvio Berlusconi a reçu les dirigeants de Fiat, rien n'a filtré sur une éventuelle entrée de l'Etat dans le capital de Fiat. Le gouvernement italien, qui a souvent affiché son libéralisme, doit compter avec sa majorité, dont certains membres n'hésitent pas à stigmatiser les erreurs du management de Fiat ces dernières années, et les aides directes ou indirectes perçues depuis des décennies par le groupe de Turin. *« Au cours des dix dernières années, le pays a versé 5,68 milliards d'euros à Fiat. L'idée qu'à travers une opération de financement public on puisse relancer l'entreprise risque de se heurter à la logique de notre temps »*, a déclaré le centriste Bruno Tabacci, président de la commission industrie de la Chambre des députés, qui avait pris l'initiative au printemps de lancer une enquête parlementaire sur la crise de Fiat.

Si l'Etat descend dans l'arène, précise un communiqué du gouvernement lundi, c'est *« pour sauvegarder les centres de production, (...) pour renforcer à plus long terme le patrimoine technologique d'hommes et d'expériences de l'industrie italienne de l'automobile ; mais toutes les options envisagées sont des solutions conformes aux lois du marché »*. Avant même de se préciser, l'hypothèse d'une nationalisation partielle, à la mode Renault ou Volkswagen a fait l'objet de prises de positions politiques et syndicales fort marquées. Elle plaît au parti Refondation communiste mais est rejetée par les réformistes libéraux de gauche de la coalition de l'Olivier, même si son leader, Francesco Rutelli, s'en dit partisan.

RÉPERCUSSIONS SUR LA LOI DE FINANCES

Dans les rangs même de la majorité gouvernementale, le débat est ouvert. La Ligue du Nord et les centristes de l'ex-Démocratie chrétienne, comme certains « libéraux » d'Alliance nationale, verraient d'un mauvais œil une prise de participation de l'Etat dans la première entreprise privée d'Italie. Tous se disent inquiets des répercussions qu'une aide directe aurait sur une loi de finances, déjà très serrée pour 2003. A l'inverse, d'autres personnalités de Forza Italia, le parti de M. Berlusconi, et d'Alliance nationale, celui de Gianfranco Fini, le numéro deux du gouvernement, se rallient à la position de ce dernier, qui a déclaré s'opposer à la fermeture du site sicilien de Termini Imerese, au nom du développement du Mezzogiorno, le Sud italien. Dans ce dernier camp, on retrouve la plupart des élus siciliens – qui avaient voté à l'unanimité en faveur de M. Berlusconi aux élections législatives de mai 2001.

Les dirigeants syndicaux ont, eux aussi, fait connaître leurs préférences. Le nouveau secrétaire général de la CGIL (gauche), Guglielmo Epifani, se dit *« favorable au contrôle par l'Etat qui donne des garanties »*, tandis que son collègue de l'UIL (modéré), Luigi Angeletti, *« s'oppose à la vente de Fiat »* à General Motors et se prononce en faveur de *« l'Etat actionnaire »*.

En revanche, la CSIL (catholique) *« refuse les interventions publiques et réclame le renforcement des discussions avec General Motors »*. Dans une interview au quotidien *Corriere della Sera*, lundi, le leader de la CSIL, Savino Pezzotta, déclare *« vouloir savoir où le gouvernement va prendre l'argent pour entrer dans le capital de Fiat et quel est le projet industriel »*.

Danielle Rouard

Bruxelles autorise la participation des Etats dans les entreprises

S'ILS se comportent comme des investisseurs privés, la législation communautaire n'interdit pas aux pouvoirs publics d'entrer dans le capital d'entreprises privées ou d'augmenter leur participation. Les Etats doivent être guidés par une logique de profit, et non investir à fonds perdus. En outre, ces injections de capital ne doivent pas permettre aux sociétés de produire dans des conditions faussant la concurrence et constituant des obstacles au fonctionnement du grand marché intérieur.

L'Etat peut même fournir des aides destinées à sauver une entreprise en difficulté, s'il démontre à la Commission qu'il n'essaie pas seulement de préserver des emplois mais qu'il peut rétablir la viabilité de la société. Il doit présenter un plan de restructuration prévoyant l'abandon des activités structurellement déficitaires et permettant de rétablir la compétitivité de l'entreprise *« dans un délai raisonnable »*. En attendant la présentation de ces mesures, un pays peut aussi verser des aides au sauvetage, de manière exceptionnelle et limitée dans le temps.

Etant donné la conjoncture, les interventions publiques pour aider les entreprises pourraient augmenter. Si l'Italie veut sauver Fiat, la Grande-Bretagne, elle, a repris le 3 octobre le contrôle de son réseau ferré en faillite. Le nouvel opérateur, Network Rail, remplace Railtrack, l'une des vingt compagnies privées nées de la privatisation de British Rail en 1996. Il s'agit d'une renationalisation inavouée : l'entreprise bénéficie d'un prêt de son régulateur, la Strategic Rail Authority (SRA), et pourra compter sur 21 milliards de livres (33,2 milliards d'euros) de subvention du gouvernement jusqu'en 2010.

A l'opposé, l'Etat français a dû renoncer, le 5 octobre, à son action dans TotalFinaElf. La France a été condamnée en juin par la Cour de justice de Luxembourg, qui a estimé que ce dispositif lui donnait un droit de regard injustifié dans l'évolution du capital du pétrolier. Cette *golden share* (action préférentielle détenue par l'Etat, qui empêche toute prise de contrôle inamicale) avait été créée en 1993 lors de la privatisation d'Elf, groupe racheté depuis par TotalFina. Le principe de l'action privilégiée ne serait pas remis en question par les Européens, mais elle doit être instaurée pour des motifs spécifiques.

> Les interventions publiques pour aider les entreprises pourraient augmenter

Actuellement, Bruxelles examine une dizaine de cas qui pourraient être des entraves au marché intérieur. Parmi ces dossiers figurent des entreprises néerlandaises, comme l'opérateur de télécommunications KPN et le groupe de messagerie, logistique et transport rapide TNT Post. L'Allemagne est aussi concernée en raison de sa législation interdisant à quiconque de détenir plus de 20 % des droits de vote de Volkswagen. Des décisions sont attendues avant la fin de l'année.

Dominique Gallois
et Rafaële Rivais (à Bruxelles)

Renault et Volkswagen, deux modèles en débat

Les deux constructeurs sont cités en Italie comme un exemple de présence de l'Etat

LA PRÉSENCE de L'Etat dans le capital de Fiat ne constituerait pas une première dans l'industrie automobile européenne. Deux constructeurs européens ont actuellement pour actionnaire principal la puissance publique : Renault, détenu à 25 % par l'Etat français, et Volkswagen, dont le Land de Basse-Saxe possède 20 %. Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, s'est d'ailleurs empressé de s'appuyer sur ces deux cas pour justifier la perspective d'une intervention publique chez Fiat. On comprend que M. Berlusconi cherche à légitimer une décision qui mettrait à mal ses convictions libérales. Mais cette hypothèse intervient alors que justement, chez Volkswagen comme chez Renault, la présence de l'Etat est remise en question.

Dans le cas de Volkswagen, la minorité détenue par le Land de Basse-Saxe remonte à 1946 et fait l'objet d'une loi allemande qui interdit aux autres actionnaires de détenir plus de 20 % des droits de vote de l'entreprise, même si l'un d'eux dispose d'une participation majoritaire. Une sorte d'arme anti-OPA, qui a permis jusque-là au constructeur de Wolfsburg de rester indépendant.

Cette « loi Volkswagen » irrite la Commission européenne, qui soupçonne cette disposition de remettre en cause la liberté de mouvement des capitaux au sein de l'Union européenne. Pour se justifier, les Allemands invoquent le danger de passer sous pavillon étranger. La faiblesse de la capitalisation boursière de Volkswagen plaide en sa faveur. Le premier constructeur européen ne pèse actuellement que 13,3 milliards d'euros en Bourse. Une misère face à DaimlerChrysler, qui, bien que de taille identique, vaut 35,4 milliards d'euros, ou face à BMW, cinq fois plus petit que Volkswagen mais évalué à 21,8 milliards.

« La plupart des constructeurs disposent aussi de statuts qui les protègent, il faut que les règles restent équitables pour tous », se justifiait encore récemment le président du conseil de surveillance de Volkswagen, Ferdinand Piëch. Les familles Peugeot ou Ford bénéficient effectivement de droits de vote double leur permettant d'exercer un contrôle de leur société sans détenir la majorité du capital. Un bras de fer s'est engagé entre Bruxelles et l'Allemagne à propos de cette « loi Volkswagen », le constructeur allemand trouvant son meilleur allié en la personne du chancelier Schröder, qui fut, il n'y a pas si longtemps, président du Land de Basse-Saxe.

UNE PAGE EST TOURNÉE

Si Volkswagen s'arc-boute sur la présence de la puissance publique dans son capital, Renault est au contraire en train de prendre ses distances avec l'Etat. Nationalisé en 1945, le constructeur français est retombé dans le privé en 1994, mais l'Etat conservait jusque-là une minorité de blocage d'un peu plus de 44 %. L'alliance nouée en 1999 avec Nissan est cependant en train de changer la donne. L'Etat a en effet décidé de s'effacer à l'occasion de l'entrée du constructeur japonais au capital de Renault. En octobre 2001, alors que le français montait à 44 % dans Nissan, ce dernier prenait 15 % de Renault, tandis que l'Etat faisait passer sa participation de 44 % à 25 %. Si Renault a largement profité de la présence de l'Etat à son capital, cette époque est aujourd'hui révolue.

On se souvient de la période de la nationalisation où, régulièrement, la puissance publique remettait la main à la poche pour éviter à Renault la faillite. De la même façon, il semble évident que Renault ne se serait peut-être jamais lancé à l'assaut du japonais Nissan sans l'Etat derrière lui, tant l'opération paraissait risquée. Reste que désormais une page a bel et bien été tournée. Car aujourd'hui, l'Etat est devenu clairement un actionnaire comme les autres et il n'est pas exclu qu'à l'avenir il puisse baisser encore sa participation.

Stéphane Lauer

Finsbury
Chaussures de Luxe
OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 14-10 au 16-11-2002
2 paires = 285 €
- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris
- 14, rue de Sèze, 75008 Paris

www.finsbury-shoes.com

Le Fonds pour le capital investissement régional doit soutenir le financement des PME, menacé de se tarir

Les professionnels émettent des réserves sur un dispositif complémentaire, les fonds d'investissement de proximité, dotés d'un avantage fiscal et ouverts au grand public

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Francis Mer, a présenté, vendredi 11 octobre, le nouveau Fonds pour le capital investissement régional (FCIR). Ce dispositif est destiné à relancer l'investissement direct dans le capital des PME en création ou en développement sur tout le territoire. Le FCIR sera doté de 70 millions d'euros, en provenance de trois organismes : la filiale spécialisée de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), CDC PME (40 millions d'euros), le Fonds européen d'investissement (20 millions d'euros) et la banque italienne San Paolo IMI (10 millions d'euros). Sa gestion sera assurée par CDC PME. Il devrait sélectionner une douzaine de fonds régionaux spécialisés sur le financement des petites et moyennes entreprises et leur apporter des fonds.

CDC PME n'aura pas de mal à trouver des partenaires pour son FCIR, puisqu'elle est d'ores et déjà actionnaire de 50 sociétés de capital-risque régionales et de 13 fonds communs de placements à risques régionaux, pour un montant total de 160 millions d'euros, soit 14,4 % des actifs de ces 63 organismes, qui gèrent, au total, près de 1,1 milliard d'euros de participations dans 2 056 PME régionales à fort potentiel.

Le FCIR vise à soutenir les initiatives locales de financement des PME, au moment où ceux qui les gèrent subissent de plein fouet la crise du capital-investissement. En 2002, la situation a continué de se dégrader à une vitesse accélérée, après que les organismes régionaux ont récolté seulement 76 millions d'euros de souscriptions nouvelles en 2001, soit une chute de 72 %. La rentabilité moyenne de leurs fonds propres est tombée en 2001 à 5,48 %, son plus bas niveau depuis 1996.

> En 2002, la situation a continué de se dégrader à une vitesse accélérée

Ce contexte difficile a fait naître des divergences entre les différents actionnaires des organismes locaux de capital-investissement : collectivités locales, banques mutualistes et privées, chambres de commerce, sociétés privées, fonds d'investissement, etc. Les collectivités locales souhaitent disposer d'un instrument d'intervention économique au moment où l'activité ralentit, alors que certains investisseurs financiers souhaitent réduire la voilure dans un secteur qui n'est plus jugé porteur.

Comme l'explique un capital-risqueur, *« on pourrait faire un tour de France des organismes régionaux en crise. Certains n'ont pas la taille critique. D'autres n'arrivent plus à lever de fonds et devraient fusionner ou voir leur portefeuille racheté par des plus grands »*. Selon les spécialistes du secteur, une poignée de sociétés régionales de capital-risque connaîtraient actuellement des dissensions plus ou moins graves entre leurs actionnaires.

Le FCIR complétera un autre levier de relance de l'investissement local annoncé dans le cadre du plan de création d'entreprises, les fonds d'investissement de proximité (FIP). Ces derniers seront *« sponsorisés »* par les collectivités locales, qui devraient être autorisées à détenir jusqu'à 49 % de leur capital. Ils pourront aussi faire appel public à l'épargne. Pour rendre ce produit attrayant pour le grand public, un avantage fiscal est prévu : un quart des sommes investies pourra être déduit de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 10 000 euros pour une personne seule et de 20 000 euros pour un couple. Il s'agit d'encourager les particuliers à mobiliser leur épargne pour des projets et des entreprises locales. Pourtant, malgré cette *« carotte fiscale »*, les professionnels du capital-risque, qui seront pourtant appelés à gérer les FIP, restent sceptiques. *« Il faut faire très attention et prendre beaucoup de précautions dès lors qu'on s'adresse aux particuliers par le biais d'appel publics à l'épargne, car l'investissement en capital est un placement très risqué »*, explique René Maury, président de la commission action régionale de l'Association française des investisseurs en capital (AFIC). Les FIP devraient d'abord voir le jour sous la forme d'expérimentations régionales appuyées par la Caisse des dépôts et consignations.

Adrien de Tricornot

Délaissant Boeing, la compagnie aérienne easyJet commande 120 Airbus A319

120 autres appareils font l'objet d'une option

EASYJET, la compagnie aérienne britannique à bas prix a annoncé, lundi 14 octobre, avoir finalement choisi Airbus pour compléter sa flotte au détriment de Boeing qui était jusqu'à aujourd'hui son seul fournisseur. Selon l'annonce faite par la compagnie, ce choix a été motivé par les prix proposés par Airbus et les intérêts « à long terme » des actionnaires d'EasyJet.

Airbus devra fournir 120 appareils de type A319 dont la livraison commencerait à partir de septembre 2003 et s'échelonnerait jusqu'à 2008. Une option portant sur 120 autres appareils a également été prise. La livraison pour les 120 avions suppplémentaires courrait jusqu'en 2012. L'Airbus 319 n'a jamais été utilisé par les compagnies à bas prix qui préféraient le Boeing 737 pour des raisons de capacités ; mais pour cette commande, Airbus aurait accepté de porter le nombre de sièges à 156 contre 145 initialement.

« S'en tenir à de vieux dictons tels que "les compagnies à bas prix utilisent seulement Boeing" ne permet pas de réduire les coûts », a déclaré Stelios Haji-Ioannou, le milliardaire d'origine chypriote qui dirige EasyJet.

Au prix du catalogue, le montant de cette commande atteint six milliards de dollars. Airbus n'annonce jamais le montant réel de la transaction mais affirme que celle-ci constitue « *une bonne affaire* » pour l'entreprise. Celle-ci a dû prendre à sa charge le coût de mise en ligne de l'A319 qui inclut la formation du personnel navigant d'EasyJet.

IMPORTANT RABAIS

Selon des professionnels, Airbus a dû consentir pour cette commande un rabais important et le prix moyen de l'appareil pourrait avoisiner 25 millions de dollars. Cette nouvelle commande redonne l'avantage à Airbus en terme de commande. Selon la lettre professionnelle Aéronautique Business, les commandes fermes arrêtées au 31 août donnaient l'avantage à Boeing avec 181 machines contre 143 pour Airbus. Un avantage d'autant plus important que ce contrat – qui représente un tiers des livraisons annuelles du consortium européen – pourrait être suivi par un *leasing* d'une vingtaine d'appareils pour l'Aeroflot.

François Bostnavaron

Les salariés d'un centre d'appels d'Euro CRM, licenciés en bonne et due forme, mettent fin à trente-sept jours d'occupation

ILS N'ÉTAIENT plus guère qu'une poignée pour ce pot de départ et cette ultime soirée au milieu des matelas, des tracts et des installations de fortune. Après trente-sept jours d'occupation continue des bureaux de leur entreprise au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), les 186 salariés restants d'Euro CRM, un centre d'appels téléphoniques auparavant sous-traitant du câblo-opérateur Noos (groupe Suez), se sont séparés, samedi 12 octobre, avant de rendre les clés au liquidateur désigné par le tribunal de commerce de Créteil. Depuis quelques jours, ils ont reçu leur lettre de licenciement et pourront donc s'inscrire aux Assedic et bénéficier des allocations de chômage.

« C'est un semblant de gain de cause. Les gens vont percevoir le solde de leur salaire et les indemnités. Mais dans le fond c'est toujours l'employeur qui gagne », lâche Neddy, plutôt *« dégoûté »* par *« le mépris »* avec lequel les salariés ont été traités. *« Nous avons le sentiment d'avoir été floués et manipulés. Mais cela reste une bonne expérience d'entraide et de solidarité entre nous »*, renchérit Guislaine Faloppe, déléguée CFDT.

Tous en veulent à leurs *« patrons »*, Jean-Claude Casanova et sa femme, Pia, directrice générale, qui les ont congédiés, sur-le-champ, le 1er juillet. Par une simple lettre affichée dans les locaux, ils ont appris la fin de l'activité de cette entreprise à qui son client principal, la société Noos, venait de retirer le contrat de sous-traitance de télémarketing et de gestion des appels téléphoniques (*Le Monde* du 16 juillet). Dans le même courrier, ils invitaient chacun des 216 employés à se présenter au guichet des deux sociétés retenues pour la reprise du contrat, Multilignes à Paris et Intracall à Amiens.

Durant les deux premiers mois, les salariés se sont surtout mobilisés pour espérer être payés. Avec l'aide des syndicats CFDT et CGT, ils ont tenté de faire respecter les procédures de licenciement garantissant au moins une partie de leurs droits.

> « C'est un semblant de gain de cause. Les gens vont percevoir le solde de leur salaire et les indemnités », lâche Neddy

L'occupation fut décidée au début du mois de septembre, à l'issue d'une réunion particulièrement houleuse du comité d'entreprise, au cours de laquelle les salariés, tous présents, ont tenté d'arracher les salaires dus face à une direction récalcitrante, comme ils durent s'opposer à une intervention de vigiles appelés, durant une nuit, pour l'enlèvement du matériel informatique.

Le 26 septembre, la société a, en fin de compte, été déclarée en liquidation judiciaire. Depuis, le siège d'Euro CRM France, à Ivry (Val-de-Marne), a été lui aussi « vidé », et les dirigeants se seraient repliés sur leur seule unité restante, un autre centre d'appels à Troyes (Aube). Quant aux salariés, ils se retrouvent au centre d'une bataille juridique qu'ils maîtrisent mal.

Certes, le juge des référés du tribunal de Créteil a pratiquement déclaré légitime leur mouvement d'occupation en refusant la demande d'expulsion déposée par M. Casanova. De son côté, le liquidateur a engagé une procédure pour obliger Noos à participer au plan de sauvegarde de l'emploi et au reclassement des salariés au titre d'une *« sous-traitance déguisée »*. En tout état de cause, les décisions ne sont pas attendues avant plusieurs mois.

« Les boîtes qui ferment, il y en a partout. Mais pas dans ces conditions, avec un manque total de respect et d'égard envers les salariés », relève Angela, venue ce soir-là présenter Théo, son bébé de cinq jours, né au plus fort du conflit. *« Le patron était si fier d'avoir créé une société employant des jeunes black-blanc-beur à l'image de la banlieue »*, souligne Mme Faloppe en évoquant le sort de ces nouveaux « *OS de la nouvelle économie* », pour la plupart issus de la seconde génération de l'immigration et, malgré des études supérieures, guère mieux protégés que leurs parents.

Michel Delberghe

Fréquentation record au Mondial de l'automobile

LES CONSTRUCTEURS automobiles ont tiré, dimanche 13 octobre, un bilan positif du Mondial de l'automobile de Paris, qui a accueilli plus de 1,4 million de visiteurs en seize jours, gardant son titre de salon automobile le plus fréquenté au monde.

« Le record de fréquentation a été battu, avec 1,447 million de visiteurs comparé à 1,436 million lors du précédent Mondial, il y a deux ans », a indiqué le commissaire général du salon, Thierry Hesse. *« Le Mondial est resté le premier salon automobile du monde en termes de visiteurs »*, a souligné devant la presse le président du comité d'organisation, Pierre Peugeot.

PARIS DOMINE

En milliers de visiteurs

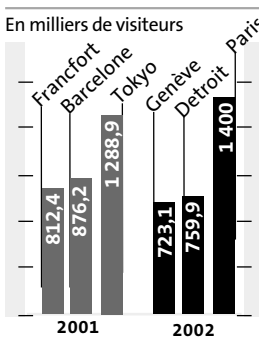

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles

Les constructeurs sont au diapason. Renault fait ainsi état de *« plus de 40 000 contacts qualifiés, plus de 10 000 essais et plus de 1 000 commandes »*. Peugeot chiffre à 12 000 le nombre de *« contacts formalisés »* et à 9 000 le nombre d'essais. Citroën a signalé 10 000 prises d'adresses et 2 500 essais. Ford recense *« 10 600 prises d'adresse et plus de 2 000 bons de réservations »*.

Conforama : un directeur mis à pied pour avoir brandi une arme

LE DIRECTEUR d'un magasin d'ameublement Conforama à Echirolles (Isère), près de Grenoble, a été mis à pied par la direction nationale du groupe pour avoir sorti une arme lors d'un entretien avec deux délégués syndicaux, a-t-on appris auprès de la CGT et de la direction. Le responsable, âgé de 45 ans, qui avait pris la direction du Conforama d'Echirolles il y a un mois, s'entretenait avec deux élus du personnel CGT à propos d'un salarié qui demandait le paiement de ses heures supplémentaires, a rapporté samedi à l'Agence France Presse l'un de ces deux délégués syndicaux.

Lorsque les élus se sont plaints du déroulement du récent comité d'entreprise, le directeur a sorti une arme de son cartable en déclarant : *« voilà ce qu'est une réunion de CE chaude »*, avant de le replacer dans son cartable, sans menace directe à l'encontre des élus du personnel, a déclaré le délégué CGT. L'incident remonte au 1er octobre.

INDUSTRIE

■ **CHIMIE : le prince héritier d'Arabie saoudite,** Abdallah ben Abdel Aziz, a inauguré, dimanche 13 octobre plusieurs complexes pétrochimiques et industriels géants dans la ville de Jubail, sur le Golfe, a annoncé l'agence officielle saoudienne SPA. Les projets, qui représentent un investissement de plus de 7 milliards de dollars (7,09 milliards d'euros), ont été lancés par les entreprises Saudi Basic Industries Corp (Sabic) et National Industrialization Co, et l'Autorité royale de Jubail et Yanbu.

■ **HENKEL : le chimiste allemand,** qui fabrique la lessive Persil mais aussi les soins capillaires Schwartzkopf, a fait une offre de 4,5 milliards d'euros, sur son compatriote Wella, spécialisé dans les soins capillaires, a indiqué le *Wall Street Journal Europe* paru lundi. L'acquisition de Wella permettrait à Henkel de talonner le français L'Oréal, numéro un mondial des parfums et cosmétiques.

■ **ACT MANUFACTURING : la direction de la société spécialisée dans les cartes électroniques**, qui emploie 680 salariés et est située à Angers (Maine-et-Loire), engagera le 16 octobre une procédure de dépôt de bilan et de cessation de paiement devant le tribunal d'Angers, a-t-on appris, vendredi, de source syndicale (*Le Monde* du 9 octobre).

SERVICES

■ **AIR LITTORAL : Air Littoral et Air Algérie ont annoncé,** samedi 12 octobre, lors d'une conférence de presse commune à Alger, leur volonté de gérer des lignes en commun. Selon le directeur général d'Air Littoral, Jean Durand, les deux compagnies pourraient aboutir *« à court terme »* à un accord de partage de codes de vols ou *code share.*

■ **TXU : le courtier en énergie texan TXU** a annoncé, lundi, que sa filiale européenne va *« mettre en vente tout ou partie de ses activités »*. TXU Europe, qui opère principalement en Grande-Bretagne, est victime, comme British Energy, de la chute du prix de l'électricité.

Concurrence : la législation européenne se précise

La Cour de justice de Luxembourg publie son rapport annuel

EXPERTISE
Droit communautaire

LA NOUVELLE édition du rapport de la Cour de justice des Communautés européennes, qui retrace pour l'année 2001 l'activité de l'institution et celle du Tribunal de première instance, est parue. Il contient les habituelles statistiques judiciaires (sur l'objet des recours, la nature des procédures ou encore leur durée) et des informations sur la Cour et le Tribunal (composition, publications...). Il expose aussi, sommairement, les principaux développements de la jurisprudence.

Parmi les 434 affaires réglées par la Cour en 2001 (contre 463 en 2000), nombreuses sont celles qui présentent un intérêt direct pour les entreprises. Ainsi, dans l'arrêt Metallgesellschaft du 8 mars, la Cour a jugé contraire à l'article 43 du traité de Rome une législation du Royaume-Uni. Cette loi permet en effet aux sociétés résidant sur le territoire britannique de verser des dividendes à leur société mère sans être assujetties au paiement anticipé de l'impôt sur les sociétés, lorsque la société mère réside aussi au Royaume-Uni, alors que cette possibilité leur est refusée quand cette dernière a son siège dans un autre Etat membre.

De même, diverses décisions rendues en matière de droit de la concurrence ont une importance significative. Il en est ainsi de l'arrêt Courage, du 20 septembre, aux termes duquel tout particulier (donc toute entreprise) est en droit de se prévaloir en justice de la violation de l'article 81-1 du traité, qui interdit les ententes, même lorsqu'il *« est partie à un contrat susceptible de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, au sens de cette disposition »*. Il est possible, en conséquence, de demander réparation du préjudice subi. Toutefois, précise la Cour, si la partie qui invoque la violation de l'article 81 a une part significative dans la distorsion de concurrence, le droit national peut lui refuser de se fonder sur ses propres actions (illicites) pour obtenir des dommages-intérêts. Justifiée au fond, cette décision a en particulier pour objet de décourager les pratiques, souvent dissimulées, susceptibles d'entraver la concurrence dans le marché commun.

IMPORTANCE DÉTERMINANTE

De même que la Cour de justice, le Tribunal de première instance a rendu, en 2001, de nombreuses décisions dont l'importance est déterminante en droit des entreprises et, plus particulièrement, en droit de la concurrence. Dans un arrêt très remarqué du 18 septembre, M. 6e. a. c. Commission, le Tribunal a rejeté l'application d'une « règle de raison » (du droit américain *« rule of reason »*) pour la mise en œuvre de l'article 81-1 interdisant les ententes. Cela signifie qu'il ne peut être procédé, pour déterminer si un accord tombe sous le coup de cette disposition, à une mise en balance des effets pro et anticoncurrentiels. Une telle mise en balance est réservée à l'application du paragraphe 3 du même article, relevant d'interdiction les ententes qui ont un effet bénéfique pour le marché.

Le Tribunal a aussi précisé, renforçant une nouvelle fois les droits de la défense dans les procédures de concurrence, qu'une entreprise destinataire d'une demande de renseignements, prise par la Commission sur le fondement du règlement 17, du 6 février 1962 (premier règlement d'application des dispositions antitrust), a le droit de refuser de fournir des réponses par lesquelles elle serait conduite à admettre l'existence de l'infraction (affaire Mannesmannröhren, arrêt du 20 février).

On citera enfin diverses décisions en matière d'aides d'Etat, de mesures de défense commerciale (anti-dumping) ou encore de droit des marques, domaine qui s'est enrichi d'un grand nombre d'arrêts.

On le mesure, la connaissance de la jurisprudence de la Cour et du Tribunal est indispensable pour comprendre le droit communautaire. Le rapport annuel en fournit un résumé précieux, même si l'on peut regretter, outre une présentation un peu aride, notamment de l'activité de la Cour, le manque d'informations précises sur des questions d'actualité, dont celle, cruciale, de la traduction des arrêts et conclusions (faisabilité, délai), dans la perspective de l'élargissement.

Isabelle Pingel-Lenuzza, professeur à l'université Paris-XII

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

DEMANDES

F. 45 ans, recherche CDI
chef du personnel,
18 ans d'expérience.

Contact : **Brigitte HONIGMAN**
10, rue de la Cour-des-Noues,
75020 Paris.
Tél. : 01-43-66-58-96

Le papy-boom accentue la concurrence entre les titres de la presse des « seniors »

Pour capter un lectorat croissant, les deux principaux mensuels, « Notre Temps » et « Pleine vie », ont décidé de lancer une formule rénovée

DANS UN CONTEXTE économique morose pour les médias, les magazines de presse senior s'en sortent plutôt bien. Les deux leaders, *Notre Temps* (Bayard Presse) et *Pleine vie* (propriété du groupe Emap depuis 1999), appartiennent tous deux au club très fermé des mensuels qui dépassent le million d'exemplaires. *Notre Temps* a lancé une nouvelle formule, qui sera dans les kiosques à partir du 18 octobre, tandis que son concurrent *Pleine vie* propose une formule rénovée depuis son numéro d'octobre.

Les éditeurs de presse convoitent ce marché colossal, avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite. La France comptait 19,2 millions de seniors (plus de 50 ans) en 1999 et en comptera 20,6 millions en 2005, en raison de l'allongement de la durée de la vie. *« En 2006, il y aura 200 000 départs en retraite de plus par an, et cela pendant trente ans »*, constate Jean-Paul Bury, rédacteur en chef de *Notre Temps*. Les deux mastodontes de la presse senior expliquent le changement de formule par la nécessité de s'adapter à l'évolution de leur lectorat.

Les deux magazines au coude à coude

● ***Pleine vie*** **(Emap France)** : 1,09 million d'exemplaires vendus en moyenne mensuelle au cours du premier semestre 2002, dont 150 000 vendus en kiosque. En 2001 : 1,06 million d'exemplaires (diffusion payée en France, selon Diffusion Contrôle). En 2000 : 1,021 million. Lectorat (source AEPM) : 3,269 millions de lecteurs en 2001.

● ***Notre Temps*** **(Bayard Presse)** : 1,066 million d'exemplaires vendus en moyenne mensuelle au premier semestre 2002, dont 110 375 en kiosque. En 2001, 1,049 million d'exemplaires. En 2000 : 912 269. Lectorat : 4,492 millions en 2001.

Deux titres de la presse senior font l'objet, en octobre, d'une nouvelle formule pour s'adapter à un lectorat de plus en plus jeune, dont le pouvoir d'achat est plus élevé que la moyenne.

« Les seniors représentent un potentiel énorme de consommateurs », observe Pascale Lévêque, directrice des études du pôle famille chez Interdéco Expert. Chiffres à l'appui : leur revenu moyen annuel (31 650 euros, selon l'Insee) est supérieur de 19 % à celui des moins de 50 ans. Ils sont extrêmement dépensiers, note Interdéco, la régie publicitaire d'Hachette Filipacchi Médias, qui gère aussi la publicité de *Notre Temps* : les dépenses des seniors en voyage sont supérieures de 27 % à celles des moins de 50 ans, et de 14 % en automobile. *« On vise des adultes, qui ont de plus en plus de temps, en refusant le terme de vieux »*, explique Nadine Vitu, directrice générale de *Pleine vie*.

PAS DE QUESTIONS TABOUES

« Les seniors, qui ont du temps... et de l'argent, sont consommateurs de produits haut de gamme, à forte valeur ajoutée, sur l'assurance, l'automobile ou les produits alimentaires », souligne Mme Lévêque. De quoi faire rêver les annonceurs. Les plus de 50 ans achètent un tiers des produits alimentaires pour enfants. 48 % d'entre eux ont un téléphone mobile.

Les éditeurs se sont adaptés à ces évolutions sociologiques. *« Il n'y a pas de questions taboues. On aborde aujourd'hui, par exemple, des sujets comme les psys ou les massages, ce qui n'aurait pas été envisageable il y a trois ou quatre ans »*, explique Patricia Cadorel, directrice de la rédaction de *Notre Temps*. *« Nous sommes un très grand généraliste à centre d'intérêt très fort, le senior »*, résume Agnès Rochefort-Turquin, directrice du département générations seniors et modes de vie de *Notre Temps*. Preuve de cette évolution, le mensuel adopte comme sous-titre dans sa formule rénovée la mention *:* « La liberté à plein temps ». Il avait déjà gommé « Le magazine de la retraite » en 1998. On est loin du journal militant sur les droits de la retraite qu'était *Notre Temps* lors de sa création en 1968.

Pour les deux titres, aux sujets traditionnels, et fondateurs, le droit et la santé, s'ajoutent désormais le tourisme, les loisirs, le sport, sans oublier l'art de vivre, le bricolage, la décoration... et la culture. Tous deux misent aussi sur l'actualité.

Les deux titres sont en concurrence frontale, en termes de diffusion et de lectorat – celui-ci étant majoritairement féminin. Né en 1981, le magazine *Pleine vie* s'appelait alors *Le Temps retrouvé*. Il a changé de nom en avril 1997. A cette date, il était loin derrière *Notre Temps*, qu'il a dépassé en 1998. *Notre Temps* a vu sa position dominante ébranlée : il était au moment du lancement de *Pleine vie* à 1,065 million d'exemplaires, puis est descendu à 970 000 en 1999, 914 000 en 2000. Il a depuis redressé la barre, même s'il reste derrière *Pleine vie* en ventes, mais devant en audience. Les deux titres sont aujourd'hui au coude à coude. Un nouveau mensuel sur ce secteur, *Vivre plus*, a été lancé le 18 avril 2002, par le groupe Medias Participations, une holding familiale qui détient les éditions Fleurus et les BD Dargaud, et qui se définit lui-même comme *« le plus jeune des magazines seniors »*. Il revendique entre 80 000 et 100 000 exemplaires.

Notre Temps comme *Pleine vie* restent des « pépites », tant pour Bayard Presse, pour qui le magazine est, de loin, la première source de profit du groupe, que pour Emap France, pour qui *Pleine vie* est le deuxième centre de profit, derrière Télé Star.

Pour autant, le marché publicitaire de la presse senior a fléchi de 6 % cette année. De plus, la publicité reste toujours à des niveaux bien moindres que ceux de la presse féminine, d'autant que les tarifs y sont moins élevés. *Notre Temps* prévoit une stabilisation, voire une légère baisse, en 2002, *Pleine vie* étant en légère progression. *« Le média dominant pour les plus de 60 ans est la télévision »*, tempère Luciano Bosio, directeur général adjoint de Carat Expert, centrale d'achat d'espaces.

Pascale Santi

Les groupes Granada et Carlton pourraient fusionner

Le mariage donnerait naissance à l'un des plus grands ensembles européens de télévision privée

LONDRES
de notre correspondant à la City

Les discussions avancées pour une possible fusion des deux groupes de médias Granada et Carlton, qui devrait donner naissance à ITV plc, bouleversent le paysage audiovisuel britannique. Mais, même applaudi dans la City, l'accord préliminaire entre ces deux firmes, qui possèdent conjointement le plus important réseau terrestre de télévision commerciale de Grande-Bretagne, laisse sceptiques les politiques.

« Ce mariage doit créer des synergies provenant de la mise en commun des moyens et de la suppression des doublons, ce qui devrait aider à réduire les coûts. Les choses vont enfin pouvoir bouger » : ce commentaire d'un éminent banquier d'affaires londonien est une douce musique aux oreilles des deux patrons de Granada et de Carlton, Charles Allen et Michael Green. L'un et l'autre ont, en effet, passé un semestre difficile après l'échec de leur fusion, en février, dû à des divergences sur la valorisation des deux entités. La faillite de la chaîne numérique hertzienne ITV Digital, conséquence du succès du bouquet satellitaire BSkyB de Rupert Murdoch, a fait plonger les deux titres en bourse.

Contrecoup de la plus grave récession publicitaire depuis une décennie, les coupes claires opérées dans les programmes et l'absence de renouvellement de la grille ont accentué la défiance boursière. Forte des 2,5 milliards de livres (3,95 milliards d'euros) par an provenant de la redevance, la BBC (service public) n'a cessé, de plus, de compliquer la tâche de son réseau commercial. L'association entre la BBC et BSkyB dans le numérique, tout comme l'effritement du taux d'audience d'ITV à 25 %, prouvent ces difficultés.

Enfin, la pression croissante des investisseurs institutionnels, inquiets de voir leur placement fondre, ont incité les deux groupes à se marier.

Selon l'accord préliminaire, les actionnaires de Granada détiendront 68 % de la nouvelle société alors que ceux de Carlton auront 32 %. La fusion, qui devrait être annoncée au cours de la semaine, donne naissance à l'un des plus grands groupes de télévision privé européen, fort de 8 000 employés. Sur le papier, la future ITV plc est à même de rivaliser avec le géant BBC sur le créneau très rémunérateur de la vente de programmes à l'étranger. Par ailleurs, cette alliance met fin, de facto, à ce que la City souhaitait : l'ingérable organisation fédérale du réseau ITV divisé en quinze régions, en fait des baronnies totalement autonomes du « centre ».

En outre, la division des rôles au sommet du nouvel ensemble – la présidence à Michael Green, la direction générale à Charles Allen – devrait mettre un terme aux querelles de personnes.

MARCHÉS PUBLICITAIRES

Cette joie n'est, toutefois, pas sans mélange. Deux acteurs essentiels du jeu médiatique font preuve d'un enthousiasme plus que modéré. Les milieux publicitaires qui redoutent le poids de l'unification des deux départements de ventes d'espaces de Granada et de Carlton. Le duo contrôlerait plus de la moitié du marché britannique. Ensuite, les autorités, en l'occurrence la commission de la concurrence, voient d'un mauvais œil une fusion qui contrevient à la loi limitant à 15 % la part d'audience nationale pouvant être contrôlée par un groupe. La nouvelle loi sur la communication, qui doit être soumise au Parlement l'an prochain, devrait cependant lever cet obstacle.

Les analystes considèrent déjà cette ITV plc musclée comme « opéable ». Avant même la fusion, des groupes américains de médias, comme Viacom ou Disney, à la recherche d'acquisitions en Europe, se montrent intéressés.

Marc Roche

Le journaliste Alvaro Vargas Llosa continue à vivre caché

Sa condamnation à la prison pour diffamation témoigne de la pression exercée sur les médias au Pérou

LIMA
de notre envoyé spécial

L'écrivain et journaliste Alvaro Vargas Llosa, fils du romancier péruvien Mario Vargas Llosa, se cache depuis près de huit mois, quelque part au Pérou. Condamné par contumace le 25 juillet, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt, à la suite d'une plainte déposée contre lui pour « *diffamation* » et « *atteinte à l'honneur* » par Adam Pollack, un homme d'affaires proche du président Alejandro Toledo.

Le journaliste encourt une peine de trois ans de prison et une amende de 1 million de dollars. Il vit aujourd'hui comme un proscrit, séparé de sa femme et de ses deux enfants, âgés de six et trois ans, qu'il n'a vus qu'à deux reprises ces derniers mois. Aussi provocateur que bien informé, Alvaro Vargas Llosa, trente-six ans, s'est fait depuis longtemps un prénom dans son pays et à l'étranger. Il y a deux ans, dans un Pérou en lutte contre Alberto Fujimori, il avait rejoint Alejandro Toledo qui incarnait alors le *« renouveau démocratique »*, devenant l'un de ses proches collaborateurs. Il devait être le ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement démocratique, mais il a rompu avec l'ancien candidat quelques semaines avant la fin du premier tour en 2001, et s'est converti en l'un de ses plus féroces critiques.

Alvaro Vargas Llosa parle avec animation ; sa voix laisse ressentir une véritable fatigue au moins égale à sa volonté de convaincre. Il juge insensé que l'on puisse *« envoyer un journaliste en prison pour diffamation »*. Après la victoire de M. Toledo, il publie, en novembre 2001, des informations sur des négociations secrètes portant sur l'achat de deux hélicoptères pour le président. Le thème est d'autant plus sensible que, pendant les années de gouvernement d'Alberto Fujimori (1990-2000), une grande partie de la corruption était liée aux achats d'armes.

AFP

« J'ai simplement révélé l'existence de cette négociation et dénoncé l'absence de contrôle de l'Etat »
ALVARO VARGAS LLOSA

Quelques semaines plus tard, le journaliste obtient de nouvelles informations, relatives à une négociation avec le consortium aéronautique européen EADS portant sur la modernisation et l'entretien de la flotte de Mig-29 des forces aériennes péruviennes. *« J'ai simplement révélé l'existence de cette négociation et dénoncé l'absence de contrôle de l'Etat »*, explique le journaliste.

Pendant ce temps, le président Toledo a vendu six avions Tucano à l'Angola par l'intermédiaire d'une société fantôme basée aux îles Vierges (Caraïbes), sans que le conseil des ministres ou le Parlement soient informés. Là encore, Alvaro Vargas Llosa publie l'information et déplore que, malgré *« le changement démocratique intervenu, les pratiques héritées des noires années perdurent »*.

Le journaliste fait alors l'objet de plaintes en diffamation ; il conteste la forme et la légitimité des procédures engagées contre lui, lorsqu'en décembre un juge prononce son interdiction de sortie du territoire. En février, la justice délivre un mandat d'amener à son encontre, mais il refuse de répondre aux convocations du juge et décide de se cacher.

Il se dit certain que ses ennuis ne sont *« que le résultat de la vengeance du président Toledo »*, qui n'a pas accepté sa défection lors de l'électionde de 2001 ni ses critiques. Les dirigeants de l'opposition péruvienne, Alan Garcia et Rafael Rey, ont dénoncé *« la persécution politique inacceptable »* dont fait l'objet Alvaro Vargas Llosa.

Dans une lettre adressée, fin juillet, aux autorités judiciaires de Lima, le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF), Robert Ménard, écrit que *« l'arrestation d'Alvaro Vargas Llosa créerait un dangereux précédent pour la liberté de la presse au Pérou »*. Il leur demande *« de tout mettre en œuvre pour que le mandat d'arrêt soit annulé et que le journaliste ne soit condamné à aucune peine de prison »*.

De son côté, le journaliste a fait appel de sa condamnation et déposé un recours auprès de la Commission interaméricaine de défense des droits de l'homme, qui devrait statuer prochainement.

Alain Abellard

La pige de tous les médias
> presse > radios, TV > web
Votre revue de presse
• Une sélection pertinente de vos retombées médias
• Une mise en perspective de votre actualité
• Un chargé de dossier dédié
l'Argus de la presse
contactez-nous
solutions@argus-presse.fr
ou www.argus-presse.fr

Les droits de retransmission du football aux enchères

LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP) devait dévoiler, lundi 14 octobre, la composition d'un nouvel appel d'offres pour l'attribution des droits de diffusion du championnat de France de football portant sur les saisons 2004 à 2007. Selon le quotidien sportif *L'Equipe* du samedi 12 octobre, ces nouvelles enchères du football français seront divisées en 7 lots qui répartissent les diffusions des matchs et des magazines de résultats. Pour maintenir la concurrence entre TPS et Canal+ et répondre aux vœux de la Commission européenne qui recommande de « *ne pas réserver tous les droits de télévision importants à un seul radiodiffuseur* », la LFP a conçu des lots qui ne reprennent pas l'actuel partage des droits de retransmission entre les deux offres de télévision à péage. Avec cette mise à l'encan, la LFP souhaite obtenir 450 millions d'euros, par an, des diffuseurs en clair et en crypté. Pour la dernière saison (2003-2004) du contrat négocié en 1999, la LFP recevra 380 millions d'euros des chaînes. En moyenne, les droits versés par les télévisions représentent 51 % des recettes des clubs professionnels de Ligue 1 (l'ex-première division).

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : cinq des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont menacé de boycotter** la télévision Al-Jazira, a fait savoir, vendredi 11 octobre, la chaîne d'information en continu par satellite du Qatar. Les ministres de l'information d'Arabie saoudite, du Koweït, des mirats arabes unis, de Bahrein et d'Oman ont reproché à Al-Jazira *« d'insulter et de diffamer »* leur pays. Ils ont recommandé à leurs dirigeants *« de cesser de coopérer avec les bureaux, les journalistes et les fonctionnaires d'Al-Jazira, si celle-ci continue sur la même voie »*.

■ **ÉCONOMIES : la chaîne de télévision publique allemande ZDF a annoncé, vendredi, un programme d'économies** de 50 millions d'euros par an pour écarter la menace d'un déficit de 200 millions d'euros jusqu'à la fin de 2004.

■ **PORNOGRAPHIE : l'ancien premier ministre socialiste, Laurent Fabius,** s'est déclaré, samedi sur Canal +, *« contre l'interdiction des films porno »* à la télévision, réclamée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Selon M. Fabius : *« Il ne faut pas mettre des films pornos par hasard à 20 h 30 sur la généralité des chaînes, mais qu'il y ait des chaînes qui diffusent ça, ça ne fait de mal à personne »*.

■ **PRESSE : le PDG du quotidien régional *La Voix du Nord*, Jean-Louis Prévost,** a été condamné vendredi 11 octobre à un an d'emprisonnement avec sursis et 30 000 euros d'amende pour « *complicité de favoritisme* » par le tribunal de grande instance de Lille. Trois autres dirigeants ont été condamnés dans la même affaire d'infraction au code des marchés publics mettant en cause des responsables du conseil général du Nord et la société de communication « Ageconseil », filiale à 100 % de *la Voix de Nord*. La direction du quotidien régional a déclaré avoir fait appel de ce jugement. – *(AFP.)*

■ **PRIX : les trophées du 9e Prix Bayeux** des correspondants de guerre ont été décernés, samedi 12 octobre, à Gilles Jacquier, de France 2, dans la catégorie télévision, pour son reportage « Naplouse : mort dans la Casbah » ; à Pierre Barbancey, du quotidien *L'Humanité*, dans la catégorie presse écrite ; à Arnaud Zajtman, de la BBC, dans la catégorie radio, et à Luc Delahaye, de Magnum Photo, dans la catégorie photo.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

La chute du Nikkei déstabilise les banques nippones

TOKYO
correspondance

Fermée lundi 14 octobre pour cause de jour férié (c'est le jour des Sports au Japon), la Bourse de Tokyo pourrait connaître une semaine mouvementée. Après avoir atteint jeudi un nouveau seuil historique à la baisse, l'indice Nikkei a terminé la semaine à 8 529 points.

Selon l'Institut de recherche Daiwa, les pertes latentes des sept grandes banques sur leurs portefeuilles boursiers atteignent 5 000 milliards de yens (40,85 milliards d'euros). Un chiffre multiplié par quatre depuis le 31 mars, date de la clôture de leur dernier exercice fiscal. Les banques risquent de voir leur ratio de solvabilité se rapprocher des 8 %. Toujours selon Daiwa, un Nikkei à 7 500 points pousserait le ratio Cook de plusieurs banques en deçà des exigences de capitalisation nécessaires pour opérer à l'international. Mizuho Corp et UFJ Holdings, qui ont perdu le tiers de leur valeur en un mois, sont particulièrement fragilisées.

Pour parer au plus pressé, la Banque du Japon (BoJ) a exposé vendredi les détails d'un programme de rachat d'actions détenues par les banques portant sur un total de 16 milliards d'euros d'ici à septembre 2004 – sa participation dans chaque entreprise dont elle reprendrait des titres serait au maximum de 5 %. Notant que les banques ont apuré l'équivalent de 720 milliards d'euros de mauvaises créances en dix ans, la BoJ souligne qu'*« une quantité substantielle de nouvelles mauvaises créances est générée à mesure que les changements structurels progressent. Les gains latents sur portefeuilles boursiers ne jouent plus le rôle tampon qu'ils avaient auparavant. »*

Les analystes doutent que la mesure ait un effet sur le Nikkei cette semaine. Seul un plan d'action convaincant de la part du ministre chargé de la politique économique et budgétaire, dont les premiers éléments devraient être dévoilés d'ici le démarrage de la session extraordinaire de la Diète, vendredi, pourra redonner confiance aux investisseurs. Le spectre d'une crise systémique dans le secteur bancaire nippon est réapparu.

Brice Pedroletti

INDICE NIKKEI

Sureffectifs chez les courtiers de Wall Street

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LE TEMPS où les banques d'affaires et les courtiers recrutaient à prix d'or les vedettes de l'analyse financière, de la stratégie et de la vente d'actions, pour améliorer leur notoriété, est bel et bien révolu. Le *New York Times* relate, dans son édition du samedi 12 octobre, que la banque d'affaires américaine Goldman Sachs avait tenté pendant plusieurs mois en 1998 de débaucher à prix d'or Jack Grubman, l'analyste vedette de sa concurrente Salomon Smith Barney, qui a finalement été forcé de démissionner cet été après le scandale WorldCom. Le quotidien américain précisait que la banque américaine était prête à verser à cet analyste un salaire de 8 millions de dollars la première année, complété par 29 millions de dollars en actions.

Maintenant, l'heure est à la rationalisation. Avec la chute des marchés d'actions, la baisse des volumes d'activité des investisseurs tétanisés par les scandales financiers, les courtiers en Bourse, qui avaient massivement recruté lors de la formation de la bulle Internet, n'ont plus besoin d'autant de personnel. Malgré des annonces déjà effectuées de plans de licenciements massifs, il resterait encore trop d'effectifs dans l'industrie financière américaine, selon une étude de la banque américaine JP Morgan. Pour Michael Freudenstein, l'analyste financier auteur de l'étude, il y a encore 17 % de personnel en trop à Wall Street.

TOUS LES MARCHÉS PÉNALISÉS

M. Freudenstein souligne dans son rapport sur l'industrie du courtage aux Etats-Unis que *« les activités de fusion et acquisition sont revenues à leurs niveaux de 1996-1997, les émissions d'actions à leurs niveaux de 1998, et l'indice boursier Standard & Poor's sur ses cotations de 1996, alors que le nombre d'employés dans l'industrie financière américaine est encore sur les niveaux de 1999 ».* En septembre, les volumes d'affaires dans les activités de fusion et acquisition étaient en recul de 29 % sur un mois et de 37 % sur l'année. Le montant des opérations annoncées totalisait, en septembre, 82 milliards de dollars et celui des opérations effectivement finalisées 59 milliards de dollars. Dans ces conditions, les grandes banques d'investissement qui possèdent un pied dans chacune de ces activités (émissions, fusions-acquisitions, intermédiation financière...) ont vu leur revenu considérablement décliner.

ACTION CHARLES SCHWAB

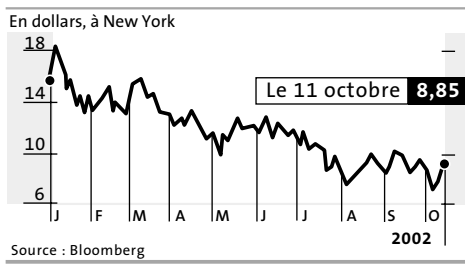

DES SUPPRESSIONS À VENIR

Durement touchées par la diminution du nombre des introductions en Bourse et des fusions-acquisitions, les sociétés de courtage de Wall Street présentent actuellement des sureffectifs de 17 %, malgré les milliers de suppressions d'emplois déjà effectuées, souligne l'étude de JP Morgan. L'analyste explique qu'il existe une forte corrélation entre le niveau de l'emploi dans l'industrie financière américaine et celui de l'indice boursier Standard & Poor's. Dans 92 % des cas, les deux paramètres évoluent de la même façon.

Des compressions de personnel de cette importance *« sont peut-être draconiennes en valeur absolue, mais appropriées en ce qui concerne la direction à suivre »*, écrit M. Freudenstein dans une note d'analyse. Depuis le début de l'an 2000, 61 000 emplois ont été supprimés dans le secteur américain du courtage financier, dont les effectifs totaux ont été réduits à 722 000 personnes, d'après les chiffres de la Securities Industry Association.

LICENCIEMENTS CHEZ SCHWAB

Parmi les annonces de réductions d'effectifs les plus récentes, figure celle du leader américain des firmes de courtage sur les actions, Charles Schwab, qui avait annoncé, à la mi-septembre, la suppression de 1 800 postes, représentant 10 % de sa force de travail, en raison de la baisse des transactions des investisseurs particuliers. Le courtier avait déjà licencié 7 200 employés en 2001, à l'occasion d'un plan de réduction de ses coûts.

A la fin de l'année, Schwab aura réduit ses effectifs de 37 % par rapport au point culminant de l'année 2000 (l'entreprise comptabilisait environ 26 800 personnes à la fin de cette année). La désaffection vis-à-vis de la Bourse de la part des investisseurs particuliers, échaudés par la chute des cours, a fortement frappé les intermédiaires financiers. Au mois d'août, le nombre de transactions quotidiennes des clients de Schwab avait chuté de 25 %, la plus forte baisse depuis le mois de mai 2000, juste après l'éclatement de la bulle Internet.

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 14/10, 9h49

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**2858,96** *14/10*	-2,45	**5467,31** *19/3*	**2519,30** *9/10*	**15,90**
	Euro Neu Markt Price IX	**389,04** *14/10*	-0,07	**1212,43** *4/1*	**349,01** *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1017,33** *14/10*	0,32	**1368,18** *2/5*	**991,22** *10/10*	**12,10**
BELGIQUE	Bel 20	**1911,90** *14/10*	0,45	**2906,75** *24/4*	**1752,31** *9/10*	**10,60**
DANEMARK	Horsens Bnex	**196,52** *14/10*	0,06	**280,92** *26/3*	**180,39** *11/10*	**12,40**
ESPAGNE	Ibex 35	**5674,80** *14/10*	0,24	**8608,50** *4/1*	**5266,89** *10/10*	**15,30**
FINLANDE	Hex General	**5445,65** *14/10*	0,30	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**14,80**
FRANCE	CAC 40	**2911,04** *14/10*	0,30	**4720,04** *4/1*	**2612,03** *10/10*	**15,90**
	Mid CAC	**1259,73** *11/10*	1,55	**2176,89** *2/4*	**1233,19** *10/10*	**15,20**
	SBF 120	**2040,84** *14/10*	0,21	**3263,90** *28/3*	**1847,00** *10/10*	**5,90**
	SBF 250	**1941,31** *11/10*	4,83	**3081,89** *28/3*	**1767,51** *10/10*	**15,10**
	Indice second marché	**1677,27** *11/10*	1,09	**2567,01** *15/5*	**1646,41** *10/10*	**13,70**
	Indice nouveau marché	**456,97** *14/10*	0,66	**1175,41** *7/1*	**433,89** *10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1807,09** *14/10*	0,00	**2655,07** *3/1*	**1704,70** *9/10*	**13,50**
IRLANDE	Irish Overall	**3772,77** *14/10*	-1,29	**6085,02** *18/1*	**3616,98** *10/10*	**9,40**
ITALIE	Milan Mib 30	**22180,00** *14/10*	-0,09	**33548,00** *17/4*	**20542,00** *10/10*	**16,90**
LUXEMBOURG	Lux Index	**655,41** *11/10*	1,24	**1169,47** *14/1*	**642,66** *10/10*	**11,40**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**317,95** *14/10*	0,06	**531,45** *18/4*	**282,79** *24/9*	**13,20**
PORTUGAL	PSI 20	**5302,55** *14/10*	-0,58	**7998,50** *4/1*	**4937,16** *30/9*	**12,80**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**3968,50** *14/10*	0,38	**5362,29** *4/1*	**3609,89** *24/9*	**14,20**
	FTSE techMark 100 index	**618,80** *14/10*	-0,06	**1569,61** *4/1*	**590,02** *10/10*	
SUÈDE	OMX	**468,28** *14/10*	1,29	**878,88** *4/1*	**413,98** *10/10*	**19,60**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**6873,23** *11/10*	2,24	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**9,30**
ISLANDE	ICEX 15	**1313,85** *11/10*	0,29	**1413,85** *21/3*	**1141,82** *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1087,55** *11/10*	1,61	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**417,60** *14/10*	-0,62	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**342,53** *11/10*	-2,02	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**4758,80** *14/10*	-0,22	**6740,60** *17/5*	**4333,10** *10/10*	**326,90**
TURQUIE	National 100	**9175,30** *14/10*	-1,42	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**15,40**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**419,12** *11/10*	1,07	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**21,20**
BRÉSIL	Bovespa	**8854,85** *11/10*	-0,13	**14495,28** *18/3*	**8352,29** *30/9*	**7,60**
CANADA	TSE 300	**5978,66** *11/10*	2,85	**7992,70** *7/3*	**5678,27** *10/10*	**121,70**
CHILI	Ipsa	**76,94** *12/10*	0,81	**109,73** *28/12*	**75,51** *10/10*	**13,90**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**7850,29** *11/10*	4,20	**10673,09** *19/3*	**7197,49** *10/10*	**17,50**
	Nasdaq composite	**1210,47** *11/10*	4,05	**2098,87** *9/1*	**1108,48** *10/10*	**35,60**
	Nasdaq 100	**890,61** *11/10*	4,83	**1710,22** *9/1*	**795,25** *8/10*	**35,60**
	Wilshire 5000	**7873,03** *11/10*	3,71	**10983,40** *19/3*	**7273,39** *10/10*	
	Standards & Poors 500	**835,32** *11/10*	3,91	**1176,96** *7/1*	**768,63** *10/10*	**22,90**
MEXIQUE	IPC	**5845,33** *11/10*	1,44	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**11,00**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**2915,60** *14/10*	1,13	**3443,89** *14/2*	**2842,60** *10/10*	**15,30**
CHINE	Shangaï B	**138,61** *11/10*	-0,29	**172,33** *31/12*	**121,08** *23/1*	**68,30**
	Shenzen B	**216,37** *11/10*	-0,39	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**45,80**
CORÉE DU SUD	Composite	**587,51** *11/10*	0,59	**943,53** *22/4*	**576,48** *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**8965,73** *11/10*	1,21	**12020,45** *17/5*	**8779,33** *10/10*	**12,90**
	All ordinaries	**3925,17** *11/10*	1,06	**5277,35** *17/5*	**3857,01** *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**362,10** *11/10*	0,06	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**329,88** *13/10*	-0,61	**468,92** *7/1*	**325,89** *9/10*	
JAPON	Nikkei 225	**8529,61** *11/10*	1,07	**12081,42** *27/5*	**8197,21** *10/10*	**21,60**
	Topix index	**848,43** *11/10*	1,53	**1144,02** *27/5*	**814,70** *10/10*	**3,40**
MALAISIE	KL composite	**629,92** *14/10*	-1,23	**816,94** *23/4*	**630,65** *25/9*	**13,60**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**731,80** *14/10*	0,60			
SINGAPOUR	Straits Time	**1382,91** *14/10*	0,67	**1848,98** *5/3*	**1326,35** *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**3850,04** *11/10*	-0,42	**6484,93** *22/4*	**3845,76** *11/10*	**119,80**
THAILANDE	Thaï SE	**328,65** *14/10*	-0,53	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9445,60** *14/10*	0,50	**9991,25** *11/9*	**9082,12** *10/10*	**9,30**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**67,07** *10/10*	0,00	**77,45** *31/12*	**66,51** *16/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 14 octobre 9h49

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2343,38**	-0,36
AUTOMOBILE	**162,03**	-1,29
BANQUES	**179,71**	-0,09
PRODUIT DE BASE	**138,04**	0,20
CHIMIE	**252,07**	-0,89
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**282,07**	-0,96
CONSTRUCTION	**164,09**	-0,06
CONSOMMATION CYCLIQUE	**74,58**	-1,15
PHARMACIE	**350,15**	2,99
ÉNERGIE	**275,16**	-0,25
SERVICES FINANCIERS	**154,83**	0,09
ALIMENTATION ET BOISSON	**206,76**	-0,22
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**219,48**	-0,18
ASSURANCES	**156,66**	-0,24
MÉDIAS	**141,23**	-0,48
BIENS DE CONSOMMATION	**269,40**	-0,26
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**213,39**	-0,65
HAUTE TECHNOLOGIE	**220,37**	-0,90
SERVICES COLLECTIFS	**203,26**	-0,78

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**13,19**	-0,08
AEGON NV	NL	**11,88**	-1,33
AIR LIQUIDE	FR	**131,30**	-0,68
ALCATEL A	FR	**3,01**	-1,31
ALLIANZ N	AL	**93,00**	-3,02
AVENTIS	FR	**60,50**	2,89
AXA	FR	**12,07**	0,17
BASF AG	AL	**36,07**	-2,43
BAYER	AL	**19,05**	-2,71
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**14,76**	-0,20
BBVA	ES	**8,18**	0,74
BNP PARIBAS	FR	**34,75**	2,27
BSCH	ES	**5,43**	0,18
CARREFOUR	FR	**41,94**	-1,06
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**33,96**	-2,89
DANONE	FR	**119,40**	-0,17
DEUTSCHE BANK AG	AL	**42,26**	-3,95
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**10,01**	-4,58
E.ON	AL	**44,68**	-2,87
ENDESA	ES	**9,81**	1,03
ENEL	IT	**4,88**	0,83
ENI SPA	IT	**14,44**	0,00
FORTIS	BE	**16,06**	0,06
FRANCE TELECOM	FR	**9,95**	-1,58
GENERALI ASS.	IT	**16,21**	-0,06
ING GROEP CVA	NL	**16,00**	1,98
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**13,00**	1,17
L'OREAL	FR	**73,85**	-0,61
LVMH	FR	**37,20**	0,27
MUENCHENER RUECKV	AL	**124,40**	-0,02
NOKIA OYJ	FI	**14,65**	0,00
PINAULT PRINTEMPS	FR	**59,35**	-1,49
REPSOL YPF	ES	**11,51**	0,09
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**15,64**	-1,76
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**43,18**	-0,16
RWE	AL	**29,55**	-2,41
SAINT GOBAIN	FR	**24,30**	1,67
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**61,60**	3,70
SANPAOLO IMI	IT	**6,08**	-0,98
SIEMENS	AL	**36,67**	-2,29
SOCIETE GENERALE A	FR	**46,60**	1,81
SUEZ	FR	**15,74**	0,19
TELECOM ITALIA	IT	**7,64**	-0,26
TELEFONICA	ES	**8,36**	0,36
TIM	IT	**4,48**	-0,67
TOTAL FINA ELF	FR	**141,40**	-0,42
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,43**	-1,15
UNILEVER CVA	NL	**61,10**	-0,16
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**12,35**	-0,32
VOLKSWAGEN	AL	**37,53**	-0,71

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

11/10 : 201 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ADVANCED PHOTONICS	2,00	70,94
KNORR CAPITAL PART	0,16	60,00
SZ TESTSYSTEME	0,35	59,09
MOBILCOM AG	2,10	47,89
BRAINPOWER	1,80	45,16
AUGUSTA TECHNO	1,50	42,86
AECO	0,17	41,67
Plus mauvaises performances		
HERZOG TELECOM	0,01	-92,86
GFN	0,07	-53,33
EBOOKERS	4,51	-53,02
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
CYBERNET INTERNET	0,06	-40,00
INFOGENIE EUROPE	0,17	-32,00
BRAIN INTL SOFT	0,17	-15,00

TOKYO

11/10 : 894 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
DYNIC CORP	90,00	28,57
TENSHO ELECTRIC IN	173,00	19,31
KAWADA CONSTRUCTIO	630,00	18,87
OKAMOTO MACHINE	82,00	18,84
NIPPON GEAR	130,00	18,18
DESIGNEXCHANGE	118000,00	18,00
COLUMBIA MUSIC ENT	111,00	16,84
Plus mauvaises performances		
KOJIMA IRON WORKS	57,00	-14,93
NIHON SEIMA	35,00	-12,50
SANSUI ELECTRIC	7,00	-12,50
BANK OF AMERICA	6950,00	-11,58
TOYO SHUTTER	24,00	-11,11
OHKI CORP	179,00	-10,50
HAMAKYOREX	2000,00	-10,11

NEW YORK

Séance du 11/10

NYSE
1848 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	120,60	3,47
AM INTL GRP	59,73	7,14
ALCOA	20,34	9,06
AOL TIME WARNER	11,79	2,97
AMERICAN EXPRESS	30,87	5,36
AT & T	11,97	5,74
BANK OF AMERICA	59,40	4,84
BOEING CO	32,00	2,07
BRISTOL MYERS SQUI	21,64	2,80
CATERPILLAR	36,58	4,31
CITIGROUP	30,42	6,48
COCA-COLA	51,45	-0,02
COLGATE PALMOLIVE	56,40	1,90
DOW CHEMICAL	26,77	6,44
DUPONT DE NEMOURS	39,64	3,26
EASTMAN KODAK	28,46	3,15
EXXON MOBIL	34,54	2,22
FORD MOTOR	8,32	9,47
GENERAL ELECTRIC	24,21	7,12
GENERAL MOTORS	34,82	5,13
GILLETTE CO	30,87	1,88
HEWLETT PACKARD	12,02	1,78
HOME DEPOT INC	26,21	6,54
HONEYWELL INTL	21,48	9,20
IBM	63,92	11,01
INTL PAPER	34,49	4,86
JOHNSON & JOHNSON	56,70	-0,18
J.P.MORGAN CHASE	17,19	7,77
LUCENT TECHNOLOGIE	0,58	-17,14
MC DONALD'S CORP	17,97	4,66
MERCK AND CO	47,30	2,80
MOTOROLA	9,97	9,68
NORTEL NETWORKS	0,75	8,70
PEPSICO	42,67	2,65
PFIZER INC	30,15	0,57
PHILIP MORRIS COS	37,01	2,32
PROCTER AND GAMBLE	90,24	1,40
SBC COMMUNICATIONS	22,45	5,65
TEXAS INSTRUMENTS	16,11	13,45
UNITED TECHNOLOGIE	55,06	5,58
VERIZON COMM	35,19	6,80
WAL-MART STORES	53,83	4,24
WALT DISNEY COMPAN	16,00	4,92

NASDAQ
1919 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	10,12	4,63
AMAZON.COM	18,46	2,78
AMGEN INC	48,09	-0,31
APPLIED MATERIALS	12,07	8,63
BED BATH & BEYOND	32,03	6,20
CISCO SYSTEMS	10,32	5,86
COMCAST A SPECIAL	20,02	8,26
CONCORD EFS	14,94	6,26
DELL COMPUTER	26,41	2,73
EBAY	56,30	5,59
FLEXTRONICS INTL	7,06	6,33
GEMSTAR TV GUIDE	3,54	4,42
GENZYME	23,57	4,48
INTEL CORP	15,22	7,33
INTUIT	47,35	5,06
JDS UNIPHASE	1,84	0,00
LINEAR TECHNOLOGY	23,44	7,87
MAXIM INTEGR PROD	24,83	10,36
MICROSOFT	48,87	5,37
ORACLE CORP	9,05	6,35
PAYCHEX	26,34	5,44
PEOPLESOFT INC	15,96	5,35
QUALCOMM INC	31,37	4,85
SIEBEL SYSTEMS	6,81	9,49
STARBUCKS CORP	22,65	2,03
SUN MICROSYSTEMS	2,77	0,36
VERITAS SOFTWARE	14,13	7,86
WORLDCOM	0,08	5,00
XILINX INC	16,25	6,77
YAHOO INC	13,36	8,88

LONDRES

11/10 : 1930 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
SPIRENT	0,10	73,91
MATALAN	1,53	22,98
TIMELOAD	1,50	18,52
CARLTON COMMUNICAT	1,29	13,72
SCHRODERS NON VTG	4,50	13,07
INVENSYS PLC	0,58	12,75
SCHRODERS LTD	5,00	12,74
Plus mauvaises performances		
BTG PLC	1,00	-6,54
SCOT.&SOUTH.ENERGY	6,31	-2,47
BRITISH BIOTECH	0,03	-2,44
INTL POWER	0,92	-1,87
MARCONI	0,01	-1,33
NATIONAL EXP GRP	3,80	-1,30
SECURICOR	0,99	-1,25

PARIS

11/10 : 183 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
DASSAULT SYSTEMES	20,35	18,73
ALSTOM	4,26	17,36
BUSINESS OBJECTS	13,10	15,42
ALCATEL A	3,05	14,66
ALTEN	5,10	13,33
ROY.PHILIPS ELECTR	16,15	13,02
AMADEUS GLOBAL A	3,75	12,95
Plus mauvaises performances		
ELIOR	3,18	-7,83
REXEL	27,00	-6,90
OBERTHUR CARD SYST	1,28	-3,76
VALLOUREC	47,20	-3,10
TRACKS MSCI UTIL	35,36	-2,94
AVENIR TELECOM	0,33	-2,94
NEXANS	9,76	-2,40

MARCHÉ DES CHANGES 14/10, 9h49

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80658	**0,98800**	1,56180	0,67558
TOKYO (¥)	123,98000		**122,48000**	193,60000	83,76963
PARIS (€)	1,01250	0,81670		1,58065	0,68400
LONDRES (£)	0,64029	0,51653	**0,63255**		0,43269
ZURICH (FR. S.)	1,48020	1,19375	**1,46235**	2,31110	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4291	7,4296
COURONNE NORVÉG.	7,2750	7,2830
COURONNE SUÉDOISE	9,1030	9,1150
COURONNE TCHÉQUE	30,4761	30,9855
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8063	1,8103
DOLLAR CANADIEN	1,5663	1,5670
DOLLAR HONGKONG	7,7007	7,7107
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0605	2,0637
FORINT HONGROIS	244,7172	245,5821
LEU ROUMAIN	32677,0000	32743,0000
ROUBLE	31,2956	31,3214

EURO à 6 mois

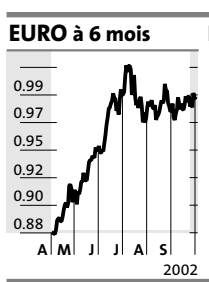

EURO à 5 jours

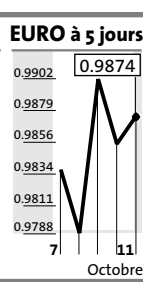

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 14/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,26	4,62	5,02
ROYAUME-UNI	4,50	3,96	4,64	4,52
ITALIE	3,29	3,26	4,71	5,14
ALLEMAGNE	3,29	3,26	4,39	4,96
JAPON	0,05	0,07	1,10	1,81
ÉTATS-UNIS	1,78	1,77	3,84	5,02
SUISSE	0,75	0,78	2,77	3,37

MARCHÉS A TERME LE 14/10, 9h49

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	2913,00	2912,00	565455
EURO NOTIO.	12/2		92,98	0
EURO ST. 50	9/2		2344,00	2031
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,30	111,33	730894
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,92	96,92	516003
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	7575,00	7869,00	33684
S. & POORS	12/2	817,50	838,00	559145

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 14 OCTOBRE 9h49

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10280,00**	-0,19
OR FIN LINGOT	**10430,00**	0,10
ONCE D'OR EN DOLLAR	**316,85**	-0,66
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,20**	-2,63
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,20**	-1,33
PIÈCE UNION LAT. 20	**58,10**	-3,17
PIÈCE 10 US$	**186,00**	0,54
PIÈCE 20 US$	**370,25**	-2,57
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**383,00**	-0,07

DENRÉES

LUNDI 14 OCTOBRE 9h49

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**366,00**	0,07
CACAO ($ NEW YORK)	**2322,00**	-2,19
CAFE (£ LONDRES)	**644,00**	-0,77
COLZA (€ PARIS)	**261,00**	0,87
MAÏS ($ CHICAGO)	**247,00**	-1,79
ORGE (£ LONDRES)	**60,00**	0,25
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,95**	2,25
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**199,00**	-0,70
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**166,60**	0,54

MÉTAUX

LUNDI 14 OCTOBRE 9h49

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1303,00**	1,48
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1311,52**	1,44
CUIVRE COMPTANT ($)	**1464,50**	1,00
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1486,00**	1,04
ETAIN COMPTANT ($)	**4360,00**	1,16
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4384,90**	2,52
NICKEL COMPTANT ($)	**6550,00**	0,54
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6449,90**	0,52
PLOMB COMPTANT ($)	**423,00**	1,68
PLOMB À 3 MOIS ($)	**434,97**	2,07
ZINC COMPTANT ($)	**750,00**	0,00
ZINC À 3 MOIS ($)	**763,90**	0,42
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,32**	0,70
PLATINE À TERME ($)	**578,00**	1,31

PÉTROLE

LUNDI 14 OCTOBRE 9h49

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**27,64**	-1,78
WTI (NEW YORK)	**29,34**	1,42
LIGHT SWEET CRUDE	**29,34**	1,28

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 14 octobre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ▶	28,80	29,06	-0,89	-29,46	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ▶	28,19	28,22	-0,11	-47,69	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ▶	8,00	8,19	-2,32	-51,33	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE ▶	133,00	132,20	0,61	-4,93	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A ▶	3,08	3,05	0,98	-83,95	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	2,05	2,08	-1,44	-73,44	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ▶	4,35	4,26	2,11	-62,75	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ▶	3,02	2,76	9,42	-94,04	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,12	2,14	-0,93	-31,61	7,50	2,12	0,53	3588
AREVA CIP	126,00	124,00	1,61	-21,00	201,00	116,00	6,20	4524
ASF ▶	24,44	24,95	-2,04	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN ▶	25,30	25,82	-2,01	-65,60	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS ▶	60,95	58,80	3,66	-23,57	85,95	47,60	0,58	13046
AXA ▶	12,28	12,05	1,91	-47,67	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	77,20	77,00	0,26	-12,27	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	125,00	125,10	-0,08	3,22	147,00	121,00	7,58	12018
BEGHIN SAY ▶	36,86	37,00	-0,38	-9,65	45,90	36,00	1,70	4455
BIC ▶	33,59	34,34	-2,18	-12,43	44,66	31,00	0,36	12096
BNP PARIBAS ▶	35,11	33,98	3,33	-30,12	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE ▶	243,00	241,00	0,83	1,16	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	38,50	38,00	1,32	-25,02	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAIN	37,39	36,97	1,14	-16,91	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES ▶	25,58	25,47	0,43	-30,48	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL# ▶	0,40	0,39	2,56	-67,47	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	58,10	n/d	17,06	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ▶	13,20	13,10	0,76	-64,84	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL + ▶	4,09	4,09	n/d	14,24	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ▶	16,60	16,50	0,61	-79,53	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ▶	23,99	23,99	n/d	-20,03	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR ▶	42,60	42,39	0,50	-27,05	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	43,55	45,50	-4,29	-30,32	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD ▶	64,15	63,90	0,39	-25,96	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUB.OPA	67,00	66,80	0,30	n/d	67,00	67,00	n/d	18559
CEGID (LY)	36,80	34,51	6,64	-53,03	90,50	34,01	2,30	12470
CEREOL ▶	32,30	32,35	-0,15	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFF.RECYCLING	n/d	37,90	n/d	-5,25	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	22,55	22,95	-1,74	-9,76	30,66	22,00	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ▶	29,24	28,45	2,78	-15,17	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	118,60	119,90	-1,08	-1,57	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ▶	46,90	47,05	-0,32	-2,29	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS ▶	30,50	29,50	3,39	-51,89	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ▶	17,80	20,00	-11,00	-56,58	56,40	17,42	1,00	12156
CNP ASSURANCES ▶	35,20	35,10	0,28	-1,40	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA ▶	45,90	45,90	n/d	-3,16	64,00	43,00	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	86,45	n/d	-45,62	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	67,20	68,00	-1,18	6,07	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	33,00	n/d	-26,17	46,90	31,00	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ▶	16,45	16,35	0,61	-7,53	24,70	13,46	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,02	16,50	-2,91	10,17	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ▶	30,55	30,29	0,86	-18,53	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	6,00	6,10	-1,64	-27,71	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE ▶	120,20	119,60	0,50	-12,26	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	305,00	310,00	-1,61	-3,78	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ▶	19,72	20,28	-2,76	-63,48	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,00	14,40	-2,78	-2,77	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	54,85	56,00	-2,05	-31,86	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	84,75	n/d	38,93	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	3,85	3,83	0,52	-48,59	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION	18,00	19,49	-7,64	-33,08	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE ▶	70,10	72,85	-3,77	2,48	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	20,00	20,40	-1,96	-11,11	24,95	17,51	1,50	3571
ELIOR SVN SCA ▶	3,16	3,18	-0,63	-60,79	9,88	3,13	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	26,90	28,00	-3,93	6,11	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	18,00	18,50	-2,70	-47,97	39,80	16,90	0,60	13175
ESSILOR INTL ▶	40,12	39,87	0,63	18,17	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	83,50	85,00	-1,76	4,11	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES ▶	18,00	17,10	5,26	-56,47	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO ▶	41,03	41,03	n/d	-32,62	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ▶	0,44	0,45	-2,22	-50,00	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL ▶	0,72	0,69	4,35	-36,28	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA ▶	37,10	37,10	n/d	-37,11	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NY) ▶	91,80	93,00	-1,29	-5,40	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC ▶	25,00	25,19	-0,75	-37,96	50,50	23,66	1,40	3794
FINAXA	45,00	46,20	-2,60	-43,14	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	25,74	25,65	0,35	-3,59	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM ▶	10,17	10,11	0,59	-77,34	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	115,00	n/d	15,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ▶	107,00	108,50	-1,38	-30,01	168,90	96,00	0,90	12124
GAUMONT #	40,01	40,00	0,03	-2,88	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ▶	87,90	87,95	-0,06	-3,93	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	n/d	10,00	n/d	-30,36	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ▶	15,52	15,52	n/d	-55,97	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ▶	2,64	2,63	0,38	-78,09	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA# ▶	17,50	17,75	-1,41	14,75	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	70,00	69,60	0,57	-5,66	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	59,50	61,40	-3,09	-19,86	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE ▶	78,35	79,00	-0,82	-7,82	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ▶	3,60	3,55	1,41	-55,71	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS ▶	114,70	113,50	1,06	6,40	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,98	n/d	-4,63	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	126,50	126,50	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ▶	2,09	2,10	-0,48	-83,86	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO ▶	6,22	6,30	-1,27	-69,71	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX ▶	10,90	11,10	-1,80	-13,14	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	16,00	15,80	1,27	-3,03	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPIERRE ▶	110,30	111,40	-0,99	2,79	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ▶	75,45	74,50	1,28	-28,07	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE ▶	36,91	36,95	-0,11	-21,46	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	50,70	54,85	-7,57	0,99	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	126,10	131,80	-4,32	-12,43	180,00	118,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	109,80	n/d	-11,45	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ▶	18,20	19,05	-4,46	-17,27	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,22	2,26	-1,77	-22,10	3,80	2,17	n/d	7508
LOCINDUS	27,00	26,50	1,89	-14,28	35,97	25,81	8,76	12135
L'OREAL ▶	74,65	74,30	0,47	-7,72	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	50,75	52,00	-2,40	-19,18	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	10,20	11,00	-7,27	-21,53	14,13	9,10	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ▶	37,75	37,10	1,75	-17,39	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ▶	34,80	34,50	0,87	-36,02	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	4,98	5,05	-1,39	-43,98	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM	19,40	19,40	n/d	25,16	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,79	1,80	-0,56	-41,88	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN ▶	28,48	28,66	-0,63	-23,13	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	11,75	11,40	3,07	12,65	16,40	9,12	0,17	3704
NATEXIS BQ POP ▶	70,50	71,85	-1,88	-27,24	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST ▶	34,45	34,45	n/d	5,28	44,50	31,40	n/d	12056
NEXANS ▶	9,80	9,76	0,41	-39,54	24,90	9,70	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	19,11	18,50	3,30	-14,49	29,69	16,80	0,60	5287
NORD-EST	16,00	16,50	-3,03	-40,93	27,90	15,11	0,40	12055
NRJ GROUP ▶	13,99	13,97	0,14	-33,19	26,00	12,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ▶	1,26	1,28	-1,56	-85,92	9,40	1,19	n/d	12413
ORANGE ▶	5,37	5,49	-2,19	-47,24	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	71,00	69,60	2,01	0,28	85,20	66,50	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ▶	28,51	29,20	-2,36	-50,75	63,80	24,50	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	28,55	28,90	-1,21	-47,51	59,60	26,40	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ▶	3,57	3,50	2,00	-90,96	45,59	3,23	0,28	5338
PERNOD-RICARD ▶	101,90	102,60	-0,68	17,12	106,50	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ▶	40,18	39,69	1,23	-15,85	60,80	32,20	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ▶	60,05	60,25	-0,33	-58,47	154,69	53,90	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	61,80	62,00	-0,32	4,74	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ▶	14,40	14,39	0,07	-32,45	24,70	14,10	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	70,80	72,00	-1,67	-20,89	92,70	70,80	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ▶	19,74	19,63	0,56	-33,64	39,90	16,70	0,22	13057
REMY COINTREAU ▶	27,87	28,40	-1,87	12,06	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ▶	40,42	40,49	-0,17	2,04	57,45	34,60	0,92	13190
REXEL ▶	26,54	27,00	-1,70	-59,75	75,40	26,00	2,22	12595
RHODIA ▶	6,20	6,05	2,48	-30,95	12,40	5,75	0,12	12013
ROUGIER #	51,30	50,30	1,99	-10,07	66,50	48,60	3,00	3764
ROYAL CANIN	n/d	n/d	n/d	-100,00	145,90	130,50	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	129,00	129,00	n/d	-16,77	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	48,00	n/d	4,34	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ▶	65,50	64,95	0,85	-4,72	75,50	50,30	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ▶	24,58	23,90	2,85	-41,98	49,05	21,00	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	48,00	n/d	-4,47	58,10	44,55	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ▶	61,75	59,40	3,96	-26,31	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ▶	42,50	42,70	-0,47	-21,29	59,85	37,16	1,60	12197
SCOR SVN ▶	6,85	7,20	-4,86	-80,65	46,80	6,50	0,30	13030
S.E.B. ▶	83,00	82,65	0,42	32,48	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	63,85	63,00	1,35	32,46	64,80	45,10	0,10	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,50	16,50	n/d	3,64	18,50	15,33	1,48	12599
SIDEL	32,50	33,00	-1,52	-35,00	53,00	27,01	n/d	13060
SILIC	151,40	151,50	-0,07	-3,44	189,00	150,00	7,10	5091
SIMCO ▶	82,40	82,55	-0,18	6,32	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	8,90	8,94	-0,45	-38,53	15,90	8,40	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ▶	47,05	45,77	2,80	-25,13	81,40	36,71	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ▶	20,23	19,97	1,30	-57,86	49,70	18,11	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	100,90	100,10	0,80	50,68	107,50	66,04	3,80	12049
SOPHIA ▶	28,50	28,30	0,71	-5,56	32,98	27,66	1,52	12077
SOPRA GROUP CA# ▶	12,01	11,80	1,78	-69,01	59,20	10,01	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ▶	78,75	78,65	0,13	0,96	91,00	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ▶	16,00	16,60	-3,61	-31,91	29,68	12,96	0,18	5180
STERIA GROUPE #	7,25	7,30	-0,68	-75,67	38,80	4,80	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	368,00	366,00	0,55	-4,46	445,00	360,00	13,00	3331
SUEZ ▶	16,43	15,71	4,58	-51,67	34,90	13,18	0,71	12052
TAITTINGER	n/d	114,50	n/d	-11,85	159,50	106,60	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ▶	54,00	55,00	-1,82	-64,00	162,90	49,00	3,30	13170
TF1 ▶	23,50	23,45	0,21	-17,22	36,88	19,57	0,65	5490
THALES ▶	27,65	26,91	2,75	-28,64	46,20	24,50	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ▶	14,54	14,58	-0,27	-57,85	37,15	12,05	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ▶	143,30	142,00	0,92	-10,66	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ▶	3,01	3,00	0,33	-91,32	40,56	2,80	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ▶	8,48	8,52	-0,47	-77,38	39,97	7,12	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ▶	57,95	57,80	0,26	1,57	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ▶	23,45	22,50	4,22	-65,69	90,00	14,08	0,45	3466
VALEO ▶	27,00	27,00	n/d	-39,73	53,00	23,00	0,70	13033
VALLOUREC ▶	47,00	47,20	-0,42	-11,73	71,40	43,80	2,10	12035
VINCI ▶	58,35	58,80	-0,77	-11,37	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	30,50	31,35	-2,71	-5,04	36,00	29,30	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ▶	21,40	21,50	-0,47	-42,22	38,76	17,18	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ▶	12,45	12,39	0,48	-79,75	64,40	8,62	1,00	12777
WANADOO ▶	3,52	3,50	0,57	-37,47	6,70	2,94	n/d	12415
WENDEL INVEST. ▶	18,49	18,16	1,82	n/d	36,40	16,57	2,20	12120
WORMS & CIE NOM	15,00	15,10	-0,66	-23,07	21,02	14,50	0,56	6336
ZODIAC ▶	17,52	17,80	-1,57	-14,07	28,85	16,82	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ▶	23,15	22,81	1,49	21,33	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ▶	3,81	3,75	1,60	-42,00	8,44	3,26	0,05	12823
ARCELOR ▶	10,07	10,05	0,20	n/d	16,69	8,40	n/d	5786
B.A.S.F. # ▶	31,61	35,12	-9,99	-25,25	49,90	30,12	1,03	12807
BAYER # ▶	19,34	18,97	1,95	-44,91	40,52	17,05	0,71	12806
DEUTSCHE BANK # ▶	42,99	42,23	1,80	-45,82	82,60	35,67	1,03	12804
DEXIA ▶	10,10	9,92	1,81	-37,65	18,95	8,22	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ▶	10,57	10,15	4,14	-22,50	18,45	8,67	0,38	5730
EQUANT N.V. ▶	2,73	2,76	-1,09	-79,71	14,95	2,26	n/d	12701
EURONEXT N.V ▶	19,39	19,40	-0,05	-8,75	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ▶	0,52	0,54	-3,70	-81,69	3,08	0,37	n/d	5768
NOKIA A ▶	14,76	14,45	2,15	-48,57	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ▶	43,80	43,12	1,58	-22,68	63,15	39,38	0,54	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ▶	15,91	16,15	-1,49	-51,90	36,07	12,51	0,27	13955
SIEMENS # ▶	36,96	36,74	0,60	-50,12	79,75	30,50	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ▶	14,42	14,23	1,34	-60,00	39,70	11,10	0,03	12970
TELEFONICA # ▶	8,44	8,26	2,18	-42,11	15,32	7,31	0,28	12811
UNILEVER NV # ▶	61,40	61,15	0,41	-6,82	72,40	48,85	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ▶	0,48	0,48	n/d	-88,94	4,79	0,36	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ▶	24,49	23,68	3,42	-46,92	47,80	21,53	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ▶	10,90	10,90	n/d	-18,16	14,10	10,10	0,21	12976
I.B.M # ▶	63,90	63,65	0,39	-54,29	141,90	54,65	0,13	12964
KINGFISHER SICO. ▶	3,45	3,39	1,77	-28,86	5,27	2,51	0,05	22046
MERCK AND CO # ▶	48,33	46,00	5,07	-28,71	73,20	38,00	0,31	12909
NESTLE SA NOM. # ▶	220,90	218,30	1,19	-7,57	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ▶	37,10	37,29	-0,51	-29,33	62,25	36,00	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ▶	36,55	36,71	-0,44	-42,80	70,95	33,87	0,19	12936
SONY CORP. # ▶	40,82	42,80	-4,63	-20,89	65,45	40,11	0,09	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
▶ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

11/10 : 6,73 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SODITECH ING.	0,65	32,65
D.A.B BANK #	2,60	30,00
LYCOS EUROPE	0,25	25,00
CONSORS FRANCE #	0,70	20,69
ORCHESTRA KAZIBAO	0,78	20,00
ITESOFT	1,08	20,00
FIMATEX #	2,34	17,00
REGINA RUBENS #	0,16	14,29
OPTIMS #	0,96	14,29
CHEMUNEX	0,26	13,04
REPONSE #	3,80	12,76
EGIDE #	10,84	12,33
ACCESS COMMERCE #	1,37	11,38
HIGH BS02	0,49	11,36
Plus mauvaises performances		
NETGEM	0,74	-18,68
BRIME TECHN.BON 02	0,36	-18,18
MEMSCAP	0,34	-15,00
SQLI	0,31	-13,89
UNIVERSAL MULTIM.	11,00	-11,86
FI SYSTEM #	0,32	-11,11
EFFIK #	8,02	-10,89
MEDIDEP #	12,55	-10,36
ABEL GUILLEMOT #	5,41	-9,83
PROL.SOFT.BSAR02 A	0,56	-9,68
METROLOGIC GROUP #	12,86	-9,44
PROLOGUE SOFTWARE#	0,60	-9,09
PRISMAFLEX INTER.#	7,20	-8,98
MICROPOLE UNIVERS	0,70	-7,89
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,33	-2,94
BRIME TECHNO. #	7,02	8,00
CEREP #	7,45	0,81
ESI GROUP	7,25	0,00
FIMATEX #	2,34	17,00
GAUDRIOT #	19,70	3,14
GL TRADE #	33,00	6,45
HIGH CO.#	14,20	3,65
HIGHWAVE OPTICAL	0,44	-2,22
IPSOS #	53,25	7,58
LINEDATA SERVICES#	13,59	10,04
MEDIDEP #	12,55	-10,36
MEMSCAP	0,34	-15,00
NATUREX #	13,09	4,72
NETVALUE #	2,00	0,00
SAVEURS DE FRANCE#	23,80	2,94
SOI TEC SILICON #	4,02	8,94
TISCALI SPA	4,07	3,30
VALTECH	0,40	0,00
WAVECOM #	35,35	3,51

Courrier International
DOCUMENT
Daniel Pearl
Les derniers jours d'un journaliste
(Publicité)

SECOND MARCHÉ

11/10 : 48,61 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
TEAM PARTNERS GRP#	1,27	27,00
DIGIGRAM	3,00	20,00
JET MULTIMEDIA	10,00	17,51
INTER PARFUMS #	34,05	15,42
ALTEN (SVN) #	5,10	13,33
ALTEDIA	13,34	13,05
ASSYSTEM #	12,99	12,96
AES LABO. GROUPE #	116,50	12,13
CAMAIEU	34,30	10,82
LVL MEDICAL GPE	4,85	10,23
UNION TECH.INFOR.	0,44	10,00
BRICE	3,44	9,90
THARREAU INDUST.	13,70	9,60
AUBAY	0,94	9,30
Plus mauvaises performances		
APS #	7,05	-30,88
SOGECLAIR	6,00	-20,00
AB GROUPE	7,21	-18,99
COLETICA	12,80	-18,99
WALTER #	4,37	-17,08
MANUTAN INTER.	20,01	-15,21
PETIT BATEAU	15,02	-11,12
CLAYEUX (LY)	7,84	-10,81
CIBOX INTER. NOM.	0,09	-10,00
FLO (GROUPE) #	11,10	-9,39
DANE-ELEC MEMORY #	0,68	-8,11
MONEYLINE #	4,28	-7,96
BILLON #	2,40	-7,69
S.T. DUPONT #	4,55	-7,14
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	116,50	12,13
ALTEN (SVN) #	5,10	13,33
APRIL S.A.#(LY)	15,78	5,20
ASSYSTEM #	12,99	12,96
BENETEAU #	35,90	4,06
BONDUELLE	63,55	-2,61
CAMAIEU	34,30	10,82
DELACHAUX S.A.	50,30	-1,37
FONCIA GROUPE	53,00	0,76
GROUPE CRIT	9,60	6,67
HERMES INTL	133,10	5,47
M6-METR.TV ACT.DIV	20,96	5,70
MANITOU #	45,50	4,60
PIERRE VACANCES #	51,50	0,39
RALLYE	32,21	3,40
RODRIGUEZ GROUP #	44,00	5,01
RUBIS #	25,35	-0,39
SECHE ENVIRONNEM.#	25,39	-0,04
VILMOR.CLAUSE CIE#	77,80	3,53
VIRBAC	27,00	1,69

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 14/10 à 9h

AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	17,34	11/10	-38,01
AGIPI AMBITION	19,95	11/10	-21,91

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	10019,51	13/10	2,41
BNP EURIBOR ASSOC.	53297,49	13/10	2,56
BNP MONE C.TERME	2568,50	13/10	2,41
BNP MONE EURIBOR	19035,34	13/10	2,55
BNP MONE PLACEM.C	2811,06	13/10	-79,55
BNP MONE TRESORE.	11481,39	13/10	-85,35
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1877,72	13/10	2,21

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	117,65	13/10	4,79
FRUCTI EURO PEA	137,35	10/10	-43,85
FRUCTI FCE ACTS.C	92,85	13/10	-37,95
FRUCTIDOR	38,55	13/10	0,94
FRUCTIFRANCE C	48,48	13/10	-41,04
PLANINTER	266,30	10/10	-37,48
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	52,32	10/10	-46,84
FRUCTI PROFIL 3	175,60	10/10	-5,78
FRUCTI PROFIL 6	173,92	10/10	-15,72
FRUCTI PROFIL 9	155,78	10/10	-28,00
FRUCTI VAL. EURO.	67,07	13/10	-31,55

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECU.EXPANSIONPLUSC	43,24	8/10	2,00
ECUR.1,2,3..FUTURD	31,59	13/10	-40,91
ECUR.ACT.EUROP.C	11,93	13/10	-34,45
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	38,10	13/10	-43,70
ECUR.CAPITAL.C	46,64	13/10	5,85
ECUR.DYNAMIQUE + D	27,53	13/10	-38,37
ECUR.ENERGIE D	30,80	13/10	-32,21
ECUR.EXPANSION C	15219,11	13/10	2,58
ECUR.INVEST.D/PEA	33,00	13/10	-40,53
ECUR.MONETAIRE C	228,90	13/10	1,90
ECUR.MONETAIRE D	187,71	13/10	0,32
ECUR.OBLIG.INTER.C	178,68	13/10	1,53
ECUR.TECHNOLOGIESC	20,36	13/10	-50,12
ECUR.TECHONOLGIESD	20,30	13/10	-49,70
ECUR.TRIMESTR.D	278,08	13/10	2,04
EPARCOURT-SICAV D	28,41	13/10	0,45
GEOPTIM C	2472,86	13/10	5,78
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	34,27	13/10	-9,65
ECUR.VITALITE C	30,93	13/10	-25,84
ECUREUIL PRUDENCEC	35,02	13/10	1,24
ECUREUIL PRUDENCED	34,17	13/10	1,09
NECTRA 2 C	957,21	13/10	-5,86
NECTRA 2 D	957,21	13/10	-5,86
NECTRA 5 C	837,26	13/10	-17,47
NECTRA 5 D	837,26	13/10	-17,47
NECTRA 8 C	711,59	13/10	-29,40
NECTRA 8 D	711,59	13/10	-29,40

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	118,25	3/10	-34,76
NORD SUD DEVELOP.C	533,07	3/10	2,88
NORD SUD DEVELOP.D	392,28	3/10	-1,89

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	251,84	11/10	-26,39
ATOUT EUROPE	343,59	11/10	-33,28
ATOUT FCE ASIE	50,59	11/10	-34,42
ATOUT FRANCE C	120,29	11/10	-38,91
ATOUT FRANCE D	106,97	11/10	-38,91
ATOUT FRANCE EUR.	107,51	11/10	-39,59
ATOUT FRANCE MONDE	28,60	11/10	-36,37
ATOUT MONDE	33,27	11/10	-37,29
ATOUT SELECTION	63,50	11/10	-39,42
CA AM ACT. FRA. C	205,50	11/10	-39,00
CA AM ACT. FRA. D	166,52	11/10	-39,86
CA AM ACTIONS ASIE	13,37	11/10	-24,50
CA AM ACTIONS USA	26,79	11/10	-35,21
CA AM CONVERT.EURO	384,64	11/10	-12,83
CA AM INDICIA EURO	61,26	10/10	-45,81
CA AM INDICIA FRA.	211,71	10/10	-43,32
CA AM OBLIG.INTER.	205,45	11/10	9,47
CAPITOP EUROBLIG C	107,05	11/10	5,55
CAPITOP EUROBLIG D	84,95	11/10	1,51
CAPITOP MONDOBLIG	49,67	11/10	10,08
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	47,72	10/10	-39,71
CA AM ACT. RESTR.	166,07	10/10	-37,69
CA AM ACT.FONC.EUR	85,21	11/10	-8,52
CA AM MASTER ACT.	23,93	9/10	-41,90
CA AM MASTER DUO	10,76	9/10	-22,69
CA AM MASTER OBL.	30,43	9/10	-1,36
CA AM MASTER PEA	7,13	9/10	-40,54
CAPITOP MONETAIREC	196,39	15/10	1,86
CAPITOP MONETAIRED	186,18	15/10	1,86
CAPITOP REVENUS	174,47	11/10	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	12,93	10/10	-30,52
OPTALIS DYNAMIQUED	11,96	10/10	-31,46
OPTALIS EQUILIBREC	15,41	10/10	-18,07
OPTALIS EQUILIBRED	13,82	10/10	-19,27
OPTALIS EXPANSIONC	9,01	10/10	-39,40
OPTALIS EXPANSIOND	8,64	10/10	-40,45
OPTALIS SERENITE C	17,18	10/10	-4,28
OPTALIS SERENITE D	14,95	10/10	-5,19
PACTE SOLIDAR.LOG.	80,04	8/10	3,98
PACTE VERT TIERS-M	85,25	8/10	3,98

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	236,20	10/10	4,78
MONELION JOUR C	502,34	11/10	2,00
MONELION JOUR D	423,05	11/10	2,00
SICAV 5000	99,82	11/10	-37,91
SLIVAFRANCE	149,92	10/10	-45,61
SLIVARENTE	38,85	10/10	-1,64
SLIVINTER	99,09	11/10	-36,36
TRILION	726,05	11/10	-2,90
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	121,92	11/10	-32,94
ACTILION DYNAMI.D	112,34	11/10	-34,40
ACTILION EQUIL.C	143,12	11/10	-17,83
ACTILION EQUIL.D	130,89	11/10	-19,63
ACTILION PEA DYNAM	43,57	11/10	-32,44
ACTILION PEA EQUI.	125,04	11/10	-24,64
ACTILION PRUDENCEC	171,19	11/10	-1,24
ACTILION PRUDENCED	157,22	11/10	-2,67
INTERLION	250,13	11/10	6,36
LION ACTION EURO	57,70	11/10	-36,17
LION PEA EURO	55,25	10/10	-39,61

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC CONVERTIBLES	4,72	11/10	-13,86
CIC COURT TERME C	34,89	11/10	1,66
CIC COURT TERME D	26,77	11/10	-1,36
CIC ELITE EUROPE	81,70	11/10	-38,09
CIC EPARG.DYNAM.C	2108,18	11/10	1,55
CIC EPARG.DYNAM.D	1575,56	11/10	-3,77
CIC EUROLEADERS	215,94	10/10	-45,14
CIC FINUNION	183,79	11/10	3,56
CIC FRANCE C	21,00	9/10	-40,45
CIC FRANCE D	19,89	10/10	-44,08
CIC MONDE PEA	14,53	10/10	-48,14
CIC OBLI C T.D	141,26	11/10	-90,12
CIC OBLI LONG T.C	16,29	11/10	5,68
CIC OBLI LONG T.D	15,27	11/10	-0,06
CIC OBLI M T.C	37,22	11/10	3,67
CIC OBLI M T.D	26,73	11/10	0,30
CIC OBLI MONDE	134,81	11/10	-1,25
CIC ORIENT	120,10	11/10	-24,09
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	91,56	11/10	0,00
CIC DOLLAR CASH	1439,70	11/10	0,00
CIC ECOCIC	317,40	11/10	0,00
CIC EURO OPPORT.	14,84	11/10	-53,02
CIC FRANCEVALOR C	20,77	10/10	-44,62
CIC FRANCEVALOR D	21,66	9/10	-41,74
CIC GLOBAL C	190,71	11/10	-22,88
CIC GLOBAL D	190,71	11/10	-23,83
CIC HIGH YIELD	363,35	11/10	-10,40
CIC JAPON	5,71	10/10	-27,07
CIC MARCHES EMERG.	75,57	11/10	-28,48
CIC NOUVEAU MARCHE	2,39	11/10	-55,81
CIC OR ET MAT	117,86	11/10	0,00
CIC PEA SERENITE	174,52	11/10	2,66
CIC PIERRE	31,71	11/10	0,00
CIC PROF.DYNAMIQUE	15,91	10/10	-32,24
CIC PROF.EQUILIB.D	13,70	10/10	-24,45
CIC PROF.TEMPERE C	132,33	10/10	-1,83
CIC TAUX VARIABLE	203,33	11/10	2,92
CIC TECHNO.COM	28,70	11/10	-65,13
CIC USA	11,59	11/10	-39,98
CIC VAL.NOUVELLES	170,42	11/10	-40,04

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	1,71	9/10	-61,03
CM EURO PEA C	12,62	10/10	-42,32
CM FRANCE ACTIONSC	19,50	10/10	-43,88
CM MID-ACT.FRA	20,82	10/10	-31,73
CM MONDE ACTIONS C	193,28	10/10	-39,36
CM OBLIG.CT C	171,62	10/10	3,72
CM OBLIG.LONG T.	111,74	10/10	7,46
CM OBLIG.MOYEN T.C	362,56	10/10	6,15
CM OBLIG.QUATRE	169,14	10/10	3,09
CM OPTION DYNAM.C	20,46	10/10	-34,14
CM OPTION EQUIL.C	46,10	10/10	-14,36
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,09	10/10	-1,54

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	121,98	10/10	-40,35
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	3542,01	10/10	-40,54
STRATEGIE IND.USA	5903,98	10/10	-37,62

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	109,93	13/10	2,22
ADDILYS D	106,67	13/10	-0,01
AMPLITUDE AMERIQ.C	17,10	13/10	-36,84
AMPLITUDE AMERIQ.D	16,34	13/10	-37,72
AMPLITUDE EUROPE C	20,69	13/10	-36,02
AMPLITUDE EUROPE D	19,44	13/10	-37,24
AMPLITUDE FRANCE C	52,59	13/10	-36,83
AMPLITUDE FRANCE D	51,75	13/10	-37,83
AMPLITUDE MONDE C	150,77	13/10	-35,51
AMPLITUDE MONDE D	133,87	13/10	-36,16
AMPLITUDE PACIFI.C	11,99	13/10	-20,70
AMPLITUDE PACIFI.D	11,30	13/10	-21,79
ELANCIEL EUROD PEA	59,02	13/10	-43,79
ELANCIEL FR.D PEA	24,19	13/10	-43,69
EM.EUROPOSTE D PEA	18,28	13/10	-43,01
ETHICIEL C	73,30	13/10	-29,20
GEOBILYS C	129,57	13/10	6,29
GEOBILYS D	116,93	13/10	5,20
INTENSYS C	21,22	13/10	2,36
INTENSYS D	17,50	13/10	-0,67
KALEIS DYNAM.FCE C	58,47	13/10	-27,30
KALEIS DYNAM.FCE D	57,83	13/10	-27,29
KALEIS DYNAMISME C	169,30	13/10	-25,08
KALEIS DYNAMISME D	163,58	13/10	-25,08
KALEIS EQUILIBRE C	180,90	13/10	-12,09
KALEIS EQUILIBRE D	174,07	13/10	-12,09
KALEIS SERENITE C	183,65	13/10	-5,06
KALEIS SERENITE D	176,35	13/10	-5,06
KALEIS TONUS C	44,73	13/10	-35,86
KALEIS TONUS D	44,18	13/10	-35,86
LIBERT.ET SOLIDAR.	96,35	13/10	-5,07
OBLITYS C	118,92	13/10	4,64
OBLITYS D	115,26	13/10	2,96
PLENITUDE D	30,73	13/10	-30,16
POSTE GESTION C	2691,98	13/10	2,41
POSTE GESTION D	2287,96	13/10	-1,80
POSTE PREM. C	7308,61	13/10	2,33
POSTE PREM.1AN C	43746,76	13/10	2,59
POSTE PREM.2-3ANSC	9647,90	13/10	4,71
PRIMIEL EURO C	41,57	13/10	-22,48
PRIMIEL EURO D	40,86	13/10	-22,49
REVENUS TRIMESTR.D	791,36	13/10	0,43
SOLSTICE D	363,79	13/10	0,45
THESORA C	196,67	13/10	3,82
THESORA D	162,05	13/10	2,48
TRESORYS C	48926,96	13/10	2,58
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	52,79	13/10	-37,08
DEDIALYS MULTI SEC	43,49	13/10	-31,26
DEDIALYS SANTE	72,47	13/10	-20,64
DEDIALYS TECHNO.	14,97	13/10	-60,05
DEDIALYS TELECOM	25,82	13/10	-46,92
OBLITYS INSTIT.C	103,62	13/10	5,02
POSTE EURO CREDIT	103,94	13/10	0,00
POSTE EUROPE C	98,55	13/10	6,05
POSTE EUROPE D	93,30	13/10	5,28
POSTE PREM.8ANS C	213,50	13/10	7,71
POSTE PREM.8ANS D	192,48	13/10	7,71
REMUNYS PLUS	105,41	13/10	1,88

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	156,20	11/10	-0,29
CADENCE 2 D	155,73	11/10	0,77
CADENCE 3 D	153,97	11/10	0,73
CONVERTIS C	191,74	11/10	-16,03
INTEROBLIG C	61,33	11/10	3,33
INTERSELECTION F.D	49,70	11/10	-33,60
SELECT.DEFENSIF C	183,75	11/10	-4,62
SELECT.DYNAMIQUE C	171,76	11/10	-28,04
SELECT.EQUILIBRE 2	138,96	11/10	-17,34
SELECT.PEA 1	140,36	11/10	-31,52
SELECT.PEA DYNAM.	88,49	11/10	-37,59
SG FRANCE OPPORT.C	261,10	11/10	-38,32
SG FRANCE OPPORT.D	244,47	11/10	-38,33
SOGEFAVOR	56,32	11/10	-43,70
SOGENFRANCE C	260,51	11/10	-44,06
SOGENFRANCE D	233,65	11/10	-44,32
SOGEOBLIG C	119,84	11/10	5,66
SOGEPARGNE D	46,21	11/10	4,07
SOGEPEA EUROPE	134,18	11/10	-39,84
SOGINTER C	29,58	11/10	-44,08
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	36,03	10/10	-24,82
SOGINDEX FRANCE	300,78	10/10	-42,33

F&C

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	11,17	11/10	0,00
F&C EUROPEAN EQTY	10,16	11/10	0,00
F&C GLOBAL EQTY	9,99	11/10	0,00
F&C STERLING DISTN	5,65	11/10	0,00
F&C US SMALL CAP	37,51	11/10	0,00

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE a effectué un grand pas vers l'Euro 2004, qui doit se tenir au Portugal, en battant la Slovénie (5-0), son principal adversaire dans le groupe 1 des éliminatoires, samedi 12 octobre au Stade de France. Avec 6 points et avant son déplacement à Malte, ce mercredi, la France occupe **LA PREMIÈRE PLACE** du groupe, avec 3 points d'avance sur la Slovénie et Israël. Les buts français ont été inscrits par Patrick Vieira, **STEVE MARLET,** auteur d'un doublé, Sylvain Wiltord et Sidney Govou. Le retour de Zinedine Zidane au meilleur de sa forme ainsi que les débuts réussis à ce niveau de la charnière centrale composée de Marcel Desailly et de Williams Gallas ont été deux des faits marquants de cette rencontre. Mais la **FAIBLE PRESTATION DES SLOVÈNES** empêche d'en tirer des conclusions trop définitives.

Face à la Slovénie, les Bleus ont retrouvé leur superbe

Football • L'équipe de France a très nettement battu (5-0) la Slovénie, samedi au Stade de France, et a pris la tête de son groupe des éliminatoires de l'Euro 2004. Après ce « match parfait », dixit Patrick Vieira, elle se rend à Malte, où l'attend mercredi un match à sa portée

MARIO MUSCAT est le gardien de l'équipe nationale de football de Malte. Mercredi 16 octobre, à La Valette, il tentera l'impossible : préserver la virginité de son but contre les attaquants de l'équipe de France. Si les Bleus reproduisent la même prestation qu'ils ont livrée samedi 12 octobre contre la Slovénie (5-0), au Stade de France de Saint-Denis, Mario Muscat aura besoin de beaucoup de courage, et d'autant de réussite. La pelouse du Stade national Ta'Qali sera peut-être d'un grand secours pour le gardien maltais et ses coéquipiers : outre son état, médiocre, ses dimensions (102 × 67 m), très en deçà de celles du Stade de France (119 × 75 m), favoriseront la stratégie ultradéfensive que les footballeurs du petit archipel méditerranéen ne manqueront pas de mettre en place.

Malte, qui est la 120e nation du monde au classement de la Fédération internationale (FIFA), n'a vraiment pas de chance : l'équipe qu'elle s'apprête à rencontrer, mercredi, dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2004, ressemble davantage à celle qui étincelait dans la foulée de sa victoire à l'Euro 2000 qu'à celle qui a sombré à la récente Coupe du monde. Samedi, les Bleus ont offert au public du Stade de France un festival offensif digne de leur splendeur d'avant-Mondial, lorsqu'ils écrasaient, sur ce même score de 5-0, le Japon (mars 2001), la Corée du Sud (mai 2001) ou encore l'Ecosse (mars 2002).

Si la démonstration faite aux Slovènes n'a rien à voir avec les pâles copies rendues en Tunisie (1-1) et à Chypre (1-2) ces deux derniers mois, doit-on pour autant crier à la résurrection des Bleus ? Après la rencontre, aucun des intéressés ne s'est aventuré dans cette voie. Patrick Vieira a parlé d'un *« match parfait »* et Marcel Desailly d'*« une victoire, point final »*. *« Quelque chose est en train de naître »*, a timidement osé le sélectionneur Jacques Santini. Après tout, il ne s'agissait, samedi, « que » de la Slovénie. Autrement dit d'une équipe qui, si elle a participé aux phases finales de l'Euro 2000 et de la Coupe du monde 2002, n'y a pas gagné le moindre match.

Avant la rencontre, Jacques Santini avait évoqué ce *« mois d'octobre où les joueurs sont généralement au top sur le plan physique »*. Le terrain lui a donné raison. Les jaillissements de Patrick Vieira, les zigzags de Sylvain Wiltord ou encore les ruades de Lilian Thuram ont été les symboles de la supériorité athlétique des Bleus. Quant à Zinedine Zidane, que l'on avait quitté excédé à Nicosie, le voilà revenu à son meilleur niveau. Et la chose est connue : quand « Zizou » joue bien, l'équipe de France joue bien. Menés 2-0 à la mi-temps, les hommes de Bojan Prasnikar ont rapidement abandonné tout espoir de revenir au score. Les Bleus ont alors pu dérouler le jeu de passes et d'accélérations qu'ils affectionnent.

Oter à Jacques Santini une part de responsabilité dans la victoire de mercredi serait injuste. A l'évidence, le Franc-Comtois se comporte davantage comme un ancien entraîneur de club aux recettes éprouvées qu'en sélectionneur avide d'expérimentations. Face à la Slovénie, n'a-t-il pas remis au goût du jour ce bon vieux 4-4-2 des familles, système auquel il a toujours été fidèle lorsqu'il entraînait l'Olympique lyonnais ? Ne le vit-on pas également bâtir une équipe sur la base d'associations de joueurs telles qu'elles existent en club ? La charnière centrale composée des défenseurs de Chelsea, Marcel Desailly, dont c'était la centième sélection, et William Gallas, dont c'était la première, est la nouvelle illustration de cette tendance. Le duo du Real Madrid, Zinedine Zidane - Claude Makelele, et la paire d'Arsenal, Thierry Henry - Sylvain Wiltord, participent de la même logique. *« Quand on est en pleine reconstruction, cela aide d'avoir des repères »*, a souligné Jacques Santini.

Ces emprunts à ce qui se fait de mieux dans les grands clubs européens, le nouveau patron des Bleus les assume d'autant plus facilement qu'ils vont à l'encontre de son tropisme pour les joueurs de l'Olympique lyonnais ou pour ceux qui sont passés par ce club. Samedi soir, son équipe de départ ne comportait aucun joueur du championnat de France, et donc aucun de l'OL. Eric Carrière et Grégory Coupet sont restés sur le banc de touche, Jérémie Bréchet a suivi la rencontre des tribunes et Sidney Govou a inscrit un but sept minutes après être entré sur la pelouse (87e) à la place du seul ancien Lyonnais, Steve Marlet, lequel a été l'un des meilleurs joueurs du match. En marquant deux fois (35e, 65e), l'avant-centre de Fuhlam a fait taire les critiques qui estimaient que Nicolas Anelka (Manchester City) aurait dû être sélectionné à sa place.

Mais la grande satisfaction des footballeurs français aura été, également, d'avoir reconquis leur public. En fin de match, le Stade de France a entonné l'hymne des années de gloire, l'inoxydable *I will survive*. De quoi proclamer le « grand retour » des Bleus ? La Fédération française de football (FFF) semble y croire, si l'on se réfère à la nouvelle campagne publicitaire qu'elle vient de lancer. Dans un document appelé « Bleu génération, le manifeste », on peut lire ces phrases : *« [L'équipe de France], véritable icône nationale, est porteuse d'un nouveau style de vie.* [Elle] *provoque un véritable sentiment d'appartenance intergénérationnelle, des plus jeunes aux plus âgées, qui transcende les clivages sociaux. »* Rien de moins.

Frédéric Potet

PATRICK HERTZOG/AFP

Patrick Vieira (à gauche) est félicité par Thierry Henry et Zinedine Zidane après avoir ouvert le score de la rencontre France-Slovénie, samedi 12 octobre au Stade de France. L'équipe de France a retrouvé ses automatismes et une cohésion qui lui faisait défaut depuis le début de la Coupe du monde. La voie de la qualification pour l'Euro 2004, qui se déroulera au Portugal, lui semble désormais grande ouverte.

Les jaillissements de Patrick Vieira, les zigzags de Sylvain Wiltord ou les ruades de Lilian Thuram ont été les symboles de la supériorité athlétique des Bleus

FRANCE-SLOVÉNIE : 5-0

Euro 2004 - Eliminatoires (2e journée, groupe 1)

Stade de France, à Saint-Denis ; bon terrain ; temps doux ; 77 619 spectateurs ; arbitre : M. Nielsen (Dan)

BUTS

FRANCE : Vieira (10e), **Marlet** (35e, 64e), **Wiltord** (79e), **Govou** (86e).

AVERTISSEMENTS

SLOVÉNIE : Gasjer (68e).

EXPULSION

SLOVÉNIE : Gasjer (91e).

LES ÉQUIPES

- **FRANCE (sélectionneur : Santini) :** Barthez • Thuram (Sagnol, 84e), Gallas, Desailly (cap.), Silvestre • Vieira, Makelele, Marlet (Govou, 80e), Zidane • Wiltord (Br. Cheyrou, 87e), Henry.
- **SLOVÉNIE (sélec. : Prasnikar) :** Simeunovic • Cipot, Vugdalic, Radosavljevic (Zlogar, 68e) • Gajser, Sukalo, Pavlin (cap.), Karic (Filekovic, 89e), Zahovic • Cimirotic (Ceh, 46e), Siljak.

L'Espagne s'envole, l'Italie piétine

L'Espagne, qui a signé sa deuxième victoire face à l'Irlande du Nord (3-0), s'est confortablement installé, grâce notamment à deux buts de Ruben Baraja (19e et 89e) et José Maria Gutierrez (59e) « Guti » en tête du groupe 6. Le seul grand d'Europe qui a connu des difficultés au cours de cette deuxième journée a été l'Italie. A Naples, privés de Francesco Totti et Christian Vieri, les Italiens n'ont dû leur salut qu'à un coup franc détourné d'Alessandro Del Piero (1-1). L'Angleterre, pour son entrée dans le groupe 7, a dominé la Slovaquie (1-2), grâce à un doublé de son attaquant Michael Owen. De nombreux incidents ont émaillé la rencontre, d'autres ont impliqué les supporteurs anglais à l'extérieur du stade. L'Allemagne exempte, c'est l'Ecosse, victorieuse en Islande (0-2), qui a pris la tête du groupe 5. L'Autriche, victorieuse au Bélarus (0-2), s'est portée aux avant-postes du groupe 3, pendant que les Pays-Bas étaient au repos. La rencontre Géorgie-Russie (groupe 10) a été arrêtée après une panne de courant. Elle a été reportée.

L'éclatante réussite du discret Steve Marlet

DANS LA SEMAINE qui a précédé la rencontre contre la Slovénie, il fut beaucoup question des attaquants de l'équipe de France, mais pratiquement pas de Steve Marlet. La blessure au mollet d'Olivier Kapo et celle au genou de son remplaçant trop vite désigné, David Trezeguet, alimentèrent la chronique, tout autant que la convocation inattendue de Daniel Moreira et la non-sélection de celui dont tout le monde pensait qu'il effectuerait son retour sous le maillot bleu à cette occasion : Nicolas Anelka.

Steve Marlet ? On avait presque fini par oublier qu'il faudrait un second attaquant pour épauler Thierry Henry, qui, lui aussi, faisait l'actualité puisqu'il s'apprêtait à évoluer enfin à son poste de prédilection, avant-centre.

Samedi soir au Stade de France, Thierry Henry n'a pas trouvé le chemin des filets. Sans crier gare, Steve Marlet a, lui, marqué deux fois (35e, 65e). Un doublé qui récompense la discrétion autant que la persévérance du joueur de Fulham. Il ne compte que dix sélections en équipe de France, alors que sa première apparition remonte à deux ans déjà.

« REMPLAÇANT IDÉAL »

Ce 15 novembre 2000 à Istanbul, Steve Marlet était entré à dix minutes de la fin du match contre la Turquie (4-0 pour les Bleus). Titulaire lors de la Coupe des confédérations 2001, l'attaquant fut ensuite promis à un rôle de « remplaçant idéal » pendant la préparation à la Coupe du monde, avant d'être écarté de la liste des 23 joueurs retenus par le sélectionneur Roger Lemerre, qui préféra emmener Djibril Cissé en Asie.

Sans la nomination à la tête de l'équipe de France de Jacques Santini, qui le côtoya pendant une saison à l'Olympique lyonnais, Steve Marlet aurait-il eu l'opportunité de revenir parmi les Bleus ? Et sans la cascade de blessures sur le front de l'attaque tricolore (Cissé, Trezeguet, Kapo), aurait-il été lancé d'entrée de jeu, comme il le fut déjà, le 7 septembre, à Chypre ? *« Ce n'est pas une revanche sur quoi que ce soit. Je pense simplement que, pour l'avenir, il fallait être dans cette équipe hier soir »*, a indiqué dimanche le natif de Pithiviers (Loiret).

Lui, dont le transfert record du club de Lyon à Fulham (18 millions d'euros au mois d'août 2001) avait suscité bien des commentaires étonnés, a montré au public du Stade de France qu'il était aussi un buteur efficient – une fine gachette : ce qui est la moindre des choses quand votre maman vous donne votre prénom en référence à Steve McQueen, l'acteur révélé par son rôle de pistolero dans *Au nom de la loi.*

F. P.

A l'heure du bilan, l'équipe de France se découvre de nouvelles ambitions

Volley-ball • La France, qui a battu la Yougoslavie (3-0), a pris la troisième place d'un Mondial gagné par le Brésil

BUENOS AIRES
de notre envoyé spécial

Loïc De Kergret, un faux air de Jésus-Christ enfoui sous une improbable tignasse de rasta, a plié, dimanche 13 octobre, dans la chambre de son hôtel de Buenos Aires, son dernier maillot de l'équipe de France de volley-ball.

« A 32 ans, je n'ai plus l'âge de passer quatre ou cinq mois par an loin de chez moi, explique-t-il. *J'ai deux filles, je veux les voir grandir.* » Luc Marquet, le bateleur du groupe, toujours en avance d'un bon mot ou d'une farce, a emprunté lui aussi la sortie, après treize années passées chez les Bleus, et plus de 300 sélections internationales. *« Je ne crois pas avoir la patience d'attendre quatre années pour changer le bronze en or »*, plaisante-t-il dans un étroit sourire. Laurent Capet, 30 ans, la mémoire de la bande, capable de réciter sans erreur, dans un sens comme dans l'autre, l'histoire récente de sa discipline, avoue hésiter encore. *« L'équipe de France, c'est une belle vie de célibataire,* raconte-t-il. *Moi, j'ai une famille.* »

En d'autres temps, le départ à la retraite de ces trois piliers du volley-ball français n'aurait ému que leurs proches. Il se serait fait dans l'indifférence. Et aurait sûrement eu pour décor un tournoi sans éclat, terminé par les Bleus à une place de mauvais élève, toute proche du fond de la classe. Mais deux semaines de championnat du monde sur le sol argentin ont transformé les choses. Rien ne sera plus jamais comme avant.

Partis dans la discrétion, les Bleus en reviennent en traînant derrière eux un lourd excédent de bagages, joyeux mélange de fierté du travail accompli et de confiance en l'avenir. Autour de leur cou brille une médaille de bronze, la première du volley-ball français dans une compétition planétaire, arrachée à la Yougoslavie dans le match pour la troisième place.

« RIEN N'A ÉTÉ FACILE »

Leur parcours au Mondial mérite un long refrain de louanges. Pour leur retour parmi l'élite, après douze années d'absence, les Français ont accompli des miracles. Ils ont poussé vers le bas-côté, en trois sets et sans ménagement, les deux derniers champions olympiques, les Pays-Bas et la Yougoslavie. Ils ont stoppé net, dans une ambiance survoltée, l'élan de l'équipe d'Argentine, le pays hôte, jusque-là invaincue. En neuf rencontres, ils n'ont trébuché que deux fois, contre le Brésil, sacré dimanche 13 octobre champion du monde, et face à la Russie, l'autre finaliste.

« *Rien n'a été facile,* reconnaît Michel Cogne, le DTN. *Pour monter sur le podium, ils ont dû se frotter aux meilleurs. Leur performance n'en est que plus estimable.* » A en croire Jacques Shaw, le président de la Fédération française de volley-ball, elle aurait même ravi l'institution suprême de la discipline, la richissime FIVB, et son indéboulonnable président, le Mexicain Ruben Acosta. « *Il se félicite de notre médaille de bronze,* confesse le dirigeant français. *A ses yeux, le jeu pratiqué par la France préfigure le volley-ball de demain.* »

L'avenir, justement, les joueurs français et leur encadrement n'ont plus de crainte à le regarder droit dans les yeux. « *Cette équipe possède un véritable esprit,* explique Philippe Blain, l'entraîneur. *On a beaucoup insisté là-dessus, pendant les cinq mois de préparation au Mondial. Chacun joue pour le groupe. Plusieurs joueurs vont s'en aller, d'autres nous rejoindront sans doute. Mais l'esprit d'équipe devrait rester solide.* » Glenn Hoag, son adjoint, un Canadien détaché jusqu'au début de l'été prochain par son université du Québec, ne prend pas même le temps de la réflexion pour imaginer la suite. « *Patin, Frangolacci, Kieffer, Montmeat, Barca-Cysique, tous ses joueurs ignoraient presque tout du haut niveau avant de venir en Argentine,* explique-t-il, en appuyant ses propos de longs sourires d'impatience. *Ils n'ont découvert le volley-ball international que depuis une saison ou deux. Leur marge de progression est énorme. Sur le plan collectif, on peut encore beaucoup évoluer. Mais ce groupe a acquis au cours des derniers mois une grande maturité émotionnelle. Et il possède la meilleure défense du monde.* »

Sa médaille en poche, l'équipe de France n'a plus peur d'afficher tout haut ses envies et ses rêves. De nouveaux objectifs se dessinent. Très vite viendra le championnat d'Europe, l'été prochain en Finlande. Et puis, surtout, les Jeux d'Athènes, en 2004. « *La qualification olympique n'est jamais chose facile en volley-ball* », prévient Philippe Blain. « *Mais elle est dans nos cordes,* veut jurer Hubert Henno. *On peut même déjà penser au titre.* »

Alain Mercier

Le Défi Areva a perdu les huit régates du premier round robin de la Coupe Louis-Vuitton

Voile • Les Français ont déclaré forfait lundi

SYDNEY
de notre corrrespondant

Le bilan est cruel, sans appel. Huit régates, huit défaites. Les Français du Défi Areva finissent le premier tour des éliminatoires de la Coupe de l'America avec un zéro pointé. Lundi 14 octobre à Auckland, le syndicat basé à Lorient a dû déclarer forfait contre les Américains de Stars & Stripes. Après avoir cassé un étai et un winch avant l'annulation de leur régate en raison de bourrasques de plus de 23 nœuds, les coéquipiers de Luc Pillot n'ont pas eu le temps de réparer avant le second départ donné en début d'après-midi dans la baie de Hauraki.

Le Défi et Stars & Stripes sont deux des plus « pauvres » équipes de cette compétition mais si les marins dirigés par Dennis Conner, quadruple vainqueur de la Coupe de l'America, arrivent à faire, comme lors de chaque édition, des merveilles avec leur budget limité – ils ont gagné quatre de leurs huit courses cette année – , les Français boivent la tasse à chaque nouvelle régate. Perdu tout en bas du classement, le Défi est le seul syndicat à n'avoir remporté aucune course depuis le coup d'envoi de la Coupe Louis-Vuitton donné le 1er octobre. Les équipes les plus fortunées semblent être les mieux parées à la victoire finale. Mais parmi les outsiders, certains ont déjà montré leur sérieux potentiel alors que d'autres se sont contentés d'afficher leurs limites.

Deux syndicats semblent naviguer quelques nœuds moins vite que leurs adversaires. Les Italiens de Mascalzone Latino, qui à une exception près, n'ont jamais participé à cette compétition, ont remporté une seule de leurs huit régates contre le Défi. Ce dernier accumule les problèmes depuis le début de cette Coupe.

En trouvant au dernier moment leur principal sponsor, les Français n'ont pas eu le temps de bien préparer leurs marins, pour la plupart embauchés au mois de mars. Depuis le 1er octobre, l'équipage à bord de FRA 69 a multiplié les bourdes. Lors de l'échauffement avant de rencontrer Alinghi, *« nous avons manqué de vigilance en plaçant sur son support la bôme qui est tombée sur le pont »*, reconnaît le skipper Luc Pillot. Dès le premier bord de près, le Défi semblait réagir à retardement aux bascules de vent alors que les Suisses, barrés par Russel Coutts, le vainqueur néo-zélandais des deux dernières Cup, profitaient de la moindre variation de brise pour relancer leur bateau. Un problème qui s'est répété tout au long du premier round robin.

« A la fin de cette première régate, Luc Gellusseau, le directeur technique des Français, a résumé la course en disant : "Nous avons pris une leçon de voile", se souvient Christian Karcher, un des wincheurs du syndicat helvète qui fit partie de l'équipe tricolore lors des trois dernières éditions de la Coupe. *Comment une équipe qui a navigué ici pendant seulement trois semaines aurait pu mettre au point les mille et un détails sur lesquels nous travaillons depuis dix mois. »*

Contre les Suédois, le Défi a explosé un spinnaker. Le lendemain face à Prada, les Français ont raté la manœuvre d'affalement de leur spi qui est tombé à l'eau. Trop lourde pour être remontée à bord, la voile a été abandonnée en mer, non sans avoir touché au préalable une bouée condamnant le Défi à effectuer une pénalité. Dans la panique, les marins de FRA 69 ont oublié de franchir la ligne d'arrivée. La conséquence de cette grave erreur : Philippe Presti, le barreur, a été remplacé, dimanche 6 octobre, par Luc Pillot.

LE TEMPS PRESSE...

Le skipper a confié son poste de tacticien à Luc Gellusseau. Une valse de sièges inquiétante si l'on en croît Pierre Mas, le directeur sportif, qui disait moins d'une semaine plus tôt qu'il n'était pas question de changer les hommes aux postes de barreur, navigateur et tacticien car *« il n'est pas bon de déstabiliser la cellule arrière »*. L'arrivée de Luc Gellusseau n'a toutefois pas empêché le Défi de perdre toutes ses régates suivantes.

D'autres « petites » équipes semblent s'être bien mieux préparées que les Français. Les Britanniques de GBR Challenge, ont créé la surprise en remportant quatre courses dont une contre Oracle BMW Racing et les discrets Suédois de Victory Challenge ont gagné trois régates. Les coéquipiers de Dennis Conner semblent aussi prêts à bouleverser les plans de syndicats plus fortunés. Pour tenter de se qualifier pour les quarts de finale, le Défi doit grignoter quelques points dans les huit courses qu'il lui reste à disputer lors du second round robin qui débutera le mardi 22 octobre. Le temps presse...

Frédéric Therin

« OneWorld » invaincu et en tête

Sur la base française, l'ambiance est un peu à la soupe à la grimace. Plus loin dans la rue Halsey, des marins affichent un grand sourire. Les Américains de *OneWorld Challenge* ont remporté leurs huit premières régates. En guise de cerise sur le gâteau, les coéquipiers des Australiens Peter Gilmour et James Spithill ont battu, lundi 14 octobre, leurs grands rivaux américains de *Oracle BMW Racing*. Ce dernier défi, financé par le milliardaire Larry Ellison, a battu tous les outsiders mais a dû s'incliner par deux fois, contre les poids lourds *OneWorld* et *Alinghi*. Les Suisses d'*Alinghi* n'ont concédé qu'une seule défaite, contre *OneWorld*, et occupent la deuxième place. Les Italiens de *Prada*, dernier vainqueur de la Louis-Vuitton en 2000, qui n'ont pas arrêté de s'entraîner depuis cette date, ont déjà perdu quatre régates. Comme quoi l'argent ne fait pas tout... même dans la Coupe de l'America.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1 Allemagne : comment rebondir ?
Après sa courte victoire, la coalition de gauche devra engager des réformes

2 République : renouer le lien démocratique
La Constitution de 1958 doit-elle être changée ou aménagée ?

... et

3 Les clés de l'info
Notre dossier : les raisons de l'échec du Sommet de la Terre

Numéro d'octobre - 16 pages - 2,10 €

Mario Cipollini obtient son premier titre mondial au terme d'une course cadenassée par les Italiens

Cyclisme • Agé de 35 ans, le Toscan, vainqueur au sprint d'un championnat dont il était le grand favori, a pu compter sur une équipe nationale qui lui était entièrement dévouée

ZOLDER (Belgique)
de notre envoyé spécial

A ceux qui croyaient que les équipes nationales n'avaient plus leur place dans le sport cycliste, le championnat du monde sur route couru dimanche 13 octobre sur le circuit de Zolder (Belgique) a apporté un désaveu sans appel. Certes, le vainqueur, Mario Cipollini, était le principal favori de la course. Mais aurait-il pu l'emporter aussi évidemment sans l'appui d'une *squadra azzurra* entièrement à son service? La manière – intelligence, force et cohésion – dont les coéquipiers d'un jour du beau Mario ont mené cette bataille des Flandres restera comme un chef-d'œuvre du genre.

Le but était d'emmener Cipollini jusqu'aux150 derniers mètres et de le laisser alors porter sa dernière accélération. En général décisive. Cette stratégie d'un simplisme absolu, efficace lors des classiques d'un jour ou des étapes de plaine des grands Tours nationaux, pouvait-elle s'appliquer à un championnat du monde ? *« Non*, répondait par exemple le Belge Tom Steels, un des autres grands sprinteurs du peloton, *la course pour le maillot arc-en-ciel n'a rien à voir avec les autres compétitions. »*

« L'enjeu d'un titre mondial est tel que tout le monde va canarder du début à la fin de la course et que, tôt ou tard, cela finira par casser le peloton et éviter ainsi une arrivée groupée », ajoutaient d'autres commentateurs. La course de dimanche leur a donné partiellement raison. Oui, cela a « canardé » ! Mais les gardes-chasse au maillot bleu et blanc ont eu raison de tous les braconniers.

BENOÎT DOPPAGNE/AFP

Leader désigné de l'équipe d'Italie, Mario Cipollini s'est imposé, dimanche 13 octobre, sur le circuit de Zolder, en Belgique, devant l'Australien Robbie McEwen (à droite) et l'Allemand Erik Zabel.

Sans tenir le moins du monde compte de leur identité ou de leurs états de service. Le long du canal Albert, du nom du grand-père de l'actuel roi des Belges, qui assistait à la course, on vit ainsi, successivement, ramenés à la raison les baroudeurs français Jacky Durand et Christophe Moreau (qui fit un beau cavalier seul durant plusieurs tours avant d'abandonner), le kamikaze kazakh Dimitri Muraviev et un trio comportant pourtant deux des très bons rouleurs du peloton : le Suisse Oscar Camenzind et l'Ecossais David Millar. A la niche aussi, le « Lion des Flandres », Johan Museeuw, qui chassait pourtant sur ses terres et qui, désabusé, confiera à l'issue de la course : *« Aujourd'hui, il fallait une moto pour sortir du peloton. »* Un autre enfant du pays, Ludo Dierckxsens, fut aussi rattrapé sans autre forme de procès. Nicolas Jalabert, le frère de l'autre héros de la journée, tenta aussi de s'enfuir. Echec. Mais l'honneur du nom était sauf. A part une chute collective qui mit à terre une cinquantaine de coureurs, le scénario se déroula donc sans anicroche. Au terme du Mondial le plus rapide de l'histoire (46,5 km/h de moyenne), les Italiens lâchèrent leur sprinteur à 150 mètres de l'arrivée, là exactement où ils avaient décidé de le faire. Mario Cipollini triompha alors dans un fauteuil.

Luttant pour la deuxième place, la première étant réservée, l'Allemand Erik Zabel et l'Australien Robbie McEwen s'accrochèrent un instant. *« C'est du cyclisme, pas de la boxe »*, devait déclarer l'Allemand, dépassé sur le fil par l'Australien. Les deux dauphins se trouvèrent d'accord sur un point : l'Italien et les Italiens étaient trop forts.

Premier Français et sixième de la course, le sympathique Jimmy Casper était content de sa performance : *« Cela me donne confiance. »* Quant à Laurent Jalabert, il comprit vite que cette dernière course, trop roulante, n'était pas faite pour lui : *« Dès que l'on tentait d'accélérer, cela faisait sacrément mal aux jambes. »* Laurent (34 ans), qui s'en va, et Mario (35 ans), qui reste. Cette journée avait décidément un parfum nostalgique de fête des anciens. Quelques minutes après son succès, Mario Cipollini, plus lion que jamais avec son sourire carnassier, n'hésitait pas à dire qu'il avait couru toute la journée *« dans un état proche de la transe »*.

« J'étais concentré comme jamais, ajoutait-il, *sachant que je portais sur mes épaules toute la responsabilité de l'équipe. J'ai eu l'impression de voler toute la journée. Les heures passaient aussi vite que les minutes, et les tours de circuit aussi vite que des tours de piste. Quand j'ai gagné, je ne savais plus si j'étais dans un rêve ou dans la réalité. A tel point que je me suis demandé s'il fallait que je lève le bras ou non. »* Mario a levé le bras, et la foule lui a fait une ovation. Ici, il n'était pas totalement étranger, tant d'ouvriers italiens, venus travailler dans les charbonnages, ayant fait souche dans ce Limbourg flamand.

En ce jour de 700e anniversaire de la bataille des Eperons d'or, qui vit les paysans flamands vaincre les chevaliers français, il était bon, pour raisons d'équilibre européen, qu'un Italien l'ait emporté et qu'il se soit appelé Mario Cipollini.

José-Alain Fralon

Un Français couronné chez les juniors

Arnaud Gérard, Breton de 18 ans, est devenu le premier Français sacré champion du monde junior sur route, samedi 12 octobre sur le circuit belge de Zolder. Il a provoqué l'échappée décisive à l'entrée du dernier des dix tours du circuit de 12,8 km et a réglé pour finir ses cinq compagnons au sprint. Quasiment inconnu en début de saison, le jeune homme de Brusvily (Côtes-d'Armor) avait enlevé en août le titre national de sa catégorie d'âge à Ussel (Corrèze). *« Quand l'échappée a été lancée dans le dernier tour, nous nous sommes retrouvés à trois. Puis trois autres coureurs sont revenus*, a-t-il raconté. *Je ne pensais pas gagner, seulement faire une bonne place. »* Arnaud Gérard est venu au cyclisme dès l'âge de six ans. Son père est un ancien coureur amateur de niveau national et son cousin, Cédric Hervé, court pour l'équipe professionnelle du Crédit agricole. Depuis 1980, année de la victoire de Bernard Hinault à Sallanches (Haute-Savoie), aucun Breton n'avait enfilé de maillot arc-en-ciel. *« C'est dur de réaliser »*, a commenté le jeune champion.

Les pudiques adieux de Laurent Jalabert, champion qui sait d'où il vient

ZOLDER
de notre envoyé spécial

« Ouf ! » : interrogé en juillet 1997 à l'issue d'un Tour de France calamiteux, Laurent Jalabert trouvait ce simple mot de conclusion. Trois lettres pour rendre compte d'un calvaire de trois semaines, pendant lesquelles on l'avait notamment vu au bord de l'évanouissement, dans les derniers lacets de la montée vers Andorre-Arcalis, ou encore éviter l'élimination dans l'étape menant à Courchevel. Trois lettres, là où d'autres auraient tenté d'expliquer, d'émouvoir, de convaincre.

■ **PORTRAIT**

L'orgueil des humbles, de ceux qui ne badinent pas avec la souffrance

« Ce que je ressens ? D'abord une grande fatigue » : cinq ans et quelques mois plus tard, alors qu'il vient de donner son dernier coup de pédale sur le circuit de Zolder, dimanche 13 octobre, Laurent Jalabert répond de nouveau avec un laconisme et un bon sens désarmants. Cette même pudeur qui lui faisait rétorquer à ceux qui vaticinaient sur les bienfaits pour sa carrière de sa dramatique chute d'Armentières, le 3 juillet 1994, où il avait été gravement blessé après avoir percuté un gendarme imprudent à l'arrivée d'une étape du Tour : *« C'est une connerie de dire que l'accident m'a rendu plus fort. Cela m'a fait mal, surtout ! »*

Une réponse orgueilleuse, de l'orgueil des humbles, de ceux qui ne badinent pas avec la souffrance. On ne cherche pas midi à 14 heures quand on est natif de Mazamet, cette cité ouvrière longtemps dominée par une bourgeoisie protestante et qu'on est le fils de Georges, grutier, et d'Arlette, ancienne ouvrière dans la maroquinerie, qui a longtemps connu le chômage. *« Je sais d'où je viens »*, dit-il souvent, et cela suffit.

Les années et les succès aidant, l'homme s'est légèrement, très légèrement, civilisé. Vendredi, à Zolder, pour sa dernière rencontre officielle avec la presse en tant que coureur professionnel, on le vit même s'attarder quelques instants pour poursuivre la conversation entamée sur sa future carrière. Mais pas question, même en ces circonstances extraordinaires, de laisser percer une trop grande émotion. *« Ce qui l'emporte, c'est la satisfaction. J'arrive bien fatigué au bout de la saison, et je suis content d'arrêter. Je n'ai pas de regret. »*

Il avoue, pourtant, avoir *« presque versé la larme »* en écoutant, à l'issue du critérium de Lisieux, les enfants de la ville entonner le chant qu'ils avaient composé en son honneur. Comment voit-il son avenir ? *« J'ai la volonté d'apprendre la vie d'entreprise. Je souhaite aussi travailler dans la communication, radio ou télé. Mais aussi servir d'ambassadeur pour mon sport. »*

138 VICTOIRES

« Je vais avoir la joie de faire des choses différentes, ajoute-t-il, *pouvoir jouir des vacances scolaires de mes enfants, ou, tout simplement, faire du vélo avec les copains sans craindre d'attraper la crève si on s'arrête boire un coup au bistrot. »* On en oublierait l'essentiel : l'homme qui quitte le peloton aura tout simplement été un des meilleurs coureurs de sa génération. Entre l'étape de Landerneau du Tour d'Armorique, en 1989, et la Coppa Agostini, dans la banlieue de Milan, en 2002, Laurent Jalabert a ainsi remporté 138 victoires.

Les années Toshiba, de 1989 à 1991, seront les années de doute. Laurent Jalabert collectionne treize places de second en 1991. En août, lorsque l'équipe Toshiba est dissoute, aucune formation française ne veut de lui. Il en gardera longtemps une secrète amertume. En 1992, commencent pourtant les années les plus fastes, sinon les plus heureuses, de sa carrière. Les années Once, qui dureront jusqu'en 2000.

DISCIPLINE DE FER

Il a été repéré par Manolo Saiz, le responsable de l'équipe espagnole. Ce diplômé de l'Institut national d'éducation physique de Madrid impose au Français une discipline de fer. Comme de débuter toute séance de travail par une heure de marche. A jeun, cela va de soi, pour forger le caractère. Les résultats sont là : succès dans le championnat du monde contre la montre, dans le championnat de France, dans Milan - San Remo, au Tour d'Espagne, à Paris-Nice (trois fois) au Grand Prix Midi libre (deux fois), maillot vert du Tour de France, dont il gagne cinq étapes. Le Français remporte également sept étapes de la Vuelta en 1994. Il est numéro un mondial en 1995, 1996, 1997 et 1999. Les relations avec Manolo Saiz vont pourtant se tendre, jusqu'à casser.

« J'étais docile... Oui, je me suis laissé mener, jusqu'au jour où j'en ai eu vraiment ras le bol et que ça a pété », explique Laurent Jalabert à *Vélo Magazine*. Il ne supporte plus les diktats de l'Espagnol, notamment le refus de le faire courir en France après le Tour 1998.

Son plus mauvais souvenir : après l'affaire Festina, poussé par une majorité de coureurs qui en font leur porte-parole, Laurent veut organiser une grève de la course à Tarascon-sur-Ariège. Echec. *« Je me suis retrouvé comme un couillon sur la ligne de départ. »* Le taiseux trouve une seule manière de laisser exploser sa colère : avec son frère Nicolas, il se lance dans une échappée suicidaire de plusieurs dizaines de kilomètres.

En 2000, il signe chez CSC-Tiscali. L'équipe danoise va lui permettre de mettre fin à son exil. Comme s'il voulait pleinement jouir de ses dernières courses dans le peloton, Laurent Jalabert, débarrassé de la chape de béton imposée par Manolo Saiz, vit une véritable mue. Voilà qu'il commence à parler. Voilà aussi que, grâce à ses performances dans le Tour de France, dont il enlève le classement du meilleur grimpeur en 2001 et 2002, il devient aussi, sinon plus, populaire que Richard Virenque lui-même.

Les deux hommes sont maintenant amis. Laurent Jalabert ne portait pourtant pas dans son cœur ce garçon bravache et extraverti. En mars 2001, il sera un des rares à lui tendre la main et à l'aider à se reconstruire. *« Quand on peut aider quelqu'un, il faut le faire »*, explique-t-il. La dernière leçon de l'enfant de Mazamet, fils de Georges et d'Arlette.

J.-A. F.

Après sa deuxième victoire en une semaine, Paul-Henri Mathieu rêve d'une finale de Coupe Davis

Tennis • Déjà vainqueur à Moscou, le jeune Français a gagné le tournoi de Lyon, battant en finale le Brésilien Gustavo Kuerten (4-6, 6-3, 6-1)

PAUL-HENRI MATHIEU a gagné le tournoi de Lyon en battant en finale le Brésilien Gustavo Kuerten (4-6, 6-3, 6-1), dimanche 13 septembre. Le Français âgé de 20 ans s'est ainsi adjugé son deuxième titre successif après avoir remporté la semaine passée le tournoi de Moscou où il avait dû s'extraire des qualifications. Si ces treize matches gagnés d'affilée ont laissé quelques traces sur le jeune Alsacien peu accoutumé à de tels enchaînements – une cuisse droite douloureuse a bien failli le contraindre à déclarer forfait avant la demi-finale –, la qualité de son jeu et de son mental n'a pas échappé à Guy Forget.

Le capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, présent à Lyon une partie de la semaine, dispose désormais d'un sélectionnable de plus pour la finale contre la Russie, prévue du 29 novembre au 1er décembre sur terre battue au Palais Omnisport de Paris-Bercy.

« Physiquement, ça allait mieux que samedi, a expliqué Mathieu après sa finale. *Je me disais que je n'avais plus qu'un match à tenir donc j'étais prêt à donner tout ce qui me restait. J'ai connu un début de match difficile. Ces deux dernières semaines, j'ai eu du mal à rentrer dans mes matches, je suis un peu lourd. Mais avec le temps, je me relâche, tout va mieux. »*

« J'ai surtout senti dans le troisième set que Kuerten (opéré de la hanche en début de saison) *déclinait*, a-t-il poursuivi. *Aux changements de côté, je voyais les noms* [des vainqueurs] *affichés dans les tribunes et ça m'a motivé encore plus. Quand je vais me voir en photo avec le trophée, je vais me dire : "Ce n'est pas possible, c'est moi !" ».*

Retenu comme partenaire d'entraînement lors de la demi-finale France-Etats Unis disputée sur la terre battue de Roland-Garros, Paul-Henri Mathieu avait déjà fait bonne impression. Ces deux dernières semaines, il a bluffé les observateurs en raflant la Coupe du Kremlin à Marat Safin et Evgueni Kafelnikov, les deux piliers de l'équipe russe de Coupe Davis, et en battant Arnaud Clément, Gustavo Kuerten, Jiri Novak, Sjeng Schalken et Thomas Johansson.

ÉCOSION ATTENDUE

Désormais situé aux environs du 35e rang mondial, il a gagné une quarantaine de places au classement en quinze jours. Sa casquette vissée à l'envers, le champion de Roland-Garros junior en 2000 qui avait inquiété André Agassi à Roland-Garros, puis éliminé Pete Sampras à Long Island la semaine précédant la victoire de l'Américain à l'US Open, a parlé sobrement de son éclosion. Mathieu, jusque-là souvent submergé par ses émotions, l'attendait depuis longtemps alors que ses principaux rivaux chez les juniors, l'Américain Andy Roddick ou l'Espagnol Tommy Robredo, semblaient avoir franchi le pas plus aisément. Le jeune Français n'avait même pas encore absorbé son succès de Moscou. *« Depuis deux semaines, je n'ai pas eu le temps de souffler* , a-t-il expliqué. *J'ai beaucoup travaillé et cela commence à payer. Ca devait arriver même si deux victoires de suite, c'est surprenant . C'est surtout mon match contre Agassi à Roland-Garros* [il avait disposé d'un break dans la 5e manche avant de s'incliner] *qui m'a fait comprendre que je pouvais battre n'importe qui, et puis ma victoire sur Albert Costa* [en juillet sur terre battue à Gstaadt} *après qu'il eût gagné Roland-Garros».*

L'élève de Thierry Champion ne s'émeut pas de son accession au 2e rang du classement français derrière Sébastien Grosjean. Il n'ose rêver à une sélection pour la finale de la Coupe Davis qui constituerait une entrée un peu brutale au stade suprême d'une épreuve très exigeante. *« C'est dans deux mois,* a-t-il tempéré raisonnablement, *et le capitaine tranchera. Si je joue, je serai très content, sinon je serai de toute façon derrière l'équipe, et je suis désolé pour le problème que je lui pose ».*

Pour l'heure Mathieu estime avoir *« mérité un peu de repos »*, avant de jouer à Bâle puis à Bercy.

Patricia Jolly

Essais de double en vue de la Coupe Davis

Deux doubles français tenteront leur chance cette semaine au tournoi de Madrid, en vue de la finale de la Coupe Davis organisée à Paris du 29 novembre au 1er décembre contre la Russie. Nicolas Escudé, éliminé en qualifications du simple, s'est associé pour la première fois de sa carrière à Fabrice Santoro, grâce à une wild-card concédée par la direction du tournoi. Julien Boutter et Mickaël Llodra formeront la deuxième paire tricolore. Les Russes Evgueni Kafelnikov et Marat Safin, eux, ne profiteront pas de l'occasion pour parfaire leurs automatismes puisqu'ils font respectivement équipe avec le Tchèque Pavel Vizner et le Yougoslave Nenad Zimonjic.

L'Allemand Alex Cejka remporte le Lancôme sans l'aide du public

Golf • Les joueurs français se sont illustrés

DEPUIS 1995 où il avait gagné trois tournois du circuit européen et terminé la saison à la sixième place du classement continental, Alex Cejka avait connu plus de bas que de hauts sans jamais parvenir à franchir d'autres cols que de seconde catégorie, avec deux victoires sur le Challenge tour en 1997 et 1998.

Né à Marienbad en 1970, le petit Alex, digne Bohémien des temps modernes, prend la route dès l'âge de neuf ans ; sa famille émigre successivement en Yougoslavie, en Italie et en Suisse. Les Cejka s'installeront finalement en Allemagne, pays dont le champion revendique la nationalité bien qu'il soit aujourd'hui domicilié à Prague.

Passé professionnel en 1989, Alex Cejka est un sentimental et voue une affection particulière au Trophée Lancôme. D'ailleurs, celui-ci le lui rend bien puisqu'il lui accordait la onzième place en 1998, la dixième l'année suivante, et la quatrième en 2000. Malgré un rendez-vous manqué l'an dernier, le parcours de Saint-Nom-la–Bretèche s'offrait donc à lui cette année, à sa plus grande surprise. Dimanche en fin d'après-midi, une bonne heure après avoir gagné, Cejka peinait toujours à y croire. Assis à la table de la salle de presse où il était venu livrer ses impressions, le vainqueur n'avait de cesse de caresser et palper l'imposant trophée posé à sa droite : ce buste de saint Sébastien transpercé d'une balle de golf et d'un tee en guise de flèches, d'un profond marron, était-il réellement de bronze ou n'était-il qu'une énorme médaille en chocolat ?

L'attitude du public, glaciale à son égard tout au long du tournoi, a pu le faire douter. Car le public parisien, du moins ses représentants les plus en vue, est très exigeant. Grand amateur de suspens, il ne supporte pas la monotonie. Il est vrai que la victoire de l'Allemand était possible dès le premier tour, puisqu'il a terminé en tête avec 64 coups, soit 7 sous le par. Elle était envisagée à l'issue du deuxième tour, probable à la fin du troisième, et quasiment irrémédiable tout au long du dernier tour, malgré les assauts répétés et successifs d'une dizaine de concurrents.

Trois Français jouaient les premiers rôles et laissaient penser, tour à tour , à une victoire tricolore. Jean-François Remesy partageait la tête au 11e trou, mais s'effondrait à partir du 15e et terminait 21e ; Thomas Levet effectuait une remontée fantastique avec quatre birdies sur les sept premiers trous mais ne pouvait aller plus loin et finissait 5e ex-aequo ; Jean-François Lucquin, invité en tant que meilleur golfeur du Challenge tour, menait son petit bonhomme de chemin, sans à-coups, mais prenait la 3e place ex-aequo. A 23 ans, ce jeune Valencien réalise la meilleure performance française de toute l'histoire du Lancôme. Habitué à jouer sans public, il était l'un des rares joueurs à se féliciter cette semaine du concours des spectateurs qui avaient décidé de suivre le nouveau venu.

SPECTATEURS AVISÉS

Le gros des spectateurs était ailleurs, attaché aux basques des meilleurs joueurs. Souvent pratiquant avisé, le public parisien sait reconnaître un mauvais coup tapé par un professionnel et il applaudit peu. Mais il est aussi pédagogue. Ainsi, lorsque quelques béotiens s'aventurèrent à battre des mains lorsque leur compatriote Christian Cévaër réussit un trou en un, le seul du tournoi, il est resté de marbre, soulignant par son mutisme communicatif le caractère hasardeux du coup. L'événement n'a d'ailleurs pas échappé au correspondant du *Times*, qui s'étonnait dans l'édition de samedi de si peu d'entrain. Il faut savoir que le public britannique, encore mal dégrossi, exultant dès que la moindre balle atteint le green, ne peut saisir la finesse de ce jeu.

Le public parisien, qui n'a donc rien à voir avec son homologue britannique, n'a pas non plus le même comportement face aux intempéries. Lorsque quelques gouttes de pluie viennent à tomber, il recourt à l'usage du parapluie dans le but de protéger les attributs qui font de lui un spectateur modèle : un cigare, une étoffe tissée dans une matière précieuse, un téléphone portable, car, tout à sa passion, il se doit de faire part à ses amis empêchés des derniers rebondissements du tournoi. L'inconvénient de cette coutume est que, lorsqu'un coup sublime vient à se produire, il devient délicat d'applaudir ; cela ne se fait pas les mains pleines. Certains spectateurs, des plus consciencieux, suggéraient d'engager dorénavant des gens chargés de faire la claque.

Jean-Louis Aragon

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la Britannique Paula Radcliffe** s'est adjugé le 25e marathon de Chicago, en établissant la meilleure performance mondiale sur la distance (2 h 17 min 18 s), dimanche 13 octobre, sur le parcours très rapide de la cité de l'Illinois, alors que l'Américain d'origine marocaine Khalid Khannouchi s'est imposé chez les hommes pour la quatrième fois. Six mois après ses débuts sur 42,195 km, au marathon de Londres, course qu'elle avait remportée en signant ce qui constituait alors la deuxième meilleure performance de tous les temps (2 h 18 min 56 s), Paula Radcliffe a donc confirmé en faisant chuter de 1 min 29 s la précédente marque établie en 2001 sur ce même parcours de Chicago par la Kényane Catherine Ndereba.

■ **FOOTBALL : le Bosniaque Vahid Halilhodzic** a été nommé entraîneur de Rennes en remplacement de Philippe Bergeroo, limogé en raison des mauvais résultats du club breton, lanterne rouge de L1. Vahid Halilhodzic, 49 ans, avait quitté Lille à son initiative en fin de saison 2001-2002. Auparavant, il avait entraîné le club bosniaque de Velez Mostar (1990-1992), l'AS Beauvais-Oise (1993-1994) et le RAJA de Casablanca, au Maroc (1997-1998). Philippe Bergeroo (48 ans), ancien adjoint du sélectionneur Aimé Jacquet, avait déjà été limogé du Paris-Saint-Germain (L1) le 2 décembre 2000. Sans club depuis, il avait été officiellement nommé entraîneur du Stade rennais le 7 mai, en remplacement de Christian Gourcuff.

■ **TENNIS : la Suissesse Martina Hingis, ex-numéro 1 mondiale,** a mis fin à sa saison en raison d'une douleur persistante au pied gauche et s'est retirée du tournoi de Zurich, auquel elle devait participer devant son public à partir du lundi 14 octobre. La Suissesse, opérée le 20 mai des ligaments de la cheville gauche, avait fait son retour à la compétition courant août à Montréal (Canada), après près de trois mois et demi d'absence. Agée de 22 ans, la championne a annoncé qu'après deux ou trois semaines d'arrêt complet elle déciderait de la suite à donner à sa carrière.

■ **LOTO : résultat des tirages n° 82 effectués samedi 12 octobre. Premier tirage** : 15, 24, 31, 42, 43, 47 ; complémentaire : 30. Rapports pour 6 numéros : 1 044 384 € ; 5 numéros et complémentaire : 15 598,40 € ; 5 numéros : 1 184,10 € ; 4 numéros et complémentaire : 50,60 € ; 4 numéros : 25,30 € ; 3 numéros et complémentaire : 5,20 € ; 3 numéros : 2,60 ł. **Second tirage :** 15, 20, 23, 29, 35, 39 ; complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 2 254 747 € ; 5 numéros et complémentaire : 21 517,60 € ; 5 numéros : 1 061,40 € ; 4 numéros et complémentaire : 57,20 € ; 4 numéros : 28,60 € ; 3 numéros et complémentaire : 5,40 € ; 3 numéros : 2,70 €.

Vladimir Kramnik gaffe et perd la cinquième partie de son match contre la machine

Echecs • Le champion du monde a négligé d'appliquer la recette qui avait fait ses preuves lors des précédentes rencontres. Il mène toujours au score par 3 points à 2

L'ERREUR est le propre de l'homme lorsque, aux échecs, on le confronte à une machine. Dimanche 13 octobre à Manama (Bahreïn), dans la cinquième rencontre du défi en huit parties qui l'oppose au logiciel Deep Fritz, le champion du monde Vladimir Kramnik, un des hommes les plus difficiles à battre de la planète, a gaffé comme il n'a sûrement jamais gaffé. Peut-être surpris par l'ouverture choisie par le programme – un gambit dame alors que tout le monde attendait que Deep Fritz, avec les pièces blanches, pousse de nouveau le pion du roi –, sans doute fatigué par le surcroît d'attention qu'il s'impose à chaque coup face à un adversaire qui voit tout, le Russe a joué un cran en dessous par rapport à ses précédentes prestations.

Surtout, Vladimir Kramnik a légèrement péché par orgueil en négligeant de suivre à la lettre la recette qui lui avait si bien réussi jusque-là puisqu'elle lui avait apporté deux victoires et deux nulles faciles. Tandis qu'il s'était toujours appliqué à échanger rapidement les puissantes dames pour réduire les possibilités tactiques, ces combinaisons que l'ordinateur excelle à calculer, le champion du monde a cette fois décidé de garder les souveraines en jeu. Cette décision s'avère d'autant plus surprenante que Vladimir Kramnik a eu, au 14e coup, une occasion en or pour les faire disparaître : il lui suffisait de mettre sa dame en b4, faisant échec au roi tout en attaquant la dame adverse.

« FRITZ EST UN MONSTRE »

Après la partie, le joueur russe a justifié sa décision en assurant que le coup qu'il avait joué – b6 – était meilleur, probablement parce qu'il poursuivait le développement de ses pièces. Parfaitement valable contre un être humain, ce jugement ne l'est pas à tout coup face à un logiciel. Comme le fit remarquer le grand maître britannique Julian Hodgson après la rencontre : *« Avec les dames sur l'échiquier, Fritz est un animal différent. C'est un monstre ! »* Sans les dames, en revanche, il y a fort à parier que Kramnik aurait eu peu de difficulté à aplanir le jeu et contenir son adversaire. Le champion du monde disposait d'ailleurs d'une majorité de pions à l'aile dame qui aurait pu lui conférer, en fin de partie, un intéressant contre-jeu.

5e PARTIE

Blancs : Deep Fritz
Noirs : Vladimir Kramnik
Variante Lasker du gambit dame

1	d4	Cf6	19	Tac1	cxd4
2	c4	e6	20	Cxd4	Txc3
3	Cf3	d5	21	Txc3	Tc8
4	Cc3	Fe7	22	Txc8+	Fxc8
5	Fg5	h6	23	h3	g6
6	Fh4	0-0	24	Ff3	Fd7
7	e3	Ce4	25	Dc2	Dc5
8	Fxe7	Dxe7	26	De4	Dc1+
9	cxd5	Cxc3	27	Rh2	Dc7+
10	bxc3	exd5	28	g3	Cc4
11	Db3	Td8	29	Fe2	Ce5
12	c4	dxc4	30	Fb5	Fxb5
13	Fxc4	Cc6	31	Cxb5	Dc5
14	Fe2	b6	32	Cxa7	Da5
15	0-0	Fb7	33	Rg2	Dxa2
16	Tfc1	Tac8	34	Cc8	Dc4
17	Da4	Ca5	35	Ce7+	
18	Tc3	c5		Abandon des Noirs	

La suite se résume en peu de mots. Pressé au temps, malmené par le couple dame-cavalier de son adversaire, le Russe commit une erreur qui peut arriver à tout joueur d'échecs. Au 34e coup, il commença son analyse en éliminant le coup Dc4, qui perdait le cavalier sans compensation, poursuivit ses calculs puis joua... Dc4, ayant simplement oublié son analyse originelle. Une occultation psychologique que ne connaît pas Deep Fritz. La machine joua le coup gagnant et empocha sa première victoire.

Après la partie, toujours pourvu de son calme habituel, Vladimir Kramnik déclara qu'il s'attendait *« à perdre à un moment ou à un autre »* et qu'il allait simplement *« rentrer à son hôtel et reconsidérer son approche »* du match. Il mène par 3 points à 2 et peut après tout se contenter de jouer pour la nulle au cours des trois dernières parties. Sixième rencontre mardi 15 octobre.

Pierre Barthélémy

AHMAD YUSNI/AFP

MOTO
Vainqueur du Grand Prix de Malaisie dimanche, le Français Arnaud Vincent conforte sa place de leader du championnat 125 cc.

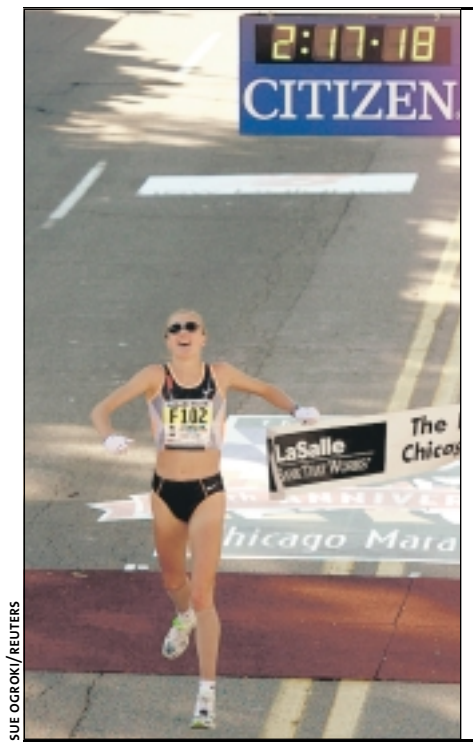

SUE OGROKI/REUTERS

ATHLÉTISME
Victorieuse du marathon de Chicago en 2 h 17 min 18 s, par une température ne dépassant pas les 6 degrés, Paula Radcliffe devient la femme la plus rapide sur la distance. Il s'agissait de la seconde sortie sur la distance pour la Britannique, spécialiste de cross et des épreuves de demi-fond « long » sur la piste. L'épreuve masculine a été emportée dans l'excellent temps de 2 h 5 min 56 s par l'Américain d'origine marocaine Mohamed Khannouchi, dont c'était la quatrième victoire à Chicago.

CHRISTOPHE ENA/A.P.

RUGBY
Le Stade Toulousain vainqueur (28-23) face aux London Irish. Les six clubs français engagés en Coupe d'Europe se sont imposés.

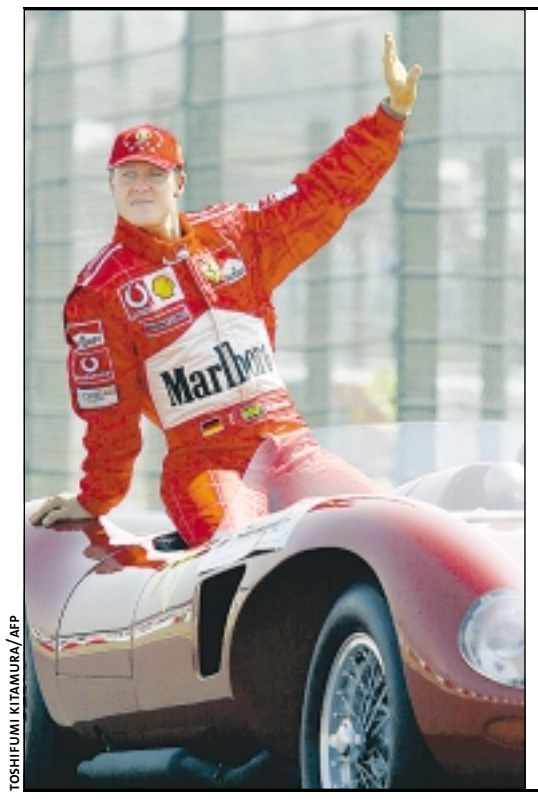

TOSHIFUMI KITAMURA/AFP

FORMULE 1
Le quintuple champion du monde allemand Michael Schumacher termine la saison 2002 en gagnant le Grand Prix du Japon, imposant sa Ferrari pour la 11e fois cette saison. Il aura été présent sur les podiums de tous les Grand Prix. Pour son retour à la compétition, l'écurie Renault prend une prometteuse quatrième place au classement des constructeurs.

RÉSULTATS

FOOTBALL

QUALIFICATIONS POUR L'EURO 2004
(2e journée)
SAMEDI
Groupe 1
Malte-Israël 0-2
France-Slovénie 5-0
Groupe 2
Roumanie-Norvège 0-1
Danemark-Luxembourg 2-0
Groupe 3
Moldavie-République tchèque 0-2
Biélorussie-Autriche 0-2
Groupe 4
Suède-Hongrie 1-1
Pologne-Lettonie 0-1
Groupe 5
Islande-Ecosse 0-2
Lituanie-îles Féroé 2-0
Groupe 6
Ukraine-Grèce 2-0
Espagne-Irlande du Nord 3-0
Groupe 7
Macédoine-Turquie 1-2
Slovaquie-Angleterre 1-2
Groupe 8
Bulgarie-Croatie 2-0
Andorre-Belgique 0-1
Groupe 9
Finlande-Azerbaïdjan 3-0
Italie-Yougoslavie 1-1
Groupe 10
Géorgie-Russie arrêté et reporté (panne de courant)
Albanie-Suisse 1-1
COUPE DE LA LIGUE, PREMIER TOUR
VENDREDI
Martigues (N)-Reims (L2) 3-2 a.p.
Créteil (L2)-Clermont (L2) 1-0
Amiens (L2)-Gueugnon (L2) 0-1 a.p.
Wasquehal (L2)-Laval (L2) 3-1
Metz (L2)-Niort (L2) 0-0 a.p.
Metz vainqueur aux tirs au but (4 à 2)
Istres (L2)-Lorient (L2) 2-1 a.p.
Nîmes (N)-Angers (N) 2-0
Beauvais (L2)-Caen (L2) 2-1 a.p.
Saint-Etienne (L2)-Toulouse (L2) 3-2
Le Mans (L2)-Valence (L2) 3-0
Grenoble (L2)-Cannes (N) 2-0
Nancy (L2)-Châteauroux (L2) reporté à une date à déterminer
(Les vingt clubs de l'élite entreront en lice en 16e de finale le 7 décembre)

RUGBY

COUPE D'EUROPE (1re journée)
Poule 1
Neath (PdG)-Leicester (Eng) 16-16
Calvisano (Ita)-Béziers (Fra) 16-32
Classement : 1. Béziers, 2 pts ; 2. Leicester, Neath, 1 ; 4. Calvisano, 0.
Poule 2
Gloucester (Eng)-Munster (Irl) 35-16
Perpignan (Fra)-Viadana (Ita) 46-27
Classement : 1. Perpignan, 2 pts ; 2. Gloucester, 2 ; 3. Viadana, 0 ; 4. Munster, 0.
Poule 3
Sale (Eng)-Bourgoin (Fra) 18-24
Llanelli (PdG)-Glasgow (Eco) 45-15
Classement : 1. Llanelli, 2 pts ; 2. Bourgoin, 2 ; 3. Sale, 0 ; 4. Glasgow, 0.
Poule 4
Leinster (Irl)-Bristol (Eng) 29-23
Montferrand (Fra)-Swansea (PdG) 47-12
Classement : 1. Montferrand, 2 pts ; 2. Leinster, 2 ; 3. Bristol, 0 ; 4. Swansea, 0.
Poule 5
Edimbourg (Eco) -Newport (PdG) 27-17
Toulouse (Fra)-London Irish (Eng) 28-23
Classement : 1. Edimbourg, 2 pts ; 2. Toulouse, 2 ; 3. London Irish, 0 ; 4. Newport, 0.
Poule 6
Cardiff (PdG)-Biarritz (Fra) 15-26
Northampton (Eng)-Ulster (Irl) 32-9
Classement : 1. Northampton, 2 pts ;2. Biarritz, 2 ; 3. Cardiff, 0 ; 4. Ulster, 0.
QUALIFICATIONS
POUR LA COUPE DU MONDE 2003
Géorgie-Russie 17-13
(la Géorgie est qualifiée)
Namibie-Tunisie (match retour) 17-24
(Sur les 2 matchs, la Namibie est qualifiée)
PRO D2 (6e journée)
Tarbes-Lyon OU 22-20
La Rochelle-Aurillac 31-3
Dax-Auch 26-13
Brive-Marmande 34-10
Toulon-Métro-Racing 16-16
Montpellier-Bayonne 35-30
Albi-Tyrosse 28-21
Aubenas-Périgueux 18-19
Classement : 1. Brive, 17 pts ; 2. Montpellier, 17 ; 3. Tarbes, 15 ; 4. Bayonne, 14 ; 5. La Rochelle, 14 ; 6. Dax, 12 ; 7. Auch, 12 ; 8. Aurillac, 12 ; 9. Toulon, 11 ; 10. Lyon OU, 10 ; 11. Tyrosse, 10 ; 12. Périgueux, 10 ; 13. Marmande, 10 ; 14. Albi, 10 ; 15. Métro-Racing, 9 ; 16. Aubenas, 9 .

BASKET-BALL

PRO A (2e journée)
Hyères-Toulon-Chalon-sur-Saône 71-84
Strasbourg-Vichy 79-83 a.p.
Bourg-en-Bresse-Paris Basket Racing 72-67
Dijon-Cholet 79-85
Roanne-Limoges 89-83
Le Havre-Gravelines 80-82
Villeurbanne-Nancy 79-75
Pau-Orthez-Le Mans 108-104 a.p.
Classement : 1. Villeurbanne, Cholet, Pau-Orthez, Gravelines, Vichy, 4 pts ; 6. Chalon-sur-Saône, Le Havre, Limoges, Roanne, Le Mans, Bourg-en-Bresse, 3 ; 12. Paris Basket Racing, Hyères-Toulon, Strasbourg, Nancy, Dijon, 2.
PRO B (2e journée)
SAMEDI
Orléans-Châlons-en-Champagne 91-88 a.p.
Reims-Maurienne 96-68
Beauvais-Stade Clermontois 71-76 a.p.
Besançon-Saint-Etienne 75-67
Saint-Quentin-Antibes 79-67
Nantes-Evreux 89-90
Golbey Epinal-Mulhouse 86-71
Rueil-Brest 96-86
Classement : 1. Reims, Rueil, Stade Clermontois, Besançon 4 pts ; 5. Mulhouse, Golbey Epinal, Châlons-en-Champagne, Orléans, Evreux, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Brest, 3 ; 13. Beauvais, Nantes, Antibes, Maurienne, 2.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DU MONDE, BUENOS AIRES (ARG)
Finale : Brésil-Russie 3-2 (23-25, 27-25, 25-20, 23-25, 15-13)
Demi-finales :
Russie-France 3-2 (25-19, 15-25, 25-20, 21-25, 15-9)
Brésil-Yougoslavie 3-1 (26-24, 22-25, 27-25, 25-23)
Match pour la 3e place :
France-Yougoslavie 3-0 (25-23, 25-23, 25-16)

HANDBALL

DIVISION 1 (5e journée)
Chambéry-Ajaccio 28-23
Sélestat-Nîmes 24-28
Istres-Créteil 19-19
Angers-Montpellier 15-17
Classement : 1. Montpellier, 18 pts ; 2. Chambéry, 14 ; 3. Créteil, 13 ; 4. Toulouse, 11 ; 5. Sélestat, 11 ; 6. Nîmes, 10 ; 7. Angers, 9 ; 8. Villeurbanne, 9 ; 9. Dunkerque, 7 ; 10. Istres, 7 ; 11. Paris Handball, 6 ; 12. Ivry, 5 ; 13. Ajaccio, 4 ; 14. ACBB, 4.

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME SUR ROUTE, À ZOLDER (BEL)
Contre-la-montre juniors garçons
Classement : 1. Mikhail Ignatiev (Rus), les 23,2 km en 28 min 30 s (moyenne : 48,831 km/h) ; 2. Jamieson (Aus), à 10 s ; 3. Nibali (Ita), à 25 s ;... 14. Guillaume Ledinahet (Fra), à 1 min 03 s ;... 18. Thierry Hupond (Fra), à 1 min 24 s
Contre-la-montre dames
Classement : 1. Zoulfia Zabirova (Rus) les 23,2 km en 30 min 02 s (moyenne : 46,332 km/h) ; 2. Braendli (Sui), à 14 s ; 3. Thurig (Sui), à 15 s ;... 7. Jeannie Longo (Fra), à 42 s ;... 12. Catherine Marsal (Fra), à 1 min 07 s ;... 31. Edwige Pitel (Fra), à 2 min 01 s.
Contre-la-montre élite
Classement : 1. Santiago Botero (Col) les 40,4 km en 48 min 08 s (moyenne : 50,352 km/h) ; 2. Rich (All), à 08 s ; 3. de Galdeano (Esp), à 17 s ;... 16. Christophe Moreau (Fra), à 1 min 38 s ;... 50. Jacky Durand (Fra), à 4 min 02 s.
Course Espoirs (moins de 23 ans)
Classement : 1. Francesco Chicchi (Ita), les 166,4 km en 3 h 36 min 28 s (moyenne : 46,123 km/h) ; 2. Gutierrez (Esp) ; 3. Loosli (Sui) ;... 5. Geoffroy Lequatre (Fra) ;... 7. Sébastien Chavanel (Fra) ;... 10. Eric Berthou (Fra) ;... 40. Arnaud Coyot (Fra) ;... 80. Benoît Vaugrenard (Fra), m.t.
Course en ligne juniors filles
Classement : 1. Suzanne De Goede (Pbs), les 76,8 km en 1 h 59 min 0 s (moyenne : 38,723 km/h) ; 2. Stumpf (All) ; 3. Holer (Suè) ; 4. Nathalie Tirard (Fra) ;... 12. Clothilde Giraudo (Fra) ;... 16. Vicky Fournial (Fra) ;... 28. Sandrine Le Berre (Fra) m.t.
Course juniors garçons
Classement : 1. Arnaud Gérard (Fra), les 128 km en 2 h 50 min 17 s (moyenne : 45,101 km/h) ; 2. Vastaranta (Fin) ; 3. Sanderson (Aus), m.t ;... 48. Vincent Jérôme (Fra), à 9 s ;... 87. Jordane Chazal (Fra), m.t. ;... 125. Alexandre Cabrera (Fra) à 1 min 46 s.
Course dames
Classement : 1. Susanne Ljungskog (Suè), les 128 km en 2 h 59 min 15 s (moyenne : 42,845 km/h) ; 2. Braendli (Sui) ; 3. Somarriba (Esp), m.t. ;... 7. Magali Le Floc'h (Fra), à 18 s.
24. Sophie Creux (Fra), à 23 s ;... 38. Sandrine Marcuz (Fra), à 27 s ;... 59. Jeannie Longo (Fra), à 1 min 04 s ;... 77. Virginie Moinard (Fra), à 5 min 16 s.
Course élite
Classement : 1. Mario Cipollini (Ita), les 256 km en 5 h 30 min 03 s (moyenne : 46,538 km/h) ; 2. McEwen (Aus) ; 3. Zabel (All) ; 4. Hauptman (Slo) ; 5. Klemencic (Slo) ; 6. Jimmy Casper (Fra), m.t. ;... 43. Laurent Brochard (Fra), à 56 s ;... 47. Jacky Durand (Fra), à 59 s ;... 53. Cédric Vasseur (Fra), à 1 min 12 s ;... 108. Richard Virenque (Fra), à 1 min 59 s ;... 130. Laurent Jalabert (Fra), à 2 min 40 s ; 131. Franck Renier (Fra) ; 132. Nicolas Vogondy (Fra), m.t.

TENNIS
TOURNOI MASCULIN DE LYON
Demi-finales :
Paul-Henri Mathieu (Fra) b. Kristian Pless (Dan) 6-7 (5/7), 7-6 (7/5), 6-4 ; Gustavo Kuerten (Bré) b. Arnaud Clément (Fra) 6-4, 6-7 (1/7), 6-3
Finale : Mathieu b. Kuerten 4-6, 6-3, 6-1.
TOURNOI FÉMININ DE FILDERSTADT (All)
Demi-finales : Kim Clijsters (Bel) b. Amélie Mauresmo (Fra) 3-6, 6-3, 7-5 ; Daniela Hantuchova (Svq) b. Elena Dementieva (Rus) 6-3, 6-2.
Finale : Clijsters b. Hantuchova 4-6, 6-3, 6-4.

GOLF

TROPHÉE LANCÔME, À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Classement final : 1. Alex Cejka (All), 272 (64 + 68 + 72 + 68) ; 2. Rodiles (Esp), 274 (67 + 69 + 72 + 66) ; 3. Jean-François Lucquin (Fra), 275 (69 + 72 + 68 + 66), Cabrera (Arg), 275 (69 + 68 + 71 + 67) ; 5. Thomas Levet (Fra), 276 (67 + 69 + 73 + 67) ;... 21. Jean-François Remésy (Fra), 278 ;... 33. Marc-Antoine Farry (Fra), 281 ; : 58. Grégory Havret (Fra), 287 ; 64. François Illouz (Fra, am) 288 ;... 70. Philippe Lima (Fra, am), 291 ;... 75. Christian Cévaër (Fra), 294.

ÉQUITATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS DE SAUT D'OBSTACLES, À FONTAINEBLEAU
Classement : 1. Eric Levallois (Diamant de Semilly), 4,22 pts (0) ; 2. Olivier Guillon (Baladine du Mesnil), 5,35 (4) ; 3. Bruno Broucqsault (Dilème de Cèphe), 11,10 (9) ; 4. Christian Hermon (Ephèbe for Ever), 12,77 (4) ; 5. Florian Angot (First de Launay), 16 (8). (NB : entre parenthèses, les points de pénalité des deux manches de l'épreuve de dimanche).

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE MALAISIE
MOTOGP
1. Max Biaggi (Ita/Yamaha M1-Yamaha Team), les 116,508 km en 44 min 01 s 592 (moyenne : 158,778 km/h) ; 2. Rossi (Ita/Honda RCV-Repsol), à 0 s 542 ; 3. Barros (Bré/Honda RCV-Pons), à 1 s 572 ; 4. Ukawa (Jap/Honda RCV-Repsol), à 2 s 238 ; 5. Katon (Jap/Honda RCV-Gresini), à 8 s 475 ;... 17. Régis Laconi (Fra/Aprilia RS3-MS Aprilia Racing) 1 mn 21 s 513.
Principal abandon : Olivier Jacque (Fra/Yamaha M1-Tech 3) chute au 4e des 21 tours
Classement du championnat du monde : 1. Rossi (Ita), 310 pts ; 2. Biaggi (Ita) 189 ; 3. Ukawa (Jap), 182 ; 4. Barros (Bre), 159 ; 5. Checa (Esp), 136 ; 6. Abe (Jap), 129 ; 10. Jacque (Fra), 66... ; 19. Laconi (Fra), 33... ; 24. Bayle (Fra), 5...
125 cc
Classement : 1. Arnaud Vincent (Fra/Aprilia), les 99,864 km en 40 min 32 s 656 (moyenne : 147,785 kmh) ; 2. Cecchinello (Ita/Aprilia), à 0 s 278 ; 3. Pedrosa (Esp/Honda), à 0 s 345 ; 4. Poggiali (SMR/Gilera), à 0 s 813 ; 5. Nieto (Esp/Aprilia), à 3 s 647.
250 cc
Classement : 1. Fonsi Nieto (Esp/Aprilia), les 110,960 km en 43 min 28 s 624 (moyenne : 153,129 km/h) ; 2. Elias (Esp/Aprilia), à 0 s 412 3. Rolfo (Ita/Honda), à 2 s 947 ; 4. Porto (Arg/Yamaha), à 7 s 910 ; 5. Battaini (Ita/Aprilia), à 8 s 581.

Chaque vendredi avec
Le Monde
DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU JAPON (17e et dernier)
Classement : 1. Michael Schumacher (All/Ferrari), les 308,317 km en 1 h 26 min 59 s 698 (moyenne : 212,644 km/h) ; 2. Barrichello (Bré/Ferrari), à 0 s 506 ; 3. Raikkonen (Fin/McLaren-Mercedes), à 23 s 292 ; 4. Montoya (Col/Williams-BMW), à 36 s 275 ; 5. Sato (Jap/Jordan-Honda), à 1 min 22 s 694 ; 6. Button (Gbr/Renault), à 1 tour ; 7. Heidfeld (All/Sauber-Petronas), à 1 tour ; 8. Salo (Fin/Toyota), à 1 tour ; 9. Irvine (Gbr/Jaguar), à 1 tour ; 10. Weber (Aus/Minardi-Asiatech), à 2 tours ; 11. R. Schumacher (All/Williams-BMW), classé bien que n'ayant pas terminé la course.
Classement final pilotes : 1. M. Schumacher (All), 144 pts (Champion) ; 2. R. Barrichello (Bré), 77 ; 3. J.P. Montoya (Col), 50 ; 4. R. Schumacher (All), 42 ; 5. D. Coulthard (GBR), 41 ; 6. K. Raikkonen (Fin), 24 ; 7. J. Button (GBR), 14 ; 8. J. Trulli (Ita), 10 ; 9. E. Irvine (GBR), 8 ; 10. N. Heidfeld (All), G. Fisichella (Ita), 7 ; 12. F. Massa (Bré), J. Villeneuve (Can), 4 ; 14. O. Panis (Fra), 3 ; 15. M. Webber (Aus), M. Salo (Fin), HH. Frentzen (All), T. Sato (Jap), 2.
Classement final constructeurs : 1. Ferrari, 221 pts (Champion) ; 2. Williams-BMW, 92 ; 3. McLaren-Mercedes, 65 ; 4. Renault, 23 ; 5. Sauber, 11 ; 6. Jordan-Honda, 9 ; 7. Jaguar, 8 ; 8. BAR-Honda, 7 ; 9. Minardi-Asiatech, Toyota, Arrows, 2.

VOILE

COUPE LOUIS-VUITTON (9e journée), éliminatoires de la Coupe de l'America, dans la baie d'Hauraki à Auckland (Nzl) :
GBR Challenge (Gbr) b. Oracle Racing (USA) de 36 s ; Alinghi Challenge (Sui) b. Victory Challenge (Suè) de 25 s ; OneWorld Challenge (USA) b. Prada Challenge (Ita) de 1 min 11 s ; Mascalzone Latino (Ita) b. Le Defi Areva (Fra) de 5 min 19 s.
Classement : 1. One World Challenge (USA), 7 pts ; 2. Alinghi Challenge (Sui), 7 ; 3. Oracle BMW Racing (USA), 4 ; 4. Victory Challenge (Suè), 3 ; 5. Prada Challenge (Ita), 3 ; 6. Team Dennis Conner (USA), 3 ; 7. GBR Challenge (G-B), 3 ; 8. Mascalzone Latino (Ita), 1 ; 9. Le Defi Areva (Fra), 0. (NDLR : à l'issue des deux premiers round robin, One World Challenge se verra infliger une pénalité de 1 point pour tricherie).

ATHLÉTISME

MARATHON DE CHICAGO
MESSIEURS
Classement : 1. Khalid Khannouchi (USA), 2 h 05 min 56 s ; 2. Njenga (Ken), 2 h 06 min 16 s ; 3. Takaoka (Jap), 2 h 06 min 16 s ; 4. Tergat (Ken), 2 h 06 min 18 s ; 5. El Mouaziz (Mar) 2 h 06 min 46 s ;... 8. Driss El Himer (Fra), 2 h 11 min 51 s.
DAMES
Classement : 1. Paula Radcliffe (Gbr), 2 h 17 min 18 s ; 2. Ndereba (Ken), 2 h 19 min 26 s ; 3. Shibui (Jap), 2 h 21 min 22 s ; 4. Zakahrova (Rus), 2 h 21 min 31 s ; 5. Biktagirova (Rus), 2 h 25 min 20 s.

CALENDRIER

LUNDI 14 OCTOBRE

OMNISPORTS
Fin des Jeux asiatiques à Pusan (CdS)
TENNIS
Tournoi masculin de Madrid (Esp), jusqu'au 20 octobre ; tournoi féminin de Zurich (Sui), jusqu'au 20 octobre

MARDI 15 OCTOBRE

BASKET-BALL
ULEB Cup (1re journée) :
Gravelines-Bonn (All) ; Estudiantes Madrid (Esp) - Chalon-sur-Saône ; Charleroi (Bel - Cholet.

MERCREDI 16 OCTOBRE

BASKET-BALL
Euroligue messieurs (2e journée) :
Pau-Orthez-Cibona Zagreb (Cro) **(Pathé Sport, 20 h 30).**
FOOTBALL
Euro 2004 (qualifications) : Malte-France (gr.1) **(TF1, 20 h 35)** ; Norvège-Bosnie, Luxembourg-Roumanie (gr.2) ; Rép. tchèque - Biélorussie, Autriche-Pays-Bas (gr.3) ; Hongrie - Saint-Marin (gr.4) ; Allemagne-îles Féroé, Islande-Lituanie (gr.5) ; Grèce-Arménie, Irlande du Nord-Ukraine (gr.6) ; Turquie-Liechtenstein, Angleterre-Macédoine (gr.7) ; Estonie-Belgique, Bulgarie-Andorre (gr.8) ; pays de Galles-Italie, Yougoslavie-Finlande (gr.9) ; Eire-Suisse, Russie-Albanie (gr.10).
HANDBALL
Championnat de France D1 messieurs (fin de la 5e journée) : Dunkerque-ACBB, Paris Handball-Ivry. (11e journée, match avancé) : Créteil-Montpellier.

JEUDI 17 OCTOBRE

BASKET-BALL
Euroligue messieurs (fin de la 2e journée) : Villeurbanne-Wroclaw (Pol) (**Pathé Sport, 20 h 30).**
FOOTBALL
Mondial 2003 dames (barrage aller) : Angleterre-France, à Londres.
GOLF
Tournoi PGA de Buena Vista (Usa), jusqu'au 20 octobre.

VENDREDI 18 OCTOBRE

BASKET-BALL
Championnat de France ProA (3e journée, match avancé) : Paris Basket Racing-Roanne.
FOOTBALL
Ligue 2 (12e journée, match avancé) : Valence-Metz **(Eurosport, 20 heures).**
RUGBY
Coupe d'Europe (2e journée), jusqu'au 20 octobre.
Challenge européen (1er tour retour), jusqu'au 20 octobre.
SKI
Assemblée générale de la Fédération française à Annecy

SAMEDI 19 OCTOBRE

BASKET-BALL
Championnat de France ProA (3e journée).
CYCLISME
Coupe du monde : Tour de Lombardie.
FOOTBALL
Ligue 1 (11e journée), dont Lyon-Auxerre **(Canal+, 17 h 15)**
Ligue 2 (12e journée).
GYMNASTIQUE
Internationaux de France à Paris, jusqu'au 20 octobre **(France 3, 15 h 30).**
HANDBALL
Championnat de France D1 messieurs (6e journée), jusqu'au 20 octobre.
RUGBY
Coupe d'Europe (2 S, e] journée) : Biarritz-Northampton **(France 2, 14 h 50)**.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

FOOTBALL
Ligue 1 (11e journée, match décalé) : Marseille-Strasbourg **(Canal+, 20 h 30).**
MOTOCYCLISME
Vitesse : Grand Prix d'Australie, à Phillip Island **(France 3, 6 h 55).**

AUJOURD'HUI

Vents très forts à l'ouest

MARDI 15 OCTOBRE

Lever du soleil à Paris : 8 h 12
Coucher du soleil à Paris : 19 h 00

Une dépression se creusera en cours de journée au large de la Bretagne. Le vent soufflera très fort sur les régions de l'Ouest. Sur le reste du pays, le temps sera souvent pluvieux. Seules les régions les plus méridionales bénéficieront de belles périodes ensoleillées.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le temps sera bien perturbé avec un ciel couvert et pluvieux et des vents très forts. Les rafales atteindront 110 ou 120 km/h près des côtes et 100 km/h dans l'intérieur. Les températures seront comprises entre 16 et 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Malgré quelques trouées, les nuages seront présents tout au long de la journée. Les nuages seront parfois accompagnés de pluies faibles. Le vent de sud-sud-ouest se renforcera en soirée. Les températures atteindront 15 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur ces régions, le temps sera maussade avec un ciel couvert et pluvieux toute la journée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 15 et 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le matin, il pleuvra sur Poitou-Charentes. Au fil des heures, ces pluies gagneront les autres régions. Le vent de sud-ouest atteindra 90 km/h le long des côtes charentaises. Les températures seront comprises entre 18 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages, parfois accompagnés de pluie, seront présents toute la journée. Les pluies seront plus marquées sur le nord des Alpes. Les températures atteindront 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré un ciel parfois voilé et quelques nuages bas près des côtes, le temps sera assez bien ensoleillé. Les températures seront agréables, comprises entre 22 et 25 degrés.

15 OCT. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	11/23 S
Biarritz	17/23 C
Bordeaux	14/20 P
Bourges	9/17 C
Brest	7/15 P
Caen	9/18 N
Cherbourg	4/17 C
Clermont-F.	12/19 C
Dijon	10/17 P
Grenoble	17/22 C
Lille	7/14 P
Limoges	11/15 P
Lyon	12/19 C
Marseille	15/24 N
Nancy	7/15 C
Nantes	9/18 P
Nice	14/22 N
Paris	6/17 C
Pau	10/22 C
Perpignan	12/22 N
Rennes	8/19 N
St-Etienne	11/20 C
Strasbourg	8/16 C
Toulouse	11/22 C
Tours	8/18 C
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/32 P
Fort-de-Fr.	23/30 P
Nouméa	18/24 S
Papeete	24/29 S
Pointe-à-P.	23/30 P
St Denis Réu.	19/24 P
EUROPE	
Amsterdam	9/13 P
Athènes	19/22 P
Barcelone	17/24 C
Belfast	6/11 P
Belgrade	9/18 S
Berlin	8/13 P
Berne	11/18 C
Bruxelles	10/16 P
Bucarest	5/13 S
Budapest	4/15 C
Copenhague	6/11 P
Dublin	6/11 P
Francfort	11/18 C
Genève	15/19 P
Helsinki	-1/3 P
Istanbul	17/19 P
Kiev	1/5 P
Lisbonne	18/20 P
Liverpool	6/11 P
Londres	7/12 P
Luxembourg	10/16 P
Madrid	12/18 P
Milan	15/18 P
Moscou	-5/2 S
Munich	8/18 C
Naples	12/21 S
Oslo	0/2 P
Palma de M.	15/24 S
Prague	7/17 C
Rome	14/22 C
Séville	14/23 C
Sofia	8/16 S
St-Pétersb.	-4/1 C
Stockholm	3/6 P
Ténérife	20/26 S
Varsovie	5/12 C
Venise	14/18 C
Vienne	8/13 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	20/32 S
Buenos Aires	16/21 P
Caracas	27/33 S
Chicago	5/13 S
Lima	16/20 S
Los Angeles	13/18 S
Mexico	8/24 S
Montréal	-3/11 S
New York	6/15 C
San Francisco	11/16 S
Santiago Ch.	12/16 P
Toronto	5/14 C
Washingt. DC	9/15 P
AFRIQUE	
Alger	14/27 S
Dakar	27/29 S
Kinshasa	20/31 S
Le Caire	21/28 S
Nairobi	15/28 S
Pretoria	16/31 S
Rabat	16/21 S
Tunis	14/26 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/31 P
Beyrouth	24/28 S
Bombay	26/35 S
Djakarta	24/33 C
Dubaï	26/36 S
Hanoï	25/31 S
Hongkong	24/28 S
Jérusalem	17/24 P
New Delhi	20/32 S
Pékin	7/19 S
Séoul	12/19 P
Singapour	27/30 P
Sydney	14/23 S
Tokyo	19/23 P

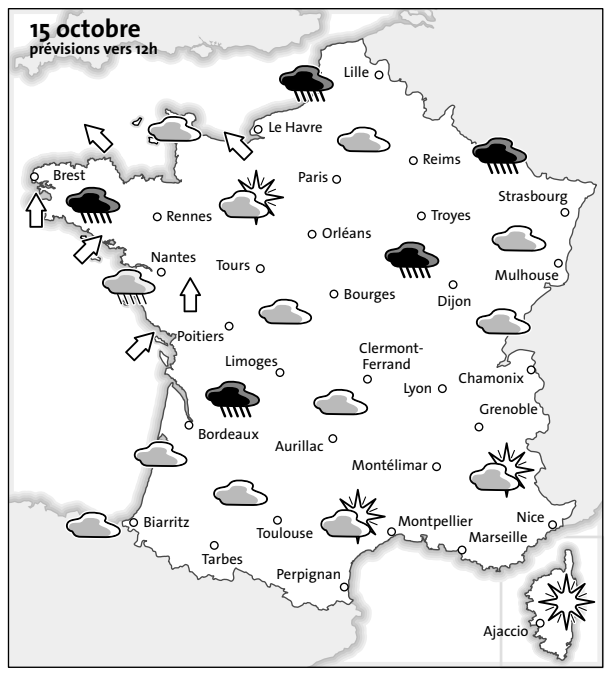

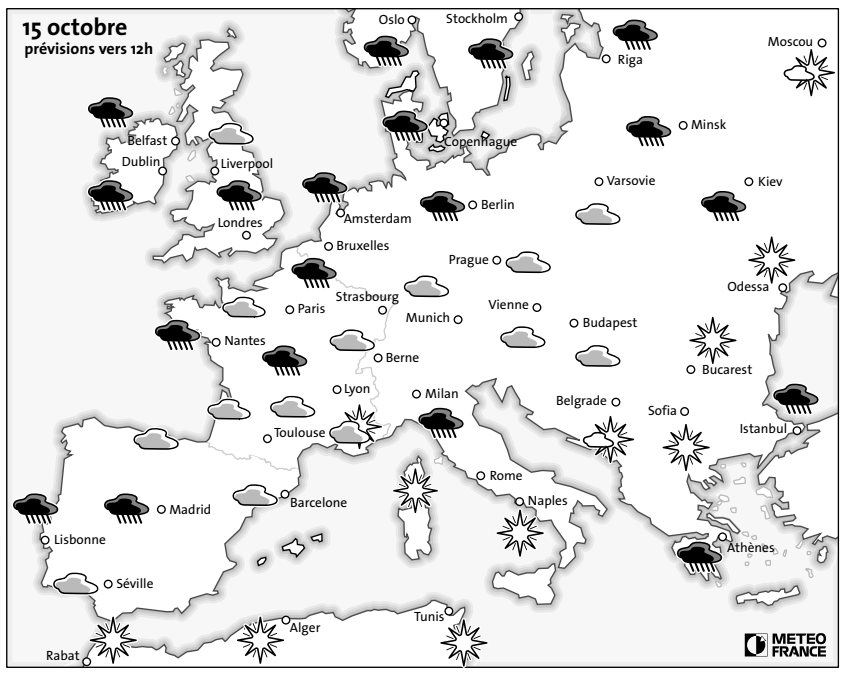

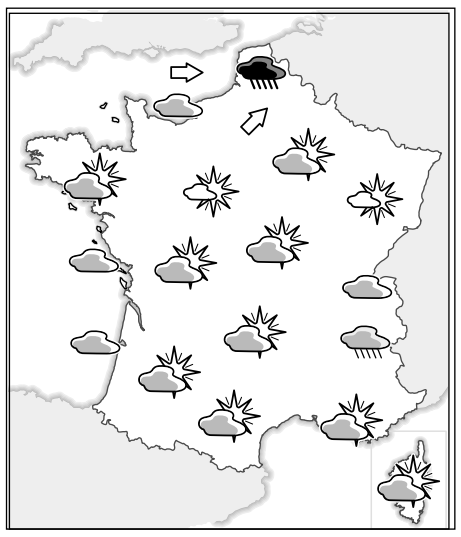

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE

Tarif Evasion 30
Achetez au moins 30 jours avant,
voyagez à tout petit prix.
Paris/Pau à 41 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Le 6 octobre
Le vent, encore assez fort le matin sur l'extrême nord, s'affaiblira progressivement. Au cours de cette journée, les passages nuageux seront nombreux, mais les pluies se limiteront au Nord-Pas-de-Calais.

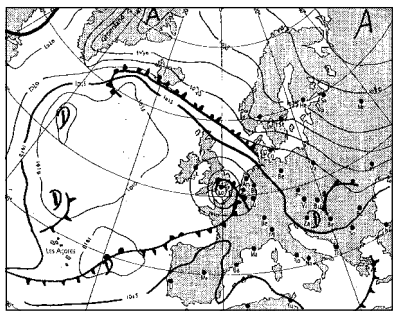

SITUATION LE 14 OCTOBRE À 0 HEURE TU

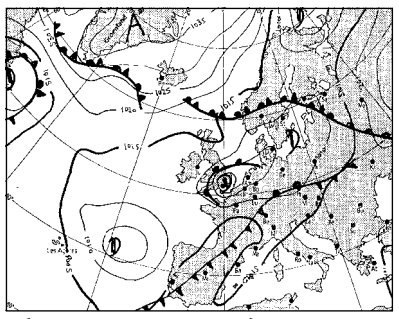

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Comment fonctionne la machine Soleil qui nous fait vivre ?

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

DE CENTRE de l'Univers et de divinité, le Soleil est devenu, grâce aux avancées de la connaissance astronomique, une simple, une banale étoile parmi les centaines de milliards qu'abrite la Voie lactée. S'agit-il pour autant d'une déchéance ? Si la découverte progressive par les chercheurs des mécanismes intimes de l'astre du jour lui a fait perdre progressivement tout mystère aux yeux des hommes, ceux-ci n'ont pour autant pas perdu de vue que sans Soleil la vie fragile s'éteindrait comme une chandelle que l'on mouche. Cependant, qui maîtrise ces mécanismes, qui sait répondre à la question que le physicien Alain Bouquet pose en titre de son récent ouvrage, *Pourquoi le Soleil brille-t-il ?* (éditions Le Pommier, collection « Les petites pommes du savoir », 60 p., 3,90 €).

Etoile d'un type commun, le Soleil constitue un astre énorme à l'échelle de la Terre : un rayon de 696 000 kilomètres pour une masse de 2 milliards de milliards de milliards de tonnes, soit 333 000 fois plus que notre petite planète. A lui tout seul, Phoebus représente 99,8 % de la masse du système solaire... Et c'est précisément grâce à cela que le Soleil a pu allumer en son sein le feu nucléaire. Sous l'effet de sa propre masse, l'étoile se contracte et la température en son cœur monte. Si le Soleil avait été dix fois moins gros, cette température n'aurait jamais pu atteindre les quelques millions de degrés indispensables pour que démarre la réaction de fusion. Il serait demeuré une naine brune, un avorton d'étoile destiné à ne jamais briller. Lorsque feu thermonucléaire il y a, la contraction s'arrête : la pression interne des protons, animés d'une grande vitesse, va contrebalancer l'effondrement gravitationnel de l'astre qui finira par trouver un équilibre.

L'ÉQUATION E = MC²

Mais que se passe-t-il donc dans les entrailles du Soleil ? Quel est le combustible du foyer ? Alain Bouquet résume très simplement le mécanisme en écrivant que *« le Soleil brille parce qu'il est chaud, il est chaud parce qu'il convertit une fraction de sa masse en énergie, et il effectue cette conversion grâce à la fusion en hélium de l'hydrogène dont il est constitué ».* La fameuse équation d'Albert Einstein $E = mc^2$ prend toute sa lumière, qui ne fait que traduire en termes mathématiques l'équivalence entre énergie et masse.

La fusion s'effectue en plusieurs étapes impliquant des protons, qui ne sont ni plus ni moins que les noyaux des atomes d'hydrogène. Au cours de ces fusions successives, on passe de l'hydrogène au deutérium, du deutérium au noyau d'hélium 3 (constitué de deux protons et d'un neutron) et enfin de l'hélium 3 à l'hélium 4, dont le noyau compte deux protons et deux neutrons.

Or, fait remarquer Alain Bouquet, *« le noyau résultant est plus léger que la somme des masses de ses constituants : il lui manque l'énergie libérée dans la fusion. C'est ainsi que la fusion de l'hydrogène en hélium libère une énergie égale à 0,7 % de la masse initiale. Cela semble peu, mais cela signifie quand même que chaque transformation de 1 ilogramme d'hydrogène en hélium libère l'équivalent en énergie de 7 grammes de matière, soit 180 millions de kilowatt-heures, cinq jours de production d'une centrale nucléaire. Le Soleil convertit en hélium 600 millions de tonnes d'hydrogène par seconde, et 4 millions de ces tonnes disparaissent ainsi en lumière. »* Le chiffre paraît gigantesque. On pourrait s'affoler et croire qu'à ce rythme fou, notre étoile va se consumer rapidement. Pourtant, étant donné la masse prodigieuse du Soleil, un rapide calcul montre que, depuis sa formation il y a environ 4,6 milliards d'années, il n'a perdu que quelques centièmes de pour cent de sa masse initiale...

Une fois émise, l'énergie ne sort pas instantanément du Soleil, contrairement à l'ampoule qui s'allume dès que l'on presse l'interrupteur. Ainsi que l'explique Alain Bouquet, le plasma de gaz ionisés présent dans le four solaire *« est opaque au rayonnement : celui-ci est absorbé en quelques fractions de millimètre. Les photons, les particules qui composent le rayonnement, sont absorbés sitôt émis au cœur du Soleil, puis réémis, réabsorbés, réémis des milliards de milliards de fois, et leur forte énergie initiale finit par être peu à peu transférée à des millions de photons de plus basse énergie* (...). *Et ce processus prend des centaines de milliers d'années ! »* Le photon produit au cœur du Soleil a ainsi été comparé à un ivrogne qui, effectuant cent trajets d'un mètre, se retrouverait au final, épuisé, à une dizaine de mètres seulement de son point de départ...

L'énergie dégagée lors de la fusion suit ce laborieux mode de transport, dit radiatif, jusqu'à environ 500 000 kilomètres du centre de notre étoile. Là, des mouvements de convection prennent le relais et montent le gaz chaud vers la surface, dont la température n'est plus que de 5 500° C. La lumière qui sort alors de notre étoile est essentiellement émise dans le spectre visible. Les jolis rayons que représentent tous les enfants sur leurs dessins du Soleil mettent ensuite 8 minutes à nous arriver, mais il faut garder présent à l'esprit que l'énergie qu'ils transportent a été fabriquée bien avant l'apparition d'*Homo sapiens sapiens* sur la Terre...

Pierre Barthélémy

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 18 octobre (à Paris)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 245

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

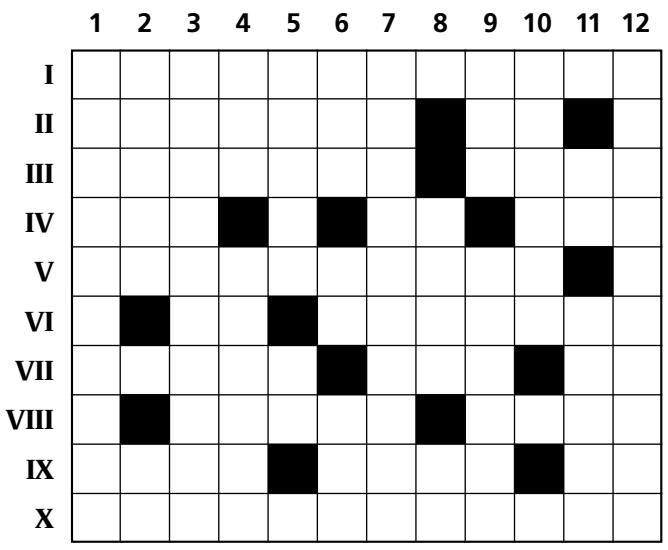

HORIZONTALEMENT

I. Un homme d'action qui travaille dans le secret. - II. Difficile de passer à l'action avec elle. Ceux d'avant. - III. Pour les amateurs de forêt au salon. Gros amateur de truffes. - IV. Mouvement dans les tribunes. Interjection. Seigneur des anneaux. - V. Méfiez-vous de ses belles propositions. - VI. Possessif. Vaut le double. - VII. Liquide en réserve. Pousse au rouge. Article. - VIII. S'enroulent au toucher. Examines. - IX. Donne du caractère. Apporte de la chaleur au foyer. Points en opposition. - X. Expulsions brutales.

VERTICALEMENT

1. La preuve que l'acteur fait un métier de chien. - 2. Petite participation financière. Fait la liaison. - 3. Le bel âge outre-Quiévrain. - 4. Plus haut. S'exprimer à coups de bombes. - 5. Espéra tirer profit un jour ou l'autre. Article retourné. - 6. Romains. Possessif. Grave quand elle est forte. - 7. Présent au premier appel. - 8. Du passé qui ne vieillit pas. Pris dans la tourmente. - 9. Pour comparer les énergies. Sans aucune énergie. - 10. Beau au-dessus des vagues, dangereux dans les airs - 11. Sur la rive. Manque de bon sens. - 12. Vous attendent au passage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 244

Horizontalement

I. Impondérable. - II. Néocortex. Il. - III. VRP. Tue. Orne. - IV. Evolue. Une. - V. Net. Prévôt. - VI. Tiédeur. Sour. - VII. Al. Os. Et. - VIII. Ilot. Statues. - IX. Relevée. Rêve. - X. Ester. Emises.

Verticalement

1. Inventaire. - 2. Merveilles. - 3. Popote. Olt. - 4. Oc. Dotée. - 5. Notules. Vr. - 6. Drue. Se. - 7. Eté. Prêtée. - 8. Ré. Ur. Ta. - 9. Axones. Tri. - 10. Révolues. - 11. Lin. Ou. Eve. - 12. Electrisés.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 295

Open space

LE SIÈGE de cette multinationale occupe sur un niveau un vaste espace en forme d'hexagone régulier entouré de hauts murs. Il n'y a pas de bureaux fermés à proprement parler, mais, pour séparer les employés, on a installé des cloisons basses de même longueur (munies d'une porte) qui forment ainsi un maillage de losanges identiques (chacun accueillant exactement un employé) dont chaque côté correspond à une cloison. On a utilisé 1 488 cloisons. Combien le siège compte-t-il d'employés ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 22 octobre.

Solution du jeu n° 294 paru dans *Le Monde* du 8 octobre.

Nous avons dénombré les 23 pentagones ci-dessous, classés par aires décroissantes.

Si des lecteurs en trouvent d'autres, nous les remercions de nous en tenir informés.

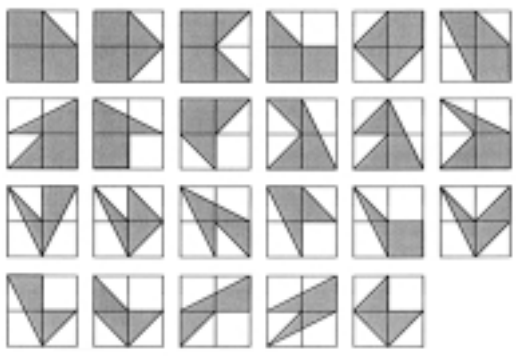

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le mythe de l'empereur, icône nationale et archétype du héros romantique, n'en finit pas de se réincarner, comme en témoignent la série de France 2 – avec Christian Clavier dans le rôle-titre –, le spectacle de Robert Hossein au Palais des sports et une abondante production littéraire

Napoléon Bonaparte, l'éternel retour d'une passion française

C'EST une drôle de photo de famille que devrait permettre la première édition du Festival du film de Compiègne, le dimanche 10 novembre, lorsque seront réunis au Théâtre impérial de la ville, sous la présidence d'Alain Decaux, engagé dans l'aventure théâtrale de Robert Hossein au Palais de sports de Paris, la plupart des acteurs encore en activité qui ont incarné à l'écran, grand ou petit, le rôle de Napoléon Bonaparte. De Raymond Pellegrin à Gérard Oury, de Patrice Chéreau à Jean-François Stévenin, jusqu'à Christian Clavier, héros de la production « événement » de France 2 qui s'achève les 14 et 15 octobre, ou Philippe Torreton, dernier élu, pour le *Monsieur N.,* d'Antoine de Caunes, dont la sortie en salles est prévue pour le début 2003. Et encore y manquera- t-il un représentant du film d'animation de Francis Nielsen, *Le Général et Bonapart'*.

L'idée, de Jean-Pierre Mattei, président de la Cinémathèque de Corse, n'avait pu être menée à bien lorsqu'il avait livré en 1998 une formidable somme sur Napoléon et le cinéma (coéd. Alain Piazzola / Casa di Lumei). Et gageons qu'elle sera l'une des attractions les plus sensibles du festival Témoin de l'histoire, qui a choisi l'ombre de l'Empereur comme figure tutélaire (du 7 au 11 novembre, rens. : 03-44-40-73-41, ou festival@mairie-compiegne.fr).

Il est vrai que la popularité de la silhouette du bouillant général corse comme de l'exilé de Sainte-Hélène reste un des plus sûrs arguments de mobilisation médiatique. Et le temps n'y fait rien, ni le retrait relatif de la France dans le concert mondial.

« Lui, toujours lui », clame déjà le jeune Hugo en 1829, quand Chateaubriand ne finit pas d'en découdre avec la légende que le dernier exil contribue à mythifier, et que Stendhal hésite, interdit, presque recueilli : *« J'éprouve une sorte de sentiment religieux en osant écrire la première phrase de l'histoire de Napoléon. Il s'agit du plus grand homme qui ait paru dans le monde depuis César. »* Devenu pour toute une génération *« dieu sans* [l']*avoir eu pour maître »* (Hugo encore), Napoléon a fait mieux que résister au passage du temps : il a conquis jusqu'à l'imaginaire des peuples qui l'ont combattu. Et ce succès posthume n'a rien de fortuit. *« Je voudrais être ma postérité et assister à ce qu'un poète me ferait penser, sentir et dire »*, confiait l'empereur déchu.

UN HÉROS ROMANTIQUE

Métamorphosé par sa fin cruelle, expiation suffisante pour dédouaner l'« ogre corse » de sa légende noire, Napoléon devient avant même sa disparition l'archétype du héros romantique, incarnation prométhéenne dont le succès ne se dément pas grâce au retour des Cendres (1840) et à l'apothéose de l'inhumation aux Invalides. De Max Ernst à Abel Gance, qu'on l'encense ou la diabolise, la mémoire de Napoléon est un enjeu idéologique que le regard sur les totalitarismes du XXe siècle convoque à coup sûr. Ce qui ne l'empêche pas de figurer la France sur les billets de banque ou les timbres-poste...

D. R.

Marlon Brando en Napoléon ténébreux dans le film « Désirée » (du nom de Désirée Clary, un temps maîtresse de Bonaparte), de Henry Koster (1954).

Le souvenir napoléonien tient d'abord à sa fécondité éditoriale. Tous les genres s'y côtoient. Des romans historiques (dernier en date, *La Furia*, de Philippe Bornet (éd. France-Empire) aux essais érudits (mention spéciale à la reprise par Mémoire du livre des *Bonaparte* et *Napoléon*, de Pierre Larousse, tandis que Fayard sort une *Histoire politique de l'Empire*, de Thierry Lentz et l'essai de Jacques-Olivier Bourdon sur *Napoléon et les cultes*). Repris en poche vu le large succès des éditions originales, deux « poids lourds » : le *Napoléon* de Jean Tulard (Hachette « Pluriel ») et *Les Cent-Jours* de Dominique de Villepin (Perrin, « Tempus »). Sans oublier l'édition critique de la *Correspondance* de Napoléon lui-même (version « officielle » de 1869 chez Tchou, en attendant une édition critique monumentale à paraître chez Fayard) et mille autres ouvrages qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

On aurait tort toutefois de penser que la « napoléomania » ne touche que les Français. Mythe très tôt universel, l'image du petit caporal, relayée par celles de l'irrésistible conquérant, puis du martyr exilé, nourrit abondamment l'imaginaire littéraire de nos voisins européens. Citons, pêle-mêle, *L'Apiculteur de Bonaparte*, de l'Espagnol José Luis de Juan (1999), ou encore *L'Armée de Sainte-Hélène* (2000) et *N.* (2002), des Italiens Davide Pinardi et Ernesto Ferrero.

« Quel roman que ma vie ! » La formule de Napoléon reste juste. Et c'est sans doute pour cela que, malgré les retours plus ou moins propagandistes du mythe, la dimension universelle de ce destin d'exception semble inoxydable.

Philippe-Jean Catinchi

Les convulsions d'une époque en peinture

Pour faire connaître ses exploits, Napoléon disposait de son verbe – ses bulletins et ses proclamations – et de l'image. Les artistes seront vite incités à immortaliser ses campagnes. Les plus célèbres, de David à Gros, ne rechignent pas à la tâche. D'autres, moins connus, s'y attellent. Ainsi, Giuseppe Pietro Bagetti (1764-1831), *« dessinateur de vues et de paysages »* du roi Victor-Amédée III de Sardaigne et, à partir de 1800, *« capitaine géographe artiste »* dans l'armée d'Italie. Deux ans plus tard, le premier consul le charge de retracer ses principales batailles. Le Piémontais exécute scrupuleusement la commande qui sera gravée et publiée en 1835. Puis oubliée. Or ces œuvres, loin d'être ennuyeusement anecdotiques, expriment un véritable propos artistique et les convulsions de l'époque.

***Napoléon en Italie, à travers les aquarelles de Giuseppe Pietro Bagetti et les chroniques de Stendhal et d'Adolphe Thiers*, présenté par Xavier Salmon, Franco Maria Ricci éd. ; 288 p., 251 €.**

Des images d'Epinal en série sur France 2

STENDHAL, au gré de ses *Promenades dans Rome,* compare Napoléon et les Romains de l'Antiquité en une formule lapidaire : *« Ils furent criminels quelquefois, mais jamais l'homme n'a été plus grand. »* Jamais Napoléon n'a été plus petit, se dit bien souvent le spectateur, d'humeur fort peu stendhalienne, au long des quatre épisodes de la mini-série que lui consacre France 2. Pourtant, les moyens déployés sont assurément à la mesure du personnage : stars de cinéma, spectaculaires scènes de bataille, reconstitution soignée... rien ne manque. Sauf, sans doute, un regard qui accepterait de se mesurer au mythe.

Didier Decoin, adaptant Max Gallo, et le réalisateur Yves Simoneau montrent en abondance, mais ne regardent pas. Ils montrent Napoléon à Sainte-Hélène, Bonaparte sur le pont d'Arcole, le général amoureux, le premier consul mégalomane, l'empereur sanguinaire. Oui, elles sont toutes là, les images d'Epinal de l'épopée qui inspira les peintres et les cinéastes, Abel Gance et David. Mais cette illustration scrupuleuse n'exprime aucun point de vue sur le personnage. De six longues heures de film n'émerge pas la moindre impression de l'homme d'Etat ou de l'homme privé.

La construction dramatique repose sur une alternance rigoureuse entre ces deux pôles : pour chaque scène de bataille ou de décision historique, une scène de ménage ou un baiser passionné. Une certaine lassitude naît rapidement de ce systématisme, et, plus grave, les deux aspects se nuisent l'un à l'autre. On jurerait que deux scénarios ont été écrits de façon distincte, puis réunis par une habile manœuvre de copier-coller. Au bout du compte, ces deux histoires – que l'on pourrait baptiser, pour aller vite, *« Napoléon, un homme comme les autres »* et *« Napoléon, l'homme qui fit trembler l'Europe »* – sont deux films simplistes et sans grand intérêt.

Dans le premier, Napoléon est un petit homme à la coupe de cheveux désastreuse, porté sur les femmes et attentif à sa famille. Le gros plan en est la figure de style privilégiée, sans doute pour mieux capter, dans le regard d'Isabella Rossellini ou de Christian Clavier, cette étincelle de passion qu'évoque le dialogue dès que possible. La musique légèrement sentimentale y est constante. Lorsque, dans le premier épisode, Joséphine s'exclame, au beau milieu d'une étreinte : *« Je crois en toi, Napoléon ! »*, on peine à se convaincre qu'après tout elle n'a pas tort, et que derrière le regard fixe de Clavier il y a un futur empereur.

DEUX ACTEURS IMPASSIBLES

Dans le second film que recèle la mini-série, Clavier a cette même impassibilité, destinée à faire oublier les rôles de surexcités chroniques qu'il a tenus par le passé. Gérard Depardieu, en Fouché, est lui aussi impassible, mais par ennui plus que par stratégie. Ici, la musique est emphatique, les ralentis nombreux, et les phrases historiques abondent. Toutes les réussites du personnage sont mises sur le compte de sa force inébranlable. Jusqu'à ce que la chance tourne, il suffisait donc à Napoléon Ier de dire *« Nous vaincrons »* pour vaincre : voilà pour l'analyse historique. L'ouverture et l'épilogue, qui montrent l'empereur déchu à Sainte-Hélène, tentent de fondre les deux aspects en une seule vision synthétique du personnage, mais sans succès.

Bien sûr, il serait injuste de mesurer cette plate illustration à l'aune du chef-d'œuvre d'Abel Gance, ou de comparer Christian Clavier à Marlon Brando dans *Désirée Clary*. Tout cela se regarde sans déplaisir, et le troisième épisode, notamment, est plus réussi que les autres – l'effondrement du mariage avec Joséphine, les campagnes impériales donnent lieu à quelques scènes conventionnelles mais crédibles. Mais, en fin de compte, si l'on veut voir Napoléon réduit à l'image légendaire d'un petit homme à tricorne, mieux vaut se faire plaisir en revoyant *Guerre et amour* et l'attentat contre la personne impériale commis, en pleine campagne de Russie, par Woody Allen et Diane Keaton.

Florence Colombani

NAPOLÉON, d'Yves Simoneau. Avec Christian Clavier, Isabella Rossellini, Gérard Depardieu, John Malkovich. (4 épisodes de 90 minutes.)

TROIS QUESTIONS À... EMMANUEL DE WARESQUIEL

1 Vous êtes ingénieur de recherche à l'Ecole pratique des hautes études et vous travaillez sur les idées politiques. Comment expliquer l'inentamable fortune de la figure de Napoléon ?

La diminution progressive de la mémoire savante en fait l'une des dernières figures mythiques compréhensibles par le plus grand nombre. De plus, à l'opposé de l'actuelle tentation de rassemblement, qui s'écarte de tout excès, Napoléon incarne l'épopée et son immédiate séduction. Sans doute est-ce aussi une figure de compensation, l'homme aujourd'hui célébré étant moins le pacificateur de 1802 ou celui qui a réuni les deux France que le conquérant, le vainqueur d'Arcole et d'Austerlitz.

Il y a de plus une dimension surnaturelle du poids du personnage, liée à la profonde fascination qu'il suscite. Elle est dangereuse, même si elle est symptomatique de notre époque. Napoléon peut à l'extrême être identifié à la figure d'un dictateur universel, qui prend un sens particulier dans un monde vivant dans l'obsession d'une forme d'universalisme implacable, sorte de préfiguration de la mondialisation. C'est l'une des rares icônes nationales, avec de Gaulle et Jeanne d'Arc, que le show-business puisse aujourd'hui exploiter.

2 Au-delà de ces raisons nationales, qu'est-ce qui en lui séduit, à l'étranger ?

Sainte-Hélène et la fin de l'aventure. Un producteur américain réfléchit à un long métrage sur le dernier exil ; Arte a récemment diffusé un film polonais sur le même moment, légendaire dès la mort de Napoléon grâce au Mémorial de Las Cases. Le revirement s'opère dans la société aristocratique libérale anglaise dès les années 1820, quand Napoléon devient l'archétype de l'apatride suprême, électron libre romantique échappant aux limites nationales.

3 Son succès persistant n'est-il pas paradoxal à l'heure où nombre des créations, réformes et refontes qu'on lui associe, toutes nationales, sont remises en cause ou abandonnées ?

Le recul de ces créations n'est pas si sûr, et la perception patrimoniale qu'en ont les Français préserve leur actualité. L'exemple du droit est significatif : face à la concurrence du droit anglo-saxon, le modèle napoléonien joue à plein dans les enjeux de l'Europe actuelle, alternative pour la restructuration de l'Europe orientale. Et ses éléments sont âprement défendus par la France. La remise en avant et l'amplification indirecte de l'héritage sont peut-être l'indice d'une perception nostalgique, un moyen de propagande, mais aussi une sorte de défense et d'illustration du bon usage de l'héritage historique.

Propos recueillis par Ph.-J. C.

FIAC02
24-28 OCT
ART MODERNE & ART CONTEMPORAIN
one-man shows / group shows / perspectives / edition / video cube
24-28 OCTOBRE
Paris expo, Porte de Versailles
www.fiac-online.com
Dès le 16 octobre 2002 dans Télérama, édition parisienne, tout le programme de la FIAC.
Reed Exhibitions

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Leos Janácek
La Petite renarde rusée
André Engel, mise en scène
Jonathan Darlington, direction
Orchestre National de France
Jeudi 16 octobre, première
18, 20, 22, 24 octobre
Location : 01 49 52 50 50
www.theatrechampselysees.fr (paiement sécurisé)
Coproduction Opéra National de Lyon / Théâtre des Champs-Élysées / Radio France
France Musiques enregistre cet opéra.

La municipalité a décidé de se désengager totalement du Festival du film de Paris, jugé peu lisible et trop tourné vers la promotion de ses sponsors

La Ville de Paris veut créer son propre festival de cinéma

LE DIFFÉREND est bel et bien consommé. La Ville de Paris a décidé de se désengager totalement du Festival du film de Paris – une manifestation créée en 1986 et dont Isabelle Adjani est présidente d'honneur – pour lancer un festival concurrent. *« Il ne s'agit pas d'un clivage politique »*, affirme Régine Hatchondo, déléguée à la mission cinéma de la Mairie de Paris. *« Les raisons de notre désengagement sont simples : il tient essentiellement aux dates du festival, organisé début avril, juste un mois avant le Festival de Cannes, sa ligne éditoriale est peu claire et il manque une vraie personnalité pour incarner cette manifestation »*, dit-elle.

« J'ai également exprimé à Louisa Maurin, déléguée générale du Festival du film de Paris, mes réserves sur la gestion de la communication qui donne l'impression de soutenir davantage les sponsors que le cinéma lui-même. » Ces propos cinglants font écho à ceux tenus en juillet par Christophe Girard, l'adjoint au maire chargé de la culture : *« Lors de l'inauguration de la dernière édition, il y avait trop de limousines et de petits fours. »*

La Ville de Paris a auditionné depuis juin et juillet de nombreux professionnels, *« tous très critiques contre la manifestation »*, selon Mme Hatchondo. Ont notamment été entendus Daniel Toscan du Plantier, le président d'Unifrance, Patrick Brouiller, président de l'Association française des cinémas d'art et essai, Pascal Rogard, délégué général de la société civile Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP), Claude-Eric Poiroux, directeur d'Europa Cinémas... Les trois premiers affirment qu'ils ne sont en rien les pilotes de ce nouveau projet qui relèvera uniquement de la mairie. *« La volonté du maire est de créer un événement populaire tout en ayant une sélection plus pointue, qui s'appuie sur les salles d'art et essai. Ce projet se veut le plus large possible, ce qui n'empêchera pas non plus des réflexions plus professionnelles, notamment sur l'Europe et le cinéma, les coproductions et la circulation des œuvres »*, explique Mme Hatchondo. *« Il existe deux scénarios possibles, un l'été, l'autre en hiver. Bertrand Delanoë et Christophe Girard n'ont pas encore tranché »*, ajoute-t-elle.

Isabelle Adjani, présidente d'honneur, déplore la suppression de la subvention de la mairie « au moment où s'effectuait une amorce des réformes entamées l'an dernier et qui nécessitaient du temps pour prendre effet »

Isabelle Adjani a précisé au *Monde* qu'elle déplorait la suppression de la subvention de la mairie *« au moment où s'effectuait une amorce des réformes entamées l'an dernier et qui nécessitaient du temps pour prendre effet »*. Tout en rappelant que Bertrand Delanoë avait permis *« de sauver notamment le jumelage Paris-Madrid »*, elle affirme avoir accepté la présidence d'honneur pour deux ans, *« eu égard au possible renouvellement du festival, pour lui donner une crédibilité cinématographique, davantage médiatiser les films primés et les découvertes cinématographiques »*. L'actrice confirme que la date choisie – avril – pour le Festival du film de Paris n'est effectivement pas la meilleure et a suggéré qu'il soit décalé en juillet. Dans une lettre adressée le 5 septembre au maire de Paris, Bertrand Delanoë, et publiée dans le *Journal du dimanche* du 6 octobre, Isabelle Adjani dénonçait également *« la tentative d'appropriation »* du festival par des professionnels *« n'ayant d'autres ambitions que d'assurer leur propre promotion »*.

Louisa Maurin précise que la Ville de Paris a retiré sa subvention – d'un montant de 760 000 euros, soit un tiers du budget total du festival. *« Ce qui nous a obligés à faire des économies et à ne garder que deux espaces pour le festival l'an prochain, le Gaumont Marignan et l'Espace Pierre Cardin, mais ne remettra pas en cause la 18e manifestation, qui comptera la Grande-Bretagne comme invité d'honneur »*, dit-elle. Mme Maurin se félicite du succès du festival qui a accueilli *« 140 000 personnes »*, satisfaites de *« voir un film présenté par deux ou trois membres de l'équipe de tournage »*.

Hormis les jeux des professionnels qui cherchent en coulisse à avoir le plus d'influence sur la nouvelle manifestation organisée par la mairie, toute la question – manifestement oubliée dans le débat – est de savoir si la création d'un nouveau festival à Paris, qui en compte déjà une kyrielle – pour cinéphiles avertis, professionnels ou grand public – a encore vraiment un sens.

Nicole Vulser

Un divorce « à l'amiable » entre associés

LE PRÉSIDENT d'Unifrance, Daniel Toscan du Plantier, qui a précédé Isabelle Adjani à la présidence d'honneur du Festival du film de Paris, était associé à Louisa Maurin, la déléguée générale de la manifestation, dans deux sociétés : OFF et LDO. Leur activité était, selon le registre du commerce, la promotion et l'organisation de festivals cinématographiques ou audiovisuels ainsi que la production audiovisuelle ou musicale.

Ces deux entreprises étaient, dès leur création, gérées par Mme Maurin ; M. Toscan du Plantier n'en détenait qu'une participation minoritaire et recevait des honoraires. Selon l'avocat de M. Toscan du Plantier, Me Paul Haennig, le divorce *« à l'amiable »* entre les deux associés s'est effectué après la tenue du premier Festival international du film de Marrakech en septembre 2001. Le président d'Unifrance avait intégré le projet du roi du Maroc dans la structure OFF.

La mésentente des partenaires s'est focalisée quand Mme Maurin a licencié pour faute lourde un salarié choisi par M. Toscan du Plantier. Il résume : *« Mme Maurin ne voulait pas de mon équipe, elle a repris le Festival de Paris et moi Marrakech. »* Depuis, le roi du Maroc a créé une fondation, présidée par le prince Moulay Rachid et dont le vice-président délégué est André Azoulay. M. Toscan du Plantier est resté président de la manifestation marocaine.

Après un échange de courriers avec la gérante de OFF pour des factures non payées, le ministère marocain de la culture et de la communication a épongé une grande partie du déficit du premier festival. Mme Maurin a ensuite repris la totalité des parts de OFF et de LDO, moyennant une rétribution – restée confidentielle – au président d'Unifrance. Avec un résultat déficitaire de 123 986 euros fin décembre 2001 pour un chiffre d'affaires de 773 155 euros, OFF a été déclarée en cessation de paiements le 25 septembre 2002, et une procédure de liquidation judiciaire a été engagée le 7 octobre.

N. V.

Le 45e Festival de Dublin, qui s'est achevé le 12 octobre, a été marqué par le discours politique de Peter Sellars et par « Ariel », de Marina Carr

Le théâtre, apôtre de la diversité culturelle en Irlande

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Le 45e Festival de théâtre de Dublin s'est conclu le 12 octobre, huit jours avant un référendum, décisif pour l'Irlande et l'Europe, qui ponctue les rives de la Liffey en une alternance colorée de « oui » et de « non » au traité de Nice, fort équilibrée. Le Festival, lui, a dit oui, depuis longtemps, à la diversité européenne, et au-delà. Plus de la moitié de ses quinze créations, mondiales ou irlandaises, viennent de l'étranger, ouvrant très large, des Etats-Unis (la Steppenwolf Theatre Company de Chicago, avec *Glengarry Glen Ross,* de David Mamet), au Japon (*Tokyo Notes,* d'Oriza Irata – avant la Maison de la culture du Japon à Paris, du 22 au 26 octobre).

Le festival utilise l'essentiel des espaces théâtraux de la ville, en une distribution savante et éclairante des genres et des communautés culturelles. La petite salle du Beckett Theatre, au cœur du Trinity College, est réservée aux créations internationales les plus exigeantes (éventuellement en langue originale) comme *Tokyo Notes.* Y ont été donnés *Le Grand Cahier* et *La Preuve,* d'après Agota Kristof, par les Anversois de De Onderneming ; et *Jimmy, la créature de rêve*, de la Québécoise Marie Brassard (en anglais).

Les blagues de Tom Conti, dans le rôle de John Barrymore, fin saoul, aux prises avec *Richard III* (Shakespeare), dans *One Helluva Life,* de William Luce, sont dévolues aux soirées populaires du Tivoli. Le faiseur de succès local, le Gate Theatre, présentait avant son transfert au West End londonien, *See You Next Tuesday* (« A mardi prochain »), traduction prudente du *Dîner de cons,* de Francis Veber.

LA PLACE DE L'EUROPE

Tout autre était l'Europe initiée par Peter Sellars, venu conter l'itinéraire de ses *Enfants d'Héraclès,* d'après *Euripide,* donnés à la Triennale de la Ruhr, avant l'Italie (Romaeuropa) et la France (MC 93, Bobigny, du 20 novembre au 1er décembre). Abordant la question mondiale des réfugiés et la place de l'Europe, le metteur en scène américain s'est livré à un vibrant éloge du théâtre, *« lieu de démocratie par excellence »,* à la différence du cinéma, et s'est interrogé sur la manière de dénouer l'engrenage de la violence, concluant : *« Le seul moyen de lutte est culturel. »*

Son témoignage s'inscrivait justement dans un nouveau lieu, le Liberty Hall Festival, empreint des luttes syndicales irlandaises, où Donal O'Kelly donnait *The Hand,* beau récit-poème sur le Dublin des années 1920, vu à travers les yeux de deux enfants, dans une langue si profondément musicale que la musique (flûte et percussions) devait s'imposer doublement.

D.R.

Les personnages d'« Ariel », de l'Irlandaise Marina Carr.

L'Abbey Theatre, le théâtre national, et sa petite salle du Peacock étaient dévolus aux créations irlandaises. Au Peacock, c'était *Done Up LIke a Kipper,* de Ken Harmon, un drame social-familial, dont le second degré n'était pas toujours perceptible, avec père victime d'un hold-up à la seringue ; fils obsédé de jeux de rôles, incendiaire du véhicule paternel ; happy-end à pleurer.

L'Abbey accueillait la nouvelle pièce de Marina Carr, *Ariel.* A l'exception d'une mise en scène de *La Mai,* il y a quatre ans, par Garance, l'œuvre de Marina Carr (38 ans) n'est guère connue en France. *Ariel* manifeste une puissance et une intuition tout à fait rares, et mêle la tragédie grecque à la situation politique et sociale de l'Irlande : dissolution de la famille, décrépitude de l'Eglise, corruption du pouvoir. Marina Carr rend crédible le sacrifice de sa fille par un moderne Agamemnon, patron d'une entreprise de ciment, prêt à tout pour favoriser son ascension politique. Situé dans les Midlands irlandais, dans une langue difficile à transcrire, la rencontre des dieux antiques, d'un vague paganisme celtique et des cultes médiatiques devient évidence, et la promenade dans des enfers protégés par Dante n'est plus vraiment métaphore, pour témoigner d'une horreur en tous points contemporaine.

Jean-Louis Perrier

TROIS QUESTIONS À... FERGUS LINEHAN

1 Vous dirigez le Festival de théâtre de Dublin. Quelle place prend le nouveau théâtre irlandais dans votre programmation ?

En Irlande, quand les gens parlent de nouveau théâtre, ils parlent de nouveaux auteurs, parce que l'aspect littéraire joue un rôle central chez nous, plus important que celui de la mise en scène. Le festival est le meilleur moment pour créer des pièces, parce que le public est plus jeune, plus ouvert. Brian Friel y a donné sa première pièce importante, *Philadelphia, Here I Come*. Cette année, il y a notamment Marina Carr, Donal O'Kelly, Ken Harmon. Depuis les débuts du Festival, l'Irlande a beaucoup changé. En 1958, l'Eglise pouvait encore s'opposer aux représentations d'une adaptation d'*Ulysse* de Joyce. Elle n'a plus ce pouvoir.

2 Comment concevez-vous le programme international ?

Nous cherchons la différence, en ouvrant de nouvelles perspectives. L'an dernier, le *Woyzeck* de Bob Wilson a été un choc. Jamais nous n'avions vu cela. Tout d'un coup nous découvrions un univers plastique, chorégraphié. Mais il y a des retours inattendus : lorsque nous invitons le Japonais Oriza Hirata, avec *Tokyo Notes,* il nous révèle sa fascination pour *Gens de Dublin,* de Joyce ; comme Irina Brook a pu nous renvoyer une autre image de *Danser à Lughnasa* de Brian Friel. La littérature irlandaise est toujours partie d'éléments locaux, d'où se dégagent des résonances universelles.

3 Quels sont les thèmes des nouveaux auteurs irlandais ?

En dehors de Marina Carr, plus proche de la génération précédente, il y a une nouvelle génération d'hommes, âgés d'à peine plus de 30 ans, comme Connor McPherson, Anda Welsh, Mark O'Owe. Ils sont citadins, écrivent en même temps des scénarios pour le cinéma. Ils ont un sens aigu de la narration, écrivent vite des pièces courtes, astucieuses, passionnées. Ils abordent avec optimisme la brutalité du monde, son environnement sans pitié. Leur grande référence est David Mamet, et Beckett aussi, bien sûr. Beaucoup se sont exilés à Londres, parce que Dublin ne leur offre pas assez d'échos critiques.

Propos recueillis par J.-L. P.

Danse Un Kirov cent pour cent patrimoine à Paris

PARIS Le Kirov de Saint-Pétersbourg à Paris. L'affaire va faire couler de l'encre. Enfin, le Kirov, disons plutôt le Théâtre Mariinski puisque c'est sous le nom qui fut le sien au temps du régime tsariste que la célèbre compagnie se présente – Kirov, nom d'un héros de la Révolution bolchevique, assassiné en 1935, n'étant plus du tout dans le sens de l'histoire. Pour certains spécialistes, le Kirov représente l'exquise harmonie du style russe pur sucre. Un must du patrimoine. A ne toucher sous aucun prétexte. Pour d'autres, cette manière de danser a pris un vilain coup de vieux comparé à la haute technicité des danseurs de l'Opéra de Paris. A celle d'une Sylvie Guillem. On jugera sur pièces.

Il est vrai que pour éviter de faire « cheap », le répertoire doit être montré avec faste. Quand on sait les énormes difficultés tant financières qu'esthétiques qu'ont rencontrées les institutions artistiques russes depuis l'effondrement du communisme, on est curieux de voir la troupe au grand complet et en tenue de gala.

Bref : du passé faisons table rase et examinons le programme du Châtelet. En parlant des « Ballets russes », ce programme entretient habilement l'ambiguïté avec la fameuse troupe de Diaghilev qui, au début du siècle, avait élu domicile au Châtelet, à Paris, avec en tête Nijinski, scandaleusement divin, ivre de danse à en devenir fou. Mais après tout, Nijinski ne sortait-il pas, lui aussi, du Mariinski ? La saison présentée au Châtelet est copieuse. Elle commence par cinq ballets dans lesquels Nijinski exacerba les passions, des œuvres signées par le chorégraphe préféré de Diaghilev : Michel Fokine. A savoir *Petrouchka*, *L'Oiseau de Feu*, *Le Spectre de la rose*, *Shéhérazade* et *Danses polovtsiennes*.

Autant d'occasions de vérifier la force des décors et des costumes de Leon Bakst, d'Alexandre Benois, de Nicolas Rœrich.

Ces cinq œuvres représentent parfaitement l'esprit orientalisant et poétique des Ballets russes de Diaghilev, esprit que Nijinski, devenu chorégraphe, démodera d'un coup de génie en créant *Le Sacre du printemps* sur la musique homonyme de Stravinski. On pourra également voir deux ballets roboratifs du répertoire du XIXe siècle russe que l'on doit au Français Marius Petipa, chef incontesté du Mariinski : plus que de *Casse-Noisette* – remis en forme par le sculpteur Mikhaïl Chemiakin et le chorégraphe Kiril Simonov – on attend beaucoup de la reconstitution de la production d'origine de *La Bayadère*. Effectuée par Sergueï Vikhariev, elle attirera plus d'un amateur, habitué que l'on est à l'Opéra de Paris à voir la version Noureev.

Il serait trop long ici de rendre au Kirov ce qui est au Kirov et aux Ballets russes ce qui leur appartient. Disons que le programme Nijinski-Fokine va de 1909 à 1911, que *Casse-Noisette* a été créé en 1892 et *La Bayadère* en 1877. Que le Kirov a donné au monde de la danse Noureev, Baryshnikov et Makarova... Qu'en est-il aujourd'hui de la troupe et de son enseignement de légende ? Makhar Vaziev, directeur de la troupe depuis 1995, est issu du sérail. Pour avoir découvert un détachement léger de sa compagnie, venu fêter le 14 juillet 2001 au Théâtre royal du château de Versailles, on conserve en mémoire le souvenir très frais de quelques danseurs hors-pair (Janna Aioupova et Ilia Kouznetsov), et notamment d'une remarquable Svetlana Zakharova, à qui sera attribué à Paris les rôles-titres de *La Bayadère* et de *Shéhérazade*. En jouant à fond le patrimoine, le Kirov ne prend pas le risque de surprendre. On aurait aimé.

Dominique Frétard

Du 16 au 19 octobre, programme Nijinski-Fokine, avec l'Orchestre du Théâtre Mariinski (direction : Valery Gergiev et Mikhaïl Agrest). Du 22 au 26, *Casse-Noisette* (direction musicale : Mikhaïl Agrest). Du 28 au 31 octobre, *La Bayadère* (direction musicale : Boris Grouzin). Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Tél. : 01-40-28-28-40. Photo : *La Bayadère*. © M. N. Robert.

Musique

PARIS

Résonances

Depuis décembre 2001, l'Ircam a un nouveau directeur, Bernard Stiegler. La marque de ce philosophe, qui a succédé à Laurent Bayle, apparaît d'emblée avec un nouveau festival conçu comme une ouverture pluridisciplinaire de la saison de l'institut fondé par Pierre Boulez. Ces « *rencontres internationales des technologies pour la musique* » ont pour nom Résonances et proposent des conférences, des ateliers, des visites des labos de recherche et, bien sûr, des concerts (les 15 et 17, à 20 h 30) où seront créées les œuvres des étudiants du cursus d'informatique musicale. A noter aussi une collaboration inédite avec la Comédie-Française pour une lecture (le 20, de 12 heures à 14 heures) de Victor Hugo avec traitement de la voix en temps réel.

Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris-4e. M° Châtelet - Les Halles. Tél. : 01-44-78-48-16. Du 13 au 20. De la gratuité à 8 € pour les concerts des 15 et 17.

Photographie

NICE

La photographie suédoise

Alors que l'on peut découvrir à la galerie VU à Paris, jusqu'au 26 octobre, une grande exposition Anders Petersen (*Le Monde* du 4 octobre), le Septembre de la photo de Nice, un festival qui explore chaque année les images fixes d'une nation, fait découvrir onze photographes suédois – dont Petersen – dans neuf lieux de la ville. On découvre le portraitiste L. O. Akerman (1861-1935), qui, au tournant des XIXe et XXe siècles, dans son studio, a fait défiler les habitants endimanchés du comté rural de Dalarna, puis Karl Werner Gullers (1916-1998), archétype du photographe prolifique, multipliant les sujets les plus divers pour la presse et l'édition, de la vie quotidienne à Stockholm au portrait d'Ingrid Bergman à Hollywood. Mais on mettra l'accent sur quatre auteurs qui cerneraient une improbable identité esthétique en Suède, mélange de documentaire charnel, d'esprit surréalisant et caustique, de proximité poétique. D'abord Christer Stömholm (1918-2002), père de la photo suédoise moderne, puis Petersen, Lars Tunbjörk ensuite, et le petit dernier, fort prometteur, J. H. Engström (né en 1969), qui présente des paysages et des portraits, attractifs et fragiles, d'une facture étrange, sans pourtant plonger dans le regret de la peinture.

Nice (Alpes-Maritimes), divers endroits, horaires selon les lieux. Tél. : 04-92-04-99-70. Jusqu'au 20. Gratuit.

Théâtre

PARIS

After Sun

Rodrigo Garcia a retenu des années où il a travaillé dans la publicité un remarquable sens de la concision. Une des forces de son théâtre tient au détournement cinglant de l'esprit prospectus. Il ne se révolte pas contre la société de consommation, mais contre un monde de la déjection. Celle des images de la télévision, celle de la reproduction sans fin des schémas qui nous gouvernent. Dans *After Sun*, les protagonistes de la pièce (Patricia Lamas et Juan Loriente) jouent à réussir ou à mourir « à la manière de ».

Théâtre de la cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 29. De 9,50 € à 18 €.

DISQUE • Avec « Sea Change », au folk lumineux, l'Américain semble dépasser l'exercice de style

Beck, brillant transformiste, enfin en eaux profondes

MUSICIEN multiple, Beck fascinait plus par ses jongleries que par sa profondeur. Brassant les genres avec une brillante immaturité, cet Américain exceptionnellement prolifique, petit-fils d'un artiste conceptuel (le sculpteur Al Hansen) spécialiste du détournement, s'était constitué un répertoire en forme de mosaïque baroque. Rappeur grunge le temps d'un single triomphal (*Loser*), il devenait ensuite baladin à la Woodie Guthrie, héritier blanc-bec de James Brown et de Prince, disciple pop de Burt Bacharach, bluesman primitif ou tropicaliste distingué. On admirait la malice du transformiste, l'originalité de ses fusions, jamais son émotion ou sa sincérité. *Sea Change*, son nouvel album, semble changer la donne. Ces chansons folk d'une lumineuse gravité mettent-elles enfin au jour l'épaisseur d'une vraie personnalité ou prolongent-elles le jeu des exercices de styles ?

Dans la discographie de Beck, *Mutations*, enregistré en 1998, est sans doute l'album qui se rapproche le plus de la teinte mordorée de ce nouvel opus. Avec une sobriété inédite, le chanteur se concentrait sur la construction mélodique de titres au tempo apaisé. Il n'avait pu pourtant résister à la tentation des clins d'œil et de la dispersion, s'amusant à glisser du blues à la country, de la bossa-nova au refrain pop. Un an plus tard, il se défoulait tout à fait dans le feu d'artifices funky de *Midnite Vultures*, album roulé dans le strass et les paillettes.

Comme à l'époque de *Mutations*, Beck a fait appel à Nigel Godrich pour mettre en son *Sea Change*. Complice fidèle de Radiohead, ce jeune producteur est sans doute aujourd'hui, avec Dave Fridmann (Mercury Rev, Sparklehorse), l'un de ceux les plus aptes à saisir la magie d'une ambiance, l'intensité d'une vibration.

La belle cohérence de ce nouvel album prend peut-être sa source dans la façon dont le chant a cette fois été appréhendé. Assez neutre, vaguement traînante et nasillarde, la voix de Beck n'est pas un matériau flatteur. Généralement, le Californien s'en tire en faisant son malin. Au lieu de jouer les fantaisistes dilettantes, il a cette fois assumé sa pâleur pour y puiser de l'humilité, une touchante mélancolie et un brin d'élégance. Accompagnement privilégié du format folk, la guitare sèche est omniprésente. Elle aurait pu égarer le disque vers l'écueil de l'austérité. Beck et Godrich ont accentué la luminosité de la six-cordes en l'entourant de mille trouvailles en clair-obscur.

ARRANGEMENTS DÉLICATS

Conçus avec minutie et une infinie délicatesse, les arrangements habitent les chansons plus qu'ils ne les décorent. Ce peut être l'écho à peine perceptible d'un frottement, la lente montée d'une étrangeté synthétique, le glissement d'une pedal steel, deux touches d'accordéon ou de vibraphone, mais aussi de capiteux tourbillons de cordes, hommage direct à ceux écrits par Jean-Claude Vanier pour Serge Gainsbourg (un *Paper Tiger* sous haute influence *Melody Nelson*).

Ce mélange de nostalgie boisée et de sophistication en apesanteur convoque aussi d'autres figures. Celles d'une country et d'un folk américains dans ce qu'ils avaient de plus rêveur : Gram Parsons (*Guess I'm Doing Fine*), le Tom Rush de *The Circle Game*, et surtout les déclinaisons de troubadours britanniques qui, à l'orée des années 1970, se partageaient entre enracinement traditionnel et vapeurs psychédéliques. *Lost Cause* évoque les audacieuses noirceurs de John Martyn, *Sunday Sun*, une douceur hindouisante de Donovan, quand le merveilleux *Round the Bend* semble interprété par le fantôme de Nick Drake.

Une fois encore, la précision de ces références, la maîtrise de leur utilisation sèmeront le doute. Le caméléon se livre-t-il enfin ou glisse-t-il dans un nouveau costume ? Le mystère demeure. Pas une raison pour bouder son plaisir devant ce disque d'exception.

Stéphane Davet

Beck, *Sea Change*, 1 CD (Geffen/Polydor/Universal).

Sélection revues

Ligne de risque

Pour fêter ses cinq ans et sa rentrée d'automne, la revue animée par Yannick Haenel, François Meyronnis et Frédéric Badré se place sous le signe d'« Eros contre le nihilisme ». Ce n° 17 s'ouvre sur un long entretien avec Gérard Guest, un heideggérien *« qui fournit ici un travail sur la pensée heideggérienne du Tournant, pensée dont il semble qu'elle prenne seule la mesure du nihilisme planétaire »*, précise l'éditorial. 23 pages à propos de Heidegger : voilà de quoi faire grincer beaucoup de dents... ce que ne déteste pas *Ligne de risque*, comme on le verra en lisant « Le nouvel amour », fragments de François Meyronnis : *« L'affaissement... L'effroi... La puérilité... Toute la vie désirante de l'humanoïde nihiliste se résume à ces trois mots. »* Enfin, outre des entretiens avec Catherine Millot – « S'établir dans un libre rien » – et Philippe Sollers – « Nature d'Eros » –, on lira avec plaisir un extrait du livre sur lequel travaille Yannick Haenel, *Evoluer parmi les avalanches*. – Jo. S.

10, rue Charles-Nodier, Paris-18e, 7,50 €.

Penser/rêver. Le fait de l'analyse

Le deuxième numéro de cette revue pluridisciplinaire et pluridimensionnelle – les auteurs *« viennent de la psychanalyse, de diverses disciplines des sciences humaines, et de la création littéraire où Freud reconnaissait ses précurseurs »* – propose « Douze remèdes à la douleur ». Ce n'est pas trop... *« Nous savons très peu de chose de la douleur »*, soulignait le même Freud en 1926. *« On est frappé,* est-il justement écrit dans le texte de présentation du numéro, *par le contraste* [entre ce "peu"] *et l'extension quasi illimitée de ses* [la douleur] *usages, c'est-à-dire son emprise. »* Toute la question est en effet d'établir et de penser le lien entre ce quasi-non-savoir – et principalement lorsqu'il s'agit des douleurs de l'âme – et l'expérience très étendue que chacun est apte à faire de cette réalité. Hors de tout masochisme, et aussi de l'hypothèse décevante du dolorisme, ne conviendrait-il pas de prendre soin de *« ne pas dénaturer la douleur en la traitant par ses "remèdes" »* ? Question provocante, choquante même, mais juste. De plus, ultime paradoxe, tout cela n'est pas fatalement noir et triste ! – P. K.

Mercure de France, 17,50 €.

L'Infini

« La sculpture en mouvement » est à l'honneur dans cette livraison d'automne, avec un retour sur l'exposition qui a réuni ce printemps à Valenciennes des sculptures de Carpeaux et d'Alain Kirili, en un dialogue voulu par le conservateur du Musée de Valenciennes, Patrick Ramade. Dans un entretien avec ce dernier, Alain Kirili s'explique sur son rapport à Carpeaux, *« la modernité de Carpeaux, son extraordinaire contribution à la vitesse dans l'exécution »*. Ce n° 80 propose aussi, outre des contributions des collaborateurs habituels, une étonnante et inquiétante nouvelle de Patrick Besson « Le marché des Enfants-Rouges », un texte d'Alain Jouffroy sur Bacon et une réflexion de Michaël Ferrier – indispensable pour ceux que « le cas Céline » intéresse –, « Les romans de Céline sont-ils racistes ? », très riche d'exemples montrant que *« des pamphlets aux romans, Céline passe en mineur, mais en aucun cas ne pose de bémol »*. – Jo. S.

Gallimard, 14 €.

La Voix du regard

Au moment d'un possible retour à une conception restrictive de l'ordre moral, cette excellente revue consacre sa quinzième livraison aux arts de l'image – mais qui ne néglige pas pour autant l'écrit –, consacre un riche numéro à « L'Obscène, acte ou image ? » De ses *« emblèmes et fétiches »* à sa banalisation (toujours menaçante) et à ses parodies, en passant par les rapports avec l'érotisme et la pornographie, avec ses classiques, ses acteurs et ses artistes. De fait, c'est un domaine d'études vaste et qui ne laisse pas indifférents, même si, comme dans le désir, la répétition menace... Quant à la question de savoir si *« le seul véritable pornographe, c'est le spectateur »*, comme l'affirme le réalisateur du film récent (tout à fait passionnant) *Le Pornographe*, elle reste ouverte. – P. K.

11, rue Henri-Martin, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), 15 €.

INSTANTANÉ SCHOENBERG L'AMÉRICAIN

En 1921, Schoenberg annonce avec fierté avoir fait, avec la technique sérielle, *« une découverte qui assurera la suprématie de la musique allemande pour les cent ans à venir »*. C'est pourtant sur le sol américain – qu'il aborde en octobre 1933 pour ne plus le quitter jusqu'à sa mort en 1951 – que le maître viennois consacrera le plus d'années à développer cette méthode de composition avec douze sons. Deux concertos, très rarement joués, éclairent cette période paradoxale de déracinement affectif (loin des fidèles, compositeurs et interprètes). Conçu entre 1934 et 1936, le *Concerto pour violon* est l'œuvre de tous les défis. Technique (avec la panoplie du parfait virtuose paganinien), esthétique (par l'adaptation de la nouvelle écriture à un genre traditionnel) et philosophique (dans la possible volonté de se mesurer à Berg, le disciple mort en 1935, juste après avoir achevé le *Concerto « à la mémoire d'un ange »*). La présentation de ce Schoenberg désireux de gagner sur tous les tableaux fut, le 11 octobre à la Cité de la musique, en tous points exceptionnelle. Le violon de Christian Tetzlaff, paré d'aigus scintillants, convertit chaque état expressif en amorce de lyrisme. L'Orchestre philharmonique de Radio France, dirigé avec autorité par Jukka-Pekka Saraste, excella dans la signalisation locale (effets de musique de chambre) comme dans la perspective d'ensemble (forme fragmentée mais nullement discontinue). Ovationné, le soliste revint jouer avec une exquise pureté la *Sarabande de la Partita* en ré mineur de Bach. Point de bis le lendemain, en dépit d'un égal succès avec Gerhard Oppitz, à l'issue du *Concerto pour piano* (1942) qui s'apparente à une cascade d'événements autobiographiques. Interprétée comme si elle coulait de source, cette musique bénéficie encore de l'excellent travail accompli par le chef finlandais à la tête du « Philhar ». Plus souple qu'à l'accoutumée dans sa gestique, ce dernier rendit aussi mémorables ces deux concerts par la qualité des compléments de programme : la majestueuse *9e Symphonie* de Bruckner (le 11), et le féerique *Oiseau de feu* de Stravinsky (le 12), autre exilé célèbre en Amérique.

Pierre Gervasoni

La démocratie sent mauvais

mk2 diffusion

Un film de Charles Chaplin le 16 octobre au cinéma LE DICTATEUR

Franco La Cecla, la vie mode d'emploi

Aux antipodes de l'Italie de Berlusconi, cet ancien urbaniste converti aux sciences sociales apparaît comme une des figures les plus singulières de l'anthropologie contemporaine

JULIEN DANIEL / L'ŒIL PUBLIC

QUAND on cherche à joindre Franco La Cecla et qu'on vous répond qu'il est en Patagonie tandis que vient de paraître en France *Ce qui fait un homme*, on croit d'abord à une plaisanterie. Pas du tout : *« En Sicile, impossible de travailler, j'étais sans cesse dérangé par le téléphone »*, vous explique le plus sérieusement du monde cet anthropologue qui partage sa vie entre Palerme l'été et Paris l'hiver. Entre les deux, on le trouvera tantôt en Amazonie, tantôt en Ouzbékistan, en Inde ou au Vietnam. On comprend mieux pourquoi son dernier livre, qui s'inscrit, comme les précédents, dans le sillage d'une anthropologie du monde vécu, porte sur le *jet lag*. Et surtout pourquoi, dans le milieu intellectuel et artistique italien, Franco La Cecla fait figure de mythe. Il est celui, vous dira-t-on, que *« tout le monde rêve de rencontrer »*. Mais voilà : il est insaisissable. En France, où deux de ses essais récents ont été traduits cette année, on commence enfin à découvrir ce chercheur de 52 ans, qui, avec son regard pétillant, son visage un peu rond, son énergie bouillonnante et son collier ras du cou, en paraîtrait facilement quinze de moins.

Sa patte spécifique : une prédilection certaine pour les objets bizarres pourvu qu'ils touchent à quelque douloureuse constante de notre condition. Car La Cecla est à l'évidence plus tourmenté qu'il ne le laisse voir. Ainsi, le premier de ces deux livres, une charge cruelle et drôle contre l'illusoire idéologie de la *« transparence »*, est-il tout entier consacré à l'art du *« malentendu »* qui, à ses yeux, pourrait bien constituer le meilleur gage d'une harmonieuse cohabitation entre les cultures. Le deuxième, non moins provocateur, porte sur la difficulté d'être un homme. Long et pénible parcours souvent ignoré par les sciences humaines, ici magnifiquement retracé sous un angle qui n'est pas seulement celui de la domination masculine. Il fallait oser.

En Italie comme en France, toutefois, une constante : le milieu académique officiel le boude encore, même si La Cecla a enseigné un peu partout ces vingt dernières années, y compris à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, à l'invitation de Marc Augé pour qui sa lecture *« s'impose à quiconque prétend comprendre quelque chose des contradictions du siècle où nous venons d'entrer »*. Rien de très surprenant dans cette reconnaissance paradoxale, l'institution étant souvent frileuse et Franco La Cecla sans doute une des figures les plus originales de l'anthropologie contemporaine. Le fait est qu'en entrant dans son ahurissant deux-pièces du 18e arrondissement, véritable caverne d'Ali Baba où s'accumulent objets, photos et tapis amassés au fil de ses voyages, et où le plus authentique voisine avec le plus kitsch, on comprend vite qu'on n'est pas face à un « professeur » ordinaire.

Tout son parcours en témoigne, à commencer par le fait d'être venu à l'anthropologie après une première carrière d'architecte et d'urbaniste. *« C'est à cette époque, au début des années 1970, après le tremblement de terre en Sicile, que j'ai rencontré mon premier maître, un vieil anarchiste. Il m'a fait comprendre que pour aider à rebâtir, il fallait travailler avec les habitants. »* La Cecla s'immerge donc dans un petit village de Calabre, à 2 000 mètres d'altitude. C'est là que lui vient la très socratique intuition qu'il ne sait rien. *« Ma formation ne m'aidait pas à comprendre quels types de constructions mentales amènent les gens à bâtir ou à habiter de telle ou telle manière. »*

D'où son départ pour les Etats-Unis, où il travaille au côté d'Ivan Illich. La relation est fructueuse, passionnelle, orageuse. Il y reste trois ans. Le temps, précise-t-il, *« de renoncer définitivement à la profession d'intellectuel, ces êtres sans émotions et qui vieillissent mal »*, de suivre les séminaires de Foucault et de se mettre à la pratique intensive du skate-board. Moyennant quoi il entame un beau jour, dans un café, son premier livre : une anthropologie de l'espace qui s'intitulera *Se perdre* (*Perdersi*). L'ouvrage paraît en 1988 avec une préface du philosophe heideggérien Gianni Vattimo.

Le voilà donc lancé, non sans quelque « malentendu ». Car si cet inclassable possède une solide culture philosophique, il n'en tient pas moins à son identité d'anthropologue : *« Ce que j'aime le plus dans l'anthropologie,* dit-il après une pause, *c'est son honnêteté : c'est elle qui donne sa chair à la philosophie. »* Mais d'où vient à ce subversif né une énergie aussi phénoménale ? Car quand il ne milite pas – La Cecla a été l'un des fondateurs des Verts italiens dans les années 1980 – et quand il ne tourne pas quelque documentaire, le voilà qui œuvre aussi pour la mode et le design.

« ENTRE DEUX HISTOIRES D'AMOUR »

« Après un travail sur les enfants des rues à Calcutta, j'ai été contacté par des gens travaillant dans la mode pour enfant. Ils voulaient des idées. Je leur ai demandé un budget énorme, que j'ai obtenu à ma grande stupéfaction, et qui a servi à financer une exposition mettant en évidence les effets pervers de la "benettonisation" des images de l'enfance : d'un côté, de faux enfants parfaits ; de l'autre, des enfants réels qu'on peut dès lors tuer sans scrupules, au Brésil ou ailleurs. Ils étaient furieux, mais l'exposition s'est tenue en 1996 à Florence : un succès ! »

S'en étonnera-t-on ? Pas après cette anecdote, racontée par le sociologue Michel Wieviorka : *« La première fois que j'ai vu Franco passer la porte de mon bureau, c'était pour me proposer de participer à un colloque sur l'émigration qu'il organisait, dans l'enceinte même du Vatican, avec, entre autres invités d'honneur prévus... le pape et Madonna ! »* C'est à se demander quand Franco La Cecla trouve le temps d'écrire. Sa réponse – *« entre deux histoires d'amour »* – fournit pour ainsi dire la matière de *Quitte-moi,* auquel il met ces jours-ci la dernière main, une anthropologie de la rupture cette fois. Comment les couples se séparent-ils et pourquoi se séparent-ils si mal ? *« Pris dans nos clichés romantiques, et pour ainsi dire coincés par l'impossible conciliation de la passion et du mariage, cette violence de la fin, où la cruauté la plus inouïe est comme acceptée et justifiée, serait-elle une manière de nous démontrer à nous-mêmes que l'amour est resté douloureux, donc passionné ? »*, se demande La Cecla.

Alexandra Laignel-Lavastine

Ce qui fait un homme, Liana Levi (trad. de l'italien par Joëlle Mnouchkine), 214 p., 18 € ; ***Le Malentendu,*** Balland (trad. de l'italien par Anne-Marie Sauzeau), 162 p., 14,50 €.

BIOGRAPHIE

▶ **1950**
Naissance à Palerme (Italie).

▶ **1978**
Doctorat en urbanisme.

▶ **1982-1984**
Professeur invité à l'université de Berkeley (Californie).

▶ **2002**
Parution en français de deux essais : « Le Malentendu » (Balland) et « Ce qui fait un homme » (Liana Levi).

LES GENS DU MONDE

■ La Biennale de Venise a annoncé vendredi 11 octobre le nom des artistes appelés à diriger les sections danse, musique et théâtre au cours des prochaines années. En danse, le choix du conseil d'administration s'est porté sur **Frédéric Flamand** (Belgique) pour 2003 et **Mikhail Baryshnikov** (Lettonie/USA) pour 2004. En musique, l'Américain **Uri Caine** a été retenu pour conduire la manifestation en 2003 et l'Italien **Giorgio Battistelli** en 2004. Pour le théâtre, le conseil a fait son choix jusqu'en 2005. Il s'agit du metteur en scène britannique **Peter Sellars,** qui passera la main à ses collègues italiens **Massimo Castri** en 2004 puis **Romeo Castellucci** en 2005. En ce qui concerne le cinéma, la Biennale a l'intention de prolonger **Moritz de Hadeln** dans ses fonctions.

■ Le premier roman de l'écrivain hongrois **Imre Kertész**, Prix Nobel de littérature 2002, *Sorstalansag* (*Etre sans destin*, publié en 1975), sera adapté au cinéma, a annoncé vendredi à Berlin le lecteur en chef de la maison d'édition Suhrkamp, **Rainer Weiss.** Le scénario, rédigé par l'écrivain lui-même, devrait être publié aussi vite que possible, vraisemblablement au cours des deux à trois prochaines semaines, a précisé Rainer Weiss en ajoutant que des négociations sur la vente des droits du film étaient en cours. Le chef opérateur hongrois **Lajos Koltai** devrait le réaliser.

■ La Hongrie envisage d'amender sa législation fiscale pour permettre à Imre Kertész de ne pas être imposé, a annoncé vendredi le premier ministre **Peter Medgyessy** après avoir appris que le Prix Nobel aurait à payer 411 000 euros d'impôts à l'Etat hongrois. Une loi de 1995 exempte déjà d'impôts les Hongrois ayant remporté des médailles olympiques ainsi que les prix Szechenyi et Kossuth, les plus importants du pays. Mais le législateur n'avait pas prévu le cas d'un prix Nobel.

■ *L'Ombre de l'échafaud* de **Masbou** et **Serqueira** (éditions Delcourt), a été consacré meilleur album de l'année lors du 26e Festival international de la bande dessinée de Chambéry (Savoie). Le Prix espoir a été décerné à **Frédéric Peynet** pour *Toran II* (éditions Nucléa). Le Prix dessin a été attribué à **Alberto Varanda** pour *Paradis perdu* (éditions Soleil) et le Prix du scénario revient à *Des lendemains sans nuage* de **Fabien Vehlmann** (éditions Le Lombard).

■ *Umani*, le dernier album du groupe corse **I Muvrini**, paru à la fin de l'été, a obtenu un disque d'or (100 000 exemplaires vendus), annonce sa maison de disques. *Umani* est également le nom du recueil de textes publié par l'un des deux chanteurs des Muvrini, son porte-parole **Jean-François Bernardini,** qui vient de paraître au Seuil.

DOMINIQUE DHOMBRES

Globalisation

IL Y A des sourires tristes qui en disent long. Celui d'Elie Barnavi, qui n'est plus, depuis quelques jours, ambassadeur d'Israël en France, était particulièrement éloquent, samedi soir chez Ardisson. *« J'ai servi pendant deux ans dans un pays difficile, dans une période horrible, mais, tout compte fait, dans un pays ami »,* disait-il. Il y a comme une histoire d'amour déçu dans la longue relation, depuis 1948, entre la France et Israël. Il y a le sentiment d'un échec personnel, pour Elie Barnavi, érudit, historien, spécialiste du XVIe siècle français, et à ce titre bon observateur de nos guerres de religion d'antan, entre catholiques et protestants. Barnavi n'a pas embrassé la carrière diplomatique. Il a voulu être ambassadeur à Paris, nuance. C'était le pays, la France, qui l'intéressait, pas la carrière.

Pourquoi la France est-elle désormais vue, en Israël, comme un pays difficile, voire hostile, alors que cette perception ne correspond pas à la réalité ? C'est ici qu'il faut évoquer cette « guerre des images » qui est décisive dans les conflits modernes. Israël l'a perdue, dit Barnavi. Quand on voit un tank face un adolescent, on est évidemment du côté de l'adolescent.

Mais la caméra ne montre pas les armes qui sont peut-être disposées derrière le jeune homme. La presse écrite mérite-t-elle également ce reproche ? On peut au moins rappeler ici cette évidence que l'écrit charrie moins d'émotions primaires que l'image. Toujours chez Ardisson, on pouvait voir samedi soir Edwy Plenel. Le directeur des rédactions du *Monde* défendait, sur le plateau, la thèse suivante : la découverte de l'Amérique par Colomb, en 1492, est l'acte fondateur de l'unification de la planète. Mais c'est aussi le début de l'ère des colonies et des terribles violences imposées aux autres peuples par ceux de l'Occident. La période qui s'achève a consisté en une occidentalisation du monde. Nous assistons désormais, et depuis le 11 septembre 2001 c'est encore plus évident, à un choc en retour venu des anciens colonisés méprisés pour leur différence. Il ne faut pas se laisser tétaniser par les images en boucle des tours jumelles de Manhattan. Il faut accepter que l'autre existe. Et, au fait, pourquoi les Français sont-ils les seuls à employer le mot de « mondialisation » ? Le terme utilisé partout ailleurs est bien meilleur : la « globalisation ».

TÉLÉVISION

Une femme d'exception

Sous l'Occupation, elle gravait à l'acide des grands « V » de victoire enserrant une croix de Lorraine sur les vitres de son lycée. Beaux débuts d'une carrière d'insoumise. Trois ans plus tard, Elisabeth Friang devient Brigitte, prénom de résistante qu'elle conservera. Elle a alors tout juste 19 ans et travaille pour le bureau des opérations aériennes, qui organise les parachutages d'armes, les infiltrations et les évasions. Aujourd'hui, elle possède toujours le foulard que lui a offert Pierre Brossolette pour ses 20 ans ; peu de temps avant que l'un et l'autre soient arrêtés, et elle déportée à Ravensbrück. Enfer absolu raconté dans *Regarde-toi qui meurs* (réédité aux éditions du Félin), point de départ des « A voix nue » menés par François Georges et diffusés cette semaine sur France-Culture. A 78 ans, Brigitte Friang n'a rien perdu de ce franc-parler ni de cette prodigieuse gaieté qui ont signé le parcours valeureux de ce petit bout de femme fonceuse et frondeuse. Aussi bien vis-à-vis de son « patron », André Malraux, dont elle devient l'attachée de presse à partir de 1947, que sur le terrain de la guerre d'Indochine, qu'elle couvre pour l'ORTF (cette gaulliste dans l'âme en sera du reste chassée en 1968 pour avoir revendiqué l'indépendance de la rédaction). Le rire contre l'effroi. Une superbe leçon de vie. – Val. C.

« A voix nue : Brigitte Friang ». Du lundi 14 au vendredi 18 octobre, 17 heures, France-Culture.

MARDI 15 OCTOBRE

▶ **Dans ma boîte**
7 h 25, France 5
Nouvelle émission de France 5, présentée par Thierry Dugeon, ex-présentateur de NPA (Canal+), « Dans ma boîte » recueille les témoignages de salariés autour de thèmes propres à l'entreprise. En plateau, des spécialistes (juristes, psychologues...) réagissent aux témoignages.

▶ **L'intolérable famine**
20 h 45, Arte
800 millions d'êtres humains souffrent de la faim. Introduit par un documentaire, *Les Fauteurs de famine*, d'Ashwin Ramab et Manfred Ladwig, sur la sous-alimentation dans l'Etat indien de l'Andrah Pradesh, la soirée s'aventure ensuite au Sénégal (*Le Sénégal piégé par la cacahuète*) et au Brésil (*Brésil : la faim des sans-terre*).

▶ **Tuer est mon métier**
23 h 05, France 3
Un documentaire de Paul Mitchell et Vanessa Vasic-Janekovic sur la formation à la guerre et au meurtre de jeunes, dans les commandos de marines ou des forces spéciales. Comment un être humain peut-il supporter la folie meurtrière d'une bataille ? Comment se mue-t-il en machine à tuer ? Comment ensuite se fait le retour au civil ? Dans la case « Sujet tabou ».

RADIO

MARDI 15 OCTOBRE

▶ **Tire ta langue**
14 heures, France-Culture
En marge du Sommet de la francophonie, un entretien d'Antoine Perraud avec Albert Salon, coauteur de *La Planète francophone* (Le Cherche Midi éditeur), et un documentaire de Catherine Pont-Humbert, intitulé *La Langue française au Liban.*

▶ **La tuerie de Nanterre**
15 heures, France-Culture
Le 27 mars, Richard Durr, 33 ans, tirait sur des élus du conseil municipal de Nanterre, faisant huit morts et quatorze blessés. Cette tuerie fit l'objet d'une polémique politique et d'une couverture médiatique exceptionnelle, à quelques semaines de l'élection présidentielle. Benoît Artaud revient sur ces meurtres et leur traitement par les médias.

TRISHA BROWN
DANCE COMPANY
El Trilogy 16 > 17 oct.
Canto Pianto / Geometry of Quiet /
Twelve Ton Rose 18 > 19 oct.
MAISON DES ARTS CRETEIL MAC
maccreteil.com - 01 45 13 19 19

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 14 OCTOBRE

TF1

16.25 Providence Feuilleton (saison 2) Indépendance ♦ **17.15 Melrose Place** (saison 7) La fin d'une époque **18.10 Star Academy** En direct **18.55 Le Bigdil** Jeu **19.50 Métiers de campagne 19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Josephine, ange gardien LA PLUS HAUTE MARCHE Série. David Delrieux. Avec Mimie Mathy, Laura Granier, Babsie Steger, Vincent Winterhalter, Margaux Caput (2002, France, ♦). 5225530
Joséphine vole au secours d'une petite gymnaste accusée à tort de tricherie peu de temps avant une importante compétition.

22.40 Y'a que la vérité qui compte Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 315998

0.10 F1 Magazine Magazine. 3999757

0.45 Star Academy 1469738 **1.25** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. **2.30** Sept à huit 7706844 **3.20** Reportages Quand passe la Garde républicaine 2515318 ♦ **3.45 Histoires naturelles** (25 min)3636478 .

FRANCE 2

17.30 Age sensible Série. L'épreuve du feu ♦ **18.00 Brigade des mers** Série ✪ **18.55** On a tout essayé **19.45** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille A l'île Maurice ♦ **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 Napoléon Téléfilm. Yves Simoneau. Avec Christian Clavier, Isabella Rossellini, Gérard Depardieu, John Malkovich, Anouk Aimée [3/4] (2002 ♦). 5223172
Espérant instaurer une paix durable, Napoléon signe un traité avec le tsar à Tilsit. L'empereur réalise bientôt la nécessité de fonder une dynastie.
22.40 D'art d'art Yves Klein, monochrome.

22.45 Complément d'enquête CLANDESTINS : LA GRANDE HYPOCRISIE Invités : Catherine Wihtol de Wenden, Daniel Cohn-Bendit, Marc Gentilini ; André Segard ; Nicolas Sarkozy. 8128207

0.25 Journal, Météo **0.50** Bruce Springsteen & the E Street Band En 2000 8789979 **2.20** Mezzo **2.45** J'ai rendez-vous avec vous **3.05** Une nouvelle vie *Court métrage* ✪ **3.20** Haïti [1/2]. Les fruits (10 min) 8052573.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour *Exhibition*, de Michka Assayas **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Loto foot **20.25** ET 2.15 **Le Fabuleux Destin de...** Avec Gilbert Montagné, Michèle Bernier.

20.55 C'est mon choix CE SOIR, DÉCIDEZ QUI IRA AU BOUT DE SA CHANSON... ET DE SON RÊVE Magazine présenté par Evelyne Thomas. 26800191

23.35 Météo, Soir 3.

0.05 L'Amour braque ■ Film. Andrzej Zulawski. Avec Francis Huster, Sophie Marceau, Tcheky Karyo, Michel Albertini, Jacques Gallo, Jean-Marc Bory, Roland Dubillard (1985, France, ♦) ✪ 1496221

1.50 Libre court Afrique fantôme. **2.40** Soir 3 **3.00 France Europe Express** Etes-vous personnellement inquiet ou pas pour votre emploi ? **4.10 Passé sous silence** Témoin X1 : silence on tue des enfants ! ✪♦ (65 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30 Hyper Show** Invités : Stéphane Bern, Patrick Eudeline. ✪ **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ✪ **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** H Série ✪ **20.35** Le Journal du sport **20.45** Le Journal du cinéma.

21.00 L'Exorciste (Version intégrale) ■ Film. William Friedkin. Avec Ellen Burstyn, Linda Blair, Max von Sydow, Lee J. Cobb, Jason Miller, Jack MacGowran Linda Blair (2001, Etats-Unis, ♦) ✪ 3482714
Une adolescente présente tous les symptômes d'une possession diabolique. Cette version contient des séquences qui avaient été coupées lors de sa sortie.

23.05 Lundi investigation L'INCROYABLE VOYAGE DE MONSIEUR GEORGE. Documentaire. A. Pelosi ○ 5693733
Portrait du candidat texan George Bush avant son élection à la présidence.

0.30 Souvenirs mortels Film. A. Fernández Armero (2000, Esp., v.o., ♦). 7872844 ✪ **2.10 Le Journal du hard** ✪ **2.25 Ally** Film. John B. Root (2002, Fr., ♦). 52645776 ✪ **4.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron** (50 min) ✪

FRANCE 5 / ARTE

15.40 Sciences et coïncidences [2/6] ♦ **16.35 Momies du peuple des nuages 17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01 Nature** Besoins de calme **19.45 Arte info 20.15 Reportage** Peur sur les toits.

20.40 Maigret tend un piège ■ Film. Jean Delannoy. Avec Jean Gabin, Annie Girardot, Olivier Hussenot, Jean Desailly, Alfred Adam (1957, Fr. - It., N., ♦) ✪ 662627
Le commissaire Maigret traque un tueur en série. Le mariage de Georges Simenon et du pessimisme sur commande du cinéma français des années 1950.

22.35 Grand format 1962 : LA CRISE DE CUBA Documentaire. Günther Klein et Stefan Brauburger (All., 2002). 6374375
Le 14 octobre 1962, un avion espion découvre des missiles sur l'île de Cuba.

0.10 Court-circuit (le magazine) La Mémé et le Bébé ; DVD et courts métrages ; Les Eléphants de la planète Mars ; Philippe Barassat. 3304318. **1.05 Saint-Cyr** ■ ■ Film. Patricia Mazuy (France, 2000, 110 min). 3965283 ✪.

M6

17.55 Stargate SG-1 Série (S2) Le faux pas ✪ **18.55 Charmed** Série (S2) Examen de conscience ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Série. Quelle guigne ✪ ♦.

20.50 Terminator ■ ■ Film. James Cameron. Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Biehn, Linda Hamilton, Paul Winfield, Lance Henriksen (1984, EU, ♦) ○ 864714
Un androïde venu du futur cherche à tuer une femme pour changer le cours des événements. Un film de science-fiction qui inventait un corps de cinéma : le robot de Schwarzenegger.

22.50 The Shooter Film. Ted Kotcheff. Avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, John Ashton, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy (1995, EU - Fr. - Esp., ♦) ○ 6036795
Improbable et banal.

0.25 Los Angeles Heat Nuit blanche pour un vampire ✪ **1.15 Jazz 6** Sexy blondes ! Diana Krall, Liza Ekdhal et la saxophoniste et chanteuse néerlandaise Candy Dulfer. 9429486 **2.20 M6 Music / Les Nuits de M6** (280 mn).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 Je suis un évadé ■ ■ Mervyn LeRoy. Avec Paul Muni, Glenda Farr, Helen Vinson, Preston Foster (1932, Etats-Unis, N., v.o., 90 min). **TCM**
14.00 Une chambre en ville ■ ■ Jacques Demy (1982, France, 95 min) ○ **CC Succès**
15.35 Le Beau Brummel ■ Curtis Bernhardt (1954, Grande-Bretagne, v.m., 110 min) ✪ **CC Succès**
16.10 Généalogies d'un crime ■ ■ Raoul Ruiz (1996, France, 115 min) ✪ **TPS Star**
17.25 Les Sept Samouraïs ■ ■ Akira Kurosawa (1954, Japon, N., v.o., 200 min) ○ **CC Succès**
18.50 L'Appât ■ ■ Bertrand Tavernier (1995, France, 120 min) ✪ **Cinéfaz**
19.05 Main basse sur la ville ■ ■ Francesco Rosi (1963, Fr. - It., N., v.o., 100 min) ✪ **CC Classic**
20.40 Cette sacrée gamine ■ Michel Boisrond (1956, France, 85 min) ○ **Festival**
21.00 Manipulations ■ Rod Lurie (2000, Etats-Unis, v.o., 121 min) ✪ **Cinéstar 2**
22.50 Quelle joie de vivre ! ■ ■ René Clément (1961, Fr. - It., N., 110 min) ✪ **Cinétoile**
23.25 Homicide ■ ■ David Mamet (1991, Etats-Unis, v.o., 95 min) ✪ **Cinéfaz**
0.20 The Invisible Menace ■ John Farrow (1938, Etats-Unis, N., v.o., 60 min). **TCM**

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : L'Irak de Saddam Hussein. Invité : Pierre-Jean Luizard. **TV 5**
18.30 Paroles d'Europe. Les partis socialistes européens. **Public Sénat**
22.10 Forum public. La prison, et après ? Invités : Laurent Béteille ; Paul Loridant ; Joël Troussier. **Public Sénat**
22.30 Arrêt sur images. Un Napoléon tous publics ? Avec Max Gallo ; J.-P. Guérin ; Laurent Joffrin. **France 5 Sat.**

MAGAZINES

19.10 ET 20.10 **L'Invité de PLS.** Elizabeth Roudinesco. **LCI**
23.00 Explorer. Insectes en gros plan. Guerriers du Golden Gate. Nager avec les requins. **National Geographic**
1.00 Howard Stern. Robert Schimmel et Tom Arnold, Shelby Lynn. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.20 Boy, l'enfant singe. **Odyssée**
18.50 Bruce Lee, la légende du dragon. **Planète**
19.30 Journal de l'Okavango. **National Geographic**
19.40 Police poursuites. **13ème RUE**
19.45 Tranches d'ados à Los Angeles. [13/14]. **Planète**
19.50 Femmes de l'ombre. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
19.55 Hollywood Stories. Joe Di Maggio et Marilyn Monroe. **Paris Première**
20.00 Vivre sa vie. Karen Davies. **National Geographic**
20.00 Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **Histoire**
20.15 Voyages aux Hébrides. La mer du Nord. **Odyssée**
20.45 Algérie, les crampons de la liberté... **Planète**
20.45 Biographie. Jeanne d'Arc. **La Chaîne Histoire**
20.47 Le Singe coquin. **Odyssée**
21.30 Téhéran, dix secondes plus tard. **Planète**
21.55 Jean Nouvel. L'esthétique du miracle. **Histoire**
22.20 Shaolin. **Planète**
22.25 Une Suissesse rebelle. Anne Marie Schwarzenbach, 1908-1942. **La Chaîne Histoire**
23.00 Pilot Guides. Le sud-ouest de l'Australie. **Voyage**
0.15 L'Invincible Armada espagnole. **La Chaîne Histoire**
0.55 Voyages, voyages. Liban. **TV 5**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (1er jour). **Eurosport**
20.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid (1er jour). **Pathé Sport**
20.00 Handball. D 1 masculine (5e journée) : Toulouse - Villeurbanne. **Eurosport**

DANSE

20.45 Don Quichotte. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Ludwig Minkus. Par Les Premiers danseurs et le Corps de Ballet de l'Opéra national de Paris. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Ravel. *Quatuor à cordes*. En 1999. Avec Cécile Brey (violon), Marc-André Corny (violon), Marie Poulanges (alto), Frédéric Desfossez (violoncelle). **Mezzo**
19.45 Haydn. *Quatuor* n°4, opus 76. En 1999. Avec Cécile Brey (violon), Marc-André Conry (violon), Marie Poulanges (alto), Frédéric Defossez (violoncelle). **Mezzo**
22.55 Couperin. *La Piémontaise*. En 2000. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecin). **Mezzo**
23.15 The Manhattan Transfer. Tokyo 1986. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.05 Les Suites d'un premier lit. Pièce de Labiche. **Festival**
23.05 Permettez madame ! Pièce de Labiche. **Festival**

TÉLÉFILMS

22.15 Les Rois de Las Vegas. Rob Cohen ✪ **Canal Jimmy**
23.00 Une petite ville bien tranquille. R. T. Heffron ○ **Téva**

SÉRIES

19.55 Beverly Hills. Week-end à Palm Springs (S1). **TF 6**
20.45 New York Police Blues. Bon vent, Fancy ○. Un suspect trop parfait (Saison 8, v.m.) ○ **Canal Jimmy**
22.05 3e planète après le Soleil. Dick's Big Giant Headache [2/2] (Saison 4) - [24/24]. **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Invité : Hervé Roten.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Nicole Caligaris.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Nuits romantiques du lac du Bourget. Par la Sinfonia Varsovia : œuvres de Mendelssohn, Paganini, R. Schumann.
22.00 En attendant la nuit. Donné au Théâtre des Bouffes du Nord.
23.00 Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [1/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Schubert, Weber, Liszt.
20.40 Matisse, Picasso et leurs amis musiciens. Œuvres de Poulenc, Milhaud, Satie, Gershwin, Granados, Ravel, Stravinsky.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Couperin, De Brossard, Rameau, Balbastre.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 15 OCTOBRE

TF1

12.50 A vrai dire Comment choisir sa perçeuse ? **13.00 Journal 13.45 Les Jardins de Laurent 13.50 Météo 13.55 Les Feux de l'amour** Feuilleton ♦ **14.45 Kaléidoscope** Téléfilm. Jud Taylor. Avec Jaclyn Smith (EU, 1990, ♦) **16.25 Providence** Deux pour le prix d'un ♦ **17.15 Melrose Place** Le choix de Ryan **18.10 Star Academy 18.55 Le Bigdil** Jeu **19.55 Météo, Journal, Météo.**

20.55 Rush Hour ■ Film. Brett Ratner. Avec Jackie Chan, Chris Tucker, Tzi Ma, K. Leung. *Action* (EU, 1998, ♦) ○. 5292202
Deux policiers, un Chinois de Hongkong et un Noir de Los Angeles, font équipe pour retrouver un enfant kidnappé. Un mélange de burlesque et d'action qui repose sur un tandem disparate.

22.40 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 2009757
0.30 Vol de nuit Hôpital, silence on parle. Magazine. Invités : Martin Winckler, Sylvie Caster, Franck Maubert, Patrice Delbourg, Paul Moreira, Françoise Glorion, Douglas Kennedy. 3387513 **1.30 Star Academy** 5263719 **2.12** Du côté de chez vous 247797852 **2.15 Météo 2.20 Reportages** Vous avez dit râleur ? Magazine ♦ 9042177.

2.45 Très chasse Armes, sécurité et dressage. Documentaire **3.35 Aventures asiatiques** Aventures asiatiques en Inde. 1863264 **4.30 Histoires naturelles** Les fouines... le Cambodge. Documentaire (30 min) ♦ 8979210.

FRANCE 2

12.20 Pyramide 12.55 Météo, Journal, Météo 13.53 Expression directe FSU **13.55 Inspecteur Derrick** Série ✪ **15.00 Le Renard** Série ○ **16.05 Rex** Passion fatale ✪ **16.50 Un livre** *Pierre Isaac Mendès - France*, de Jean-Denis Bredin **17.00 Des chiffres et des lettres** ✪ **17.30 Age sensible** Série ♦ **18.00 Brigade des mers** Série ✪ **18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille** ♦ **20.00 Journal, Météo** ♦.

20.55 Danse avec les loups Film. Kevin Costner. Avec Kevin Costner, Mary McDonnell, Graham Green, Rodney A. Grant, Tantoo Cardinal (EU, 1990, ♦) ✪. 26858738
John Dunbar, officier de l'armée nordiste, est muté dans un avant-poste isolé à la frontière de l'Ouest sauvage.
0.00 Journal de la nuit, Météo.

0.25 Vidange ■ ■ Film. Jean-Pierre Mocky. Avec Marianne Basler, J.-P. Mocky, Laurent Labasse, Michel Bertay, J. Legras. *Comédie* (Fr., 1998, ♦) ○. 5649535
Mireille Bertillet est une jeune juge d'instruction de province. Elle mène une vie routinière jusqu'au jour de sa mutation à Paris où elle va se heurter à la corruption de notables qu'elle va combattre.

2.00 Chanter la vie Magazine. 7783993 **2.50** 24 heures d'info, Météo **3.10** Y a un début à tout Divertissement. Invités : Franck Lebœuf, Linda Lemay, Laurent Ruquier (10 min) 64831603 .

FRANCE 3

14.50 Le Magazine du Sénat **15.00 Questions au Gouvernement** ♦ **16.05 Outremers 16.35** TO3 **17.30 Mon Kanar 17.45** C'est pas sorcier Les barrages, de l'eau à l'électricité ♦ **18.15 Un livre, un jour** *La Nuit blanche*, d'Arlette Farge **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10 Tout le sport 20.20 Le Fabuleux Destin de...** Invités : Gilbert Montagné et Michèle Bernier.

20.55 Famille d'accueil : Une mère à tout prix Téléfilm. Daniel Janneau. Avec Virginie Lemoine, Stanislas Crevillen, Christian Charmetant, Ginette Garcin, Lucie Barret (2001, Fr., ♦). 5286641
Depuis son abandon, Camille ne cesse de passer de famille en famille. Un jour, il arrive chez les Ferrière.
22.35 Météo, Soir 3.

23.05 Sujet tabou - Tuer est mon métier Documentaire. Paul Mitchell et Vanessa Vasi-Janekovic ○ ♦. 3208931
Comment l'armée moderne transforme de très jeunes hommes, parfois à l'encontre de leurs convictions, en de véritables machines de guerre.
0.00 La Case de l'oncle Doc - Dans les coulisses de... Dans l'air du temps : le salon du prêt-à-porter. Jacques Abecassis. 98332 ♦

0.55 Ombre et lumière Invité : Philippe Noiret. 9210158 **1.25 Le Fabuleux Destin de... 1.50** Soir 3 **2.10 On ne peut pas plaire à tout le monde** Gérard Jugnot, Jean-Louis Aubert. 48478993 **4.25 Explore** Supercroco (60 min).

CANAL+

14.00 Comment j'ai tué mon père ■ Film. Anne Fontaine ✪ **15.30 Minutes en + 15.45 Le Vrai Journal** ○ **16.40 Mauvais genres** Film. Francis Girod ✪ ► *En clair jusqu'à 20.59* **18.30 Hyper Show** Invités : Patrick Timsit ; Marianne Denicourt ✪ **19.30 Le Journal des bonnes nouvelles** ✪ **19.55 Les Guignols 20.05 H** Série Une histoire d'humanitaire ✪ **20.35 Le Journal du sport 20.45 Le Journal du cinéma** ✪

21.00 Hors limites Film. Andrzej Bartkowiak. Avec Steven Seagal, DMX, Isaiah Washington, Anthony Anderson, Michael Jai White, Bill Duke (2001, EU, ♦) ✪ 8610931
Un policier doit affronter quelques-uns de ses collègues corrompus. Mélange confus de coups de pieds et de coups de poing.

22.40 Vertical Limit Film. Martin Campbell. Avec Chris O'Donnell, Robin Tunney, Scott Glenn, Izabella Scorupco, Bill Paxton, Nicholas Lea (2000, EU, ♦) ○ 4474689
Un drame en montagne restitué avec réalisme grâce au dernier cri en matière d'effets spéciaux.
0.40 Cinéma de quartier : Cycle « French Touch » - Marie-Chantal contre le docteur Kha ■ Film. Claude Chabrol (1965, Fr., ♦).

2.30 Un bruit qui rend fou ■ Film. Alain Robbe-Grillet et Dimitri de Clercq (1995, Fr. - Bel. - Sui., ♦). 3423968 ○ **4.10 Football NFL** 5686622 **5.05 Lundi investigation.** Jusqu'ici tout va bien. Documentaire (60 min).

FRANCE 5 / ARTE

14.10 Science en conscience [2/6]. Euthanasie, a-t-on le droit de donner la mort ? **14.40 Dieux et démons** [3/3]. Tant qu'il y aura des crocodiles **15.35 Impôts locaux** Que fait-on de notre argent ? ♦ **16.35 Voyage au cœur de l'iboga** Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00 Flash info 19.01 Archimède** Chauve-souris. **19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Turquie. L'or empoisonné.

20.40 Thema - L'intolérable famine LES FAUTEURS DE FAMINE Documentaire. Ashwin Raman et Manfred Ladwig (Allemagne, 2002). 1244931
21.35 Thema - Le Sénégal piégé par la cacahuète Documentaire. Tilman Achtnich (Allemagne, 2002). 365399
22.20 Thema - Brésil La faim des sans-terre. Documentaire. Peter Puhlmann. 6492757

23.00 Music Planet 2Nite NERD ET LES NUBIANS Documentaire. Richard Valverde (France, 2002). 73844
Gros plan sur l'univers de la black music en compagnie de NERD - No One Ever Really Dies - et des Nubians.
23.55 La nuit s'anime Magazine. Who is who ; Je me souviens ; Planète du monde. **0.25 Bob et Magaret.** Tirage au sort.

0.45 Iqbal, non à l'esclavage des enfants. Téléfilm. Cinzia T. Torrini. Avec Roshan Seth (Italie, 1998). **2.30 Vive le Tour !** Film. Louis Malle (France, 1962, N.) **2.50 Why Are You Creative ?** Liv Ullmann (5 min).

M6

13.35 Affaires de femmes. Alliance profane ♦. Les trois sœurs ♦ **15.50 Les Anges du bonheur** Série (S3) Les prisonniers du silence ○ **16.40 M6 Music 17.05 80 à l'heure** Magazine **17.55 Stargate SG-1** Série (S2) L'ennemi invisible ✪ **18.55 Charmed** Série (S2) Médecine occulte ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Série (S2) Une vie de rêve ✪ ♦.

20.50 Demain, tous... VIVRE AVEC UN PHYSIQUE HORS NORME Débat présenté par Marielle Fournier. Un petit dans la famille ; Mon enfant sera hors norme ; J'ai décidé de grandir ; La maladie de la grande taille ; Trop grandes pour tout. 307776

22.50 Phase terminale Téléfilm. Larry Elikann. Avec Doug Savant, Nia Peeples, Michael Ironside, Roy Thinnes, Gregg Henry, Barbara Glover, Francesca Jarvis, Charles Kahlenberg (1996, EU, ♦) ○ 6012115
Une sombre machination se trame au centre médical à Phoenix et un jeune biologiste venu pour y faire un stage se retrouve malgré lui au cœur de l'affaire.

0.35 Zone interdite Echec et violence à l'école : des enfants sacrifiés. 7170603 **2.20 Culture pub** Laissez venir à nous les petits collectionneurs. 9210784 **2.40 M6 Music / Les Nuits de M6** (260 min). 42260968

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Marie, légende hongroise ■ ■ Paul Fejos (1932, France - Hongrie, N., 70 min) ✪ **CC Classic**
14.55 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (1993, France, 145 min) ✪ **CC Premier**
15.25 Comme elle respire ■ ■ Pierre Salvadori (1998, France, 100 min) ✪ **Cinéfaz**
16.10 Heimat ■ ■ Carl Froelich (1938, Allemagne, N., v.o., 100 min) ✪ **CC Classic**
17.55 Chat noir, chat blanc ■ ■ ■ Emir Kusturica (1998, Fr. - All., 125 min) ✪ **TPS Star**
19.00 Peter Pan ■ ■ Hamilton Luske (1953, Etats-Unis, 90 min) ✪ **Disney Channel**
19.25 L'Anglaise et le Duc ■ ■ ■ Eric Rohmer (2001, France, 125 min) ✪ **Canal + Vert**
20.45 Convoi de femmes ■ ■ William A. Wellman (1950, Etats-Unis, N., v.m., 115 min) ✪ **CC Classic**
21.00 Pas un de moins ■ ■ Zhang Yimou (1998, Chine, v.m., 105 min) ✪ **CC Auteur**
22.25 Boom ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.m., 115 min) ○ **CC Succès**
22.45 Racket ■ John Cromwell et Nicholas Ray (1951, Etats-Unis, N., v.o., 90 min) ✪ **Paris Première**
23.00 La Jument verte ■ Claude Autant-Lara (1959, France, 95 min) ✪ **Cinétoile**
23.50 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (1994, Grande-Bretagne, 90 min) ✪ **TPS Star**
0.10 Série noire ■ ■ ■ Alain Corneau (1979, France, 115 min) ✪ **Cinéfaz**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La fin du pacte de stabilité ? Invités : Bernard Angels, Philippe Marini. **Public Sénat**
22.30 Forum public. Les jeunes et l'emploi. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. Claude François. Céline Dion. **Paris Première**
18.50 J'y étais. Invités : Billy Crawford ; Jean-Pierre Luminet. **Match TV**
20.45 Un jour deux stars. Invitées : Corinne Touzet ; Inès de la Fressange. **Match TV**
22.45 Les Dossiers de Téva. L'infidélité est-elle une nouvelle façon d'aimer ? **Téva**
23.00 Explorer. Le trésor perdu de Cuba. Créatures de la mer. L'aigle et le serpent. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Mystères de l'Histoire. L'art de la guerre chez les Romains. **La Chaîne Histoire**
17.30 Voyage pratique. Ibiza. **Voyage**
17.30 Mémoire de l'Europe. [2/10]. Religion. **Histoire**
18.00 Civilisations anciennes. L'Inde. **La Chaîne Histoire**
18.30 Paradis de la faune. Cieux rouges. **Nat. Geographic**
18.30 Ecouter l'univers, entendre E.T. ? **Odyssée**
19.00 Pompidou, l'école du pouvoir. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pisteurs de dinosaures. **National Geographic**
19.00 Pilot Guides. Le sud du Mexique. **Voyage**
19.20 Boy, l'enfant singe. **Odyssée**
19.45 Tranches d'ados à Los Angeles. [14/14]. **Planète**
19.50 L'Invincible Armada espagnole. **La Chaîne Histoire**
20.00 Jean Tulard. [2/4]. Le général. **Histoire**
20.00 Les Aventuriers. [1/5]. Richard Byrd. **Nat. Geographic**
20.15 Fous d'animaux. [1/6]. Les yeux de la mer. **Planète**
20.45 Les Secrets de Dame Touti. **Planète**
21.00 Le Mystérieux Tombeau d'Abousir. **Nat. Geographic**
21.00 La Route des vins. L'Italie, de la Toscane à l'Adriatique. **Voyage**
21.30 L'Ami perroquet. **National Geographic**
21.55 Ieoh Ming Pei, un architecte singulier. **Histoire**
22.35 Les Coureurs fous de la Sierra Madre. **Planète**
22.35 Le Singe coquin. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. New York. **Voyage**
23.55 Rostock, quand les néonazis se déchaînent. **TSR**
0.00 Le Souffle de l'Histoire. Les Indiens Anasazi. **Voyage**
0.15 Apartheid. [2/2]. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

13.00 ET 20.00 **Tennis.** Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid (2e jour). **Pathé Sport**
15.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (2e jour). **Eurosport**
21.00 Boxe. Championnat de France des poids moyens : Christophe Tendil - Hacine Cherifi. **Eurosport**

MUSIQUE

18.35 Karajan dirige... *Symphonie* n°8 en fa majeur op. 98, de Beethoven. En 1972. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
20.45 Récital Andrés Segovia. **Mezzo**
21.30 Albéniz. *Sous le palmier* et *En el Alhambra*. Avec Alexandre Lagoya (guitare). **Mezzo**
21.45 Pradal. *Llanto por Ignacio Sánchez Mejías*. Toulouse, mars 2000. Par Franck Monbaylet (piano), Luis Rigou (flûte et percussions), Emmanuel Joussemet (violoncelle), Avec Raquel Villar, Vicente Pradal... **Mezzo**
0.30 Dr Bobby Jones. Jazz à Vienne 2000. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 Deux hommes dans une valise. Pièce de Donald Churchill et Peter Yeldham. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.40 Cap Random. John N. Smith. [2/8] ✪ **Festival**
20.50 Vietnam, un adroit mensonge. Terry George. **Paris Première**
21.00 La Confiance des chevaux. Duwayne Dunham ✪ **Disney Channel**
23.20 Napoléon et Marie Walewska. S. Lorenzi. **Histoire**
0.55 Entre ces mains-là. Arnaud Sélignac ✪ **TMC**

SÉRIES

20.45 That 70's Show. L'amour ou l'argent. La cousine d'Eric (saison 4, v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
20.50 Deuxième chance. Médiation. Hypocrisies (S1). **Téva**
21.35 Soirée Friends. (saison 2) [7 à 12/23] ✪ **Canal Jimmy**
23.40 Sex and the City. Cœur brisé (S4, v.o.) ○ **Téva**
0.15 Les Chroniques de San Francisco. [6/16]. **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Dernier vol*, de Jean-Christophe Valtat.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Yves Charnet, pour *Proses du fils*.
0.40 En écho. Sonotech « se la joue » [2/4].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France.
22.00 En attendant la nuit. Rediffusion.
23.00 Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [2/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. 5 *Piezas Infantiles*, de Rodrigo, dir. Maximiano Valdés ; Œuvres de Granados, Albeniz et Gray. 20.40 XVIe Festival international de Colmar. Par les Virtuoses de Moscou : œuvre de Mozart, Bach, Mozart.
21.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Une nuit sur le mont-chauve, de Moussorgski, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Rachmaninov, Stravinsky, Prokofiev, Chostakovitch.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

La carte du monde

UN AN, un mois, un jour. 11 septembre, 12 octobre. On prend les mêmes, ou leurs émules. Et voici qu'elles recommencent, ces images atroces, et atrocement banales désormais, de terreur, de mort, de feu et de sang.

Bombes volantes, bombe flottante, bombes roulantes ici, bombes humaines là, nous ne sommes pas au bout de nos peurs. Pas plus qu'au bout de nos peines. Pas au bout non plus de ce formidable déchaînement de violence où le terrorisme se fait fort de frapper où il veut, quand il veut. Et pas de manière aveugle comme le supposerait une expression de convention.

Cette fois, ce fut Bali, l'île des Dieux. Une charge énorme, sans aucun doute placée dans une voiture, une charge pour faire d'un samedi soir dans un night-club et un restaurant indonésiens, le samedi d'enfer de centaines de touristes devenus cibles et objectifs. On ignore encore, mais on le saura demain sans doute, car il est peu douteux que les gens qui ont voulu cela ne s'en fassent titre de gloire et déjà victoire, on ignore donc encore quels sont les auteurs de cet attentat monstrueux. Mais comme on ne prête qu'aux fous de Dieu et à leurs riches sponsors, déjà se répandent l'idée et la conviction que si ce n'est Al-Quaida, cela lui ressemble fort dans la manière et la folie furieuses. Que si ce n'est Ben Laden, derrière tout cela, alors, pour le moins, c'est un de ses frères ou un de ses émules en fanatisme et barbarie.

Du 11 septembre dernier, de cette symbolique entrée en massacre dans le siècle, nous avions tous conclu, dans un constat aussi vain que banal, que rien ne serait sans doute comme avant. Que nos sociétés occidentales étaient entrées dans une période de tous les dangers, puisque, aussi bien, autant que les Twin Towers, un tabou était tombé faisant que des porteurs de bombes fanatisés, obéissant à des projets mortifères et à des chefs insaisissables, pouvaient pratiquer ce que l'on a scrupule et comme honte à appeler le terrorisme de masse. Frapper. Frapper très fort. Frapper indistinctement, dans sa chair, son quotidien, ses symboles et ses intérêts, le présumé empire du Mal.

Le frapper à l'économie, dans la symbolique de son temple du World Trade Center. Le frapper à l'énergie, dans la symbolique d'un pétrolier. Le frapper à la « mécréance » triomphante et insouciante, dans la symbolique d'un tourisme de masse et de fête occidental dansant sur une île des Dieux. Alors qu'il n'est, dans l'esprit des terroristes fanatisés, qu'un seul Dieu, et que Ben Laden en est le fléau..

Ici, nous revient l'image de ce tueur fou, ce sniper prenant des vies au gré de son délire, ces jours-ci dans la région de Washington. Rien à voir évidemment, la folie d'un seul homme, tuant pour tuer, au hasard et comme dans un défi à la police. Simplement, il se trouve que cet homme a signé son délire d'une carte à jouer symbolisant la Mort et portant cette mention *« Cher policier, je suis Dieu ! »*

Non, rien à voir. Sauf que l'idée nous obsède depuis ce matin d'une entreprise globale de tueurs fous, déposant sur l'atlas du monde et sur les ruines ensanglantées d'un night-club de Bali, cette carte à jouer : *« Cher Bush, nous sommes Dieu. »* Et que, hélas ! bien d'autres cartes restent à venir.

CARNET DE ROUTE

A Moscou, le « refuge » classé mais délaissé de la Maison rouge

MOSCOU
de notre correspondante

C'est une grande bâtisse de briques rouges, cachée derrière les immenses arbres d'un jardin anarchique. Aujourd'hui, ses habitants ne puisent plus l'eau au puits et ils ont l'électricité, des immeubles de banlieue ont poussé tout autour et le métro n'est pas loin. Ce n'est plus une maison à la campagne, et pourtant le temps s'est arrêté là, entre ces murs lézardés qui ont abrité des générations d'artistes et abritent toujours leurs descendants.

D. R.

Les murs sont couverts des œuvres de Favorski, d'Efimov...

La Maison rouge pourrait être un musée, dans cette Russie qui les aime tant, et où tout est prétexte à en créer. Mais la volonté de l'un de ses deux fondateurs a été respectée : elle est restée maison d'habitation. Au-dessus des trois ateliers du rez-de-chaussée vivent plusieurs familles, générations mêlées, comme il est toujours d'usage dans le pays. De Dimitri, 74 ans, à Dimitri, son arrière-petit-fils, 3 ans, dix-huit personnes l'habitent.

Dix-huit personnes et un siècle d'histoire, dont les murs sont chargés. A la fin des années 1930, une grande exposition agricole est organisée à Moscou. Certains des artistes qui mettent la main à la pâte reçoivent pour paiement... un terrain. Sur le leur, à une quinzaine de kilomètres du centre de la capitale, Vladimir Favorski (1886-1964) et Ivan Efimov (1878-1959) construisent, en 1939, ce qui restera pendant des décennies une des rares propriétés privées de Moscou. Tous deux sont issus de familles de la vieille noblesse. Le premier est connu surtout comme illustrateur de livres, le second comme sculpteur animalier. Mais ils touchent à tout.

Au début du siècle, Ivan Efimov et sa femme ont arpenté la Russie avec un théâtre de marionnettes et un théâtre d'ombres ambulants. Ils peignent, sculptent, gravent, dans cette Maison rouge qui leur a permis de rassembler leur famille. Vladimir Favorski vivait jusque-là dans un appartement communautaire dans le centre, tandis que femme et enfants, chassés par la famine, avaient quitté la ville. La demeure est vaste, elle sert de refuge aux amis, qui investissent jusqu'au grenier. Dans les années 1960, Dimitri Jilinski, aujourd'hui l'un des plus célèbres peintres russes, y verra naître ses deux enfants. Des amis musiciens viennent répéter.

Tout est prétexte à spectacles, bals masqués, soirées théâtrales dans ce lieu qu'à l'époque on atteint, l'hiver, après une longue marche dans la neige, et qui ébahit le visiteur venu bien souvent d'un appartement communautaire. Aujourd'hui, dans les ateliers, dans les pièces d'habitation, les murs sont couverts des œuvres de Favorski, de Efimov, de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs gendres, de leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, et même des aïeux des pièces « rapportées », issues elles aussi de l'intelligentsia du XIXe siècle. Des tableaux qui appartenaient à la princesse Cheremetiéva – une grande famille de l'époque tsariste dont certains descendants vivent à la Maison rouge – aux créations des plus jeunes habitants, la qualité est inégale. Mais l'ensemble témoigne de la vitalité des milieux artistiques dans le Moscou du XXe siècle.

« Il ne s'agit pas seulement d'un capital plastique, mais aussi d'un capital moral », affirme Valentina Alexeïevna, qui vient d'organiser une exposition sur la Maison rouge dans la ville de Podolsk, à une vingtaine de kilomètres de Moscou. *« C'est un endroit unique*, dit-elle, *parce qu'il puise à des racines très profondes, les aïeux faisaient partie de la vieille intelligentsia éclairée, la belle-mère de Favorski avait créé le premier jardin d'enfants qui ait existé à Saint-Petersbourg, son mari, médecin, soignait les pauvres et recueillait les orphelins. »* Deux patriarches ont succédé à Vladimir Favorski et Ivan Efimov : les époux de leurs petites-filles, Dimitri Chakhovskoï et Illarion Golitsine. Le premier, sculpteur, aujourd'hui âgé de 74 ans, gagnait sa vie en travaillant notamment pour des théâtres. Il est l'auteur de l'immense horloge apposée sur la façade du grand théâtre de marionnettes de Moscou, et certaines de ses œuvres figurent dans les plus grands musées de Russie. Ce qui ne l'empêche pas de vivre dans la plus grande simplicité, et de désespérer de trouver les fonds qui permettraient de rénover la Maison rouge, classée au patrimoine mais délaissée. *« On a grandi dans un tel milieu*, dit-il, *qu'on ne peut pas voir l'art comme un commerce. »*

Marie-Pierre Subtil

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La passion du théâtre

GASTON BATY vient de mourir. J'entends encore sa voix, fragile, voilée, essoufflée, articulant des paroles énergiques... Son grand chapeau, son manteau – époque Willette ou Bruant. Un visage jeune, des yeux clairs, une silhouette de vieil artiste montmartrois. Il était bizarre. Il séduisait. Baty a travaillé autant que Jouvet, Dullin et Pitoëff pour l'éclat du théâtre, de 1920 à la guerre. S'il était moins populaire, c'est qu'il ne jouait pas la comédie. Il fut à l'aise au Théâtre Montparnasse. Baty « illustrait » les pièces avec l'audace d'un Gustave Doré. Dans ses mises en scène, le visuel dominait toujours. Gaston Baty avait lancé l'anathème contre le texte. Il avait voulu détrôner *« Sire le Mot »*. On lui pardonnait cet attentat contre la littérature, qui, pour lui, sauvait le théâtre Chimère. Jamais nous n'oublierons Emma Bovary, tournant dans sa robe neuve et se regardant au miroir, devant les rideaux blancs des fenêtres de la maison d'Yonville. Jamais Marianne et son grand chapeau, coquetant avec Octave ; ni Coelio marchant vers la mort à travers un feuillage de nuit ; ni Jacqueline à son métier montrant du doigt la bourse qu'elle confie à Fortunio...

Robert Kemp
(15 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Météo.** Les prévisions personnalisées mises à jour deux fois par jour.

■ **Chaîne Interactif**. Tiré du film de John Carpenter, sorti en 1982, *The Thing* transporte le joueur dans le froid de l'Antarctique pour une aventure où la peur est le principal ennemi à combattre.

■ **Thématiques**. Sélections d'articles par thèmes, extraits des archives du *Monde* autour de sujets d'actualité. En édition abonnés.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 13-lundi 14 octobre 2002 : 567 094 exemplaires.

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 15 OCTOBRE 2002

BOUSSOLE
Les pays du Golfe craignent une éventuelle attaque américaine sur l'Irak, qui saperait un peu plus leur croissance. A un moment où les capitaux étrangers font défaut **p. IV**

FOCUS
L'élargissement de l'Union européenne dépend-il d'un « non » irlandais ? Les solutions de contournement juridique existent, mais leur coût politique serait exorbitant **p. V**

TRIBUNES
Le prix Nobel d'économie 2002 couronne les travaux de Daniel Kahneman et Vernon L. Smith. Il consacre l'économie comme une science expérimentale **p. VI**

EMPLOI
- Les premiers emploi-jeunes vont sortir du dispositif mis en place par Martine Aubry. Le gouvernement maintient quelques aides transitoires aux associations et prépare d'autres projets encore flous **p. VII**
- La fonction publique va devoir passer des expériences à la réforme **p. VIII**

OFFRES D'EMPLOI
- Gestion et administration p. IX
- Ingénieurs p. X
- Marketing p. XI
- Collectivités territoriales p. XII et XIII
- International p. XV
- Banques p. XVI

AU BRÉSIL, LA PERCÉE DE LULA À LA PRÉSIDENTIELLE REFLÈTE LES ESPOIRS DÉCUS D'UNE RÉGION, APRÈS QUINZE ANS DE RÉFORMES

Amérique latine : les revers d'une libéralisation précipitée

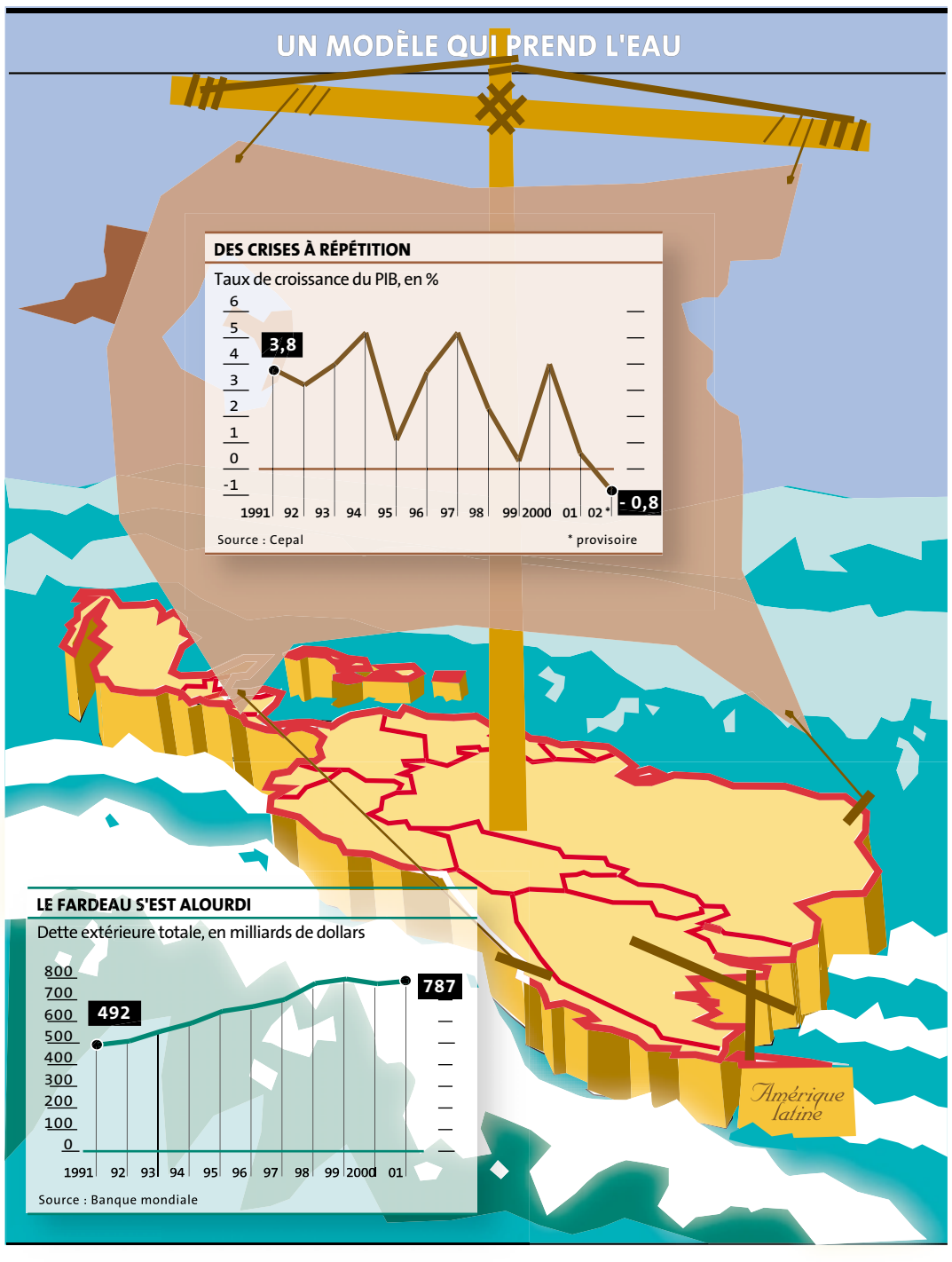

Le numéro 13, celui du candidat Lula sur l'urne électrique, lui a porté chance. Lancé, pour la quatrième fois, dans la course à l'élection présidentielle, Luiz Ignacio « Lula » da Silva, ancien métallo et ex-syndicaliste d'extrême gauche, a toutes les chances d'accéder à la fonction suprême, le 27 octobre, après avoir largement remporté le premier tour, le 6 octobre, avec près de 47 % des voix. La victoire de Lula et de son Parti des travailleurs (PT) ne signifierait pas seulement la fin de l'ère de Fernando Henrique Cardoso, président social-démocrate, tendance libérale, qui, non rééligible, quittera alors la présidence en janvier 2003 après deux mandats successifs. Elle marque bien sûr un tournant majeur dans la vie politique, sociale et économique des 170 millions de Brésiliens, mais, compte tenu du poids exercé par ce pays – le Brésil assure à lui seul 30 % du produit intérieur brut (PIB) régional –, c'est tout le bloc sud-américain qui est interpellé. A un moment où l'ensemble des pays de la région, exception faite, peut-être, du petit Chili, se débat dans d'angoissantes difficultés économiques et doit faire face à une forte augmentation des inégalités liée à une libéralisation trop brutale. Une descente au fond du trou qui justifiera, peut-être, le verdict de « nouvelle décennie perdue » appliquée à une région qui, au sortir cahotant de la dictature militaire, avait déjà « perdu » les années 1980.

Le marasme général et tout particulièrement la débâcle argentine dont on a trop longtemps affirmé, à tort, qu'elle n'impliquait pas de risque de contagion, explique en partie la « vague rouge » qui, au Brésil, devrait porter au pouvoir un Lula soucieux mais aussi contraint d'adoucir son image gauchiste autrement que par le port de la cravate. Le candidat du PT a, en effet, été chaudement prié par le Fonds monétaire international (FMI) de s'engager à respecter la politique budgétaire de son prédécesseur. C'est à ce prix que Brasilia, en pleine tempête monétaire, a pu se voir promettre 30 milliards de dollars, le plus gros prêt jamais consenti par l'institution.

Au Venezuela, c'est un président populiste de gauche qui se bat avec une partie de la rue, témoin les violents incidents entre adversaires et partisans d'Hugo Chavez qui se sont soldés, le 10 octobre, par un mort et six blessés dans le centre de Caracas. Au Pérou, le président d'origine indienne Alejandro Toledo a toutes les peines à justifier l'action de son nouveau gouvernement. L'instabilité politique règne aussi en Equateur, qui avait pourtant cru trouver un remède imparable à ses déboires en se tournant vers la dollarisation, et au Paraguay, tandis que la Colombie continue à affronter enlèvements et conflits armés. Sur le front économique, le président mexicain, Vicente Fox, aux affaires depuis un an et demi seulement, a été contraint d'annoncer un budget d'austérité destiné à faire face à une croissance très fortement ralentie.

Quelle que soit l'issue du scrutin au Brésil, le risque d'une grave crise financière demeure. Les pays de la région sont a priori peut dépendants de leur voisin, commercialement parlant, mais tous risquent de pâtir d'un éventuel défaut sur le paiement de la lourde dette du pays (226 milliards de dollars, fin 2001), qui ne manquerait pas de précipiter un peu plus le retrait général des investisseurs étrangers, échaudés par les déboires répétés des pays émergents. En 2001, et la tendance s'est aggravée depuis, les financements étrangers sous forme de prêts bancaires, d'achats d'actions ou d'obligations ont chuté de 17 %, à 75 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente, en Amérique latine et aux Caraïbes. Les investissements directs étrangers (IDE) ont, de leur côté, reculé de 11 %, à 85 milliards de dollars, selon les chiffres de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced).

L'ajustement peut paraître minime. Il est tragique pour des pays qui comptent sur cette manne pour compenser un financement domestique défaillant. D'ores et déjà, l'Amérique latine est entrée en récession en 2002, avec une contraction de l'activité de 0,6 %, selon les dernières prévisions du FMI, et, si l'institution financière annonce la reprise pour l'an prochain, il y a encore, pour gagner ce pari, beaucoup d'incertitudes à lever. Alors même que les gouvernements de la région – et pas seulement au Brésil – doivent affronter une hostilité croissante des populations à l'égard des réformes libérales engagées depuis plus d'une décennie, la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a réuni, le 10 octobre à Madrid, une cinquantaine d'économistes spécialistes de la région, s'est montrée préoccupée par la montée de ce sentiment anti-réformes portant en germe la tentation d'un retour au populisme et du repli sur soi. Il y a pourtant dans ce rejet une explication très rationnelle que la plupart des économistes ont admise : la libéralisation n'a pas, à quelques exceptions près, tenu ses promesses. La croissance n'est pas au rendez-vous : l'Amérique latine, érigée en modèle de la transition vers l'économie de marché, fait aujourd'hui moins bien qu'au cours de la décennie 1970, pendant laquelle la croissance progressait en moyenne au rythme de 5,6 % par an. Pour noircir encore un peu plus ce tableau, les crises se sont multipliées au fur et à mesure que ces pays liaient leur survie financière aux marchés internationaux des capitaux. *« On peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle »*, constate Guillermo Calvo, l'économiste en chef de la BID, sans aller au-delà de ce constat d'échec. L'heure est aux questions, mais, comme le remarquait un des participants de la rencontre de Madrid : *« Ce n'est pas en pleine tempête qu'il est le plus facile de changer de cap. »* L'urgence, à savoir pas de retour en arrière à chaud, devrait donc l'emporter, en attendant des jours meilleurs.

> Les crises se sont multipliées au fur et à mesure que les pays de la région liaient leur survie financière aux marchés internationaux des capitaux

Laurence Caramel et Serge Marti

QUESTIONS-RÉPONSES

Marasme

1 Quelles sont les prévisions de croissance de la région ?

L'Amérique latine a basculé dans la récession en 2002. Le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publiées en septembre, évalue à – 0,6 % la contraction du produit intérieur brut (PIB) cette année. L'effondrement de l'Argentine à la fin de l'année 2001 – contrainte de suspendre le remboursement de sa dette – et la crise financière qui a emporté le Brésil à quelques semaines de l'élection présidentielle d'octobre, ont aggravé les perspectives de la zone, par ailleurs affectée par le ralentissement économique à l'œuvre aux Etats-Unis et en Europe. La croissance en Argentine devrait reculer de 16 %, selon le FMI. L'Uruguay, très dépendant de ses voisins, enregistrerait la deuxième plus mauvaise performance (– 11,1 %), alors que le Brésil et le Mexique garderaient la tête hors de l'eau (+ 1,5 %). Le FMI reconnaît avoir écarté trop vite les risques de contagion que faisait peser sur le reste de la région le problème argentin. La défiance des investisseurs étrangers, la nervosité sur les marchés étrangers, où les primes ont rejoint leurs sommets des crises passées, font partie des éléments-clés des possibles scénarios pour les mois à venir. Le FMI, qui table sur une reprise en 2003, avec une croissance moyenne de 3 % pour le continent, a fait le pari d'un retour de la confiance. La Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Cepal, prévoit de son côté une contraction du PIB de 0,8 % en 2002.

2 Quels sont les pays latinos qui ont le plus attiré d'investissements directs étrangers ?

Les investissements directs étrangers (IDE) n'ont cessé d'augmenter depuis le début des années 1990 avant de fléchir à partir de 2001. Ils restent inférieurs à ceux reçus par l'Asie : 102 milliards de dollars pour cette dernière année de référence, contre 85 milliards, selon le dernier rapport de la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), mais l'écart s'est considérablement resserré. Les flux demeurent concentrés sur les trois grandes économies de la zone, le Brésil, le Mexique et l'Argentine, qui en moyenne ont reçu, entre 1990 et 2000, respectivement 30 %, 28,3 % et 15,6 % des capitaux étrangers. Cette source de financement, bien que plus modeste en volume, est comparativement plus importante pour les pays les plus pauvres de la région. Elle représente l'équivalent de 14 % du PIB des pays les plus pauvres, selon les statistiques de la Cepal, contre seulement 4,8 % pour les pays les plus riches.

A la différence de l'Asie, les investisseurs étrangers se sont surtout tournés au cours de la dernière décennie sur le secteur des services, ouvert dans le cadre de vastes programmes de privatisations. L'Union européenne, devant les Etats-Unis, est devenue le premier investisseur de la zone, en particulier dans le domaine de l'énergie, des télécommunications et, plus récemment, des services financiers.

3 La libéralisation a-t-elle permis de faire reculer le niveau de la pauvreté ?

Selon une évaluation de la Banque mondiale, publiée en septembre, la population vivant au-dessous du seuil absolu de pauvreté — c'est-à-dire moins de 1 dollar par jour — est passée de 16,8 % de la population totale à 12,1 % en 1999. Cependant, ajoute l'institution financière multilatérale, la crise que traverse la région depuis 2001 a en partie effacé ces progrès. Le revenu par habitant a commencé à baisser en 2001 en Amérique centrale et dans la zone des Caraïbes en raison de la sécheresse, de la chute des cours du café et des recettes touristiques après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. La population argentine, durement affectée par la récession et l'envolée du chômage (plus de la moitié a basculé dans la pauvreté), a vu également fondre ses revenus.

La région demeure par ailleurs marquée par de grandes disparités. Si, en moyenne, en 2000, le revenu par habitant s'élevait à 3 670 dollars par an pour l'ensemble du continent, aux deux extrêmes, un Argentin pouvait espérer recevoir 5 460 dollars et un Nicaraguayen seulement 400. Entre les deux se situe le revenu moyen d'un Mexicain, 5 070 dollars, d'un Brésilien, 3 580, d'un Equatorien, 1 210. Le Honduras, la Bolivie et le Nicaragua font partie du groupe des 49 pays les moins avancés de la planète, qui, à ce titre, bénéficient d'un programme de réduction de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

Les désillusions au bout des réformes

APRÈS DES ANNÉES D'EFFORTS, LA CROISSANCE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS ET LES CRISES PLUS FRÉQUENTES

C'est un peu l'histoire d'un rendez-vous raté. Pour la troisième fois en moins de dix ans (Mexique en 1994, Brésil en 1999, Argentine et Brésil aujourd'hui), l'Amérique latine se trouve confrontée à une crise majeure. Laboratoire, à partir du milieu des années 1980, des politiques de libéralisation prônées par les institutions financières internationales, ce continent, un temps érigé en modèle au point d'exporter ses *« thérapies de choc »* dans une Europe de l'Est débarrassée du communisme après la chute du mur de Berlin, se révèle aujourd'hui, plus que tout autre, vulnérable aux humeurs aléatoires de la conjoncture et des flux de capitaux internationaux.

« Au terme de près de vingt ans de réformes pro-marché qui ont permis de lutter avec succès contre l'hyperinflation et d'attirer des capitaux étrangers, la région se trouve dans une situation aussi préoccupante qu'au début des années 1980 », affirme l'économiste Yilmaz Akyuz, responsable de la division Mondialisation et stratégies de développement à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), *« le brutal ralentissement de la croissance ou la récession que traversent plusieurs pays peuvent conduire à une nouvelle crise de la dette et peut-être à une autre décennie perdue pour le développement »*. Moins pessimiste, Georges Couffignal, professeur à l'Ecole des hautes études sur l'Amérique latine, à Paris, met en avant l'importante capacité de rebond des pays de la région, tout en admettant *« que les réformes n'ont pas tenu leurs promesses »*.

Quoi qu'il advienne, pour les Latino-Américains, le souvenir des années 1980 résonne comme un cauchemar. Après la crise financière de 1982, il fallut douze ans aux Argentins et aux Brésiliens mais près de quinze aux Mexicains, pour retrouver leur niveau de vie précédent. *« La conversion du continent au consensus de Washington reposait sur l'idée force que seule cette libéralisation permettrait de s'affranchir de la contrainte de la dette et de trouver des sources de financement viables »*, rappelle Carlos Quenan, maître de conférences à l'université de la Sorbonne-Nouvelle. Les graves difficultés actuelles de l'Argentine et du Brésil montrent, pour deux des plus grands pays de la zone, les limites de cette stratégie lorsqu'à l'inverse de l'Asie, elle ne s'appuie pas sur des efforts d'investissement des entrepreneurs locaux et de réserves d'épargne importantes.

Au cours des années 1990, la dette extérieure de la région a augmenté de près de 50 % et reste une source d'extrême vulnérabilité. Un rapport, publié en avril dernier par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal), installée à Santiago du Chili, soulignait que si, en moyenne, les créances à court terme représentent la moitié des réserves en devises des pays en développement, cette proportion atteint plus de 80 % en Amérique latine pour seulement 30 % environ en Asie.

Le pari de l'ouverture n'a en effet pas permis – à quelques exceptions près comme le Mexique ou le Chili – de ramener la croissance à des niveaux comparables à ceux des années 1970. Au cours de cette décennie, le PIB de la région avait en moyenne augmenté au rythme de 5,6 % par an. Depuis 1991, la croissance a été en moyenne deux fois moins rapide et surtout de plus en plus dépendante des flux et reflux des capitaux étrangers. Car la stratégie d'insertion dans le commerce mondial n'a pas été à la hauteur de ce qui était attendu. Les investissements directs étrangers – concentrés sur le Mexique, le Brésil et l'Argentine –, se sont surtout dirigés vers le secteur des services, moins générateurs de devises.

« OUVERTURE PRÉCIPITÉE »

Si les exportations ont progressé à des rythmes « à l'asiatique », les importations ont souvent augmenté plus vite, générant des déficits quasi permanents. Bien sûr, ce tableau doit être nuancé. Entre le Mexique et les petits pays d'Amérique centrale, happés par le marché nord-américain, où se sont développées des industries d'assemblage, et les pays andins, dont les échanges sont dominés à plus de 80 % par les matières premières, les itinéraires sont peu comparables.

Mais globalement, résume Yilmaz Akyuz, pour expliquer les crises à répétition *« l'Amérique latine est allée trop vite et trop loin sur la voie de la libéralisation tant financière que commerciale. Des pans entiers de son appareil productif – et le meilleur exemple reste l'Argentine – ont été sacrifiés dans une ouverture précipitée »*. Il est peu surprenant dès lors que les Latino-Américains dans leur majorité portent un regard critique sur les réformes engagées depuis quinze ans. Selon une enquête réalisée par *Latinobarometro*, au début de l'année, dans dix-sept pays de la région, deux tiers des personnes interrogées envisageaient l'avenir avec pessimisme et 63 % d'entre elles considéraient que les privatisations n'avaient pas profité à leur pays.

Fait nouveau, c'est que ce mécontentement ne concerne plus seulement les catégories les plus pauvres mais s'étend aux classes moyennes, à leur tour très affectées par les aléas de la croissance. Championne des inégalités, l'Amérique latine l'est restée au terme de ces années de bouleversements.

Si le Mexique a rejoint le « premier monde » en devenant membre en 1994 de l'OCDE, le club des pays industrialisés, il a été aussi promu en laboratoire de la Banque mondiale pour l'expérimentation de ses politiques de lutte contre la pauvreté.

Quelles leçons tirer de ce bilan ? Aller plus loin, disent les économistes libéraux qui expliquent les dérapages de leur modèle par le caractère inachevé des réformes. Faire une pause, réclament les autres, réellement inquiets de la tournure qu'a prise l'aventure. Le débat est ouvert et les « Chicago boys » – ces économistes sud-américains formés à l'université de Chicago, chantres des théories néolibérales – ne règnent plus en maître aujourd'hui. L'idéologie du *« moins d'Etat »* et du *« tout marché »* a pris quelques bosses au fil des crises. Même les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) reconnaissent qu'elles sont allées trop loin.

Laurence Caramel

Une longue pratique de la contestation

« UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE. » Plus qu'ailleurs, ce slogan, qui à travers le monde bat le rappel de ceux qui veulent résister aux politiques économiques néolibérales, résonne en Amérique latine. Depuis l'apparition, en 1994, du mouvement du sous-commandant Marcos dans les montagnes mexicaines du Chiapas, jusqu'au lancement en 2001 du premier Forum social mondial à Porto Alegre (Brésil), les « latinos » occupent les avant-gardes de la contestation antimondialisation. Avec ses héros et son histoire, dans laquelle la nostalgie des révolutions n'est jamais très loin. Leurs combats menés contre le Nafta, la zone de libre-échange créée entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, ont souvent servi d'exemple à leurs compagnons européens décidés à en découdre avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui, en 1998, avait tenté d'accoucher très discrètement d'un projet sur l'investissement favorisant les entreprises étrangères – une disposition déjà imaginée par le Nafta.

L'histoire continue aujourd'hui avec la mobilisation contre le grand marché des Amériques. Du Mexique à la Terre de Feu, organisations non gouvernementales (ONG) et mouvements sociaux, au nom d'un *« no al ALCA ! »* (la zone de libre-échange des Amériques voulue par Washington), se sont regroupés en réseaux dans lesquels les mouvements nord-américains ont aussi trouvé leur place. A la fin de ce mois, ils devraient une nouvelle fois manifester leur détermination à l'occasion d'une rencontre officielle des gouvernements du continent à Quito (Equateur).

TROC

Les vastes programmes de privatisation touchant les services publics ont également déclenché dans plusieurs pays des campagnes de protestation. En Bolivie, au Mexique, au Brésil, en Argentine et au Costa Rica, par exemple, les gouvernements nationaux ou locaux doivent affronter des milliers d'usagers ulcérés par l'envolée des prix de l'eau. Certains, comme les Argentins, réclament la renationalisation de ce service. Avec la crise, c'est aussi en Argentine que se sont le plus développées les pratiques d'échange alternatives comme le troc, que pratiqueraient aujourd'hui plus de six millions de personnes. Mais, avant que le pays ne s'effondre et ne se déclare en cessation de paiement, les mouvements argentins avaient réclamé une annulation de la dette extérieure de leur pays en convoquant de manière symbolique un tribunal populaire, chargé de condamner tant les politiques financières aventureuses de leurs gouvernements que l'attitude, selon eux coupable, des bailleurs de fonds.

Une mise en scène qui, avec les référendums, est désormais rodée en Amérique latine pour sensibiliser les opinions à un des problèmes majeurs de la région. A la veille du premier tour de l'élection présidentielle du 6 octobre, les Brésiliens ont été plusieurs millions à réclamer qu'on les débarrasse une fois pour toutes de ce fardeau.

L. C.

Entre l'ouverture commerciale et la tentation du repli

LE BRÉSIL FREINE LA CRÉATION D'UN GRAND MARCHÉ DES AMÉRIQUES

La création d'une zone de libre-échange de la Terre de Feu à l'Alaska (ALCA), lancée par Bill Clinton à Miami en 1994, est-elle une chance et une voie qui permettrait aux pays latino-américains de sortir de la récession et de s'installer, enfin, dans un développement durable ? Un tel projet multiplierait par deux les membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), qui unit depuis le 1er janvier 1994, les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, soit un espace peuplé de 800 millions de personnes. Parmi ces 400 millions de nouveaux membres, 170 millions sont brésiliens. C'est dire que l'ALCA sans le Brésil, qui depuis le début des négociations a fait connaître ses fortes réticences, serait pour les Etats-Unis une coquille à moitié vide et un échec.

En effet, outre son gigantesque marché, le Brésil est le pays le plus industrialisé de toute l'Amérique latine, la onzième puissance mondiale, en termes de produit intérieur brut (PIB). Plus important, peut-être, l'opposition du Brésil créerait une dynamique de refus autrement plus redoutable que celle provoquée par l'opposition clairement affichée du Venezuela d'Hugo Chavez et de Cuba, qui n'est pas associé à ce projet.

L'évolution politique de l'Argentine pourrait aussi renforcer cet effet si le populiste Adolfo Rodriguez Saa est élu en mars prochain à la présidence du pays comme l'indiquent les enquêtes d'opinion. Elu par le Congrès le 23 décembre, à la suite du départ de Fernando de la Rua, il est celui qui a décidé – et annoncé avec le sourire – le moratoire sur la dette publique argentine, alors d'un montant de 140 milliards de dollars, et précipité la chute du pays dans la plus grave crise de son histoire.

Ce clivage entre deux Amériques, l'une ouverte et l'autre repliée sur des positions nationalistes, consacrerait une division profonde du continent qui obérerait les gains escomptés par l'ouverture des marchés à toute la région. Cette question se pose d'autant plus qu'outre le Mexique un mouvement regroupant la majorité des pays centro-américains et andins, dont certains ont dollarisé leurs économies et qui pour beaucoup réalisent une part importante de leur commerce avec les Etats-Unis, plaide pour cette issue.

BLOCS RÉGIONAUX

Le problème des pays du refus est qu'ils revendiquent l'approfondissement des blocs régionaux dont ils sont issus (Mercosur, le Caricom, le Marché commun centro-américain et la Communauté des pays andins) pour éventuellement adhérer à d'autres, alors que ces associations régionales sont *« imparfaites »* comme le relève pudiquement la Banque interaméricaine de développement (BID) dans son rapport « Plus au-delà des frontières », publié début octobre.

La BID recommande vivement aux blocs régionaux latino-américains de baisser leurs tarifs douaniers, de libéraliser les services et de s'entendre pour coordonner leurs politiques macroéconomiques. Ce rapport contient, en filigrane, une analyse de la difficulté de nombreuses économies latino-américaines à constituer de véritables unions douanières, ce dont témoignent les crises récurrentes des dernières années entre le Brésil et l'Argentine, où, pour régler des problèmes spécifiques, l'un ou l'autre décidait de relever ses tarifs.

Quant à la cohérence des politiques macroéconomiques, elle n'a jamais été qu'une fiction, illustrée en 1999 par la décision de l'Argentine de garder la parité fixe (d'un pour un) entre sa monnaie, le peso, et le dollar, alors que Brasilia prenait la décision de laisser filer la sienne, le real.

Depuis l'accélération des négociations sur l'ALCA, lors du sommet des Amériques de Québec en avril 2001, les diplomates brésiliens ont fait valoir leurs objections : pas de *« moisson précoce »*, c'est-à-dire des accords partiels qui pourraient entrer en application dès 2003, et refus d'adhésions individuelles, au profit d'une ratification par blocs régionaux, une manière pour eux de renforcer leur marché régional du Sud (Mercosur). Par ailleurs, ils ont fermement annoncé que le Brésil ne signerait pas l'ALCA tant que les Etats-Unis ne seraient pas disposés à ouvrir complètement leur marché et à éliminer leurs subventions (agricoles, par exemple) approuvées par le Congrès américain. Washington ne nie pas qu'il existe des différends avec le Brésil sur l'ALCA, mais ne voit aucun inconvénient à ce que s'engage dès la fin du mois à Quito (Equateur) le processus d'intégration décidé à Quebec.

« A partir du 1er novembre, commencera une période cruciale pour la suite du processus », a déclaré la semaine dernière Peter Allgeier, l'un des responsables du bureau du représentant américain au commerce international, Robert Zoellick. Image symbolique de la réunion de Quito, les Etats-Unis et le Brésil assumeront ensemble la présidence.

Le résultat de l'élection présidentielle brésilienne ne devrait avoir aucune incidence sur le cours des négociations. Juste avant le premier tour des élections, l'ambassadeur du Brésil à Washington, Rubens Barbosa, avait déclaré que les deux candidats Luiz Inacio « Lula » da Silva et José Serra avaient souscrit *« un engagement »* constituant à suivre les grandes lignes de la politique du Brésil sur le projet de l'ALCA, telles que le président Cardoso les avaient définies. Cela étant, une variable risque de biaiser ces négociations : l'assistance financière internationale dont a besoin le Brésil – pour éviter un scénario argentin –, et donc de l'accord de Washington.

Alain Abellard

POUR EN SAVOIR PLUS

> Amérique latine 2002, Institut des hautes études de l'Amérique latine (Iheal), dir. : Georges Couffignal (La Documentation française, 2002, 224 p., 25 €).

> Alena et Mercosur : enjeux et limites de l'intégration américaine, d'Alain Musset et Victor M. Soria (Ed. Iheal, 2001, 229 p., 12 €).

> L'Amérique latine au XXe siècle, d'Olivier Dabène (Armand Colin, 2002, 192 p., 12,30 €).

> « La dollarisation, une fausse solution », revue *L'économie politique* (n°5, 1er trimestre 2000, 112 p., 10 €).

> Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes : www.cepal.org

>Banque interaméricaine de développement : www.iadb.org

Guillermo A. Calvo, de la Banque interaméricaine de développement (BID)

« L'"effet Enron" est en partie à l'origine des difficultés de la région »

GUILLERMO CALVO

► **2000** Guillermo Calvo est économiste en chef de la Banque interaméricaine de développement (BID).
► **1994** Spécialiste des questions macroéconomiques ainsi que des pays émergents et en transition, il a été entendu à plusieurs reprises par le Congrès américain sur les sujets de dollarisation et sur la crise mexicaine de fin 1994.
► **1974** Docteur en économie de l'université américaine de Yale, enseignant à Columbia et à l'université de Pennsylvanie, il a été conseiller principal au département des recherches du FMI.

Quelles sont, selon vous, les raisons de la débâcle économique du continent latino-américain ?

Quand vous regardez la situation de la région depuis 1998-1999, vous constatez une crise en 1999, une reprise l'année suivante et ensuite un clair ralentissement de la croissance. Je pense que cette évolution a un rapport avec la situation des marchés de capitaux et notamment avec la crise russe de 1998. Celle-ci provenait initialement du problème rencontré sur les titres obligataires domestiques. La crise qui en est résultée, étendue aux pays émergents, a constitué, pour beaucoup d'investisseurs, un signal d'alarme. Ils se sont dit qu'ils prenaient désormais plus de risques qu'ils ne le pensaient en se plaçant sur les pays émergents ou en transition. Jusque-là, il était possible d'arbitrer, par exemple, entre l'Asie et l'Amérique latine. Désormais, ces passerelles ne fonctionnaient plus.

Leur revirement a entraîné quasiment un assèchement des flux de capitaux vers ces pays. Dans le même temps, la prime de risque appliquée aux marchés émergents a augmenté considérablement, ce qui a renchéri leur recours au financement extérieurs. Tout cela a contribué au ralentissement de la croissance en Amérique latine. Même des économies qui affichaient alors de bons résultats, par exemple le Chili, ont subi une forte réduction des investissements étrangers dans le pays. Du coup, la croissance a été ramenée de 7 % à 3 %. Naturellement, chaque Etat latino-américain a réagi en fonction de sa propre situation, surtout financière. Le Chili, qui était en bonne santé, a moins souffert. Sa croissance a fortement diminué mais l'économie ne s'est pas effondrée.

Est-ce dû également au fait que le Chili avait mis en place un contrôle des capitaux ?

Encore aujourd'hui, la question fait débat. Entre-temps, le gouvernement a supprimé ce contrôle provisoire sur les capitaux entrant dans le pays. A mon avis, la résistance à la crise du Chili provient plutôt du fait que ce pays n'avait pas de déficit fiscal, très peu de dette publique, un bon système de supervision bancaire. Par comparaison, le Brésil et l'Argentine sont apparus très endettés. A cela, il faut ajouter le climat politique actuel, notamment au Brésil, qui rend l'investissement étranger plus risqué en raison du manque de clarté sur la situation future.

Ce sont là les causes principales de la crise actuelle ?

Il faut en ajouter une autre qui m'apparaît déterminante et dont on parle peu : les scandales financiers, à Wall Street ou ailleurs. Ceux-ci ont débouché sur une exigence légitime de transparence dans les comptes et les activités financières. Or, il est vite apparu qu'il était plus facile, pour respecter les nouvelles règles, d'investir dans les pays du Nord qu'en Amérique latine, où elles laissent encore à désirer. Dans les faits, les scandales de Wall Street ont également contribué à réduire les investissements directs vers la région.

Etes-vous plus optimiste sur le moyen terme ?

Pas vraiment, ne fût-ce qu'en raison du dernier point que j'évoquais, les scandales financiers dont personne ne se hasarde à pronostiquer la fin. Les grandes banques sont très nerveuses sur la valeur réelle de leurs actifs dans des sociétés qui font la « une » des journaux. Pour ces investisseurs, ce n'est pas le moment d'aller se risquer en Amérique latine. Mieux vaut parier sur des placements plus sûrs. C'est ce qu'on appelle la fuite vers la qualité. C'est pourquoi je ne crois pas à un grand changement en 2003 dans la région, à l'exception peut-être du Mexique, qui bénéficie de l'effet Alena (l'accord conclu entre les Etats-Unis, le Canada et ce pays) même s'il souffre du ralentissement de l'économie américaine et de l'« effet Enron ». La question de l'Argentine est très particulière, car elle est devenue un problème politique avant tout. L'effondrement du système financier est un élément particulièrement préoccupant.

Certains assurent qu'il est dû à la privatisation de la quasi-totalité des banques argentines

Effectivement, il ne reste plus que deux ou trois banques nationales et, compte tenu de la situation actuelle, il peut y avoir un retour vers la nationalisation de certains établissements. Mais je ne crois pas pour autant que la présence étrangère, très forte dans le système bancaire argentin, soit un facteur structurel de faiblesse, même si le système peut apparaître passagèrement vulnérable.

Comment a-t-on pu, si longtemps, occulter l'effet de contamination régionale ?

Le risque de contagion existe quand les marchés de capitaux sont pris par surprise. La crise mexicaine a eu un effet contaminant car elle s'est produite par surprise, de même que la crise russe. En revanche, les difficultés du Brésil en 1998 n'ont pas entraîné de contamination. Pour ce qui est de l'Argentine, il n'y a pas eu véritablement de surprise. La crise s'est étendue régionalement mais cette contagion est-elle due à l'Argentine ou à l'« effet Enron » précédemment évoqué ? J'ai plutôt tendance à penser que c'est ce dernier facteur qui a joué à travers l'assèchement des investissements.

La contagion peut aussi venir de considérations politiques. A cet égard, on peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle.

Est-ce à dire que le fameux consensus de Washington est menacé ?

Il a effectivement manqué quelque chose dans le consensus de Washington : la prise en compte des imperfections apparues dans le fonctionnement des marchés de capitaux. On a également négligé l'importance d'une information quasi parfaite, de façon à ne pas déclencher les rumeurs et la crise de confiance comme en a souffert, sans raison apparente, l'Uruguay, une nation jusque-là bien cotée et subitement reléguée parmi les pays à risques. Jusqu'à maintenant, les marchés émergents ne peuvent pas se prévaloir d'une information parfaite, d'où la sanction qu'ils subissent actuellement. Ils ont pourtant besoin de soutien, y compris, peut-être à titre provisoire, de barrières à l'entrée de capitaux spéculatifs pour contrôler la volatilité de l'argent, comme l'ont fait le Chili et, ce qu'on sait moins, la Colombie. C'est là un des aspects manquants de l'architecture financière internationale mais je ne suis pas sûr que tout le monde soit prêt à pallier ce manque.

> « La contagion peut aussi venir de considérations politiques. A cet égard, on peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle »

Propos recueillis par Serge Marti

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

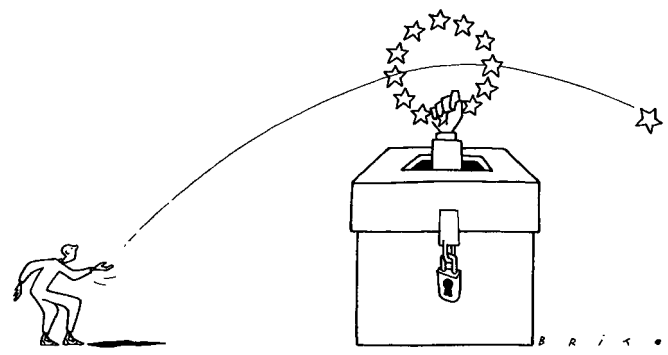

L'Europe d'en bas

À L'INSTAR de ce qui s'était passé en 1991, avant que ne soit déclenchée la guerre du Golfe, un débat s'est déroulé, le 8 octobre, à l'Assemblée nationale. Un échange qui a débouché sur une position relativement consensuelle, tant à l'égard de Washington qu'à l'encontre de Bagdad. Les représentants du peuple se sont exprimés sur un sujet délicat de politique étrangère qui engage la France et ses partenaires. Ce processus démocratique qui vaut pour l'Irak aura-il droit de cité pour le big bang est-européen ? En clair, les élus de la nation – la « France d'en haut » – pourront-ils ou devront-ils faire entendre leur voix à l'attention d'une *« Europe d'en bas »* désormais élargie à vingt-cinq pays après le feu vert donné le 9 octobre par la Commission de Bruxelles à l'adhésion, dès 2004, de huit pays de l'ex-bloc soviétique, plus Chypre et Malte ?

Allons plus loin ; pour que la France – et les Quinze – sortent du déficit démocratique qui, plus particulièrement depuis le traité de Maastricht, taraude les étapes de la construction européenne ainsi que le confirment les poussées populistes d'électorats fragilisés, ira-t-on jusqu'à organiser un référendum pour que s'exprime la volonté populaire sur un élargissement qui dépasse de très loin l'enjeu des derniers ralliements en date, à savoir l'Espagne et le Portugal en 1986, l'Autriche, la Finlande et la Suède en 1995 ?

La question, qui sent le soufre, sera certainement écartée lors du sommet européen de Copenhague, les 12 et 13 décembre, chargé d'officialiser l'élargissement à l'Est. Elle n'en demeure pas moins posée. Par les Irlandais qui, le 19 octobre, sont invités, par référendum, à ratifier ou à rejeter une nouvelle fois (le premier « non » avait été prononcé en juin 2001) le traité de Nice, ce qui aurait pour effet de faire tanguer dangereusement la future Europe des 25. Posée également par Günter Verheugen, le commissaire européen chargé de l'élargissement qui n'en finit pas de tirer la sonnette d'alarme sur l'*« hostilité de l'opinion publique »*, notamment française, ainsi qu'il l'a redit dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos*.

Reprenant ce thème qu'il avait développé à Salzbourg, à l'occasion de la version européenne du Forum économique mondial (dit « de Davos »), en présence de représentants de pays adhérents mais aussi de candidats « spontanés » venus des Balkans ou d'Ukraine (« Le Monde Economie » du 24 septembre), le commissaire invite les *« hommes politiques français »* à *« réfléchir, dès à présent, à la façon dont ils pourraient expliquer l'enjeu d'un tel projet. Un sujet qui, dans six mois, sera au cœur de la politique française »*.

Pour l'heure, majorité et opposition restent la tête dans le sable sur le dossier européen qu'elles avaient déjà occulté à l'approche de l'élection présidentielle. Espérant que le passage de l'Union de 380 à 455 millions d'habitants, sur fond de crise économique et de coût financier pour les Quinze, au prix de marchandages – comme en témoignent les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe – pourra s'effectuer en catimini. Le retour de bâton risque d'être douloureux. Les électeurs ont appris à manier l'expression de leur mécontentement.

L'exception chilienne

TRÈS OUVERTE, L'ÉCONOMIE DE CE PETIT PAYS FAIT PREUVE D'UNE RARE STABILITÉ

L'Amérique latine présente tous les stigmates d'un grand malade : crise financière sans précédent en Argentine, graves incertitudes au Brésil, instabilité politique au Venezuela, en Equateur, au Paraguay, contestation du gouvernement péruvien, conflit armé en Colombie. Un seul pays fait figure d'exception : le Chili. Même si la situation est *« moins bonne que les années précédentes »,* comme le reconnaissait le ministre des finances chilien, Nicolas Eyzaguirre, lors de son passage à Paris en septembre, le Chili s'affirme *« pour la communauté internationale comme un partenaire dont la stabilité est rassurante »,* selon le commentaire d'un responsable d'une grande entreprise française, *« furieux de l'attitude irresponsable des autorités politiques en Argentine »*.

Petite économie de 15 millions d'habitants, le Chili n'a pas été affecté directement par la crise argentine, mais en a subi des effets comme la baisse du volume des investissements directs étrangers (IDE). Si les perspectives de croissance (5 %) viennent d'être revues à la baisse, la hausse du produit intérieur brut (PIB) pour l'année devrait atteindre 2 % à 2,5 %.

Le Chili résiste mieux, progresse et se modernise depuis plus de vingt ans, à l'inverse des autres pays latino-américains, avant tout parce que son économie est très ouverte. Les exportations représentent les deux tiers de son produit interne et sont diversifiées entre l'Europe, les Etats-Unis, l'Asie et le reste du continent américain.

EXPORTER DAVANTAGE

Son développement contraste avec ce qui existe en Argentine et au Brésil, plus fermés, et dont le développement repose davantage sur l'économie interne. Paradoxalement, ces deux pays dépendent beaucoup plus du monde extérieur, ne serait-ce que par l'importation de ce qu'ils ne produisent pas et en second lieu pour le financement international. Les deux sont condamnés à exporter davantage et à importer moins pour se financer, ce qui n'est pas possible, comme actuellement, dans des périodes déprimées et de chute de l'activité. Et les marchés des capitaux sont beaucoup plus volatils que celui des biens et des services, ce qui explique les déboires de l'Argentine et la pression exercée actuellement sur le Brésil. A la différence d'un Brésil qui, chaque année doit trouver 40 milliards de dollars pour rouler sa dette, le Chili possède une faible demande de financement extérieur.

Le deuxième facteur de l'exception chilienne est sa politique fiscale rigoureuse et anticyclique qui consiste à épargner quand la conjoncture est favorable et à utiliser ses réserves quand elle l'est moins. Entre 1986 et 1997, le pays a connu un taux de croissance important du PIB, de l'ordre de 7 %. Dans le même temps, le prix du cuivre – la principale exportation du pays et une source importante de revenus pour le secteur public – a été élevé, ce qui a permis aux différents gouvernements de dégager des revenus importants qui sont utilisés aujourd'hui. Le respect d'une politique fiscale anticyclique a permis au Chili de stabiliser son risque pays, alors que ceux de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay ont explosé, alourdissant le service de la dette.

Le Chili ne se veut pas pour autant un héraut de la globalisation et déplore, selon M. Eyzaguirre, que *« les règles de l'économie mondiale n'aident pas à ce que la vie soit facile pour les économies de la région »*. Critiques par rapport au Fonds monétaire international (FMI) auquel ils reprochent *« de ne pas assez jouer son rôle de prévention des crises »,* les Chiliens considèrent qu'il n'y a pas *« d'autre possibilité que d'appliquer une politique orthodoxe »* pour ne pas sombrer dans un état ou une situation ingérable. C'est pourquoi, au détriment d'investissements industriels ou sociaux, le pays s'oblige à maintenir des réserves internationales élevées et sa dette publique à un faible niveau pour ne pas être attaqué par les marchés.

Le troisième facteur de l'exception chilienne est sa diplomatie multipolaire, qui ne le fait dépendre d'aucun bloc, comme le Mexique qui réalise 90 % de son commerce avec les Etats-Unis et s'enrhume dès que son voisin tousse. Santiago a conclu, fin avril, un accord avec l'Union européenne qui prévoit l'instauration d'une zone de libre-échange portant sur tous les secteurs, notamment l'industrie, la pêche et l'agriculture. S'il appartient au regroupement régional de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et est membre associé du Mercosur (le marché régional du cône Sud), le Chili devrait, après avoir conclu des accords identiques avec le Canada et le Mexique en finaliser un avec les Etats-Unis. Il sera ainsi l'unique pays sud-américain à disposer d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

A A.

★ **Lire aussi, sur l'Amériquie latine, p. VI, une tribune de Pierre Salama, professeur à l'université Paris-XIII, et la chronique « livres » d'Anne Proenza**

BOUSSOLE

EUROPE

DES MARIAGES DE PLUS EN PLUS TARDIFS

Age moyen au premier mariage*

Pays	Hommes 1980	Hommes 1999	Femmes 1980	Femmes 1999
UE15	26,0	**30,3**	23,3	**28,1**
Belgique	24,3	**28,9**	22,3	**26,6**
Danemark	27,2	**32,5**	24,6	**30,1**
Allemagne	25,7	**30,9**	22,9	**28,2**
Grèce	28,7	**30,3**	24,7	**26,5**
Espagne	25,9	**29,5**	23,5	**27,6**
France	25,1	**31,2**	23,0	**29,1**
Italie	27,1	**30,0**	23,9	**27,1**
Pays-Bas	25,5	**30,7**	23,2	**28,3**
Suède	28,6	**32,9**	26,0	**30,4**
Roy.-Uni	28,5	**29,6**	25,4	**27,5**

Source : Eurostat * Belgique, Espagne, France, Italie : 1980 et 97, Grèce : 1990 et 98, Roy.-Uni : 1982 et 98

■ L'ÂGE AUQUEL LES HOMMES ET LES FEMMES se marient pour la première fois a augmenté ces vingt dernières années dans tous les Etats membres de l'Union européenne. La hausse a été la plus sensible en France, plus de six ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et la plus faible au Royaume-Uni, en Grèce et au Portugal, environ deux ans dans les trois pays.

■ TANT EN 1980 QU'EN 1999, les hommes étaient plus âgés que les femmes lors du premier mariage dans tous les Etats membres. C'est en Suède et au Danemark que les hommes et les femmes étaient les plus vieux lors du mariage, et au Portugal qu'ils étaient les plus jeunes. En France, l'âge moyen du premier mariage était légèrement inférieur à la moyenne en 1980, et légèrement supérieur en 1999, pour les hommes comme pour les femmes.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (juillet 2002, en %) : sur un an	– 0,7	– 0,5	– 1,4	3,8	0,1	– 1,9	– 1,7**	– 0,6	– 2,0	n. d.	n. d.
sur un mois	– 0,2	– 0,9	– 1,1	1,4	0,7	– 1,0	– 1,0**	– 2,7	3,4	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (août 2002, en %) : sur un an	1,9*	2,1*	1,0	1,3	3,7	1,8*	2,6*	3,8*	1,0	1,8	– 0,8
sur un mois	0,1*	0,1*	– 0,2	1,5	0,3	0,2*	– 0,2*	0,3*	0,3	0,3	– 0,4
PIB en volume (2e trimestre 2002, en %) : sur un an	0,7	0,6	0,1	0,3	2,0	1,0	0,2	0,1	1,2	2,1	– 0,9
sur trois mois	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,2	0,1	0,6	0,3	0,5
Déficit public/PIB (en %) 2001	– 0,8	– 1,4	– 2,8	0,4	– 0,1	– 1,4	– 2,2	0,1	0,8	(2000) 1	(2000) – 7,6
Dette publique/PIB (en %) 2001	63,1	69,2	59,5	107,6	57,1	57,3	109,8	52,8	39,1	(2000) 59,3***	(2000) 105,4***
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, juillet 2002)	4,2	12,0	10,8**	1,8	– 3,3**	1,3**	1,0**	2,5**	– 5,7	(03/02) – 37,3	(03/02) 3,6
Investissement (FBCF) (2e trimestre 2002, en %) : sur trois mois	– 0,5	– 0,8	– 2,5	1,0 ****	0,6****	0,1	– 2,4****	– 1,8	0	0,6****	– 0,6

* provisoire, ** juin 2002, *** estimations, ****1er trimestre 2002

PAYS ÉMERGENTS

MAUVAISE PASSE POUR LA POLOGNE

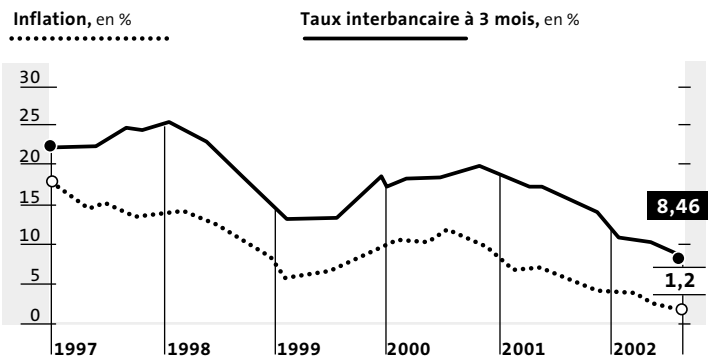

Sources : CDC IXIS et Banque nationale de Pologne

■ A QUELQUES SEMAINES du Conseil de Copenhague qui doit décider des adhésions à l'Union européenne, la Pologne accumule les mauvais indicateurs. La croissance devrait être proche de 1 % en 2002. La production industrielle, malgré le rebond du début de l'été, reste mal orientée. Le chômage stagne à des niveaux élevés (17 % de la population active).

■ LE RALENTISSEMENT se traduit par une telle diminution de l'inflation que, malgré les quelques baisses de taux, le coût de l'argent reste très élevé, plus de 7 % aujourd'hui. En conséquence, les entreprises locales s'endettent de plus en plus en devises étrangères. *(CDC-Ixis)*

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,5 % (T2/02)	+ 1,4 %
Taux d'épargne	16,5 % (T1/02)	+ 4,43
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	– 0,2 *** (2000-2001)
Commerce extérieur (en millions d'euros)	+ 2 375 (juillet 2002)	+ 2,21
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	– 17 (juillet)	– 7**
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	– 7 (juillet)	+ 8** (entre fév.02 et juil. 02)
Créations d'entreprises	21 291 (08/02)	– 1,6 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 473 (03/02)	+ 12,2 %**

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement

Source : Insee, Douanes

INNOVATION

L'EUROPE TIRE LE MARCHÉ DES ROBOTS

Ventes annuelles de robots industriels (en nombre d'unités)

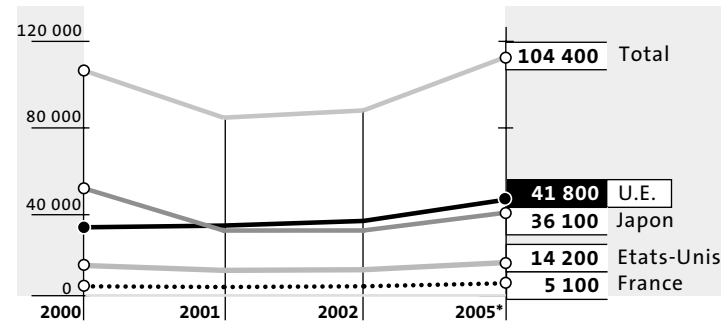

Source : UNECE, IFR et associations nationales de robotique. *estimation

■ EN FRANCE, la vente de robots industriels a diminué de 8 % en 2001, selon l'étude annuelle publiée par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe. Cette baisse intervient après une année de forte croissance (+ 23 % en 2000), due au secteur automobile.

■ AU JAPON, les ventes de robots se sont effondrées en 2001. Elles ont également régressé aux Etat-Unis.

■ EN ALLEMAGNE, le nombre de robots est de 127 pour 10 000 habitants, alors que la moyenne européenne est de 81, et celle des Etats-Unis de 52.

UN CHIFFRE

4,2

ENDETTEMENT DES MÉNAGES AMÉRICAINS EN MILLIARDS DE DOLLARS (AOÛT 2002)

Quand les Américains s'inquiètent de la situation de leur pays, ils empruntent moins que d'habitude. Tel est le constat de la Réserve fédérale (Fed), qui, se penchant sur la dette des ménages, a remarqué que sa progression avait diminué au mois d'août. Alors que la banque centrale tablait sur une hausse de 11,1 milliards de dollars en août, celle-ci n'a été que de 4,2 milliards. Le montant total de la dette des ménages américains se situe ainsi à 1 730 milliards de dollars. *« Les consommateurs ont ralenti le rythme de leurs emprunts parce qu'il leur a semblé que le mois d'août cumulait trop d'incertitudes : les cours de Bourse, le risque de guerre et la crise de confiance dans les comptes des entreprises »*, a déclaré Richard Yamarone, économiste à l'Argus Research Corp., un organisme d'études indépendant.

Bien qu'ils se soient souciés de ne pas accroître leur endettement, les ménages américains continuent de consommer. Des taux d'intérêt très bas, une valorisation continue de l'immobilier et un boom du refinancement ont dégagé des liquidités qui ont pu être investies dans l'économie. Mais dès juillet l'endettement des ménages avait commencé à se réduire par rapport aux prévisions.

Les pays du Golfe face à la crise irakienne

DES RÉFORMES S'IMPOSENT POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS ET ACCÉLÉRER LA CROISSANCE

Combien de temps durerait une attaque militaire américaine contre l'Irak ? C'est la question qui préoccupe les responsables des pays du Golfe car de cette réponse dépend leur avenir politique et économique. La forte opposition exprimée par les populations contre une nouvelle intervention de Washington dans la région fait craindre des manifestations de protestation, d'autant que Riyad (Arabie saoudite), Doha (Qatar) ou Koweït, pourront difficilement se soustraire aux exigences américaines. Les conséquences sur la politique pétrolière risquent d'être lourdes.

Actuellement, un consensus existe au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur le maintien d'un prix compris dans une fourchette de 26 à 28 dollars le baril, ce qui convient aux pays du Golfe. Mais, dans l'hypothèse d'un conflit de grande intensité, les prix pourraient atteindre, selon l'ancien ministre saoudien du pétrole, Ahmed Zaki Yamani, les 100 dollars le baril ; en effet, les productions saoudienne et koweïtienne pourraient être arrêtées en raison de la destruction par l'Irak des installations pétrolières de ces pays dans le cas ultime où Saddam Hussein se sentirait acculé.

Ce scénario catastrophe n'est évidemment pas le plus plausible, mais, au-delà de cet aspect conjoncturel, la question centrale des économies de la région demeure celle de leur dépendance à l'égard du pétrole et donc de leur nécessaire diversification. En dépit de nombreux effets d'annonce, les hydrocarbures contribuent en moyenne à la formation de la moitié des produits intérieurs bruts (PIB). Les revenus pétroliers constituent l'essentiel des recettes budgétaires et représentent 70 % à 95 % des exportations.

Les législations ont commencé à évoluer afin d'attirer les investissements étrangers, mais ceux-ci restent minimes. Si l'on prend le rapport 2002 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), on s'aperçoit que l'ensemble des pays arabes attire moins d'investissements que Singapour. Dans le classement des pays selon l'index de performance des investissements directs étrangers (IDE), le premier pays arabe, Bahreïn, n'arrive qu'en 40e position. Les investisseurs, en dehors du domaine pétrolier, sont frileux en raison de politiques protectionnistes, d'un secteur privé quasi inexistant et d'une faible intégration régionale. Les importations entre les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ne représentent que de 7 % à 9 % des importations totales. Conscientes de cette faiblesse, les pétromonarchies ont l'objectif de réaliser une Union douanière qui sera achevée, en principe, début 2003, et de constituer une Union monétaire qui pourrait voir le jour à l'horizon 2010.

LE POIDS ÉCRASANT DE L'ARABIE SAOUDITE

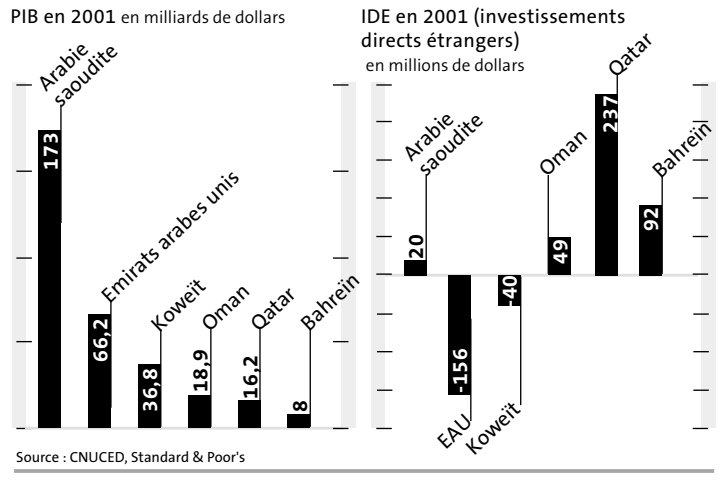

Source : CNUCED, Standard & Poor's

« ÉTAT CONTEMPLATIF »

Pour accélérer la croissance, qui reste insuffisante au regard de la pression démographique, l'urgence des réformes se fait sentir. L'Etat fonctionne toujours sur le même schéma : il perçoit une rente pétrolière et la redistribue sous une forme non productive, souvent en emplois fictifs, exagérément rémunérés. A titre d'exemple, 95 % des nationaux travaillent dans le secteur public à Koweït et 80 % des expatriés dans le secteur privé. Seule la remise en question de ce contrat social, et donc d'un changement de mentalité, pourrait permettre de sortir de l'impasse actuelle. Le vrai défi est celui de repositionner le travail comme valeur sociale et, pour reprendre l'expression d'un industriel en poste dans la région, combattre la notion d'*« emplois subalternes »* et sortir la population d'un état *« contemplatif »*.

Autre moyen de soutenir la croissance, les privatisations. Là encore, elles ont du mal à être effectives. Dernier exemple en date, le projet d'ouverture du secteur gazier saoudien. Les autorités de Riyad viennent de refuser les propositions faites par des compagnies comme ExxonMobil, Royal Dutsch/Shell ou encore BP et TotalFinaElf pour développer trois champs gaziers. En revanche, elles ont décidé de céder 30 % de leurs parts dans la Saudi Telecom avant fin 2002. Les systèmes politiques vieillissants, principalement dans les cas de l'Arabie et du Koweït, gênent les évolutions devant conduire aux réformes. L'impulsion doit venir du sommet de l'Etat, lequel est, à Koweït, handicapé par le mauvais état de santé non seulement de l'émir mais également du prince héritier et du ministre des affaires étrangères. Plutôt que de privatiser, certains préconisent le rapatriement des avoirs privés à l'étranger des pays du CCG. Ils s'élèveraient, selon la Saudi American Bank, à 1 300 milliards de dollars (dont 700 milliards pour Riyad). Mais les pays du CCG ne font pas face aux mêmes situations.

Le chômage atteint des proportions inquiétantes en Arabie saoudite : il est compris entre 15 % et 20 % de la population active. Elle reste le seul pays du CCG à n'avoir pas encore adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle devra donc relever ce défi en menant des réformes. Le Koweït et les Emirats peuvent compenser la faible diversification en jouant sur les avoirs considérables dont ils disposent à l'étranger.

Le Qatar a réussi son développement en réalisant de forts investissements dans le domaine gazier et connaît la plus forte progression de son PIB par habitant. Sa croissance devrait se poursuivre encore pendant quelques années. Bahreïn, largement dépendant de Riyad, entend renforcer la place financière qu'il occupe dans la région. Il dispose de 30 % des actifs des banques du Golfe avec une forte composante offshore, mais le pays craint la concurrence de Dubaï. Oman tente de se diversifier, mais dispose de peu d'argent et de peu de pétrole. Les fragilités de ces économies risquent enfin d'être accentuées par des tensions régionales, lesquelles retarderont encore la mise en œuvre des réformes structurelles.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »

L'élargissement de l'Union est-il à la merci d'un « non » irlandais ?

LES SOLUTIONS DE CONTOURNEMENT JURIDIQUE EXISTENT, MAIS LEUR COÛT POLITIQUE SERAIT EXORBITANT

Au 1er janvier 2004, l'élargissement de l'Union européenne (UE) à huit pays d'Europe centrale et orientale (PECO) – Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie – et deux îles du bassin méditerranéen – Chypre et Malte – devrait conduire à la création d'un *« grand espace de paix et de prospérité, de 455 millions d'habitants »*. C'est la conviction profonde d'Yves-Thibaut de Silguy, directeur général de Suez, ancien commissaire européen et actuel président du comité de politique européenne du Medef, envoyé à Bruxelles, mardi 8 octobre, pour exprimer le soutien de l'organisation patronale française au processus d'adhésion. A condition toutefois de s'assurer de la reprise intégrale de l'acquis communautaire par les nouveaux adhérents, et que tout soit mis en œuvre pour garantir leur intégration économique, puis à terme monétaire. Pour M. de Silguy, l'ouverture de l'UE à dix nouveaux membres est donc *« imminente, sauf imprévu »*.

Or l'imprévu, le grain de sable susceptible de gripper la machine, pourrait bien venir d'Irlande. Le samedi 19 octobre, trois millions d'électeurs irlandais sont appelés, pour la deuxième fois en moins de dix-huit mois, à se prononcer par référendum sur le traité de Nice. Lors d'une première consultation, le 7 juin 2001, ils avaient, à la surprise générale, dit non par 54 % des suffrages et 68 % d'abstention.

Depuis, quatorze des quinze Parlements des Etats membres de l'UE ont ratifié ce traité qui contient les réformes institutionnelles nécessaires à l'adhésion des dix postulants. *« Un "non" irlandais ouvrirait une crise politique de première grandeur, dont les conséquences demeurent difficiles à prévoir, mais qui ne pourraient en tout cas être réglées qu'au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement »*, poursuit M. de Silguy.

La question du "non" irlandais demeure en effet taboue... jusqu'au 20 octobre ! Noëlle Lenoir, ministre des affaires européennes, est bien placée pour le savoir. Pour avoir déclaré en septembre que, *« si l'Irlande disait "non", on continuerait et que cela n'entamerait pas la procédure »* d'élargissement, elle s'est faite vertement tancer par le commissaire européen pour l'élargissement, Günter Verheugen, qui a rappelé qu'il n'y avait *« d'alternative ni juridique ni politique au traité de Nice »*. Depuis, le cabinet de la ministre demeure coi sur la question, au motif de ne pas vouloir interférer dans le débat irlandais. Pourtant, au rang des gaffeurs, c'est le président de la Commission, Romano Prodi, qui avait ouvert le feu le premier, déclarant en juin 2001, quatre jours après le premier "non" irlandais, que *« l'élargissement était possible, sans Nice »*.

Depuis, les autorités européennes se sont ressaisies et oscillent entre mutisme et dramatisation de la situation. *« Un nouveau "non" créera une crise sans précédent »*, a averti le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, actuel président de l'UE. De leur côté, les dix futurs Etats entrants se sont offert une pleine page de publicité dans plusieurs journaux irlandais afin d'expliquer l'enjeu majeur que représente pour eux le scrutin du 19 octobre, tout en soulignant leur profond respect du choix démocratique que les électeurs irlandais feront.

En cas de deuxième refus irlandais, l'élargissement de l'UE aux nouveaux Etats ne disposera plus de base juridique. Rejeté par un des Quinze, le traité de Nice devient en effet caduc et est ipso facto remisé aux oubliettes. Après, comme le précise Olivier Duhamel, député européen (PS), membre de la convention pour l'avenir de l'Europe et professeur de droit constitutionnel, dans les faits, il existe des solutions.

Le droit présente plusieurs scénarios de rechange et deux sont notamment envisageables. Le premier prévoit de renvoyer la solution institutionnelle de l'élargissement au futur texte qui doit sortir des travaux de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, qui sera ensuite soumis au Conseil des Quinze. Le second consiste à procéder comme il a été fait jusqu'à présent lors de tous les précédents élargissements, en intégrant dans chacun des dix traités d'adhésion les conditions d'accueil de chaque pays, c'est-à-dire essentiellement le nombre de députés au Parlement européen, la pondération des voix au Conseil et la présence d'un commissaire.

Dans les deux cas de figure toutefois, le calendrier très serré de l'élargissement risque d'en pâtir, et la date d'entrée au 1er janvier 2004 ne pourra pas être tenue, ce qui rendra en pratique impossible la participation des dix « nouveaux » au renouvellement du Parlement de Strasbourg, en juin 2004.

Sans remettre en cause la logique de l'élargissement, un "non" irlandais entraînera un retard d'un an – voire plus vraisemblablement de deux ans – pour l'entrée des pays candidats. Le "non" porterait un coup très dur à l'Europe et ouvrirait une crise institutionnelle. A droite comme à gauche, on s'accorde en effet pour considérer que les solutions de rechange ne sont pas du meilleur niveau. Pour Pierre Moscovici, représentant de la France à la Convention sur l'avenir de l'Europe, elles sont à la fois *« techniquement difficiles et politiquement insatisfaisantes »*, tandis qu'Alain Lamassoure, député européen et membre de la Convention les juge *« juridiquement possibles, mais délicates à mettre en œuvre sur le plan politique »*. Pour Jean Nestor, président de l'association Notre Europe, *« on a eu tendance jusqu'alors à minimiser les conséquences d'un "non" irlandais, mais cela ferait rentrer l'Europe dans une zone d'incertitude de laquelle on n'est pas sûr de sortir »*.

> Les dix futurs Etats entrants se sont offert une pleine page de publicité dans plusieurs journaux irlandais afin d'expliquer l'enjeu majeur que représente pour eux le scrutin du 19 octobre, tout en soulignant leur profond respect du choix démocratique que les électeurs irlandais feront

Alain Beuve-Méry

Kamran Elahian, un capital-risqueur qui a la foi

CE MILLIARDAIRE EN DOLLARS RÉINVESTIT LA QUASI-TOTALITÉ DES GAINS DE SES SOCIÉTÉS DANS DES ENTREPRISES CARITATIVES

KAMRAN ELAHIAN

▶ Né en Iran en 1954, Kamran Elahian a fait ses études aux Etats-Unis, où il réside depuis.

▶ Après trois ans passés chez Hewlett Packard , il fonde de multiples sociétés, dont CAE Systems, Cirrus Logic, Momenta, Neomagic, Planetweb, Centillium, Entopia, etc.

▶ Il crée parallèlement plusieurs fondations sans but lucratif pour venir en aide aux régions défavorisées, camps de réfugiés, etc.

Pour être un bon entrepreneur, il faut faire le contraire de tout le monde. Si on est suiviste, on est sûr d'échouer. Le meilleur moment pour investir, c'est quand les gens ont peur et ne veulent plus rien faire. » Kamran Elahian, créateur d'entreprise multirécidiviste, est ainsi l'un des rares capital-risqueurs à ne pas être trop mécontent de la situation actuelle. Il n'a pas souffert de l'éclatement de la bulle Internet : *« Entre 1997 et 1999, il fallait être fou pour investir. Des millions de dollars étaient donnés à des enfants qui ne connaissaient rien à rien. Je n'ai pas joué à ce jeu. »* En revanche, aujourd'hui, il avance.

Cet Américain d'origine iranienne était ainsi à Paris début octobre pour lancer la filiale européenne d'Entopia. *« Si on croit, il faut prendre des risques »*, poursuit-il. Et Kamran Elahian croit à beaucoup de choses. Au dernier de ces bébés tout d'abord, cette entreprise de logiciels de *knowledge management*, des logiciels qui permettent de repérer, stocker et faire partager des informations pertinentes pour les entreprises. Non seulement il estime que le marché potentiel de ce type de produits est *« énorme »*, mais, en outre, Entopia sert ce qu'il affirme être son principal objectif dans la vie : œuvrer à la paix dans le monde par une meilleure communication entre les êtres.

Ce multimillionnaire en dollars est en effet mû par un appât du gain bien particulier. De ce qu'il gagne, il ne garde qu'une petite partie. Propriétaire de sa maison californienne, ni lui ni sa femme n'ont le goût du luxe, affirme-t-il, hormis une passion pour les Ferrari. Il en possède donc une, qu'il change régulièrement. La quasi-totalité de ses revenus sont distribués ou investis dans des œuvres caritatives.

Quand on le rencontre, on repart avec une multitude de cartes de visite. Celle de Global Catalyst Partners, la société de capital-risque qui investit dans des entreprises de haute technologie et dont il est le président fondateur ; celle de Global Catalyst Foundation, dont il est également président fondateur et qui investit – ou finance – différents projets philanthropiques, grâce aux bénéfices de la première.

La plus célèbre de ces réalisations est Schools Online (troisième carte de visite), une initiative qu'il a eue en 1998 et qui vise à donner des ordinateurs à des écoles de communautés défavorisées et à les connecter à Internet. Il affirme avoir fourni du matériel à 6 200 établissements, répartis dans 34 pays. *« Cela représente des millions de dollars par an. Je ne compte pas »*, répond-il quand on lui demande l'ampleur de l'investissement : *« 35 000 professeurs sont concernés par l'opération. Ils travaillent ensemble. Les enfants deviennent amis ; et suivent ainsi moins facilement les leaders xénophobes, racistes, intolérants. »* Des jeunes Palestiniens et Israéliens dialogueraient ainsi régulièrement sur le réseau. La Fondation finance aussi la construction d'écoles en Afghanistan et dans des camps de réfugiés ; des ordinateurs y sont installés, des services développés avec pour objectif de devenir financièrement autosuffisants.

Né en 1954 en Iran et immigré en 1972 aux Etats-Unis, Kamran Elahian est issu d'une famille qui a particulièrement souffert des dictateurs en tout genre. Sa mère, originaire du Turkménistan, avait fui son pays après que son père a été tué par le régime stalinien. Sa famille, de religion bahaie, fut ensuite persécutée par les mollahs iraniens. Et si lui dit ne pas être un adepte de cette croyance, connue pour lutter contre toutes les discriminations et pour la paix dans le monde, on est frappé par la similitude de ses objectifs personnels et de ceux de cette minorité religieuse.

La composition de l'équipe d'Entopia le ravit. Cette firme créée en Israël par un Français, Lionel Baraban, a pour directeur général un immigré roumain. La société est majoritairement américaine de par son capital (bien que Vivendi Universal en détienne 25 %). L'équipe de développement, basée en Israël, est dirigée et entièrement composée de Russes immigrés. Le service de marketing, établi aux Etats-Unis, a à sa tête une Hollandaise.

> « Les enfants deviennent amis et suivent moins facilement les leaders xénophobes, racistes, intolérants »

Reste que le premier client d'Entopia en France est la direction générale de l'Armement. A la question de savoir si une activité de cette nature n'est pas contradictoire avec son discours pacifiste, il répond que mieux vaut gagner de l'argent pour en prodiguer ensuite à des œuvres charitables que de ne rien donner du tout...

Annie Kahn

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE

par **Jacques-Marie Vaslin**

Le travail de longue date des enfants

L'EXPLOITATION DES ENFANTS dans le monde fait rarement la Une des journaux. Ils sont pourtant 211 millions à travailler, âgés entre 5 et 14 ans. Le 12 juin 2002, à Genève, l'Organisation internationale du travail (OIT) a décrété une Journée mondiale contre le travail des enfants dans le but de nous éclairer sur un phénomène qui n'est pas circonscrit au seul XIXe siècle et qui a toujours existé. Dans le monde agricole, il permettait de réduire la tâche des parents ainsi que l'apprentissage d'un métier. Avec la révolution industrielle, les ateliers disparaissent progressivement au profit des usines. L'industrie multiplie les postes de manœuvre ne requérant aucune qualification particulière. Les travaux répétitifs, abrutissants, sont alors réservés aux enfants, avec un salaire de trois à quatre fois inférieur à celui d'un adulte.

L'habileté des enfants, leur petitesse et leur faible coût feront la richesse du capitalisme naissant. C'est ainsi que les enfants arpenteront les galeries étroites des mines, connaissant dès leur plus jeune âge les conditions de travail épouvantables de leurs aînés. Les maladies et les accidents professionnels ne les épargnent pas. Dans les usines de filature, pour éviter qu'ils ne s'endorment à la tâche, les enfants sont placés sur des tabourets trop hauts.

Pour l'ethnologue strasbourgeoise Marie-Noëlle Denis, *« la durée de vie probable des enfants des ouvriers de fabrique est inférieure de 24 à 32 ans à celle des enfants des manufacturiers »*. Le textile sera le secteur qui exploitera le plus les enfants. On estime le nombre de jeunes employés dans l'industrie française en 1840 à 144 000, dont les deux tiers dans des usines textiles... Les patrons profitent largement de cette main-d'œuvre docile et bon marché, de plus l'emploi d'enfants tire les salaires vers le bas. Mais ils ne sont pas les seuls. Les parents encouragent aussi leurs enfants à travailler, l'argent alors gagné à l'usine correspondant à un complément de revenu pour la famille.

Le pouvoir s'accommode de cette exploitation. Les romans de Charles Dickens ou de Victor Hugo ne trouvent que peu d'écho dans la classe politique. L'auteur des *Misérables* se révolte alors contre le *« travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre, qui produit l'argent en créant la misère »*. Le médecin Louis-René Villermé évoque lors de sa fameuse enquête de 1840 *« cette multitude d'enfants, dont certains ont à peine sept ans, maigres, hâves, couverts de haillons, qui se rendent aux manufactures pieds nus, par la pluie et la boue, pâles, énervés, offrant un extérieur de misère, de souffrance et d'abattement »*.

Karl Marx exige l'interdiction du travail des enfants en 1848 dans son *Manifeste du Parti communiste* mais, libéralisme oblige, ses revendications resteront lettre morte. L'Angleterre a pourtant montré la voie avec le *Factory Act* de 1833. Cette loi interdit le travail des enfants de moins de 9 ans et réduit celui des enfants de 9 à 13 ans à huit heures par jour, six jours par semaine. Toutefois ce texte ne concerne que l'industrie textile, réduisant de ce fait sa portée.

INTÉRÊT DES ENTREPRISES

En France le Parlement, composé de notables, défend exclusivement les intérêts des capitalistes. Le premier débat n'intervient qu'en 1840, à la suite des travaux de Villermé, autour d'un projet soutenu par le sénateur Charles Dupin. Les opposants s'interrogent durant d'interminables séances sur les conséquences économiques d'une pareille résolution. On se demande alors quels seraient les coûts de la limitation de la semaine de travail à 48 heures pour les enfants... Seul l'intérêt des entreprises est pris en compte.

Les discussions débouchent finalement sur un compromis. La loi votée le 22 mars 1841 interdit l'embauche des enfants de moins de 8 ans et le travail de nuit avant 13 ans. Mais la portée de ce texte reste modeste, il se limite aux entreprises de plus de 20 employés. Qui plus est, le contrôle de son application demeure entre les mains des notables : le corps des inspecteurs du travail ne verra le jour qu'en 1892. L'exploitation perdure dans les petites entreprises.

Une enquête de 1868 comptabilise plus de 5 000 enfants de moins de 10 ans dans les usines françaises. Il faudra attendre le 19 mai 1874 pour que l'âge minimal d'embauche soit relevé à 12 ans. La dépression économique de la fin du XIXe siècle et l'enseignement obligatoire vont progressivement mettre fin à cette exploitation. Aujourd'hui, consommateurs et actionnaires exigent des produits bon marché et des entreprises plus rentables à la recherche d'une main-d'œuvre peu onéreuse et docile. Et personne n'a remplacé Dickens, Villermé, Hugo ou Marx pour dénoncer cette forme moderne d'exploitation.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens et chercheur au Criisea.

Le Nobel 2002 consacre l'économie expérimentale *par Jean-Louis Rullière*

La décision de l'Académie royale des sciences de Suède d'attribuer, le 9 octobre, le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques, pour l'année 2002, à Daniel Kahneman et à Vernon L. Smith ne consiste pas simplement à distinguer deux chercheurs éminents. La reconnaissance conjointe de leurs travaux consacre l'économie comme une science expérimentale. Daniel Kahneman, professeur à Princeton et à l'université hébraïque de Jérusalem qui a souvent collaboré avec Amos Tversky (décédé en 1996), est reconnu *« pour avoir introduit en sciences économiques des acquis de la recherche en psychologie, en particulier concernant les jugements et les décisions en incertitude »*.

En 1953, le Français Maurice Allais, dans une expérience devenue célèbre, remettait en cause la représentation habituelle des économistes de la prise de la décision en situation d'incertitude. Le comportement humain ne serait pas seulement dicté par un calcul simple entre des probabilités et des niveaux de satisfaction face à différents événements alternatifs. Par la suite, Kahneman et Tversky ont proposé en 1979 dans un article fondateur une approche de la décision en univers incertain (*prospect theory*) qui ne se fonde plus sur des principes (ou axiomes) de calcul mais sur une construction mentale par l'individu de son environnement qui tient compte de sa perception, de sa posture psychologique, de ses émotions et de ses motivations intrinsèques. Vernon L. Smith, de l'université George-Mason en Virginie, a été distingué *« pour avoir fait de l'expérience en laboratoire un instrument d'analyse économique empirique, en particulier dans l'étude de différentes structures de marché »*.

A la suite d'une première expérience menée en salle de classe par le professeur Chamberlin à Harvard en 1948, Vernon L. Smith s'est consacré durant toute sa carrière non seulement à reproduire en laboratoire le fonctionnement de différents types de marché, mais plus généralement à construire une nouvelle méthode d'investigation des phénomènes économiques : l'économie expérimentale. L'étude directe du fonctionnement d'un marché se fait en recueillant des données naturelles. Celles-ci contiennent en général des éléments inobservables dont il est difficile d'apprécier la pertinence et le caractère déterminant : comment considérer par exemple l'hypothèse selon laquelle, sur un marché particulier de l'emploi, des considérations de bienveillance, ou d'équité sont déterminantes dans la formation du salaire ?

Partant de ce constat, l'idée consiste à inverser la démarche scientifique : on reproduit artificiellement un contexte économique dans un laboratoire avec de vrais participants et des transactions monétaires réelles. Cette méthode a le mérite d'isoler l'objet d'étude et par conséquent d'en considérer la pertinence. Les travaux de Vernon L. Smith et par la suite notamment ceux de Charles Plott ont permis de mettre en évidence le rôle crucial des institutions qui définissent un marché dans la recherche de l'efficacité économique. Cette conclusion a eu un impact important sur le choix par exemple des mécanismes marchands de privatisation de services collectifs comme l'électricité ou l'eau.

De manière plus générale, Smith considère que l'économie expérimentale est à la théorie économique ce qu'une soufflerie est à la physique des fluides ou à la recherche de l'écoulement en aéronautique *(« laboratory as a wind tunnel »)*. Le succès réel d'une théorie économique ne peut pas se résumer par une meilleure appréhension des mécanismes économiques généraux, comme ceux qui régissent la confrontation d'offres et de demandes. L'économiste doit être en mesure d'offrir un véritable engineering microéconomique au décideur, qu'il soit politique, privé ou public. Roth constate par exemple en 1992 que le marché des médecins hospitaliers aux Etats-Unis souffre d'un effet « de départ volé » dans la mesure où, face à la pénurie de médecins, les directeurs d'hôpitaux offrent des contrats de travail de plus en plus tôt dans leur cursus de formation universitaire sans attendre la fin de leurs études et donc sans une indication claire de leur niveau de compétence.

> « De nombreux résultats expérimentaux montrent que les mobiles du comportement économique ne se réduisent pas tous au simple argument pécuniaire »

Alors que les théories du marché du travail ne peuvent fournir que des explications très générales, la reproduction de ce phénomène réel en laboratoire permet de tester différents mécanismes de marché qui donnent des recommandations aux décideurs publics dans l'organisation du marché des médecins hospitaliers. Cette illustration n'est pas isolée. Le développement de l'engineering microéconomique concerne tout à la fois l'aide à la négociation, à la décision, à la résolution de conflit ainsi que l'impact de la conception des schémas de rémunération et de leur impact sur la productivité. Ainsi l'économie expérimentale permet de spécifier et d'offrir des tests de mesures de politique économique ; pratique encore peu répandue en France actuellement.

Alors que Daniel Kahneman et Vernon L. Smith n'ont jamais travaillé ensemble, leur association par l'Académie royale des sciences de Suède n'en demeure pas moins judicieuse. De nombreux résultats expérimentaux montrent en effet que les mobiles du comportement économique ne se réduisent pas tous au simple argument pécuniaire ; bien d'autres ressorts psychologiques sont à l'œuvre, comme la pression des groupes sociaux auxquels notre comportement fait référence. L'économie expérimentale contribue à l'enrichissement psychologique de l'*Homo œconomicus* en restituant la complexité de son comportement et en particulier sa capacité d'adaptation dans la société. La contrepartie de cet enrichissement montre que l'économiste n'a pas vocation à prévoir (comme si l'économie était un objet inerte), mais bien davantage à éclairer et à conseiller le décideur, l'économie expérimentale étant dans ce cas un outil précieux.

Jean-Louis Rullière est professeur d'économie et directeur du Groupe d'analyse et de théorie économique CNRS (université Lyon-II), Ecole normale supérieure LSH.

Ouvrages à consulter sur l'économie expérimentale : *Experimental Economics, Princeton*, par Davis, Douglas D., and Charles A. Holt (Princeton University Press, 1993). *Handbook of Experimental Economics, Princeton*, par Kagel, John H. et Alvin E. Roth (Eds.) (Princeton University Press, 1995).

Les expérimentalistes se retrouvent au sein de la Economic Science Association : http://www.econ.nyu.edu/dept/esa/index.html

Sites personnels de Roth et de Holt : *http://www.economics.harvard.edu/~aroth/alroth.html#exservers* et *http://www.people.virginia.edu/~cah2k/y2k. htm*

Amérique latine : la décennie piégée par le libéralisme *par Pierre Salama*

La libéralisation des années 1990 devait renforcer les économies latino-américaines. Elle a éradiqué l'inflation, permis un certain retour à la croissance. Elle a été surtout extrêmement volatile et s'est caractérisée par une dépendance financière et technologique croissante, des inégalités impressionnantes en augmentation, un niveau de pauvreté très élevé et une extrême vulnérabilité des pauvres à des perturbations macroéconomiques particulièrement fortes.

A première vue, tout n'est pas négatif dans ce bilan. L'hyperinflation a été jugulée et ses effets corrosifs sur le revenu des plus pauvres supprimés. Une certaine modernisation de l'appareil de production est en cours, ce qui se traduit par un essor conséquent des exportations. En quinze ans, la valeur des exportations est multipliée par cinq au Mexique, par trois en Argentine et par deux au Brésil. Cette modernisation est différente selon les pays : l'Argentine revient aux secteurs primaires (énergie et agroalimentaire) et nombre d'entreprises industrielles ferment, le Mexique développe une industrie d'assemblage à très faible valeur ajoutée, de telle sorte que la croissance de ce secteur est fortement dépendante de la conjoncture des Etats-Unis. Avec la récession nord-américaine, la chute de ce secteur entraîne la suppression de 25 % des emplois dans les usines d'assemblage en l'espace d'un an. Le Brésil résiste mieux, mais connaît une substitution partielle de sa production nationale par des importations.

Les nuages s'accumulent cependant très vite et obscurcissent fortement l'horizon : le déficit de la balance des services enfle à mesure que l'internationalisation du capital augmente et que croît la dette externe, les évolutions étant beaucoup plus marquées en Argentine qu'au Mexique ou au Brésil. Avec l'internationalisation croissante du capital, d'autres sources de déficits massifs sont apparues : paiement de royalties au titre des brevets ; sorties de capitaux au titre des dividendes et profits rapatriés ; montée en puissance de l'endettement externe privé et de son service.

Les besoins de financement, accrus par l'amortissement de la dette, sont de plus en plus soumis aux aléas du marché international des capitaux et de la venue des investissements directs étrangers (IDE). L'essor des IDE dans les années 1990 a été considérable, mais il fléchit fortement aujourd'hui. Lorsque le besoin de financement excède les capacités de financement, ce qui a été le cas en 1995, en 1998-1999 et aujourd'hui, les taux d'intérêt s'élèvent à des niveaux astronomiques avec l'augmentation de la prime de risque, parfois vertigineuse. Cette hausse alourdit le service de la dette interne des Etats et de l'Etat central, creuse le déficit budgétaire, suscite une réduction des dépenses publiques, renforce les aspects antisociaux du développement et précipite la récession, elle-même source d'autres déficits. La dépendance financière tend de ce fait à faire lier la croissance et sa régularité aux comportements des marchés financiers. Le besoin de financement appelle des entrées de capitaux à la mesure de ce besoin grandissant.

Selon des travaux récents de l'économiste Dani Rodrik, la volatilité des flux bruts de capitaux privés expliquerait un peu plus de la moitié de la volatilité du produit national brut (PNB) de l'ensemble des économies latino-américaines alors que, dans les années 1980, ce chiffre s'élevait à 20 %. Ainsi, sans pour autant négliger d'autres causes à la crise, la logique financière introduite par le fonctionnement d'une « économie casino » ainsi que la nommait Keynes tend à imposer une grande instabilité et donc des fluctuations importantes de l'activité économique. La logique financière de ces régimes d'accumulation fortement ouverts sur l'extérieur sans y être préparés imprime à la croissance un profil de montagnes russes qui n'est pas sans effet sur l'incapacité de réduire la pauvreté.

LA FIN DE L'HYPERINFLATION

Un des faits saillants de l'histoire récente de la pauvreté en Amérique latine, depuis le début des années 1990, est en effet la difficulté à réduire de manière significative son ampleur et les inégalités parmi les pauvres. La fin des hyperinflations a certes provoqué dans un premier temps une réduction sensible de cette pauvreté mais, avec la libéralisation des marchés, les inégalités entre le capital et le travail tendent à s'accentuer, et celles entre travail qualifié et non qualifié augmentent, ce qui rend difficile la réduction de la pauvreté.

A moins d'avoir un taux de croissance très élevé – ce qui n'a pas été le cas –, la croissance a été particulièrement volatile. Or le cycle du produit intérieur brut (PIB) ne s'accompagne pas d'un cycle inversé de la pauvreté : lorsque la croissance baisse, les pauvres sont affectés d'une manière plus que proportionnelle par cette baisse et, lorsque celle-ci repart à la hausse, le niveau de pauvreté reste stable, lorsqu'il n'empire pas. Ce paradoxe s'explique par l'accentuation des inégalités observée pendant la crise et à la sortie de celle-ci.

La logique aurait voulu que, lors de ces phases dépressives, dont souffrent plus particulièrement les pauvres, les dépenses sociales augmentent afin d'amortir ces effets négatifs. Tel n'est généralement pas le cas. La recherche d'une crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux conduit à équilibrer le budget au détriment de ces coûts. La réduction des dépenses sociales conduit à une baisse de la qualité de l'enseignement public, une baisse des dépenses de santé, et les capacités à sortir de la pauvreté une fois la reprise économique venue sont réduites d'autant. Ce constat d'échec est patent.

Presque toutes les économies latino-américaines sont soit en crise ouverte (Argentine), soit en crise latente, avec un ralentissement impressionnant de leur croissance. La dépendance technologique s'est accrue, la dépendance financière devient une caractéristique majeure du fonctionnement de ces économies. Le rêve d'une intégration latino-américaine s'étiole sous les coups de boutoir des perturbations macroéconomiques et de la volonté des Etats-Unis d'imposer une vaste zone de libre-échange. A l'inverse, l'échec de la libéralisation nourrit aujourd'hui des projets alternatifs, ainsi qu'on peut le voir au Brésil et en Argentine. Une nouvelle période semble s'ouvrir, plus soucieuse d'équité que celle d'hier.

Pierre Salama est professeur d'économie à l'université Paris-XIII et directeur scientifique de la revue *Tiers-Monde.*

LIVRES

par **Anne Proenza**

Le cercle des amis de l'Amérique

> LA MONDIALISATION DES GUERRES DE PALAIS : LA RESTRUCTURATION DU POUVOIR D'ÉTAT EN AMÉRIQUE LATINE, ENTRE NOTABLES DU DROIT ET « CHICAGO BOYS », par Yves Dezalay et Bryant G. Garp ; traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurence Devillairs et Sara Dezalay (Seuil, coll. « Liber », octobre 2002, 504 p., 27 €).

L'AMÉRIQUE LATINE offre un terrain tout à fait exceptionnel pour observer concrètement les modalités et les enjeux de la mondialisation. Ce vaste territoire passionnant longtemps délaissé par l'Europe et souvent injustement réduit à n'être que le domaine réservé des Américains peut se révéler être un véritable laboratoire de « modernité politique ». Et notamment si l'on se penche comme l'ont fait Yves Dezalay et Bryant G. Garp – respectivement directeur de recherche au CNRS et directeur de l'American Bar Foundation qui regroupe les avocats – sur l'histoire de la formation des cercles de pouvoirs et la place des nouveaux experts qui les composent sur le marché international.

TRANSFORMATION PROFONDE

Au Mexique, en Argentine, au Chili et au Brésil, quatre pays piliers de l'Amérique du Sud, les deux chercheurs ont, au terme d'une longue enquête, disséqué les réseaux et les formations des nouveaux dirigeants latino-américains. Car la restructuration étatique de ces pays qui ont connu des moments d'histoire tragiques et complexes s'est accompagnée d'une transformation profonde et relativement rapide du profil de leurs dirigeants.

Il y eut les grands notables du droit, façonnés dans les universités européennes. Puis sont arrivées les premières générations de ceux qu'on a appelés les Chicago Boys – ces économistes chiliens formés à l'université de Chicago, qui mirent en œuvre pendant la dictature de Pinochet les théories économiques néoclassiques apprises aux Etats-Unis et qui devinrent très vite les chantres de l'économie néolibérale dans toute l'Amérique latine. Les voilà maintenant remplacés par les « technopols », formés aussi aux Etats-Unis mais qui se veulent plus consensuels en se réclamant à la fois de l'orthodoxie économique et du respect des droits de l'homme.

La comparaison des dirigeants de ces quatre pays n'est pas forcément aisée – les élites argentines et mexicaines sont par exemple nettement moins homogènes que ne le sont leurs homologues brésiliennes et chiliennes – mais, mise en perspective, elle met au jour de nouvelles facettes de la mondialisation. Cette comparaison dévoile notamment, sur une longue période, les stratégies nord-américaines pour *« fabriquer des amis de l'Amérique »* dans chacun de ces pays. Elle permet d'analyser aussi comment les mouvements de respect des droits de l'homme qui ont contribué dans le passé à la chute des dictatures militaires sont devenus aujourd'hui — de par leur professionnalisation, leur institutionnalisation et leur médiatisation – les acteurs à part entière de l'establishment et concourent à imposer un certain *« impérialisme de la vertu »* très américain.

Les nouveaux dirigeants latino-américains sont aujourd'hui des économistes respectueux des droits humains, plus distants des militaires. Mais ce ne sont pas non plus des militants. Ils sont le reflet de l'internationalisation et de la mondialisation des savoirs, voire de ce que les auteurs appellent symboliquement *« la dollarisation des savoirs »*. Car, soulignent Yves Dezalay et Bryant G. Garp, en Amérique latine la valeur de certains savoirs et expertises d'Etat, comme l'économie, *« reflète leur position sur le marché savant et idéologique nord-américain »*. A l'heure où les économies latino-américaines menacent de dégringoler les unes après les autres, l'analyse ne manque pas de pertinence. Même si, pour des lecteurs néophytes, l'enquête, touffue, et sa théorisation peuvent paraître ardues.

PARUTIONS

■ **LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL,** de Pierre Teisserenc

A la différence d'autres pays européens, la France n'a pas redéfini les périmètres de ces collectivités locales, laissant aux élus locaux le soin de demeurer ou non dans des syndicats intercommunaux classiques pour gérer leurs équipements. Les plus dynamiques ont choisi de jouer la carte des pays et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). L'ouvrage analyse huit de ces collectivités (le Valenciennois, Le Creusot, Belfort, le Minervois, Saint-Chinian, Gaillac, Parthenay, Thiers), afin d'y détecter les nouveaux acteurs qui s'y mobilisent et les organisations qui s'y construisent (éd. Economica, coll.« Collectivités territoriales », 2002, 232 p., 25 €). **A. F.**

■ **LES TECHNIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE, ÂGES ET USAGES** , ouvrage collectif

Les personnes âgées sont-elles aussi des *« êtres techniques »* ? C'est à cette question que les auteurs ont tenté de répondre en pilotant un programme pluriannuel de recherche sur « Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population ». Ces travaux, qui ont mobilisé des dizaines de chercheurs, ont donné lieu à un colloque et à ce livre, lequel met en évidence deux registres d'interaction entre citoyens âgés et produits techniques : le premier se situe du côté de l'offre et souligne *« l'insuffisante prise en compte des usagers, en particulier les plus âgés dans la chaîne de production et de mise à disposition d'un produit »*. Le deuxième insiste sur *« la diversité des stratégies d'usage ou de non-usage dont font preuve les personnes âgées »* envers les produits innovants. Une chose est sûre : les *« vieux »* ne sont pas des laissés-pour-compte naturels de la technologie (ministère des affaires sociales, CNAV, 2002, 198 p., sur demande au ministère). **Y. M.**

■ **LES CHANTIERS FISCAUX À ENGAGER,** ouvrage collectif sous la direction de Thierry Lambert.

La réforme fiscale est un serpent de mer bien français. Les contributions rassemblées ici par Thierry Lambert partent du principe qu'aucune réforme ne peut être engagée sur un dossier aussi sensible si elle n'est précédée d'une large discussion. Car c'est du consentement à l'impôt dont il est surtout question. Modestement, l'ouvrage se présente donc comme *« n'ayant d'autre vocation que d'ouvrir le débat »* (L'Harmattan, 2002, 255 p., 20 €). **Y. M.**

■ **LES ÉTATS-UNIS FACE À L'IMMIGRATION,** d'Annie Mariage Strauss

L'expérience des Etats-Unis en matière d'immigration étant sans égal, il n'est pas inutile d'en faire l'histoire. Court et intéressant (Ellipse, 2002, 117 p., 9 €). **Y. M.**

Le Monde
EMPLOI

Emplois-jeunes : l'inquiétude face au vide

À L'APPROCHE DE LA FIN DES PREMIERS CONTRATS DU DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR MARTINE AUBRY, PEU DE POSTES DEVRAIENT ÊTRE PÉRENNISÉS. LE GOUVERNEMENT MAINTIENT QUELQUES AIDES TRANSITOIRES AUX ASSOCIATIONS ET PRÉPARE D'AUTRES PROJETS ENCORE FLOUS

Ce ne sera pas leur première grève, mais celle organisée ce 15 octobre sur un plan national, devrait prendre une tournure *« festive et spectaculaire »*, du moins à Paris où le collectif emplois-jeunes d'Ile-de-France a prévu d'occuper une agence ANPE. Une manière d'alerter le public sur le fait que l'échéance prochaine des premiers contrats de cinq ans risque de renvoyer au chômage des bataillons de jeunes. Organisée par le réseau national des collectifs d'emplois-jeunes, cette grève a lieu deux jours avant celle prévue le 17 octobre par les syndicats de l'enseignement.

Sur les 224 200 emplois-jeunes en poste au 31 août 2002, plus de 73 500 auront achevé leur contrat en 2003, dont 20 000 à l'éducation nationale. Les collectivités territoriales et les associations en perdront environ 22 000. A l'évidence, des employeurs devront renoncer à certaines activités développées par les jeunes, faute de moyens. Les collectifs revendiquent non pas la prolongation du programme lancé par Martine Aubry mais l'intégration de tous dans leur emploi. *« Quand vous avez connu la précarité et qu'ensuite vous avez eu un vrai travail, des vraies missions, une utilité sociale, et que finalement, au bout de cinq ans , cela ne donne rien, c'est dramatique »*, dénonce Amel Dahmani, coorganisatrice du réseau national des collectifs d'emplois-jeunes. Les employeurs aussi s'inquiètent. *« Ces emplois-jeunes ont apporté des compétences, un moyen de conforter le projet associatif et de développer des activités. Il ne faudrait pas perdre tout cela »*, craint Edith Arnoult-Brill, présidente du Conseil national de la vie associative.

Le manque sera particulièrement criant dans certains domaines. *« La fin du programme est vécue par nos associations comme une régression, d'autant que notre secteur connaît une crise de recrutement »*, indique Daniel Druesne, directeur de la communication de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), qui regroupe 7 500 associations employant environ 10 000 emplois- jeunes.

Dans les collectivités territoriales, les situations sont contrastées. A Roubaix, sur les 146 emplois-jeunes en poste en septembre, 24 sont intégrés sur des postes vacants et 52 autres devraient voir leur emploi pérennisé. Pour les autres, la mairie a mis en place un dispositif d'accompagnement, avec un budget formation de 230 000 euros pour 2003. Certaines missions seront donc abandonnées – une grande partie de la médiation, notamment, dont Roubaix avait pourtant été l'un des fers de lance.

> « Quand vous avez connu la précarité et qu'ensuite vous avez eu un vrai travail, des vraies missions, une utilité sociale, et que finalement, au bout de cinq ans, cela ne donne rien, c'est dramatique »
>
> **AMEL DAHMANI, RÉSEAU NATIONAL DES COLLECTIFS D'EMPLOIS**

« Ce n'est pas un gâchis », estime Catherine Dorpe, chargée de mission emploi. *« La médiation a par exemple apporté à la police municipale une autre vision. »* En revanche, à Besançon, les 44 emplois-jeunes ont ou seront tous intégrés, une perspective *« prévue dès le départ ainsi que son financement »*, indique-t-on à la mairie.

Au plan national, des mesures ont été mises en place pour préparer la sortie des jeunes, par exemple une « troisième voie » de concours dans la fonction publique territoriale et dans l'éducation nationale. D'autres dispositions, amorcées par le précédent gouvernement, sont maintenues, telle la prolongation, pour les associations et au cas par cas, des aides sur trois ans, avec une participation dégressive de l'Etat. De même que l'« épargne consolidée », en fait un report de l'aide sur deux ou trois ans en fin de programme. En outre, 10 millions d'euros sont prévus pour 2003 pour soutenir les associations confrontées *« à des difficultés pour maintenir leur emploi-jeune »*, indique le ministère du travail. Ces mesures transitoires ne permettront cependant pas de faire l'économie d'une vraie réflexion sur un financement pérenne d'activités non solvables socialement utiles.

A l'éducation nationale, 11 000 assistants d'éducation devraient arriver dès la rentrée 2003, qui ne remplaceront que partiellement les 5 600 postes de surveillants et les 20 000 d'aides-éducateurs qui sont supprimés. Les ex-emplois-jeunes ne devraient pas y accéder, car ces postes seraient destinés à des mères de famille et des personnes retraitées. Le gouvernement présentera par ailleurs en janvier son contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), destiné aux jeunes sans qualification ayant un projet dans le domaine social, humanitaire ou citoyen, ces jeunes pouvant être salariés. Le Civis concernera les associations et *« sans doute l'éducation nationale »*, précise le ministère délégué à la ville. Mais sur ce point des informations contradictoires circulent. Au total, impossible de chiffrer combien d'emplois-jeunes pourraient être conservés ou pérennisés. Ce qui, dans un contexte de croissance continue du chômage, ne peut qu'alimenter l'inquiétude des jeunes et des employeurs.

Francine Aizicovici

Des bénéfices cachés, mais réels

SI LE DISPOSITIF A SERVI DE TREMPLIN À LA FUTURE CARRIÈRE DE CERTAINS, IL A AUSSI ÉTÉ UN FACTEUR D'INDÉPENDANCE

Les emplois-jeunes ont une face cachée. Conçu comme un système de lutte contre le chômage des moins de 25 ans, ce dispositif a eu en réalité une fonction symbolique qui, pour être restée discrète, n'en a pas moins été fondamentale : des jeunes adultes en transition affective, intellectuelle et professionnelle se sont vu faciliter le passage du stade de l'autonomie à celui de l'indépendance. Et *« l'indépendance, c'est pouvoir quitter le domicile des parents, vivre en couple et même parfois avoir des enfants »*, indique Jean-Paul Cadet, chercheur au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

Corinne Léchevin, directrice de centre social à Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), cite précisément le cas d'un jeune d'origine congolaise qui, grâce à l'emploi-jeune qu'il a occupé au sein de l'association, a *« pu s'installer avec sa copine. Ils ont même fait un enfant, qui a aujourd'hui 2 ans. Il était très volontaire, très motivé. "Je vis un rêve", nous disait-il. On n'a jamais regretté de lui avoir fait confiance »*, indique-t-elle aujourd'hui.

Céline Bercion, doctorante en sociologie, rattachée au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis), un laboratoire du CNRS, a particulièrement étudié le cas des aides-éducateurs d'Aquitaine (2 200 personnes). *« Les emplois-jeunes ont été conçus à l'origine comme une aide à l'emploi, mais ils se sont révélés être un formidable instrument d'insertion d'une population jeune dans la vie adulte. On ne peut pas parler d'intégration, mais plutôt de mise à niveau. »* Auparavant, la plupart se situaient encore dans le monde étudiant, et n'avaient pour seul rapport au travail que le circuit des « petits boulots » qui permettent surtout de financer l'argent de poche.

Les emplois-jeunes ont donc représenté, pour bon nombre d'entre eux, un accélérateur professionnel. Même si les difficultés n'ont pas manqué – absence de réelle reconnaissance professionnelle et institutionnelle par exemple –, le dispositif a joué un rôle de tremplin vers l'âge adulte en général, lequel passe par un emploi certes, mais aussi la possibilité de louer un logement autonome – avec la caution des parents –, la possibilité de fonder une famille et d'acheter une voiture qui, pour être d'occasion, n'en demeure pas moins un *« gage d'autonomie »*, selon le terme de Céline Bercion. Une bonne moitié des aides éducateurs d'Aquitaine a ainsi pris un logement indépendant. Parmi ceux-ci, un tiers a pu réaliser son désir de vivre en couple tandis que 15 % environ demeuraient seuls. Les femmes (30 %) ont plongé davantage que les hommes (20 %) dans la vie de couple. Les aides-éducatrices ont également été plus nombreuses que leurs homologues masculins à fonder une famille en se lançant dans la maternité. Reste qu'une bonne moitié a continué de vivre chez ses parents. *« Peur du lendemain ? Peut-être,* dit Céline Bercion, *mais aussi et sans doute parce qu'ils entretiennent d'excellentes relations avec leurs parents et que le domicile familial ne leur paraît pas peser sur leur autonomie. »*

> Auparavant, la plupart n'avaient pour seul rapport au travail que le circuit des « petits boulots »

François de Singly, professeur de sociologie à la Sorbonne, est un spécialiste du lien social et familial. Il n'a jamais étudié précisément les emplois-jeunes et n'a rien d'un expert sur l'aspect technique du dispositif. Néanmoins, la disparition programmée d'un mécanisme qui touche une tranche d'âge aussi critique lui apparaît devoir être maniée avec prudence. *« Pourquoi supprimer les emplois-jeunes alors que la catégorie dite des "jeunes adultes" est inscrite dans la politique familiale ? »*, indique-t-il. Selon François de Singly, les 23-26 ans vivent une époque charnière particulièrement difficile : ils sentent qu'il ne convient pas de rester trop longtemps chez les parents, qu'ils vont devoir partir à la recherche d'un emploi et que cette période risque d'être pénible. Du coup, les emplois-jeunes peuvent représenter une forme d'accompagnement plus efficace que la hausse des allocations familiales. Celles-ci vont directement dans la poche des parents, ce qui renforce la sujétion du jeune par rapport à sa famille. *« Bref, les emplois-jeunes peuvent être vus comme un soutien explicite à l'individualisation des jeunes adultes en contrepartie d'un réel travail. »* Le bénéfice collectif est d'autant plus grand, estime François de Singly, qu'il favorise la natalité : *« Tout retard dans la vie conjugale retarde aussi l'entrée dans la parentalité. Or la plupart des jeunes ne deviennent parents qu'avec un travail salarié. En ce sens, ils ont repris à leur compte les normes classiques de la responsabilité parentale. »*

L'efficacité du dispositif remplit également une autre fonction, liée à la *« massification de l'enseignement supérieur »*, estime François de Singly : *« Soit on sélectionne à l'entrée pour recréer une élite universitaire, soit on continue à fabriquer de nombreux diplômés qu'il faut alors accompagner pour réduire leurs délais d'insertion dans la vie active. »*

La construction de véritables outils d'évaluation des dépenses publiques n'étant toujours pas une priorité, les emplois-jeunes finiront vraisemblablement à la trappe. Avec le risque que leur coût apparent n'ait définitivement masqué un gain réel, non seulement pour les bénéficiaires de la mesure, mais aussi pour la collectivité.

Yves Mamou

PLUS LES JEUNES RESTENT DANS LE DISPOSITIF, PLUS ILS ONT ACCÈS À LA FORMATION

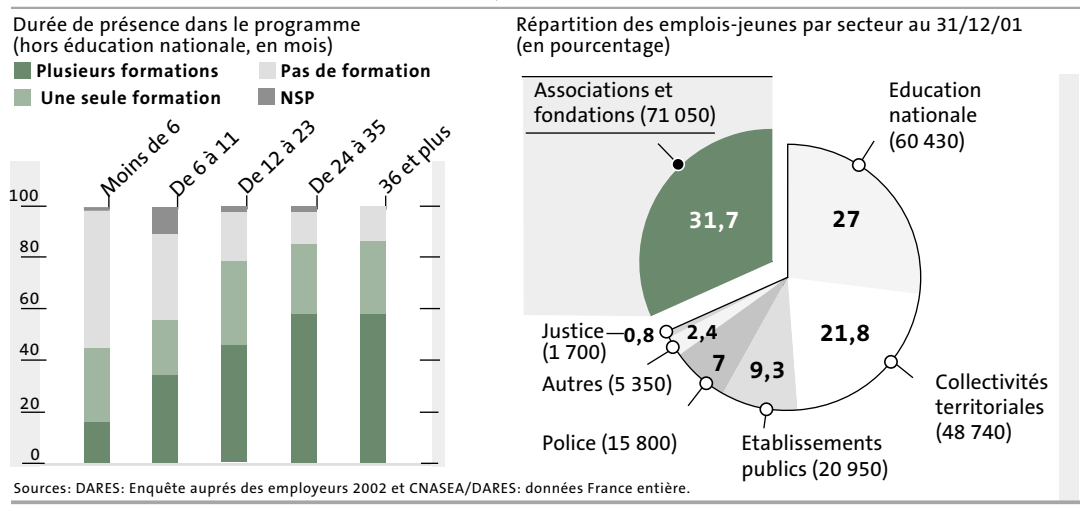

Sources: DARES: Enquête auprés des employeurs 2002 et CNASEA/DARES: données France entière.

Une expérience mal reconnue

LE RETARD DE LA MISE EN PLACE DE LA VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS RISQUE DE PÉNALISER NOMBRE D'AIDES-ÉDUCATEURS

L'expérience acquise par les aides-éducateurs va-t-elle leur permettre une insertion professionnelle durable ? C'est le thème de l'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) « Aides-éducateurs : à l'approche de l'échéance des premiers contrats, où en est la fonction ? Où en sont les jeunes ? », à paraître en novembre.

Soixante-seize pour cent des aides-éducateurs interrogés en octobre 2001 considèrent que l'expérience leur sera utile dans l'avenir, et 86 % affichent, longtemps avant l'échéance, un projet professionnel : l'enseignement, cités par 29 % des aides-éducateurs, les carrières sanitaires et sociales (19 %), le sport, l'animation ou la culture (14 %) ou l'informatique (11 %). Plus de la moitié des sortants qui souhaitaient devenir enseignants ou avoir un emploi en lien avec l'informatique en 1999 ont d'ailleurs réalisé leur projet depuis lors. Le dispositif joue donc bien, dans ces cas-là, le rôle de *« transition professionnalisante »*, observe le Cereq. La situation face à l'avenir reste en revanche préoccupante pour deux catégories d'aides-éducateurs : ceux dont le projet n'a pas de lien direct avec les activités exercées ainsi que les moins diplômés.

COMPÉTENCES ACQUISES

Les aides-éducateurs qui ont quitté le programme avant terme (37 % en octobre 2001) semblent tirer leur épingle du jeu. Il s'agit pour les trois quarts d'entre eux d'une sortie « vers le haut » (nouvel emploi, réussite à un concours, reprise d'études, etc.). Plus le départ du dispositif est tardif, meilleures sont les conditions d'insertion, avec moins de contrats précaires et plus d'emplois de cadres. Près de la moitié des emplois obtenus mobilisent les compétences acquises à l'éducation nationale. Toutefois, seuls 7 % des sortants ont été recrutés sur des postes proposés dans le cadre d'accords signés entre le ministère de l'éducation nationale et les secteurs privé et public, les jeunes ayant souvent jugé les offres *« décalées par rapport à leur activité »*, constate Jean-Paul Cadet, chercheur au Cereq et coauteur de cette étude.

Reste qu'il est encore difficile de mesurer les effets propres du dispositif sur la qualité de l'insertion. Près des deux tiers des aides-éducateurs recrutés en 1997-1998 n'ont pas encore achevé leur contrat. Quant aux sortants, ils forment un public globalement plus diplômé que ceux qui sont encore en poste. La détérioration continue du marché du travail risque de rendre plus difficiles les futures sorties du dispositif. D'autant que la reconnaissance de l'expérience constitue le maillon faible du système. La validation des acquis de l'expérience (VAE) s'est mise en place avec retard. Quant aux concours dits de « troisième voie », récemment ouverts au sein de l'éducation nationale à l'intention des aides-éducateurs de niveau bac + 2 avec quatre ans d'expérience, ils continuent d'évaluer des connaissances générales et théoriques plutôt que des savoirs professionnels élaborés en situation de travail, regrette le Cereq.

F.A.

LIVRES

par **Alain Faujas**

Dans la profondeur des placards

> PLACARDISÉS, DES EXCLUS DANS L'ENTREPRISE,
de Dominique Lhuilier (Seuil, 238 p.,15 €).

ON CROIT SOUVENT que les « placards », qui existent dans toutes les entreprises et dans toutes les administrations, accueillent exclusivement les alcooliques invétérés, les perdants de la lutte pour le pouvoir, voire de redoutables syndicalistes. Dominique Lhuilier, maître de conférences en psychologie sociale à Paris-VII, démontre qu'il existe un peuple des « placardisés », ces condamnés au non-travail forcé.

Il y a Jacques, responsable d'un service d'urbanisme, affecté à la garde d'un terrain vague ; Marc, agent hospitalier qui connaît de lourds problèmes de santé, installé dans une guérite devant une porte condamnée d'un immeuble désaffecté ; Carole, directrice de la communication, placée à l'occasion d'une réorganisation dans un service où il n'y a ni téléphone, ni ordinateur, ni bureau.

La caractéristique du placard est que l'on y perd son emploi, mais pas sa rémunération. Le silence engloutit ces fantômes qui vivent une dévalorisation doublée de la culpabilité de voler leur salaire. Ils font les frais d'un procès kafkaïen dont ils ne connaissent ni l'acte d'accusation ni le tribunal qui les a condamnés.

Dominique Lhuilier désigne deux raisons à cette maltraitance. Elle incrimine d'abord le système qui exige toujours plus de souplesse et d'efficacité et qui met hors jeu ceux qui ne peuvent pas ou semblent ne pas pouvoir participer à cette course effrénée à la réussite. Mais elle pointe tout autant le refus des différences et des différends : *« La polarisation des germes de dissension sur les exclus de l'extérieur – les chômeurs – ou les exclus de l'intérieur – les placardisés – tend à préserver l'harmonie, à renforcer l'unité sociale. »* Ce sont des boucs émissaires.

Comment survivre dans un « placard » ? Comment ne pas y succomber à la dépression et à l'autodestruction ? Le réflexe de Pierre qui lance une pierre dans la vitre du nouveau maire qui l'a confiné dans un bâtiment désaffecté ne servira qu'à confirmer le diagnostic d'un dérangement mental. Le recours aux syndicats n'est pas la meilleure solution, tant ils sont mal à l'aise avec ces cas douloureux où la psychologie compte plus que le droit du travail.

ASSOCIATIONS DE VICTIMES

Pour se reconstruire, pour sortir du déni et de la honte, Gilbert rédige un *« Petit traité de survie à l'usage des placardisés »* plein d'humour ; Paul pratique intensivement la course à pied ; Irène part continuellement en formation *« pour ne pas être larguée »* ; Eric renouvelle la pratique syndicale en écoutant la souffrance des autres ; Francis crée un site Web baptisé *« placards, incubateurs de la cyberadministration »*. Comme en matière de harcèlement moral, Dominique Lhuilier croit à l'efficacité thérapeutique de la parole et de l'action dans le cadre d'associations de victimes.

Et pourquoi pas la prévention ? Puisque les « placardisés » sont le plus souvent des hyperactifs qui ont surinvesti leur vie professionnelle, il faut conseiller à tous les « jeunes loups » qui croient que ce genre d'accidents n'arrive qu'aux autres d'avoir une vie après le boulot pour ne pas se retrouver, un jour, sans futur parce que « placardisés ».

Fonction publique : comment passer des expériences à la réforme ?

SI ELLE VEUT POUVOIR RECRUTER LES AGENTS DONT ELLE A BESOIN, L'ADMINISTRATION DEVRA OPÉRER UNE RÉVOLUTION CULTURELLE

Depuis dix ans, la contractualisation entre établissements publics et ministères, ou entre ministères et leurs services déconcentrés dans les régions, se développe au sein de l'appareil administratif. Selon le dernier bilan annuel de la délégation interministérielle à la réforme de l'Etat (DIRE), 38 % des établissements publics avaient en 2001 négocié un contrat d'objectifs avec leurs ministères de tutelle. Par ailleurs cinq ministères avaient engagé fin 2001 avec 129 de leurs services déconcentrés des démarches de contractualisation.

Si, par rapport au bilan précédent, beaucoup de ces contrats se sont améliorés en matière de dialogue de gestion, de diagnostic, d'engagement et d'accompagnement entre directions des différents partenaires, un des points faibles réside dans le management interne et externe du contrat. *« Très peu de responsables profitent de la préparation du contrat pour susciter une adhésion de l'ensemble du personnel aux objectifs qui vont pourtant engager le service ou l'établissement auquel il appartient pendant plusieurs exercices »*, souligne Richard Oswald, chargé de mission « contractualisation » à la DIRE et auteur du rapport. De même, la prise en compte d'objectifs de qualité du service vis-à-vis des usagers n'apparaît que rarement.

De façon désordonnée et souvent expérimentale, des tentatives de modernisation du management sont également mises en place. A la direction générale des impôts, 5 000 cadres ont déjà des contrats d'objectifs individuels. Au ministère de la culture, un système de notation basée sur le mérite fonctionne depuis quatre ans. Mais comme le soulignait Jean-Marc Fenet, chef du service ressources à la direction générale des impôts lors d'une conférence organisée la semaine dernière par le journal *Les Echos* et Eurogroup, la fonction publique ignore encore des leviers importants de gestion des carrières. *« Nous sommes mauvais en mobilité interministérielle, qui concerne encore aujourd'hui une dose homéopathique de nos agents. »* Et que dire des perspectives d'évolution des carrières, de la formation continue, exceptionnellement prise en compte comme un élément de gestion des agents ?

Pourtant, les fonctions publiques devront vite faire tomber les obstacles auxquels se heurtent encore les innovations déjà engagées, faute de quoi elles peineront à recruter le nombre, même revu à la baisse, des agents dont elles ont besoin.

Les perspectives démographiques vont l'y contraindre : la moitié des agents des trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) vont partir à la retraite dans les quinze ans à venir. Il faudra bien décider comment on va – ou non – les remplacer. C'est-à-dire poser la question des emplois, des qualifications et des missions.

Surtout, la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 (la LOLF), qui sera entièrement appliquée à partir de 2006, va entraîner une révolution culturelle au sein des administrations. Pour la première fois, on passera d'une logique de moyens à une logique de résultats : chaque ministère devra afficher ses objectifs et rendre compte de ses résultats, ce qui suppose la mise en place d'indicateurs de performance. Mais mettre en place de tels indicateurs aboutira à mesurer la performance collective, et par ricochet individuelle, des agents. Cette notion encore taboue dans l'administration vient d'ailleurs d'être ébranlée par un décret du 29 avril 2002, qui introduit le principe de mérite individuel dans le dispositif de notation des fonctionnaires.

Ces différents éléments ouvrent de véritables brèches dans le mode très uniforme de gestion de carrière des fonctionnaires. Mais peut-on véritablement parler de « gestion », aujourd'hui ? Pour François Frilley, consultant au sein du cabinet Eurogroup, *« si le secteur public a souvent engagé des réflexions de grande ampleur en vue de faire évoluer, voire de réformer, ses processus de gestion des ressources humaines, il le fait encore trop souvent dans une perspective d'administration des personnels, voire d'administration des dossiers des personnels »*. Ce biais se reflète d'ailleurs dans l'orientation des projets analysés par François Frilley, plus souvent axés sur la modernisation des outils de gestion administrative que sur la question du management des ressources humaines, souvent remis à plus tard. Question de culture. *« Les fonctionnaires que nous rencontrons sont loin d'ignorer les évolutions en matière de gestion de compétences et de carrières. Leur problème est de passer ensuite à l'action »*, ajoute Jean Bourdariat, directeur associé chez OrgaConsultants. Il faut dire que le cadre n'est pas incitatif. La sanction des savoirs par concours, la gestion par corps et par grades, l'avancement basé sur l'ancienneté, ne favorisent guère les expériences novatrices.

L'échéance du choc démographique et la mise en place d'un cadre législatif suffiront-il à modifier les fonctionnements internes de l'administration française et à faire émerger un véritable management prenant en compte les spécificités du secteur public ? Il est trop tôt pour le savoir. Seule certitude selon Marie-Hélène Lechevallier, directeur du projet « Renouvellement et développement des compétences » à La Poste, *« si l'on reste dans une logique descendante de directive, c'est l'échec assuré. Seule une politique de concertation avec les syndicats et les agents eux-mêmes peut donner des résultats »*.

Catherine Rollot

« Si l'on reste dans une logique descendante de directive, c'est l'échec assuré. Seule une politique de concertation avec les syndicats et les agents eux-mêmes peut donner des résultats »

MARIE-HÉLÈNE LECHEVALLIER, LA POSTE

LE STATUT, UNE CONTRAINTE RELATIVE

Pour Marie-Hélène Lechevallier, directeur du projet « Renouvellement et développement des compétences » à La Poste, l'exemple de ce qui s'est passé dans les entreprises publiques montre que le statut de la fonction publique n'est pas véritablement un frein au changement. *« Présenté souvent comme un carcan, le corpus du droit de la fonction publique est suffisamment souple pour pouvoir proposer de façon tout à fait légale des modes de management plus modernes »*.

De même, en matière de marge de manœuvre dans le domaine des rémunérations, le service public est déjà assez bien pourvu. En moyenne, le montant de la partie variable peut atteindre 17 %, mais pour l'instant ce pourcentage est très mal réparti selon les ministères, et surtout selon les niveaux hiérarchiques.

PARUTIONS

■ **L'APPRÉCIATION DU PERSONNEL, MIRAGE OU OASIS ?**
de Georges Trépo, Nathalie Estrellat et Ewan Oiry
L'évaluation de la performance des hommes au travail a ceci de particulier que chacun en éprouve la nécessité – la hiérarchie pour gérer les ressources humaines, le personnel pour voir reconnues ses compétences selon d'autres modes que l'arbitraire hiérarchique –, mais que tout le monde y est également hostile – la hiérarchie ne parvient jamais à savoir réellement qui vaut quoi, le personnel raille l'utilisation absurde d'usines à gaz pourtant minutieusement mises au point. La *« mission impossible »* de l'appréciation est fort bien décortiquée et décrite par cet ouvrage, qui trace à la fois l'intérêt et les limites de cet exercice, expression fondamentale de la dialectique du pouvoir dans les entreprises (Ed. d'Organisation, Coll. « Institut Manpower », 304 p., 25 €). **A. R.**

Les collectivités territoriales sous le feu de l'autocritique

UNE ENQUÊTE RÉVÈLE QUE LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE SERVICE SONT CONSCIENTS QU'ILS DOIVENT RÉFORMER LEUR PRATIQUES MANAGÉRIALES

Les agents des collectivités territoriales sont-ils suffisamment armés pour affronter les bouleversements qu'annonce la nouvelle phase de la décentralisation lancée par le gouvernement Raffarin ? Les relations entre les différents niveaux des administrations locales et centrales vont être profondément modifiées. Les budgets vont devenir de plus en plus contraignants, obligeant à faire des choix et à gérer au plus près des ressources financières et humaines rares.

Pour répondre à cette question de l'Association des administrateurs territoriaux de France a demandé au cabinet Bernard Brunhes Consultants de faire le point sur les pratiques managériales dans les collectivités locales. L'enquête a été menée à la fin de l'année 2001 auprès de directeurs généraux de services de quarante-six villes, communautés urbaines, conseils généraux et régionaux. Et le résultat de ces investigations montre que les dirigeants territoriaux ne se cachent pas qu'ils ont encore beaucoup de réformes à mener à bien s'ils veulent surmonter les difficultés à venir...

Certes l'échelon local est naturellement attentif aux besoins de la population du territoire : 79 % des réponses font état de démarches d'écoute ou de consultation. En revanche, il l'est moins en matière d'évaluation des politiques menées (59 %), bien que 70 % des collectivités déclarent avoir élaboré un plan stratégique. Les élus supporteraient-ils mal l'analyse de l'échec des actions engagées ?

GESTION DÉLÉGUÉE

Questionnés sur le choix d'un mode de gestion des fonctions dont ils ont la responsabilité – gestion directe par la collectivité ou délégation à un prestataire pour les cantines, l'entretien des bâtiments publics, les espaces verts, etc. –, 40 % des directeurs généraux interrogés répondent que ce choix repose sur des *« options politiques »* et 60 % *« sur la base d'une analyse coût-avantages »*, celle-ci débouchant dans la plupart des cas sur une gestion déléguée.

Les directions des collectivités se veulent résolument modernes. 75 % disent développer le management par projet. 68 % ont même défini une fonction de chef de projet. Elles affirment appliquer un mode de décision plus collégial et moins solitaire que par le passé, ou encore déclarent disposer d'un service de contrôle de gestion (54 %)... mais elles ne sont que 38 % à avoir des tableaux de bord dans ce domaine !

En revanche, la plupart reconnaissent que la gestion des ressources humaines *« n'apparaît pas à la hauteur des enjeux stratégiques »*. Selon Bernard Lorreyte, directeur du pôle Collectivités et politiques territoriales chez Bernard Bruhnes Consultants, tous les dirigeants savent que *« d'ici à 2012 un fonctionnaire sur deux partira en retraite et qu'ils affronteront une concurrence accrue du secteur privé sur le marché du travail »*. En dépit de ce pronostic peu rassurant, la mobilité interne demeure faible malgré l'existence de dispositifs incitatifs dans 61 % des collectivités.

Si 70 % des directeurs disent avoir une vision à moyen terme de leurs besoins quantitatifs, 36 % seulement savent ce qu'ils veulent en termes d'évolution qualitative de leur personnel. 79 % ont mis en place des entretiens individuels d'évaluation et 86 % disposent d'un plan de formation, mais celui-ci est le plus souvent l'addition des demandes individuelles. Enfin, 52 % seulement des collectivités utilisent les technologies de l'information et de la communication pour optimiser les compétences du personnel...

« La culture d'origine des collectivités territoriales, c'est la culture administrative, d'ailleurs largement héritée de celle de l'Etat, conclut Bernard Lorreyte. *Ces dernières années ont été marquées par une évolution vers une culture de gestion. Les tendances récentes laissent augurer un nouveau saut qualitatif : le passage vers une culture de développement et de projet. »*

Al. F.

MALHEUREUX DRH ?

Les directeurs des ressources humaines ont *« un rôle moteur dans la prise en compte de l'enjeu considérable de mise à niveau des compétences managériales de l'encadrement, y compris intermédiaire »*, affirme Jean-Bernard Balcon, directeur général des services du département du Val-d'Oise. Mais ils doivent faire avec *« la désespérance du statut »* qui interdit toute forme de récompense, s'inquiète Patrick Jouin, directeur général des services du département de l'Essonne.

Son collègue de la région Centre, Philippe Mahé, est toutefois moins pessimiste : *« J'ai toujours réussi à trouver des collaborateurs qui géraient intelligemment le statut, qui ont su analyser les profils de postes pour les mettre en adéquation avec les missions de la collectivité à l'horizon de trois-cinq ans. »* Reste que la demande d'une gestion des ressources humaines adaptée à la fonction publique territoriale est toujours au sommet de l'agenda.

Le Monde
ECONOMIE
MARDI 15 OCTOBRE 2002

BOUSSOLE
Les pays du Golfe craignent une éventuelle attaque américaine sur l'Irak, qui saperait un peu plus leur croissance. A un moment où les capitaux étrangers font défaut **p. IV**

FOCUS
L'élargissement de l'Union européenne dépend-il d'un « non » irlandais ? Les solutions de contournement juridique existent, mais leur coût politique serait exorbitant **p. V**

TRIBUNES
Le prix Nobel d'économie 2002 couronne les travaux de Daniel Kahneman et Vernon L. Smith. Il consacre l'économie comme une science expérimentale **p. VI**

EMPLOI
- Les premiers emploi-jeunes vont sortir du dispositif mis en place par Martine Aubry. Le gouvernement maintient quelques aides transitoires aux associations et prépare d'autres projets encore flous **p. VII**
- La fonction publique va devoir passer des expériences à la réforme **p. VIII**

OFFRES D'EMPLOI
- Gestion et administration p. IX
- Ingénieurs p. X
- Marketing p. XI
- Collectivités territoriales p. XII et XIII
- International p. XV
- Banques p. XVI

AU BRÉSIL, LA PERCÉE DE LULA À LA PRÉSIDENTIELLE REFLÈTE LES ESPOIRS DÉCUS D'UNE RÉGION, APRÈS QUINZE ANS DE RÉFORMES

Amérique latine : les revers d'une libéralisation précipitée

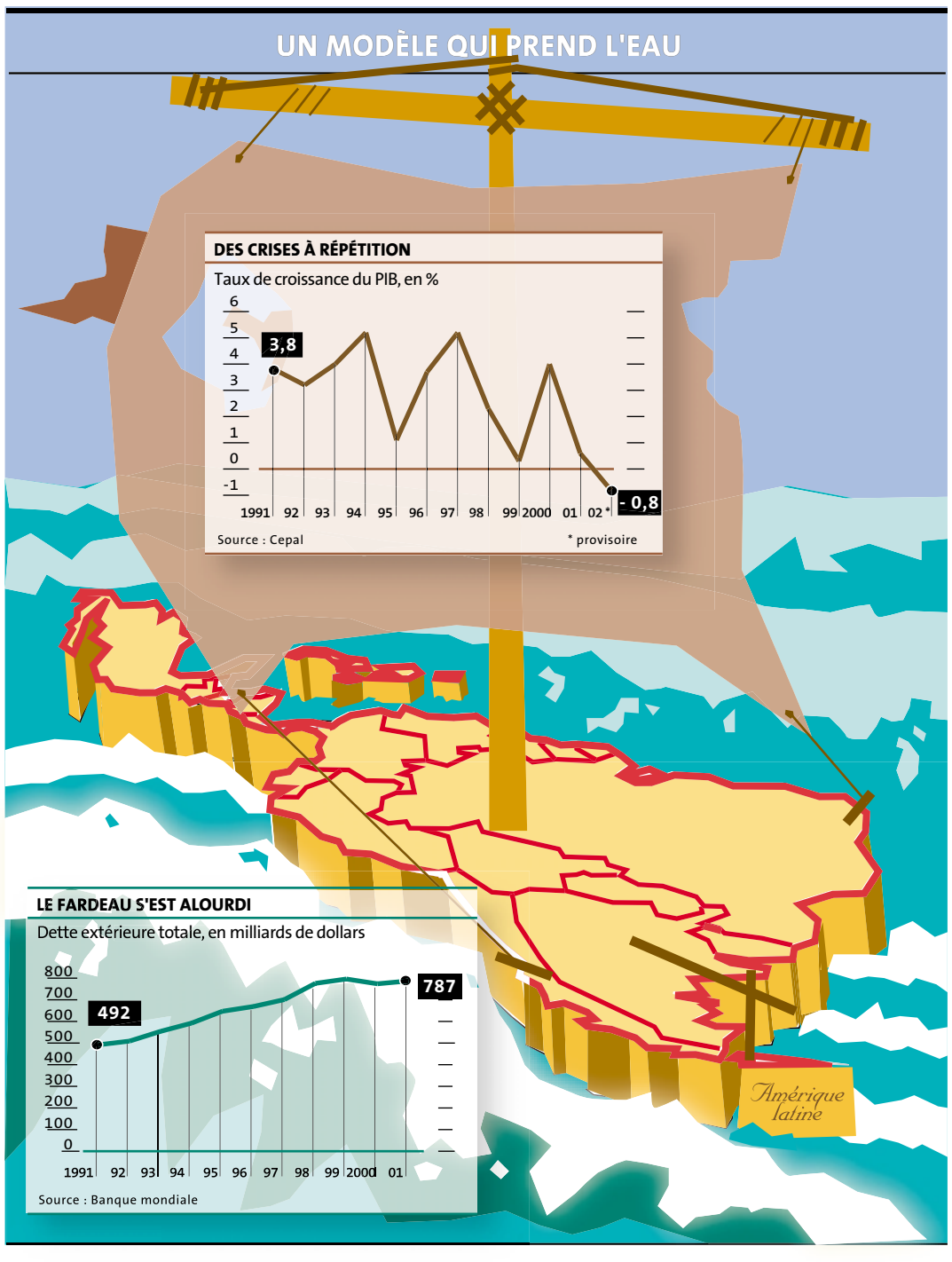

Le numéro 13, celui du candidat Lula sur l'urne électrique, lui a porté chance. Lancé, pour la quatrième fois, dans la course à l'élection présidentielle, Luiz Ignacio « Lula » da Silva, ancien métallo et ex-syndicaliste d'extrême gauche, a toutes les chances d'accéder à la fonction suprême, le 27 octobre, après avoir largement remporté le premier tour, le 6 octobre, avec près de 47 % des voix. La victoire de Lula et de son Parti des travailleurs (PT) ne signifierait pas seulement la fin de l'ère de Fernando Henrique Cardoso, président social-démocrate, tendance libérale, qui, non rééligible, quittera alors la présidence en janvier 2003 après deux mandats successifs. Elle marque bien sûr un tournant majeur dans la vie politique, sociale et économique des 170 millions de Brésiliens, mais, compte tenu du poids exercé par ce pays – le Brésil assure à lui seul 30 % du produit intérieur brut (PIB) régional –, c'est tout le bloc sud-américain qui est interpellé. A un moment où l'ensemble des pays de la région, exception faite, peut-être, du petit Chili, se débat dans d'angoissantes difficultés économiques et doit faire face à une forte augmentation des inégalités liée à une libéralisation trop brutale. Une descente au fond du trou qui justifiera, peut-être, le verdict de « nouvelle décennie perdue » appliquée à une région qui, au sortir cahotant de la dictature militaire, avait déjà « perdu » les années 1980.

Le marasme général et tout particulièrement la débâcle argentine dont on a trop longtemps affirmé, à tort, qu'elle n'impliquait pas de risque de contagion, explique en partie la « vague rouge » qui, au Brésil, devrait porter au pouvoir un Lula soucieux mais aussi contraint d'adoucir son image gauchiste autrement que par le port de la cravate. Le candidat du PT a, en effet, été chaudement prié par le Fonds monétaire international (FMI) de s'engager à respecter la politique budgétaire de son prédécesseur. C'est à ce prix que Brasilia, en pleine tempête monétaire, a pu se voir promettre 30 milliards de dollars, le plus gros prêt jamais consenti par l'institution.

Au Venezuela, c'est un président populiste de gauche qui se bat avec une partie de la rue, témoin les violents incidents entre adversaires et partisans d'Hugo Chavez qui se sont soldés, le 10 octobre, par un mort et six blessés dans le centre de Caracas. Au Pérou, le président d'origine indienne Alejandro Toledo a toutes les peines à justifier l'action de son nouveau gouvernement. L'instabilité politique règne aussi en Equateur, qui avait pourtant cru trouver un remède imparable à ses déboires en se tournant vers la dollarisation, et au Paraguay, tandis que la Colombie continue à affronter enlèvements et conflits armés. Sur le front économique, le président mexicain, Vicente Fox, aux affaires depuis un an et demi seulement, a été contraint d'annoncer un budget d'austérité destiné à faire face à une croissance très fortement ralentie.

Quelle que soit l'issue du scrutin au Brésil, le risque d'une grave crise financière demeure. Les pays de la région sont a priori peut dépendants de leur voisin, commercialement parlant, mais tous risquent de pâtir d'un éventuel défaut sur le paiement de la lourde dette du pays (226 milliards de dollars, fin 2001), qui ne manquerait pas de précipiter un peu plus le retrait général des investisseurs étrangers, échaudés par les déboires répétés des pays émergents. En 2001, et la tendance s'est aggravée depuis, les financements étrangers sous forme de prêts bancaires, d'achats d'actions ou d'obligations ont chuté de 17 %, à 75 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente, en Amérique latine et aux Caraïbes. Les investissements directs étrangers (IDE) ont, de leur côté, reculé de 11 %, à 85 milliards de dollars, selon les chiffres de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced).

L'ajustement peut paraître minime. Il est tragique pour des pays qui comptent sur cette manne pour compenser un financement domestique défaillant. D'ores et déjà, l'Amérique latine est entrée en récession en 2002, avec une contraction de l'activité de 0,6 %, selon les dernières prévisions du FMI, et, si l'institution financière annonce la reprise pour l'an prochain, il y a encore, pour gagner ce pari, beaucoup d'incertitudes à lever. Alors même que les gouvernements de la région – et pas seulement au Brésil – doivent affronter une hostilité croissante des populations à l'égard des réformes libérales engagées depuis plus d'une décennie, la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a réuni, le 10 octobre à Madrid, une cinquantaine d'économistes spécialistes de la région, s'est montrée préoccupée par la montée de ce sentiment anti-réformes portant en germe la tentation d'un retour au populisme et du repli sur soi. Il y a pourtant dans ce rejet une explication très rationnelle que la plupart des économistes ont admise : la libéralisation n'a pas, à quelques exceptions près, tenu ses promesses. La croissance n'est pas au rendez-vous : l'Amérique latine, érigée en modèle de la transition vers l'économie de marché, fait aujourd'hui moins bien qu'au cours de la décennie 1970, pendant laquelle la croissance progressait en moyenne au rythme de 5,6 % par an. Pour noircir encore un peu plus ce tableau, les crises se sont multipliées au fur et à mesure que ces pays liaient leur survie financière aux marchés internationaux des capitaux. *« On peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle »*, constate Guillermo Calvo, l'économiste en chef de la BID, sans aller au-delà de ce constat d'échec. L'heure est aux questions, mais, comme le remarquait un des participants de la rencontre de Madrid : *« Ce n'est pas en pleine tempête qu'il est le plus facile de changer de cap. »* L'urgence, à savoir pas de retour en arrière à chaud, devrait donc l'emporter, en attendant des jours meilleurs.

> Les crises se sont multipliées au fur et à mesure que les pays de la région liaient leur survie financière aux marchés internationaux des capitaux

Laurence Caramel et Serge Marti

QUESTIONS-RÉPONSES

Marasme

1 Quelles sont les prévisions de croissance de la région ?

L'Amérique latine a basculé dans la récession en 2002. Le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publiées en septembre, évalue à – 0,6 % la contraction du produit intérieur brut (PIB) cette année. L'effondrement de l'Argentine à la fin de l'année 2001 – contrainte de suspendre le remboursement de sa dette – et la crise financière qui a emporté le Brésil à quelques semaines de l'élection présidentielle d'octobre, ont aggravé les perspectives de la zone, par ailleurs affectée par le ralentissement économique à l'œuvre aux Etats-Unis et en Europe. La croissance en Argentine devrait reculer de 16 %, selon le FMI. L'Uruguay, très dépendant de ses voisins, enregistrerait la deuxième plus mauvaise performance (– 11,1 %), alors que le Brésil et le Mexique garderaient la tête hors de l'eau (+ 1,5 %). Le FMI reconnaît avoir écarté trop vite les risques de contagion que faisait peser sur le reste de la région le problème argentin. La défiance des investisseurs étrangers, la nervosité sur les marchés étrangers, où les primes ont rejoint leurs sommets des crises passées, font partie des éléments-clés des possibles scénarios pour les mois à venir. Le FMI, qui table sur une reprise en 2003, avec une croissance moyenne de 3 % pour le continent, a fait le pari d'un retour de la confiance. La Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Cepal, prévoit de son côté une contraction du PIB de 0,8 % en 2002.

2 Quels sont les pays latinos qui ont le plus attiré d'investissements directs étrangers ?

Les investissements directs étrangers (IDE) n'ont cessé d'augmenter depuis le début des années 1990 avant de fléchir à partir de 2001. Ils restent inférieurs à ceux reçus par l'Asie : 102 milliards de dollars pour cette dernière année de référence, contre 85 milliards, selon le dernier rapport de la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), mais l'écart s'est considérablement resserré. Les flux demeurent concentrés sur les trois grandes économies de la zone, le Brésil, le Mexique et l'Argentine, qui en moyenne ont reçu, entre 1990 et 2000, respectivement 30 %, 28,3 % et 15,6 % des capitaux étrangers. Cette source de financement, bien que plus modeste en volume, est comparativement plus importante pour les pays les plus pauvres de la région. Elle représente l'équivalent de 14 % du PIB des pays les plus pauvres, selon les statistiques de la Cepal, contre seulement 4,8 % pour les pays les plus riches.

A la différence de l'Asie, les investisseurs étrangers se sont surtout tournés au cours de la dernière décennie sur le secteur des services, ouvert dans le cadre de vastes programmes de privatisations. L'Union européenne, devant les Etats-Unis, est devenue le premier investisseur de la zone, en particulier dans le domaine de l'énergie, des télécommunications et, plus récemment, des services financiers.

3 La libéralisation a-t-elle permis de faire reculer le niveau de la pauvreté ?

Selon une évaluation de la Banque mondiale, publiée en septembre, la population vivant au-dessous du seuil absolu de pauvreté — c'est-à-dire moins de 1 dollar par jour — est passée de 16,8 % de la population totale à 12,1 % en 1999. Cependant, ajoute l'institution financière multilatérale, la crise que traverse la région depuis 2001 a en partie effacé ces progrès. Le revenu par habitant a commencé à baisser en 2001 en Amérique centrale et dans la zone des Caraïbes en raison de la sécheresse, de la chute des cours du café et des recettes touristiques après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. La population argentine, durement affectée par la récession et l'envolée du chômage (plus de la moitié a basculé dans la pauvreté), a vu également fondre ses revenus.

La région demeure par ailleurs marquée par de grandes disparités. Si, en moyenne, en 2000, le revenu par habitant s'élevait à 3 670 dollars par an pour l'ensemble du continent, aux deux extrêmes, un Argentin pouvait espérer recevoir 5 460 dollars et un Nicaraguayen seulement 400. Entre les deux se situe le revenu moyen d'un Mexicain, 5 070 dollars, d'un Brésilien, 3 580, d'un Equatorien, 1 210. Le Honduras, la Bolivie et le Nicaragua font partie du groupe des 49 pays les moins avancés de la planète, qui, à ce titre, bénéficient d'un programme de réduction de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE).

Les désillusions au bout des réformes

APRÈS DES ANNÉES D'EFFORTS, LA CROISSANCE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS ET LES CRISES PLUS FRÉQUENTES

C'est un peu l'histoire d'un rendez-vous raté. Pour la troisième fois en moins de dix ans (Mexique en 1994, Brésil en 1999, Argentine et Brésil aujourd'hui), l'Amérique latine se trouve confrontée à une crise majeure. Laboratoire, à partir du milieu des années 1980, des politiques de libéralisation prônées par les institutions financières internationales, ce continent, un temps érigé en modèle au point d'exporter ses *« thérapies de choc »* dans une Europe de l'Est débarrassée du communisme après la chute du mur de Berlin, se révèle aujourd'hui, plus que tout autre, vulnérable aux humeurs aléatoires de la conjoncture et des flux de capitaux internationaux.

« Au terme de près de vingt ans de réformes pro-marché qui ont permis de lutter avec succès contre l'hyperinflation et d'attirer des capitaux étrangers, la région se trouve dans une situation aussi préoccupante qu'au début des années 1980 », affirme l'économiste Yilmaz Akyuz, responsable de la division Mondialisation et stratégies de développement à la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), *« le brutal ralentissement de la croissance ou la récession que traversent plusieurs pays peuvent conduire à une nouvelle crise de la dette et peut-être à une autre décennie perdue pour le développement »*. Moins pessimiste, Georges Couffignal, professeur à l'Ecole des hautes études sur l'Amérique latine, à Paris, met en avant l'importante capacité de rebond des pays de la région, tout en admettant *« que les réformes n'ont pas tenu leurs promesses »*.

Quoi qu'il advienne, pour les Latino-Américains, le souvenir des années 1980 résonne comme un cauchemar. Après la crise financière de 1982, il fallut douze ans aux Argentins et aux Brésiliens mais près de quinze aux Mexicains, pour retrouver leur niveau de vie précédent. *« La conversion du continent au consensus de Washington reposait sur l'idée force que seule cette libéralisation permettrait de s'affranchir de la contrainte de la dette et de trouver des sources de financement viables »*, rappelle Carlos Quenan, maître de conférences à l'université de la Sorbonne-Nouvelle. Les graves difficultés actuelles de l'Argentine et du Brésil montrent, pour deux des plus grands pays de la zone, les limites de cette stratégie lorsqu'à l'inverse de l'Asie, elle ne s'appuie pas sur des efforts d'investissement des entrepreneurs locaux et de réserves d'épargne importantes.

Au cours des années 1990, la dette extérieure de la région a augmenté de près de 50 % et reste une source d'extrême vulnérabilité. Un rapport, publié en avril dernier par la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal), installée à Santiago du Chili, soulignait que si, en moyenne, les créances à court terme représentent la moitié des réserves en devises des pays en développement, cette proportion atteint plus de 80 % en Amérique latine pour seulement 30 % environ en Asie.

Le pari de l'ouverture n'a en effet pas permis – à quelques exceptions près comme le Mexique ou le Chili – de ramener la croissance à des niveaux comparables à ceux des années 1970. Au cours de cette décennie, le PIB de la région avait en moyenne augmenté au rythme de 5,6 % par an. Depuis 1991, la croissance a été en moyenne deux fois moins rapide et surtout de plus en plus dépendante des flux et reflux des capitaux étrangers. Car la stratégie d'insertion dans le commerce mondial n'a pas été à la hauteur de ce qui était attendu. Les investissements directs étrangers – concentrés sur le Mexique, le Brésil et l'Argentine –, se sont surtout dirigés vers le secteur des services, moins générateurs de devises.

« OUVERTURE PRÉCIPITÉE »

Si les exportations ont progressé à des rythmes « à l'asiatique », les importations ont souvent augmenté plus vite, générant des déficits quasi permanents. Bien sûr, ce tableau doit être nuancé. Entre le Mexique et les petits pays d'Amérique centrale, happés par le marché nord-américain, où se sont développées des industries d'assemblage, et les pays andins, dont les échanges sont dominés à plus de 80 % par les matières premières, les itinéraires sont peu comparables.

Mais globalement, résume Yilmaz Akyuz, pour expliquer les crises à répétition *« l'Amérique latine est allée trop vite et trop loin sur la voie de la libéralisation tant financière que commerciale. Des pans entiers de son appareil productif – et le meilleur exemple reste l'Argentine – ont été sacrifiés dans une ouverture précipitée »*. Il est peu surprenant dès lors que les Latino-Américains dans leur majorité portent un regard critique sur les réformes engagées depuis quinze ans. Selon une enquête réalisée par *Latinobarometro*, au début de l'année, dans dix-sept pays de la région, deux tiers des personnes interrogées envisageaient l'avenir avec pessimisme et 63 % d'entre elles considéraient que les privatisations n'avaient pas profité à leur pays.

Fait nouveau, c'est que ce mécontentement ne concerne plus seulement les catégories les plus pauvres mais s'étend aux classes moyennes, à leur tour très affectées par les aléas de la croissance. Championne des inégalités, l'Amérique latine l'est restée au terme de ces années de bouleversements.

Si le Mexique a rejoint le « premier monde » en devenant membre en 1994 de l'OCDE, le club des pays industrialisés, il a été aussi promu en laboratoire de la Banque mondiale pour l'expérimentation de ses politiques de lutte contre la pauvreté.

Quelles leçons tirer de ce bilan ? Aller plus loin, disent les économistes libéraux qui expliquent les dérapages de leur modèle par le caractère inachevé des réformes. Faire une pause, réclament les autres, réellement inquiets de la tournure qu'a prise l'aventure. Le débat est ouvert et les « Chicago boys » – ces économistes sud-américains formés à l'université de Chicago, chantres des théories néolibérales – ne règnent plus en maître aujourd'hui. L'idéologie du *« moins d'Etat »* et du *« tout marché »* a pris quelques bosses au fil des crises. Même les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) reconnaissent qu'elles sont allées trop loin.

Laurence Caramel

Une longue pratique de la contestation

« UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE. » Plus qu'ailleurs, ce slogan, qui à travers le monde bat le rappel de ceux qui veulent résister aux politiques économiques néolibérales, résonne en Amérique latine. Depuis l'apparition, en 1994, du mouvement du sous-commandant Marcos dans les montagnes mexicaines du Chiapas, jusqu'au lancement en 2001 du premier Forum social mondial à Porto Alegre (Brésil), les « latinos » occupent les avant-gardes de la contestation antimondialisation. Avec ses héros et son histoire, dans laquelle la nostalgie des révolutions n'est jamais très loin. Leurs combats menés contre le Nafta, la zone de libre-échange créée entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, ont souvent servi d'exemple à leurs compagnons européens décidés à en découdre avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui, en 1998, avait tenté d'accoucher très discrètement d'un projet sur l'investissement favorisant les entreprises étrangères – une disposition déjà imaginée par le Nafta.

L'histoire continue aujourd'hui avec la mobilisation contre le grand marché des Amériques. Du Mexique à la Terre de Feu, organisations non gouvernementales (ONG) et mouvements sociaux, au nom d'un *« no al ALCA ! »* (la zone de libre-échange des Amériques voulue par Washington), se sont regroupés en réseaux dans lesquels les mouvements nord-américains ont aussi trouvé leur place. A la fin de ce mois, ils devraient une nouvelle fois manifester leur détermination à l'occasion d'une rencontre officielle des gouvernements du continent à Quito (Equateur).

TROC

Les vastes programmes de privatisation touchant les services publics ont également déclenché dans plusieurs pays des campagnes de protestation. En Bolivie, au Mexique, au Brésil, en Argentine et au Costa Rica, par exemple, les gouvernements nationaux ou locaux doivent affronter des milliers d'usagers ulcérés par l'envolée des prix de l'eau. Certains, comme les Argentins, réclament la renationalisation de ce service. Avec la crise, c'est aussi en Argentine que se sont le plus développées les pratiques d'échange alternatives comme le troc, que pratiqueraient aujourd'hui plus de six millions de personnes. Mais, avant que le pays ne s'effondre et ne se déclare en cessation de paiement, les mouvements argentins avaient réclamé une annulation de la dette extérieure de leur pays en convoquant de manière symbolique un tribunal populaire, chargé de condamner tant les politiques financières aventureuses de leurs gouvernements que l'attitude, selon eux coupable, des bailleurs de fonds.

Une mise en scène qui, avec les référendums, est désormais rodée en Amérique latine pour sensibiliser les opinions à un des problèmes majeurs de la région. A la veille du premier tour de l'élection présidentielle du 6 octobre, les Brésiliens ont été plusieurs millions à réclamer qu'on les débarrasse une fois pour toutes de ce fardeau.

L. C.

Entre l'ouverture commerciale et la tentation du repli

LE BRÉSIL FREINE LA CRÉATION D'UN GRAND MARCHÉ DES AMÉRIQUES

La création d'une zone de libre-échange de la Terre de Feu à l'Alaska (ALCA), lancée par Bill Clinton à Miami en 1994, est-elle une chance et une voie qui permettrait aux pays latino-américains de sortir de la récession et de s'installer, enfin, dans un développement durable ? Un tel projet multiplierait par deux les membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), qui unit depuis le 1er janvier 1994, les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, soit un espace peuplé de 800 millions de personnes. Parmi ces 400 millions de nouveaux membres, 170 millions sont brésiliens. C'est dire que l'ALCA sans le Brésil, qui depuis le début des négociations a fait connaître ses fortes réticences, serait pour les Etats-Unis une coquille à moitié vide et un échec.

En effet, outre son gigantesque marché, le Brésil est le pays le plus industrialisé de toute l'Amérique latine, la onzième puissance mondiale, en termes de produit intérieur brut (PIB). Plus important, peut-être, l'opposition du Brésil créerait une dynamique de refus autrement plus redoutable que celle provoquée par l'opposition clairement affichée du Venezuela d'Hugo Chavez et de Cuba, qui n'est pas associé à ce projet.

L'évolution politique de l'Argentine pourrait aussi renforcer cet effet si le populiste Adolfo Rodriguez Saa est élu en mars prochain à la présidence du pays comme l'indiquent les enquêtes d'opinion. Elu par le Congrès le 23 décembre, à la suite du départ de Fernando de la Rua, il est celui qui a décidé – et annoncé avec le sourire – le moratoire sur la dette publique argentine, alors d'un montant de 140 milliards de dollars, et précipité la chute du pays dans la plus grave crise de son histoire.

Ce clivage entre deux Amériques, l'une ouverte et l'autre repliée sur des positions nationalistes, consacrerait une division profonde du continent qui obérerait les gains escomptés par l'ouverture des marchés à toute la région. Cette question se pose d'autant plus qu'outre le Mexique un mouvement regroupant la majorité des pays centro-américains et andins, dont certains ont dollarisé leurs économies et qui pour beaucoup réalisent une part importante de leur commerce avec les Etats-Unis, plaide pour cette issue.

BLOCS RÉGIONAUX

Le problème des pays du refus est qu'ils revendiquent l'approfondissement des blocs régionaux dont ils sont issus (Mercosur, le Caricom, le Marché commun centro-américain et la Communauté des pays andins) pour éventuellement adhérer à d'autres, alors que ces associations régionales sont *« imparfaites »* comme le relève pudiquement la Banque interaméricaine de développement (BID) dans son rapport « Plus au-delà des frontières », publié début octobre.

La BID recommande vivement aux blocs régionaux latino-américains de baisser leurs tarifs douaniers, de libéraliser les services et de s'entendre pour coordonner leurs politiques macroéconomiques. Ce rapport contient, en filigrane, une analyse de la difficulté de nombreuses économies latino-américaines à constituer de véritables unions douanières, ce dont témoignent les crises récurrentes des dernières années entre le Brésil et l'Argentine, où, pour régler des problèmes spécifiques, l'un ou l'autre décidait de relever ses tarifs.

Quant à la cohérence des politiques macroéconomiques, elle n'a jamais été qu'une fiction, illustrée en 1999 par la décision de l'Argentine de garder la parité fixe (d'un pour un) entre sa monnaie, le peso, et le dollar, alors que Brasilia prenait la décision de laisser filer la sienne, le real.

Depuis l'accélération des négociations sur l'ALCA, lors du sommet des Amériques de Québec en avril 2001, les diplomates brésiliens ont fait valoir leurs objections : pas de *« moisson précoce »*, c'est-à-dire des accords partiels qui pourraient entrer en application dès 2003, et refus d'adhésions individuelles, au profit d'une ratification par blocs régionaux, une manière pour eux de renforcer leur marché régional du Sud (Mercosur). Par ailleurs, ils ont fermement annoncé que le Brésil ne signerait pas l'ALCA tant que les Etats-Unis ne seraient pas disposés à ouvrir complètement leur marché et à éliminer leurs subventions (agricoles, par exemple) approuvées par le Congrès américain. Washington ne nie pas qu'il existe des différends avec le Brésil sur l'ALCA, mais ne voit aucun inconvénient à ce que s'engage dès la fin du mois à Quito (Equateur) le processus d'intégration décidé à Quebec.

« A partir du 1er novembre, commencera une période cruciale pour la suite du processus », a déclaré la semaine dernière Peter Allgeier, l'un des responsables du bureau du représentant américain au commerce international, Robert Zoellick. Image symbolique de la réunion de Quito, les Etats-Unis et le Brésil assumeront ensemble la présidence.

Le résultat de l'élection présidentielle brésilienne ne devrait avoir aucune incidence sur le cours des négociations. Juste avant le premier tour des élections, l'ambassadeur du Brésil à Washington, Rubens Barbosa, avait déclaré que les deux candidats Luiz Inacio « Lula » da Silva et José Serra avaient souscrit *« un engagement »* constituant à suivre les grandes lignes de la politique du Brésil sur le projet de l'ALCA, telles que le président Cardoso les avaient définies. Cela étant, une variable risque de biaiser ces négociations : l'assistance financière internationale dont a besoin le Brésil – pour éviter un scénario argentin –, et donc de l'accord de Washington.

Alain Abellard

POUR EN SAVOIR PLUS

> Amérique latine 2002, Institut des hautes études de l'Amérique latine (Iheal), dir. : Georges Couffignal (La Documentation française, 2002, 224 p., 25 €).

> Alena et Mercosur : enjeux et limites de l'intégration américaine, d'Alain Musset et Victor M. Soria (Ed. Iheal, 2001, 229 p., 12 €).

> L'Amérique latine au XXe siècle, d'Olivier Dabène (Armand Colin, 2002, 192 p., 12,30 €).

> « La dollarisation, une fausse solution », revue *L'économie politique* (n°5, 1er trimestre 2000, 112 p., 10 €).

> Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes : www.cepal.org

>Banque interaméricaine de développement : www.iadb.org

Guillermo A. Calvo, de la Banque interaméricaine de développement (BID)

« L'"effet Enron" est en partie à l'origine des difficultés de la région »

GUILLERMO CALVO

► **2000** Guillermo Calvo est économiste en chef de la Banque interaméricaine de développement (BID).
► **1994** Spécialiste des questions macroéconomiques ainsi que des pays émergents et en transition, il a été entendu à plusieurs reprises par le Congrès américain sur les sujets de dollarisation et sur la crise mexicaine de fin 1994.
► **1974** Docteur en économie de l'université américaine de Yale, enseignant à Columbia et à l'université de Pennsylvanie, il a été conseiller principal au département des recherches du FMI.

Quelles sont, selon vous, les raisons de la débâcle économique du continent latino-américain ?

Quand vous regardez la situation de la région depuis 1998-1999, vous constatez une crise en 1999, une reprise l'année suivante et ensuite un clair ralentissement de la croissance. Je pense que cette évolution a un rapport avec la situation des marchés de capitaux et notamment avec la crise russe de 1998. Celle-ci provenait initialement du problème rencontré sur les titres obligataires domestiques. La crise qui en est résultée, étendue aux pays émergents, a constitué, pour beaucoup d'investisseurs, un signal d'alarme. Ils se sont dit qu'ils prenaient désormais plus de risques qu'ils ne le pensaient en se plaçant sur les pays émergents ou en transition. Jusque-là, il était possible d'arbitrer, par exemple, entre l'Asie et l'Amérique latine. Désormais, ces passerelles ne fonctionnaient plus.

Leur revirement a entraîné quasiment un assèchement des flux de capitaux vers ces pays. Dans le même temps, la prime de risque appliquée aux marchés émergents a augmenté considérablement, ce qui a renchéri leur recours au financement extérieurs. Tout cela a contribué au ralentissement de la croissance en Amérique latine. Même des économies qui affichaient alors de bons résultats, par exemple le Chili, ont subi une forte réduction des investissements étrangers dans le pays. Du coup, la croissance a été ramenée de 7 % à 3 %. Naturellement, chaque Etat latino-américain a réagi en fonction de sa propre situation, surtout financière. Le Chili, qui était en bonne santé, a moins souffert. Sa croissance a fortement diminué mais l'économie ne s'est pas effondrée.

Est-ce dû également au fait que le Chili avait mis en place un contrôle des capitaux ?

Encore aujourd'hui, la question fait débat. Entre-temps, le gouvernement a supprimé ce contrôle provisoire sur les capitaux entrant dans le pays. A mon avis, la résistance à la crise du Chili provient plutôt du fait que ce pays n'avait pas de déficit fiscal, très peu de dette publique, un bon système de supervision bancaire. Par comparaison, le Brésil et l'Argentine sont apparus très endettés. A cela, il faut ajouter le climat politique actuel, notamment au Brésil, qui rend l'investissement étranger plus risqué en raison du manque de clarté sur la situation future.

Ce sont là les causes principales de la crise actuelle ?

Il faut en ajouter une autre qui m'apparaît déterminante et dont on parle peu : les scandales financiers, à Wall Street ou ailleurs. Ceux-ci ont débouché sur une exigence légitime de transparence dans les comptes et les activités financières. Or, il est vite apparu qu'il était plus facile, pour respecter les nouvelles règles, d'investir dans les pays du Nord qu'en Amérique latine, où elles laissent encore à désirer. Dans les faits, les scandales de Wall Street ont également contribué à réduire les investissements directs vers la région.

Etes-vous plus optimiste sur le moyen terme ?

Pas vraiment, ne fût-ce qu'en raison du dernier point que j'évoquais, les scandales financiers dont personne ne se hasarde à pronostiquer la fin. Les grandes banques sont très nerveuses sur la valeur réelle de leurs actifs dans des sociétés qui font la « une » des journaux. Pour ces investisseurs, ce n'est pas le moment d'aller se risquer en Amérique latine. Mieux vaut parier sur des placements plus sûrs. C'est ce qu'on appelle la fuite vers la qualité. C'est pourquoi je ne crois pas à un grand changement en 2003 dans la région, à l'exception peut-être du Mexique, qui bénéficie de l'effet Alena (l'accord conclu entre les Etats-Unis, le Canada et ce pays) même s'il souffre du ralentissement de l'économie américaine et de l'« effet Enron ». La question de l'Argentine est très particulière, car elle est devenue un problème politique avant tout. L'effondrement du système financier est un élément particulièrement préoccupant.

Certains assurent qu'il est dû à la privatisation de la quasi-totalité des banques argentines

Effectivement, il ne reste plus que deux ou trois banques nationales et, compte tenu de la situation actuelle, il peut y avoir un retour vers la nationalisation de certains établissements. Mais je ne crois pas pour autant que la présence étrangère, très forte dans le système bancaire argentin, soit un facteur structurel de faiblesse, même si le système peut apparaître passagèrement vulnérable.

Comment a-t-on pu, si longtemps, occulter l'effet de contamination régionale ?

Le risque de contagion existe quand les marchés de capitaux sont pris par surprise. La crise mexicaine a eu un effet contaminant car elle s'est produite par surprise, de même que la crise russe. En revanche, les difficultés du Brésil en 1998 n'ont pas entraîné de contamination. Pour ce qui est de l'Argentine, il n'y a pas eu véritablement de surprise. La crise s'est étendue régionalement mais cette contagion est-elle due à l'Argentine ou à l'« effet Enron » précédemment évoqué ? J'ai plutôt tendance à penser que c'est ce dernier facteur qui a joué à travers l'assèchement des investissements.

La contagion peut aussi venir de considérations politiques. A cet égard, on peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle.

Est-ce à dire que le fameux consensus de Washington est menacé ?

Il a effectivement manqué quelque chose dans le consensus de Washington : la prise en compte des imperfections apparues dans le fonctionnement des marchés de capitaux. On a également négligé l'importance d'une information quasi parfaite, de façon à ne pas déclencher les rumeurs et la crise de confiance comme en a souffert, sans raison apparente, l'Uruguay, une nation jusque-là bien cotée et subitement reléguée parmi les pays à risques. Jusqu'à maintenant, les marchés émergents ne peuvent pas se prévaloir d'une information parfaite, d'où la sanction qu'ils subissent actuellement. Ils ont pourtant besoin de soutien, y compris, peut-être à titre provisoire, de barrières à l'entrée de capitaux spéculatifs pour contrôler la volatilité de l'argent, comme l'ont fait le Chili et, ce qu'on sait moins, la Colombie. C'est là un des aspects manquants de l'architecture financière internationale mais je ne suis pas sûr que tout le monde soit prêt à pallier ce manque.

> « La contagion peut aussi venir de considérations politiques. A cet égard, on peut se demander comment des pays qui ont suivi si longtemps les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ont pu se retrouver dans la situation actuelle »

Propos recueillis par Serge Marti

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

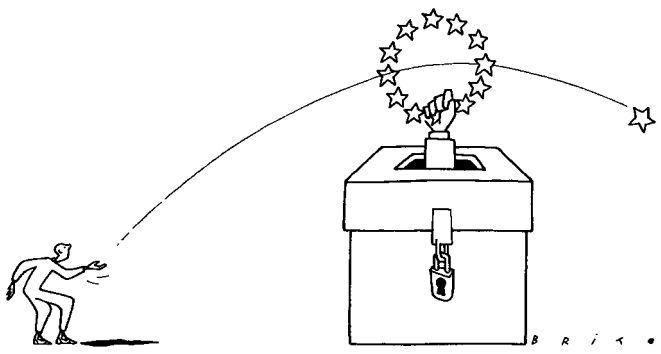

L'Europe d'en bas

À L'INSTAR de ce qui s'était passé en 1991, avant que ne soit déclenchée la guerre du Golfe, un débat s'est déroulé, le 8 octobre, à l'Assemblée nationale. Un échange qui a débouché sur une position relativement consensuelle, tant à l'égard de Washington qu'à l'encontre de Bagdad. Les représentants du peuple se sont exprimés sur un sujet délicat de politique étrangère qui engage la France et ses partenaires. Ce processus démocratique qui vaut pour l'Irak aura-il droit de cité pour le big bang est-européen ? En clair, les élus de la nation – la « France d'en haut » – pourront-ils ou devront-ils faire entendre leur voix à l'attention d'une *« Europe d'en bas »* désormais élargie à vingt-cinq pays après le feu vert donné le 9 octobre par la Commission de Bruxelles à l'adhésion, dès 2004, de huit pays de l'ex-bloc soviétique, plus Chypre et Malte ?

Allons plus loin ; pour que la France – et les Quinze – sortent du déficit démocratique qui, plus particulièrement depuis le traité de Maastricht, taraude les étapes de la construction européenne ainsi que le confirment les poussées populistes d'électorats fragilisés, ira-t-on jusqu'à organiser un référendum pour que s'exprime la volonté populaire sur un élargissement qui dépasse de très loin l'enjeu des derniers ralliements en date, à savoir l'Espagne et le Portugal en 1986, l'Autriche, la Finlande et la Suède en 1995 ?

La question, qui sent le soufre, sera certainement écartée lors du sommet européen de Copenhague, les 12 et 13 décembre, chargé d'officialiser l'élargissement à l'Est. Elle n'en demeure pas moins posée. Par les Irlandais qui, le 19 octobre, sont invités, par référendum, à ratifier ou à rejeter une nouvelle fois (le premier « non » avait été prononcé en juin 2001) le traité de Nice, ce qui aurait pour effet de faire tanguer dangereusement la future Europe des 25. Posée également par Günter Verheugen, le commissaire européen chargé de l'élargissement qui n'en finit pas de tirer la sonnette d'alarme sur l'*« hostilité de l'opinion publique »*, notamment française, ainsi qu'il l'a redit dans un entretien accordé au quotidien *Les Echos*.

Reprenant ce thème qu'il avait développé à Salzbourg, à l'occasion de la version européenne du Forum économique mondial (dit « de Davos »), en présence de représentants de pays adhérents mais aussi de candidats « spontanés » venus des Balkans ou d'Ukraine (« Le Monde Economie » du 24 septembre), le commissaire invite les *« hommes politiques français »* à *« réfléchir, dès à présent, à la façon dont ils pourraient expliquer l'enjeu d'un tel projet. Un sujet qui, dans six mois, sera au cœur de la politique française »*.

Pour l'heure, majorité et opposition restent la tête dans le sable sur le dossier européen qu'elles avaient déjà occulté à l'approche de l'élection présidentielle. Espérant que le passage de l'Union de 380 à 455 millions d'habitants, sur fond de crise économique et de coût financier pour les Quinze, au prix de marchandages – comme en témoignent les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe – pourra s'effectuer en catimini. Le retour de bâton risque d'être douloureux. Les électeurs ont appris à manier l'expression de leur mécontentement.

L'exception chilienne

TRÈS OUVERTE, L'ÉCONOMIE DE CE PETIT PAYS FAIT PREUVE D'UNE RARE STABILITÉ

L'Amérique latine présente tous les stigmates d'un grand malade : crise financière sans précédent en Argentine, graves incertitudes au Brésil, instabilité politique au Venezuela, en Equateur, au Paraguay, contestation du gouvernement péruvien, conflit armé en Colombie. Un seul pays fait figure d'exception : le Chili. Même si la situation est *« moins bonne que les années précédentes »*, comme le reconnaissait le ministre des finances chilien, Nicolas Eyzaguirre, lors de son passage à Paris en septembre, le Chili s'affirme *« pour la communauté internationale comme un partenaire dont la stabilité est rassurante »*, selon le commentaire d'un responsable d'une grande entreprise française, *« furieux de l'attitude irresponsable des autorités politiques en Argentine »*.

Petite économie de 15 millions d'habitants, le Chili n'a pas été affecté directement par la crise argentine, mais en a subi des effets comme la baisse du volume des investissements directs étrangers (IDE). Si les perspectives de croissance (5 %) viennent d'être revues à la baisse, la hausse du produit intérieur brut (PIB) pour l'année devrait atteindre 2 % à 2,5 %.

Le Chili résiste mieux, progresse et se modernise depuis plus de vingt ans, à l'inverse des autres pays latino-américains, avant tout parce que son économie est très ouverte. Les exportations représentent les deux tiers de son produit interne et sont diversifiées entre l'Europe, les Etats-Unis, l'Asie et le reste du continent américain.

EXPORTER DAVANTAGE

Son développement contraste avec ce qui existe en Argentine et au Brésil, plus fermés, et dont le développement repose davantage sur l'économie interne. Paradoxalement, ces deux pays dépendent beaucoup plus du monde extérieur, ne serait-ce que par l'importation de ce qu'ils ne produisent pas et en second lieu pour le financement international. Les deux sont condamnés à exporter davantage et à importer moins pour se financer, ce qui n'est pas possible, comme actuellement, dans des périodes déprimées et de chute de l'activité. Et les marchés des capitaux sont beaucoup plus volatils que celui des biens et des services, ce qui explique les déboires de l'Argentine et la pression exercée actuellement sur le Brésil. A la différence d'un Brésil qui, chaque année doit trouver 40 milliards de dollars pour rouler sa dette, le Chili possède une faible demande de financement extérieur.

Le deuxième facteur de l'exception chilienne est sa politique fiscale rigoureuse et anticyclique qui consiste à épargner quand la conjoncture est favorable et à utiliser ses réserves quand elle l'est moins. Entre 1986 et 1997, le pays a connu un taux de croissance important du PIB, de l'ordre de 7 %. Dans le même temps, le prix du cuivre – la principale exportation du pays et une source importante de revenus pour le secteur public – a été élevé, ce qui a permis aux différents gouvernements de dégager des revenus importants qui sont utilisés aujourd'hui. Le respect d'une politique fiscale anticyclique a permis au Chili de stabiliser son risque pays, alors que ceux de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay ont explosé, alourdissant le service de la dette.

Le Chili ne se veut pas pour autant un héraut de la globalisation et déplore, selon M. Eyzaguirre, que *« les règles de l'économie mondiale n'aident pas à ce que la vie soit facile pour les économies de la région »*. Critiques par rapport au Fonds monétaire international (FMI) auquel ils reprochent *« de ne pas assez jouer son rôle de prévention des crises »*, les Chiliens considèrent qu'il n'y a pas *« d'autre possibilité que d'appliquer une politique orthodoxe »* pour ne pas sombrer dans un état ou une situation ingérable. C'est pourquoi, au détriment d'investissements industriels ou sociaux, le pays s'oblige à maintenir des réserves internationales élevées et sa dette publique à un faible niveau pour ne pas être attaqué par les marchés.

Le troisième facteur de l'exception chilienne est sa diplomatie multipolaire, qui ne le fait dépendre d'aucun bloc, comme le Mexique qui réalise 90 % de son commerce avec les Etats-Unis et s'enrhume dès que son voisin tousse. Santiago a conclu, fin avril, un accord avec l'Union européenne qui prévoit l'instauration d'une zone de libre-échange portant sur tous les secteurs, notamment l'industrie, la pêche et l'agriculture. S'il appartient au regroupement régional de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et est membre associé du Mercosur (le marché régional du cône Sud), le Chili devrait, après avoir conclu des accords identiques avec le Canada et le Mexique en finaliser un avec les Etats-Unis. Il sera ainsi l'unique pays sud-américain à disposer d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

A A.

★ **Lire aussi, sur l'Amériquie latine, p. VI, une tribune de Pierre Salama, professeur à l'université Paris-XIII, et la chronique « livres » d'Anne Proenza**

ESSEC
MANAGEMENT EDUCATION

EXECUTIVE MASTERES SPECIALISES (part-time)

Il y a ceux qui ne perdent pas de temps pour leur carrière et ceux qui en gagnent avec nos Mastères.

- 5 Mastères Spécialisés accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles : Marketing, Ressources humaines, Gestion financière, Affaires internationales, Agro-alimentaire, et 1 DESS Immobilier
- Formation compatible avec vos responsabilités professionnelles (2/3 jours tous les 15 jours)
- Recrutement : dossier + test + entretien (Bac +4 et 3 ans d'expérience minimum)
- Prochaine session : à partir de janvier 2003

Renseignements
ms.mon@essec.fr - tél. : 01.46.92.49.00

Vous continuerez toujours à progresser

CENTRE DE FORMATION CONTINUE POUR CADRES ET DIRIGEANTS
www.essec.fr/eme/emba

BOUSSOLE

EUROPE

DES MARIAGES DE PLUS EN PLUS TARDIFS

Age moyen au premier mariage*

Pays	Hommes 1980	Hommes 1999	Femmes 1980	Femmes 1999
UE15	26,0	**30,3**	23,3	**28,1**
Belgique	24,3	**28,9**	22,3	**26,6**
Danemark	27,2	**32,5**	24,6	**30,1**
Allemagne	25,7	**30,9**	22,9	**28,2**
Grèce	28,7	**30,3**	24,7	**26,5**
Espagne	25,9	**29,5**	23,5	**27,6**
France	25,1	**31,2**	23,0	**29,1**
Italie	27,1	**30,0**	23,9	**27,1**
Pays-Bas	25,5	**30,7**	23,2	**28,3**
Suède	28,6	**32,9**	26,0	**30,4**
Roy.-Uni	28,5	**29,6**	25,4	**27,5**

Source : Eurostat * Belgique, Espagne, France, Italie : 1980 et 97, Grèce : 1990 et 98, Roy.-Uni : 1982 et 98

■ L'ÂGE AUQUEL LES HOMMES ET LES FEMMES se marient pour la première fois a augmenté ces vingt dernières années dans tous les Etats membres de l'Union européenne. La hausse a été la plus sensible en France, plus de six ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et la plus faible au Royaume-Uni, en Grèce et au Portugal, environ deux ans dans les trois pays.

■ TANT EN 1980 QU'EN 1999, les hommes étaient plus âgés que les femmes lors du premier mariage dans tous les Etats membres. C'est en Suède et au Danemark que les hommes et les femmes étaient les plus vieux lors du mariage, et au Portugal qu'ils étaient les plus jeunes. En France, l'âge moyen du premier mariage était légèrement inférieur à la moyenne en 1980, et légèrement supérieur en 1999, pour les hommes comme pour les femmes.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (juillet 2002, en %) : sur un an	– 0,7	– 0,5	– 1,4	3,8	0,1	– 1,9	– 1,7**	– 0,6	– 2,0	n. d.	n. d.
sur un mois	– 0,2	– 0,9	– 1,1	1,4	0,7	– 1,0	– 1,0**	– 2,7	3,4	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (août 2002, en %) : sur un an	1,9*	2,1*	1,0	1,3	3,7	1,8*	2,6*	3,8*	1,0	1,8	– 0,8
sur un mois	0,1*	0,1*	– 0,2	1,5	0,3	0,2*	– 0,2*	0,3*	0,3	0,3	– 0,4
PIB en volume (2e trimestre 2002, en %) : sur un an	0,7	0,6	0,1	0,3	2,0	1,0	0,2	0,1	1,2	2,1	– 0,9
sur trois mois	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,2	0,1	0,6	0,3	0,5
Déficit public/PIB (en %) 2001	– 0,8	– 1,4	– 2,8	0,4	– 0,1	– 1,4	– 2,2	0,1	0,8	(2000) 1	(2000) – 7,6
Dette publique/PIB (en %) 2001	63,1	69,2	59,5	107,6	57,1	57,3	109,8	52,8	39,1	(2000) 59,3***	(2000) 105,4***
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, juillet 2002)	4,2	12,0	10,8**	1,8	– 3,3**	1,3**	1,0**	2,5**	– 5,7	(03/02) – 37,3	(03/02) 3,6
Investissement (FBCF) (2e trimestre 2002, en %) : sur trois mois	– 0,5	– 0,8	– 2,5	1,0 ****	0,6****	0,1	– 2,4****	– 1,8	0	0,6****	– 0,6

* provisoire, ** juin 2002, *** estimations, ****1er trimestre 2002

PAYS ÉMERGENTS

MAUVAISE PASSE POUR LA POLOGNE

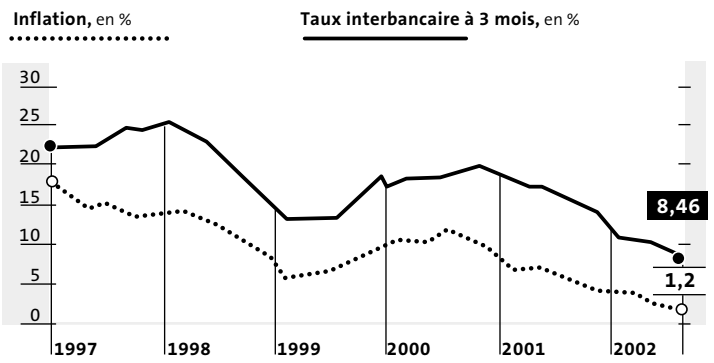

Sources : CDC IXIS et Banque nationale de Pologne

■ A QUELQUES SEMAINES du Conseil de Copenhague qui doit décider des adhésions à l'Union européenne, la Pologne accumule les mauvais indicateurs. La croissance devrait être proche de 1 % en 2002. La production industrielle, malgré le rebond du début de l'été, reste mal orientée. Le chômage stagne à des niveaux élevés (17 % de la population active).

■ LE RALENTISSEMENT se traduit par une telle diminution de l'inflation que, malgré les quelques baisses de taux, le coût de l'argent reste très élevé, plus de 7 % aujourd'hui. En conséquence, les entreprises locales s'endettent de plus en plus en devises étrangères. *(CDC-Ixis)*

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,5 % (T2/02)	+ 1,4 %
Taux d'épargne	16,5 % (T1/02)	+ 4,43
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	– 0,2 *** (2000-2001)
Commerce extérieur (en millions d'euros)	+ 2 375 (juillet 2002)	+ 2,21
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	– 17 (juillet)	– 7**
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	– 7 (juillet)	+ 8** (entre fév.02 et juil. 02)
Créations d'entreprises	21 291 (08/02)	– 1,6 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 473 (03/02)	+ 12,2 %**

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement

Source : Insee, Douanes

INNOVATION

L'EUROPE TIRE LE MARCHÉ DES ROBOTS

Ventes annuelles de robots industriels (en nombre d'unités)

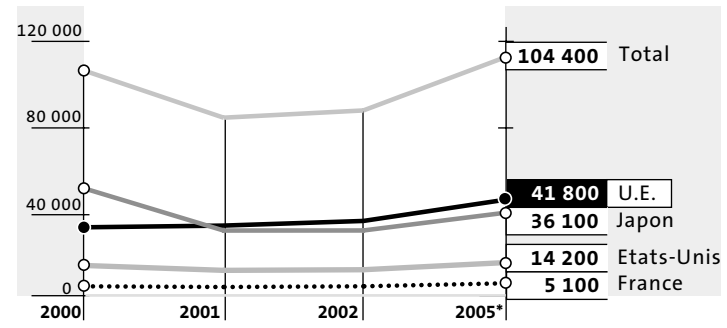

Source : UNECE, IFR et associations nationales de robotique. *estimation

■ EN FRANCE, la vente de robots industriels a diminué de 8 % en 2001, selon l'étude annuelle publiée par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe. Cette baisse intervient après une année de forte croissance (+ 23 % en 2000), due au secteur automobile.

■ AU JAPON, les ventes de robots se sont effondrées en 2001. Elles ont également régressé aux Etat-Unis.

■ EN ALLEMAGNE, le nombre de robots est de 127 pour 10 000 habitants, alors que la moyenne européenne est de 81, et celle des Etats-Unis de 52.

UN CHIFFRE

4,2

ENDETTEMENT DES MÉNAGES AMÉRICAINS EN MILLIARDS DE DOLLARS (AOÛT 2002)

Quand les Américains s'inquiètent de la situation de leur pays, ils empruntent moins que d'habitude. Tel est le constat de la Réserve fédérale (Fed), qui, se penchant sur la dette des ménages, a remarqué que sa progression avait diminué au mois d'août. Alors que la banque centrale tablait sur une hausse de 11,1 milliards de dollars en août, celle-ci n'a été que de 4,2 milliards. Le montant total de la dette des ménages américains se situe ainsi à 1 730 milliards de dollars. *« Les consommateurs ont ralenti le rythme de leurs emprunts parce qu'il leur a semblé que le mois d'août cumulait trop d'incertitudes : les cours de Bourse, le risque de guerre et la crise de confiance dans les comptes des entreprises »*, a déclaré Richard Yamarone, économiste à l'Argus Research Corp., un organisme d'études indépendant.

Bien qu'ils se soient souciés de ne pas accroître leur endettement, les ménages américains continuent de consommer. Des taux d'intérêt très bas, une valorisation continue de l'immobilier et un boom du refinancement ont dégagé des liquidités qui ont pu être investies dans l'économie. Mais dès juillet l'endettement des ménages avait commencé à se réduire par rapport aux prévisions.

Les pays du Golfe face à la crise irakienne

DES RÉFORMES S'IMPOSENT POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS ET ACCÉLÉRER LA CROISSANCE

Combien de temps durerait une attaque militaire américaine contre l'Irak ? C'est la question qui préoccupe les responsables des pays du Golfe car de cette réponse dépend leur avenir politique et économique. La forte opposition exprimée par les populations contre une nouvelle intervention de Washington dans la région fait craindre des manifestations de protestation, d'autant que Riyad (Arabie saoudite), Doha (Qatar) ou Koweït, pourront difficilement se soustraire aux exigences américaines. Les conséquences sur la politique pétrolière risquent d'être lourdes.

Actuellement, un consensus existe au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur le maintien d'un prix compris dans une fourchette de 26 à 28 dollars le baril, ce qui convient aux pays du Golfe. Mais, dans l'hypothèse d'un conflit de grande intensité, les prix pourraient atteindre, selon l'ancien ministre saoudien du pétrole, Ahmed Zaki Yamani, les 100 dollars le baril ; en effet, les productions saoudienne et koweïtienne pourraient être arrêtées en raison de la destruction par l'Irak des installations pétrolières de ces pays dans le cas ultime où Saddam Hussein se sentirait acculé.

Ce scénario catastrophe n'est évidemment pas le plus plausible, mais, au-delà de cet aspect conjoncturel, la question centrale des économies de la région demeure celle de leur dépendance à l'égard du pétrole et donc de leur nécessaire diversification. En dépit de nombreux effets d'annonce, les hydrocarbures contribuent en moyenne à la formation de la moitié des produits intérieurs bruts (PIB). Les revenus pétroliers constituent l'essentiel des recettes budgétaires et représentent 70 % à 95 % des exportations.

Les législations ont commencé à évoluer afin d'attirer les investissements étrangers, mais ceux-ci restent minimes. Si l'on prend le rapport 2002 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), on s'aperçoit que l'ensemble des pays arabes attire moins d'investissements que Singapour. Dans le classement des pays selon l'index de performance des investissements directs étrangers (IDE), le premier pays arabe, Bahreïn, n'arrive qu'en 40e position. Les investisseurs, en dehors du domaine pétrolier, sont frileux en raison de politiques protectionnistes, d'un secteur privé quasi inexistant et d'une faible intégration régionale. Les importations entre les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ne représentent que de 7 % à 9 % des importations totales. Conscientes de cette faiblesse, les pétromonarchies ont l'objectif de réaliser une Union douanière qui sera achevée, en principe, début 2003, et de constituer une Union monétaire qui pourrait voir le jour à l'horizon 2010.

LE POIDS ÉCRASANT DE L'ARABIE SAOUDITE

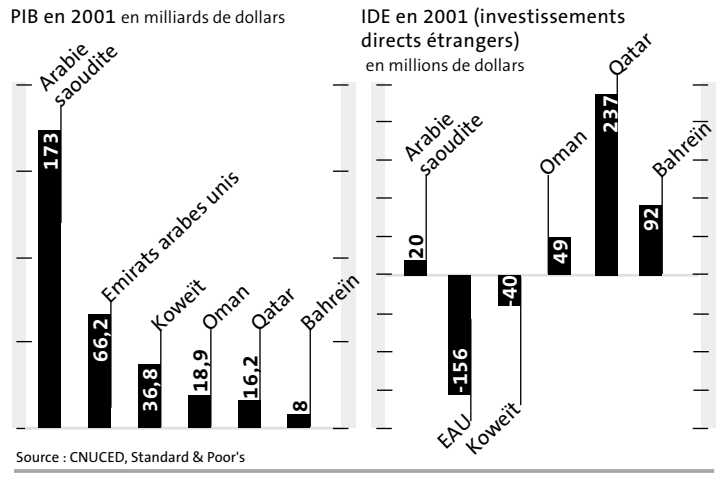

Source : CNUCED, Standard & Poor's

« ÉTAT CONTEMPLATIF »

Pour accélérer la croissance, qui reste insuffisante au regard de la pression démographique, l'urgence des réformes se fait sentir. L'Etat fonctionne toujours sur le même schéma : il perçoit une rente pétrolière et la redistribue sous une forme non productive, souvent en emplois fictifs, exagérément rémunérés. A titre d'exemple, 95 % des nationaux travaillent dans le secteur public à Koweït et 80 % des expatriés dans le secteur privé. Seule la remise en question de ce contrat social, et donc d'un changement de mentalité, pourrait permettre de sortir de l'impasse actuelle. Le vrai défi est celui de repositionner le travail comme valeur sociale et, pour reprendre l'expression d'un industriel en poste dans la région, combattre la notion d'*« emplois subalternes »* et sortir la population d'un état *« contemplatif »*.

Autre moyen de soutenir la croissance, les privatisations. Là encore, elles ont du mal à être effectives. Dernier exemple en date, le projet d'ouverture du secteur gazier saoudien. Les autorités de Riyad viennent de refuser les propositions faites par des compagnies comme ExxonMobil, Royal Dutsch/Shell ou encore BP et TotalFinaElf pour développer trois champs gaziers. En revanche, elles ont décidé de céder 30 % de leurs parts dans la Saudi Telecom avant fin 2002. Les systèmes politiques vieillissants, principalement dans les cas de l'Arabie et du Koweït, gênent les évolutions devant conduire aux réformes. L'impulsion doit venir du sommet de l'Etat, lequel est, à Koweït, handicapé par le mauvais état de santé non seulement de l'émir mais également du prince héritier et du ministre des affaires étrangères. Plutôt que de privatiser, certains préconisent le rapatriement des avoirs privés à l'étranger des pays du CCG. Ils s'élèveraient, selon la Saudi American Bank, à 1 300 milliards de dollars (dont 700 milliards pour Riyad). Mais les pays du CCG ne font pas face aux mêmes situations.

Le chômage atteint des proportions inquiétantes en Arabie saoudite : il est compris entre 15 % et 20 % de la population active. Elle reste le seul pays du CCG à n'avoir pas encore adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle devra donc relever ce défi en menant des réformes. Le Koweït et les Emirats peuvent compenser la faible diversification en jouant sur les avoirs considérables dont ils disposent à l'étranger.

Le Qatar a réussi son développement en réalisant de forts investissements dans le domaine gazier et connaît la plus forte progression de son PIB par habitant. Sa croissance devrait se poursuivre encore pendant quelques années. Bahreïn, largement dépendant de Riyad, entend renforcer la place financière qu'il occupe dans la région. Il dispose de 30 % des actifs des banques du Golfe avec une forte composante offshore, mais le pays craint la concurrence de Dubaï. Oman tente de se diversifier, mais dispose de peu d'argent et de peu de pétrole. Les fragilités de ces économies risquent enfin d'être accentuées par des tensions régionales, lesquelles retarderont encore la mise en œuvre des réformes structurelles.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »

L'élargissement de l'Union est-il à la merci d'un « non » irlandais ?

LES SOLUTIONS DE CONTOURNEMENT JURIDIQUE EXISTENT, MAIS LEUR COÛT POLITIQUE SERAIT EXORBITANT

Au 1er janvier 2004, l'élargissement de l'Union européenne (UE) à huit pays d'Europe centrale et orientale (PECO) – Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie – et deux îles du bassin méditerranéen – Chypre et Malte – devrait conduire à la création d'un *« grand espace de paix et de prospérité, de 455 millions d'habitants »*. C'est la conviction profonde d'Yves-Thibaut de Silguy, directeur général de Suez, ancien commissaire européen et actuel président du comité de politique européenne du Medef, envoyé à Bruxelles, mardi 8 octobre, pour exprimer le soutien de l'organisation patronale française au processus d'adhésion. A condition toutefois de s'assurer de la reprise intégrale de l'acquis communautaire par les nouveaux adhérents, et que tout soit mis en œuvre pour garantir leur intégration économique, puis à terme monétaire. Pour M. de Silguy, l'ouverture de l'UE à dix nouveaux membres est donc *« imminente, sauf imprévu »*.

Or l'imprévu, le grain de sable susceptible de gripper la machine, pourrait bien venir d'Irlande. Le samedi 19 octobre, trois millions d'électeurs irlandais sont appelés, pour la deuxième fois en moins de dix-huit mois, à se prononcer par référendum sur le traité de Nice. Lors d'une première consultation, le 7 juin 2001, ils avaient, à la surprise générale, dit non par 54 % des suffrages et 68 % d'abstention.

Depuis, quatorze des quinze Parlements des Etats membres de l'UE ont ratifié ce traité qui contient les réformes institutionnelles nécessaires à l'adhésion des dix postulants. *« Un "non" irlandais ouvrirait une crise politique de première grandeur, dont les conséquences demeurent difficiles à prévoir, mais qui ne pourraient en tout cas être réglées qu'au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement »*, poursuit M. de Silguy.

La question du "non" irlandais demeure en effet taboue... jusqu'au 20 octobre ! Noëlle Lenoir, ministre des affaires européennes, est bien placée pour le savoir. Pour avoir déclaré en septembre que, *« si l'Irlande disait "non", on continuerait et que cela n'entamerait pas la procédure »* d'élargissement, elle s'est faite vertement tancer par le commissaire européen pour l'élargissement, Günter Verheugen, qui a rappelé qu'il n'y avait *« d'alternative ni juridique ni politique au traité de Nice »*. Depuis, le cabinet de la ministre demeure coi sur la question, au motif de ne pas vouloir interférer dans le débat irlandais. Pourtant, au rang des gaffeurs, c'est le président de la Commission, Romano Prodi, qui avait ouvert le feu le premier, déclarant en juin 2001, quatre jours après le premier "non" irlandais, que *« l'élargissement était possible, sans Nice »*.

Depuis, les autorités européennes se sont ressaisies et oscillent entre mutisme et dramatisation de la situation. *« Un nouveau "non" créera une crise sans précédent »*, a averti le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, actuel président de l'UE. De leur côté, les dix futurs Etats entrants se sont offert une pleine page de publicité dans plusieurs journaux irlandais afin d'expliquer l'enjeu majeur que représente pour eux le scrutin du 19 octobre, tout en soulignant leur profond respect du choix démocratique que les électeurs irlandais feront.

En cas de deuxième refus irlandais, l'élargissement de l'UE aux nouveaux Etats ne disposera plus de base juridique. Rejeté par un des Quinze, le traité de Nice devient en effet caduc et est ipso facto remisé aux oubliettes. Après, comme le précise Olivier Duhamel, député européen (PS), membre de la convention pour l'avenir de l'Europe et professeur de droit constitutionnel, dans les faits, il existe des solutions.

Le droit présente plusieurs scénarios de rechange et deux sont notamment envisageables. Le premier prévoit de renvoyer la solution institutionnelle de l'élargissement au futur texte qui doit sortir des travaux de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing, qui sera ensuite soumis au Conseil des Quinze. Le second consiste à procéder comme il a été fait jusqu'à présent lors de tous les précédents élargissements, en intégrant dans chacun des dix traités d'adhésion les conditions d'accueil de chaque pays, c'est-à-dire essentiellement le nombre de députés au Parlement européen, la pondération des voix au Conseil et la présence d'un commissaire.

Dans les deux cas de figure toutefois, le calendrier très serré de l'élargissement risque d'en pâtir, et la date d'entrée au 1er janvier 2004 ne pourra pas être tenue, ce qui rendra en pratique impossible la participation des dix « nouveaux » au renouvellement du Parlement de Strasbourg, en juin 2004.

Sans remettre en cause la logique de l'élargissement, un "non" irlandais entraînera un retard d'un an – voire plus vraisemblablement de deux ans – pour l'entrée des pays candidats. Le "non" porterait un coup très dur à l'Europe et ouvrirait une crise institutionnelle. A droite comme à gauche, on s'accorde en effet pour considérer que les solutions de rechange ne sont pas du meilleur niveau. Pour Pierre Moscovici, représentant de la France à la Convention sur l'avenir de l'Europe, elles sont à la fois *« techniquement difficiles et politiquement insatisfaisantes »*, tandis qu'Alain Lamassoure, député européen et membre de la Convention les juge *« juridiquement possibles, mais délicates à mettre en œuvre sur le plan politique »*. Pour Jean Nestor, président de l'association Notre Europe, *« on a eu tendance jusqu'alors à minimiser les conséquences d'un "non" irlandais, mais cela ferait rentrer l'Europe dans une zone d'incertitude de laquelle on n'est pas sûr de sortir »*.

> Les dix futurs Etats entrants se sont offert une pleine page de publicité dans plusieurs journaux irlandais afin d'expliquer l'enjeu majeur que représente pour eux le scrutin du 19 octobre, tout en soulignant leur profond respect du choix démocratique que les électeurs irlandais feront

Alain Beuve-Méry

Kamran Elahian, un capital-risqueur qui a la foi

CE MILLIARDAIRE EN DOLLARS RÉINVESTIT LA QUASI-TOTALITÉ DES GAINS DE SES SOCIÉTÉS DANS DES ENTREPRISES CARITATIVES

KAMRAN ELAHIAN

▶ Né en Iran en 1954, Kamran Elahian a fait ses études aux Etats-Unis, où il réside depuis.

▶ Après trois ans passés chez Hewlett Packard , il fonde de multiples sociétés, dont CAE Systems, Cirrus Logic, Momenta, Neomagic, Planetweb, Centillium, Entopia, etc.

▶ Il crée parallèlement plusieurs fondations sans but lucratif pour venir en aide aux régions défavorisées, camps de réfugiés, etc.

Pour être un bon entrepreneur, il faut faire le contraire de tout le monde. Si on est suiviste, on est sûr d'échouer. Le meilleur moment pour investir, c'est quand les gens ont peur et ne veulent plus rien faire. » Kamran Elahian, créateur d'entreprise multirécidiviste, est ainsi l'un des rares capital-risqueurs à ne pas être trop mécontent de la situation actuelle. Il n'a pas souffert de l'éclatement de la bulle Internet : *« Entre 1997 et 1999, il fallait être fou pour investir. Des millions de dollars étaient donnés à des enfants qui ne connaissaient rien à rien. Je n'ai pas joué à ce jeu. »* En revanche, aujourd'hui, il avance.

Cet Américain d'origine iranienne était ainsi à Paris début octobre pour lancer la filiale européenne d'Entopia. *« Si on croit, il faut prendre des risques »*, poursuit-il. Et Kamran Elahian croit à beaucoup de choses. Au dernier de ces bébés tout d'abord, cette entreprise de logiciels de *knowledge management*, des logiciels qui permettent de repérer, stocker et faire partager des informations pertinentes pour les entreprises. Non seulement il estime que le marché potentiel de ce type de produits est *« énorme »*, mais, en outre, Entopia sert ce qu'il affirme être son principal objectif dans la vie : œuvrer à la paix dans le monde par une meilleure communication entre les êtres.

Ce multimillionnaire en dollars est en effet mû par un appât du gain bien particulier. De ce qu'il gagne, il ne garde qu'une petite partie. Propriétaire de sa maison californienne, ni lui ni sa femme n'ont le goût du luxe, affirme-t-il, hormis une passion pour les Ferrari. Il en possède donc une, qu'il change régulièrement. La quasi-totalité de ses revenus sont distribués ou investis dans des œuvres caritatives.

Quand on le rencontre, on repart avec une multitude de cartes de visite. Celle de Global Catalyst Partners, la société de capital-risque qui investit dans des entreprises de haute technologie et dont il est le président fondateur ; celle de Global Catalyst Foundation, dont il est également président fondateur et qui investit – ou finance – différents projets philanthropiques, grâce aux bénéfices de la première.

La plus célèbre de ces réalisations est Schools Online (troisième carte de visite), une initiative qu'il a eue en 1998 et qui vise à donner des ordinateurs à des écoles de communautés défavorisées et à les connecter à Internet. Il affirme avoir fourni du matériel à 6 200 établissements, répartis dans 34 pays. *« Cela représente des millions de dollars par an. Je ne compte pas »*, répond-il quand on lui demande l'ampleur de l'investissement : *« 35 000 professeurs sont concernés par l'opération. Ils travaillent ensemble. Les enfants deviennent amis ; et suivent ainsi moins facilement les leaders xénophobes, racistes, intolérants. »* Des jeunes Palestiniens et Israéliens dialogueraient ainsi régulièrement sur le réseau. La Fondation finance aussi la construction d'écoles en Afghanistan et dans des camps de réfugiés ; des ordinateurs y sont installés, des services développés avec pour objectif de devenir financièrement autosuffisants.

Né en 1954 en Iran et immigré en 1972 aux Etats-Unis, Kamran Elahian est issu d'une famille qui a particulièrement souffert des dictateurs en tout genre. Sa mère, originaire du Turkménistan, avait fui son pays après que son père a été tué par le régime stalinien. Sa famille, de religion bahaie, fut ensuite persécutée par les mollahs iraniens. Et si lui dit ne pas être un adepte de cette croyance, connue pour lutter contre toutes les discriminations et pour la paix dans le monde, on est frappé par la similitude de ses objectifs personnels et de ceux de cette minorité religieuse.

La composition de l'équipe d'Entopia le ravit. Cette firme créée en Israël par un Français, Lionel Baraban, a pour directeur général un immigré roumain. La société est majoritairement américaine de par son capital (bien que Vivendi Universal en détienne 25 %). L'équipe de développement, basée en Israël, est dirigée et entièrement composée de Russes immigrés. Le service de marketing, établi aux Etats-Unis, a à sa tête une Hollandaise.

> « Les enfants deviennent amis et suivent moins facilement les leaders xénophobes, racistes, intolérants »

Reste que le premier client d'Entopia en France est la direction générale de l'Armement. A la question de savoir si une activité de cette nature n'est pas contradictoire avec son discours pacifiste, il répond que mieux vaut gagner de l'argent pour en prodiguer ensuite à des œuvres charitables que de ne rien donner du tout...

Annie Kahn

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE

par **Jacques-Marie Vaslin**

Le travail de longue date des enfants

L'EXPLOITATION DES ENFANTS dans le monde fait rarement la Une des journaux. Ils sont pourtant 211 millions à travailler, âgés entre 5 et 14 ans. Le 12 juin 2002, à Genève, l'Organisation internationale du travail (OIT) a décrété une Journée mondiale contre le travail des enfants dans le but de nous éclairer sur un phénomène qui n'est pas circonscrit au seul XIXe siècle et qui a toujours existé. Dans le monde agricole, il permettait de réduire la tâche des parents ainsi que l'apprentissage d'un métier. Avec la révolution industrielle, les ateliers disparaissent progressivement au profit des usines. L'industrie multiplie les postes de manœuvre ne requérant aucune qualification particulière. Les travaux répétitifs, abrutissants, sont alors réservés aux enfants, avec un salaire de trois à quatre fois inférieur à celui d'un adulte.

L'habileté des enfants, leur petitesse et leur faible coût feront la richesse du capitalisme naissant. C'est ainsi que les enfants arpenteront les galeries étroites des mines, connaissant dès leur plus jeune âge les conditions de travail épouvantables de leurs aînés. Les maladies et les accidents professionnels ne les épargnent pas. Dans les usines de filature, pour éviter qu'ils ne s'endorment à la tâche, les enfants sont placés sur des tabourets trop hauts.

Pour l'ethnologue strasbourgeoise Marie-Noëlle Denis, *« la durée de vie probable des enfants des ouvriers de fabrique est inférieure de 24 à 32 ans à celle des enfants des manufacturiers »*. Le textile sera le secteur qui exploitera le plus les enfants. On estime le nombre de jeunes employés dans l'industrie française en 1840 à 144 000, dont les deux tiers dans des usines textiles... Les patrons profitent largement de cette main-d'œuvre docile et bon marché, de plus l'emploi d'enfants tire les salaires vers le bas. Mais ils ne sont pas les seuls. Les parents encouragent aussi leurs enfants à travailler, l'argent alors gagné à l'usine correspondant à un complément de revenu pour la famille.

Le pouvoir s'accommode de cette exploitation. Les romans de Charles Dickens ou de Victor Hugo ne trouvent que peu d'écho dans la classe politique. L'auteur des *Misérables* se révolte alors contre le *« travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre, qui produit l'argent en créant la misère »*. Le médecin Louis-René Villermé évoque lors de sa fameuse enquête de 1840 *« cette multitude d'enfants, dont certains ont à peine sept ans, maigres, hâves, couverts de haillons, qui se rendent aux manufactures pieds nus, par la pluie et la boue, pâles, énervés, offrant un extérieur de misère, de souffrance et d'abattement »*.

Karl Marx exige l'interdiction du travail des enfants en 1848 dans son *Manifeste du Parti communiste* mais, libéralisme oblige, ses revendications resteront lettre morte. L'Angleterre a pourtant montré la voie avec le *Factory Act* de 1833. Cette loi interdit le travail des enfants de moins de 9 ans et réduit celui des enfants de 9 à 13 ans à huit heures par jour, six jours par semaine. Toutefois ce texte ne concerne que l'industrie textile, réduisant de ce fait sa portée.

INTÉRÊT DES ENTREPRISES

En France le Parlement, composé de notables, défend exclusivement les intérêts des capitalistes. Le premier débat n'intervient qu'en 1840, à la suite des travaux de Villermé, autour d'un projet soutenu par le sénateur Charles Dupin. Les opposants s'interrogent durant d'interminables séances sur les conséquences économiques d'une pareille résolution. On se demande alors quels seraient les coûts de la limitation de la semaine de travail à 48 heures pour les enfants... Seul l'intérêt des entreprises est pris en compte.

Les discussions débouchent finalement sur un compromis. La loi votée le 22 mars 1841 interdit l'embauche des enfants de moins de 8 ans et le travail de nuit avant 13 ans. Mais la portée de ce texte reste modeste, il se limite aux entreprises de plus de 20 employés. Qui plus est, le contrôle de son application demeure entre les mains des notables : le corps des inspecteurs du travail ne verra le jour qu'en 1892. L'exploitation perdure dans les petites entreprises.

Une enquête de 1868 comptabilise plus de 5 000 enfants de moins de 10 ans dans les usines françaises. Il faudra attendre le 19 mai 1874 pour que l'âge minimal d'embauche soit relevé à 12 ans. La dépression économique de la fin du XIXe siècle et l'enseignement obligatoire vont progressivement mettre fin à cette exploitation. Aujourd'hui, consommateurs et actionnaires exigent des produits bon marché et des entreprises plus rentables à la recherche d'une main-d'œuvre peu onéreuse et docile. Et personne n'a remplacé Dickens, Villermé, Hugo ou Marx pour dénoncer cette forme moderne d'exploitation.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'IAE d'Amiens et chercheur au Criisea.

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION IESTO

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : Organisation et Management de projets
(niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)
(niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 17 octobre, 7 et 21 novembre 2002, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24

PARIS
LYON
MONTPELLIER
NANTES

CNAM-IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS cedex 03
✆ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

Le Nobel 2002 consacre l'économie expérimentale *par Jean-Louis Rullière*

La décision de l'Académie royale des sciences de Suède d'attribuer, le 9 octobre, le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques, pour l'année 2002, à Daniel Kahneman et à Vernon L. Smith ne consiste pas simplement à distinguer deux chercheurs éminents. La reconnaissance conjointe de leurs travaux consacre l'économie comme une science expérimentale. Daniel Kahneman, professeur à Princeton et à l'université hébraïque de Jérusalem qui a souvent collaboré avec Amos Tversky (décédé en 1996), est reconnu *« pour avoir introduit en sciences économiques des acquis de la recherche en psychologie, en particulier concernant les jugements et les décisions en incertitude »*.

En 1953, le Français Maurice Allais, dans une expérience devenue célèbre, remettait en cause la représentation habituelle des économistes de la prise de la décision en situation d'incertitude. Le comportement humain ne serait pas seulement dicté par un calcul simple entre des probabilités et des niveaux de satisfaction face à différents événements alternatifs. Par la suite, Kahneman et Tversky ont proposé en 1979 dans un article fondateur une approche de la décision en univers incertain (*prospect theory*) qui ne se fonde plus sur des principes (ou axiomes) de calcul mais sur une construction mentale par l'individu de son environnement qui tient compte de sa perception, de sa posture psychologique, de ses émotions et de ses motivations intrinsèques. Vernon L. Smith, de l'université George-Mason en Virginie, a été distingué *« pour avoir fait de l'expérience en laboratoire un instrument d'analyse économique empirique, en particulier dans l'étude de différentes structures de marché »*.

A la suite d'une première expérience menée en salle de classe par le professeur Chamberlin à Harvard en 1948, Vernon L. Smith s'est consacré durant toute sa carrière non seulement à reproduire en laboratoire le fonctionnement de différents types de marché, mais plus généralement à construire une nouvelle méthode d'investigation des phénomènes économiques : l'économie expérimentale. L'étude directe du fonctionnement d'un marché se fait en recueillant des données naturelles. Celles-ci contiennent en général des éléments inobservables dont il est difficile d'apprécier la pertinence et le caractère déterminant : comment considérer par exemple l'hypothèse selon laquelle, sur un marché particulier de l'emploi, des considérations de bienveillance, ou d'équité sont déterminantes dans la formation du salaire ?

Partant de ce constat, l'idée consiste à inverser la démarche scientifique : on reproduit artificiellement un contexte économique dans un laboratoire avec de vrais participants et des transactions monétaires réelles. Cette méthode a le mérite d'isoler l'objet d'étude et par conséquent d'en considérer la pertinence. Les travaux de Vernon L. Smith et par la suite notamment ceux de Charles Plott ont permis de mettre en évidence le rôle crucial des institutions qui définissent un marché dans la recherche de l'efficacité économique. Cette conclusion a eu un impact important sur le choix par exemple des mécanismes marchands de privatisation de services collectifs comme l'électricité ou l'eau.

De manière plus générale, Smith considère que l'économie expérimentale est à la théorie économique ce qu'une soufflerie est à la physique des fluides ou à la recherche de l'écoulement en aéronautique *(« laboratory as a wind tunnel »)*. Le succès réel d'une théorie économique ne peut pas se résumer par une meilleure appréhension des mécanismes économiques généraux, comme ceux qui régissent la confrontation d'offres et de demandes. L'économiste doit être en mesure d'offrir un véritable engineering microéconomique au décideur, qu'il soit politique, privé ou public. Roth constate par exemple en 1992 que le marché des médecins hospitaliers aux Etats-Unis souffre d'un effet « de départ volé » dans la mesure où, face à la pénurie de médecins, les directeurs d'hôpitaux offrent des contrats de travail de plus en plus tôt dans leur cursus de formation universitaire sans attendre la fin de leurs études et donc sans une indication claire de leur niveau de compétence.

> « De nombreux résultats expérimentaux montrent que les mobiles du comportement économique ne se réduisent pas tous au simple argument pécuniaire »

Alors que les théories du marché du travail ne peuvent fournir que des explications très générales, la reproduction de ce phénomène réel en laboratoire permet de tester différents mécanismes de marché qui donnent des recommandations aux décideurs publics dans l'organisation du marché des médecins hospitaliers. Cette illustration n'est pas isolée. Le développement de l'engineering microéconomique concerne tout à la fois l'aide à la négociation, à la décision, à la résolution de conflit ainsi que l'impact de la conception des schémas de rémunération et de leur impact sur la productivité. Ainsi l'économie expérimentale permet de spécifier et d'offrir des tests de mesures de politique économique ; pratique encore peu répandue en France actuellement.

Alors que Daniel Kahneman et Vernon L. Smith n'ont jamais travaillé ensemble, leur association par l'Académie royale des sciences de Suède n'en demeure pas moins judicieuse. De nombreux résultats expérimentaux montrent en effet que les mobiles du comportement économique ne se réduisent pas tous au simple argument pécuniaire ; bien d'autres ressorts psychologiques sont à l'œuvre, comme la pression des groupes sociaux auxquels notre comportement fait référence. L'économie expérimentale contribue à l'enrichissement psychologique de l'*Homo œconomicus* en restituant la complexité de son comportement et en particulier sa capacité d'adaptation dans la société. La contrepartie de cet enrichissement montre que l'économiste n'a pas vocation à prévoir (comme si l'économie était un objet inerte), mais bien davantage à éclairer et à conseiller le décideur, l'économie expérimentale étant dans ce cas un outil précieux.

Jean-Louis Rullière est professeur d'économie et directeur du Groupe d'analyse et de théorie économique CNRS (université Lyon-II), Ecole normale supérieure LSH.

Ouvrages à consulter sur l'économie expérimentale : *Experimental Economics, Princeton*, par Davis, Douglas D., and Charles A. Holt (Princeton University Press, 1993). *Handbook of Experimental Economics, Princeton*, par Kagel, John H. et Alvin E. Roth (Eds.) (Princeton University Press, 1995).

Les expérimentalistes se retrouvent au sein de la Economic Science Association : http://www.econ.nyu.edu/dept/esa/index.html

Sites personnels de Roth et de Holt : *http://www.economics.harvard.edu/~aroth/alroth.html#exservers* et *http://www.people.virginia.edu/~cah2k/y2k. htm*

Amérique latine : la décennie piégée par le libéralisme *par Pierre Salama*

La libéralisation des années 1990 devait renforcer les économies latino-américaines. Elle a éradiqué l'inflation, permis un certain retour à la croissance. Elle a été surtout extrêmement volatile et s'est caractérisée par une dépendance financière et technologique croissante, des inégalités impressionnantes en augmentation, un niveau de pauvreté très élevé et une extrême vulnérabilité des pauvres à des perturbations macroéconomiques particulièrement fortes.

A première vue, tout n'est pas négatif dans ce bilan. L'hyperinflation a été jugulée et ses effets corrosifs sur le revenu des plus pauvres supprimés. Une certaine modernisation de l'appareil de production est en cours, ce qui se traduit par un essor conséquent des exportations. En quinze ans, la valeur des exportations est multipliée par cinq au Mexique, par trois en Argentine et par deux au Brésil. Cette modernisation est différente selon les pays : l'Argentine revient aux secteurs primaires (énergie et agroalimentaire) et nombre d'entreprises industrielles ferment, le Mexique développe une industrie d'assemblage à très faible valeur ajoutée, de telle sorte que la croissance de ce secteur est fortement dépendante de la conjoncture des Etats-Unis. Avec la récession nord-américaine, la chute de ce secteur entraîne la suppression de 25 % des emplois dans les usines d'assemblage en l'espace d'un an. Le Brésil résiste mieux, mais connaît une substitution partielle de sa production nationale par des importations.

Les nuages s'accumulent cependant très vite et obscurcissent fortement l'horizon : le déficit de la balance des services enfle à mesure que l'internationalisation du capital augmente et que croît la dette externe, les évolutions étant beaucoup plus marquées en Argentine qu'au Mexique ou au Brésil. Avec l'internationalisation croissante du capital, d'autres sources de déficits massifs sont apparues : paiement de royalties au titre des brevets ; sorties de capitaux au titre des dividendes et profits rapatriés ; montée en puissance de l'endettement externe privé et de son service.

Les besoins de financement, accrus par l'amortissement de la dette, sont de plus en plus soumis aux aléas du marché international des capitaux et de la venue des investissements directs étrangers (IDE). L'essor des IDE dans les années 1990 a été considérable, mais il fléchit fortement aujourd'hui. Lorsque le besoin de financement excède les capacités de financement, ce qui a été le cas en 1995, en 1998-1999 et aujourd'hui, les taux d'intérêt s'élèvent à des niveaux astronomiques avec l'augmentation de la prime de risque, parfois vertigineuse. Cette hausse alourdit le service de la dette interne des Etats et de l'Etat central, creuse le déficit budgétaire, suscite une réduction des dépenses publiques, renforce les aspects antisociaux du développement et précipite la récession, elle-même source d'autres déficits. La dépendance financière tend de ce fait à faire lier la croissance et sa régularité aux comportements des marchés financiers. Le besoin de financement appelle des entrées de capitaux à la mesure de ce besoin grandissant.

Selon des travaux récents de l'économiste Dani Rodrik, la volatilité des flux bruts de capitaux privés expliquerait un peu plus de la moitié de la volatilité du produit national brut (PNB) de l'ensemble des économies latino-américaines alors que, dans les années 1980, ce chiffre s'élevait à 20 %. Ainsi, sans pour autant négliger d'autres causes à la crise, la logique financière introduite par le fonctionnement d'une « économie casino » ainsi que la nommait Keynes tend à imposer une grande instabilité et donc des fluctuations importantes de l'activité économique. La logique financière de ces régimes d'accumulation fortement ouverts sur l'extérieur sans y être préparés imprime à la croissance un profil de montagnes russes qui n'est pas sans effet sur l'incapacité de réduire la pauvreté.

LA FIN DE L'HYPERINFLATION

Un des faits saillants de l'histoire récente de la pauvreté en Amérique latine, depuis le début des années 1990, est en effet la difficulté à réduire de manière significative son ampleur et les inégalités parmi les pauvres. La fin des hyperinflations a certes provoqué dans un premier temps une réduction sensible de cette pauvreté mais, avec la libéralisation des marchés, les inégalités entre le capital et le travail tendent à s'accentuer, et celles entre travail qualifié et non qualifié augmentent, ce qui rend difficile la réduction de la pauvreté.

A moins d'avoir un taux de croissance très élevé – ce qui n'a pas été le cas –, la croissance a été particulièrement volatile. Or le cycle du produit intérieur brut (PIB) ne s'accompagne pas d'un cycle inversé de la pauvreté : lorsque la croissance baisse, les pauvres sont affectés d'une manière plus que proportionnelle par cette baisse et, lorsque celle-ci repart à la hausse, le niveau de pauvreté reste stable, lorsqu'il n'empire pas. Ce paradoxe s'explique par l'accentuation des inégalités observée pendant la crise et à la sortie de celle-ci.

La logique aurait voulu que, lors de ces phases dépressives, dont souffrent plus particulièrement les pauvres, les dépenses sociales augmentent afin d'amortir ces effets négatifs. Tel n'est généralement pas le cas. La recherche d'une crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux conduit à équilibrer le budget au détriment de ces coûts. La réduction des dépenses sociales conduit à une baisse de la qualité de l'enseignement public, une baisse des dépenses de santé, et les capacités à sortir de la pauvreté une fois la reprise économique venue sont réduites d'autant. Ce constat d'échec est patent.

Presque toutes les économies latino-américaines sont soit en crise ouverte (Argentine), soit en crise latente, avec un ralentissement impressionnant de leur croissance. La dépendance technologique s'est accrue, la dépendance financière devient une caractéristique majeure du fonctionnement de ces économies. Le rêve d'une intégration latino-américaine s'étiole sous les coups de boutoir des perturbations macroéconomiques et de la volonté des Etats-Unis d'imposer une vaste zone de libre-échange. A l'inverse, l'échec de la libéralisation nourrit aujourd'hui des projets alternatifs, ainsi qu'on peut le voir au Brésil et en Argentine. Une nouvelle période semble s'ouvrir, plus soucieuse d'équité que celle d'hier.

Pierre Salama est professeur d'économie à l'université Paris-XIII et directeur scientifique de la revue *Tiers-Monde.*

LIVRES

par **Anne Proenza**

Le cercle des amis de l'Amérique

> LA MONDIALISATION DES GUERRES DE PALAIS : LA RESTRUCTURATION DU POUVOIR D'ÉTAT EN AMÉRIQUE LATINE, ENTRE NOTABLES DU DROIT ET « CHICAGO BOYS », par Yves Dezalay et Bryant G. Garp ; traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurence Devillairs et Sara Dezalay (Seuil, coll. « Liber », octobre 2002, 504 p., 27 €).

L'AMÉRIQUE LATINE offre un terrain tout à fait exceptionnel pour observer concrètement les modalités et les enjeux de la mondialisation. Ce vaste territoire passionnant longtemps délaissé par l'Europe et souvent injustement réduit à n'être que le domaine réservé des Américains peut se révéler être un véritable laboratoire de « modernité politique ». Et notamment si l'on se penche comme l'ont fait Yves Dezalay et Bryant G. Garp – respectivement directeur de recherche au CNRS et directeur de l'American Bar Foundation qui regroupe les avocats – sur l'histoire de la formation des cercles de pouvoirs et la place des nouveaux experts qui les composent sur le marché international.

TRANSFORMATION PROFONDE

Au Mexique, en Argentine, au Chili et au Brésil, quatre pays piliers de l'Amérique du Sud, les deux chercheurs ont, au terme d'une longue enquête, disséqué les réseaux et les formations des nouveaux dirigeants latino-américains. Car la restructuration étatique de ces pays qui ont connu des moments d'histoire tragiques et complexes s'est accompagnée d'une transformation profonde et relativement rapide du profil de leurs dirigeants.

Il y eut les grands notables du droit, façonnés dans les universités européennes. Puis sont arrivées les premières générations de ceux qu'on a appelés les Chicago Boys – ces économistes chiliens formés à l'université de Chicago, qui mirent en œuvre pendant la dictature de Pinochet les théories économiques néoclassiques apprises aux Etats-Unis et qui devinrent très vite les chantres de l'économie néolibérale dans toute l'Amérique latine. Les voilà maintenant remplacés par les « technopols », formés aussi aux Etats-Unis mais qui se veulent plus consensuels en se réclamant à la fois de l'orthodoxie économique et du respect des droits de l'homme.

La comparaison des dirigeants de ces quatre pays n'est pas forcément aisée – les élites argentines et mexicaines sont par exemple nettement moins homogènes que ne le sont leurs homologues brésiliennes et chiliennes – mais, mise en perspective, elle met au jour de nouvelles facettes de la mondialisation. Cette comparaison dévoile notamment, sur une longue période, les stratégies nord-américaines pour *« fabriquer des amis de l'Amérique »* dans chacun de ces pays. Elle permet d'analyser aussi comment les mouvements de respect des droits de l'homme qui ont contribué dans le passé à la chute des dictatures militaires sont devenus aujourd'hui — de par leur professionnalisation, leur institutionnalisation et leur médiatisation – les acteurs à part entière de l'establishment et concourent à imposer un certain *« impérialisme de la vertu »* très américain.

Les nouveaux dirigeants latino-américains sont aujourd'hui des économistes respectueux des droits humains, plus distants des militaires. Mais ce ne sont pas non plus des militants. Ils sont le reflet de l'internationalisation et de la mondialisation des savoirs, voire de ce que les auteurs appellent symboliquement *« la dollarisation des savoirs »*. Car, soulignent Yves Dezalay et Bryant G. Garp, en Amérique latine la valeur de certains savoirs et expertises d'Etat, comme l'économie, *« reflète leur position sur le marché savant et idéologique nord-américain »*. A l'heure où les économies latino-américaines menacent de dégringoler les unes après les autres, l'analyse ne manque pas de pertinence. Même si, pour des lecteurs néophytes, l'enquête, touffue, et sa théorisation peuvent paraître ardues.

PARUTIONS

■ **LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL,** de Pierre Teisserenc

A la différence d'autres pays européens, la France n'a pas redéfini les périmètres de ces collectivités locales, laissant aux élus locaux le soin de demeurer ou non dans des syndicats intercommunaux classiques pour gérer leurs équipements. Les plus dynamiques ont choisi de jouer la carte des pays et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). L'ouvrage analyse huit de ces collectivités (le Valenciennois, Le Creusot, Belfort, le Minervois, Saint-Chinian, Gaillac, Parthenay, Thiers), afin d'y détecter les nouveaux acteurs qui s'y mobilisent et les organisations qui s'y construisent (éd. Economica, coll.« Collectivités territoriales », 2002, 232 p., 25 €). **A. F.**

■ **LES TECHNIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE, ÂGES ET USAGES** , ouvrage collectif

Les personnes âgées sont-elles aussi des *« êtres techniques »* ? C'est à cette question que les auteurs ont tenté de répondre en pilotant un programme pluriannuel de recherche sur « Evolutions technologiques, dynamique des âges et vieillissement de la population ». Ces travaux, qui ont mobilisé des dizaines de chercheurs, ont donné lieu à un colloque et à ce livre, lequel met en évidence deux registres d'interaction entre citoyens âgés et produits techniques : le premier se situe du côté de l'offre et souligne *« l'insuffisante prise en compte des usagers, en particulier les plus âgés dans la chaîne de production et de mise à disposition d'un produit »*. Le deuxième insiste sur *« la diversité des stratégies d'usage ou de non-usage dont font preuve les personnes âgées »* envers les produits innovants. Une chose est sûre : les *« vieux »* ne sont pas des laissés-pour-compte naturels de la technologie (ministère des affaires sociales, CNAV, 2002, 198 p., sur demande au ministère). **Y. M.**

■ **LES CHANTIERS FISCAUX À ENGAGER,** ouvrage collectif sous la direction de Thierry Lambert.

La réforme fiscale est un serpent de mer bien français. Les contributions rassemblées ici par Thierry Lambert partent du principe qu'aucune réforme ne peut être engagée sur un dossier aussi sensible si elle n'est précédée d'une large discussion. Car c'est du consentement à l'impôt dont il est surtout question. Modestement, l'ouvrage se présente donc comme *« n'ayant d'autre vocation que d'ouvrir le débat »* (L'Harmattan, 2002, 255 p., 20 €). **Y. M.**

■ **LES ÉTATS-UNIS FACE À L'IMMIGRATION,** d'Annie Mariage Strauss

L'expérience des Etats-Unis en matière d'immigration étant sans égal, il n'est pas inutile d'en faire l'histoire. Court et intéressant (Ellipse, 2002, 117 p., 9 €). **Y. M.**

Le Monde
EMPLOI

Emplois-jeunes : l'inquiétude face au vide

À L'APPROCHE DE LA FIN DES PREMIERS CONTRATS DU DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR MARTINE AUBRY, PEU DE POSTES DEVRAIENT ÊTRE PÉRENNISÉS. LE GOUVERNEMENT MAINTIENT QUELQUES AIDES TRANSITOIRES AUX ASSOCIATIONS ET PRÉPARE D'AUTRES PROJETS ENCORE FLOUS

Ce ne sera pas leur première grève, mais celle organisée ce 15 octobre sur un plan national, devrait prendre une tournure *« festive et spectaculaire »*, du moins à Paris où le collectif emplois-jeunes d'Ile-de-France a prévu d'occuper une agence ANPE. Une manière d'alerter le public sur le fait que l'échéance prochaine des premiers contrats de cinq ans risque de renvoyer au chômage des bataillons de jeunes. Organisée par le réseau national des collectifs d'emplois-jeunes, cette grève a lieu deux jours avant celle prévue le 17 octobre par les syndicats de l'enseignement.

Sur les 224 200 emplois-jeunes en poste au 31 août 2002, plus de 73 500 auront achevé leur contrat en 2003, dont 20 000 à l'éducation nationale. Les collectivités territoriales et les associations en perdront environ 22 000. A l'évidence, des employeurs devront renoncer à certaines activités développées par les jeunes, faute de moyens. Les collectifs revendiquent non pas la prolongation du programme lancé par Martine Aubry mais l'intégration de tous dans leur emploi. *« Quand vous avez connu la précarité et qu'ensuite vous avez eu un vrai travail, des vraies missions, une utilité sociale, et que finalement, au bout de cinq ans , cela ne donne rien, c'est dramatique »*, dénonce Amel Dahmani, coorganisatrice du réseau national des collectifs d'emplois-jeunes. Les employeurs aussi s'inquiètent. *« Ces emplois-jeunes ont apporté des compétences, un moyen de conforter le projet associatif et de développer des activités. Il ne faudrait pas perdre tout cela »*, craint Edith Arnoult-Brill, présidente du Conseil national de la vie associative.

Le manque sera particulièrement criant dans certains domaines. *« La fin du programme est vécue par nos associations comme une régression, d'autant que notre secteur connaît une crise de recrutement »*, indique Daniel Druesne, directeur de la communication de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), qui regroupe 7 500 associations employant environ 10 000 emplois- jeunes.

Dans les collectivités territoriales, les situations sont contrastées. A Roubaix, sur les 146 emplois-jeunes en poste en septembre, 24 sont intégrés sur des postes vacants et 52 autres devraient voir leur emploi pérennisé. Pour les autres, la mairie a mis en place un dispositif d'accompagnement, avec un budget formation de 230 000 euros pour 2003. Certaines missions seront donc abandonnées – une grande partie de la médiation, notamment, dont Roubaix avait pourtant été l'un des fers de lance.

> « Quand vous avez connu la précarité et qu'ensuite vous avez eu un vrai travail, des vraies missions, une utilité sociale, et que finalement, au bout de cinq ans, cela ne donne rien, c'est dramatique »
>
> **AMEL DAHMANI, RÉSEAU NATIONAL DES COLLECTIFS D'EMPLOIS**

« Ce n'est pas un gâchis », estime Catherine Dorpe, chargée de mission emploi. *« La médiation a par exemple apporté à la police municipale une autre vision. »* En revanche, à Besançon, les 44 emplois-jeunes ont ou seront tous intégrés, une perspective *« prévue dès le départ ainsi que son financement »*, indique-t-on à la mairie.

Au plan national, des mesures ont été mises en place pour préparer la sortie des jeunes, par exemple une « troisième voie » de concours dans la fonction publique territoriale et dans l'éducation nationale. D'autres dispositions, amorcées par le précédent gouvernement, sont maintenues, telle la prolongation, pour les associations et au cas par cas, des aides sur trois ans, avec une participation dégressive de l'Etat. De même que l'« épargne consolidée », en fait un report de l'aide sur deux ou trois ans en fin de programme. En outre, 10 millions d'euros sont prévus pour 2003 pour soutenir les associations confrontées *« à des difficultés pour maintenir leur emploi-jeune »*, indique le ministère du travail. Ces mesures transitoires ne permettront cependant pas de faire l'économie d'une vraie réflexion sur un financement pérenne d'activités non solvables socialement utiles.

A l'éducation nationale, 11 000 assistants d'éducation devraient arriver dès la rentrée 2003, qui ne remplaceront que partiellement les 5 600 postes de surveillants et les 20 000 d'aides-éducateurs qui sont supprimés. Les ex-emplois-jeunes ne devraient pas y accéder, car ces postes seraient destinés à des mères de famille et des personnes retraitées. Le gouvernement présentera par ailleurs en janvier son contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), destiné aux jeunes sans qualification ayant un projet dans le domaine social, humanitaire ou citoyen, ces jeunes pouvant être salariés. Le Civis concernera les associations et *« sans doute l'éducation nationale »*, précise le ministère délégué à la ville. Mais sur ce point des informations contradictoires circulent. Au total, impossible de chiffrer combien d'emplois-jeunes pourraient être conservés ou pérennisés. Ce qui, dans un contexte de croissance continue du chômage, ne peut qu'alimenter l'inquiétude des jeunes et des employeurs.

Francine Aizicovici

Des bénéfices cachés, mais réels

SI LE DISPOSITIF A SERVI DE TREMPLIN À LA FUTURE CARRIÈRE DE CERTAINS, IL A AUSSI ÉTÉ UN FACTEUR D'INDÉPENDANCE

Les emplois-jeunes ont une face cachée. Conçu comme un système de lutte contre le chômage des moins de 25 ans, ce dispositif a eu en réalité une fonction symbolique qui, pour être restée discrète, n'en a pas moins été fondamentale : des jeunes adultes en transition affective, intellectuelle et professionnelle se sont vu faciliter le passage du stade de l'autonomie à celui de l'indépendance. Et *« l'indépendance, c'est pouvoir quitter le domicile des parents, vivre en couple et même parfois avoir des enfants »*, indique Jean-Paul Cadet, chercheur au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

Corinne Léchevin, directrice de centre social à Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), cite précisément le cas d'un jeune d'origine congolaise qui, grâce à l'emploi-jeune qu'il a occupé au sein de l'association, a *« pu s'installer avec sa copine. Ils ont même fait un enfant, qui a aujourd'hui 2 ans. Il était très volontaire, très motivé. "Je vis un rêve", nous disait-il. On n'a jamais regretté de lui avoir fait confiance »*, indique-t-elle aujourd'hui.

Céline Bercion, doctorante en sociologie, rattachée au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis), un laboratoire du CNRS, a particulièrement étudié le cas des aides-éducateurs d'Aquitaine (2 200 personnes). *« Les emplois-jeunes ont été conçus à l'origine comme une aide à l'emploi, mais ils se sont révélés être un formidable instrument d'insertion d'une population jeune dans la vie adulte. On ne peut pas parler d'intégration, mais plutôt de mise à niveau. »* Auparavant, la plupart se situaient encore dans le monde étudiant, et n'avaient pour seul rapport au travail que le circuit des « petits boulots » qui permettent surtout de financer l'argent de poche.

Les emplois-jeunes ont donc représenté, pour bon nombre d'entre eux, un accélérateur professionnel. Même si les difficultés n'ont pas manqué – absence de réelle reconnaissance professionnelle et institutionnelle par exemple –, le dispositif a joué un rôle de tremplin vers l'âge adulte en général, lequel passe par un emploi certes, mais aussi la possibilité de louer un logement autonome – avec la caution des parents –, la possibilité de fonder une famille et d'acheter une voiture qui, pour être d'occasion, n'en demeure pas moins un *« gage d'autonomie »*, selon le terme de Céline Bercion. Une bonne moitié des aides éducateurs d'Aquitaine a ainsi pris un logement indépendant. Parmi ceux-ci, un tiers a pu réaliser son désir de vivre en couple tandis que 15 % environ demeuraient seuls. Les femmes (30 %) ont plongé davantage que les hommes (20 %) dans la vie de couple. Les aides-éducatrices ont également été plus nombreuses que leurs homologues masculins à fonder une famille en se lançant dans la maternité. Reste qu'une bonne moitié a continué de vivre chez ses parents. *« Peur du lendemain ? Peut-être,* dit Céline Bercion, *mais aussi et sans doute parce qu'ils entretiennent d'excellentes relations avec leurs parents et que le domicile familial ne leur paraît pas peser sur leur autonomie. »*

> Auparavant, la plupart n'avaient pour seul rapport au travail que le circuit des « petits boulots »

François de Singly, professeur de sociologie à la Sorbonne, est un spécialiste du lien social et familial. Il n'a jamais étudié précisément les emplois-jeunes et n'a rien d'un expert sur l'aspect technique du dispositif. Néanmoins, la disparition programmée d'un mécanisme qui touche une tranche d'âge aussi critique lui apparaît devoir être maniée avec prudence. *« Pourquoi supprimer les emplois-jeunes alors que la catégorie dite des "jeunes adultes" est inscrite dans la politique familiale ? »*, indique-t-il. Selon François de Singly, les 23-26 ans vivent une époque charnière particulièrement difficile : ils sentent qu'il ne convient pas de rester trop longtemps chez les parents, qu'ils vont devoir partir à la recherche d'un emploi et que cette période risque d'être pénible. Du coup, les emplois-jeunes peuvent représenter une forme d'accompagnement plus efficace que la hausse des allocations familiales. Celles-ci vont directement dans la poche des parents, ce qui renforce la sujétion du jeune par rapport à sa famille. *« Bref, les emplois-jeunes peuvent être vus comme un soutien explicite à l'individualisation des jeunes adultes en contrepartie d'un réel travail. »* Le bénéfice collectif est d'autant plus grand, estime François de Singly, qu'il favorise la natalité : *« Tout retard dans la vie conjugale retarde aussi l'entrée dans la parentalité. Or la plupart des jeunes ne deviennent parents qu'avec un travail salarié. En ce sens, ils ont repris à leur compte les normes classiques de la responsabilité parentale. »*

L'efficacité du dispositif remplit également une autre fonction, liée à la *« massification de l'enseignement supérieur »*, estime François de Singly : *« Soit on sélectionne à l'entrée pour recréer une élite universitaire, soit on continue à fabriquer de nombreux diplômés qu'il faut alors accompagner pour réduire leurs délais d'insertion dans la vie active. »*

La construction de véritables outils d'évaluation des dépenses publiques n'étant toujours pas une priorité, les emplois-jeunes finiront vraisemblablement à la trappe. Avec le risque que leur coût apparent n'ait définitivement masqué un gain réel, non seulement pour les bénéficiaires de la mesure, mais aussi pour la collectivité.

Yves Mamou

PLUS LES JEUNES RESTENT DANS LE DISPOSITIF, PLUS ILS ONT ACCÈS À LA FORMATION

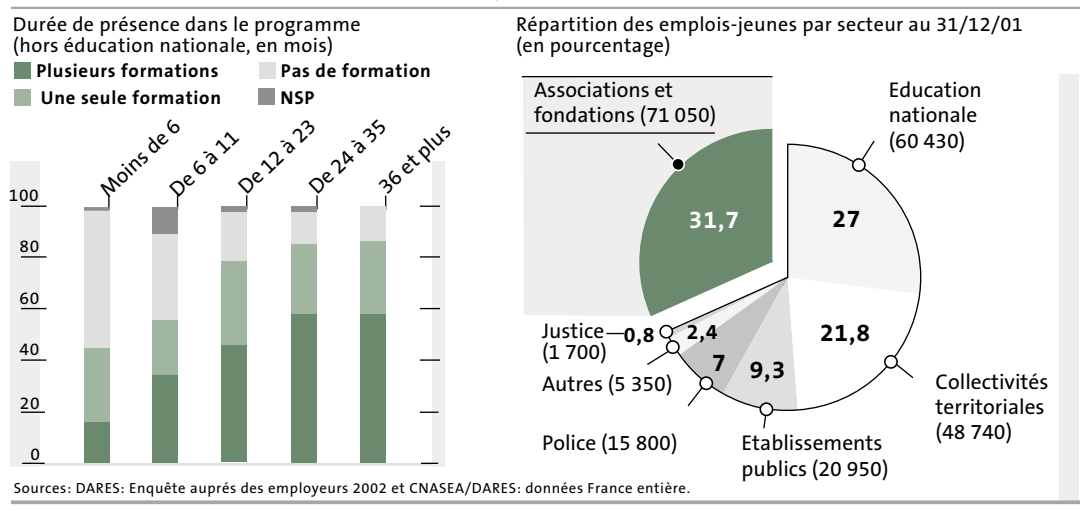

Sources: DARES: Enquête auprés des employeurs 2002 et CNASEA/DARES: données France entière.

Une expérience mal reconnue

LE RETARD DE LA MISE EN PLACE DE LA VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS RISQUE DE PÉNALISER NOMBRE D'AIDES-ÉDUCATEURS

L'expérience acquise par les aides-éducateurs va-t-elle leur permettre une insertion professionnelle durable ? C'est le thème de l'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) « Aides-éducateurs : à l'approche de l'échéance des premiers contrats, où en est la fonction ? Où en sont les jeunes ? », à paraître en novembre.

Soixante-seize pour cent des aides-éducateurs interrogés en octobre 2001 considèrent que l'expérience leur sera utile dans l'avenir, et 86 % affichent, longtemps avant l'échéance, un projet professionnel : l'enseignement, cités par 29 % des aides-éducateurs, les carrières sanitaires et sociales (19 %), le sport, l'animation ou la culture (14 %) ou l'informatique (11 %). Plus de la moitié des sortants qui souhaitaient devenir enseignants ou avoir un emploi en lien avec l'informatique en 1999 ont d'ailleurs réalisé leur projet depuis lors. Le dispositif joue donc bien, dans ces cas-là, le rôle de *« transition professionnalisante »*, observe le Cereq. La situation face à l'avenir reste en revanche préoccupante pour deux catégories d'aides-éducateurs : ceux dont le projet n'a pas de lien direct avec les activités exercées ainsi que les moins diplômés.

COMPÉTENCES ACQUISES

Les aides-éducateurs qui ont quitté le programme avant terme (37 % en octobre 2001) semblent tirer leur épingle du jeu. Il s'agit pour les trois quarts d'entre eux d'une sortie « vers le haut » (nouvel emploi, réussite à un concours, reprise d'études, etc.). Plus le départ du dispositif est tardif, meilleures sont les conditions d'insertion, avec moins de contrats précaires et plus d'emplois de cadres. Près de la moitié des emplois obtenus mobilisent les compétences acquises à l'éducation nationale. Toutefois, seuls 7 % des sortants ont été recrutés sur des postes proposés dans le cadre d'accords signés entre le ministère de l'éducation nationale et les secteurs privé et public, les jeunes ayant souvent jugé les offres *« décalées par rapport à leur activité »*, constate Jean-Paul Cadet, chercheur au Cereq et coauteur de cette étude.

Reste qu'il est encore difficile de mesurer les effets propres du dispositif sur la qualité de l'insertion. Près des deux tiers des aides-éducateurs recrutés en 1997-1998 n'ont pas encore achevé leur contrat. Quant aux sortants, ils forment un public globalement plus diplômé que ceux qui sont encore en poste. La détérioration continue du marché du travail risque de rendre plus difficiles les futures sorties du dispositif. D'autant que la reconnaissance de l'expérience constitue le maillon faible du système. La validation des acquis de l'expérience (VAE) s'est mise en place avec retard. Quant aux concours dits de « troisième voie », récemment ouverts au sein de l'éducation nationale à l'intention des aides-éducateurs de niveau bac + 2 avec quatre ans d'expérience, ils continuent d'évaluer des connaissances générales et théoriques plutôt que des savoirs professionnels élaborés en situation de travail, regrette le Cereq.

F.A.

LIVRES

par **Alain Faujas**

Dans la profondeur des placards

> PLACARDISÉS, DES EXCLUS DANS L'ENTREPRISE,
de Dominique Lhuilier (Seuil, 238 p.,15 €).

ON CROIT SOUVENT que les « placards », qui existent dans toutes les entreprises et dans toutes les administrations, accueillent exclusivement les alcooliques invétérés, les perdants de la lutte pour le pouvoir, voire de redoutables syndicalistes. Dominique Lhuilier, maître de conférences en psychologie sociale à Paris-VII, démontre qu'il existe un peuple des « placardisés », ces condamnés au non-travail forcé.

Il y a Jacques, responsable d'un service d'urbanisme, affecté à la garde d'un terrain vague ; Marc, agent hospitalier qui connaît de lourds problèmes de santé, installé dans une guérite devant une porte condamnée d'un immeuble désaffecté ; Carole, directrice de la communication, placée à l'occasion d'une réorganisation dans un service où il n'y a ni téléphone, ni ordinateur, ni bureau.

La caractéristique du placard est que l'on y perd son emploi, mais pas sa rémunération. Le silence engloutit ces fantômes qui vivent une dévalorisation doublée de la culpabilité de voler leur salaire. Ils font les frais d'un procès kafkaïen dont ils ne connaissent ni l'acte d'accusation ni le tribunal qui les a condamnés.

Dominique Lhuilier désigne deux raisons à cette maltraitance. Elle incrimine d'abord le système qui exige toujours plus de souplesse et d'efficacité et qui met hors jeu ceux qui ne peuvent pas ou semblent ne pas pouvoir participer à cette course effrénée à la réussite. Mais elle pointe tout autant le refus des différences et des différends : *« La polarisation des germes de dissension sur les exclus de l'extérieur – les chômeurs – ou les exclus de l'intérieur – les placardisés – tend à préserver l'harmonie, à renforcer l'unité sociale. »* Ce sont des boucs émissaires.

Comment survivre dans un « placard » ? Comment ne pas y succomber à la dépression et à l'autodestruction ? Le réflexe de Pierre qui lance une pierre dans la vitre du nouveau maire qui l'a confiné dans un bâtiment désaffecté ne servira qu'à confirmer le diagnostic d'un dérangement mental. Le recours aux syndicats n'est pas la meilleure solution, tant ils sont mal à l'aise avec ces cas douloureux où la psychologie compte plus que le droit du travail.

ASSOCIATIONS DE VICTIMES

Pour se reconstruire, pour sortir du déni et de la honte, Gilbert rédige un *« Petit traité de survie à l'usage des placardisés »* plein d'humour ; Paul pratique intensivement la course à pied ; Irène part continuellement en formation *« pour ne pas être larguée »* ; Eric renouvelle la pratique syndicale en écoutant la souffrance des autres ; Francis crée un site Web baptisé *« placards, incubateurs de la cyberadministration »*. Comme en matière de harcèlement moral, Dominique Lhuilier croit à l'efficacité thérapeutique de la parole et de l'action dans le cadre d'associations de victimes.

Et pourquoi pas la prévention ? Puisque les « placardisés » sont le plus souvent des hyperactifs qui ont surinvesti leur vie professionnelle, il faut conseiller à tous les « jeunes loups » qui croient que ce genre d'accidents n'arrive qu'aux autres d'avoir une vie après le boulot pour ne pas se retrouver, un jour, sans futur parce que « placardisés ».

Fonction publique : comment passer des expériences à la réforme ?

SI ELLE VEUT POUVOIR RECRUTER LES AGENTS DONT ELLE A BESOIN, L'ADMINISTRATION DEVRA OPÉRER UNE RÉVOLUTION CULTURELLE

Depuis dix ans, la contractualisation entre établissements publics et ministères, ou entre ministères et leurs services déconcentrés dans les régions, se développe au sein de l'appareil administratif. Selon le dernier bilan annuel de la délégation interministérielle à la réforme de l'Etat (DIRE), 38 % des établissements publics avaient en 2001 négocié un contrat d'objectifs avec leurs ministères de tutelle. Par ailleurs cinq ministères avaient engagé fin 2001 avec 129 de leurs services déconcentrés des démarches de contractualisation.

Si, par rapport au bilan précédent, beaucoup de ces contrats se sont améliorés en matière de dialogue de gestion, de diagnostic, d'engagement et d'accompagnement entre directions des différents partenaires, un des points faibles réside dans le management interne et externe du contrat. *« Très peu de responsables profitent de la préparation du contrat pour susciter une adhésion de l'ensemble du personnel aux objectifs qui vont pourtant engager le service ou l'établissement auquel il appartient pendant plusieurs exercices »*, souligne Richard Oswald, chargé de mission « contractualisation » à la DIRE et auteur du rapport. De même, la prise en compte d'objectifs de qualité du service vis-à-vis des usagers n'apparaît que rarement.

De façon désordonnée et souvent expérimentale, des tentatives de modernisation du management sont également mises en place. A la direction générale des impôts, 5 000 cadres ont déjà des contrats d'objectifs individuels. Au ministère de la culture, un système de notation basée sur le mérite fonctionne depuis quatre ans. Mais comme le soulignait Jean-Marc Fenet, chef du service ressources à la direction générale des impôts lors d'une conférence organisée la semaine dernière par le journal *Les Echos* et Eurogroup, la fonction publique ignore encore des leviers importants de gestion des carrières. *« Nous sommes mauvais en mobilité interministérielle, qui concerne encore aujourd'hui une dose homéopathique de nos agents. »* Et que dire des perspectives d'évolution des carrières, de la formation continue, exceptionnellement prise en compte comme un élément de gestion des agents ?

Pourtant, les fonctions publiques devront vite faire tomber les obstacles auxquels se heurtent encore les innovations déjà engagées, faute de quoi elles peineront à recruter le nombre, même revu à la baisse, des agents dont elles ont besoin.

Les perspectives démographiques vont l'y contraindre : la moitié des agents des trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) vont partir à la retraite dans les quinze ans à venir. Il faudra bien décider comment on va – ou non – les remplacer. C'est-à-dire poser la question des emplois, des qualifications et des missions.

Surtout, la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 (la LOLF), qui sera entièrement appliquée à partir de 2006, va entraîner une révolution culturelle au sein des administrations. Pour la première fois, on passera d'une logique de moyens à une logique de résultats : chaque ministère devra afficher ses objectifs et rendre compte de ses résultats, ce qui suppose la mise en place d'indicateurs de performance. Mais mettre en place de tels indicateurs aboutira à mesurer la performance collective, et par ricochet individuelle, des agents. Cette notion encore taboue dans l'administration vient d'ailleurs d'être ébranlée par un décret du 29 avril 2002, qui introduit le principe de mérite individuel dans le dispositif de notation des fonctionnaires.

Ces différents éléments ouvrent de véritables brèches dans le mode très uniforme de gestion de carrière des fonctionnaires. Mais peut-on véritablement parler de « gestion », aujourd'hui ? Pour François Frilley, consultant au sein du cabinet Eurogroup, *« si le secteur public a souvent engagé des réflexions de grande ampleur en vue de faire évoluer, voire de réformer, ses processus de gestion des ressources humaines, il le fait encore trop souvent dans une perspective d'administration des personnels, voire d'administration des dossiers des personnels »*. Ce biais se reflète d'ailleurs dans l'orientation des projets analysés par François Frilley, plus souvent axés sur la modernisation des outils de gestion administrative que sur la question du management des ressources humaines, souvent remis à plus tard. Question de culture. *« Les fonctionnaires que nous rencontrons sont loin d'ignorer les évolutions en matière de gestion de compétences et de carrières. Leur problème est de passer ensuite à l'action »*, ajoute Jean Bourdariat, directeur associé chez OrgaConsultants. Il faut dire que le cadre n'est pas incitatif. La sanction des savoirs par concours, la gestion par corps et par grades, l'avancement basé sur l'ancienneté, ne favorisent guère les expériences novatrices.

L'échéance du choc démographique et la mise en place d'un cadre législatif suffiront-il à modifier les fonctionnements internes de l'administration française et à faire émerger un véritable management prenant en compte les spécificités du secteur public ? Il est trop tôt pour le savoir. Seule certitude selon Marie-Hélène Lechevallier, directeur du projet « Renouvellement et développement des compétences » à La Poste, *« si l'on reste dans une logique descendante de directive, c'est l'échec assuré. Seule une politique de concertation avec les syndicats et les agents eux-mêmes peut donner des résultats »*.

Catherine Rollot

« Si l'on reste dans une logique descendante de directive, c'est l'échec assuré. Seule une politique de concertation avec les syndicats et les agents eux-mêmes peut donner des résultats »

MARIE-HÉLÈNE LECHEVALLIER, LA POSTE

LE STATUT, UNE CONTRAINTE RELATIVE

Pour Marie-Hélène Lechevallier, directeur du projet « Renouvellement et développement des compétences » à La Poste, l'exemple de ce qui s'est passé dans les entreprises publiques montre que le statut de la fonction publique n'est pas véritablement un frein au changement. *« Présenté souvent comme un carcan, le corpus du droit de la fonction publique est suffisamment souple pour pouvoir proposer de façon tout à fait légale des modes de management plus modernes »*.

De même, en matière de marge de manœuvre dans le domaine des rémunérations, le service public est déjà assez bien pourvu. En moyenne, le montant de la partie variable peut atteindre 17 %, mais pour l'instant ce pourcentage est très mal réparti selon les ministères, et surtout selon les niveaux hiérarchiques.

PARUTIONS

■ **L'APPRÉCIATION DU PERSONNEL, MIRAGE OU OASIS ?**
de Georges Trépo, Nathalie Estrellat et Ewan Oiry
L'évaluation de la performance des hommes au travail a ceci de particulier que chacun en éprouve la nécessité – la hiérarchie pour gérer les ressources humaines, le personnel pour voir reconnues ses compétences selon d'autres modes que l'arbitraire hiérarchique –, mais que tout le monde y est également hostile – la hiérarchie ne parvient jamais à savoir réellement qui vaut quoi, le personnel raille l'utilisation absurde d'usines à gaz pourtant minutieusement mises au point. La *« mission impossible »* de l'appréciation est fort bien décortiquée et décrite par cet ouvrage, qui trace à la fois l'intérêt et les limites de cet exercice, expression fondamentale de la dialectique du pouvoir dans les entreprises (Ed. d'Organisation, Coll. « Institut Manpower », 304 p., 25 €). **A. R.**

LE MONDE DÉCHIFFRÉ

Les informations les plus récentes

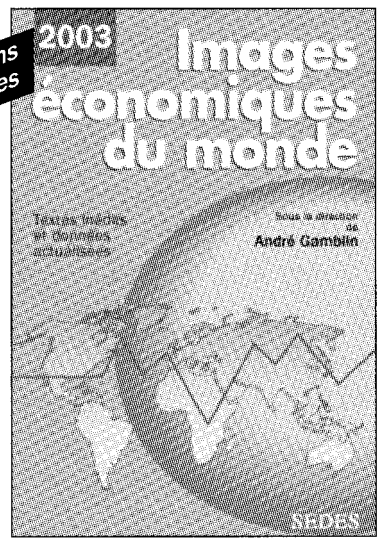

15 000 données chiffrées actualisées

120 pays analysés

250 articles inédits rédigés par des spécialistes

LA BANQUE DE DONNÉES
• Économie • Société • Démographie

SEDES
www.editions-sedes.com

ISBN : 2-7181-9430-8
384 pages – prix public 25 €

Les collectivités territoriales sous le feu de l'autocritique

UNE ENQUÊTE RÉVÈLE QUE LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE SERVICE SONT CONSCIENTS QU'ILS DOIVENT RÉFORMER LEUR PRATIQUES MANAGÉRIALES

Les agents des collectivités territoriales sont-ils suffisamment armés pour affronter les bouleversements qu'annonce la nouvelle phase de la décentralisation lancée par le gouvernement Raffarin ? Les relations entre les différents niveaux des administrations locales et centrales vont être profondément modifiées. Les budgets vont devenir de plus en plus contraignants, obligeant à faire des choix et à gérer au plus près des ressources financières et humaines rares.

Pour répondre à cette question de l'Association des administrateurs territoriaux de France a demandé au cabinet Bernard Brunhes Consultants de faire le point sur les pratiques managériales dans les collectivités locales. L'enquête a été menée à la fin de l'année 2001 auprès de directeurs généraux de services de quarante-six villes, communautés urbaines, conseils généraux et régionaux. Et le résultat de ces investigations montre que les dirigeants territoriaux ne se cachent pas qu'ils ont encore beaucoup de réformes à mener à bien s'ils veulent surmonter les difficultés à venir...

Certes l'échelon local est naturellement attentif aux besoins de la population du territoire : 79 % des réponses font état de démarches d'écoute ou de consultation. En revanche, il l'est moins en matière d'évaluation des politiques menées (59 %), bien que 70 % des collectivités déclarent avoir élaboré un plan stratégique. Les élus supporteraient-ils mal l'analyse de l'échec des actions engagées ?

GESTION DÉLÉGUÉE

Questionnés sur le choix d'un mode de gestion des fonctions dont ils ont la responsabilité – gestion directe par la collectivité ou délégation à un prestataire pour les cantines, l'entretien des bâtiments publics, les espaces verts, etc. –, 40 % des directeurs généraux interrogés répondent que ce choix repose sur des *« options politiques »* et 60 % *« sur la base d'une analyse coût-avantages »*, celle-ci débouchant dans la plupart des cas sur une gestion déléguée.

Les directions des collectivités se veulent résolument modernes. 75 % disent développer le management par projet. 68 % ont même défini une fonction de chef de projet. Elles affirment appliquer un mode de décision plus collégial et moins solitaire que par le passé, ou encore déclarent disposer d'un service de contrôle de gestion (54 %)... mais elles ne sont que 38 % à avoir des tableaux de bord dans ce domaine !

En revanche, la plupart reconnaissent que la gestion des ressources humaines *« n'apparaît pas à la hauteur des enjeux stratégiques »*. Selon Bernard Lorreyte, directeur du pôle Collectivités et politiques territoriales chez Bernard Bruhnes Consultants, tous les dirigeants savent que *« d'ici à 2012 un fonctionnaire sur deux partira en retraite et qu'ils affronteront une concurrence accrue du secteur privé sur le marché du travail »*. En dépit de ce pronostic peu rassurant, la mobilité interne demeure faible malgré l'existence de dispositifs incitatifs dans 61 % des collectivités.

Si 70 % des directeurs disent avoir une vision à moyen terme de leurs besoins quantitatifs, 36 % seulement savent ce qu'ils veulent en termes d'évolution qualitative de leur personnel. 79 % ont mis en place des entretiens individuels d'évaluation et 86 % disposent d'un plan de formation, mais celui-ci est le plus souvent l'addition des demandes individuelles. Enfin, 52 % seulement des collectivités utilisent les technologies de l'information et de la communication pour optimiser les compétences du personnel...

« La culture d'origine des collectivités territoriales, c'est la culture administrative, d'ailleurs largement héritée de celle de l'Etat, conclut Bernard Lorreyte. *Ces dernières années ont été marquées par une évolution vers une culture de gestion. Les tendances récentes laissent augurer un nouveau saut qualitatif : le passage vers une culture de développement et de projet. »*

Al. F.

MALHEUREUX DRH ?

Les directeurs des ressources humaines ont *« un rôle moteur dans la prise en compte de l'enjeu considérable de mise à niveau des compétences managériales de l'encadrement, y compris intermédiaire »*, affirme Jean-Bernard Balcon, directeur général des services du département du Val-d'Oise. Mais ils doivent faire avec *« la désespérance du statut »* qui interdit toute forme de récompense, s'inquiète Patrick Jouin, directeur général des services du département de l'Essonne.

Son collègue de la région Centre, Philippe Mahé, est toutefois moins pessimiste : *« J'ai toujours réussi à trouver des collaborateurs qui géraient intelligemment le statut, qui ont su analyser les profils de postes pour les mettre en adéquation avec les missions de la collectivité à l'horizon de trois-cinq ans. »* Reste que la demande d'une gestion des ressources humaines adaptée à la fonction publique territoriale est toujours au sommet de l'agenda.